LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

EDITION PROVINCIALE

Montréal, vendredi 10 novembre 1961 / saint André Avelin, confesseur

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 23 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

SOMMAIRE

Comiques / 16
Courrier Confidences / 36
Décès, Naissances, etc. / 48
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 37
Les Tribunaux / 19
Loisirs et récréation / 25
Mots croisés / 16
Nouvelles métro / 11
Radio et Télévision / 18
Récit : "Guerre et Paix" / 16
Sciences / 49
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 27 à 33
Sur les quais / 24
Vie féminine / 34 à 37
Vie mondaine / 35
Votre médecin / 9

LA MÉTÉO

NUAGEUX AVEC PERIODES ENSOLEILLEES. PLUS FRAIS.
MINIMUM : 28 — MAXIMUM : 35

Sur la PP

Toute la vérité doit être connue

A plus d'une reprise, LA PRESSE a réclamé l'institution d'une commission pour enquêter sur les agissements de la Sûreté provinciale.

Jusqu'ici, le gouvernement a refusé d'agir en invoquant le fait qu'une réforme est en cours à quoi des procédures d'enquête n'ajouteraient rien. Nous nous permettons de ne pas partager cet avis, pour les raisons suivantes.

D'abord, le gouvernement a lui-même jugé nécessaire de procéder contre certains ex-responsables de la Police des Liqueurs et les révélations déjà faites à l'occasion de ce procès dépassent de loin ce que l'opinion publique soupçonnait d'avance. C'est pourquoi nous comprenons mal que la nécessité d'une investigation complète de tout le corps policier en cause ne s'impose pas à l'esprit des autorités.

La population du Québec n'a pas la mémoire si courte qu'elle ait déjà oublié les accusations très graves que nos gouvernants actuels eux-mêmes ont formulées contre les agissements de la Sûreté. Elle se souvient aussi de faits établis au-delà de tout doute devant des cours de justice, comme par exemple les mauvais traitements infligés à des grévistes détenus par des policiers qui sont toujours restés anonymes grâce à leur solidarité dans le mensonge. Elle sait aussi le rôle joué par la Sûreté dans plusieurs campagnes électorales, véritable attentat aux droits démocratiques des citoyens, dont les coupables restent inconnus et impunis.

Précisons que nous ne cherchons ni à faire des fonctionnaires des victimes ni à embarrasser le gouvernement. Si nous avions la certitude que tous les coupables sont désormais hors d'état de nuire, nous aurions depuis longtemps abandonné le sujet. Mais au contraire, tout nous porte à croire que plusieurs des mêmes hommes qui se sont rendus responsables de ces actes criminels sont aujourd'hui encore investis des mêmes responsabilités et mêlés très intimement à l'administration de la justice dans la province.

Il n'appartient pas à un journal, qui n'en possède d'ailleurs pas les moyens, de conduire lui-même une enquête. Nous sommes pourtant justifiés, sur la foi d'informations sûres, de poser les questions suivantes :

Est-il exact que de hauts officiers de la Sûreté provinciale, maintenus en fonction par le gouvernement actuel :

1. **ont abusé de leur position pour se livrer à des commerces illégaux;**
2. **ont utilisé les agents placés sous leurs ordres et payés par l'Etat à des fins personnelles et au service d'entreprises qui étaient leur propriété;**
3. **ont employé les mêmes agents pour saboter le commerce de concurrents;**
4. **ont perçu des paiements importants de particuliers dont ils avaient protégé la propriété dans l'exercice normal de leurs fonctions;**
5. **ont rançonné des compagnies de transport qu'ils exemptaient, par ailleurs, de la pesée obligatoire;**
6. **ont pratiqué ou laissé pratiquer une généreuse politique de comptes de dépenses fictifs équivalant à un vol pur et simple des deniers publics.**

Tous ces actes, graves en eux-mêmes, nous paraissent plus sérieux encore par les complicités qu'ils supposent et le réseau qu'ils développent autour de ceux qui les ont commis. Ces hommes ne sont pas libres aujourd'hui d'agir honnêtement à cause de tous les ex-associés dont ils subissent le chantage.

C'est pourquoi nous restons persuadés que seule une enquête peut assainir efficacement le climat de la Sûreté provinciale et donner à la population l'assurance qu'elle n'est plus menacée par l'action de ceux-là même qu'elle paie pour la protéger.

C'est pourquoi aussi, à la veille des assises de la Fédération libérale du Québec, nous attirons l'attention des délégués sur cette question. L'opinion publique ne sera pas satisfaite de déclarations bien intentionnées. Elle en connaît déjà trop pour ne pas désirer tout connaître. Aucune raison d'ordre administratif ou pratique ne peut tenir, à notre avis, devant un problème aussi grave.

Fabrication de preuve

Bériault est coupable

Il aura maintenant à répondre à une accusation de parjure

Le sourire...

fait place à l'inquiétude...

photos Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

puis à consternation

par Roger NANTEL
envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-JEAN — Le visage livide, les lèvres crispées, l'avocat Jean-Marie Bériault a vraiment donné l'impression qu'il s'effondrait de l'intérieur au moment où le président du jury, d'un ton catégorique, l'a déclaré coupable de fabrication de preuve, hier après-midi.

L'ancien organisateur de l'Union nationale est sorti de son box pour se diriger vers les cellules dès que le juge Maurice Cousineau eut remis la sentence à mercredi prochain. Mais il n'avait pas fait deux pas qu'un policier se précipitait vers lui pour l'entraîner hors du palais de justice et lui signifier un autre mandat d'arrestation, cette fois pour parjure.

Déjà suspendu du Barreau pour quatre ans, Bériault devra donc rester derrière les barreaux (les vrais) jusqu'au 15 courant, alors qu'il recevra sa sentence et qu'il comparaîtra sur l'accusation de parjure.

Ce n'est qu'à ce moment qu'il pourra retrouver une liberté provisoire, s'il réussit à faire face au montant du cautionnement. Son procureur, Me Jean-Paul Ste-Marie, a déclaré à l'issue du procès qu'il inscrira dès aujourd'hui une demande pour aller en appel. Si cette demande lui est accordée, une première demande de cautionnement — touchant la fabrication de preuve seulement — pourra alors être entendue par un juge de la Cour d'appel.

Si le verdict d'hier est maintenu en dernière instance, Jean-Marie Bériault devra faire en prison un séjour qui peut atteindre une durée de quatorze ans.

D'autres accusations

Le calme n'a cependant pas été rétabli dans le palais avec le départ de l'avocat. Le procureur de la Couronne, Me Guy Desjardins, a en effet annoncé à la foule de journalistes présents que d'autres accusations pourraient faire suite à celle portée contre Bériault.

"La Couronne a l'intention de tirer toute cette affaire au clair. Pas un des témoins qui se sont parjurés au cours de leur déposition n'échappera à une accusation pouvant être prouvée", a-t-il déclaré, ajoutant que 3,000 pages de transcriptions doivent être examinées avant que des décisions dans ce sens puissent être prises.

Il a également expliqué que l'accusation de parjure portée

Voir BERIAULT en page 2

M. Lesage : le sceau de la province sera apposé et...

L'enquête Salvas se poursuivra

(De notre édition finale d'hier)

QUEBEC. (par **Jacques Monnier**) — M. Jean Lesage a donné une conférence de presse pour annoncer que le gouvernement a pris les mesures afin que l'enquête Salvas se continue, car "le peuple de la province a le droit de connaître toute la vérité," dit-il.

D'une part, M. Georges-Emile Lapalme, procureur général, a donné instructions de contester la demande d'injonction; et ses représentants feront valoir les arguments à l'encontre de la requête.

D'autre part, le cabinet "a fait en sorte qu'un document conforme à l'arrêté ministériel soit rédigé immédiatement. Ce document a été signé par le lieutenant-gouverneur, et le grand sceau de la province y a été apposé. Il sera incessamment transmis aux commissaires."

Un journaliste a demandé au député de Québec-ouest s'il faudra que les membres du parlement soient convoqués en séance spéciale.

"Non," a répondu catégoriquement M. Lesage.

Voici les explications données par le chef du gouvernement :

Le programme du parti libéral, approuvé par l'électorat en 1960, comporte l'engagement suivant :

"Article 46 —

Une enquête royale sera instituée sans délai sur l'administration de la chose publique dans la province sous le régime de l'Union nationale."

Le 5 octobre 1960, le gouvernement que je dirige a ordonné par arrêté du lieutenant-gouverneur en conseil l'institution de l'enquête sur la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec et sur les méthodes d'achat utilisées par le gouvernement de l'Union nationale.

En apprenant cette décision et les noms des commissaires, M. Yves Prévost, alors chef de l'opposition, a déclaré publiquement que cette enquête était une excellente chose et que les membres de l'ancien ouvernement tenaient à ce que la vérité éclate et la lumière soit faite sur leur administration.

Il est de plus en plus évident que certaines personnes veulent empêcher cette enquête de suivre son cours. Une nouvelle demande d'injonction a été faite à la veille de la comparution de l'ancien ministre, Jos D. Bégin.

En effet, des procédures viennent d'être instituées en Cour supérieure où l'on invoque qu'après l'adoption de l'arrêté ministériel ordonnant l'enquête, il n'a pas été préparé de document sous la Grand Sceau de la province.

Il appartient évidemment aux

Voir L'ENQUETE en page 2

QUEBEC. — (J. M.) — Les commissions chargées des enquêtes sur les hôpitaux Jean-Talon et Fleury se trouvaient dans le même cas que la commission Salvas ; et le gouvernement provincial vient de prendre la même mesure à leur sujet. La situation se trouve donc régularisée pour ceux qui auraient eu des doutes.

Les arrêtés ministériels, visant à instituer les commissions pour des investigations sur l'administration des hôpitaux Jean Talon et Fleury, n'avaient pas été suivis de documents portant le Grand sceau de la province.

A sa dernière séance, le cabinet a "fait en sorte que des documents conformes aux arrêtés ministériels soient rédigés immédiatement, signés par le lieutenant-gouverneur, puis que le Grand sceau de la province y soit apposé."

M. Johnson :

"M. Lesage se rend odieux..."

QUEBEC. (J. M.) — M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, leader de l'opposition à l'Assemblée législative, a fait hier soir une déclaration dans laquelle il attaque violemment le premier ministre Jean Lesage à propos de la décision prise par le gouvernement libéral au sujet de la Commission Salvas :

"Après s'être rendu ridicule à la face de tout le pays par son ignorance des statuts, les tout premiers du premier volume des statuts refondus, M. Lesage se rend odieux par son mépris des droits fondamentaux des citoyens.

"Dans notre province comme dans tout pays démocratique, le droit de recours aux tribunaux est un droit fondamental et la séparation du judiciaire de l'exécutif est un des fondements de la démocratie.

"Après avoir dépensé les fonds publics au rythme de $8,000 en moyenne par jour de séance pour faire une enquête, M. Lesage vient de confesser jugement de son incompétence et de celle de son équipe d'apprentis".

"Si M. Lesage croit qu'il a été élu pour faire le procès d'une autre administration, il aurait pu économiser tout près d'un demi million de dollars en le faisant régulièrement devant le Comité des comptes publics, comme l'Union nationale le réclame, et particulièrement dans la motion proposée par M. Yves Prévost, à la première session du présent gouvernement, celle de septembre 1960".

Guerre ouverte au crime

Toute la force policière du Canada sera mobilisée

OTTAWA. (PC) — Les forces policières de tout le pays sont en train d'organiser une attaque concertée contre les syndicats américains du crime actuellement en voie de s'implanter au Canada.

On a appris hier que deux réunions au sommet ont déjà eu lieu et que d'autres sont au programme. On se propose, notamment, de renforcer la collaboration entre les différents corps policiers : gendarmerie royale, police provinciale et police municipale.

On affirme en haut lieu à Ottawa qu'on ne reculera devant rien pour faire la guerre aux syndicats, avant qu'ils ne soient si profondément enracinés au Canada qu'il ne soit presque impossible de les déloger.

Le centre d'information qu'on est à établir permettra à chaque chef de police du Canada d'être rapidement au fait de tout ce que chaque policier pourra apprendre sur les méthodes des syndicats, leurs activités et leurs coups.

On prépare de plus une campagne unifiée dans le but de convaincre les législateurs, tant sur le plan provincial que sur le plan fédéral, de lever certaines restrictions qui entravent le travail des policiers. On ferait pression, par exemple, pour qu'il soit permis à la police d'intercepter les télégrammes, ce qui a toujours été prohibé par le code. Les autorités policières à Ottawa affirment que la situation actuelle offre un circuit fermé intouchable pour les opérations de jeu, artère vitale des organisations interlopes.

La police en sait assez sur l'activité de ces groupements pour prendre conscience qu'elle doit lutter contre une organisation qui met en jeu des millions de dollars et qui mise sur la corruption en haut lieu.

Les syndicats du crime ne seraient dominés par aucun roi, mais dirigés par un groupe. Ils sont munis de fonds considérables, si l'on en juge par les sommes qu'ils ont versées à des fonctionnaires américains.

Jusqu'à ces dernières années, l'activité des syndicats du crime au Canada était plutôt limitée, mais ils commenceraient à prendre plein contrôle des "rackets" canadiens : jeu, narcotiques, protection, faux, cambriolage et prostitution.

20,000 personnes acclament la reine

ACCRA, (Reuters-UPI). — Le Ghana, oubliant pour un moment ses ennuis politiques, a réservé un chaleureux accueil, hier, à la reine Elizabeth et à son mari, le prince Philip.

Plus de 20,000 personnes s'étaient massées à l'aéroport, acclamant le couple royal, dansant et chantant. C'est le président Kwame N'krumah qui a accueilli le couple royal à l'aéroport, au moment où débutait leur visite de 11 jours au Ghana et d'un mois à travers l'Afrique occidentale. L'avion a atterri avec une heure de retard, à cause du brouillard qui régnait à Londres au moment du départ.

Dans son allocution de bienvenue, le président N'krumah a formulé le voeu que la visite de la reine et de son mari "soit aussi intéressante, réussie et enchanteresse" que celle effectuée par le prince Philip en 1959.

La reine Elizabeth, dans sa réponse au président, a remercié celui-ci et le gouvernement ghanéen de l'avoir invitée, ainsi que son époux, à visiter le Ghana.

Sur le parcours séparant l'aéroport du château de Christianborg, environ 400,000 personnes formaient une haie ininterrompue.

La première journée de la visite de la souveraine s'est déroulée sans aucun incident. La sécurité était assurée par 8,000 membres de la police régulière, renforcée de 2,000 policiers spéciaux.

M. René Lévesque :

Il faut accepter l'Etat comme "un des nôtres"

"Il faut accepter l'Etat comme "un des nôtres", comme le plus puissant des nôtres, le seul en fait qui ait la puissance requise pour certaines tâches essentielles", a déclaré, hier midi, M. René Lévesque. Il prenait la parole lors d'un déjeuner-causerie au Reine-Elizabeth, dans le cadre du 17e congrès annuel de l'Association professionnelle des industriels.

Ayant rappelé que l'activité économique, comme toutes les fabrications de l'homme, est en perpétuel devenir, le ministre des Richesses naturelles s'est demandé s'il est concevable que, "dans une civilisation qui se dit fondée sur la dignité et l'inestimable valeur de la personne humaine, l'économie soit axée sur le bien du petit nombre".

Non sans quelque ironie, il a ensuite dit se réjouir de ce que "grâce au ciel et à l'honnêteté providentielle de tous nos hommes publics, ce n'est pas chez nous, alors que nous commençons à peine à espérer sortir d'un véritable Moyen Age économique, qu'on oserait décrire cet espoir comme la propagande socialiste "lancée à fond de train dans une attaque contre la libre entreprise et la liberté des individus".

Planification nécessaire

Après avoir cité un article du R. P. Richard Arès, s.j., paru dans le numéro de novembre de "Relations", où ce dernier estime qu'"un peu et même beaucoup de planification humaine serait de mise ici pour remédier" au désordre que constitue le fait "qu'une si grande partie de notre économie profite d'abord aux étrangers et seulement ensuite à la collectivité canadienne et à la communauté canadienne-française", le ministre s'est déclaré d'accord avec ce propos.

Il estime que pour cesser de survivre et pour vivre pleinement, les Canadiens français doivent en arriver à une "participation intense et intime au coeur industriel et même commercial de notre vie économique" et que nos hommes d'entreprise ne sauraient y parvenir à eux seuls.

L'Etat, seul, peut entreprendre cette tâche, non pas "ce vieil Etat du laisser-faire, passif et statique comme le roi Soliveau que se donnent les grenouilles de la fable, mais un Etat actif, dynamique, qui n'hésite pas à jouer un rôle de protagoniste dans la vie économique comme dans les autres sphères de l'activité humaine", sans pour autant "se substituer gauchement aux organismes sociaux et économiques qui fonctionnent bien."

C'est à l'Etat "qu'il revient, ici, en ce moment, de présider à l'orientation générale de notre développement, de coordonner au sommet tous les moyens disponibles pour amener progressivement notre émancipation économique, de stimuler les secteurs qui marchent, de ranimer ceux qui ne marchent pas, et de prendre l'initiative hardiment là, où, sans lui, l'initiative ne serait pas prise, ou bien serait prise ailleurs, en dehors de nous".

M. Lévesque estime qu'il faut, au lieu de se méfier systématiquement de l'Etat, "le surveiller avec sympathie, pour l'aider à trouver sa voie, pour l'éclairer au besoin, pour l'engager à jouer pleinement et honnêtement (et non plus par le chantage et la corruption) son rôle d'appui et de guide pour la petite et la moyenne entreprise, et son rôle suprême de coordonnateur économique, d'initiateur et de participant actif à la grande entreprise et de contrôleur de certains secteurs bien précis et bien délimités, dont la vocation aveuglante est d'être la propriété commune d'un peuple".

Le déjeuner était présidé par M. Jean-Paul Gignac, commissaire de l'Hydro-Québec et ex-président de la Régionale de la Mauriice de l'API.

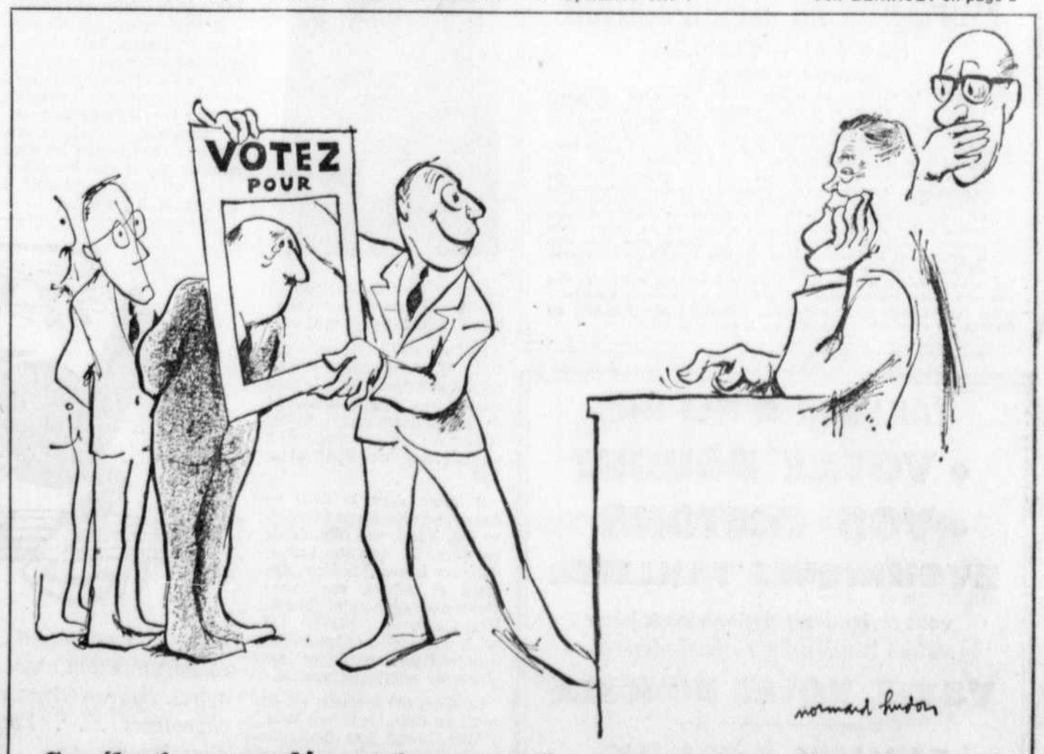

Ces élections complémentaires sont-elles toujours "des pièges à ours" ?

ainsi va la vie par landry

Bourses d'études pour les policiers

AUTOUR DU MONDE

Un commissaire tué à Alger

ALGER. (AFP) — Des inconnus, à bord de trois voitures, ont à tour de rôle, mitraillé, hier soir, un bar d'Alger, blessant deux consommateurs dont le commissaire principal René Joubert, de la direction de la police judiciaire. Grièvement atteint, le commissaire Joubert est décédé à l'hôpital où il avait été transporté. D'autre part, un médecin musulman, le Dr Matiben Tayeb, a été tué d'une balle dans la tête, hier après-midi, alors qu'il circulait au volant de sa voiture dans une rue de Birmandreis, dans les faubourgs d'Alger. Le Dr Matiben se savait menacé par l'OAS. Par ailleurs, des perquisitions ont été opérées dans un quartier populaire de la capitale, où des charges de plastic ont été découvertes.

Le calme est revenu à Guayaquil

GUAYAQUIL, Equateur. (AFP) — Les graves incidents qui se sont produits ces trois derniers jours à Guayaquil ont fait 10 morts et 36 blessés, des étudiants pour la plupart. Avec le renversement du président de la république, et l'arrivée au pouvoir du vice-président, M. Carlos Arosemena, le calme est revenu à Guayaquil où les magasins ont rouvert leurs portes. Dans les bureaux de la municipalité, les employés ont repris leur travail bien que le maire ait disparu.

URSS : 100,000 passagers aériens par jour

MOSCOU. (AFP) — "L'aviation civile soviétique transporte tous les jours près de 100,000 voyageurs et ce chiffre sera porté bientôt à près de 200 millions de passagers par an", a déclaré au correspondant de l'agence Tass, M. Eugène Loguinov, chef de "l'Aeroflot" soviétique. Il a précisé que des avions à réaction volant plus vite que le son, seraient mis prochainement en service. M. Loguinov a conclu en disant que les avions soviétiques pouvaient dès maintenant atteindre n'importe quel point du monde.

Manifestation devant un cinéma

RANGOON. (AFP) — Des centaines d'Hindous ont manifesté, hier, devant un cinéma de Rangoon, qui projetait "Mughal Azam", film indien dans lequel une Hindoue épouse le roi musulman Akhbar. Lançant des pierres et des bouteilles d'encre sur la façade du cinéma, les manifestants criaient des slogans anti-musulmans. La police est intervenue. Plusieurs personnes ont été légèrement blessées.

"L'URSS désire le désarmement"

FRANCFORT. (AFP) — "Le désarmement est aujourd'hui, avec les moyens modernes dont nous disposons, contrôlable dans le monde entier et aussi en Union soviétique", a déclaré M. Philip Noel-Baker, Prix Nobel de la paix 1959, qui prenait la parole hier, devant l'association germano-britannique à Francfort. M. Noel-Baker a ajouté que de ses conversations personnelles avec M. Khrouchtchev il avait retiré l'impression que l'URSS désirait également le désarmement.

L'immigration en Grande-Bretagne

LONDRES. (AFP) — Le projet de loi visant à limiter l'entrée en Grande-Bretagne des immigrants en provenance du Commonwealth sera débattu jeudi prochain, en seconde lecture à la Chambre des Communes. Malgré les vives protestations du chef travailliste Hugh Gaitskell et de nombreux représentants de l'opposition ainsi que de nombreux députés conservateurs, M. MacLeod, ancien ministre des Colonies, devenu récemment leader de la Chambre, a refusé de donner l'assurance que le débat se poursuivrait au besoin jusqu'à vendredi prochain.

De Gaulle dans le Var

MARSEILLE. (AFP) — C'est sous une pluie diluvienne qui n'a pas cessé un seul instant que le général de Gaulle a visité, hier, les localités du département du Var, dans le midi de la France, rencontrant partout un accueil enthousiaste. "Je ne crois pas qu'il s'écoule beaucoup de temps encore avant que l'affaire algérienne soit terminée". Cette indication essentielle qu'il avait donnée lors de son premier discours, prononcé à Bastia (Corse), le chef d'Etat l'a répétée dans toutes les allocutions qu'il a prononcées hier.

BERIAULT

SUITE DE LA PAGE 1

contre Bériault est relative au fait que celui-ci a témoigné n'avoir jamais porté de verres, sauf durant ses années de collège. On sait que trois témoins de la Couronne ont affirmé en contre-preuve avoir vu Bériault porter des verres à monture de corne durant trois jours, alors qu'il attendait, en antichambre, de témoigner aux procès de Fortier et de Brodeur.

Le jour des élections

Comme on le sait déjà, la fabrication de preuve dont Bériault a été trouvé coupable s'est produite à Saint-Jean, lors des élections du 22 juin 1960. Elle visait l'échevin Edouard Fortier, arrêté au cours de l'après-midi présumément en marge du bris de fils téléphoniques.

Accusé par les policiers d'avoir commis ce délit, M. Fortier avait été écroué et son automobile avait fait l'objet d'une perquisition de la part d'officiers de la police des liqueurs. Deux bouteilles pleines d'alcool frelaté y avaient alors été "découvertes" et Fortier traîné subséquemment devant les tribunaux pour possession illégale d'alcool un jour d'élections. Le tribunal l'avait cependant acquitté honorablement.

Il a été affirmé au procès qui vient de se terminer que Bériault avait fait acheter, le matin du 22, un gallon d'alcool frelaté ainsi que quatre douzaines de flacons vides, qu'il avait remis deux de ces flacons — emplis d'alcool — au jeune chômeur Marcel Labarre pour qu'il les "plante" dans l'auto de Fortier, et qu'il avait finalement demandé à la police des liqueurs d'effectuer une perquisition dans le véhicule.

Une journée énervante . . .

La journée d'hier, il va sans dire, a été fort énervante pour tous, même si l'on oublie Bériault. Elle s'était en effet ouverte par le réquisitoire de Me Desjardins, réquisitoire qui fut du genre soyons-raisonnables-mes-amis et truffé de comparaisons colorées.

A ensuite suivi la charge du juge Cousineau, ce dernier se limitant à l'explication des points de droit et laissant les jurés maîtres de l'interprétation de faits.

A 3 h. 20, les membres du jury quittaient leur box pour y revenir 20 minutes plus tard. Grand émoi tournant à la frustration, puisque leur président, M. Jean-Paul Pomainville, ne voulait que demander la transcription des témoignages de Marcel Labarre et de l'abbé Albert Raymond.

Donc, une vague d'espoir pour la défense puisque Me Ste-Marie avait justement insisté sur ces deux témoignages dans sa plaidoirie, opposant l'un à l'autre.

Et, finalement, le verdict.

Nos MOEURS politiques étaient aussi à la barre . . .

Jean-Marie Bériault n'était pas seul, à la place des accusés. Debout à ses côtés, on devinait en effet la forme de nos moeurs politiques.

Le verdict d'hier, même s'il ne vise qu'un homme, en éclabousse une foule d'autres. Parmi ces derniers, un nombre effarant d'individus qui étaient ou sont encore membres de la police provinciale, auxquels se joignent des organisateurs et "honnêtes travailleurs" d'élections.

De fait, il semble qu'on pourrait dire de ces deux groupes qu'ils n'étaient pas tellement cloisonnés. On passait de l'un à l'autre camp sans trop de difficultés.

Quoi qu'il en soit, les témoignages rendus lors du procès de Bériault ont permis d'éclairer certains faits, qui n'ont pas été contredits par qui que ce soit. Quelques exemples :

— Le jour des dernières élections provinciales, 22 juin 1960, le comité central de Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie dans le cabinet UN, était installé dans l'édifice abritant également les bureaux du détachement de la police provinciale de Saint-Jean.

— Le bureau personnel du chef de ce détachement était ouvert à tout venant, qu'on y ait affaire ou non. On y a mangé du poulet, bu de l'alcool (obtenu la journée même par un policier, malgré la fermeture des débits de la Commission des liqueurs) et apparemment préparé des fabrications de preuve.

— Plusieurs policiers, alors qu'ils étaient en devoir, un après-midi d'élections, ont fait des arrêts pour s'envoyer un verre derrière la cravate.

— Un autre, fort en verve, a déchargé son revolver sur l'auto d'un organisateur libéral, ne réussissant heureusement pas à atteindre le "fuyard".

— Le soi-disant organisateur-en-chef de l'Union nationale dans Saint-Jean a réussi à obtenir, sans trop de difficultés apparentes, qu'un gallon d'alcool de contrebande soit livré à un groupe de policiers, qu'il n'a pas "reconnus".

— Des perquisitions très élaborées étaient faites par les membres de la police des liqueurs à la suite d'un seul appel téléphonique. Ces derniers ont trouvé dans l'un de ces comités cinq bouteilles d'alcool frelaté semblables à celles déposées dans l'auto de l'échevin Edouard Fortier.

Une vraie partie de plaisir, quoi.

R. N.

Ouverture ce soir à Québec

243 résolutions à l'étude au congrès de la Fédération libérale du Québec

QUEBEC (par **Jacques MONNIER**) — Le septième congrès annuel de la "Fédération libérale de la province" s'ouvrira à huit heures ce soir en présence de M. Jean Lesage, chef du gouvernement.

Au cours des assises de trois jours au Château Frontenac, les 2,500 délégués, réunis sous la présidence de M. François Nobert, compléteront le programme politique de leur parti en se basant sur l'étude de quelque 243 résolutions adoptées au cours des derniers mois par les associations de comté et lors des congrès régionaux.

Cette documentation très riche, adressée aux dirigeants libéraux par les militants de toutes les sections du Québec, indique que, malgré certaines divergences de vue sur des points secondaires, les gens sont en général d'accord sur l'essentiel.

Les principaux problèmes de l'heure sont traités.

Au tout premier rang, il faut signaler le projet de réforme dans le champ électoral. On demande au gouvernement de faire modifier, à ce propos, la législation dès que possible par le parlement provincial.

En tout, 101 résolutions se rapportent aux aspects suivants de la question : revision de la charte électorale; paiement des dépenses électorales; loi électorale.

De tout côté, on a formulé le voeu que les autorités de la province fassent une étude sérieuse de la façon de reviser la carte.

L'Association libérale de Trois-Rivières propose une nouvelle répartition, proportionnellement à la population.

La région du Saguenay et du Lac St-Jean voudrait qu'on forme une commission gouvernementale pour examiner la situation et soumettre une solution définitive d'ici à deux ans. Le Nord-Ouest québécois préconise que ce soit un organisme "parlementaire".

Règle générale, les circonscriptions rurales souhaitent qu'on ne diminue pas leur nombre.

Dans aucun comté, il ne devrait y avoir moins de 20,000 électeurs et plus de 40,000 électeurs, affirment certains libéraux.

La région montégérienne recommande que la législation soit modifiée de manière que la carte électorale soit corrigée tous les dix ans.

On suggère une uniformisation des noms des circonscriptions provinciales et des circonscriptions fédérales.

L'Estrie, entre autres, plaide en faveur du paiement des dépenses des candidats quand ils représentent officiellement un parti politique ou qu'ils recueillent un minimum de suffrages. Il reviendra à l'Etat de décider quelles sortes de déboursés doivent être considérés comme essentiels.

Plusieurs résolutions ont trait à la limitation des dépenses.

Le district Louis-Joseph-Papineau réclame une telle mesure particulièrement pour la publicité afin que cette dernière "ne vienne pas fausser le jeu normal de la démocratie".

Les libéraux du Saguenay et du Lac-St-Jean demandent qu'il soit interdit, aux journaux et aux stations émettrices, de majorer leur tarif pendant la période électorale.

On réclame deux "énumérateurs" partout dans la province.

Le Nord-Ouest québécois désire que 14 jours s'écoulent entre la cérémonie de présentation des candidats et la date du scrutin.

L'Association libérale du comté de Trois-Rivières espère qu'on rendra obligatoire la carte d'identité avec photographie, "remède à la plaie si profonde de la corruption électorale au Québec".

Beaucoup de gens sont en faveur de la mise en service d'appareils à enregistrer les votes.

On préconise des peines plus sévères pour punir les personnes qui violent la législation électorale.

D'un autre côté, les voeux qui seront étudiés par les 2,500 congressistes au Château Frontenac à Québec, touchent à une multiplicité de questions très différentes les unes des autres.

Voici quelques-uns de ces souhaits :

1—Que le cabinet provincial donne suite aux conclusions de la Commission Champagne dès la prochaine session pour doter la métropole d'une administration démocratique :

2—Que les millions, dépensés annuellement par le gouvernement pour l'Assurance-chômage forme de salaires et servent à ge, soient distribués plutôt sous mettre en valeur nos richesses naturelles;

3—Que les autorités organisent une loterie provinciale;

4—Que le Parlement vote dès la session 1962, un code du travail;

5—Que l'on établisse l'assurance sur la santé dès que la loi sur l'assurance contre l'hospitalisation aura donné des résultats satisfaisants;

6—Qu'une surveillance plus étroite soit exercée sur les dépenses des hôpitaux;

7—Que l'indemnité parlementaire soit augmenté afin d'assurer une plus grande indépendance aux représentants du peuple;

8—Que les fonctionnaires déloyaux soient remerciés;

9—Que les employés du gouvernement prennent leur retraite à 65 ans; etc.

Le droit triomphe en Equateur

Le président Arosemena bel et bien en place

QUITO. (AFP-UPI-PA)— M. Carlos Julio Arosemena a prêté serment, hier, en qualité de président de la république de l'Equateur. Il terminera le mandat de l'ex-président José Maria Velasco Ibarra qui a été en fonctions pendant un an et trois mois sur quatre années.

La cérémonie a été précédée d'une grande manifestation populaire dans les rues de Quito. Une foule en joie a défilé du Palais du congrès au Palais du gouvernement.

Le nouveau président est le 50e que se donne l'Equateur depuis que ce pays a été formé, il y a 130 ans. M. Arosemena est également le plus jeune président équatorien : il est âgé de 43 ans.

Paix avec tous

Dans son discours d'investiture, M. Arosemena a affirmé qu'il était prêt à établir des relations diplomatiques avec tout pays intéressé. "Si les relations ont été rompues avec Cuba, a-t-il poursuivi, vous pouvez être certains qu'elles seront renouées."

Dimanche dernier, l'ancien régime avait ordonné le départ du chargé d'affaires cubain. Au sujet de son voyage en URSS, l'été dernier, M. Arosemena a expliqué qu'il s'était rendu à Moscou pour prouver que l'Equateur était un pays souverain et libre.

Ce voyage avait amené la rupture entre MM. Arosemena et Velasco. La capricieuse politique économique de ce dernier entraîna ensuite des désordres qui causèrent sa chute. En tant que vice-président, M. Arosemena aurait dû prendre le pouvoir, automatiquement.

Avec l'appui de l'armée, le président de la Cour suprême Camilo Gallegos devint chef d'Etat. M. Arosemena put faire valoir ses droits grâce à l'appui de l'aviation et d'une bonne partie de la marine.

La capitale fut bombardée. M. Velasco Ibarra ira probablement vivre en exil au Mexique. Les troubles ont fait une trentaine de morts.

L'EQUATEUR EN COLERE. — Scène d'un des combats qui ont entraîné un changement de régime dans cette république d'Amérique latine. M. Carlos Julio Arosemena a succédé à M. José Maria Velasco Ibarra au poste de président.

Moratoire nucléaire ?

Les Etats-Unis ne se laisseront plus duper

-- M. Kennedy

(PC) — C'est avec empressement que le président Kennedy a rejeté la proposition non officielle faite par le premier ministre Khrouchtchev d'adopter un moratoire nucléaire, non garanti par des mesures de surveillance internationale.

"Nous avons déjà été dupés, mais il ne faut pas croire que cela se produira une nouvelle fois," a lancé le président américain. M. Kennedy faisait ainsi allusion au moratoire des années 1958-61. Les Etats-Unis prétendent que l'URSS a profité de ce moratoire pour se préparer secrètement à des essais nucléaires, tout en faisant semblant de négocier un traité interdisant les essais nucléaires.

Le régime de M. Khrouchtchev tente de justifier ses explosions en prétendant qu'avant le moratoire les puissances occidentales avaient fait exploser un plus fort tonnage de bombes que les Soviétiques. Par conséquent, l'URSS considère qu'elle a le droit de se rattraper.

Kennedy répond maintenant que si on fait l'addition de tous les essais, les puissances occidentales ont fait exploser des bombes d'une puissance totale de 26 mégatonnes, comparativement à 170 mégatonnes pour l'URSS.

L'entourage de Kennedy

M. Kennedy a donné l'ordre de procéder aux préparatifs en vue de la reprise des essais atmosphériques au cas où une étude plus approfondie des essais soviétiques révélerait que les Etats-Unis ont besoin d'effectuer de nouvelles expériences pour maintenir leur supériorité mondiale dans le domaine nucléaire.

Les assistants de M. Kennedy ajoutent que si M. Khrouchtchev est réellement sérieux quand il parle de mettre un terme à la course nucléaire, il n'a qu'à signer alors la formule de traité mise au point, précisément pour interdire les essais. Les Etats-Unis, quant à eux, sont disposés à signer le traité qui prévoit les moyens de contrôle et d'inspection, chose à laquelle l'URSS s'oppose formellement.

M. Diefenbaker :

La menace de guerre nucléaire subsiste

OTTAWA. (PC) — "L'affreuse possibilité d'une guerre nucléaire est toujours présente", a déclaré hier soir le premier ministre Diefenbaker, dans un discours télévisé.

M. Diefenbaker a invité la population canadienne à participer à l'exercice d'alerte "Tocsin" qui simulera, lundi et mardi prochains, une attaque nucléaire contre le Canada.

Dans une guerre nucléaire, a dit le chef de l'Etat canadien, notre pays deviendrait un champ de bataille, placé tel qu'il est entre les Etats-Unis et la Russie. Les Canadiens seraient grandement exposés au danger des retombées radioactives provenant d'attaques sur des cibles américaines.

Devant ces terribles évidences, a dit le leader politique, nous ne devons négliger aucun effort pour assurer la survivance du peuple canadien.

Même les plus optimistes, a poursuivi M. Diefenbaker, admettent le fait que la guerre n'est pas aussi improbable que nous voudrions l'espérer.

Le gouvernement canadien ne cessera jamais de déployer des efforts pour assurer le désarmement et la paix dans la liberté. Malheureusement, notre constance dans la recherche de solutions pacifiques continue d'être contrecarrée par une attitude soviétique agressive, intransigeante et déraisonnable."

L'exercice "Tocsin" a pour but de vérifier l'organisation de la défense civile. Durant l'exercice, le siège du gouvernement fédéral sera installé à Petawawa, position de repli située à quelque 90 milles de la capitale canadienne.

Le premier ministre a démenti hier les dires d'une personnalité américaine selon lesquelles il croyait depuis 1959 que notre pays devait avoir des armes thermo-nucléaires.

Un membre du Conseil des relations avec l'étranger des Etats-Unis, M. Melvin Conant, avait déclaré, mardi, à Calgary que M. Dienfenbaker avait conclu en 1959 que des armes thermo-nucléaires étaient essentielles. M. Conant avait ajouté : "devant l'opposition, M. Diefenbaker a changé d'idée et a depuis lors hésité à se prononcer".

NEHRU-KENNEDY :

Le droit d'accès à Berlin est légitime

WASHINGTON. (AFP-PA-UPI) — Le premier ministre Nehru et le président Kennedy sont tombés d'accord sur le fait que le droit d'accès des puissances occidentales à Berlin est légitime et nécessaire. Ils ont également insisté sur la nécessité urgente d'un traité interdisant les expériences nucléaires et comportant les dispositions nécessaires en ce qui concerne l'inspection et le contrôle.

C'est ce qui ressort du communiqué commun publié hier à Washington à la suite de quatre journées d'entretiens entre les leaders américain et indien.

Le document passe sous silence les points de désaccord certains.

La paix

Le communiqué souligne combien il importe de négocier en vue de parvenir au désarmement général et complet. Il note que MM. Kennedy et Nehru ont l'intention de rester en contact étroit l'un avec l'autre au cours des mois et des années à venir.

En ce qui concerne l'Asie du sud-est, le président et le premier ministre affirment que le Laos doit être un Etat véritablement neutre et que chaque nation de la région doit avoir la possibilité de choisir elle-même la route qu'elle veut suivre pour résoudre ses problèmes dans des conditions de paix.

Les deux hommes d'Etat ont réaffirmer leur volonté commune de faire des Nations unies "l'instrument le plus efficace pour la paix mondiale". Le président Kennedy a manifesté son appréciation du rôle joué au Congo par les soldats indiens qui constituent plus d'un tiers des forces de l'ONU dans ce pays.

M. Nehru quitte Washington aujourd'hui pour aller passer deux jours à New York et ensuite deux jours à Los Angeles avant de se rendre au Mexique.

M. Nehru a invité M. Kennedy à se rendre en Inde mais le président américain a fait savoir aux journalistes qu'il n'avait aucunement l'intention de faire le voyage dans un avenir immédiat. C'était la première rencontre entre les deux hommes depuis que les démocrates ont pris le pouvoir à Washington, il y a un an.

Nécrologie

M. ROGER LeBOURDAIS

M. Roger LeBourdais, professeur à la Commission des écoles catholiques de Montréal, est décédé subitement le 8 novembre, à l'âge de 34 ans et 11 mois.

Diplômé de l'Ecole nomale en 1951, M. LeBourdais débuta dans l'enseignement à la Commission des écoles catholiques de Verdun avant de devenir professeur à l'école secondaire Honoré-Mercier de Montréal en 1953.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Henriette Durivage, un fils, Yvan, une fille, Sylvie, son père, M. Augustin LeBourdais, ses frères, Frédéric, Raymond et Albert, ses soeurs, Mmes Conrad Asselin (Marie), Vital Goudreau (Thérèse), Lionel Martine au (Antoinette), Georges Lapalme (Réjane), ainsi que de nombreux parents.

La dépouille mortelle est exposée au 6259, boulevard Monk, à Ville-Emard. Les funérailles auront lieu samedi à 10 h. a.m. en l'église St-Jean-de-Matha, de Ville Emard.

Il faut voir et être vu . . . les phares borgnes ou éblouissants sont aussi dangereux les uns que les autres. Faites vérifier vos phares, feux arrière et clignotants . . . Votre klaxon doit être un avertissement . . . faites qu'on l'entende clairement.

L'ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

tribunaux de dire quelle peut être la conséquence de cette omission. Ce que je puis dire, à ce moment-ci, c'est que le procureur général a donné instructions de contester la demande d'injonction. Ses représentants feront valoir les arguments à l'encontre de la requête.

Le peuple du Québec a droit de connaître la vérité — toute la vérité. C'est pourquoi nous voulons faire tout ce qui dépend de nous afin que l'enquête se poursuive sans délai. En conséquence, nous avons fait en sorte qu'un document conforme à l'arrêté ministériel soit rédigé immédiatement. Ce document a été signé par le lieutenant gouverneur et le grand sceau de la province y a été apposé. Il sera incessamment transmis à la commission.

C'est notre intention bien ferme que l'enquête se continue dans le respect des lois, des tribunaux et de la commission elle-même.

A ceux qui pourraient s'étonner du fait qu'une commission ait été instituée sur la foi d'un arrêté ministériel sans que cet arrêté soit suivi d'un document sous le grand sceau de la province, je signalerai qu'en examinant les archives du secrétariat de la province l'on a constaté que la même procédure a été suivie en 1951 pour l'enquête instituée par le gouvernement Duplessis sur l'écroulement du pont Duplessis aux Trois-Rivières. J'ajouterai que ce n'est pas le seul précédent."

CITE DE MONTREAL
SERVICE DU PERSONNEL
Occasion d'emploi permanent
ESTIMATEUR EN EXPROPRIATION
($7,696.91 — $8,585.36)
(hommes — bilingues)

TRAITEMENT : Le traitement initial sera le minimum ci-dessus mentionné ; augmentations annuelles jusqu'au maximum, si le travail est jugé satisfaisant. **Avantages :** prime d'ancienneté, vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.
QUALITES REQUISES : Age : avoir au moins 30 ans au 1er novembre 1961. **Instruction et expérience :** posséder un diplôme universitaire en génie ou en architecture et avoir quelque expérience professionnelle dans le domaine de la construction de l'immeuble ou de l'estimation foncière; ou
au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et posséder quelques années d'expérience dans l'estimation d'immeubles ou comme entrepreneur, surintendant ou préposé à la préparation de soumissions dans le domaine de la construction du bâtiment. L'expérience devra avoir été acquise dans la région métropolitaine.
Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.
POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AUX BUREAUX DU SERVICE DU PERSONNEL, CHAMBRE No 1, HOTEL DE VILLE.

TAILLEFER & FILS INC.
• VOTRE BOUDIN
• VOS CRETONS
HYGIENIQUES TAILLEFER
vous reviendront d'ici quelques jours
malgré l'incendie de jeudi dernier.
VOYEZ VOTRE BOUCHER
TAILLEFER & FILS INC.

Cité de Montréal
service du personnel
Occasion d'emploi permanent
Policier $4000-$5000
(hommes - bilingues)

TRAITEMENT : Le traitement initial sera le minimum ci-dessus mentionné ; augmentations jusqu'au maximum, selon bonne conduite et compétence. **Avantages :** prime d'ancienneté, vacances, congés de maladie, assurance-maladie assurance-vie et fonds de pension.
QUALITES REQUISES : Age et citoyenneté : être citoyen canadien et avoir au moins 19 ans à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. **Instruction :** au moins l'équivalent d'une 10e année d'études et produire un certificat à cet effet. **Divers :** taille minimum 5'9", pieds nus ; poids minimum 140 livres, sans vêtement. Qualités personnelles appropriées.
Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.
POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AUX BUREAUX DU SERVICE DU PERSONNEL, CHAMBRE No 1, A L'HOTEL DE VILLE.

UN GARAGE SUNNIBILT POUR NOEL
Erigez-le immédiatement . . .
NE PAYEZ PAS AVANT MAI
Drôle d'idée ? Pas du tout !
Qu'y a-t-il de plus utile qu'un garage en hiver pour ceux qui possèdent une automobile.
Durant la vente de garage Sunnibilt d'avant-hiver, non seulement les prix sont bas mais vous n'êtes pas obligé de payer un sou avant mai 1962.
Venez voir les modèles grandeur nature en exposition chez Sunnibilt.
Téléphonez ou écrivez pour la liste des prix de cette vente spéciale de garages.

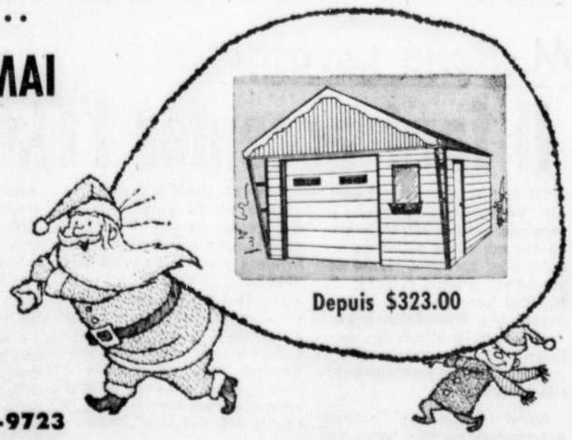

RA. 1-9723
Sunnibilt PREFAB PRODUCTS LTD.
4041 EST, JEAN-TALON (près Pie-IX)
Fin de semaine : de 9.30 a.m. à 8.30 p.m.
Samedi de : 9.30 a.m. à 3.30 p.m.
CADEAU DE NOEL INCLUS : En plus des prix de vente spéciaux actuellement offerts, Sunnibilt fournira, sans frais additionnels, les planches à déclin, de 6", de marque "CLEAR CALIFORNIA REDWOOD" et le revêtement à l'épreuve du feu ½", pour tout garage commandé dès maintenant.
Le plus grand manufacturier du Canada de GARAGES — MAISONS — CHALETS PREFABRIQUES

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI, 10 NOVEMBRE 1961 — 78e ANNEE — No 23

Quatre personnes du Québec ont un billet sur un cheval inscrit

Quatre personnes de la province de Québec et quatre autres de l'Ontario détiennent chacune un billet sur un cheval inscrit dans la course qui doit avoir lieu samedi en Angleterre.

Cette nouvelle a été annoncée, hier soir, par M. C. A. Young, président de l'unité 33 de l'"Army and Navy and Airforce Veterans", au Canada.

Le premier prix de cette 97e classique a été fixé à $19,500 ; le deuxième à $12,000 ; le troisième à $8,000 et $12,000 seront distribués en prix de consolation.

Les noms des détenteurs de ces quatre billets chanceux seront connus samedi matin, quelques minutes avant le départ de la course.

A Montréal-Nord

Travaux de construction de plus de $3 millions

par Jean LA BOISSIERE

Plus de $3 millions de travaux de construction sont en bonne voie de réalisation à Montréal-Nord. C'est ce qu'a déclaré, hier soir, le maire de cette municipalité, Me Roland Filion, à l'issue de l'assemblée du conseil de ville.

En effet, la Commission des Ecoles Protestantes du Grand Montréal a acheté récemment une partie de terrain d'une superficie de 600,000 pieds carrés, dans la section est de Montréal-Nord.

Les autorités scolaires se proposent de construire une école élémentaire, une école secondaire de type "parc-école", et un aréna. Le projet caressé par la Commission des Ecoles Protestantes est de l'ordre de $2 millions.

Le conseil de ville a également autorisé la compagnie H. Brummer Construction à construire quatre maisons d'appartements de 18 logements chacune et huit habitations de style "duplex".

Ce projet domiciliaire, qui prendra bientôt forme à l'angle du boulevard Henri-Bourassa et de la rue Fredmir, soit au coeur de Montréal-Nord, est évalué à plus de $750,000.

Le maire Filion a également annoncé que la construction d'une école primaire catholique de $792,000 était déjà commencée. Cette école de 16 classes sera située rue Salk, entre les rues Amos et Charleroi.

Enfin, les autorités fédérales ont acheté de la municipalité quelque 40,000 pieds carrés de terrain dans le but de construire un bureau de poste au coût de $45,200.

L'édifice gouvernemental, qui desservira les citoyens de Montréal-Nord, Saint-Michel, St-Vincent-de-Paul, Rivière-des-Prairies et Duvernay, sera construit au cours de l'hiver, à l'angle de la rue Champoux et du boulevard Pie IX.

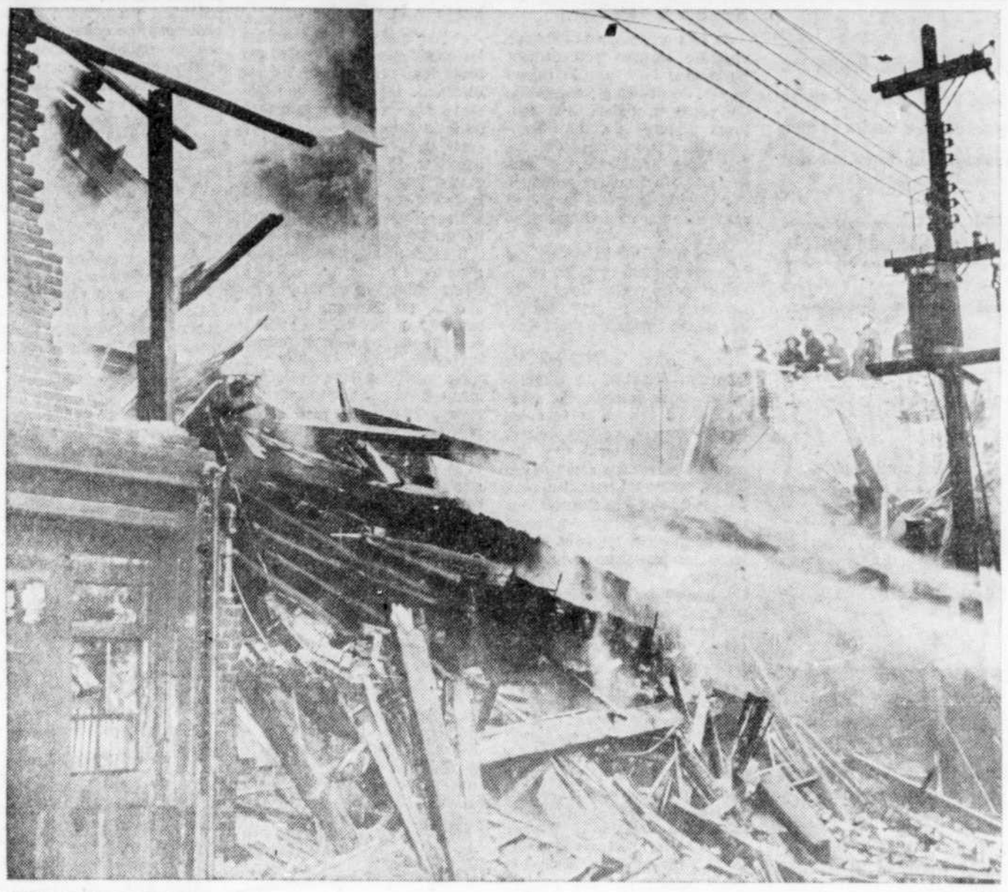

TOUT S'EFFONDRA — De l'immeuble voisin, les pompiers arrosent les ruines encore fumantes de l'édifice occupé par la Cie B & S Paper, 2161 rue Montcalm. La façade et le toit de l'immeuble ont cédé pour s'effondrer dans la rue.

Pertes de $200,000

Un incendie détruit un immeuble de trois étages

par Martin PRONOVOST

Le feu a ravagé un immeuble de trois étages rue Montcalm, hier après-midi, causant près de $200,000 de dommages.

Devant l'ampleur de l'élément destructeur, une deuxième alerte fut sonnée à peine 10 minutes après le début de l'incendie qui a consumé l'immeuble de la B. & S Paper Products, au 2161 de la rue Montcalm.

Cent cinquante sapeurs, sous la direction du directeur Armand Durette, ont utilisé 22 jets d'eau pour réussir à circonscrire les flammes qui dégageaient une fumée très dense rendant le travail des pompiers très difficile.

Heureusement, on n'a pas eu à déplorer de blessé, même lorsque le toit et la façade se sont écroulés en partie dans la rue.

Les travaux d'installation d'un nouveau monte-charge semblent être la cause de cet incendie.

Le propriétaire de la B. & S Paper Products, M. Stanley Goodman, estime les pertes de la marchandise entreposée et de l'immeuble à $200,000 approximativement.

L'immeuble détruit était l'ancien édifice Deschaux & Frères qui a connu au moins quatre incendies, selon certains pompiers.

Une quinzaine de policiers, sous la direction du capitaine Marcel Duranleau, du poste no 4, ont dirigé la circulation vers les rues avoisinantes.

Des "autorités municipales" auraient tenté d'influencer la cour

Greco condamné à huit jours; plaintes de parjure refusées

Une sentence de huit jours de prison, et une amende de $500 imposées au "restaurateur" Louis Greco, hier après-midi, par le juge en chef Roland Paquette, de la Cour municipale, aurait des rebondissements sensationnels, d'ici quelques heures.

Avant qu'elle ait été prononcée, d'ailleurs, cette sentence... à rendre avait été "attaquée", si l'on peut dire, devant deux juges différents de la Correctionnelle.

Au début de l'après-midi, et soit donc fort peu de temps avant que le juge Paquette rende sa décision finale dans cette cause apparemment fort controversée, Me Raymond Daoust, C.R., le procureur de Greco, s'était tout d'abord présenté devant le juge Guy Guilbault pour réclamer un double mandat pour parjure contre les deux officiers de l'escouade de la moralité de la police municipale qui avaient effectué l'arrestation de Greco et de 46 autres personnes dans une maison de jeu (toujours la même) de la rue Metcalfe.

A ce moment-là, la police municipale était représentée, devant la cour par le conseiller juridique personnel du chef intérimaire J.-A. Robert, Me André Tessier C.R., et par l'inspecteur-détective William Fitzpatrick. Et la Couronne, avertie, y était elle aussi représentée par son procureur-chef adjoint, Me Claude Wagner.

Voir GRECO en page 8

Radio-Canada

Montréal s'adresse au fédéral

Le gouvernement de la province a autorisé hier la ville de Montréal à entreprendre des pourparlers avec les autorités fédérales concernant la réalisation du projet de déménagement de la Société Radio-Canada dans l'est de la ville.

L'administration Drapeau-Saulnier est immédiatement entrée en communications avec M. David Walker, ministre des Travaux publics, afin d'obtenir la contribution de 50% que le gouvernement fédéral accorde aux projets de rénovation urbaine ou de démolition de taudis.

Montréal espère pouvoir commencer le plus rapidement pos-

Voir RADIO-CANADA en page 8

Le gouvernement l'ordonne

Il y aura enquête sur l'hôpital St-Michel

(De notre édition finale d'hier)

QUEBEC. (J. M.) — Le gouvernement provincial a décidé de faire faire une enquête sur l'administration, au point de vue financier, de l'hôpital Saint-Michel de Montréal, de la même façon qu'il y a eu des investigations dans le cas des hôpitaux Fleury et Jean-Talon.

C'est au juge Jean Tellier que le cabinet a confié le soin de diriger la nouvelle enquête ; M. Tellier avait présidé à celle de l'hôpital Fleury.

Il s'occupera uniquement de questions financières et aucunement de problèmes relevant du bureau médical de l'institution.

La décision des autorités du Québec, annoncée par M. Jean Lesage lors d'une conférence de presse, fait suite à un rapport que le vérificateur-en-chef de la province, M. A. Vézina, a adressé au premier ministre.

Mémoire de la FTQ et de la CSN sur les accidents du travail

La Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux annoncent qu'elles présenteront un important mémoire sur les accidents du travail, mardi prochain, au ministre provincial du Travail, M. René Hamel.

C'est la première fois dans son histoire que le mouvement syndical du Québec soumet ainsi aux autorités compétentes une thèse sur la prévention et l'indemnisation des accidents du travail. Les membres de la Commission des accidents du travail seront également présents pour recevoir ce document de plusieurs pages.

La délégation syndicale, dirigée par les présidents Roger Provost, de la FTQ, et Jean Marchand, de la CSN, sera accompagnée d'experts et munie d'une abondante documentation qui lui permettra d'étayer ses revendications.

En outre, les centrales syndicales annoncent que le mémoire comportera des analyses de tragédies du travail qui démontreront l'urgence de réformes dans le domaine de la prévention.

La présentation de ce mémoire commun aura lieu en la salle des bills privés, aux édifices du Parlement provincial, à Québec, à quatre heures de l'après-midi.

La mort de Lola Castellarin

La PP reprend une enquête suspendue depuis avril

Maintenant que 12 hommes ont été ajoutés à ses effectifs, l'escouade des homicides de la PP reprend l'une après l'autre ses vieilles enquêtes de meurtre qu'elle avait dû suspendre faute de personnel.

Ainsi, hier matin, les limiers se sont attelés à la continuation de l'enquête sur la mort d'une jeune fille de 21 ans, Lola Castellarin, 10,215, avenue Papineau, trouvée morte dans une valise le matin du 17 avril dernier. La valise avec son macabre contenu avait été jetée dans la petite Rivière Sainte-Marie, à Sainte-Anne des Plaines.

Elle fut trouvée par un cultivateur du nom de Bernard Charbonneau, 42 ans, du rang du bas de Mascouche, et dont la petite Rivière Sainte-Marie traverse l'extrémité de la ferme.

Après autopsie, on a appris que la victime était morte en conséquence d'une tentative d'avortement, et après l'interrogatoire de plusieurs témoins, l'enquête en était restée là.

Ce matin le sergent Paul Gagnon, de la PP annonce que les recherches sont reprises pour découvrir le propriétaire de la valise dans laquelle avait été enfermée Lola Castellarin.

Le limier croit que la malle a été volée soit dans un hangar, soit dans un camp d'été.

La valise possède plusieurs particularités.

Au début blanche et portant les initiales J & M, elle a par la suite été complètement peinturée en noir.

Elle est de dimensions moyennes, soit environ 2 par 3 par 4 pieds, avec les coins garnis de protecteurs en cuivre. Elle est supportée par quatre billes à roulement.

Toute personne qui saurait quelque chose sur cette malle, est priée de communiquer immédiatement avec le sergent Gagnon, à la PP.

M. Gaubiac ne reviendra pas à Montréal

C'est maintenant certain.

M. André Gaubiac, ce spécialiste français qui a collaboré à la réorganisation de la police de Montréal, ne reviendra pas au Canada.

M. Gaubiac a fait parvenir hier une lettre au maire Drapeau l'informant que l'état de santé de son épouse et le deuil qui a assombri sa famille dernièrement, l'obligeaient à demeurer parmi les siens.

M. Gaubiac devait demeurer au service de la ville de Montréal jusqu'au 31 mars.

Son fils, on le sait, a été tué dans un accident d'automobile, il y a quelques semaines, ce qui avait obligé M. Gaubiac à retourner prestement dans son pays.

M. Andrew Way, de Scotland Yard, reviendra, lui, à Montréal, probablement au cours de la semaine prochaine, au terme de vacances qu'il a passées aussi dans sa famille.

Faits divers

Une jeune fille se tue au volant de son auto

Une jeune fille de 20 ans a perdu la vie et ses deux compagnes ont été transportées à l'hôpital St-Eusèbe, de Joliette vers 5 h. 45 hier soir.

Selon le sergent F. Landry, de la police provinciale, la victime, Mlle Huguette Armstrong, de Berthierville, a perdu la maitrise de son auto qui a capoté plusieurs fois pour finalement s'arrêter dans un fossé à Notre-Dame-de-Lourdes, sur la route no 48, à 9 milles de Joliette.

Les blessés sont Mlle Hélène Latour, âgée de 18 ans, et Mme Georges Mayer, âgée de 23 ans, toutes deux de Berthierville.

Vol de $15,000 à Sherbrooke

La Sûreté municipale de Sherbrooke détient présentement trois jeunes gens en marge d'un vol à main armée de $15,000 commis hier soir à la Caisse populaire Notre-Dame-du-Rosaire, située sur l'avenue Galt, à Sherbrooke.

Vers 6 h. 30, deux individus armés ont fait irruption dans l'établissement et ont ordonné à trois clients et à un employé de se coucher sur le plancher. Selon le sergent F. Landry, de la Police provinciale, l'un des individus était armé d'un fusil de calibre 303, dont le canon avait été coupé, et l'autre d'un revolver.

Ils ont ensuite pris la fuite dans une auto volée dans laquelle les attendait un complice.

Les voleurs ont été arrêtés quelques instants plus tard. La police a déclaré que les dété-

Voir FAITS DIVERS en page 8

Les élections à St-Michel

M. Charles Viger demande un recomptage judiciaire

Une requête demandant un recomptage judiciaire doit être présentée, ce matin, par Me François Payette, au nom de M. Charles Viger, candidat à la mairie de St-Michel, aux élections municipales du 6 novembre dernier.

M. Viger a été défait à la mairie par M. Maurice Bergeron, ancien échevin de cette municipalité. M. Bergeron a obtenu 87 voix de majorité. Le candidat défait prétend que 523 bulletins de vote en sa faveur ont été rejetés.

Voici le nombre de votes, par quartier, enregistrés en faveur du candidat Viger mais rejetés: quartier no 1: 66; quartier no 2 : 82; quartier no 3 : 93; quartier no 4 : 132; quartier no 5 : 72; et quartier no 6 : 78 votes.

M. Viger et l'un de ses procureurs, Me Rosaire Beaulé, se sont plaints de certaines irrégularités dont ils ont tous deux été témoins, le jour de la votation. Le population de St-Michel devait se rendre aux polls entre 9 h. du matin et 7 h. du soir.

Les griefs que présentera M. Charles Viger sont les suivants:

1—Le retard apporté dans la livraison des boites de scrutin;

2—Ouverture des polls entre 9 h. 40 et 10 h. 15 du matin au lieu de 9 h.;

3—Nombre impressionnant de procurations portant la signature du président de l'élection, vers 3 h. 30 de l'après-midi;

4—Fermeture de certains

Voir M. VIGER en page 8

EVADE. — L'individu dont nous reproduisons la photo ci-haut s'est évadé de la prison de Mont-Laurier, au cours de la soirée de mercredi. Il s'agit de Réal Forget, âgé de 26 ans, qui a pris le large en compagnie de Jacques Gaudreault (La photo de ce dernier a été publiée dans nos éditions d'hier). Les deux prisonniers ont assommé leur geôlier pour s'enfuir. Forget devait purger une peine de trois ans. Toute personne au courant des allées et venues de ces fuyards est priée de communiquer avec la Sûreté provinciale.

A QUI APPARTIENT LA MALLE ? — C'est au pied de ce ponceau qu'a été trouvée, le lundi 13 avril dernier, une malle dans laquelle se trouvait le corps de Lola Castellarin. Contenant et contenu avaient été jetés dans la petite rivière Sainte-Marie qui traverse l'arrière de la ferme de M. B. Charbonneau, à Sainte-Anne-des-Plaines. Le sergent Paul Gagnon, de l'escouade des homicides de la PP, tente de savoir à qui appartient cette malle pour continuer l'enquête sur la mort par avortement de la jeune fille de 21 ans. La malle, jadis blanche et portant les initiales J & M, avait par la suite été peinturée en noir. Selon la police, la valise aurait été volée dans un hangar ou un camp d'été.

SAVOUREUSES et APPÉTISSANTES
Patisseries Françaises
Richstone RBI BAKERIES, Inc.
• CHOUX A LA CREME • ECLAIRS
• MILLE-FEUILLES • CARRES AU MOKA
...et plusieurs autres variétés délicieuses
En vente à la PATISSERIE RBI RICHSTONE de votre voisinage

LES PIANOS LANGELIER

sont dans les meilleurs foyers
En plus d'une merveilleuse tonalité, ils sont d'une beauté incomparable.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
TERMES TRES FACILES DE PAIEMENT
J. Donat Langelier CIE. INC.
Directement de notre fabrique à l'acheteur. Aucun intermédiaire. 12 modèles au choix au prix de la manufacture.
506 est, rue Ste-Catherine MONTREAL
Au 2e étage — Prenez l'ascenseur
entre St-Denis et St-Hubert — Tél. : VI. 5-8111
Quatre générations de fabricants de pianos artistiques

A l'occasion du TIRAGE de la DEUXIEME AUTO au "Quartier Français"
aujourd'hui 10 novembre nous vous offrons en GRAND SPECIAL les CIGARETTES au prix de $3.39 le carton
Cette offre n'est valable qu'aujourd'hui jusqu'à minuit (au comptoir seulement)
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

A NOS 4 MAGASINS

Ensemble Craft-Master
Cet ensemble contient 2 canevas préparés 16" x 20", montés sur carton fort, 32 pots de peinture à l'huile, numérotés, 3 pinceaux, 1 nettoyeur à pinceau, 1 feuille d'instructions.
$5.95
AUTRES ENSEMBLES A $1.50 PRIX AUSSI BAS QUE
aux 4 LIBRAIRIES Pilon INC. STATIONERS INC.
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

Du Nouveau...chez
Jarry Automobile Incorporé
De retour à... la
CHEVROLET
CHEVY II
CORVAIR
venez les voir... en faire l'échange chez
Jarry Automobile Incorporé
Votre dépositaire : Chevrolet, Corvair, Oldsmobile, Envoy
4384, ST-DENIS — VI. 2-8221

BOEUF D'EXPOSITION
MAINTENANT MURI A POINT ET EN VENTE

CHAPONS FRAIS, FAISANS FRAIS, PINTARDES, CANARDS
POUR L'HEURE DU COQUETEL
CREVETTES POUR COQUETEL — SAUCISSES COQUETEL CHIPOLATAS — BOULETTES DE VIANDE COQUETEL — CHAMPIGNONS COQUETEL — PATE DE FOIE — ESCARGOTS DE BOURGOGNE — FILETS D'ANCHOIS — ARTICHAUTS EXTRA FINS — ANTIPASTO — ANCHOIS ROULES — OLIVES COLOSSALES — ETC.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, STE-CATHERINE — Tél. : VI. 9-2341

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ AU 7 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITÉE

MONTREAL, VENDREDI, 10 NOVEMBRE 1961 — 78e ANNEE — No 23

Les indigents crient au secours!

IL ARRIVE souvent, comme dans la chanson, qu'on vise le noir mais qu'on tue le blanc.

C'est bien ce qui semble s'être produit dans le cas des réformes que le gouvernement Lesage a cru devoir apporter au chapitre de l'assistance sociale. On a voulu punir certains responsables d'erreurs sur le plan local ; en réalité, ce sont les indigents qu'on a atteints.

• • •

Il se commettait des abus en certains endroits au palier de la distribution des fonds destinés aux miséreux. M. Georges Lapalme, l'actuel procureur général de la province, en avait dénoncé un certain nombre durant la campagne électorale provinciale de 1960. Le groupe Lesage, une fois porté au pouvoir, s'est juré de modifier la situation. Il a procédé avec une célérité plus que remarquable. Sans consulter les intéressés, il décidait, du jour au lendemain, d'enlever aux agences et aux services municipaux, pour la prendre à son compte à travers la province, l'administration de toutes les mesures d'assistance.

Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas l'application des lois d'ordre social, comme celles de l'assistance aux mères nécessiteuses, aux invalides ou aux aveugles. Il a toujours fallu comme il faut encore s'adresser à Québec pour bénéficier de ces lois. Ce dont il est question, c'est du supplément d'aide financière dont les personnes bénéficiant de ces lois continuent d'avoir besoin. Ces personnes jusqu'ici s'adressaient aux agences locales qui faisaient enquête et décidaient du montant additionnel auquel elles avaient droit. Les agences leur versaient ce supplément pour lequel elles étaient remboursées par Québec.

Dans la pratique, c'était donc Québec, même s'il n'en avait pas toujours le crédit, qui payait tout. Il était simplement normal que, faisant les frais de la dépense entière, il voulut également en avoir le contrôle. Le contribuable qui, en dernière analyse, solde la note à même ses impôts, ne pouvait que donner son approbation.

• • •

Mais, pour une fois, le gouvernement a fait preuve véritablement de trop d'empressement. Il a voulu prendre en main une tâche pour laquelle il n'avait pas le personnel suffisant. Résultat ? tout est paralysé, rien ne marche plus. Les indigents attendent avec une impatience de jour en jour plus indignée. Notre consoeur Claire Dutrisac, dans une série d'articles dont le dernier a paru hier, a cité plusieurs cas nettement lamentables.

M. Lesage dit : "Ne vous énervez pas, si ça prend tellement de temps, c'est que, à Québec, nous sommes débordés."

Ce que le premier ministre oublie c'est que les agences locales étaient prêtes à continuer leur travail jusqu'à ce que le gouvernement ait pu s'organiser pour le faire. Pourquoi s'est-on entêté à Québec à fixer le début de septembre comme date de la transformation du système, alors qu'on aurait dû savoir que la chose était impossible.

• • •

D'autre part, il semble que le système imaginé par M. Lesage ne pêchera pas par excès de souplesse. Les bureaux du gouvernement dans les diverses régions ne pourront apparemment rien décider. Tout serait fait de Québec. Les contacts humains disparaîtraient. On conçoit difficilement une charité aussi froide et distante.

Enfin, Québec aurait profité des modifications en question pour réduire les allocations dans plusieurs cas. Question d'économie. Une économie réalisée sur le dos des pauvres n'a jamais été populaire. Le gouvernement Lesage pourrait peut-être y songer davantage.

Vincent PRINCE

TOPOS DU JOUR

Le "Palais" sera-t-il mis au concours?

A en juger par le quadrilatère qu'il occupera, le futur Palais de justice de la métropole canadienne sera monumental. Non seulement la ruelle des Fortifications (une section) disparaîtra, de même en sera-t-il de la rue Saint-Jacques, à la hauteur du boulevard Saint-Laurent et de Saint-Gabriel, entre Craig et Notre-Dame.

L'emplacement est excellent. Est-ce le moins coûteux ? D'aucuns ont pensé que l'occasion serait saisie de faire disparaître un secteur de taudis où le seul immeuble valable (et encore !) est l'Arsenal fédéral. Sans doute, la ville a-t-elle ses propres projets de "réhabilitation" qui deviendront d'autant plus impérieux que la construction du Second Nouveau Palais est en soi une magistrale entreprise de rénovation de la partie est du quartier des affaires. Certes, il eût été moins onéreux d'exproprier deux cents bicoques en bordure de la rue Craig et ce n'est pas sans une certaine tristesse qu'on verra tomber sous le pic du démolisseur, l'immeuble du Crédit-Foncier, l'un des rares du secteur, ayant grande allure architecturale. Mais les jeux sont faits, rien à redire.

Désormais une seule préoccupation demeure: qui dessinera les plans du monumental immeuble ?

Le projet sera-t-il mis au concours comme la chose se pratique à peu près partout ? Le plus récent exemple n'est-il pas le palais municipal de Toronto ?

Ici, le mot palais doit avoir un sens précis. Evidemment, nous ne sommes plus à l'époque du néo-classicisme; sûrement nous aurons un gratte-ciel à la place d'une colonnade mais un étagement de cubes peut aboutir à une gigantesque horreur, ce qu'il convient d'éviter à tout prix.

La solution ? Un concours ouvert aux architectes du Québec. Nous possédons une merveilleuse équipe d'architectes alliant goût, science et imagination. Ils ont été formés par des maîtres compétents et en des écoles de qualité.

Faire appel à leur talent par voie d'un concours — un jury rigoureusement impartial décidant du choix final — devrait nous valoir un "palais" qui ne sera pas un banal gratte-ciel mais une noble et puissante illustration de l'architecture contemporaine.

Roger CHAMPOUX

C'est déjà une amélioration

APRES des semaines, même des mois d'essais, les autorités municipales viennent d'établir que le ramassage des ordures ménagères aura lieu dans la plus grande partie de la ville entre 9 heures du soir et 1 heure du matin. Elles croient que, de cette façon, les gens ne seront pas incommodés par le bruit des poubelles et par le ronronnement des incinérateurs roulants.

Certes, les couche-tard ne s'en plaindront pas, mais il y a tout de même bon nombre de Montréalais qui vont au lit dès 11 heures et qui se feront probablement éveiller par les boueurs et leurs voitures. Comme quoi il est difficile de contenter tout le monde.

Depuis le début de l'été il ne se passait pas de jour sans que des lecteurs nous téléphonassent pour nous demander de protester contre le vacarme nocturne causé par le ramassage des déchets. Nous avons à plusieurs reprises publié des articles de protestation. De leur côté, de nombreux contribuables ont communiqué directement avec les services municipaux pour exprimer leur indignation. En effet, il est fort contrariant d'être tiré de son sommeil par un bruit énervant comme celui des incinérateurs ou par le rebondissement des poubelles sur le trottoir.

Les heures fixées par la Ville constituent une amélioration sur le passé. On peut se demander cependant si, pendant l'hiver du moins, alors que l'obscurité vient tôt, le ramassage ne pourrait pas se pratiquer entre 7 heures et 11 heures, de façon à assurer une pleine nuit de sommeil paisible aux Montréalais ?

Alfred AYOTTE

BILLET

M. Johnson et le Purgatoire

Non. Rien ne va plus, en vérité.

Le temps est venu de fouiller notre besace à inquiétudes et d'inventorier tous les soucis qui nous accablent, faute de quoi nous subirons les assauts d'un subconscient ravagé, comme disent les psychologues, ce qui peut nous conduire aux pires maux, depuis les ulcères d'estomac jusqu'au séparatisme.

Examinons donc ce qui nous rend morose.

D'abord, il y a ce billet de Crainquebille, parlant d'un film de Duras et Colpi, que nous avons intitulé : RESNAIS SAUVE ... Pourquoi ? Je vous le demande. Surtout que les noms des auteurs apparaissaient en toutes lettres dans le corps du texte.

Mais vous savez, il y a de quoi être bouleversé, ces jours-ci. Il se passe des choses... capables de faire perdre un peu le nord à n'importe quel citoyen modeste et de bonnes moeurs. Prenez Monsieur Pearson, par exemple Le voilà soudain nationaliste. C'est troublant ! Et quand il "défuntise" les projets fédéraux-provinciaux sous l'oeil approbateur de M. Maurice Lamontagne, qu'il promet un drapeau et un hymne national et des réseaux de télévision-radio longs comme ça..'. Non mais sérieusement ! Je me demande, croyant aux esprits, si ce n'est pas M. Duplessis, en âme du purgatoire autonomiste, qui vient tirer, durant la nuit, les orteils de ces deux-là.

Vous riez ? Vous avez tort. Et je vous donne illico la preuve irréfutable d'une influence surnaturelle. Cette preuve, c'est que M. Johnson défend la liberté de la presse. Vous vous souvenez, quand l'Union nationale était au pouvoir ? Son chef pouvait menacer les journaux de ses foudres, interdire aux reporters qu'il n'aimait pas l'accès des conférences de presse, dire en Chambre tout le mal possible des scribouilleurs et autres "serpents qui lançaient de la boue", s'autoriser à intervenir dans l'allocation du papier à des prix privilégiés... quoi encore ?

Or, jamais M. Johnson ne s'en est inquiété.

Pour qu'il s'en préoccupe maintenant, n'a-t-il pas fallu quelque intervention directe... du Purgatoire, à tout le moins ?

CRAINQUEBILLE

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

L'analogie est frappante

Monsieur le Rédacteur,

Je suis originaire de l'Europe centrale séparée actuellement du monde libre par le rideau de fer. Je suis un lecteur assidu de votre quotidien. J'ai toujours admiré la culture française ainsi que votre langue. En tant que catholique, je suis heureux de pouvoir pratiquer ma religion grâce à la liberté religieuse que l'on trouve dans votre pays.

Mais certaines lettres de vos lecteurs me font mal. En particulier celle parue dans votre quotidien, datée du 13 octobre, et faisant l'éloge de Fidel Castro.

Pour nous, originaires de l'Europe centrale, le communisme nous interdit de construire des églises, il nous les ferme, emprisonne nos prêtres, nos évêques, interdit aux enfants de suivre des cours de religion, refuse du travail à ceux qui pratiquent ouvertement leur religion. Il tire sur les ouvriers qui demandent du pain. Il interne les partisans de la vraie liberté.

L'analogie n'est-elle pas frappante avec Fidel Castro (admiré par certains de vos lecteurs), qui lui aussi fusille des milliers de personnes, emprisonne d'autres milliers sans jugement ? N'emprisonne-t-il pas également les prêtres ? N'expulse-t-il pas des religieuses et des religieux canadiens ? Votre lecteur considère-t-il les religieux canadiens comme des partisans actifs de la contre-révolution cubaine ? D'autre part Castro expulse non seulement des prêtres étrangers mais également ses propres compatriotes. Or ceux-ci n'ont-ils pas le même droit de demeurer à Cuba que Castro lui-même ? Les raisons de la liberté religieuse et du refus du communisme sont-elles suffisantes pour les expulser ?

Je vous prie au nom des millions qui souffrent pour leur foi, qui demandent la liberté religieuse, la liberté de la parole, de nous aider à bannir le colonialisme soviétique de l'Europe centrale. Soyez justes ! Nous aussi nous sommes des êtres humains. Il ne suffit pas de liquider le colonialisme africain; il faut liquider également le colonialisme soviétique de l'Europe centrale. Soyez avec nous, protestez avec nous ! Car parfois les forces nous manquent en face de l'indifférence du bloc occidental à notre égard. Et de deux choses l'une dans cette situation, pour nous: ou continuer à mourir sous le joug communiste ou, devant votre indifférence vis-à-vis des cent millions de malheureux venant de l'autre côté du rideau de fer, nous irons avec les Soviets par le monde. Peut-être qu'alors vous vous rendrez compte de ce que veut dire l'esclavage et la misère du communisme. Du communisme réel et non de celui que vous connaissez par les films, les expositions ou même les ballets.

Un qui sait

Pourquoi craindre ?

Monsieur le Rédacteur,

Pour calmer les craintes toutes communisantes de M. B. Beaulieu, permettez-moi de lui redonner une lueur d'espoir.

Mais non, voyons! "Nos ennemis communistes", nous en prenons bien soin. Imaginez, déjà un pays nouveau se lève à l'horizon du monde libre.

"Maudits Laurentiens," tonnera Khrouchtchev, "j'ai besoin de pédaler : où est mon véto ?"

"Modits Québécouas", grondera Diefenbaker, "c'te fouas icitte, c'était vrai la séparatisûme !"

"Vive la République !", s'exclamera de Gaulle, "sa grandeur me rehaussera !"

Une idée, une doctrine : intellectuels, politiciens, ils comprendront; sacrifices, pour partir, si nécessaires, ils accepteront ; unité, une première fois, une foi première, ils garderont ; fierté, dignité, pour eux, leurs enfants : le bel avenir, ils diront.

Claude Mercier
U. de M.

De bien sombres perspectives

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu quelques articles dans les quotidiens et j'ai vu et entendu les entrevues de TV récemment. On affirme que plusieurs sociétés de la province de Québec forment le projet de créer une république indépendante. Cette intention tracasse et courrouce le grand public de langue anglaise dans les neuf autres provinces, bien qu'il en parle très peu.

Les Canadiens qui parlent anglais n'ont pas la moindre idée de la profondeur ou de l'extension de ce mouvement sécessionniste québecois. Tout effort concret, par les sécessionnistes québecois, pour établir de force une République du Québec sera opposé par une force supérieure, du côté des neuf autres provinces. Si le mouvement gagne du terrain dans le Québec et si les sécessionnistes ont recours à la force brutale, il s'ensuivra une guerre civile canadienne. D'un côté il y aura treize millions de Canadiens qui parlent anglais, et sont principalement protestants, de neuf provinces (ce qui englobe environ un million d'habitants du Québec qui parlent anglais).

De l'autre côté il y aura cinq millions de Canadiens français du Québec, presque tous catholiques romains et peut-être un million de Canadiens français des autres provinces.

Je crois que les neuf provinces sortiraient victorieuses, certainement, de toute guerre civile pareille, et elles retiendraient la province de Québec et les Canadiens français dans la confédération canadienne. Il est possible que dans une telle guerre les Canadiens français perdent des centaines de milliers de tués et de blessés, et ils verraient probablement détruire un grand nombre de bâtiments. Les Canadiens anglais perdraient peut-être trois hommes tués et blessés contre deux Canadiens français avant que Québec soit conquis, désarmé et occupé.

Si une République de Québec est établie, le Canada (neuf provinces) de langue anglaise sera divisé en deux parts. Les cinq provinces de l'Ouest ne pourraient communiquer avec les quatre provinces de l'est que par le détroit d'Hudson, par le canal de Panama ou par les Etats-Unis.

En cas de guerre avec une République de Québec ou avec un ennemi de l'extérieur, les neuf provinces pourraient avoir à souffrir d'attaques par les sous-marins, par les vaisseaux de guerre, par les avions, ou par les bombes atomiques ou à l'hydrogène lancées de bases québecoises.

J'espère que tous les Canadiens français sérieux, réfléchis, conservateurs, pacifiques mettront à la raison ces sécessionnistes fauteurs de troubles avant qu'ils plongent Québec en rébellion et le Canada dans une guerre civile.

Joseph Dean Irwin
Blackwater
Ontario

— C'est bien beau d'avoir un abri, mais comme nous sommes les seuls dans le voisinage à en posséder un, tu n'as pas peur qu'il soit pris d'assaut et que ce soit nous qui restions en dehors ?

Le coquelicot

Monsieur le Rédacteur,

La campagne annuelle du coquelicot, qui mène au 11 novembre, est outrageante pour la nation canadienne-française.

Plusieurs des nôtres ont combattu pendant les guerres de 14-18 et de 39-45 et, hélas ! plusieurs y sont restés. Ils sont morts pour défendre... les intérêts des commerçants anglo-saxons.

En échange de cela, qu'est-ce que nous avons reçu des Anglo-Saxons ? Rien. Non seulement nous n'avons rien reçu, mais, ils continuent à travailler à nous détruire. De plusieurs façons.

1—En ne respectant pas notre langue. A Montréal (deuxième plus grande ville française du globe), pour avoir un emploi partout, il faut le demander sur une formule en anglais, et uniquement en anglais.

2—En ne respectant pas notre religion. Nos fêtes religieuses ne sont pas chômées partout dans nos industries et dans la plupart des magasins. C'est pour cela que le Cardinal a été obligé de permettre le travail à ces fêtes.

3—En nous présentant leur dernière vacherie : l'immigration massive destinée à noyer les Canadiens français.

Tout de même, qu'on ne nous demande pas de "fêter le coquelicot".

Laissons cela aux employés des Anglo-Saxons. On sait que si, par malheur, l'un d'eux refuse de porter le coquelicot, peu de temps après, on entend parler qu'il a perdu "sa job".

Jean de Guire
Montréal.

Le français tel qu'on l'écrit

Monsieur le Rédacteur,

J'ai reçu de Toronto une circulaire publicitaire recelant les merveilles suivantes:

"La Jolly Jumper, **Balancette SCIENTIFIQUE"** pour bébé de trois mois jusqu'à l'âge des premiers pas "Cett" balancette n'est pas une vulgaire balançoire, mais un **exerciseur SCIENTIFIQUE** qui a eu un grand "succés dans la chambre dé bébé" à la maison blanche. "Ils sautent de joie en rebondissant" Ils n'aiment pas COMME VOUS, "à être tenus captifs dans un lit ou un parc, n'ayant rien à faire excepté pleurer et lancer leurs jouets par terre" Dans sa **Balancette,** bébé peut affirmer sa "propre personnalité" et sauter à sa guise de vingt minutes à une heure chaque fois.

"Un resort élastique le fait rebondir "agilement" chaque fois que son pied ou son **orteille** "presse" le plancher. Cet exercice et le plaisir **qu'il** en dérive lui aide à se développer. Encore plus **important** est la confiance que l'enfant acquiert en "essayant ses ailes". Cela lui aide à devenir une "personne définie". **Et son appétit,** "il faut le voir pour le croire". **Et** pour **la maman,** "celles qui l'emploient soutiennent qu'il leur donne mille heures de plus pour se reposer.

Mallez ce coupon aujourd'hui.

Votre, "pour des bébés plus sains et des mamans plus libres.

Sincèrement

Pat Ryan
Président : Jolly Jumber Ltd.

Quel charabias !

G. Contant

Pluralisme

Monsieur le Rédacteur,

Le chancelier de l'Université de Montréal, le cardinal Léger, a prononcé un éloge admirable du **"dialogue"** dans la civilisation occidentale. Et le recteur, Mgr Lussier, a invité un auditoire d'élite à pratiquer la **"discussion"**. Le **"pluralisme"** est à l'honneur. Mais Maritain a déjà signalé que l'emploi répété d'**un mot** montre souvent que **la chose signifiée** est absente des lieux où on en parle . . .

Commençons par les messieurs du Mouvement Laïque ! Ils se proclament d'**ardents pluralistes.** Mais dès le premier texte de leur constitution, ils ont passé sous silence **la qualité, l'idée même et les perspectives chrétiennes.** Je comprenais le **pluralisme** comme un procédé **additif**; mais voilà une addition singulièrement soustrayante ! (Remarquons que ces messieurs ont daigné nommer Aristote . . .)

Passons aux dominicains!— L'élégance de leur **pluralisme** est indiscutable. Thomas d'Aquin, en leur nom à tous, n'a-t-il pas **ajouté** Aristote à la liste des Peres de l'Eglise ? Mais ces religieux ont développé un attachement quasi familial à l'égard de **leur** docteur commun. Et la tradition thomiste **supprime** à peu près, à leurs yeux, celle de Duns Scot.

Par exemple, la notion centrale, d'importance extraordinaire, **de la distinction formelle a parte rei,** notion élaborée par Scot, est ignorée avec assurance. On imite **Jolivet,** auteur d'un **Vocabulaire de la Philosophie,** qui définit toutes les formules philosophiques possibles (et quelques autres), sans même mentionner **la distinction formelle** des scotistes. Selon nos doyens, cette conception a peut-être une valeur historique, mais n'a aucune importance pour la pensée actuelle. **Au nom du pluralisme, supprimons-la donc !**

Arrivons aux Frères Mineurs! — Fils du séraphique François, ils ouvrent les bras à tous les hommes. Et sous leur signature, des textes oecuméniques, vraiment **pluralistes,** ont paru, manifestant **le respect des autres,** croyants et incroyants. Mais ces religieux, **de velléité scotiste** (j'en connais), ne pourraient-ils avoir une volonté plus consistante ? Et respecter d'abord **plus visiblement** la tradition de leur Ordre ?

Enfin, nous voici aux Jésuites ! — Pour être plus **pluralistes,** ils offrent **des** universités, afin de **multiplier** les **"Ecoles de pensée"** ! A la bonne heure ! — Mais, aux Cours du Gésu, le milieu **(m'a-t-on dit)** n'accepterait pas aisément des cours orientés par la tradition d'Augustin, de Bonaventure et de Scot . . .

Et voilà pourquoi, chers lecteurs naturellement **pluralistes,** votre fille est muette . . . Dialoguez, discutez, **suivez en théorie la mode pluraliste !** Mais jurez surtout, — acceptez ce conseil pratique, — jurez toujours par Aristote et saint Thomas !

André Dagenais

Pas de suicide collectif

Monsieur le Rédacteur,

Je tiens à venir apporter mon entière approbation à la lettre de M. André Joyal parue dans cette rubrique, dans La Presse du 1er novembre. J'ai, moi aussi, l'impression que depuis longtemps déjà on prend les gens pour des "poires", avec des ennemis interchangeables, selon les besoins et les intérêts de quelques-uns. Il faut se sentir bien malade pour choisir un suicide collectif; en fait ce sont les faibles qui choisissent le suicide.

Il faut avoir perdu tout bon sens pour croire que des millions d'êtres humains doivent mourir pour une ridicule histoire de contrôle de papiers à Berlin.

Y. Fritz
Montréal

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

M. Senghor aux Etats-Unis

NEW YORK — A l'occasion de la visite aux Etats-Unis du président Senghor du Sénégal, le **NEW YORK TIMES** publie jeudi matin l'éditorial suivant :

"Le président Léopold-S. Senghor du Sénégal est un des visiteurs les plus séduisants

que les Etats-Unis aient eus depuis longtemps. Sa grâce de poète et de philosophe ont charmé les auditoires académiques de Harvard et de Fordham; la décision avec laquelle il a rappelé aux autres hommes politiques qui dirigent des pays non-engagés les obligations d'une réelle neutralité ont suscité l'admiration aux Etats-Unis.

"M. Senghor représente un des pays les plus évolués parmi les nouvelles nations indépendantes d'Afrique. Colonie française pendant près de trois siècles, le Sénégal a commencé à organiser son gouvernement représentatif il y a plusieurs décades. Beaucoup d'Américains qui par ailleurs ignorent tout de l'Afrique occidentale connaissent l'existence de Dakar, sa capitale et un excellent port.

"M. Senghor a joué un rôle de première importance dans l'accession de son pays à l'indépendance et le dirige aujourd'hui, dans l'ordre et le progrès, en relation amicale avec l'Occident. Les Américains se souviendront de sa visite comme ayant fourni l'occasion à leur pays de faire la connaissance et d'accueillir un des principaux dirigeants de l'Afrique."

Le problème des garanties

PARIS — **L'AURORE** (droite radicale) : Sur Berlin on n'attendra pas de déclarations bien neuves, de Gaulle s'étant toujours à cet égard montré d'une fermeté sans équivoque — et l'évolution du conflit ne pouvant d'ailleurs dépendre de la France. On guettera par contre sur l'Algérie la phrase, l'image ou simplement l'adjectif qui, de temps à autre, expriment ou paraissent exprimer la toute dernière nuance de la pensée présidentielle. Ce sont là aussi des propos d'une fermeté sans équivoque que l'on souhaite d'entendre,quant aux droits des Français d'Algérie, et quant aux garanties qui, en tout état de cause, les confirmeront dans ces droits.

COMBAT (indépendant de gauche): La reprise des négociations semble souhaitée par les nationalistes algériens. Ces derniers ont réussi à obtenir, problème des garanties à accorder aux Européens dans une Algérie indépendante. Il est de en principe, la reconnaissance par de Gaulle de tous les droits qu'ils réclamaient: seul demeure véritablement en suspens le bonne politique, de la part du G.P.R.A., de se montrer généreux sur ces points, car c'est du même coup entraîner de Gaulle vers la conclusion d'accords que le chef de l'Etat ne semble pas, en l'état actuel du rapport des forces en présence en Algérie, à même de mener à bien dans leurs applications. Le durcissement de l'armée, la présence de l'O.A.S. excluent certaines initiatives de Paris. De Gaulle est condamné à négocier parce que le F.L.N. lui tend la plume qui écrira l'indépendance de l'Algérie, mais le problème de la négociation est en lui-même dépassé: l'écueil qui attend le résultat de 3 années de concessions est la difficulté, peut-être insurmontable, de trouver la procédure débouchant progressivement sur la complète indépendance sans que la tuerie menaçante n'emporte notre régime.

PARIS-JOUR (gauche modérée) : Les positions du F.L.N. sont très éloignées de celles du général de Gaulle ; Ben Khedda n'accepte l'autodétermination que dans la mesure où elle lui permettrait de faire apparaître le G.P.R.A. comme le seul représentant des populations algériennes: il refuse d'accorder aux Français un statut différent de celui qui sera imposé aux étrangers dans l'Algérie indépendante. Ces divergences ne sont pas les seules : l'avenir du Sahara, le sort des bases militaires, la liberté des communications, sont considérés très différemment à Paris et à Tunis. Dans ces conditions la reprise des pourparlers paraîtrait pour le moment singulièrement compromise s'il n'existait pas, semble-t-il, la volonté de part et d'autre de mettre fin au conflit... En outre, il ne fait plus de doute que la seule politique de rechange à la négociation est le partage de l'Algérie. C'est une solution que le F.L.N. redoute par-dessus tout. Ainsi ne peut-on affirmer que tout accord reste impossible.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Comment Israël voit M. U Thant

TEL-AVIV — Nous n'avons aucune raison, écrit l'**INFORMATION D'ISRAEL,** de ne pas nous déclarer satisfaits de l'élection d'U Thant au poste laissé vacant par feu le secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjold. U Thant a une réputation de diplomate intelligent, à l'expérience déjà longue, malgré son âge relativement jeune, et surtout d'un homme juste qui, dans sa religion, a puisé l'amour et le respect de l'homme, l'attachement à la vérité et l'hostilité à tous les préjugés. Son choix est donc incontestablement l'un des meilleurs que l'on ait pu faire pour un poste qui exige précisément toutes ces qualités. Qu'il connaisse également les problèmes du Moyen-Orient et qu'il ait, dans le passé, eu une attitude de compréhension à notre égard, cela le rend évidemment plus sympathique à nos yeux.

Nous ne croyons pas toutefois qu'il soit nécessaire pour le secrétaire général de l'organisation internationale de faire preuve de sentiments préconçus envers quelque problème que ce soit, y compris envers le conflit qui est entretenu artificiellement par nos voisins autour de nos frontières. Une attitude juste et équitable devrait suffire pour régler tous les problèmes et peut servir pour autant dans ceux du Moyen-Orient.

Devant les deux géants atomiques, dont l'un en tous cas n'en fait qu'à sa tête, le monde reste terrifié. Que pèse encore la conscience des hommes et que valent les votes des nations? Et quel terrible joug va peser sur les frêles épaules du nouveau secrétaire général, dont la charge commence sous de tels auspices ? Tout ce qui nous reste à lui souhaiter — et à nous-mêmes — c'est qu'un appui suffisamment vaste de tout le reste de l'humanité l'aide à remplir au mieux ses fonctions et nous prierons avec lui pour que la raison et le bon sens l'emportent sur la folie de certains hommes.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $18.00 — Etats-Unis : $20.00

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

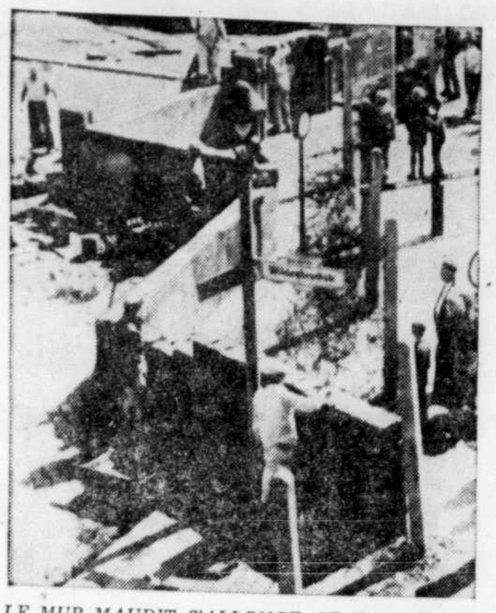

LE MUR MAUDIT S'ALLONGE, SE HAUSSE, SE FAUFILE — Les maçons, à l'heure actuelle, sont les gens les plus occupés à Berlin-Est où il y a encore beaucoup à faire pour faire oublier qu'un morceau d'Occident est trop près.

Mur gros de conséquences

BERLIN. — Dans la Bernauerstrasse, le maçon que surveille le policier est-allemand fortifie le célèbre mur qui divise la ville, bouchant patiemment de briques la fenêtre d'un immeuble qui se dresse du côté est-allemand. Sur la chaussée, sous la fenêtre condamnée, une femme vieille mais vive montre un poing impuissant et lance des malédictions.

Un peu plus loin deux ou trois citoyens fleurissent la croix de bois qui rappelle le souvenir d'un fugitif fusillé par les vopos alors qu'il sautait en pays libre. Au bout, à l'endroit où naguère

ALSOP

une autre rue donnait accès à Berlin-Est, une famille a improvisé un escabeau branlant. Un homme, sa femme et leur fils y montent chacun leur tour pour saluer un parent ou un ami de l'autre côté du mur.

C'est toujours à la Bernauerstrasse que l'on mène les nouveaux arrivés à Berlin, parce que jusqu'au jour où tant de fenêtres furent bouchées, c'était une grande voie d'évasion. Mais de fait le mur de séparation s'allonge sur 156 kilomètres (à peu près 98 milles), comme on peut le constater au poste central de gendarmerie de l'aéroport de Tempelhof, où il y a un plan tenu à jour.

Les hachures du plan indiquent les barbelés, les lignes continues les murs pleins, les traits diagonaux les secteurs dégagés derrière les barbelés. Les symboles en forme de maisons indiquent les tours de guet exactement pareilles à celles d'un pénitencier que le gouvernement est-allemand a édifiées à intervalles le long du mur.

Il faut en effet savoir que le mur ne fait pas que séparer l'est de l'ouest de Berlin, comme on se l'imagine aux Etats-Unis. Il encercle la ville libre. Bref, la liberté est restreinte à un camp de concentration nouveau genre, de crainte que le microbe de la liberté ne contamine sérieusement le camp de concentration beaucoup plus vaste et plus pénible que constitue aujourd'hui l'Allemagne communiste de l'Est.

Même ainsi, le mur n'atteint pas entièrement son but. Il est triste aujourd'hui de retourner voir le camp de réfugiés de Marienfelde. Cette porte de la liberté, naguère si encombrée, paraît aujourd'hui sombre et désertée. Pourtant chaque jour vingt à cinquante réfugiés se glissent à travers les milliers de sentinelles de la prison est-allemande, sautent le mur ou se faufilent à travers les barbelés pour arriver à Marienfelde. Lorsque j'y suis passé, le camp en avait accueilli 34 la nuit précédente.

Voilà les faits. Vous pouvez supposer qu'ils ne vous surprendront pas. Mais quand vous voyez le mur, cette vision vous impressionne comme un coup inattendu. Ce qui est encore moins prévu, c'est la découverte de la portée véritable de ce mur.

Le mur ne signifie certainement pas, comme certains l'ont prétendu, que Berlin-Ouest doit dépérir. Interrogé à ce sujet, le courageux bourgmestre Willy Brandt répond avec un sourire résolu: "La ville est capable de vivre, elle vivra."

Et le bourgmestre appuie son avancé sur des chiffres. Depuis le partage forcé de la ville, le 13 août, à peu près 29,000 personnes, dont de nombreux réfugiés survenus auparavant, ont quitté Berlin, mais 31,000, y compris une beaucoup plus faible proportion de réfugiés récents, y sont arrivées. En vérité, la population de Berlin a augmenté depuis le sombre jour que tous les Berlinois se rappellent encore avec tant d'amertume.

La population de Berlin dépasse celle de chacun des Etats qui constituent le quart presque de l'ONU. Sa production industrielle est la première d'Allemagne. Comme le répète le bourgmestre, "le mur n'entraîne pas la fin de Berlin libre."

Mais il aggrave certainement d'une manière effrayante la difficulté de négocier un règlement pacifique de la crise de Berlin. Pour nombre d'observateurs de Washington et de Berlin, parmi lesquels l'auteur du présent article, le mur signifiait d'abord le contraire. En le construisant, les gouvernements soviétique et est-allemand acceptaient l'odieux de faire une prison du territoire de Berlin-Est. Ainsi l'article le plus pénible semblait disparu de l'ordre du jour berlinois. Cette apparence était trompeuse.

Le problème des réfugiés était certainement le plus difficile de l'ordre du jour, et il en est bien disparu. Mais la difficulté de négocier le sort de Berlin ne s'en est pas moins effroyablement aggravée, pour une raison simple mais terrible. Le mur ne laisse à peu près rien à négocier. Il nécessite donc que les négociateurs occidentaux, s'il y a encore des entretiens sur Berlin, se cramponnent à l'état de choses actuel.

Cela n'exclut pas absolument toute démarche pour sauver la face de M. Khrouchtchev. Peut-être l'ouest peut-il s'avancer au sujet de la ligne Oder-Neisse, bien que les Allemands de la République Fédérale y répugnent. Il peut tolérer le "traité de paix" qu'annonce M. Khrouchtchev avec la République Démocratique Allemande, à condition bien entendu que ce traité ne soit suivi d'aucune ingérence dans la liberté de Berlin, d'aucune atteinte au libre accès de Berlin.

Mais il reste que le mur, fait accompli, fait brutal, exclut absolument tous les autres compromis que l'on pouvait envisager auparavant, par exemple le changement de nom qui aurait pu transformer Berlin officiellement en "ville ouverte". L'URSS et la République Démocratique ont pris leur aune, et si l'ouest cède encore un pouce, il aboutira à la catastrophe ici même, à Berlin.

(Tous droits réservés 1961, New York Herald-Tribune Inc.)

DEMOCRATIE EN EQUATEUR

Un ministère en uniforme

par **Olivier MARCHAND**

Les événements d'Equateur nous renseignent une fois de plus sur le "fonctionnement" de la démocratie dans bon nombre de pays d'Amérique latine. A peu de choses près, ce fut une répétition de l'imbroglio brésilien d'il y a deux mois. De nouveau, l'armée a eu le rôle ingrat.

En août, à Brasilia, M. Joao Goulart, vice-président, devait, selon la constitution, succéder à M. Janio Quadros, le président démissionnaire. L'armée s'interposa et imposa ses conditions. M. Goulart avait eu la mauvaise idée d'aller en Chine communiste. Cela suffisait pour qu'on le charge d'un bouquet d'intentions inavouables. Après quelques entorses à la Constitution, l'armée se tut et tout rentra dans l'ordre.

Le spectre

En Equateur, ce fut un semblable spectre à la Rumilly qui donna des ennuis à M. Carlos Julio Arosemena qui aurait dû, en tant que vice-président, succéder, sans heurts, à M. José Maria Velasco Ibarra, déposé à la faveur d'un soulèvement populaire causé par ses erreurs économiques.

L'armée crut bon de "nommer" président le juge en chef de la Cour suprême, M. Camilo Gallegos. Par bonheur, M. Arosemena avait de bons amis dans l'aviation. Quelques bombardements lui nettoyèrent la place.

A la racine des déboires de M. Arosemena, il y avait, comme bien l'on pense, un voyage en Union soviétique assaisonné d'une photo fort réussie le montrant en l'excellente compagnie de M. Khrouchtchev. Il y avait, également, ses refus répétés de condamner le régime Castro.

Le véritable problème

Mais le véritable problème n'est pas là et ceux qui désirent la stabilité latino-américaine devraient s'en aviser. Si l'on en juge par la situation au Brésil et en Equateur, il n'y a qu'une vérité dans ces pays: tout ce qui n'est pas l'armée est fragile.

C'est une lapalissade mais elle a le mérite d'être troublante. On peut lire, dans un ouvrage publié l'an dernier, à New-York, sous la signature d'Edwin Lieuwen, ces lignes: "En fait, il y a eu accalmie sur la scène politique en Equateur, après 1945, parce que les forces armées ont cessé de se mêler des problèmes sociaux. Les militaires décidèrent de s'accommoder de la tradition qui veut que les blancs aient la main haute sur la politique et que les grands propriétaires terriens soient les maîtres de l'économie fondée sur l'agriculture. Dans ce système, l'Armée est une institution autonome qui s'adjuge, sans sourciller, 25 pour cent du budget annuel et qui s'administre elle-même".

S'il y a eu transformation sur ce point, il faudrait être sagace pour s'en rendre compte. Et je crains que l'Equateur hésite fort à signer le traité de désarmement général et complet, si jamais l'URSS et les Etats-Unis arrivent à le négocier jusqu'au bout.

Pour la TV canadienne

TORONTO. (PC) — On a annoncé la formation d'une nouvelle compagnie dont l'activité portera sur la création et la présentation de programmes pour la télévision canadienne. M. David Griesdorf a été élu président de cette compagnie qui porte le nom de "Channel Television Productions Limited", et M. Ted Cott est vice-président d'administration.

A la Conférence canadienne sur l'éducation

L'abandon des études dû à quatre causes principales

par **Gaston DUGAS**

Quatre causes principales seraient à la source de l'abandon des études par des dizaines de milliers de jeunes Canadiens, chaque année : un manque d'orientation efficace, un manque de motivation, une absence de variété dans les programmes et un manque de ressources financières.

Cela donne des résultats fort peu encourageants. En effet, des chiffres, fournis par le Comité canadien préposé à la recherche sur l'éducation utilitaire, démontrent que de 50 à 60 p. 100 des adolescents possédant un quotient intellectuel moyen — soit assez pour compléter le cours secondaire — ont quitté l'école sans avoir reçu une instruction suffisante en rapport avec leur potentiel.

Ces renseignements sont donnés dans la troisième brochure publiée par la Conférence canadienne sur l'éducation en vue du congrès national qui aura lieu, en mars prochain, à Montréal. Ce travail, sur "La mise en valeur du potentiel étudiant" a été préparé conjointement par MM. Edward Sheffield et Lewis Beatti, en collaboration avec 20 experts en éducation. Comme les deux brochures qui ont précédé et les six autres qui suivront, ce travail doit servir de base à la discussion, qui sera engagée au congrès de mars.

Les deux auteurs notent que, sans doute, le système scolaire doit être amélioré sous maints aspects, mais que ce n'est pas le seul facteur à envisager pour la mise en valeur du potentiel étudiant.

Le libre arbitre et ses résultats

Dans une telle étude, doit en effet entrer en ligne de compte le libre arbitre et rien ne prouve que des contrôles, établis par une autorité, garantiront que le potentiel des individus sera effectivement amélioré. "Il est évident qu'une société démocratique souffre beaucoup de l'indolence ou de l'incompétence, ou encore de la négligence d'utiliser les avantages de s'instruire qu'elle (la société) offre libéralement".

Pour atteindre les conditions les plus favorables au développement du potentiel étudiant, les auteurs proposent ce qui suit : 1—améliorer les méthodes pour identifier le potentiel étudiant et le diriger dans sa mise en valeur; 2—augmenter la diversité des avantages mis à la portée de tous; 3—accroître les subventions à l'éducation et les bourses aux étudiants; 4—maintenir l'individu dans un processus éducatif approprié à ses besoins spécifiques.

On fait remarquer qu'un facteur qui semble inhérent à l'individu, lorsqu'il atteint l'âge de l'adolescence, est son désir d'indépendance . . . S'il est guidé par une sage orientation vers les buts ultimes, ce désir d'indépendance peut stimuler en lui l'effort indispensable au développement de son potentiel. D'autres facteurs peuvent cependant l'inciter à prendre des décisions prématurées qui retardent son plein épanouissement et diminuent son indépendance future, économique et personnelle. Et ces autres facteurs sont les suivants :

ANALYSE DES QUATRE CAUSES

1 — **Le manque d'orientation efficace :** les parents semblent encore jouer le rôle principal d'orienteurs en aidant les étudiants à choisir un état de vie et en discutant leurs problèmes personnels. La société elle-même est coupable de fausser l'orientation de la jeunesse car la hiérarchie des valeurs n'est pas la même à l'école et dans la société, et les étudiants sont perplexes, se demandant quelles valeurs ils devraient considérer en choisissant une carrière.

2 — **Le manque de motivation :** des choix malheureux sont faits sans réflexion ou sans orientation, ou imposés par les parents ou par une coutume scolaire rigide, aboutissant généralement à un manque d'intérêt qui engendre parfois la frustration, parfois l'indifférence. Il y a les étudiants possédant un potentiel élevé qui trouvent les programmes scolaires peu intéressants. Il y a aussi les paresseux.

3 — **Le manque d'avantages :** le manque d'intérêt ou de motivation dans les écoles secondaires est dû, dans une large mesure, aux avantages limités offerts par le programme scolaire. Nous sommes forcés de conclure, disent les auteurs de la brochure, que la rétention des étudiants dans le domaine de l'éducation sera défavorablement influencée là où le programme scolaire n'est pas diversifié pour satisfaire les différences individuelles et là où les étudiants refusent de choisir les cours adaptés à leurs besoins, quand de tels cours sont accessibles. Il s'ensuit que trop d'étudiants abandonnent les écoles secondaires, inadéquatement préparés au travail parce qu'ils ont échoué dans un cours pour lequel ils n'avaient pas les aptitudes nécessaires, ou pour lequel ils n'avaient aucun intérêt défini.

4 — **Le manque de ressources financières :** l'enquête sur la persévérance scolaire menée par l'Association d'éducation du Québec a démontré que plus de la moitié des élèves qui quittent l'école au niveau de la 7e année venaient des deux classes les moins privilégiés, parmi neuf catégories classifiées, et que plus la famille est nombreuse, plus le pourcentage des départs est élevé. Il est évident, disent les auteurs de la brochure, qu'une aide financière accrue sera requise pour garder à l'école les étudiants provenant de familles à faible revenu. Et ils citent comme exemple l'aide que le gouvernement de la province apporte, cette année, aux étudiants âgés de 16 et 17 ans, par le truchement d'allocations mensuelles.

NOUS AVONS ETE NEGLIGENTS

MM. Sheffield et Beattie en arrivent à la conclusion que nous avons été jusqu'ici négligents dans la conservation et la mise en valeur de nos richesses humaines.

Les auteurs suggèrent entre autres plusieurs méthodes pouvant améliorer le rôle que jouent les parents dans l'orientation de leurs enfants et ils signalent que le premier but de toute orientation réside dans la motivation. L'étudiant devrait prendre ses propres décisions, mais les parents, les principaux, les professeurs et les orienteurs devraient suggérer une bonne motivation en créant un climat éducatif favorable.

Le dernier chapitre de la brochure contient beaucoup plus de points d'interrogation que de suggestions concrètes pour améliorer la situation, ce qui est normal puisqu'il s'agissait de mettre les participants à la conférence de mars devant le problème. Jusqu'à la fin cependant, les auteurs insistent sur le fait que l'égalité des avantages, en vue de la formation complète des individus ayant un potentiel très varié, ne peut s'accomplir que par la diversité des programmes d'étude mis à leur disposition.

Une insulte à l'histoire du Québec :

Les Archives d'Etat se détériorent...

par **Evelyn GAGNON**

QUEBEC. — Dans une partie du Musée provincial, la poussière, l'humidité et la lumière détruisent lentement une quantité de documents précieux qui racontent l'histoire de la province de Québec ; ailleurs, éparpillés à travers le Québec, d'autres documents importants sont perdus ou détruits parce qu'on néglige de les repérer ; voilà en bref la situation des archives provinciales.

Archives à la prison ?

Le ministère des Travaux publics a fait entreprendre des travaux d'agrandissement au musée de la province, mais ces rénovations ne donneront aucun espace supplémentaire à la section des archives. L'archiviste actuel, M. A. Roy, songe à la prison des hommes, voisine du Musée, comme siège éventuel des archives. D'ailleurs, du côté du département du Procureur général, on projette la construction d'une nouvelle prison, et on ne semble pas avoir d'objections de principe à céder l'ancienne aux archives.

Des archives d'Etat doivent, en principe, servir à conserver en bonne condition les documents de l'administration publique, de familles ou d'individus illustres, et d'organismes publics ou semi-publics. Les archivistes ont pour tâche d'être toujours à l'affût de nouveaux documents, de classifier le matériel déjà recueilli et d'en faire l'inventaire de telle sorte qu'il soit facilement accessible au public et aux chercheurs.

Au Québec, les archives pourraient avoir une importance toute spéciale, car on y trouve les documents les plus anciens du pays. De plus, les Québecois accordent une attention particulière à leur histoire, et les archives en sont la matière première.

Pourtant, s'il faut en croire les spécialistes de la recherche historique, les archives provinciales ici sont parmi les moins bien organisées de tout le Canada. Ces experts ont dressé, à tour de rôle, leur cahier de doléances contre l'organisation présente.

L'état présent

Les documents qui se trouvent présentement aux archives se limitent en majeure partie à l'époque du régime français. Ils sont entreposés dans des boites de carton, qui n'offrent aucune protection contre l'humidité et la poussière. Pis encore, on les expose fréquemment dans des vitrines qui, selon le mot d'un historien interrogé, pourraient aussi bien servir de vitrines à souliers, où l'effet de la lumière s'ajoute aux autres pour détruire le papier et l'encre.

Ces documents sont mal protégés contre le vol. N'importe qui peut sortir des archives la serviette pleine de textes de grande valeur, sans qu'on s'en aperçoive avant longtemps. Peut-être même ne s'en apercevrait-on jamais, car il n'existe aucune classification des archives ailleurs que dans le cerveau des archivistes.

Quelques-uns d'entre eux se sont aperçus, au hasard de lectures dans des publications historiques américaines, que telle bibliothèque universitaire des USA possédait des textes qui avaient fait partie autrefois des archives québecoises.

Les textes administratifs qui se trouvent dans les divers ministères trouvent rarement le chemin des archives provinciales. On connait déjà la malencontreuse habitude des ministres sortant de charge, d'amener avec eux certains de leurs documents les plus importants. Même sans cela, par négligence, les documents qui restent sont oubliés, parfois brûlés, lorsqu'ils ne sont plus utiles au département concerné.

Quant aux documents qui ne se trouvent pas immédiatement au Parlement, inutile d'en parler. Les registres paroissiaux, documents d'Etat tout autant que les lettres de ministres, sont disséminés à travers la province et il faut une patience de moine pour recueillir des informations à partir de cette source. Ces registres aussi sont soumis à l'usure, brûlés ou perdus.

L'Institut généalogique Drouin a fait un relevé sur microfilm de tous les registres paroissiaux de la province. Au moment de l'exécution de ce travail, une entente avait été conclue pour que les archives reçoivent une copie de ce microfilm. Cette copie n'a jamais été reçue et il ne nous appartient pas ici de départager les responsabilités de cette négligence. Toutefois, des institutions américaines cherchent présentement à se procurer le film en question, et on n'arrive pas à retrouver le contrat passé entre l'Institut et la province.

Aucune formule n'est prévue pour que la correspondance de personnages éminents devienne, après un certain temps, propriété publique. Deux difficultés surgissent ici : d'une part, certaines familles hésitent à dévoiler des lettres qu'elles considèrent dommageables à la réputation de leurs ancêtres. C'est ce qui est arrivé dans le cas de la correspondance Papineau. D'autre part, certains hommes publics seraient disposés à remettre leur correspondance, au moins semi-publique, aux archives, mais craignent que ce soit peine perdue, vu les conditions qui y règnent. Ainsi, Paul Gouin a-t-il donné sa correspondance aux archives d'Ottawa, de peur que le premier ministre du temps ne fasse disparaitre certaines lettres qui lui auraient déplu.

Loi des archives

Les Archives de la province, qui relevaient, depuis les débuts, du secrétariat de la province, dépendent maintenant du jeune ministère des Affaires culturelles. Le sous-ministre, M. Guy Frégault, est un historien de grande valeur qui ne peut ignorer la signification de l'incurie qui existe présentement dans ce service. Il est donc probable qu'une action sera prise bientôt, et certains entrevoient la possibilité de l'adoption d'une loi des archives, sous la présente administration provinciale.

Les réformes possibles

Toujours selon les experts, une réorganisation des archives provinciales serait relativement simple, pourvu qu'on y mette de la bonne volonté et un budget raisonnable.

Il faudrait :

D'abord utiliser au maximum le peu d'espace dont on dispose déjà.

Les immenses "vitrines à souliers" pourraient être presque complètement éliminées, et lorsque l'on croit bon d'exposer des documents, il faudra utiliser un verre spécial, qui protège le papier contre la lumière, ou au besoin se servir de photostats.

Donc une machine à photocopier, une autre à microfilmer, ce qui ne se trouve pas présentement aux archives.

Aménager des voûtes adéquates pour les documents, où ils seraient à l'abri des intempéries. Restaurer les documents qui sont actuellement en voie de destruction.

Classifier les documents actuels ; contrôler rigoureusement chaque consultation de document ; à aucun moment doit-on permettre à d'autres que les archivistes d'avoir directement accès aux documents.

Assurer, par la législation si nécessaire, l'acheminement des documents d'intérêt public vers les archives. Dans le cas de la correspondance des hommes publics, premiers ministres, hauts fonctionnaires, etc., il serait possible de garantir par une loi que la correspondance resterait sous scellé pendant cent ans, ou encore du vivant des proches du personnage.

Les archives de la province de Québec existent, à peu près dans leur forme actuelle, depuis 1920. Dans une province comme la Saskatchewan, dont l'histoire remonte à peine plus loin que cette date, province de beaucoup plus jeune que le Québec, on trouve les archives qu'on dit les mieux organisées du Canada. A elle seule cette comparaison est suffisamment humiliante pour provoquer une action immédiate.

Vu et entendu en URSS (IV)

Les éducateurs sont privilégiés

par **Eugene WYATT**

Grigor Grigorovitch Tovmasian vit confortablement.

Il est le principal d'une école secondaire à Yerevan, en Arménie. Comme tous les éducateurs d'Union soviétique, il jouit d'un statut bien plus élevé dans la société que ne l'est celui de ses égaux d'Amérique.

Bien qu'il n'ait que trois enfants, il a un appartement de deux chambres à coucher.

Avec la chaleur caractéristique des Arméniens, il m'invita à dîner chez lui après m'avoir accordé une entrevue à l'école. L'édifice qu'il habite a été construit il y a trois ans et il est beaucoup plus attrayant et plus solide que la majorité de ceux qu'on trouve à Moscou.

Le logis de M. Tovmasian est au troisième étage. L'escalier modeste est immaculé. Au deuxième palier, il y a une petite automobile Zim à pédales, modèle pour enfant. L'arôme merveilleux de la cuisine arménienne chatouille les narines.

Mme Tovmasian est une femme charmante qui a peut-être une dizaine d'années de moins que son mari de 45 ans.

La porte avant donne sur un petit corridor; à droite on trouve la cuisine, munie d'une cuisinière au gaz, d'une table et d'un évier, de même que d'ustensiles divers suspendus au mur. Tout est d'une propreté impeccable.

Le hall se termine dans le salon, qui mesure environ 16 pieds par 12. Au centre, on trouve une table ronde, couverte d'une nappe blanche sur laquelle se trouvent des fleurs dans un vase de cristal. Il y a aussi une corbeille de fruits, poires et raisins. Le mobilier comprend deux divans, un cabinet à boissons, des chaises droites et un radio.

Les deux chambres à coucher donnent sur le salon. Dans la plus grande, qui est à l'avant de la maison, il y a deux lits jumeaux et un lit d'enfant fort ornementé réservé au petit garçon de quatre ans. On trouve rarement des lits doubles en URSS.

NDLR: On peut évaluer le statut d'un Russe dans la société locale en se basant sur son appartement. Les éducateurs jouissent d'un statut assez élevé et, conséquemment, leur logement est assez confortable.

Voici le dernier d'une série d'articles écrits par le rédacteur dominical du "Nashville Tennessean" pour la PA. M. Wyatt a effectué une tournée grâce à une bourse d'une association sudiste.

Si étonnant que cela puisse paraître, le petit réfrigérateur électrique a été installé dans la chambre à coucher, de même que la balayeuse électrique et la polisseuse. L'autre chambre, plus petite, comporte deux lits simples et un pupitre, pour les deux adolescents.

Le loyer mensuel est de $6; à cette somme vient s'ajouter le coût des services publics mais le tout s'élève rarement à plus de $11. Par ailleurs, les frais d'entretien sont à la charge de M. Tovmasian, qui gagne $220 par mois. Quelques-uns de ses voisins ont transformé leur balcon en galerie vitrée, ce qui leur donne une pièce de plus.

Une autre pièce minuscule est toute couverte d'étagères de livres, parmi lesquels on trouve des volumes nécessaires à mon hôte dans l'exercice de sa profession, de même que bon nombre de classiques russes, américains et anglais.

Le dîner débuta par un toast en anglais, qu'un collègue de M. Tovmasian avait préparé pour lui. Le professeur y mentionnait son espoir de trouver un meilleur climat international et terminait avec l'inévitable "A la paix et à l'amitié !"

Après un repas succulent et plusieurs autres consommations prises en l'honneur de "la paix et l'amitié", je partis. Mon hôte m'accompagna jusqu'à l'auto et me dit qu'il venait de décider d'apprendre l'anglais et que son fils aîné lui aiderait à comprendre cette langue d'ici quelques années.

Mais, à bien y penser, la situation des Tovmasian est loin d'être typique.

Dans le secteur des Collines Lénine à Moscou, là où l'on trouve les édifices résidentiels les plus beaux, j'ai effectué une courte visite dans un appartement.

Celui-ci comportait six pièces, y compris une salle de bain et une cuisine. Chacune des quatre pièces était occupée par une famille et toutes se partageaient la salle de bain et la cuisine.

Certaines personnes qui habitent Moscou depuis nombre d'années m'affirment que cela n'a rien d'exceptionnel.

Le gouvernement soviétique lui-même admet que la crise de l'habitation est aiguë mais promet que, d'ici 1970, toutes les familles auront leur appartement.

Espion au profit de la Pologne

30 ans de prison à l'Américain Scarbeck

WASHINGTON. (AFP) — Irwin Scarbeck, reconnu coupable d'espionnage le 27 octobre dernier, a été condamné hier à 30 ans de prison.

Scarbeck est un ancien diplomate américain qui, alors qu'il était en poste à Varsovie à titre de deuxième secrétaire d'ambassade, avait livré des documents secrets aux autorités polonaises.

Marié et père de famille, Scarbeck, qui est âgé de 41 ans, avait été surpris dans une situation compromettante avec une jeune Polonaise de 22 ans et avait été l'objet, selon ses propres allégations de chantage de la part des autorités polonaises. Il aurait obtenu, avait-il dit, que le secret soit gardé sur ses relations avec la jeune femme et qu'un passeport soit accordé à celle-ci pour qu'elle puisse quitter la Pologne et passer en Allemagne, moyennant quoi il avait remis les documents secrets en question.

Madame Scarbeck, une Allemande qui habite actuellement en Allemagne avec ses deux enfants, a assisté au procès de son mari, affirmant pendant les longs mois de l'instruction, qu'elle lui pardonnait et ne l'abandonnerait pas dans son malheur.

ELECTION PARTIELLE

ÉLECTEURS et ÉLECTRICES

DU DISTRICT ELECTORAL DE JACQUES-CARTIER

(14 DEC.)

LA LOI EXIGE

L'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

Vous avez reçu un certificat semblable à celui que nous publions

LUI SEUL VOUS IDENTIFIE

conservez-le avec soin pour le présenter au poll le jour du vote

Publié par le Président général des élections

DEUX MINUTES DE SILENCE SERONT OBSERVEES A 11 H. A.M., SAMEDI LE 11 NOVEMBRE, AUX CINQ MAGASINS MORGAN!

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

NOVEMBRE

SEMAINE de VENTES

2 BILLETS POUR LA JOUTE COUPE GREY GAGNES CHAQUE JOUR!

Gagnez deux billets d'entrée pour aller voir les Ice Capades

AU FORUM du 12 au 19 novembre
Plus de 100 personnes chanceuses gagnantes de 2 billets chacune!

En achetant une paire de patins à l'un ou l'autre des magasins Morgan... vous écrivez simplement vos nom, adresse et numéro de téléphone à l'endos d'une facture ou d'un fac-similé (acceptable) et déposez dans une boîte disposée à cet effet au département des Articles de Sport. Le concours durera à partir du 1er novembre au 11. Les personnes gagnantes seront averties par téléphone le 13 novembre entre 6 h. et 8 h. p.m. et auront à répondre à une question facile concernant l'actualité. Les employés Morgan et leurs parents ne sont pas éligibles.

Les Ice Capades au Forum

DU 12 AU 19 NOVEMBRE

BOURSES D'ETUDES MORGAN
AU ICE CAPADES SKATING SCHOOL

Voici une chance exceptionnelle à tout jeune homme ou jeune fille de gagner une bourse d'études lui permettant de s'inscrire au "Ice Capades Hollywood Skating School". Auditions: au Forum, vendredi le 17 novembre de 4 h. p.m. à 11 h. 15 p.m. Procurez-vous vos formules d'enregistrement chez Morgan au département d'Articles de sport à l'un ou l'autre des cinq magasins.

De la musique tout indiquée pour les Fêtes! Achetez maintenant à bas prix!

ORGUE RHAPSODIC

PRIX SPECIAL **79.95**

facile à jouer

Un Noël gai, rempli de chansons et de musique pour toute lafamille et invités avec cet orgue Rapsodic électrique facile à jouer. Et si vousl'achetez pendant cette grande Semaine de Ventes de novembre chez Morgan, vous réaliserez de réelles économies! Voyez les avantages:

- Trente-quatre touches et quarante cordes (contre-basse, basse, majeur, mineur, dominante 7).
- Orgue et banc assortis en bois façon noyer foncé, garnitures de couleurs cuivre.
- Tableau de clés numérotées et livre de musique numéroté.
- Dimensions et spécifications: orgue environ 32 po. de haut, 25 po. de large, 11 po. de profond. Approuvé par le CSA, 60 cycles, 0.6 amp. 110 volts. AC seulement.

Pas de paiement initial
12 mensualités de 7.25
La taxe de vente payable à l'achat

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

RADIOS, PHONOS, TV... AU CINQUIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

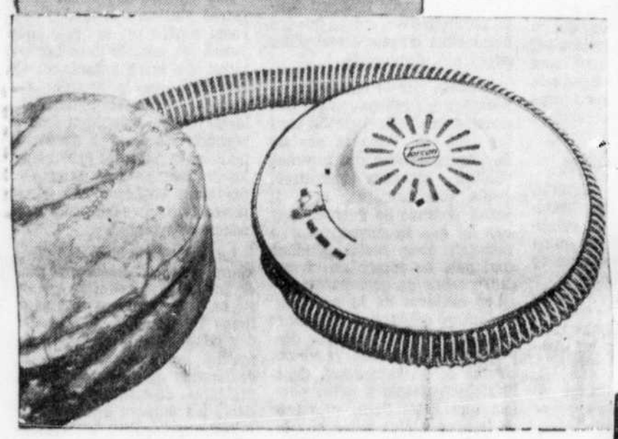

Epargnez plus de 20%!

Séchoir à cheveux portatif "Lady Torcan" ...compact, facile à remiser!

Economisez sur le prix du séchoir et asséchez vos cheveux plus vite!

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ACCESSOIRES ELECTRIQUES... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Prix de liste suggéré par le manufacturier 19.95
14.98

Notez les caractéristiques:

- Elément de 400 watt approuvé par la CSA
- Contrôle de la chaleur à quatre degrés, "Cool, low, medium et high"
- Bonnet extra grand
- Corde 8 pi. attachée
- Moteur parfaitement silencieux
- Libre de statique... aucune interférence da la radio ou TV.
- Rose seulement.

Epargnez $30 sur lit continental "The Parkrest" ... de Sealy

Pour la villa, la chambre d'invités... ou d'enfants... le lit continental ultra-confortable "The Parkrest" de Sealy... offre à $30.00 d'épargne. Construction solide avec matelas 312 ressorts en spirale, rembourrage sisal, feutre blanc, épais coutil matelassé, poignées et oeillets de ventilation. Au complet avec sommier-caisse assorti et six pieds en bois dur. Trois grandeurs: 3 pi. et 3 po., 4 pi. ou 4 pi. et 6 po.

Pas de paiement initial — 10 mensualités de 7.45
La taxe de vente payable à l'achat!
Ecrivez ou téléphonez — VI. 2-6261
LITS ET LITERIE... AU SEPTIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Achat excellent!

Norm. 99.50
69.50
au complet

Pas de paiement initial
24 mensualités de 12.85
La taxe de vente payable à l'achat

Epargnez plus de 30%!

Mobilier de vivoir de style provincial français ...par Taylor Evans

2 MORCEAUX
Norm. $399
$269

Pas de commandes postales ni téléphoniques
MEUBLES DE VIVOIR... AU CINQUIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

Epargnes de $130 sur cet élégant mobilier de vivoir pendant cette Semaine de Ventes chez Morgan. Style provincial français de grande esthétique, le favori des foyers modernes. Marque de haute renommée Taylor Evans... construction solide bois dur, avec bois apparent façon arbre fruitier, coussins rembourrés mousse au siège. Choix de revêtements en: brûlé, vert, doré et naturel.

Mobilier 4 mcx
Norm. $459
$259

Achat excellent!

Chambre à coucher moderne ...à plus de 40% de rabais!

Epargnes de la grande Semaine de Ventes Morgan! Mobilier de chambre à coucher moderne de construction solide en bois façon noyer lustré. Le mobilier comprend:

- Un bureau double, 50 po. x 20 po. x 32 po. avec miroir 33 po. x 33 po.
- Un lit double à panneaux 4 pi. et 6 po.
- **Deux** tables de chevet assorties.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.
MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER... AU SEPTIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

Pas de paiement initial
24 mensualités de 12.35
La taxe de vente payable à l'achat

Épargnez 33⅓ à 50% et plus sur ces beaux tissus!

Rayonnes nouveautés Norm.: 1.49 à 1.95 la verge — La verge **.99**

Pensez donc... moins de un dollar la verge pour ces beaux tissus! Choix d'imprimés et tissages nouveaux dans une gamme de vos couleurs préférées... tous ces tissus sont de 36 po. à 48 po. de largeur.

Brocarts importés Norm.: 4.95 à 6.00 et plus La verge **2.99**

Voici de beaux brocarts, juste à temps pour vous confectionner une jolie toilette pour les Fêtes... et réaliser aussi de merveilleuses épargnes... quelques-uns sont moins que moitié prix! Merveilleuse sélection de teintes pâles ou foncées et variété de motifs rares. Largeurs 36 po. et 48 po.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
TISSUS A LA VERGE... AU TROISIEME

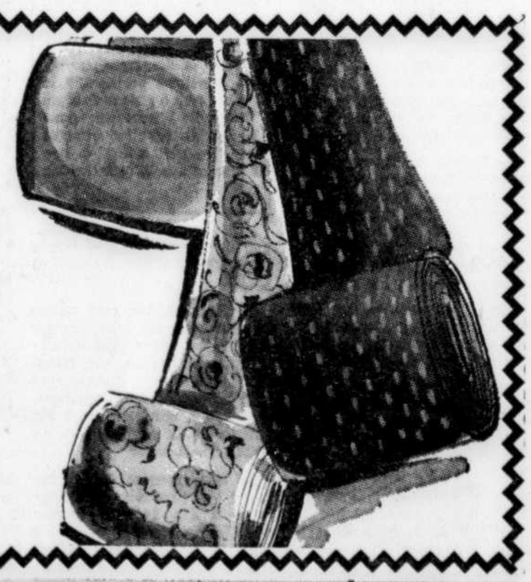

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

LE MAGASIN DU CENTRE DE LA VILLE OUVRE TOUS LES JOURS A 9 HRES A.M.

NOVEMBRE

SEMAINE de VENTES

2 BILLETS POUR LA JOUTE COUPE GREY GAGNES CHAQUE JOUR!

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Epargnez 40% !

Coquettes robes d'organza nylon à 6.00 d'épargne!

Norm : 15.00 **8.98** seulement

Oh ! Quelles ravissantes robes "habillées" pour nos coquettes petites bonnes femmes ! Nylon pratique, jupe ample, ceinturon large et manches bouffantes. Combinaisons taffetas et crinoline à même . . . Venez faire votre choix en rose, bleu et jaune . . . Tailles : 4 à 6x.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

VETEMENTS D'ENFANTS . . . AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Prix spéciaux !

Jaquettes nylon matelassé et pantalon nylon étirable !

Jaquette norm. 12.00 **9.98**

Pantalon norm. 10.00 **7.98**

Voici deux excellents achats ! Vêtements sport d'hiver, de coupe soignée, élégante, pour les adolescentes ! Et notez les épargnes ! Jaquette de ski en nylon piqué, glissière robuste et cagoule que vous roulez; poignet tricot "tempête" et une poche avec glissière. Teintes de blanc/noir, vert saule et bleu poudre. Pantalon de ski fuselé en nylon étirable avec ceinture à même, glissière au côté et sur une poche et élastiques sous-pieds. Noir, vert loden ou bleu roi. Tailles 8 à 16.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

VETEMENTS POUR FILLETTES . . . AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez $5 !

Vestes "duffle" en lainage pour garçons ...à bas prix demain !

Norm. 18.98 **13.98**

Epargnez des dollars importants sur cette veste "duffle" élégante, de fabrication canadienne, et confection soignée dans un lainage chaud. Style conçu assurant confort, cagoule à glissière pratique, boutonnage et robuste glissière sur le devant assurant chaleur. Tailles : 8 à 18 . . . gris ou fusain.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

VETEMENTS POUR GARÇONS . . . AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez plus de 25% !

Pyjamas en finette pour garçons... offerts à prix de solde

Rég. 3.50 **2.50** l'ens.

Elégants et chauds pyjamas, à coupe ample et supercomfortable. Fabrication canadienne . . . corsage style pullover, pantalon à taille élasticisée confortable et ajustement parfait. Imprimés attrayants . . . bleu, brun, rouge, vert sur fond blanc . . . tailles : 8 à 16.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

MERCERIE POUR GARÇONS . . . AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

PARTICIPEZ AU CONCOURS MORGAN COUPE GREY

Ce qu'il faut faire :

Ecrire vos nom, adresse et numéro de téléphone à l'endos de facture ou fac-similés (acceptables) Morgan. Déposer ces factures ou fac-similés dans des boîtes disposées à cet effet dans l'un des cinq magasins Morgan. Le gagnant de chaque jour sera averti par téléphone à 6 h. p.m., le jour suivant (le gagnant du samedi sera averti le lundi suivant). Chaque personne devra répondre correctement à une question posée traitant de l'actualité. Les employés Morgan et TCA ne sont pas éligibles à ce concours.

SEPT GRANDS JOURS DE VENTE du 4 novembre au 11 inclusivement ! SEPT concours !

La quatrième personne gagnante de notre CONCOURS COUPE GREY est :
Madame A.E. DOIG
16, ave Franklin, Ville Mont-Royal

Epargnez 40% !

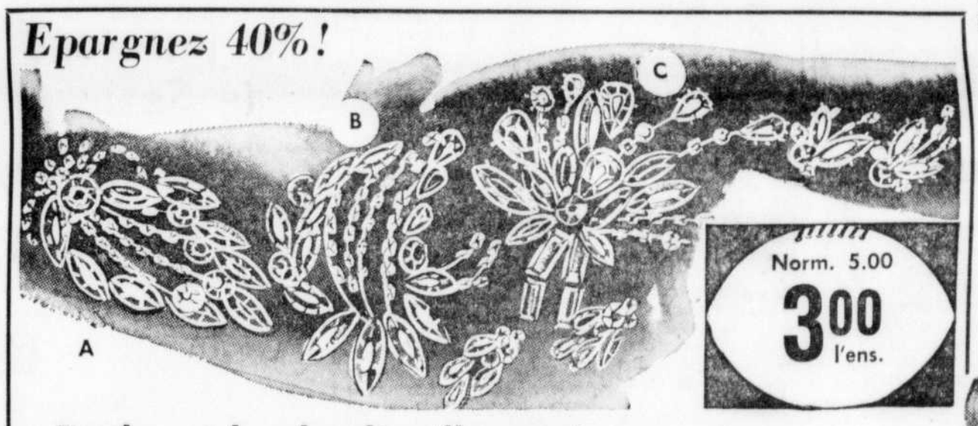

Norm. 5.00 **3.00** l'ens.

Broches et boucles d'oreilles en pierres du Rhin étincelantes de coloris!

Bleu bleuet, vert émeraude, topaze, améthyste, aurora borealis ou blanc classique. Voici le choix des couleurs. Quatre styles délicats . . . monture en rhodium façon dorée ou argentée internissable. Chaque broche est munie d'un fermoir de sûreté, les boucles d'oreilles à style clip.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

BIJOUTERIE . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Seul. **6.98** la paire

Valeur spéciale !

Chics souliers échantillons ... pointures 4½ à 5½ seul.

Plusieurs, plusieurs merveilleux styles et choix des plus nouvelles teintes, pointes et talons en vogue . . . la plupart à exemplaire unique . . . quelques modèles de souliers correctifs dans le groupe !

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SOULIERS POUR DAMES, ETAGE-BUDGET . . . AU TROISIEME

Norm. 3.00 **2.00** la paire

Epargnez 33⅓% !

Gants coton cousus-main longueur mode — 8 boutons

Quels merveilleux gants à donner à Noël. Choix de trois modèles élégants tous cousus-main en fin coton . . . détails délicats et féminins. Blanc, noir ou beige . . . en pointures 6½ à 7½.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

GANTS POUR DAMES . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Norm. 12.95 **9.98** la paire

Epargnez plus de 20% !

D'Irlande! Bottes de neige, doublure toison entière pour adolescentes

Chaudes, de grande protection contre le froid et la neige, à la mode . . . trois caractéristiques qui font que ces bottes importées d'Irlande sont des valeurs à ce bas prix.

- Cuir suède élégant; entièrement doublées de toison peluchée épaisse et confortable; semelles caoutchouc vulcanisé et bordure caoutchouc.
- Fermeture au moyen d'une robuste glissière au centre; bouts effilés.
- Noir, brun ou vert . . . pointures pour adolescentes 5 à 10, comprenant les demi-pointures.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

CHAUSSURES D'ADOLESCENTES . . . AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez $100 !

Un des meilleurs achats de fourrures en ville !

Les manteaux de fourrures de haute qualité Morgan

Norm. : $399 **$299** seulement

$299 est réellement un bas prix pour un manteau de fourrure Morgan d'une telle qualité. Venez voir l'assortiment de ravissants modèles . . . les riches pelleteries . . . qui assurent chaleur, mode et durabilité. C'est le meilleur placement à faire !

Conditions budgétaires si désiré

SALON DES FOURRURES . . ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

Manteau en rat musqué teint vison (peaux allongées) **$299**

Manteaux les plus en demande

- Manteaux en dos de rat musqué, peaux naturelles ou allongées
- Manteaux en castor canadien rasé
- Manteaux en mouton de Perse gris naturel
- Manteaux en chat sauvage rasé

Aussi le Vison Morgan

- Etoles de vison pastel.

Tailles : 12 à 20.

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Pour remédier aux problèmes du Montréal Métropolitain

Groupement régional à l'échelle locale suggéré par M. Crépeault

En vue de remédier aux problèmes communs des municipalités du Montréal métropolitain, le maire Ernest Crépeault, de Ville d'Anjou, suggère "une forme quelconque de groupement régional à l'échelle strictement locale ou siégeant en égales. Les municipalités réunies ainsi travailleraient en coopération pour apporter un soulagement à leurs problèmes communs."

Le maire d'Anjou parlait devant les membres de l'Institut d'immeuble et de planisme réunis à l'occasion du premier dîner annuel de cette association.

Il souligne qu'il n'a pas la prétention de considérer cette suggestion comme la seule réponse aux problèmes communs des municipalités. Il spécifie, toutefois, que "cette suggestion mérite une sérieuse considération au pays du Québec par l'administration de la ville de Montréal et par toutes les municipalités environnantes."

Le maire Crépeault déclare que les citoyens de Ville d'Anjou veulent demeurer dans une ville libre, administrant ses propres affaires, quoique le conseil soit toujours prêt à coopérer avec les villes environnantes.

"Il n'y a aucun doute que des municipalités voisines, dans une région particulière, ont des problèmes communs qu'elles doivent étudier et solutionner, précise-t-il, c'est la méthode de solution qui est en jeu."

"L'annexion priverait les municipalités des avantages qu'elles peuvent offrir et elle amènerait la création de ce que tous les hommes publics, pour la plupart, craignent : la création d'un mode administratif qui, dans un avenir plus lointain, menacerait l'existence même de la province."

Selon le maire Crépeault, il y en a qui croient que la réponse est dans une certaine forme de gouvernement métropolitain. "C'est une opinion. Nous croyons que, inévitablement, les mêmes dangers sont à craindre avec cette dernière solution."

Au début de sa causerie, M. Crépeault a déclaré que le plan d'urbanisme avait contribué grandement au développement de Ville d'Anjou. "Donnons le crédit à qui de droit, a-t-il ajouté, et M. Charles-Edouard Campeau mérite un tel crédit pour avoir tracé le plan."

Pour régler les problèmes entre patrons et ouvriers

Un tribunal du travail nécessaire au Québec

"Si l'on songe avec autant de persistance à l'établissement d'un tribunal de travail au Québec, c'est que le mécanisme actuel réglant les relations industrielles ne semble pas permettre une solution efficace aux nombreux problèmes qui, tous les jours, se posent aux agents des relations industrielles tant du côté patronal que du côté syndical". Le ministre du Travail et des Affaires municipales, M. René Hamel, a donné hier soir cette explication aux membres de l'Association professionnelle des industriels qui clôturaient par un banquet leur XVIIe congrès annuel dans un grand hôtel de la métropole.

Le ministère du Travail, a dit M. Hamel, n'est pas le ministère des ouvriers et pas davantage celui des patrons. Il est celui des deux parties et tente, précisément, de faire régner l'harmonie entre elles.

Après avoir fait cette affirmation réconfortante à son auditoire de patrons, le ministre du Travail s'est plu à énumérer quelques-uns des services de son ministère qui, selon lui, représentent autant de tribunaux de travail.

Commissions ou tribunaux ?

Considérant la Commission du salaire minimum comme "une espèce de tribunal de travail", M. Hamel en a rappelé les fonctions de même que celles de la Commission des accidents de travail qui, comme chacun sait, a pour but de définir le montant de l'indemnité que doit payer le patron à l'ouvrier qui est victime d'un accident à l'usine ou au chantier.

Le ministre parla enfin, force d'exemples à l'appui, de la Commission de relations ouvrières qui, a-t-il précisé, avait le 1er janvier 1961 755 dossiers en suspens. Du 1er janvier au 1er octobre de cette année, la Commission a eu à examiner plus de 2,000 cas, la plupart de ceux-ci relevant de causes de renvois plus ou moins litigieuses.

C'est précisément du fait du volume de ces causes soumises à l'arbitrage de la Commission de relations ouvrières que l'on soulève, de plus en plus au Québec, la nécessité de la création de tribunaux de travail. Mais, a déclaré M. Hamel, des objections s'élèvent du côté patronal autant que dans les syndicats quant aux modalités de procédure qui régiraient pareils tribunaux.

Le ministre du Travail a terminé en promettant à l'API d'étudier soigneusement les conclusions de son congrès pour en tirer les enseignements susceptibles de guider les travaux de son ministère.

M. VIGER

SUITE DE LA PAGE 3

polls à 6 h. et à 6 h. 30 au lieu de 7 h. ;

5—Déclaration assermentée de l'imprimeur des bulletins de vote parvenue à l'hôtel de ville le lendemain de l'élection au lieu du 6 novembre comme le stipule la Loi des Cités et Villes.

Me Beaulé s'étonne également du fait que 7.4 pour cent des bulletins pour la mairie aient été rejetés. D'après l'avocat de M. Viger, ce pourcentage est pour le moins unisité. Environ 6,000 électeurs avaient droit de vote pour l'élection du premier magistrat.

En outre, M. Viger prétend que les bulletins de vote n'étaient pas dans les boites de scrutin, lorsque ces dernières sont parvenues aux polls, et que les préposés de chaque poll n'ont pas eu la chance de procéder à la vérification des bulletins avant l'arrivée des premiers votants.

Règlement battu par les contribuables de Ville Lemoyne

(T. C.) — L'administration municipale de Ville Lemoyne continuera à travailler dans un garage, puisque le référendum qui prônait l'emprunt d'une somme approximative de $150,000 a été battu par une majorité absolue en nombre et en valeur.

Sur environ 850 propriétaires-électeurs possibles, environ 60% se sont prononcés, et 307 d'entre eux ont voté contre le règlement, avec une valeur en évaluation de $5,285,500, alors que 122 se sont déclarés en faveur du règlement et une représentation en valeur de $1,763,300. Par ailleurs 18 bulletins, représentant une valeur de $117,800, ont été rejetés.

Le conseil de ville ne pourra donc pas construire son hôtel de ville, et son administration ainsi que son poste de police et sa station à incendie devront rester dans un garage.

RADIO-CANADA

SUITE DE LA PAGE 3

sible la démolition de tous les immeubles compris dans le quadrilatère formé par les rues Craig, Dorchester, Wolfe et Papintau, travaux préliminaires évalués à environ $10 millions.

Si le gouvernement fédéral accepte de participer au projet, il déboursera $5 millions.

Les travaux de démolition commenceront vers la fin du mois de juin si le gouvernement fédéral prend rapidement une décision et si cette décision, bien entendu, est . . . favorable.

Faits divers

SUITE DE LA PAGE 1

nus, tous trois de Sherbrooke, étaient âgés de 24, 25 et 26 ans.

C'est le troisième vol d'importance à être perpétré dans cette ville depuis une couple de mois. Un gérant d'une piste de course se faisait voler $20,000 et, il y a trois semaines, une secrétaire d'une compagnie de lainage se faisait dérober $6,000.

Auto vs arbres

M. et Mme Germain Dulude, tous deux âgés de 60 ans, domiciliés au 1120 ouest, ave Bernard, Outremont, ont dû être transportés à l'hôpital du Sacré-Coeur, hier soir, après que la voiture dans laquelle ils avaient pris place eut fait une embardée en face du no 21 du boulevard Lévesque, à Pont-Viau.

Mme Dulude a subi de graves blessures tandis que son mari s'en est tiré avec des contusions.

L'automobile, ayant heurté successivement deux arbres, a été fortement endommagée.

Pas chanceux

Hier soir, un camion cheminait sur l'autoroute. Jusque-là tout va bien.

Après avoir dépassé le poste de payage situé près de Ste-Thérèse, le camion prit feu. Là, ça va plus mal.

Mais ce qui envenime les choses, la boite du véhicule contenait des vêtements pour une valeur de $2,000 . . . et ils sont détruits.

Le conducteur du camion, M. Wilfrid Archambaut, 689, 11e Avenue, doit s'arracher les cheveux !

Pièces d'or perdues ; voleurs retrouvés

CHICAGO. (PA) — Un policier et un porteur de l'aérogare internationale O'Hare, à Chicago, ont été arrêtés hier, après qu'un numismate montréalais eut signalé la perte de six pièces d'or antiques.

M. Harold Shaer, du 5324 avenue de la Reine-Marie, à Montréal, a perdu ces pièces lors du changement d'avion, le 1er novembre. Dans sa plainte à la police, il déclare que les menues pièces valaient $650.

Le surintendant de la police James B. Conlisk a identifié les deux hommes comme étant George Smith, 41 ans, membre de la force policière depuis une dizaine d'années, et le porteur William Thomas, 26 ans.

Conlisk a déclaré que le porteur avait essayé de vendre à un collectionneur de Chicago qui a trouvé l'affaire curieuse. Le numismate américain prévint la police et Thomas a été interrogé.

C'est à la suite de cet interrogatoire que le policier Smith a été coffré.

Les six pièces n'ont pas été retrouvées.

(De notre édition finale d'hier)

HULL. (PC) — Un enfant de 2 ans a subi des blessures mortelles hier, lorsqu'il a été heurté par un camion à lait. Il s'agit de Roman Joseph Micka, domicilié au Domaine Glenwood dans la banlieue de Hull.

Le chauffeur du camion, identifié comme étant Lionel Lamirande, âgé de 35 ans, a déclaré qu'il n'avait pas vu l'enfant à l'arrière de son camion après avoir fait sa livraison chez les Micka. Le jeune Micka est le fils de M. et Mme Gérald Micka.

HULL (PC) — Des vandales ont tellement causé de dégâts au collège classique Marguerite d'Youville à Hull, dans la nuit de mercredi, que les 158 élèves de cet établissement ont aujourd'hui un jour de repos.

Les coupables ont pénétré par effraction dans le collège pendant la nuit et ont cassé 35 carreaux, abîmé des pupitres, des portes et des machines à écrire. Ils ont jeté de l'encre dans cette institution et ont même coupé les fils téléphoniques.

Les dégâts sont estimés à environ $5,000. Environ $50 ont été volés.

GRECO

SUITE DE LA PAGE 3

Sans discuter le mérite de la requête présentée par Me Daoust le juge Guibault la référa immédiatement au juge en chef Edouard Archambault, de la même cour.

Une première, mais fort violente escarmouche se produisit alors entre le procureur de Greco et Me Tessier, le premier accusant le second d'avoir fait des représentations exparte à la cour, avant son arrivée. Et le second ripostant que la police avait évidemment le droit de faire valoir son point de vue devant un juge, à quelque moment que ce soit.

Et tout ce monde s'en fut vers le cabinet du juge en chef Archambault où, sur un ton moins acerbe, mais tout aussi animé, on . . . recommença.

Cette fois, Me Daoust expliqua par le détail la raison de sa requête.

Selon lui, une première descente aurait été effectuée au "club" de la rue Metcalfe, le 21 janvier dernier, avec, comme résultat, deux jours plus tard, un aveu collectif et les amendes habituelles.

Quelques heures après cet aveu, la police avait à nouveau visité le 1451 Metcalfe, en vertu d'un nouveau mandat de perquisition, et Greco y avait été arrêté avec 46 autres personnes. Alors que, selon Me Daoust, personne ne jouait, tout le monde discutant simplement des destinées futures de l'établissement.

Au cours de leur témoignage devant la cour municipale, les deux policiers auraient fait état de certains détails qui seraient, selon les prévenus, tout à fait faux.

Sans qu'ils n'aient présenté de défense, tous étaient alors déclarés coupables.

Mais même après ce verdict, on aurait cru, du côté défense, qu'il n'y aurait qu'une nouvelle amende imposée au tenancier.

A ce moment, Me Daoust accuse "certaines autorités municipales" d'avoir fait des pressions auprès du chef Robert puis auprès des cours pour qu'ils imposent une forte sentence de prison à Greco.

Et uniquement parce qu'il s'agissait de Greco.

On nie évidemment ces accusations, du côté police, et Me Tessier, pour sa part, soutient qu'il n'y a jamais eu telles interventions.

Le juge Archambault, à son tour, réplique que toutes les autorités font tous les efforts possibles pour "nettoyer" la métropole, et que la police municipale est suffisamment "affligée" par certains incidents, depuis quelques semaines, sans qu'on aille ajouter à cette . . . affliction.

Le juge Archambault remarque encore que deux policiers peuvent être en fort mauvaise posture lorsqu'ils sont en présence de 47 témoins qui peuvent les contredire.

Et il refuse nettement de signer les accusations qu'on lui réclame. Tout comme il refuse de présider une pré-enquête sur le cas.

On attend ensuite la décision du juge Paquette.

Puis, lorsque celle-ci est connue, Me Daoust annonce que non seulement il en appellera de la sentence, mais qu'il s'adressera incessamment à un autre tribunal pour obtenir les mandats pour parjure qu'il avait réclamés inutilement des juges Archambault et Guibault.

Chez Defoy & Legault Ltée

Six employés auraient été congédiés pour activité syndicale

Six employés ont été congédiés mercredi par Defoy & Legault Ltée, commerçants grossistes de Montréal, à l'occasion d'une campagne d'organisation menée par le Syndicat des employés du commerce de gros de Montréal, (CSN). Il s'agit d'employés de 3 à 6 ans de service. Ils ont été congédiés sans explication par M. Richard Laflamme, directeur du personnel, appuyé par l'autorité même de la maison M. Wilfrid Defoy.

Depuis ce temps, M. Defoy lui-même fait démissionner les employés qui ont signé des cartes d'adhésion au Syndicat et multiplie les actes d'intimidation.

M. Vaqponcoeur, avocat du Syndicat, interrogé à ce sujet, a déclaré : "Ces sortes d'histoires se répètent constamment. Les employeurs défient continuellement les lois. A chaque campagne d'organisation, c'est la même chose : congédiements sommaires en violation non seulement de la loi des relations ouvrières mais de l'article 367 du code pénal. Il va falloir abattre l'arrogance de ces patrons. Les juges condamnent à la prison les individus trouvés coupables de simples vols à l'étalage ; pourtant entre voler $5.00 de marchandise dans un magasin et faire perdre leur gagne-pain à 6 personnes d'un seul coup, il y a une marge. Il est temps que le système judiciaire serve à faire quelques exemples dans les rangs des bourgeois qui violent le code pénal. Il n'y a pas deux codes, un pour les pauvres gens et un pour les bourgeois.

"Le Syndicat étudie actuellement l'aspect criminel et l'aspect civil des événements. Il entend prendre tous les recours que les Lois lui donnent contre les responsables. Pareille situation ne peut plus être tolérée. Le rôle de la Commission de relations ouvrières est surchargé de causes pendantes relatives à des congédiements pour activité syndicale. Pendant ce temps, les Associations d'employeurs ont le front de demander l'abrogation des articles 21-A et suivants de la Loi des relations ouvrières, afin d'être encore plus à leur aise pour casser les reins des syndicats."

"Tous les syndicats de la province devront se donner le mot pour frapper les employeurs coupables de pratiques interdites avec la dernière rigueur".

La section Defoy & Legault Ltée du Syndicat des employés du commerce de gros de Montréal a été fondée mercredi soir et vise à négocier les conditions de travail de quelque soixante employés.

Tension en République Dominicaine

CIUDAD-TRUJILLO. (UPI)— Des mouvements de troupes et de tanks à travers les rues de la ville de Ciudad-Trujillo, la capitale de la République Dominicaine, ont été signalés hier. Ces déplacements, ainsi que les messages transmis sous forme de code par la radio officielle, semblent indiquer qu'on envisageait la possibilité d'une attaque.

Les Dominicains, déjà troublés par les tensions politiques des derniers mois, observaient ces déplacements militaires avec une vive appréhension, mais ils paraissaient en ignorer la cause. Au début de la journée, le gouvernement avait donné ordre d'enlever des places publiques les statues, bustes et portraits des "Trujillos", à la demande des membres de la famille.

Situation redevenue normale

Cette alerte militaire a toutefois été de courte durée. A minuit, la ville avait retrouvé son atmosphère habituelle et les mouvements de troupes avaient complètement cessé. Les tanks avaient également disparu.

Quant aux navires de guerre qui avaient reçu l'ordre de surveiller la côte, on ignore si cet ordre a été contremandé.

Dans les milieux officiels du gouvernement, on n'a fourni aucune explication au sujet de ces mouvements de troupes.

AMPHICAR

l'auto qui nage

Sensationnelle! Ultra-moderne! Pratique! Economique! Une élégante voiture décapotable qui se métamorphose automatiquement en puissant canot-automobile pour votre plaisir . . . sur la route et sur l'eau !

Voyez l'AMPHICAR — l'auto qui nage — chez

COOKE-TOLEDO MOTORS LTD.

2134 ouest, rue Ste-Catherine WE. 7-3561

NOUVEAU JEU DE CURLING WHITE ROSE

$4.95 ET TAXE

Chez tous les vendeurs White Rose

Voici un jeu qui plaira à tous les membres de la famille. C'est le "Bonspieler" White Rose, un nouveau jeu de curling très amusant que vous pouvez vous procurer chez le vendeur White Rose de votre voisinage—pour $4.95 seulement! Le "Bonspieler" est une piste de curling miniature, entièrement faite de métal, très robuste et fournie avec les accessoires nécessaires. Peu importe que vous connaissiez ou non le véritable curling, la pratique de ce jeu, à mesure que vous apprendrez à maîtriser la stratégie de ses lancers, vous procurera d'agréables moments de détente. C'est aussi excitant que de jouer au curling sur glace. Le "Bonspieler" se vend seulement dans les stations-service White Rose. Il peut faire un cadeau de Noël sensationnel—et songez qu'il ne coûte que $4.95! Pour l'acheter plus commodément, servez-vous de votre Charg-O-Plate White Rose.

WHITE ROSE

CANADIAN OIL COMPANIES, LIMITED

pour toute communication de numéro à numéro après 9h. p.m.!

Voici *comment* le **NOUVEAU TARIF "ÉCONOMIQUE DE NUIT"** de la compagnie de Téléphone Bell *réduit de moitié le prix* de vos communications de numéro à numéro de 10 minutes ou plus: les cinq premières minutes vous sont facturées au tarif de nuit réduit; les cinq minutes *suivantes* sont gratuites. Après ces 10 minutes, chaque tranche de *deux* minutes ne vous est comptée que pour *une* minute. Et voici *pourquoi* vous économisez: l'automation généralisée nous permet de vous faire bénéficier des économies réalisées sur les communications de numéro à numéro...et de vous offrir ainsi le tarif interurbain le plus bas jamais offert aux clients de la compagnie de Téléphone Bell! POUR PARLER À LOISIR ...UTILISEZ L'INTERURBAIN APRÈS 9H. P.M. Ce tarif s'applique aux communications de numéro à numéro entre les postes du Québec et de l'Ontario desservis par la compagnie BELL

Dénucléariser l'Afrique ?

Grande-Bretagne et Etats-Unis s'opposent aux Afro-Asiatiques

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP-AP-UPI) — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont déclaré leur opposition, hier, à la proposition de 13 pays africains préconisant la dénucléarisation de l'Afrique.

Il semble cependant possible que malgré l'opposition occidentale, la Commission politique des Nations unies approuve à la fois la proposition africaine et la tentative afro-asiatique pour mettre hors la loi l'utilisation des armes nucléaires ; les deux propositions jouissent, en effet, de l'appui effectif du groupe afro-asiatique et du soutien du bloc soviétique.

Au sujet de la seconde proposition, sir Michael Wright, délégué de la Grande-Bretagne, a soutenu devant la commission politique que le premier ministre de l'URSS lui-même avait affirmé que de simples déclarations contre l'utilisation des engins nucléaires étaient insuffisantes, et que la solution la plus adéquate consistait encore en un accord général sur le désarmement. Ce projet de déclaration afro-asiatique semble à sir Michael Wright une nouvelle forme de moratoire non contrôlé des essais nucléaires demandé par les pays neutralistes, et qui ne peut être qu'un "cheval de Troie", étant donné le climat de méfiance générale et la violation du premier moratoire par l'URSS.

Quant à la résolution africaine préconisant la dénucléarisation de l'Afrique, aussi respectables que soient les intentions de ses auteurs, le délégué britannique s'y oppose, car l'ONU ne peut pas dicter aux Etats une certaine politique, sauf en cas de menace à la paix. "Combien de gouvernements accepteraient une injonction de l'ONU d'observer une neutralité permanente ?", demande sir Michael Wright, qui souligne que tous les gouvernements réservent leur droit de se ranger d'un côté ou de l'autre, dans des circonstances données, et de prendre les mesures nécessaires à leur défense et à leur sécurité.

M. Arthur Dean, délégué américain, a exprimé la sympathie qu'il ressentait à l'égard des motifs qui ont amenés les nations africaines à soumettre leur proposition, mais s'est rangé selon la vue britannique, annonçant qu'il votera contre les deux propositions dans l'état actuel des choses.

Le délégué soviétique, M. Semyon Tsarapkine, a annoncé pour sa part qu'il supporterait les deux propositions afro-asiatiques, comme le fera d'ailleurs tout le bloc communiste.

Sur la scène internationale

MADRID. (AFP) — Dix-huit ans et demi de prison ont été infligés pour corruption, par un tribunal de Madrid, à un ancien haut fonctionnaire, M. Federico Monsalve Flores, ancien sous-directeur de l'Office des changes espagnol. L'accusé s'est vu, en outre, condamné à une amende de 150,000 pesetas ($2,250) et à verser à l'Office des changes des dommages-intérêts s'élevant à 4,746,620 pesetas ($71,200). Le montant des détournements reprochés à M. Flores s'élève à environ un milliard de pesetas, soit $16 millions.

SOFIA. (AFP) — Le premier réacteur atomique expérimental bulgare d'une puissance de mille kilowatts a été officiellement inauguré et mis en service hier. L'équipement de ce réacteur a été fourni par l'URSS et son montage a été effectué par des spécialistes soviétiques. Les plus hautes personnalités bulgares et le corps diplomatique assistaient à cette cérémonie.

PEKIN. (AFP) — Le prince Souvanna Phouma a adressé ou prince Boun Oum un nouveau message l'invitant à se rendre dans la Plaine des Jarres le 17 novembre, pour participer à une nouvelle rencontre "des trois princes", a annoncé à la radio la "Voix du Laos", citée par l'agence "Chine Nouvelle". Selon le message, la réunion aura pour but "d'examiner dans l'intérêt de la paix au Laos", la composition du futur gouvernement de coalition qui sera présenté au roi.

MADRID. (AFP) — Un projet de loi, instituant un poste de premier ministre et précisant l'étendue des pouvoirs ainsi que les prérogatives qui lui seraient attribuées, est actuellement étudié par l'amiral Carrero Blanco, ministre-secrétaire à la présidence, et par le professeur Lopez-Rodo, conseiller juridique de la présidence. On précise que si ce projet était adopté, le général Franco resterait chef de l'Etat.

JERUSALEM. (AFP) — Les négociations entre l'URSS et Israël ont repris au sujet des diverses propriétés russes en Israël, dont le sort n'avait pas été réglé depuis la fin du régime tsariste, annonce le quotidien "Al Hamischmar". Il s'agit essentiellement de bâtiments et de terrains où ont été installés le quartier général de la police, le palais de justice et des ministères. Israël, selon le journal, souhaite acheter ces propriétés.

LONDRES. (AFP) — Les élections qui se dérouleront à l'île de Malte en vertu de la nouvelle constitution rendue publique la semaine dernière à Londres auront lieu les 17, 18 et 19 février prochain, a annoncé hier M. Reginald Maudling, ministre britannique des Colonies.

STOCKTON, Cali. (UPI)—Un juré de la Cour supérieure a accordé un montant de $85,000 à un garçon de 13 ans pour des blessures causées par une balle de golf. Le jeune Robert Clawson, de Stockton, en Californie, a été frappé à la tête par une balle, le 31 mai 1958 au "Stockton Golf and Country Club". Le club a été condamné à lui verser ce montant, mais le juré a exonéré Craig Moore, qui avait frappé la balle de golf. Le club a été tenu responsable, parce qu'il avait demandé à des garçons, dont le jeune Clawson, de venir sur le terrain chercher des balles perdues, en les payant 10 cents chacun.

BUENOS AIRES. (PA) — La grève générale de trois jours de la CGT, qui s'est terminée à minuit, a été une "véritable faillite", selon les milieux gouvernementaux. Cette grève avait été déclenchée pour appuyer les cheminots, qui sont en grève depuis 11 jours. Malgré l'ordre de grève de la Fédération ouvrière, la plupart des travailleurs cherchaient à se rendre à leur emploi.

MOSCOU. (AFP) — Par décision du Conseil des ministres, l'URSS remettra à la Tchécoslovaquie des archives appartenant à ce pays et récupérées par l'armée soviétique à la fin de la deuxième guerre mondiale, annonce l'agence "Tass". Ces archives se rapportent à une époque allant du XVIIIe siècle à l'année 1945 et présentent un grand intérêt pour l'étude de l'histoire de la Tchécoslovaquie.

PARIS. (AFP) — L'American Legion vient d'adresser à M. Raymond Triboulet, ministre des Anciens combattants, une importante mise au point au sujet de l'aide médicale réservée par les "Anciens combattants mutilés américains" à un groupe de blessés de la ALN. La note dit que "tous les membres de l'American Legion condamnent la décision qui a été prise par les "Anciens combattants mutilés américains", et que le but de l'American Legion est, au contraire, de renforcer les liens entre la France et les Etats-Unis d'une manière plus complète".

WASHINGTON. (AFP) — Le département de la Marine annonce que cinq des neuf hommes à bord d'un avion de patrouille "P2V" ont été tués lorsque l'apparreil s'est écrasé dans l'Antarctique hier. Une des victimes était un civil, d'après le rapport préliminaire reçu au département. L'accident s'est produit au décollage de la base Wilkes.

MOSCOU. (AFP) — La ville de Stalino et la région appelée Stalinskaya, en Ukraine, changent de noms et s'appelleront désormais respectivement "Donetzk" et "Donetzkaya", annonce l'agence Tass. Le décret portant sur ce changement a été promulgué hier par le Soviet suprême de la République soviétique socialiste d'Ukraine à la suite, précise l'agence, de nombreuses demandes.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

LA MIGRAINE, maladie des gens "bien"

Dr Wilfrid LEBLOND, M.D.

Cette maladie n'en est pas une "d'imaginaire", ni une simple maladie diplomatique que l'on invoque pour éconduire un visiteur qui vous rase, ou pour se retirer d'une réunion barbante, en prétextant: "Veuillez donc m'excuser, j'ai la migraine".

"Le "migraineux" vrai, et surtout la "migraineuse" — parce que cette maladie est plus fréquente chez les femmes — sont véritablement des gens malades; et fort malades le plus souvent.

Les livres de médecine nous disent en effet que la migraine dite commune (par comparaison avec la migraine ophtalmique et avec la migraine ophtalmoplégique) "est plus fréquente chez la femme et **dans les classes cultivées**". Les savants déclarent aussi que cette maladie est apparentée à l'arthritisme et qu'elle "est par conséquent plus souvent héréditaire comme cette diathèse."

On peut donc s'attendre de voir l'accès de migraine alterner, chez le même individu ou dans une même famille, avec les crises d'asthme, d'eczéma, d'urticaire, de calculose biliaire et urinaire, l'accès de goutte même. Tout cela relève de la diathèse arthritique, et nombre d'autres manifestations encore.

Quels sont les signes qui distinguent la migraine du mal de tête ordinaire ?

—Il y a d'abord les signes prémonitoires de l'accès. Ces signes peuvent commencer à se manifester dans les jours qui précèdent la crise. Il y a une sensation de lassitude, avec perte d'appétit. Des petits points brillants surgissent dans le champ visuel.

L'individu en imminence d'accès de migraine perçoit (ou croit percevoir) des odeurs particulières, que les autres ne sentent évidemment pas. La crise peut aussi s'annoncer par des sensations de picotements à la peau.

Puis la crise s'installe pour de bon avec douleur frontale qui n'affecte qu'un seul côté de la tête. C'est une douleur lancinante qu'exacerbent la lumière, le son, les moindres contacts.

La nausée est constante; le vomissement fréquent.

Il arrive que chez certains migraineux, la douleur affecte les deux côtés de la tête. Ces pauvres victimes de la migraine ont alors l'impresion que leur boîte crânienne est comme serrée dans un étau, et qu'elle va éclater d'un moment à l'autre.

Non vraiment, la migraine n'est pas un mal de tête comme un autre ! Et il suffit d'avoir vu, une fois, une personne en train de subir une attaque de migraine, pour savoir que ce n'est pas là une simple céphalée. "Les traits sont contractés, la face est pâle, les yeux injectés, les artères battent avec force". La sensibilité est telle que le simple contact d'un cheveu devient insupportable.

Le malade recherche le silence et l'obscurité; le bruit et surtout la lumière l'exaspèrent littéralement.

— Et que faudrait-il faire ?

Il ne sera pas traité ici des mesures à prendre pour tenter de corriger le terrain arthritique sur lequel naît et éclate l'accès de migraine. Cette "correction" du terrain est une entreprise de longue haleine, qui doit de toute nécessité être conduite par son médecin.

Pour prévenir l'accès, on doit tout de même éviter le chocolat, le thé fort, les abus du régime carné et surtout les corps gras d'origine animale. Il faut cultiver la bonne habitude de manger lentement, d'éviter de boire en mangeant. On termine son repas par un infusion chaude. Il est enfin recommandé de combattre la constipation.

Quand la crise est menaçante, ou qu'elle a déjà éclaté, on peut encore obtenir soulagement en buvant une bonne tasse de café; et même deux. Le café aura la même action que celle du sac à glace que l'on aura déjà songé à appliquer sur la tête : il décongestionnera les vaisseaux engorgés de sang qui sont un facteur déterminant du symptôme douleur. Une précaution est à prendre en regard de la vessie de glace. Il ne convient pas de la laisser là en permanence. On l'enlève au bout de 20 minutes, et on laisse passer une dizaine de minutes avant de la réappliquer pour une autre période de 20 minutes. Ceci permet à la peau de se détendre un peu entre deux applications froides qui la font se contracter, naturellement.

La médication "domestique" la plus simple, dans le cas de crise, c'est encore l'acide acétyl-salicylique ; médicament mieux connu sous une appellation commerciale : l'aspirine. Il faut que ce soit de l'aspirine "simple", et non un "composé" où entrent caféine et opiacés même en faible proportion.

Le repos, en chambre noire ... et silencieuse, est recherché par le patient. Il faut lui assurer au moins cela, dans son malheureux sort.

Réunion de parlementaires

POUR UNE COEXISTENCE DANS TOUTE L'ALGERIE

PARIS. (AFP) — 80 parlementaires appartenant pour la plupart aux groupes UNR, Indépendants, MRP, SFIO, Entente démocratique, se sont réunis hier à titre individuel, sur l'initiative d'un de leurs collègues, dans le dessein de constituer un groupe interparlementaire destiné au rapporchement des communautés en Algérie. Une prochaine rencontre a été décidée après que les groupes parlementaires eurent été mis au courant de cette réunion.

De plus, la commission juridique sénatoriale a décidé hier la nomination d'une commission d'enquête sur les événements du 17 octobre dernier, lors des manifestations musulmanes à Paris, et a soumis au Sénat une résolution qui devra être examinée en séance publique. Aucune date n'a été fixée pour ce débat.

D'un autre côté, plusieurs centaines de femmes musulmanes ont manifesté hier devant les prisons de Fresnes et de la Santé pour demander que leurs époux bénéficient du régime politique.

Le service d'ordre les a dispersées sans incident. Toutefois 200 d'entre elles ont été interpellées à des fins de vérification d'identité. D'autres manifestations se sont produites à Mulhouse, à Lyon, à Grenoble. Les manifestants, des femmes et des enfants, portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire "Négociez avec le GPRA" et "Libérez nos ministres".

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES

BRUNO QUESNEL

OPTOMETRISTE pratiquant chez

PEOPLES

CREDIT JEWELLERS LIMITED

1015, rue Ste-Catherine ouest

Pour appointement téléphonez

VI. 9-7071

QUITTEZ CES SOUCIS!

MON CHAUFFEUR

Plus de soucis de stationnement ou de crainte d'arriver en retard si vous choisissez un **TAXI LASALLE.**

LASALLE TAXI UN.1-2552

à l'occasion de notre 25e anniversaire tous les nouveaux membres sont admis GRATUITEMENT dans notre association.

Woodhouse, PRÉSENTE

LES T.V. *Westinghouse*

UNE ECONOMIE DE 59.55 !

TÉLÉVISEUR DE 23" À GRAND ÉCRAN WESTINGHOUSE

JAMAIS OFFERT A SI BAS PRIX !

Une conception nouvelle dans le domaine de la réception T.V. Le syntonisateur F.85 vous apporte une réception plus claire des canaux éloignés, élimine la "neige" et les interférences sur tous les canaux, et assure une réception sans déformation ni brouillage des canaux locaux.

- CENTRE DE CONTROLES groupe tous les réglages nécessaires sur un tableau facile à atteindre. Ajustement simplifiée de votre réception.
- ECRAN FILTRE anti-éclat élimine les reflets désagréables de lumière sur votre image, augmente le contraste et la clareté de l'image
- SONORITE F.M. diffusée par haut-parleur Alnico
- CONTROLE AUTOMATIQUE DE PUISSANCE, réduit les variations d'image de votre réception, assure des images plus claires, avec contraste, plus stable.

REGULIER 299.50 **239.95**

MODELE No S9/61

VÔTRE POUR SEULEMENT 2.50 PAR SEMAINE

NOUS OFFRONS DE GENEREUSES ALLOCATIONS D'ECHANGE !

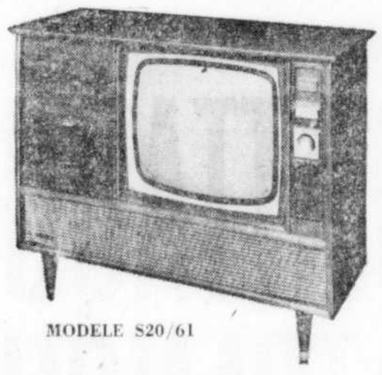

MODELE S20/61

T.V. STEREO de 23"

Cabinet en véritable placqué noyer. Glace d'écran hermétique et de sûreté, radio sensible, phono Collaro. Système stéréo à 3 canaux et 5 haut-parleurs. Contrôles par dessus.

AU PLUS BAS PRIX

MODELE SV2/61

T.V. CONSOLE 23"

Cabinet de style danois. Comprend : un syntonisateur F-85; mise en marche et arrêt par bouton-poussoir; un amplificateur IF à 3 étages; 4 haut-parleurs. Prise pour système stéréo.

AU PLUS BAS PRIX

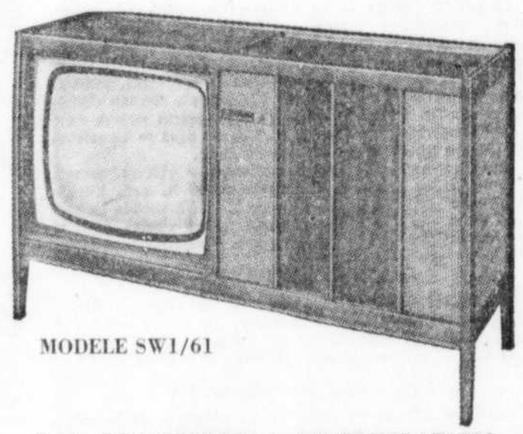

MODELE SW1/61

T.V. 23" STEREO à REVERBERATION

Ecran de T.V. à verre de sécurité hermétique. Syntonisateur F-85. Radio AM extra-sensible. Indicateur de canaux lumineux. Contrôles stéréo AM-FM et ensemble de 5 haut-parleurs avec réglage à réverbération. Table tournante Collaro.

AU PLUS BAS PRIX

LE TELEVISEUR COMPACT 19" PAR WESTINGHOUSE EST UN CADEAU IDEAL POUR NOEL !

MODELE SW2/61

LE COMMENTATOR

Cabinet style bagage recouvert de vinyl. Léger. Ecran de sécurité hermétique et traité contre les reflets. Antenne télescopique; amplificateur MF à 3 étages.

AU PLUS BAS PRIX

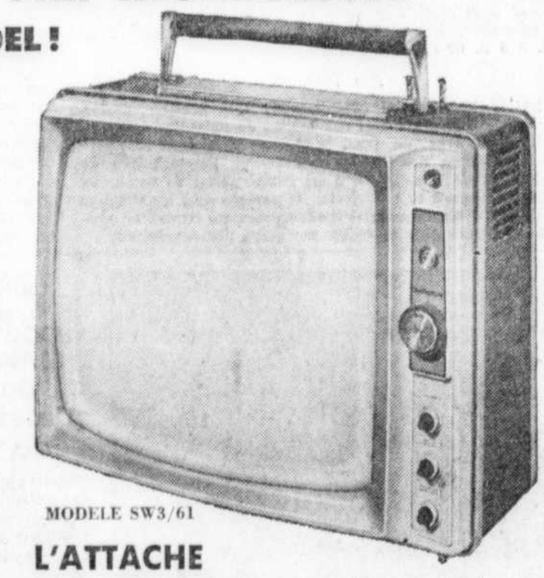

MODELE SW3/61

L'ATTACHE

Equipé du syntonisateur F-85 pour une meilleure réception. Cabinet robuste recouvert de vinyl. Amplificateur MF à 3 étages. Profondeur 12".

AU PLUS BAS PRIX

UN PLAN MISE DE COTE POUR NOEL EST A VOTRE SERVICE

MAGASINEZ LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9 HEURES P.M.

STATIONNEMENT GRATUIT au Town Parking, Ltd., sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine

Woodhouse... à l'Avant-Garde depuis 1911

AUCUN DEPOT REQUIS

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

(taxe de vente payable à l'achat)

GAGNEZ UN RADIO

Chaque samedi, C.K.V.L. offre gracieusement un radio Fleetwood. Pour être au courant des aubaines du Jubilé Woodhouse écoutez Léon Lachance, 850 à votre cadran.

Woodhouse

105 OUEST, RUE STE-CATHERINE

TEL. VI. 5-9261

à VERDUN

3913 rue Wellington Tél. PO. 6-2343

La région métropolitaine

BREVIS

La cession du canal Soulanges

DORION. (P.L.) — Une résolution en vue de faire hâter les négociations provinciales-fédérales, pour l'entrée en force "immédiate" des documents officiels de la cession du canal Soulanges à la province de Québec, a été adoptée unanimement par la Chambre de commerce de Soulanges réunie en assemblée au bureau d'enregistrement de Coteau-Landing, dimanche le 5 novembre.

Le proposeur, M. Pierre Clément, maire de Pointe-des-Cascades, a dit que les négociations, si elles n'étaient pas terminées, comme on l'a laissé entendre, devraient être hâtées avant que la population de Soulanges ait l'impression d'avoir été victime de fausse représentation dans cette affaire.

M. Roméo Pilon, maire du village des Cèdres, a secondé la proposition que le président de la Chambre, M. Delage, un des principaux artisans du projet, a appuyé avec empressement.

Le texte de la résolution sera envoyé aux ministres Balcer (Transports — au fédéral) et Lévesque (Chasse et Pêcheries — au provincial).

Première visite officielle

JOLIETTE. (DNC) — Le consul général du Luxembourg, Son Exc. M. Bèche, effectuera sa première visite officielle dans la ville de Joliette, le 16 novembre prochain. Il est le deuxième consul à visiter la ville de Joliette en quelques jours.

L'illustre dignitaire sera l'hôte du Club Richelieu-Joliette à l'occasion de son souper hebdomadaire. L'homme politique adressera la parole à titre de conférencier invité à cette occasion.

On ignore pour l'instant si des cérémonies marqueront sa visite sur le plan municipal.

Réélu président

JOLIETTE. (DNC) — Monsieur Osias Pépin a été réélu président de la Compagnie des Zouaves pontificaux de Joliette à l'occasion de l'élection tenue durant la fête organisée pour les membres de l'organisme.

Les autres membres du nouvel exécutif sont : vice-président, M. Réal Durand ; secrétaire, M. Maurice Carron ; réélu trésorier, M. Roland Lavigne, et les directeurs : MM. Lucien Contant, Stanislas Bourdon et membres adjoints ; MM. Adrien Turcotte, Raynald Ratelle et Roland Tellier.

Achat chez nous

JOLIETTE. (DNC) — La campagne annuelle d'achat chez nous organisée par le Jeune commerce de Joliette débutera d'ici quelques jours. Les organisateurs de cette campagne ont déjà entrepris des démarches auprès des marchands de cette municipalité et tout porte à croire que les résultats seront très satisfaisants.

Un comité spécial du Jeune commerce créé à cette fin élabore actuellement le programme de cette campagne. Tout laisse prévoir qu'il sera semblable à celui de l'année dernière mais selon les dirigeants de la campagne, le nombre de participants serait encore beaucoup plus élevé que celui de l'an dernier.

La campagne portera surtout fruit durant la période des fêtes. Les dirigeants du Jeune commerce ont l'espoir que les préparatifs préliminaires à la campagne seront terminés d'ici peu afin d'être en mesure de procéder très prochainement à son lancement.

Campagne d'emploi d'hiver

JOLIETTE. (DNC) — Le bureau du S.N.P. de Joliette, de concert avec le Jeune commerce, organise présentement la campagne annuelle d'emploi d'hiver. Cette organisation qui a pour but d'inciter les contracteurs, les employeurs et le public en général à la mise en chantier de travaux durant la saison froide a vu naître un comité spécial qui a à sa tête M. Jacques Gauthier, du Jeune commerce.

Le comité comprend également M. Marcel Rousseau, du SNP de Joliette ainsi que quelques membres du Jeune commerce.

Les membres du Jeune commerce intéressés à faire partie de ce comité sont les bienvenus. Pour ce faire, ils n'ont qu'à s'adresser à M. Marcel Rousseau : PL. 3-9736 ou Gilles Marchand, à PL. 3-5193.

Vente à l'enchère

JOLIETTE (DNC) — La Commission scolaire de Saint-Ambroise-de-Kildare, comté de Joliette, annonce qu'elle vendra à l'enchère, demain et samedi, de la semaine prochaine, 7 écoles.

La vente des quatre premières se fera demain, samedi, à compter de 10 h. a.m. L'école située dans le rang double sera vendue en premier lieu et les trois autres situées dans le quatrième rang (écoles nos 2 et 3) et dans le cinquième rang (école no 5) le seront par la suite.

Trois autres écoles seront vendues, par ailleurs, samedi le 18 novembre prochain à compter de 10 h. a.m. L'école no 9, située dans le cinquième rang N., sera vendue la première alors que la vente des deux autres situées dans le rang Kildare (écoles nos 6 et 7) se fera immédiatement après.

Réunion de l'amicale

JOLIETTE (DNC) — Une réunion de l'amicale Notre-Dame-de-la-Prière se tiendra dimanche après-midi à 2 h. 30 à la Congrégation Notre-Dame, rue DeLanaudière. Toutes les anciennes du pensionnat sont invitées à y assister.

Association des numismates

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Le directeur de la police municipale, M. Jean Sainte-Marie, prononcera une causerie lors de la prochaine assemblée de l'Association des numismates de Saint-Hyacinthe. Cette réunion se déroulera à l'école secondaire Casavant, le mardi soir 14 novembre, à compter de 7 h. 30.

C'est le dimanche 19 novembre à la salle no 3 du centre Notre-Dame que l'association tiendra sa vente à l'enchère. Les portes de la salle seront ouvertes dès midi, et la vente débutera à 1 h. 30. Des tables seront mises à la disposition des membres pour l'échange ou la vente.

Réunion annuelle

SAINT-HYACINTHE (DNC) — Les anciennes du collège Saint-Maurice et du couvent de Lorette sont invitées à assister à la réunion annuelle de leur amicale, le dimanche 19 novembre. Le conventum se déroulera au collège de 2 h. à 6 h. de l'après-midi.

Au Téhéran

SAINT-HYACINTHE (DNC) — M. Jean Brodeur, professeur à l'Institut provincial des textiles de Saint-Hyacinthe, se rendra à Téhéran, en Iran, le 24 novembre pour enseigner les technologies de filature à l'Institut Polytechnique de l'Université de Téhéran. Il a été choisi parmi de nombreux experts européens et américains, et parlera sous les auspices de l'UNESCO organisme des Nations unies qui conduit un programme d'assistance technique aux pays peu développés.

Congrès des Commissions scolaires

MARIEVILLE. — Le congrès de l'Association des commissions scolaires du diocèse de St-Hyacinthe, qui se tiendra à Richelieu le 19 novembre prochain, portera sur la psychologie et l'éducation.

Deux conférences seront données dans l'après-midi sur ce sujet.

On s'attend également à la présence de Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe.

M. Paul Desrochers, président de la Fédération des commissions scolaires de la province de Québec, sera présent.

Soumissions pour obligations

WATERLOO. (C. D.) — C'est mardi (14 novembre) à 8 h. au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité de Waterloo, M. J.-A. Renaud, que seront décachetées les soumissions des maisons de finances qui tenteront d'obtenir l'émission de $125,000 en obligations, de la ville. Cet argent couvre le règlements 253 et 254. Une somme de $100,000 sera utilisée pour des travaux d'égouts, d'aqueduc, de trottoirs, d'aménagement aux parcs municipaux et d'achat de machinerie et $25,000 seront affectés à la main-d'oeuvre et aux frais de l'emprunt.

Convocations

GRANBY. (C.D.) — Les événements de fin de semaine à Granby et dans la région :

Aujourd'hui (vendredi) : 8 h. p.m.: Geneviève de Francheville, auteur, invitée au Salon du livre de Granby, à l'école d'Arts et Métiers.

Demain (samedi) : 9 h. p.m. à 5 h. p.m.: cueillette de bouteilles, cruches, flacons et verres par les Scouts catholiques à Granby;

6 h. 30 p.m.: Diner mixte de l'Association professionnelle des voyageurs de commerce, à l'Alouette Lodge (Brome);

6 h. 30 p.m.: Diner annuel de la Légion canadienne à l'hôtel Granby, conférencier : le Rév. Père Albert St-Pierre, V.D.;

8 h. p.m.: Guy Boulizon, auteur invité au Salon du Livre, à l'école d'Arts et Métiers de Granby.

Dimanche, 12 novembre : 2 h. 30 : parade militaire avec les réservistes et les légionnaires locaux : 3 h. p.m.: cérémonie au cénotaphe commémoratif du parc Victoria à l'occasion de l'armistice; 3 h. 30 p.m. ralliement des vétérans à la Maison des légionnaires et goûter.

2 h. 30 p.m.: Joute de hockey à l'aréna de Granby : Drummondville vs Granby.

Dommages de $40,000

COWANSVILLE. (C. D.) — Un désastreux incendie a ravagé l'usine de la "Brome Iron Work", située sur la route Knowlton-Cowansville, à la faveur de la nuit, causant des dommages estimés à $40,000. Les pompiers volontaires de Knowlton furent mandés sur les lieux, mais à leur arrivée, les flammes avaient transformé les trois étages de l'immeuble industriel en véritable brasier. On ignore la cause de l'incendie et les pertes fort lourdes ne sont que partiellement couvertes par les assurances.

Taximètres à Rawdon

JOLIETTE. (DNC) — Le conseil municipal de Rawdon a remis entre les mains du département des Affaires municipales l'étude d'une requête présentée par l'Association des chauffeurs de taxis de l'endroit en vue de doter les autos-taxis opérant dans cette municipalité, de taximètres.

Ce projet de règlement reviendra sur la table du conseil de l'endroit une fois l'étude terminée.

Servez du SHERRY *Chateau-Gai* pour votre plaisir...et celui de vos amis

Chacun appréciera l'excellence de votre choix. Car les vins Chateau-Gai sont fabriqués selon la grande tradition européenne et ce sont les seuls vins canadiens à s'être mérité des médailles d'honneur à Paris même. Pourtant, ils ne coûtent pas plus cher que les vins canadiens ordinaires! Servez souvent les délicieux vins Chateau-Gai.

Chateau-Gai *Private Stock* Canadian Sherry

LES VINS CANADIENS DE GRANDE CLASSE

CETTE SEMAINE

Dans la section ROTOGRAVURE Messieurs, sachez éviter les écueils Sur les ailes du rêve Savez-vous planter les bulbes . . . à la manière du vrai jardinier? Une photo vaut 1,000 mots Les fêtes ne sont pas loin; mettez de côté le plus possible de recettes Au collège Basile-Moreau: Verrières dans la tradition chartraine (photos en couleurs) Le Christophe-Colomb de l'Arctique Mayence, la dorée, patrie de Gutenberg

Dans la section **MAGAZINE**

Quand l'amour s'en mêle — *par Jean Dagueneau* • Pourquoi l'URSS a repris les essais nucléaires: trois théories à Washington • Etes-vous en faveur d'une semaine de travail de quatre jours? • Chirurgie sous hypnose • 16 dents arrachées sans anesthésie • "Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise"?

La Patrie DU DIMANCHE

• MONTREAL, 12 NOVEMBRE 1961 — 27e année — No 46 — CANADA 15¢ ÉTATS-UNIS 20¢

FINALE

6,000 emplois sont réservés aux Montréalais

en page 3

En cas D'ATTAQUE ATOMIQUE débrouillez-vous!

en page 3

en page 9

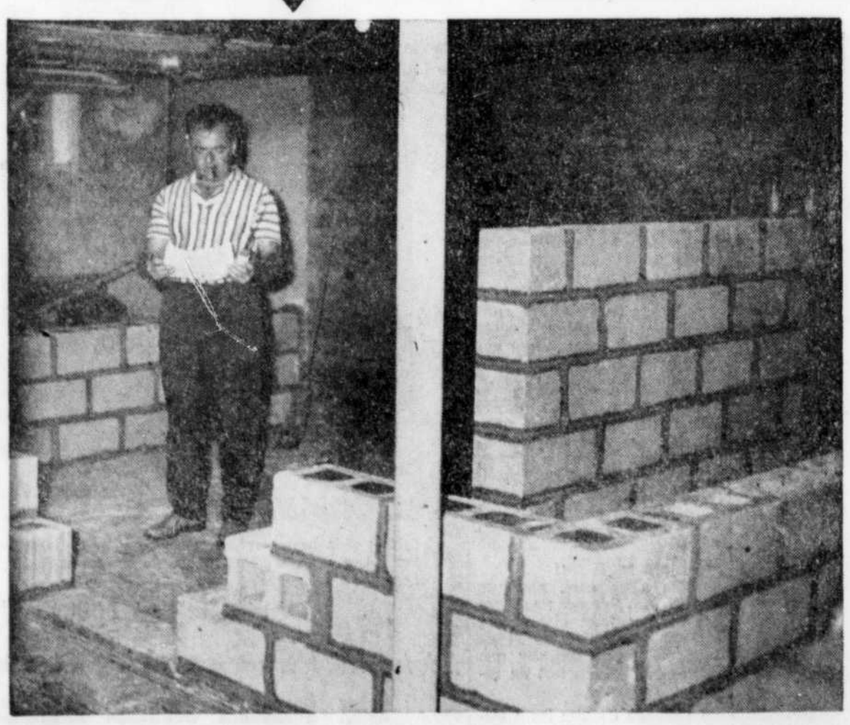

MICHEL LOUVAIN dévalisé

en page 36

RESERVEZ VOTRE EXEMPLAIRE DES MAINTENANT!

ST-HYACINTHE — SOREL — JOLIETTE — ST-JEAN — IBERVILLE — FARNHAM — VALLEYFIELD — LACHUTE — BROWNSBURG

LA REGION METROPOLITAINE

ST-EUSTACHE — ST-JEROME — STE-AGATHE-DES-MONTS — STE-THERESE — STE-ROSE — ST-GABRIEL-DE-BRANDON

Un CF 100 pour l'aéroport local?

GRANBY. (C.D.) — Dans le but de promouvoir l'intérêt du public sur l'aviation et de constituer aussi un nouveau tremplin publicitaire favorable non seulement au tourisme mais à la clientèle future éventuelle de l'air, le "Club d'Aviation de Granby" vient de faire parvenir au ministère fédéral de la Défense nationale une demande assez originale.

Le souhait du club local invite le gouvernement à diriger vers l'aéroport de Granby un appareil CF-100 qui sera retiré de la circulation à la fin du présent mois. On sait que les CF-100 seront tous retranchés des cadres de l'aviation militaire du Canada pour être remplacés par des CF-104 plus puissants.

Le Club d'aviation de Granby, présidé par M. J.-L. Boulanger, appuyé par la "Compagnie de l'aéroport de Granby Inc." qui administre la piste locale, verrait d'un bon oeil l'exposition permanente du CF-100. Ce serait, précise-t-on, le premier pas positif accompli pour réaliser petit à petit, à la piste de Granby, un musée en plein air de l'aviation canadienne. Si Ottawa acquiesce à la demande, tout indique que le Club d'aviation et la compagnie privée prendront les dispositions voulues pour abriter les appareils destinés à compléter ce musée permanent de l'aviation civile et militaire, une autre réalisation promise au succès et qui, très certainement, deviendra un nouveau tremplin touristique important.

Célébration de l'armistice

Granby. (C.D.) — La traditionnelle célébration de l'Armistice, demain, samedi, sera marquée à Granby par des manifestations spéciales. La Légion Canadienne a élaboré un programme social particulier pour rappeler le souvenir des disparus des deux grandes guerres mondiales.

Samedi, "journée du coquelicot", les légionnaires et vétérans des trois forces armées, ainsi que leurs épouses, participeront à un banquet servi à 6 h. 30 à l'hôtel Granby alors que le Rév. Père Albert St-Pierre, de la Société du Verbe Divin, prononcera la causerie. Les quatre aumôniers de la Légion canadienne seront présents à cette rencontre.

Dimanche après-midi, à 3 h., en face du Monument commémoratif au Parc Victoria, les légionnaires rendront hommages aux Canadiens tombés au champ d'honneur, à la suite d'une parade au cours de laquelle le colonel Myers prendra le salut militaire.

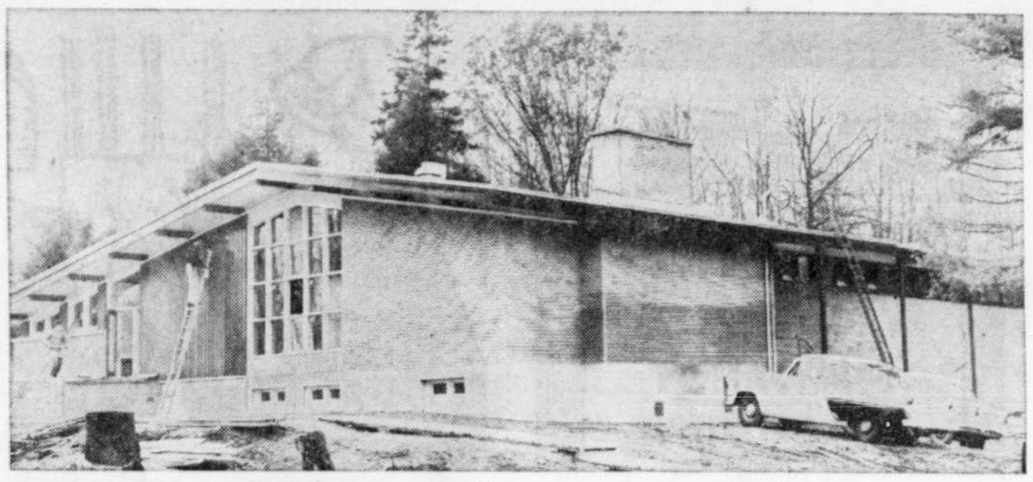

PARACHEVEMENT DU CURLING A ST-JEROME — La construction du curling de St-Jérôme se poursuit rapidement, comme nous le laisse voir la photo ci-dessus, mais ce coup d'oeil, qui laisse entrevoir un immeuble de valeur, ne révèle pas toutefois les efforts ardus qu'un groupe de sportsmen ont dû faire pour que leur rêve devienne réalité. On prévoit que la première glace prendra forme dans une dizaine de jours et l'inauguration aura vraisemblablement lieu le 2 décembre prochain. Cet immeuble, situé à l'angle des rues Claude et Madeleine, sera doté d'un magnifique lounge. Depuis peu, le club de curling de St-Jérôme a été accepté comme membre du Royal Caledonian Curling Club et participera aux différents bonspiels à travers la province.

Comité de tourisme conjoint

DORION. (P. L.) — Un comité touristique conjoint du parc Soulanges, fondé sur le caractère de stabilité des diverses administrations municipales de Soulanges — telle est en quelques lignes la proposition faite, dimanche le 5 novembre, par la Chambre de commerce de Soulanges à un bon nombre de maires et conseillers municipaux réunis dans la grande salle du bureau d'enregistrement de Coteau-Landing.

Chaque conseil municipal qui donerait son adhésion au projet déléguerait au comité du parc Soulanges deux représentants, la Chambre de commerce pouvant, de son côté, y avoir trois délégués, si tel est le voeu des officiers publics de Soulanges.

Les premiers conseils municipaux directement intéressés seraient ceux des municipalités riveraines des Cascades, des Cèdres, de Coteau-du-Lac et de Coteau-Landing, mais toutes les autres municipalités de Soulanges pourraient emboîter le pas à brève échéance.

La participation financière des municipalités au budget du nouvel organisme serait calculée au prorata de l'évaluation municipale. C'est du moins la formule qui a semblé à prime abord la plus populaire parmi les maires présents à Coteau-Landing, ce dimanche.

Bien que la majorité des conseils municipaux représentés à cette réunion aient paru favorable au principe de l'initiative de la Chambre de commerce, des discussions animées ont été tenues quant aux dépenses que représenterait sa participation à l'entreprise touristique pour chaque municipalité. A ce sujet, on a établi clairement le contrôle qu'exerceraient sur le budget de l'organisme les divers conseils municipaux, et cela par l'entremise de leurs représentants siégeant sur le comité. D'ailleurs les conseillers (ou maires) délégués auraient à retourner devant leurs conseils respectifs pour faire approuver, modifier ou rejeter toute dépense.

MM. Arthur Chartrand, maire de la paroisse des Cèdres, Victor Langevin, maire du village de Coteau-du-Lac (et président du Comité d'expansion industrielle), Godfroy Blanchard, maire du village de St-Zotique, et Pierre Clément, maire de Pointe-des-Cascades, ont particulièrement discuté cet aspect de la question avec M. Jean-Gabriel Delage, le président de la Chambre de commerce de Soulanges.

Formation du conseil de travail provisoire

LACHUTE. (PC) — Un conseil du travail provisoire a été formé à Lachute et le président est M. Stanley Brazeau, de Grenville, le secrétaire M. Camille Lamoureux, d'Ayersville. Toutes les filiales syndicales de Lachute et de la région étaient représentées à cette assemblée qui a eu lieu au comité central des grévistes de Lachute.

Immédiatement après l'élection qui était sous la présidence de M. François Gagné, le Conseil du travail provisoire a adopté la résolution suivante : qu'un télégramme soit, le soir même, envoyé au ministre du Travail, M. René Hamel, lui demandant son intervention personnelle et immédiate dans le conflit ouvrier qui sévit actuellement entre le local 3263 de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique et la compagnie Dominion Ayers Ltée., d'Ayersville.

Plus de 160 ouvriers de cette compagnie sont en grève depuis le 22 septembre. La question en litige a trait à la majoration des salaires.

Vingt-neuf pays afro-asiatiques et la Yougoslavie ont présenté hier après-midi à la Commission de la tutelle une résolution créant un comité spécial qui serait chargé de recueillir des renseignements sur les territoires non-autonomes administrés par le Portugal, d'examiner ces renseignements et de soumettre des recommandations à l'Assemblée générale. Ce comité serait également chargé de recevoir des pétitions et d'entendre des pétitionnaires sur les conditions existant dans les territoires administrés par le Portugal.

Justification des soumissions

QUEBEC (J. M.) — Les faits viennent confirmer une fois de plus que la demande de soumissions publiques avant l'adjudication de travaux de voirie est dans l'intérêt des contribuables : les propositions des entrepreneurs pour l'ouverture de cinq nouveaux chantiers à travers la province montrent une différence globale de $992,548 entre les sommes demandées par les soumissionnaires les plus exigeants — ($2,552,710) — et les sommes demandées par les soumissionnaires les moins exigeants — ($1,560,162) —.

Voici la liste des travaux dont il s'agit avec les noms des entrepreneurs les plus exigeants et les moins exigeants:

1—Terrassement et pose de gravier sur un tronçon de 6.5 milles de longueur, route transcanadienne à Villeroy (Nicolet); quatorze soumissionnaires; "Atlas Construction Ltd.," Montréal, $1,535,542; "Bourgeois Construction Inc.", Québec, $838,131.

2—Construction d'un pont à l'intersection de la route no 8 et de l'Autoroute des Laurentides à St-Eustache; 15 soumissionnaires; "Marcel Champoux et J.-G. Laviolette", l'Epiphanie, $124,846; "Gagné Construction Ltée", Montréal, $158,784.

3—Terrassement, pose de gravier et de bitume dans les limites de la ville de Léry et de Châteauguay sur un tronçon de chaussée de 4.15 milles de longueur; sept soumissionnaires; "Champlain Construction Co. Ltd.", Montréal, $536,146; "P. Baillargeon Limitée", Iberville, $348,645.

4—Travaux divers au garage de la voirie à Saint-Athanase (Iberville); 5 soumissionnaires; "Greendale et Frères", Iberville $39,860; "Gagnon Electrique Enrg.", Beauceville, $34,466.

5—Edification d'un pont au croisement des boulevards Charest et Champigny à Ste-Foy, projet au sujet duquel on trouvera des chiffres dans un autre article.

M. Hodja attaque

L'Albanie tente de compromettre M. Khrouchtchev

TIRANA, Albanie. (AFP) — Au cours du discours qu'il a prononcé mardi à Tirana et dont la presse albanaise a publié hier le texte intégral, M. Enver Hodja a donné lecture d'une lettre adressée par M. Khrouchtchev au président Tito, au lendemain de l'insurrection hongroise.

De cette lettre, il ressort qu'en accord avec le chef de l'Etat yougoslave, le leader soviétique avait voulu placer M. Janos Kadar à la tête du parti communiste hongrois, en remplacement de M. Mathias Rakosi, plusieurs mois avant les dramatiques événements d'octobre 1956.

Il s'agit-là, semble-t-il, de la première pièce du dossier compromettant pour M. Khrouchtchev qui se trouve en possession de M. Enver Hodja, et dont celui-ci, après le récent durcissement de l'attitude de l'URSS envers l'Albanie, a promis la divulgation.

Aux yeux de M. Hodja, cette lettre écrite il y a exactement 5 ans, constitue une "preuve irréfutable", d'une part de l'intervention yougoslave dans les affaires intérieures d'un autre pays socialiste et, d'autre part, de la "complicité" qui existait à cet égard entre M. Khrouchtchev et le chef d'Etat yougoslave.

C'est la commune responsabilité des deux chefs d'Etat dans les événements tragiques de 1956 qui expliquerait, selon M. Hodja, l'indulgence systématique témoignée depuis lors par M. Khrouchtchev à l'égard des "révisionnistes" yougoslaves.

Le Jeune commerce et l'industrie touristique

GRANBY. (par Claude DERY) — Le Jeune commerce entend porter une offensive toute particulière vers l'industrie touristique en 1962 et à cet effet prépare actuellement un mémoire qu'il transmettra aux autorités municipales probablement en décembre prochain. S'appuyant sur l'effort effectué présentement par le gouvernement provincial pour assurer au tourisme un paradis au "Québec, province française", assuré que les séances d'études tenues dans les principales villes de la province par le département du secrétariat que préside M. Lionel Bertrand, apporteront un nouvel élan touristique, le Jeune commerce prétend que Granby doit en profiter pleinement.

D'autant plus, explique Me Claude Léveillé, président du comité touristique du Jeune commerce, que déjà la réputation de Granby et surtout de son jardin zoologique a dépassé depuis longtemps les frontières de la province, attirant maintenant chaque été des foules que les statistiques fixent à 600,000 visiteurs. Les répercussions sont heureuses pour le commerce local, notamment pour les hôteliers, restaurateurs et garagistes.

Me Léveillé souligne que le mémoire présenté devant la commission provinciale du tourisme à Sherbrooke par le Jeune commerce de Granby a été bien accueilli et que, selon toute éventualité, le gouvernement provincial, s'il s'en tient aux recommandations des organismes régionaux, créera dès la prochaine session un ministère du tourisme.

Mais il importe qu'en attendant les prises de position du gouvernement et pour s'y mieux préparer et être en mesure surtout d'en profiter pleinement, la ville de Granby doit dès maintenant seconder tous les efforts du comité touristique du Jeune commerce à cet effet. Aussi, déclare Me Léveillé, le comité touristique entend-il soumettre aux édiles ses plans d'action pour 1962 afin que le conseil puissé prévoir à son budget de 1962 les déboursés, en somme peu élevés, qu'entraîneront certaines réalisations jugées essentielles pour mousser l'industrie touristique à Granby.

La première recommandation a trait au kiosque touristique sis au Parc Pelletier. Il faudra asseoir ce kiosque sur des fondations solides et en relever le plancher pour éviter les "inondations".

La seconde recommandation a trait au pamphlet touristique municipal et à ce sujet le Comité du tourisme escompte que la ville publiera un nouveau document. Le comité offrira même les services de ses membres à la ville pour le choix des photos et la disposition attrayante des statistiques, notes explicatives, textes, etc., que le nouveau pamphlet doit contenir.

Le service des guides officiels sera maintenu au kiosque touristique par le Jeune commerce en autant que la ville réédite son geste de cette année, de solder en partie le salaire des préposés à cette tâche.

De son côté, le Comité touristique du Jeune commerce poursuivra ses recherches pour publier une liste complète de tous les endroits touristiques de la région afin de promouvoir le séjour des visiteurs dans les Cantons de l'Est. Un programme de vacances sera même proposé aux visiteurs avec itinéraire complet pour éveiller leur attention et leur intérêt sur la région.

Goofballs à Granby?

GRANBY. (C.D.) — De la Main de Montréal . . . à la Main de Granby, les 50 milles sont rapidement parcourus surtout lorsqu'il s'agit de produits qui ne reçoivent jamais l'approbation devant les tribunaux. Mais le fait existe. Des goofballs sont vendues à Granby.

Et même qu'elles seraient cause première du nombre étonnant de forfaits audacieux, de cambriolages et de tentatives de vols par effraction dont la ville est victime depuis deux mois. C'est l'opinion émise par un procureur de Granby et confiée à LA PRESSE.

Le chômage ou l'oisiveté, les deux sont parents quand il s'agit des jeunes gens, entraînent à d'autres vices. Et d'excellentes sources, LA PRESSE est informée qu'il existe un lien "commercial" tout au moins entre certains jeunes gens de Granby et les "vendeurs" de la rue St-Laurent à Montréal.

Parmi les prévenus qui paradent à Sweetsburg, quelques-uns auraient agi uniquement sous l'influence de ces stupéfiants et se seraient même portés à des actions qui leur auraient presque échappé. Toutefois, la justice suivra son cours. Car il ne s'agit certainement pas d'une excuse valable devant le tribunal. Tout au plus, une explication des faits que l'on regrette partout dans la région notamment à Granby.

En voie d'exécution

Trait d'union St-Eustache-Autoroute

LACHUTE. (DNC) — Les grands travaux de voirie sur la route reliant St-Eustache à l'autoroute sont en voie d'exécution dans le comté de Deux Montagnes afin de rendre cette route plus facilement accessible, en même temps racourcir le trajet et permettre à toute une partie de la population de cette région agricole et touristique d'atteindre Montréal dans un plus court délai. La réalisation de cette route était d'une grande nécessité et plusieurs corps publics en avaient fait la demande depuis déjà assez longtemps. Le gouvernement actuel de Québec a compris les besoins et les développements sans cesse grandissants de cette partie nord-ouest de Montréal qui s'étend de Sainte-Rose, St-Eustache jusqu'à Lachute, Brownsburg et les travaux sont en cours.

Gain de cause au Collège MacDonald

La Ligue de football Ottawa-St-Lawrence a accordé gain de cause au Collège MacDonald dans un protêt déposé à la suite d'une défaite aux mains du St. Pat's d'Ottawa.

La décision rendue par le président Ed Meagher, a réduit la fiche du Ottawa à 3 victoires et 2 défaites et permettait au Collège Loyola de décrocher le championnat de la division Est une quatrième saison consécutive.

L'utilisation du joueur Gordon Ventura le 14 octobre dernier avait permis au MacDonald de loger le protêt. Ventura est étudiant en 4e année d'Art dentaire, soit au même niveau que l'an dernier. Un règlement de la ligue stipule qu'un étudiant doit avancer d'un échelon scolaire chaque année pour demeurer éligible aux compétitions sportives.

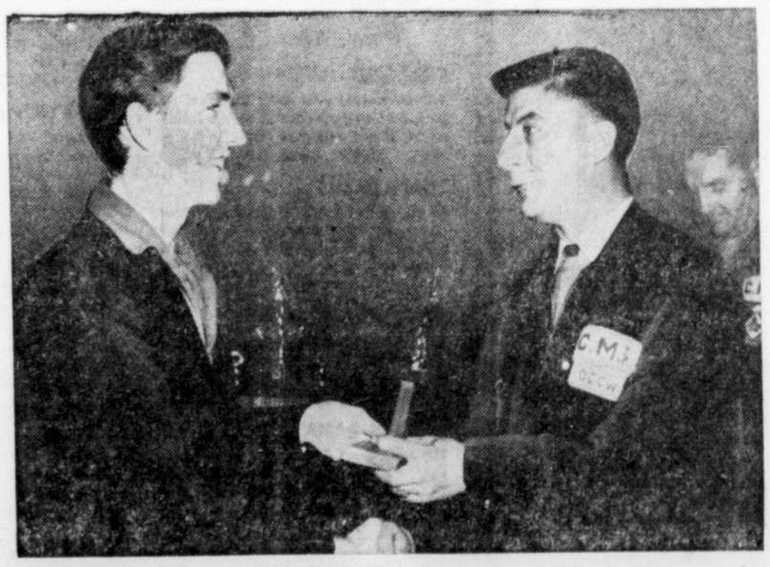

SAINT-JEAN. (R. P.) — BOB SHIRLE Y, à gauche, ayant parcouru en 20 minutes 11.1 secondes, le trajet de 4 milles dans la course de fond annuelle sur invitation du Collège militaire ro yal de Saint-Jean, reçoit des mains du Commandant d'escadre Marcel Bellea u, sous-commandant du CMR, le trophée pour la meilleure performance indivi duelle. Bob Shirley représentait le St. Lambert Community Sports Associatio n.

NOUVEAU! HARTT FLEXIBLES

DES CHAUSSURES D'UN CONFORT INOUÏ

Essayez les nouvelles Flexibles Hartt. Légères, douces et ultra-souples, elles soutiennent le pied parfaitement tout en le mettant bien à l'aise. Comme toutes les chaussures signées Hartt, elles se distinguent par leur grand confort et leur haute qualité.

L'élite se chausse chez

HARTT

VOUS SENTIREZ LA DIFFÉRENCE EN LES CHAUSSANT • EN VENTE CHEZ

Max Beauvais
385, St-Jacques O.
AV. 8-9261

LECOURS & FILS
Chaussures de haute qualité pour la famille
902, boul. Décarie
St-Laurent — RI. 7-4825

Châteauguay Shoe Shop
5866 ouest, rue Sherbrooke
484-6383

WILLIAM H. MACK LTD.
1395 STE-CATHERINE O.
1432, BLEURY

Louis Dez Lauriers LIMITEE
6914, SAINT-HUBERT CR. 3-2813
(angle Bélanger)

Centre d'ajustement
JACQUES BERNARD LIMITEE
3680 rue ST-DENIS, près Cherrier
VI. 4-7819

H. Giroux & Fils INC.
1500 est, Mont-Royal - LA. 1-3164
4029 est, Ontario — LA. 1-9414

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

Rien ne vaut la LAINE!

Penmans utilise les meilleurs filés de laine mérinos du monde. C'est pourquoi les Sous-Vêtements Penmans sont les plus chauds, les mieux ajustés et les plus durables qui soient. Les hommes actifs apprécient la façon dont ils s'ajustent aux chevilles et aux poignets, les coutures plates lisses et les boutonnières bien finies. D'une exécution soignée pour un ajustement parfait et un confort supérieur.

Penmans

"95" — SOUS-VÊTEMENTS

Disponibles en: Combinaisons — Maillots et Caleçons boutonnés devant — et Caleçons à ceinture élastique et Gilets sans boutons pour hommes et garçons.

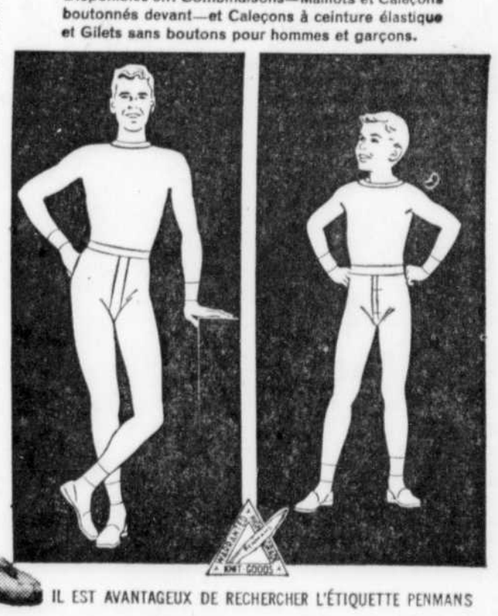

IL EST AVANTAGEUX DE RECHERCHER L'ÉTIQUETTE PENMANS

VOLEZ À BORD D'UN JET DC-8 "EMPRESS" DU CANADIEN PACIFIQUE

DÉPART DE MONTRÉAL À 8h. AM TOUS LES JOURS

TORONTO • WINNIPEG

ARRIVÉE À 9h.05 AM (HNE) ARRIVÉE À 10h.55 AM (HNC)

VANCOUVER

ARRIVÉE À 12h.10 PM (HNP)

CONFIRMATION INSTANTANÉE DE VOS RÉSERVATIONS D'HÔTEL EN MÊME TEMPS QUE CELLE DE VOTRE SIÈGE D'AVION

LES PLUS BAS TARIFS
Toronto $30 • Winnipeg $87 • Vancouver $182
ALLER ET RETOUR — excursion économique de 23 jours.

VOYAGEZ avec le Canadien Pacifique

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

UN. 1-9361 Immeuble de l'aviation internationale

Agent autorisé
RENSEIGNEMENTS ET SERVICE GRATUITS
Alfred Gagliardi
6970, rue ST-DENIS
CR. 4-6900

LA PRESSE MONTREAL
LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE AU CANADA FRANÇAIS

RENSEIGNEMENTS ET SERVICE GRATUITS
Mlle CRAIG
MONDIAL AVIOMAR
449 Jean Talon, ouest
CR. 4-7594

EATON EST OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 H.

OUVERT SAMEDI, TOUTE LA JOURNEE, 9 H. 30 A 6 H.

Vive la belle promenade à bord de

"L'EXPRESS du CARNAVAL"

Quel bonheur pour les petits, cette promenade au cirque, pas un vrai évidemment, mais une reproduction où il y a des animaux à voir, des clowns qui les amusent et des tentes en forme de toupie. Au débarcadère, un colis-surprise est remis à chaque petit passager.

Promenade et colis-surprise .23
Taxe .02
.25

Atelier de Jouets, Pôle Nord

Résidence du Père Noël à Montréal Ville des Jouets Eaton

NOËLOGRAMME

Comment sont tous mes petits amis de Montréal, aujourd'hui? J'espère bien que vous êtes sages comme des images. Nous nous reverrons bientôt. Nous aurons le plaisir de nous parler en tête à tête! En attendant, vous pouvez m'écrire. Je vous répondrai! Postez votre lettre à la Ville des Jouets Eaton. Tous les rennes vous font dire bonjour.

Avec amour,
Père Noël

Le Père NOEL arrive en ville chez EATON avec sa magnifique parade

SAMEDI, le 25 NOVEMBRE

L'arrivée du Père Noël... quelle joie pour tous! Sa magnifique Parade suivra la même route que l'an dernier. Départ, vers 8 h. 50 pour arriver à la Ville des Jouets Eaton, vers 10 heures. Notez bien la date: Samedi, 25 novembre.

Répétition d'une vente à succès!
Modèles pour toutes tailles!

Manteaux d'hiver à dos de chamois

SPECIAL SAMEDI

21.00

Bien doublés, aussi! Et quelle variété de modèles — tous parmi les plus nouveaux pour la saison d'hiver. Manteaux droits et fourreaux, manteaux légèrement ondulés et amples. Cols et manches pour tous les goûts. La plupart sont en tissu 'sealskin', quelques lainages mixtes, quelques quadrillés. Noir, brun, taupe, beige, vert et autres teintes. Tailles: petites, 8 à 16; jeunes filles, 8 à 18; demi-tailles pour dames, 8 à 18.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

RAYON 345, AU QUATRIEME

Du confort à bon marché

Chaudes vestes banlieue à capuchon amovible

Quelle occasion pour garçons samedi! Velours côtelé à larges côtes avec doublure matelassée recouverte de rayonne; capuchon fendu à glissière doublé de chaud "Orlon" pelucheux!

- Brides aux manches, faux-poignets élastifiés.
- 2 poches fendues, 4 boutons devant.
- Solide glissière dissimulée (¾).
- Tailles 8 à 18 dans le lot.
- Coloris olive et beige.

SPÉCIAL SAMEDI **12.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 232, AU TROISIÈME

Deux manteaux très en vogue

A col enveloppant

Celui-ci bordé de peluche d'Orlon boutonne ras le cou. Modèle à devant croisé, doublé de chaude rayonne matelassée. Empiècement dos et plis non-repassés. Généreux ourlet 2½". Tout laine — brun, vert et jaune doré. Pour fillettes 7, 8 10 et 12.

Spécial samedi **17.77**

A tissu Sealskin tout laine

Un élégant manteau à grand col de mouton (agneau traité, teint) deux tons. Nouveau modèle ondulant avec double rangée de boutons recouverts. Tout laine — jaune doré, brun vison, vert. Tailles adolescentes: 8, 10, 12, 14 et 14x.

Spécial samedi **37.98**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 211, AU TROISIÈME

Couvre-chaussures en pointure 7!

(Quelques paires en pointures 4, 5, 6, 8, 9)

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Vous avez de la veine, madame, si vous chaussez un 7! Rendez-vous tôt samedi matin, chez Eaton, et profitez de cette offre exceptionnelle! Modèles les plus nouveaux de la saison, en un grand choix de talons. Certains se portent sans chaussures. Nylon, velours et caoutchouc. Quantités limitées. SPECIAL SAMEDI **1.99**

RAYON 238, AU DEUXIEME

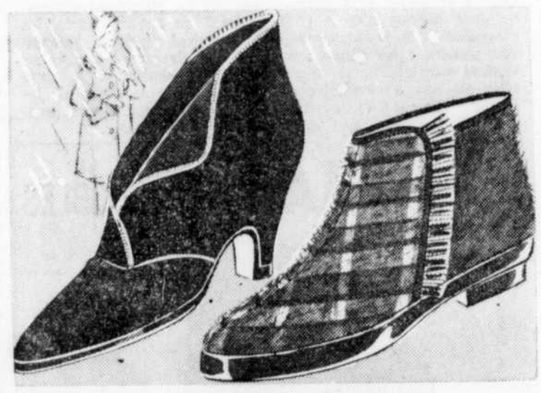

Pullovers à bas prix

Deux modèles en lambswool et mohair

Quelle maman peut résister à une telle aubaine! Col V courant de tons unis avec col à garniture contrastante OU col châle avec rayures étroites ou larges, deux tons contrastants. Bleu, ton cuivre et vert pierreux pour garçons de tailles 8 à 16. SPECIAL SAMEDI **3.59**

2 pour 7.00

COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques

RAYON 232, AU QUATRIEME CHEZ EATON

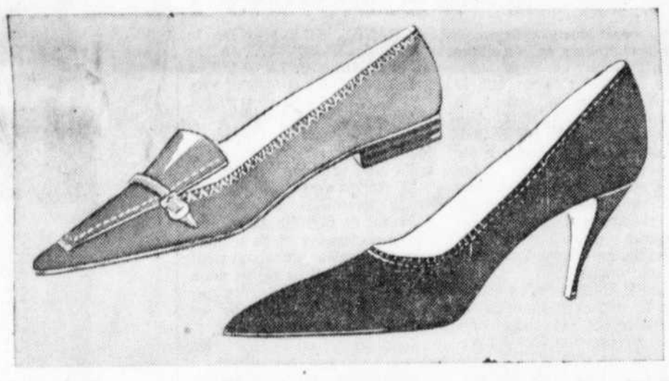

Souliers 20% à 50% de rabais!

Rég. 6.98 à 13.95 ... pour adolescentes!

Fins de séries! Modèles discontinués! Grande variété de souliers de qualité à talons plats et illusion et à pointe profilée. Couleurs mode: noir, vert, gris et rouge. Cuirs: suède, verni et chevreau. Profitez de cette belle aubaine samedi, chez Eaton.

Pointures 5 à 10, largeurs AA et B dans le groupe. SPECIAL SAMEDI **4.49 à 8.95**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

RAYON 239, AU DEUXIEME

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Faites vos emplettes ce soir (vendredi) jusqu'à 9 heures et samedi toute la journée de 9 h. 30 à 6 h.

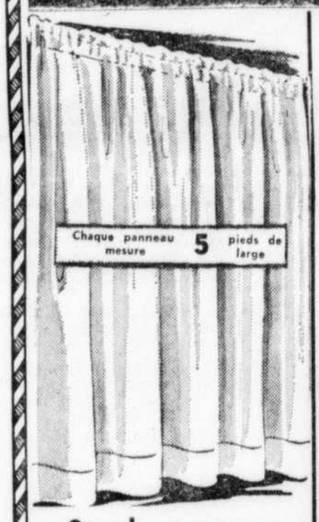

Grands panneaux de nylon

Env. 60" x 81"

A prix spécial!

1.69 CH.

Belle marquisette blanche diaphane en nylon lavable à la main. Un tissu très robuste. Ces rideaux sont finis par un ourlet de 5" et sont enveloppés dans du polythène.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(967)

PALETOTS D'HIVER LAINE/CACHEMIRE

A bas prix vraiment exceptionnel pour la qualité

SPECIAL SAMEDI

33.00

3.55 par mois (10 mensualités) y compris les frais d'administration

Deux modèles élégants pour hommes et jeunes hommes. LE MODELE ILLUSTRE avec manches raglan et nouvelle longueur courante. Les deux modèles avec poches rapportées et revers avec fente et sont demi-doublés de rayonne. Entre autres couleurs: Tons olive, gris mi-foncé et anthracite. Tailles: 36 à 44 pour tailles courte, courante et grande.

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par plan budgétaire (Taxe payable à l'achat.)

(929)

FEUTRES POUR HOMMES

Feutres de fourrure impartaits de séries de prix plus élevé. Style dernier cri en belles teintes. 6⅝ à 7½ dans le lot. SPECIAL **3.49**

CRAVATES AUTOMNE HIVER

Jolies cravates dans une grande variété de couleurs, de styles et de tissus. De séries de prix plus élevé. SPECIAL **2** pour **1.00**

(928)

SPÉCIAUX DE L'HEURE D'OUVERTURE!

Pas de commandes téléphoniques ni postales S.V.P.

GANTS POUR HOMMES

300 paires. En peau de mouton de modèle droit. Doublure de ouate de coton. Brun. 8 à 10 dans le lot. SPECIAL, la paire **1.88**

CRINOLINES

100 seulement! Achat spécial de crinolines blanches pour dames. Petite, moyenne grande. De séries de prix plus élevé. SPECIAL, chacune **1.99**

CHAPEAUX DAMES

100 seulement! Jolis petits chapeaux de plumes en styles et couleurs variés. Soldés de séries de prix plus élevé. SPECIAL, chacun **1.99**

ROBES DAMES

50 seulement! Robes "Magic Crepe" pour dames, en styles et couleurs variés. Pour fortes tailles spécialement, 46 à 52 dans le lot. Rég. 10.99 SPECIAL **8.99**

SERVIETTES DE BAIN

200 seulement! En tissu éponge de coton absorbant de bonne qualité. Bleu, rose, jaune ou vert. Env. 31" x 58". SPECIAL, chacune **1.00**

BLOUSES BAMBINS

120 seulement! Blouses de coton blanc, style manches courtes, encolure en V. Tailles 3 et 4 ans dans le lot. SPECIAL, chacune **.47**

TROUSSES HOMMES

38 seulement! Trousses garnies en cuir pour hommes. Glissière tout autour. 2 brosses, 2 savonniers, support à brosse à dent, lime à ongles, ciseaux, etc. Havane. Rég. 3.49 SPECIAL **1.99**

CHEMISES TERYLENE

Chemises imparfaites blanches pour hommes, de style habillé. Col à pointes courtes, poignets 2 façons. 14½ à 16½ dans le lot. SPECIAL, chacune **2.87**

COMPLETS HOMMES

40 seulement! Modèle 2 boutons, forme droites, de série de prix plus élevé, pour hommes et jeunes hommes. Rayonne viscose et acétate en tailles et couleurs variées. SPECIAL **10.00**

SOULIERS TOUT ALLER

184 seulement! Souliers tout-aller, dessus corduroy de coton et fausses semelles caoutchouc-mousse. Support plantaire et semelles caoutchouc. Unis ou quadrillés, 4 à 9, pour dames et adolescentes. SPECIAL, la paire **.99**

BARBOTEUSES

144 seulement! En tissu éponge coton absorbant avec siège doublé de plastique, pour bambins. Impressions variées sur blanc. 6 à 12 mois dans le lot. SPECIAL, chacune **.50**

PANNEAUX "TRUNET"

En 2 dimensions. Rideaux de rayonne de tricot lavable. Légèrement IMPARFAITS. Blanc seulement. **23 seulement** 30" x 72" et **53 seulement** 30" x 81". SPECIAL, chacun et **53 seulement** 30" x **1.00**

CHEMISES GARÇONS

120 seulement! Chemises habillées de coton blanc, peu ou pas de repassage. Poignets transformables. Encolure variées (pour 6 à 14 ans). Rég. 1.69 SPECIAL, chacune **1.00**

MALLETTES! SOLDE

Mallettes de style moderne à solder. 9 seulement! Mallettes fin de semaine de 18" et 9 seulement mallettes garde-robe 21" dans le lot. SPECIAL

Fin de semaine **5.99** Garde-robe **6.99**

JUPES! SOLDE

250 seulement! Jupes tout laine à solder. En diverses couleurs mixtes. Bengaline de rayonne noir dans le lot. 10 à 20 dans le lot. SPECIAL, chacune **2.66**

TENTURES COURTES

Style autrichien. Panneaux "Dacron" en blanc avec dessin autrichien floché, 2 dimensions dans le lot. **50 seulement** env. 48" x 45" et **40 seulement** envir. 48" x 54". SPECIAL, chacune **1.49**

Émail *Eatonia*

En bidon vaporisateur!

Seulement chez EATON. Email EATONIA, qualité supérieure, à séchage rapide. En bidon-vaporisateur pratique. Pour armoires, écrans, radiateurs, etc. Moyen commode de remettre en état les jouets des enfants ou leurs petits mobiliers. En blanc, jaune, bleu, noir mat, noir glacé, gris, vert, rouge, ton or, aluminium, cuivre ou incolore. **1.39**

COMPOSEZ VI. 2-9211

PEINTURES ET PAPIERS TEINTS (RAYON 274), AU QUATRIEME

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

FAITES VOTRE CHOIX!

SPECIAL SAMEDI

4.95 chacun

Souvenez-vous de la garantie EATON:

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

Offre Pré-Noël de meubles en métal!

Apparance de fer forgé!

A) Tables/étagères. Dimensions approximatives: 16½" x 8½" x 22" de haut. Spécial samedi 4.95

B) Tables avec espace pour magazines et journaux en-dessous. Environ 17⅝" x 12" x 20" de haut. Spécial samedi 4.95

C) Tables-phonos. Dimensions approximatives: 12" x 19½" x 25" de haut. Spécial samedi 4.95

D) Supports à fougères. Dimensions approximatives: 6" x 22" x 23" de haut. Spécial samedi 4.95

Venez faire vos emplettes ou commandez par téléphone ou par la poste!

CLIENTS DE LA BANLIEUE: Utilisez les lignes directes EATON.
CLIENTS DE L'EXTERIEUR: Ecrivez au Service d'Achats Eaton à Montréal.

RAYON 370 AU SEPTIEME

EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI

Ce qui veut dire que vous pouvez acheter n'importe quoi avec confiance chez EATON, car, en toute connaissance de cause, EATON vend aussi bon marché que n'importe qui.

CAHIER NO 2 / PAGES 13-26

LA PRESSE

COMIQUES / THEATRE / RADIO TV / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, VENDREDI, 10 NOVEMBRE 1961 — 78e ANNEE — No 23

LE CARNET
DE RAYMOND GUÉRIN

LES DANGERS DE LA POLITIQUE — Etre un homme d'Etat, de nos jours, est une corvée exécrable — ou presque. A cause de la télévision. C'est du moins l'opinion du premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold MacMillan, qui a déclaré mercredi :

— En descendant d'un avion, on est confronté à tout coup par une batterie de caméras et de réflecteurs. Et puis, le lendemain, on se regarde dans le petit écran ... et on se retrouve déprimé, fatigué et vieux."

De l'utilité du maquillage en TV ! M. MacMillan devrait avoir sa caméraste particulière.

• • •

UNE INVITATION ... — Quand Radio-Canada parle un mauvais français, vous êtes priés de le lui faire savoir.

Cette invitation n'est pas de moi. Elle provient de Marcel Ouimet, le directeur général de la radiodiffusion française au réseau d'Etat. Il a dit l'autre jour : "Je vous invite à ce que vous nous rappeliez à l'ordre chaque fois que, selon vous, nous péchons contre la langue française". Et il a commenté :

"On ne tolèrerait jamais que la langue anglaise de la TV ou de la radio fût jour après jour du "cockney" ou du "slang". Au Canada français pourtant, la langue qu'on se plaît à dire "gardienne de la foi" fut, jusqu'à tout dernièrement, beaucoup moins sujette à nos préoccupations !

"Nous surveillons beaucoup moins notre langage que les images qui, selon une conception des plus étroites, peuvent nous rappeler les prescriptions des 6e et 9e commandements."

• • •

AUX TOURISTES — Il existe à Montréal une publication qui a pour titre "Arrow". Elle est vouée aux touristes américains. Elle leur explique les avantages qu'il y a à nous connaître. Elle comprend 44 pages et est écrite uniquement en anglais.

... Sauf pour un accueil officiel de l'Office du tourisme de la province de Québec. Ledit accueil, rédigé en français, se lit comme suit :

"Pendant votre séjour, profitez de toutes les distractions que vous offre notre province. Leur variété saura plaire à tous les membres des suggestions, n'hésitez pas à nous consulter."

Il manque quelque chose ?

Sûrement !

• • •

LES ARTISTES — Moyennant la somme de $25 par année, tout membre de la gent artistique de Montréal pourra dorénavant s'abonner à "son" club. En effet, Mme Denyse Delrue vient de lancer le "Club des Arts", qu'elle décrit comme "un lieu de rendez-vous pour tous ceux qui ont à coeur la chose artistique et pour les artistes en général".

Il s'agit évidemment d'un cercle privé et exclusif, avec nombre limité de membres. On distribue des clefs ... pour l'entrée. Le club est situé à 2080, rue Crescent.

Il y a belle lurette que Montréal se devait de posséder une telle institution, qui évoque le fameux "Friars' Club" de New-York.

• • •

AU SCRUTIN — On parle beaucoup politique. Ce qui nous porte à signaler deux faits cocasses survenus avant-hier à des élections tenues aux Etats-Unis.

A Buffalo, un officier-rapporteur a presque perdu les sens quand, arrivant au travail, il a aperçu un individu qui l'attendait fusil en main. Mais ce dernier a expliqué qu'il voulait tout simplement voter avant d'aller à la chasse !

Et à San Francisco, une dame de la haute société, qui se disait fatiguée, a envoyé sa bonne voter pour elle ... Evidemment, le vote de la bonne a été refusé. Et la dame s'est indignée. "'Ma bonne est une brave fille, dévouée et serviable. Elle fait toujours ce que je lui demande !"

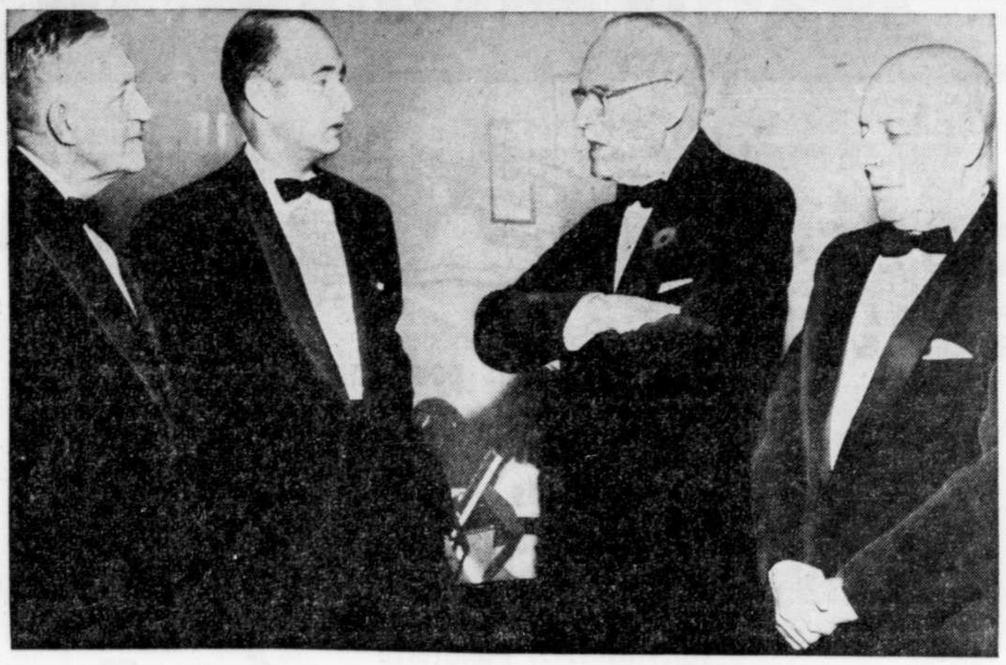

MM. B. W. ROBORTS, chancelier de l'Université Sir George Williams, et MAURICE GOLD, président des "Causeries Kenneth E. Norris", s'entretiennent avec M. LOUIS ST-LAURENT et le Dr H. F. HALL, principal et vice-chancelier de l'université. photo LA PRESSE

Pourquoi le séparatisme ?

C'est la Confédération qui protège le Canada français
— M. Pierre Sévigny

"Le séparatisme est bien moins un appel au démembrement de notre pays, qu'une invitation pure et simple au suicide," a déclaré hier midi le ministre associé à la Défense, M. Pierre Sévigny, devant les membres du Lions Club of Montreal.

Affirmant que le séparatisme, comme on l'appelle, avait été condamné par les maîtres à penser du monde politique, économique et culturel du Canada, M. Sévigny a prononcé un vibrant réquisitoire contre cette tendance de plus en plus populaire au Canada français, l'accusant non seulement de nous plonger en pleine utopie du point de vue économique, de renier notre "passé glorieux", d'insulter à la mémoire de ceux qui ont découvert et bâti notre pays, mais encore de constituer une menace à l'unité de l'OTAN, et par le fait même à la sécurité de tout l'hémisphère occidental ... ni plus, ni moins !

Après avoir dénoncé un tel péril, le ministre associé à la Défense a rappelé que l'appel à la séparation ne pouvait survenir à un moment plus mal choisi (pour ledit mouvement), étant donné que c'est précisément "l'unité nationale qui a fait de notre pays une grande puissance dans le monde actuel, un colosse industriel dont le prestige parmi les peuples n'a jamais été si grand qu'aujourd'hui."

M. Sévigny a ensuite laissé entendre que les Canadiens français ne devraient pas "flirter" avec le séparatisme, puisque "le pacte confédératif est le protecteur des droits et privilèges du Canada français.

"C'est grâce en effet à la Confédération, a-t-il conclu sur ce point, que les fils du Québec ont pu se rendre maîtres chez eux, et que le fait français a pu devenir une merveilleuse réalité dans le contexte de cette gigantesque Amérique du Nord."

CHEZ LES ETUDIANTS PROGRESSISTES-CONSERVATEURS — Me NOEL DORION s'est prononcé hier contre les mouvements séparatistes, mais a invité les Anglo-Canadiens à respecter nos droits. A son côté, M. BILL MANZIA, président du groupe local. photo LA PRESSE

Entre Canadiens des 2 langues

Egalité légale mais, dans la pratique, inégalité
— M. St-Laurent

par **Pierre GODIN**

A son tour, et pour ne pas être en reste dans la présente mode qui consiste, pour tout conférencier, à se prononcer pour ou contre le séparatisme, l'ex-premier ministre du Canada, M. Louis St-Laurent, parlant hier soir à l'Université Sir George Williams de Montréal, a dit son mot sur la question.

Et ce mot répudie, d'une part, la théorie de l'indépendance du Québec mais, d'autre part, donne raison au grief principal formulé par les "angry young men" — c'est ainsi que M. St-Laurent appelle les indépendantistes — à savoir l'inégalité de conditions réservée par notre économie aux Canadiens français et anglais.

M. St-Laurent a admis que si l'égalité des droits existe, légalement et constitutionnellement, dans la pratique, cependant, il n'en est rien dans le fonctionnarisme fédéral et dans les grosses entreprises du Québec même.

Le vieil homme d'Etat ne croit pas au sérieux de la présente vague d'indépendance.

Comme en 1929, à la suite de la crise économique, cette idée a eu fort bonne réputation mais, bientôt, avec le renouveau économique, on a cessé de parler de ces "aspirations infantiles".

Ainsi, en sera-t-il cette fois encore, espère M. St-Laurent, qui a souligné que l'on ne devait cependant pas ignorer la nouvelle flambée mais plutôt chercher à la comprendre afin de remédier aux situations fausses qu'elle dénonce.

Une panacée

Les séparatistes, poursuit M. St-Laurent, exploitent à fond l'idée que la sécession, menant à un Québec indépendant, serait une panacée qui effacerait toutes les faiblesses qu'ils reprochent à la Confédération.

"Depuis quelque temps, le public a l'occasion d'entendre leurs affirmations dogmatiques, qui ne riment à rien, sur le paradis qui s'établirait en Amérique française par suite de la rupture du lien confédératif.

"Pourtant, dit M. St-Laurent, peu de gens ne s'en émeuvent sérieusement. Les trois mouvements qui propagent l'idée de l'indépendance comptent toujours aussi peu de membres.

Trop "évident"

"On ne peut ignorer cependant qu'il y a des mécontents. Il y a un problème et il est par trop évident, semble-t-il. C'est celui de l'inégalité des possibilités entre Canadiens des deux langues. Et cela crée des frictions.

"Je ne crois pas, a ajouté M. St-Laurent, qu'une intention de discrimination raciale soit derrière toute cette agitation.

"Pourtant, un fait demeure : le climat confédératif nous serait, à nous, Canadiens de langue française, plus facile si le bilinguisme était de pratique plus générale pour les Canadiens dont la langue maternelle est l'anglais.

"Il serait futile de croire que tous les Canadiens sans exception puissent devenir bilingues. J'espère cependant qu'un jour viendra où tous les Canadiens ne prendront pas pour de la condescendance le fait d'apprendre et d'employer le français comme l'anglais dans leurs relations entre eux."

M. St-Laurent a conclu, d'une voix patriarcale : "Je ne crois pas que ces menées pour l'indépendance mettent en danger la croyance, partagée jusqu'ici par nombre de mes contemporains, et selon laquelle c'est le désir de la Providence que les deux principales races de notre pays vivent la main dans la main, dans l'harmonie la plus totale, au sein d'un Etat confédératif."

Nos délégués industriels bientôt nommés

CHICOUTIMI. (**Antoni JOLY**) — Invité d'honneur à l'assemblée générale de la Chambre de commerce ainée de Chicoutimi, M. André Rousseau, ministre du Commerce et de l'Industrie de la province de Québec a affirmé qu'il faut refaire une structure économique à la province, une structure qui lui soit propre et qui, une première fois, tienne compte des ressources et des nécessités de toutes les régions.

"Il n'est pas normal, a-t-il déclaré, qu'on constate une concentration de 4,000 industries dans le seul secteur de Montréal, pour une valeur globale de $7,000,000,000 alors que le reste de la province n'en peut compter que 7,000 pour un investissement d'environ $11,000,000,000."

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, de dire M. Rousseau, est bien décidé à décentraliser. A cet effet il créera un certain nombre d'unités économiques qui s'appeleront des régions. Il se fait présentement un inventaire sérieux de ces régions. Bientôt, à la tête de chacune, le gouvernement placera un "délégué industriel qui sera l'intermédiaire entre le gouvernement et la région et sera en mesure de prêter son assistance et celle du ministère à tout effort industriel local ou régional".

Ainsi, a-t-il déclaré en terminant, le ministère sera une espèce de centrale, où des expériences se font déjà, des statistiques se compulsent et de futurs délégués font un stage d'expérimentation et de préparation au rôle qui leur sera dévolu, tout en complétant leur bagage de connaissances et leurs moyens d'action.

"Les premiers délégués seront nommés dès janvier ou février prochains".

Chez les femmes libérales

Le Québec est la source véritable de la réforme

QUEBEC. — Le Canada ne serait pas ce qu'il est, affirme Mme R.A. Kinnear, et le parti libéral n'aurait pas accompli ce qu'il a accompli, sans la pleine participation du Québec et de sa population, ainsi que de ses fils et filles qui habitent les autres provinces de notre pays.

Mme Kinnear, qui est présidente de la Fédération nationale des femmes libérales du Canada, prenait la parole hier à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération des femmes libérales du Québec.

Depuis l'avènement de l'administration Lesage, poursuivit Mme Kinnear, la province de Québec est la source de la réforme au véritable sens du mot. "Pour un libéral, le Québec signifie plus que l'unité nationale. Il signifie la pierre angulaire du libéralisme canadien, une pierre angulaire sur laquelle de grands gouvernements ont été fondés et le seront encore pour la prospérité du pays".

Le parti libéral national compte sur le Québec pour lui assurer une majorité confortable au prochain Parlement, souligne Mme Kinnear. Actuellement, il choisit des candidats dans toutes les provinces. L'équipe qu'il appuiera sera compétente et tout le Canada pourra avoir confiance en elle. Les Martin, Pickersgill, Chevrier et Hellyer en feront partie, ainsi que Maurice Lamontagne, qui vient d'être choisi candidat dans la ville de Québec.

Mme Kinnear a noté que l'efficacité démontrée par le parti libéral du Québec dans les élections provinciales de juin 1960 aiderait le parti national. Quant à la participation féminine, elle a affirmé que maintenant, avec l'expérience qu'ont acquise les associations de femmes, les organisations masculines à l'échelon du bureau de votation, de la circonscription ou de la province ne pourraient plus les ignorer.

Même à la Chambre des communes, les femmes seront de plus en plus présentes. Mlle Judy Lamarsh, membre actif de l'exécutif de la Fédération nationale des femmes libérales, a été élue député fédéral pour la circonscription de Niagara Falls, lors d'une élection partielle, et ses réalisations à la Chambre des Communes permettent de croire qu'une carrière brillante l'attend lorsque les libéraux prendront le pouvoir.

Appui de la FFLQ à Mme Kirkland-Casgrain

QUEBEC. (**E. G.**) — La Fédération des femmes libérales du Québec, réunie en assemblée générale, hier, a endossé unanimement la candidature de Me Marie-Claire Kirkland-Casgrain à la convention libérale du comté de Jacques-Cartier, et l'a assurée de son entier appui pour son élection comme député à l'Assemblée législative.

La FFLQ rappelle qu'à maintes reprises, depuis sa fondation, elle a réclamé du parti libéral qu'une femme soit choisie candidate officielle du parti, puisque le meilleur moyen, selon elle, de reconnaitre l'égalité des sexes en politique est justement de permettre à la femme de se faire élire député.

La Fédération féminine souligne également que Mme Kirkland-Casgrain est une femme reconnue pour sa compétence et son libéralisme, et à ce titre mérite l'appui de ses co-militantes. Une résolution proposant que la FFLQ appuie toute candidature féminine à une convention libérale a été renvoyée pour étude, plusieurs délégués ayant souligné que chaque cas devrait être jugé à son mérite.

Au cours de la même assemblée, la FFLQ a résolu de s'affilier à la Fédération libérale du Québec — ou fédération des hommes, comme on l'appelait hier. Cependant, cette affiliation se fera à condition que la FFLQ garde son autonomie, et ne devienne pas un simple organisme à préparation de thés et de banquets.

La FFLQ compte maintenant 79 associations de comtés affiliées. Trois autres associations de comtés n'ont pas encore demandé l'affiliation, mais la présidente de la fédération,

LA FEDERATION DES FEMMES LIBERALES du Québec tenait hier une journée d'étude préparatoire au congrès de la FFLQ. Sur la photo, prise au cours des délibérations, Me Andrée Morin-Plante, présidente de la Commission du statut juridique de la femme mariée, Me Yvette Dusseault-Mailloux, présidente de la Commission d'éducation politique, et Mlle Alice Frigon, présidente de la FFLQ.

M. Jean Marchand

Séparatisme? Si l'intérêt des travailleurs l'exige

M. Jean Marchand a laissé entendre hier soir que la Confédération des syndicats nationaux se tournera vers le séparatisme si les intérêts sociaux et économiques des travailleurs du Québec l'exigent.

Interviewé à la télévision, durant le programme "Carrefour", le président général de la CSN a précisé que son groupement ne peut envisager le séparatisme sous l'angle nationaliste : ce n'est pas son rôle.

"Notre mission, a-t-il dit, est de régler les problèmes d'ordres économiques et sociaux.

"Si nous constatons que le séparatisme est un moyen d'améliorer le niveau de vie des travailleurs dans les domaines sociaux et économiques, je ne dis pas que nous n'y adhérerons pas."

Le programme "Carrefour" était hier soir consacré aux questions syndicales, à l'occasion de la fin de la session du bureau de direction de la Confédération international des syndicats chrétiens (CISC) qui a été tenue à Montréal.

Outre M. Jean Marchand, M. Maurice Bouladoux, président de la CISC, M. A. Cool, président de la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique, M. Auguste Vanistandael, secrétaire général de la CISC, M. Aldors, de Hollande et M. Gilbert Pongeault, d'Afrique, ont participé à l'émission.

M. Marchand a expliqué que la Confédération des syndicats nationaux (autrefois la CTCC) a adhéré à la Confédération internationale des syndicats chrétiens il y a douze ans environ, parce que "nous avons senti le besoin d'une action syndicale internationale et que la CISC répondait aux aspirations de nos travailleurs".

M. Marchand ne voit pas d'avantages matériels immédiats pour le travailleur du Québec à appartenir à la CISC "C'est que nous nous intéressons au relèvement du niveau de vie du travailleur en Asie, en Afrique, et même en Europe."

Un temps révolu

"Le temps de l'isolement est révolu" a-t-il déclaré.

Le président de la CSN est d'avis que "nos liens avec la CISC se resserreront davantage si le Canada décide d'adhérer au Marché commun. Nos intérêts communs seront plus nombreux."

Pour sa part, M. Maurice Bouladoux a précisé que la Confédération internationale des syndicats chrétiens n'est pas confessionnelle. Elle a des conceptions chrétiennes mais ne dépend pas des religions. Sa position en face du syndicalisme neutre ou du communisme ? "Elle n'est pas "anti", Elle veut être positive en apportant au travailleur l'élément spirituel que les autres mouvements n'ont pas.

Le problème de l'heure à travers le monde, selon le président de la CISC est celui des libertés et de la démocratisation. La lutte pour les libertés est fondamentale selon les syndicats. Les travailleurs savent que les libertés syndicales garantissent les libertés individuelles.

Le syndicalisme en France ? M. Bouladoux admet que la situation s'est quelque peu détériorée depuis l'instauration du nouveau régime. Mais ce n'est pas un problème épineux. Les syndicats sont mécontents et inquiets devant les difficultés que l'on éprouve à mettre fin à la guerre en Algérie. La très grande majorité des travailleurs français désire que cette guerre prenne fin rapidement.

Le président de la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique, M. A. Cool, déclare que le travailleur belge est plus favorisé que le travailleur Canadien au chapitre de la sécurité sociale. "Ainsi, dit-il, si j'étais malade, je préférerais l'être en Belgique qu'ici. Dans mon pays, le travailleur se fait soigner très facilement. Ici c'est un luxe que d'être malade.

Au sujet du syndicalisme à la "Hoffa", M. Cool a affirmé que les Américains sont de grands naïfs. Ils croient qu'une affiliation n'est qu'une question de surenchère dans le domaine de la contribution de la grande centrale à la caisse des unions locales.

Contre le séparatisme, mais...

Les Anglais doivent donner raison à nos aspirations
-- Me Noël Dorion

par **J.-Claude PAQUET**

Le secrétaire d'Etat du Canada, Me Noël Dorion, est antiséparatiste : il l'a affirmé hier soir, estimant que cette idéologie ne tient aucun compte des réalités historiques et géographiques. Mais il n'hésite pas à déclarer avec autant de vigueur que les Canadiens français sont loin d'avoir acquis la plénitude des droits que leur confère la Constitution canadienne.

Me Dorion exprimait ainsi ses vues sur "les problèmes nationaux", au cours du 3e banquet annuel de la Fédération des étudiants progressistes-conservateurs du district de Montréal, tenu au Collège Loyola.

Prônant l'affermissement des liens entre les deux groupes ethniques du Canada, M. Dorion a soutenu que l'histoire, la géographie et la présence au sud du pays d'un voisin puissant et dynamique ont voulu que vainqueurs et vaincus d'hier se rapprochent et deviennent membres d'une même communauté politique. Si nous voulons que vive cette communauté, dit-il, si nous voulons qu'elle se développe et continue de s'accroitre en force et en sagesse, il nous faut combattre tout ce qui peut éloigner et désunir.

Le séparatisme

Le secrétaire d'Etat trouve scandalisante donc, l'idéologie séparatiste qui, dit-il, dans la province de Québec, semble atteindre une telle ampleur que des politiciens cherchent à la transmuer en matière électorale. Cette théorie, poursuit M. Dorion, ne tient aucun compte des réalités historiques et géographiques. Il rappelle, pour citer un exemple, que les frontières linguistiques et culturelles du Canada français débordent largement les frontières politiques du Québec.

C'est ce qui lui fait dire qu'après avoir pendant longtemps prêché à nos compatriotes des autres provinces de demeurer fideles à leurs origines, à leur langue et à leur culture, il serait égoïste et brutal de les abandonner à leur sort. Telle est, estime M. Dorion, la conclusion implacable et abominable qui se dégage des propos tenus par certains tenants de l'idéologie séparatiste.

Mais M. Dorion n'affirme pas pour autant que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il est incontestable, dit-il, que les Canadiens français sont loin d'avoir acquis la plénitude de traitement et d'avantages qui devrait logiquement découler du caractère bi-ethnique de notre pays.

Après avoir dit que les Anglo-canadiens ont sur nous un avantage incontestable, après avoir déploré que dans une partie encore trop étendue du territoire, au niveau même de l'administration fédérale et des provinces, les Canadiens français soient incapables de se faire entendre dans leur propre langue, Me Dorion a ajouté que si nos compatriotes de langue anglaise souhaitent vraiment un Canada uni par les liens de l'amitié et de la collaboration, il faut qu'ils donnent raison à nos aspirations justes et légitimes. Il faut qu'ils évitent qu'il y ait en ce pays des citoyens de première et de deuxième zone et que cet esprit pénètre non seulement les domaines de l'enseignement et de la culture, mais aussi les domaines du commerce, de l'industrie et de l'exploitation de nos ressources naturelles.

N'oublions jamais, conclut le secrétaire d'Etat, que le Canada ne conservera sa structure actuelle que dans la mesure où sera reconnu et favorisé son caractère bilingue, bi-ethnique et biculturel, et aussi à condition que le principe du fédéralisme, qui fait Québec et les provinces soeurs souveraines dans les limites de leur compétence, soit maintenu et constamment mis en oeuvre dans toutes les manifestations de notre vie nationale.

A SAINT-BASILE-LE-GRAND. — M. Roger Desmarais, qui vient d'être élu conseiller municipal de la municipalité de St-Basile-le-Grand, en remplacement de M. J.-L. Boulay, démissionnaire. M. Desmarais a été le président-fondateur de la Chambre de commerce de cette localité.

La banque de vivres

Appel à la prudence

ROME. (AFP) — Lord Waldegrave, représentant du Royaume-Uni à la Conférence de la F.A.O. (Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture) a lancé un appel à la prudence en ce qui concerne le projet d'utilisation des excédents alimentaires. Tout en approuvant le principe des initiatives comprises dans le futur programme de travail de la F.A.O., le représentant britannique a déclaré qu'il fallait s'assurer qu'"un tel programme, aussi désirable soit-il, est réalisable".

Après avoir insisté sur la nécessité d'une planification extrêmement sérieuse des projets, lord Waldegrave a conclu: "En essayant d'aller trop vite nous risquerions de revenir sur les progrès considérables que nous avons déjà réalisés".

M. Josue de Castro (Brésil), ancien président du Conseil de la F.A.O. et président de l'Association mondiale de lutte contre la faim, a également attiré l'attention de la Conférence sur le fait que le projet d'utilisation des excédents alimentaires dans les pays sous-développés ne peut être qu'un palliatif. L'essence du problème de la faim, a-t-il dit, est le retard du développement économique. Il faut réformer, selon lui, la politique économique mondiale de manière à donner aux pays producteurs de matières premières un traitement plus raisonnable comportant une parité de prix entre les produits industriels qu'ils importent et ceux qu'ils exportent. Il faut également éviter un trop grand effort d'industrialisation dans les pays sous-développés et favoriser l'extension de leur agriculture.

Contre le "culte de la personnalité"

PARIS, (AFP) — "Pourquoi huit ans après la mort de Staline, le 22e Congrès du parti communiste soviétique a-t-il à nouveau condamné le culte de la personnalité ?" se demande dans son éditorial "Nepszabadsag", organe officiel du parti socialiste ouvrier (communiste) hongrois du 5 novembre, parvenu aujourd'hui à Paris.

"Cette question, écrit-il, est posée par beaucoup de communistes et de non-communistes étant donné qu'elle touche l'essentiel de la ligne politique des partis communistes. Nous pouvons affirmer sans exagération que cette condamnation réitérée représentait une nécessité vitale pour les partis communistes, car la liquidation des abus de pouvoir et des actes illégaux est une question de vie ou de mort pour nos partis".

Après avoir affirmé que le 20e Congrès du parti communiste soviétique "n'a pas pu liquider entièrement les effets néfastes du culte de la personnalité parce qu'à cette époque tous les actes illégaux de Staline n'étaient pas encore connus", l'éditorialiste conclut:

Lorsque le 22e Congrès a condamné à nouveau ouvertement et catégoriquement ce culte, il ne s'agissait pas d'une "vieille affaire", mais de la poursuite d'une lutte que les partis communistes doivent finalement gagner".

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

ANNONCE
CORS
Avec FREEZONE liquide, les cors s'enlèvent facilement et sûrement. FREEZONE soulage vite en formant un coussin protecteur sur le cor. Les cors s'enlèvent en quelques jours, sans l'usage douloureux du couteau ni pansements encombrants. Achetez FREEZONE aujourd'hui!

Mon mart
GRANDS MAGASINS D'ESCOMPTE

SIGNIFIE PLUS D'EPARGNE POUR TOUT MONTREALAIS

ROBES DE QUALITE

Peau de soie
Brocart
Tricots de nylon
Crêpes de rayonne

Elégants corsages drapés, fourreaux amincissants. Des modèles bouffants magnifiques.

PRIX MON MART
13.88

Tailles
5 — 15
10 — 20

• Vêtements pour dames
• Souliers pour dames
• Produits pharmaceutiques, cosmétiques
• Malles, papeterie

CHANDAILS

Cardigans à gros tricots en orlon 100%

Une collection magnifique d'attrayants chandails, modèles classiques et de fantaisie.

Tailles 34 — 40

PRIX MON MART
4.47 chacun

Les plus chic articles mode pour dames aux plus bas prix jusqu'ici !

JUPONS

en acétate d'entretien des plus faciles et garnis de jolie dentelle. Tailles et couleurs variées. P.M.G.

57¢

JUPES

En flanelle plissée et laine pure de qualité. Plaid, tweed, tons unicolores. Profusion de magnifiques couleurs.

Tailles :
Jr. Petite 22-36
2 pour 5.00

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC NOTRE GARANTIE D'ARGENT REMIS SANS CONDITION VALANT POUR 10 JOURS

BOTTES D'HIVER POUR DAMES

COUVRE-CHAUSSURES
POUR DAMES

Epaisse doublure en toison de mouton. Empeignes imperméables.

Valeur comparable $7.99
PRIX MON MART
4.88

BOTTILLONS MODE

Extérieur TOUT NYLON pour plus longue durée.

Valeur comparable $7.99

PRIX MON MART 3.88

PATINS DE FANTAISIE

Pour fillettes et adolescentes. Pointures 11-3.

Valeur comparable $8.95
PRIX MON MART
6.88

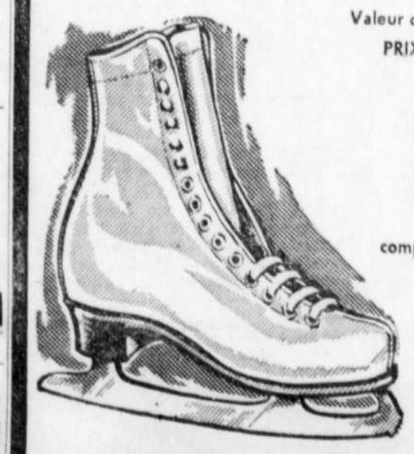

Pointures 3-8.
Valeur comparable $10.95
PRIX MON MART
8.44

PANTOUFLES
en velours à côtes

POUR ENFANTS

Confortables, durables. Modèles attrayants.

Valeur comparable $2.79

2.19

POUR LES HOMMES QUI SONT ACTIFS

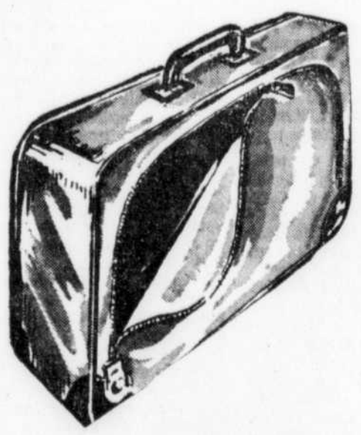

SERVIETTE EN CUIR

Fini durable, pochettes résistantes.
Valeur comparable $7.95
5.11

SAC D'AVION 24"
TOP FLIGHT

modèles canadiens. Fabrication canadienne en nylon Dupont de qualité. Valeur comparable $8.95
PRIX MON MART
5.55

ENSEMBLE 3 STYLOS

Encre des plus durable. Trois couleurs.

Valeur comparable .79
59¢

POUR LA PREMIERE FOIS A MONTREAL, NOUVELLE
PATE A DENT
FLOURIDE

Protège vos dents contre la carie.

Valeur comparable 1.05
77¢

SHAMPOOING
LUSTRE CREME

Pour conférer aux cheveux une douceur luxueuse.

Valeur comparable 2.50
1.23

Pour la beauté du teint
Crème NIVEA

la crème douce et d'emploi agréable.

Valeur comparable 1.33
87¢

OUVERT TOUS LES JOURS DE 10 hres A.M. A 10 hres P.M.

Mon mart
GRANDS MAGASINS D'ESCOMPTE

M. PAUL GIROUARD, gérant-général des ventes de la firme Volcano Limitée, a été récemment nommé président de la banque de sang de la Société de la Croix-Rouge pour le district de Montréal. Afin de répondre aux demandes toujours croissantes, la banque de sang devra recueillir 4,000 pintes de sang par semaine.

Bien représenter l'U. de Montréal à l'EXTERIEUR

"Les Relations extérieures de l'AGEUM veulent faire en sorte que cette année le public sente que les étudiants existent, non seulement sur le plan académique ou sur le plan scandale mais aussi et surtout sur le plan de la vie universitaire, c'est-à-dire : la préparation de l'élite de demain".

C'est ce que déclarait hier M. Michel Gouault, directeur des relations extérieures de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal. Il ajoutait qu'il constatait avec joie qué le public s'intéressait de plus en plus aux activités étudiantes. M. Gouault a exprimé l'avis que le but des Relex est de faire connaitre **toutes** les activités étudiantes et non seulement les vols de canons ou les bris de clôtures qui peuvent se produire . . .

La politique essentielle de l'année, dit-il, sera de bien représenter l'université à l'extérieur. Au lieu de toujours présenter les mêmes visages, nous essayerons de déléguer des étudiants qui s'occupent d'un travail bien spécial et non pas des présidents d'organisations de grande envergure.

M. Gouault a ensuite fait part des projets de son comité pour l'année 1961-62 : contacts en vue de jumeler l'université de Montréal et l'université de Colombie britannique ; projet d'une association des étudiants de langue française et peut-être même d'un congrès mondial de toutes les associations d'étudiants; contacts avec les clubs sociaux; une organisation vraiment digne pour le 40e anniversaire de l'AGEUM; établir un Laval week-end ou un Sherbrooke week-end.

M. Gouault a enfin déclaré qu'un des buts aussi très important des Relex était, cette année, de faire connaitre les divers sous-comités comme le Club des relations extérieures (CRI), la FNEUC l'ONU modèle, l'Entr'aide universitaire mondiale (EUM), le Varsity Week-end, le club Cosmopolis, etc.

M. Daniel Johnson à Trois-Rivières et à Rouyn-Noranda

QUEBEC. (PC) — Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, parlera à ses partisans au cours d'une assemblée, à Trois-Rivières, dimanche, a-t-on annoncé hier. Madame Edouard Bureau, soeur de feu Maurice Duplessis, doit assister à cette réunion.

ROUYN (PCf) — M. Johnson sera à Rouyn-Noranda, jeudi prochain, le 16 novembre, et rencontrera ses partisans au cours d'une réunion publique qui aura lieu dans la soirée au sous-sol de l'Eglise St-Michel, à Rouyn.

La visite de M. Johnson dans cette région s'inscrit dans le cadre de la tournée qu'il vient de faire à travers la province et qui le conduira dans douze régions différentes.

A Rouyn-Noranda, le leader de l'Union nationale sera accompagné de MM. Maurice Bellemarre, Maurice Custeau et Fernand Girard, nouveau secrétaire permanent de l'Union nationale.

Au cours de la journée, M. Johnson rencontrera les dirigeants des associations de comtés de l'Union nationale, y compris ceux des sections des jeunes et des dames.

A l'issue de cette rencontre, M. Johnson donnera une conférence de presse à l'intention des journalistes de la région.

Le tout sera clôturé par un banquet dans la soirée.

On croit savoir que M. Johnson paraitra à la télévision avant le banquet.

Cette visite est organisée par M. Yvan Jacques, de Rouyn.

25e anniversaire des Caisses populaires du diocèse de Timmins

ROUYN. (PCf) — La Fédération des Caisses populaires du diocèse de Timmins célèbre cette année son 25e anniversaire de fondation.

Le diocèse compte 17 caisses Desjardins, dont l'actif dépasse $3,600,000 et qui groupent 10,260 membres dans leurs rangs.

De grandes fêtes souligneront l'événement et feront ressortir l'oeuvre accomplie par les si caisses jubilaires, soit celles de Guiges, Nedelec, Notre-Dame-du Nord, Lorrainville, Ville-Marie et Bearn, qui sont toutes situées dans le comté de Témiscamingue.

QUALITE • VALEUR • VARIETE
A MONTREAL SIGNIFIE

Mon mart
GRANDS MAGASINS D'ESCOMPTE

CARDIGANS TOUT LAINE

Cardigans 5 boutons, modèle encolure haute en V, gros tricot ananas tout laine, garniture contrastante au bord et aux poignets. Choix de plusieurs couleurs mode. Tailles petite, moyenne et grande.

• Vêtements pour hommes
• Outils
• Quincaillerie

CHEMISES SPORT

VALEUR COMPARABLE 3.95

chez Mon Mart 2.57

2 pour $5

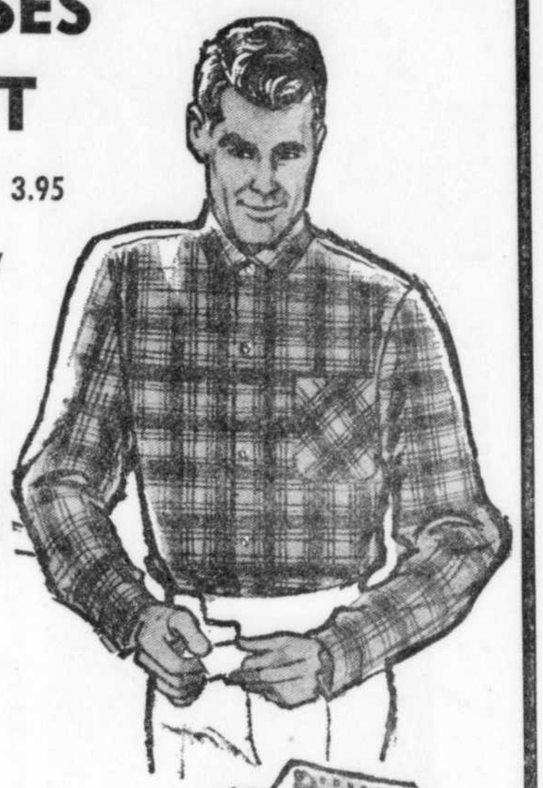

PRIX MON MART
VALEUR COMPARABLE 9.95
7.47

Une VARIETE de nouveaux et pimpants motifs dans toute une gamme de coloris. En cotonnade facilement lavable. Toutes tailles.

REELLE ECONOMIE
SUR VETEMENTS DE QUALITE

GANTS IMPORTES D'ANGLETERRE

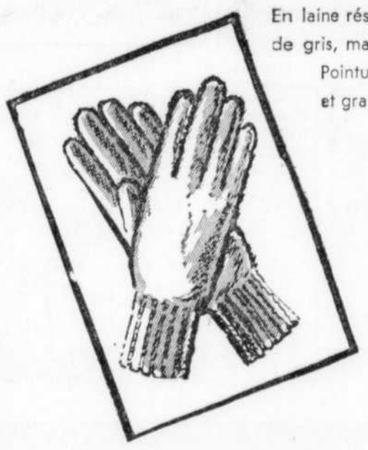

En laine résistante, dans les tons de gris, marine et beige. Pointures petite, moyenne et grande.

PRIX MON MART 78¢
Valeur comparable 1.49

POUR JEUNES GARÇONS

SLACKS
EN TISSU CORDE RANDOM
Taille boxeur doublée, 3 couleurs populaires. Tailles 3 à 6x.
VAL. COMP. 2.49
PRIX MON MART 1.37

CHEMISES DE TRICOT
Rayures, quadrillés, plaids — Irrétrécissables — Grandeurs petite, moyenne et grande.
Valeur comparable 2.98
PRIX MON MART 1.63

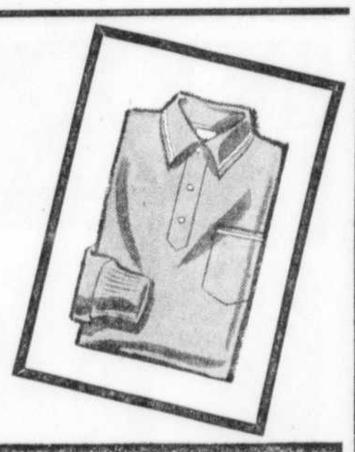

• D'AUTRES SPECIAUX DU MON-MART •

BOYAU DE DOUCHE ET SHAMPOOING
Article indispensable pour la baignoire.
Valeur comparable .89
PRIX MON MART 68¢

MARTEAU D'ACIER

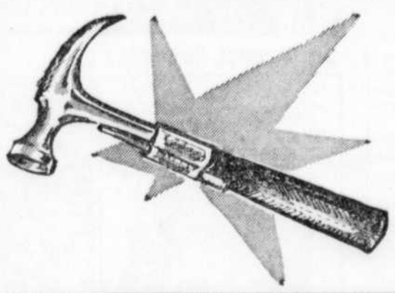

Avec chasse-clou gratuit. Poignée à revêtement de caoutchouc.
Valeur comparable 6.99
PRIX Mon mart 5.88

PINCE SABRE MASTER 8"
à articulation mobile

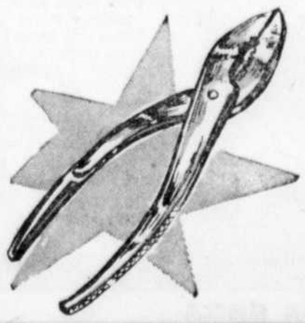

Longue pince en acier forgé d'une seule pièce, solide tête durable. Ne s'écaillera pas.
Valeur comparable 1.49
PRIX Mon mart 66¢

PELLES

Solides, palette 12", long manche de bois dur. La solution économique à votre problème de l'enlèvement de la neige.
Valeur comparable 2.65
PRIX MON MART 1.78

PEINTURE A VAPORISER METALTONE
Pour le cuir, le métal, le bois, etc. Une merveilleuse peinture à pulvériser au fini remarquablement doux.
Valeur comparable 1.79
PRIX MON MART 1.31

LAMPE DE POCHE
MALLORY
Puissante lampe de poche 2 piles, à toutes fins à la maison ou en voyage.

Valeur comparable 1.75
PRIX MON MART 68¢

Mon mart
GRANDS MAGASINS D'ESCOMPTE

SITUE A 7733 BLVD. DE LA VERENDRYE
• LA SALLE •

Guerre et Paix

DE LÉON TOLSTOÏ

— 63 —

RESUME : En 1812, Napoléon envahit la Russie et menace Moscou. La famille Rostov quitte Moscou avec ses enfants, Natacha et Pétya, ainsi qu'une petite cousine Sonia. Celle-ci a révélé à Natacha que son ancien fiancé, le prince André, a été grièvement blessé à Borodino et fuit dans le même convoi qu'eux.

Sur les routes encombrées, les fuyards s'éloignent de Moscou, avançant au milieu de la confusion et du désordre. Au moment où les Français entrent dans la ville, les Rostov n'en sont encore éloignés que de quelques milles. Ils arrivent, épuisés, avec une foule d'autres réfugiés, vers dix heures du soir dans le bourg de Mytichtchi. Pendant que la famille Rostov se réfugie dans une isba, les gens les plus pauvres campent dehors, un peu au hasard. Tout à coup, un cri s'élève : "Regardez là-bas ! Un village qui brûle !" Les yeux pleins d'angoisse, la foule regarde un étrange nuage rouge qui gonfle et s'étale, envahissant tout l'horizon. "C'est beaucoup plus qu'un village qui flambe pour faire une lueur pareille", murmure une voix étranglée. Un hurlement retentit. "Mais ... c'est Moscou, ce ne peut être que Moscou ! " Une rumeur épouvantée gronde dans la foule, les femmes se signent et se jettent à genoux. "C'est le coeur de la Russie qui brûle" sanglotent-elles. "Que Dieu ait pitié de nous ! "

Le grondement de la foule alerte le comte Rostov. Il sort de l'isba, accompagné de Pétya qui sursaute d'horreur en comprenant ce qui se passe. "Moscou ! " dit-il d'une voix douloureuse. "C'est horrible. Son visage s'affaisse brusquement comme celui d'un très vieil homme. Il reste longtemps anéanti, regardant fixement la lueur qui dévore tout son passé, tous ses trésors, puis il s'arrache à sa contemplation douloureuse. "Allons nous coucher", dit-il d'un ton infiniment las. "Nous avons un long chemin à faire demain". Mais les traits de Pétya se sont durcis, il serre les poings et fait face résolument à son père : "Non. Je dois vous parler. Cette fois, il FAUT que vous me donniez la permission de m'engager ..." — "Je te l'ai déjà dit", coupe le comte. "C'est non". — "Je dois partir, c'est mon devoir", reprend le jeune garçon d'un ton inébranlable. "Ton devoir est de rester ici ! " crie son père avec impatience. "Je regrette", répond Pétya très raide, "mais je serai obligé de me passer de votre permission". Il est décidé à saisir la première occasion pour partir.

Sonia est sortie elle aussi de l'isba en entendant les cris qui ont accueilli l'incendie. Elle rentre aussitôt pour avertir la comtesse Rostov, mais celle-ci réagit à peine en apprenant la terrible nouvelle. Elle est étendue sur l'unique lit, épuisée et se sent à bout de forces. Son seul réconfort, c'est la pensée de Nicolas. Par miracle, celui-ci a quitté l'armée avant Borodino. Actuellement, il cherche des chevaux près de Riazan où habite la soeur d'André, la princesse Marie. "Nicolas est sauf. Nous tous aussi", murmure la comtesse, à Sonia. "Il n'y a plus que cela qui compte". — "Et toi, Natacha, tu ne viens pas voir l'incendie ? " dit Sonia à sa cousine qui se tient immobile regardant vaguement à la fenêtre de l'isba. Natacha secoue la tête avec indifférence. Elle a oublié tout le reste du monde depuis qu'elle sait qu'André suit le convoi, mourant. Elle n'a plus qu'une seule idée : attendre que tout le monde dorme et sortir pour le retrouver ... mort ou vivant !

L'heure est venue. Natacha se glisse hors de l'isba, preste et furtive comme un petit chat. Elle frissonne un instant sur le seuil et hésite, abasourdie par sa propre audace ! C'est la première fois qu'elle se trouve seule dehors à une heure pareille ! Enfin, elle se décide brusquement, s'enveloppe dans un fichu et se dirige à l'aveuglette à travers les corps affalés à même le sol. Ce gémissement, sous cette tente ? Serait-ce André ? Elle soulève la toile d'une main tremblante et recule épouvantée devant le terrible regard d'un moribond. Non, ce n'est pas lui. Ni cet autre. Elle s'enhardit peu à peu, découvre des visages raidis, des masques de cauchemar mais elle continue, inlassable, le coeur soulevé d'horreur. Enfin, elle s'approche d'un groupe de soldats qui bavardent autour d'une isba. Ceux-ci dévisagent curieusement cette mince fille si jolie. Mais les plaisanteries grossières meurent sur leurs lèvres. Un malaise les saisit devant cette petite figure torturée. "S'il vous plaît", murmure Natacha. "Savez-vous où sont les officiers blessés ? " — "Par là", répond vaguement l'un d'eux. Natacha fait quelques pas dans la direction indiquée et, tout à coup, son coeur saute dans sa poitrine. Un gémissement vient d'envahir la nuit, tout près. Une voix qu'elle croit reconnaître ...

De l'Atlantique au Pacifique

Le tourisme en G.-B.

TORONTO. (PC) — La cuisine anglaise n'est inférieure à aucune autre du monde et elle coûte moins cher, selon un publiciste réputé du Royaume-Uni. Sir William Mabane a déclaré à une conférence de presse que le reste du monde a plusieurs impressions fausses au sujet de la Grande-Bretagne, les deux principales concernant la nourriture et le climat. Il a affirmé que le R.-U. a reçu 100,000 touristes canadiens en 1960. L'Italie figure en tête du tourisme avec 1,700,000 visiteurs.

Le "blé durum" a été primé

TORONTO. (PC) — M. Ralph L. Erdman, de Lethbridge, a été désigné le "roi du blé" à la foire agricole de Toronto. C'est la première fois qu'une variété de "blé durum" remporte le championnat mondial. On attribue la qualité exceptionnelle de ce blé, cette année, à la précipitation abondante dont ont bénéficié les terres à blé de l'Alberta.

Recherches pour la paix

VICTORIA. (PC) — Une campagne nationale de souscription, dont l'objectif est de $2 millions, destinée au financement du nouvel "Institut canadien de recherches pour la paix" a été annoncée hier par son fondateur, le Dr Norman Z. Alcock, de Toronto. L'Institut, constitué en vertu d'une charte fédérale, recherchera les causes de la guerre et les moyens de la prévenir et d'atténuer les tensions internationales.

Congrès mondial des Eglises

SAULT STE-MARIE. (PC) — Le métropolitain W. L. Wright d'Ontario quittera le Sault dimanche à la tête d'une délégation de l'Eglise anglicane du Canada au congrès du conseil mondial des Eglises, qui se déroulera en Inde du 15 novembre au 6 décembre. La délégation canadienne au congrès de la Nouvelle-Delhi est composée de six membres.

Un cas de succession dans l'Arctique

EDMONTON. (PC) — La validité d'un mariage esquimau déterminera les bénéficiaires d'une police d'assurance de $25,000 laissée par l'Esquimau Noah, qui a trouvé la mort dans un incendie qui s'est déclaré dans un poste de radar de l'Arctique. Il s'agit ici d'une cause-type. Comme il n'y a pas de testament, l'argent devrait normalement revenir à la veuve et à l'enfant, mais si le mariage n'est pas reconnu, il sera distribué aux frères et soeurs du défunt.

Rois du lin et du maïs

TORONTO. (PC) — M. John E. Cotton, de Kenville, Manitoba, a remporté le championnat mondial du lin à la foire agricole de Toronto. Pour le maïs, le titre a été décerné à M. Marion H. Shearer, de Danville, Indiana.

Prochaine élection générale

NEW-GLASGOW, N.-E. (PC) — Le leader libéral Lester B. Pearson a déclaré à une réunion des dirigeants de la campagne du parti libéral qu'il s'attend que la prochaine élection générale aura lieu en mai ou juin prochain. Il a souligné que le parti a été "rajeuni, restauré et revigoré".

Enquête sur le crime organisé

TORONTO. (PC) — Le "Telegram" de Toronto rapporte que plusieurs chefs de police de l'Ontario sont interrogés ces jours-ci, sur l'ordre du procureur général Kelso Roberts, pour déterminer l'étendue du crime organisé dans la province. L'enquête a été instituée à la suite de la déclaration qu'a faite, la semaine dernière, le commissaire de la Gendarmerie Royale M. C. W. Harvison.

Hausse certaine des "billets de concert"

TORONTO. (PC) — La nouvelle entente conclue entre l'Orchestre symphonique de Toronto et le syndicat des musiciens de Toronto aura pour effet de faire monter les prix des billets pour la saison 1962-63. M. John Elton, directeur de la TSO Association, a déclaré dans une entrevue que les prix seront sûrement augmentés, mais que le pourcentage n'a pas encore été déterminé.

L'aide aux pays sous-développés

TORONTO. (UPI) — M. John R. White, un administrateur de la Standard Oil Co. (New Jersey) qui a déjà fait partie du conseil d'administration de l'Imperial Oil Co., a déclaré à un congrès d'assureurs-vie que des capitaux seront investis en permanence dans les pays sous-développés qui seront les plus disposés à les faire fructifier.

Pour rendre ces rivières utiles

CHICAGO. (PA) — Le gouverneur de l'Illinois, M. Otto Kerner, a déclaré, hier, à l'assemblée annuelle de la Commission des Grands Lacs que le Canada devrait détourner les eaux de certaines de ses rivières pour alimenter davantage les Grands Lacs, ajoutant qu'il se perd de grandes quantités d'eau en laissant ces rivières se déverser dans la baie d'Hudson.

Les bases "Bomarc"

Le pays en a-t-il vraiment besoin ?

-- Lester Pearson

AMHERST, N.-E. (PC) — Le leader du parti libéral, M. Lester Pearson, met en doute la nécessité pour le Canada de posséder des bases de lancement "Bomarc" depuis que les journaux ont annoncé que les Russes auraient mis au point une arme anti-missiles.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à son arrivée à Amherst, M. Pearson a noté que le gouvernement semble avoir donné instruction de procéder à l'aménagement des bases devant servir au lancement de missiles "Bomarc-B", en dépit de la décision prise par les Etats-Unis, il y a déjà quelques mois, de donner beaucoup moins d'importance à cet engin dans son programme de défense.

Après avoir rappelé son opposition à ce que le Canada adhère au "club nucléaire", M. Pearson a précisé qu'on devrait étudier sérieusement toute requête des Etats-Unis en vue de l'aménagement, sur le sol canadien, de bases nucléaires destinées à ses troupes. "Il faudrait, a-t-il dit, que nous soyons alors pleinement convaincus qu'il s'agit d'un projet absolument indispensable à la défense continentale."

Intervention ?

M. Pearson a fait observer que le dispositif de défense de l'Amérique du Nord doit tout d'abord nous protéger contre une attaque de missiles et que, pour ce faire, "les Etats-Unis n'ont pas besoin de telles bases".

Au sujet des bases de lancement du "Bomarc", le leader libéral croit possible que le gouvernement canadien et la compagnie Boeing Aircraft soient intervenus à la suite de la décision des Etats-Unis de réduire le nombre de bases de ce genre qu'ils projetaient d'aménager sur leur territoire.

Un mémoire de la FTQ

Nouvelles réformes demandées à la CRO

La Fédération des travailleurs du Québec a demandé au gouvernement provincial la nomination d'un troisième vice-président et de deux commissaires à la Commission de relations ouvrières.

La FTQ, qui représente 235,000 travailleurs du Québec, estime que cette mesure est nécessaire pour accélérer les travaux de cet organisme qui s'occupe notamment d'émettre les certificats de reconnaissance syndicale et d'étudier les plaintes de congédiement pour activité syndicale.

Dans un mémoire soumis au ministre du Travail, M. René Hamel, et au président de la Commission de relations ouvrières, le juge Théodore Lespérance, le président de cette centrale syndicale, M. Roger Provost, déclare que les retards intervenant dans l'émission du certificat de reconnaissance ou le réembauchage d'un employé congédié illégalement, rendent souvent la loi inopérante en entravant le libre exercice du droit d'association.

La FTQ explique que ces retards permettent souvent à l'employeur de mener auprès de ses employés une campagne d'intimidation qui fait qu'au moment de l'émission du certificat de reconnaissance, le syndicat, à toutes fins pratiques, n'existe plus. Dans les cas de congédiement pour activité syndicale, l'employeur peut, si les sanctions tardent trop longtemps, éliminer le syndicat en éliminant ses meilleurs militants.

Outre la création d'un quatrième banc à la CRO, le mémoire de la FTQ suggère les réformes administratives suivantes :

1 — Dans le cas d'une requête non contestée, qu'un fonctionnaire soit habilité à soumettre à un banc de la CRO sa recommandation ;

2 — Qu'aucune remise ne soit accordée sans pré-avis ;

3 — Que toute requête ou contestation soit communiquée aux intéressés en même temps qu'à la Commission ;

4 — Que seuls les faits allégués avec précision dans une requête en audition soient admis en preuve ;

5 — Que, dans les cas de congédiement, des fonctionnaires compétents s'emploient à inciter les parties à un règlement ;

6 — Qu'on embauche le personnel supplémentaire requis.

La FTQ estime que ces réformes seraient tout autant dans l'intérêt de la CRO que des travailleurs du Québec eux-mêmes.

MOTS CROISÉS

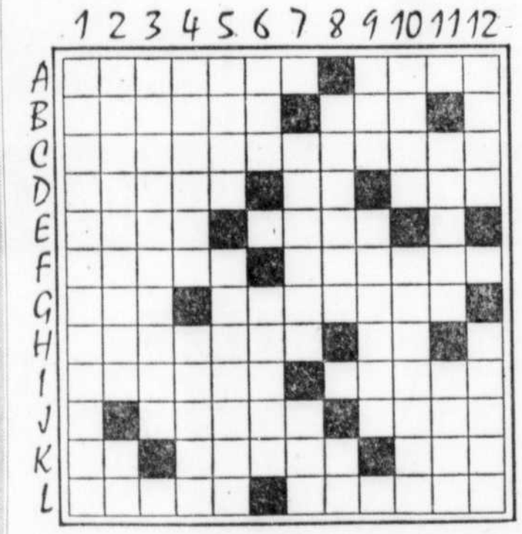

Horizontalement

A.—Montagnard de l'Olympe ou du Pinde, qui vivait surtout de brigandage. — Dont l'effet ne se produit que progressivement.

B.—Gros chien de chasse, avec lequel le veneur quête et détourne la tête. — Partie inférieure.

C.—Visées d'expansion et de domination d'un Etat.

D.—Partie antérieure du cou. — Petit cube. — Agent politique de Louis XV.

E.—Multitude. — Vanta le mérite de.

F.—Rameau flexible d'une espèce de saule. — Contraction de la bouche qui découvre les dents.

G.—Chacune des pièces de bois qui soutiennent un navire en construction. — Remarquée.

H.—Opiniâtres. — Conjonction.

I.—Ville de l'Inde où eut lieu la révolte des cipayes en 1857. — Prénom féminin.

J.—Jus concentré dans les sucreries. — Entraînement passager et passionné.

K.—Affirmation enfantine. — Embarrassa, intimida. — Meuble.

L.—Tuyaux cylindriques. — Chose malpropre.

Verticalement

1.—Mouvement continuel des paupières.

2.—Voiture automobile fermée dans le genre du coupé, mais ayant des glaces latérales. — Article.

3.—Marques.

4.—Prise dans un engin. — Construit.

5.—Homme misérable, sans fortune, sans considération. — Traits passés sur ce qu'on a écrit.

6.—Triage. — Petit pied.

7.—Passionnément aimés. — Passage étroit et difficile.

8.—Rendre de couleur d'azur. —Possessif.

9.—Petit poème narratif ou lyrique. — Arrive, parvient.

10.—Crochet. — Institution établie en vue de protéger les enfants mineurs.

11.—Sa chair fraîche constitue le cabillaud. — Aliment complet qui assure la subsistance du jeune au début de sa vie.

12.—Possessif. — Petite ouverture en long.

Solution demain

Solution du dernier problème

ANNONCE

Voici un soulagement rapide de l'indigestion due à l'hyperacidité!

Oui, vous pouvez maintenant bannir l'hyperacidité, les aigreurs et cette sensation de lourdeur. Croquez un ou deux Tums à la douce saveur de menthe et obtenez un soulagement immédiat!

Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. En plus, tout un rouleau s'emporte facilement dans la poche ou le sac à main et vous pouvez les prendre discrètement, lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre. Et les TUMS coûtent si peu!

pour l'estomac

TARZAN

MOCO

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

LE FANTOME

LE SURHOMME

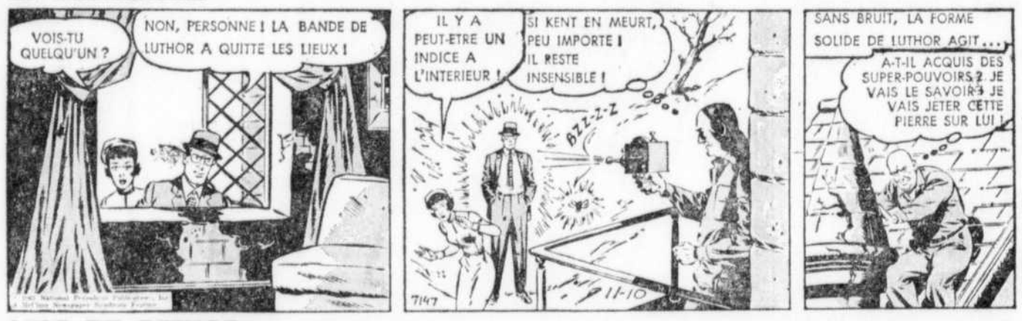

L'ILE DU REFUGE

LE PAPA DE LILI

LARRY BRANNON

MON ONCLE

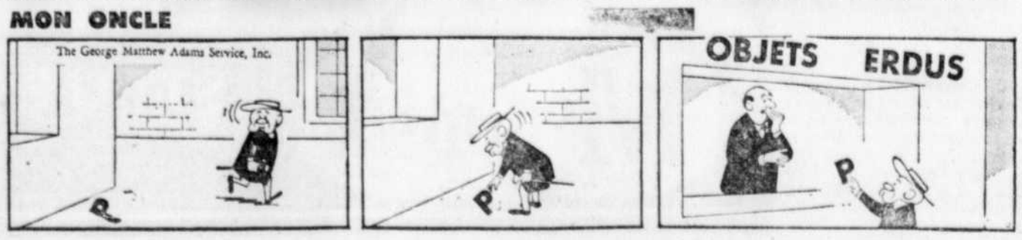

UNE COURSE DE CHIENS SOUS HARNAIS ? Non, Creta, une dachshund âgée de neuf ans, se sert depuis sept ans de cette sorte de "sulky" pour se mouvoir. Elle a eu les pattes arrières complètement paralysées à la suite du glissement d'une vertèbre. A l'âge de deux ans, les vétérinaires ne lui donnaient pas beaucoup de chance de vivre, et aujourd'hui, elle n'a presque pas de troubles pour tenir compagnie aux chiens du voisinage.

L'URSS aurait proposé

Négocions d'abord sur Berlin, ensuite sur un traité de paix

MOSCOU. (PA) — On faisait état, hier, dans les cercles diplomatiques de Moscou, d'un changement radical de la politique soviétique en ce qui concerne les problèmes de l'Allemagne et de Berlin.

L'URSS a fait connaître aux trois puissances alliées de l'Occident sa nouvelle manière de voir les choses. Voici ce qu'on rapporte de Moscou : le gouvernement soviétique est disposé à négocier une entente avec l'Ouest sur la concession d'un nouveau statut de Berlin-Ouest lequel garantirait sa liberté.

Il s'agit là d'un renversement de l'attitude de l'URSS.

Jusqu'ici, M. Khrouchtchev prétendait, et semblait bien ne pas vouloir en démordre, qu'un traité sur l'Allemagne devait être conclu d'abord et qu'on pourrait négocier en deuxième lieu au sujet d'un nouveau statut pour Berlin.

Aux yeux de l'Ouest, c'était mettre la charrue avant les boeufs et obliger l'Occident à reconnaître l'Allemagne de l'Est avant même qu'on en soit venu à une entente sur la question la plus importante, l'indépendance de Berlin-Ouest.

La nouvelle proposition, telle qu'exposée par de hauts représentants soviétiques, semble s'approcher de l'attitude occidentale. Les négociations porteraient d'abord sur Berlin, puis sur un traité de paix.

Les quatre points

Voici quel serait le programme :

1 — Les quatre puissances d'occupation s'entendent sur un nouveau statut à accorder à Berlin-Ouest lequel garantirait la liberté de ses habitants et la liberté de communication avec l'Ouest.

2—Conclusion d'une entente séparée entre l'Allemagne de l'Est et l'URSS par l'intermédiaire de laquelle l'Allemagne de l'Est s'engagerait à respecter le nouveau statut de Berlin et accepterait les garanties consenties à Berlin-Ouest.

3—Consentement des puissances occidentales à respecter la souveraineté de l'Allemagne de l'Est, et ratification spécifique de cette entente par l'Allemagne de l'Ouest.

4—Enfin, négociation d'un traité de paix avec l'Allemagne.

Il est bien évident que plusieurs points ne sont pas encore précis et qu'ils ne pourront être éclaircis que par le moyen de négociations, mais il apparaît d'ores et déjà que la nouvelle attitude fait des concessions très importantes aux Occidentaux.

Pretoria et l'ONU

M. Louw défend son pays et contre-attaque

NATIONS-UNIEES (AFP-PC) Prenant la défense des lois qui établissent la suprématie des Blancs, le ministre des Affaires étrangères de l'Afrique du Sud, M. Eric Louw, a déclaré hier que l'expulsion éventuelle de son pays du sein des Nations Unies ne pourrait que marquer "le commencement de la fin" de l'organisme international.

M. Louw, qui parlait devant la commission spéciale des affaires politiques de l'Assemblée, a répliqué à de vives attaques dirigées contre lui et contre son pays, en accusant avec virulence le président N'krumah du Ghana et les délégués des pays africains qui cherchent à faire appliquer un boycottage à l'Afrique du Sud et même à obtenir son expulsion de l'ONU.

M. Louw n'a pas non plus été tendre envers les Etats-Unis, lorsqu'il a déclaré que certains accusateurs de son pays ne viennent pas à l'ONU avec des mains propres en ce qui a trait à la ségrégation raciale.

"L'ONU fait le jeu des Baluba au Nord-Katanga" -- Tshombé

ELISABETHVILLE. (U P I, AFP) — Le gouvernement katangais a donné hier l'ordre à ses administrateurs et à ses troupes de se maintenir coûte que coûte à Albertville (Nord Katanga), où des troubles ont lieu depuis quelques jours. Aux administrateurs, le gouvernement leur a demandé de rester sur place "même s'il fallait mourir".

D'un autre côté, l'autorisation d'envoyer une délégation gouvernementale à Albertville pour y examiner la situation a été refusée par l'ONU à M. Kimba, ministre des Affaires étrangères. Cela pour prévenir tout incident avec les Baluba.

Le président Tshombé a, hier, accusé une fois encore l'ONU de faire le jeu du parti Baluba dans le nord du Katanga. Il a aussi confirmé qu'une colonne de "casques bleus" indiens se dirigeait vers la frontière de la province sécessionniste. "Nous considérons ces mouvements de troupes, a averti M. Tshombé, comme une violation du cessez-le-feu."

On apprend en outre, que les soldats arrêtés à Luluabourg pour mutinerie et transférés à Léopoldville, seront traduits devant un conseil de guerre. Certains d'entre eux on se le rappelle, seraient responsables de cas de viols et de sévices commis à Luluabourg. Deux missionnaires auraient également été sauvagement battus par ces militaires.

ONU
Faits et gestes

Le représentant du FLN aux Etats-Unis, M. A. Chanderli, a demandé au secrétaire général intérimaire de l'ONU, U Thant, d'intervenir pour éviter les conséquences "tragiques" de la "nécessité" où se trouvent les Algériens détenus en France, y compris les leaders algériens au château de Turquant, de faire la grève de la faim.

"Si les Pays-Bas proclament l'indépendance de l'Irian de l'Ouest (Nouvelle Guinée Occidentale), séparant ce territoire de l'Indonésie, celle-ci utilisera tous les moyens à sa disposition pour renverser cette proclamation, même si cela signifie la guerre avec les Pays-Bas", a déclaré devant l'Assemblée générale le ministre des Affaires étrangères d'Indonésie.

La commission sociale de l'Assemblée a adopté par 71 voix contre zéro et 4 abstentions l'article de la convention des droits civils et politiques garantissant à chacun le droit de participer aux affaires publiques, de voter et d'être élu, et d'avoir accès aux fonctions publiques dans son pays.

Si vous ne voulez pas rester en panne—adoptez les pneus d'hiver. Il est bon de conserver dans le coffre un jeu de chaînes, une pelle et une boite de sable. Neige profonde—démarrez lentement. Calé! Balancez la voiture d'avant en arrière et ne braquez pas les roues.

IMPORTÉ

LE CHOIX DU CONNAISSEUR

COGNAC Bisquit

bouteilles de 13 et 26 oz

Grande Fine Champagne NAPOLÉON extra vieille
bouteilles de 26 oz seulement

En vente aux magasins de la Régie des alcools du Québec

POUR CEUX QUI VEULENT "quelque chose de plus"

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Coupé sport Holiday 98

SEULE L'OLDSMOBILE OFFRE VRAIMENT UNE PLUS-VALUE QUI NE PEUT MANQUER DE PLAIRE AUX PLUS DIFFICILES

Un simple coup d'oeil et vous constatez que cette Oldsmobile 62 offre quelque chose de plus ... quelque chose qui la classe bien en avance sur son temps. Cependant, c'est en examinant les détails de sa construction que vous réaliserez à quel point elle offre vraiment une plus-value. Par exemple, la toute nouvelle transmission Hydra-Matic 4-V; le roulement extra-doux Vibra-Tuned, une exclusivité Oldsmobile; le moteur Skyrocket, plus puissant que jamais; les sièges profonds et confortables... vraiment la liste n'en finirait plus! Il faut la conduire pour en avoir la preuve. Prenez le volant d'une Olds et PARTEZ!..Quelle heureuse idée! Mettez-la en pratique dès maintenant et voyez votre concessionnaire Oldsmobile.

LES MAGNIFIQUES QUATRE-VINGT-DIX-HUIT: Les voitures 62 qui donnent le ton: des aménagements impeccables, d'un goût parfait.

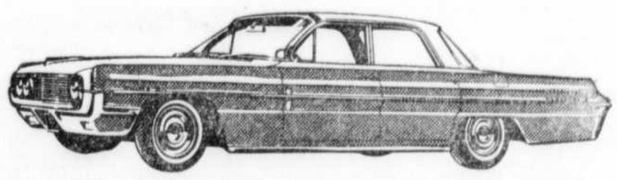

LES SUPERBES SUPER 88: Par leur chic et leur dynamisme, elles surpassent toutes leurs concurrentes! Mettez le contact... à vous les randonnées merveilleuses!

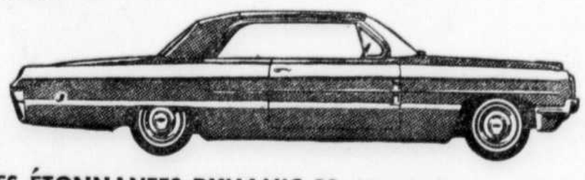

LES ÉTONNANTES DYNAMIC 88: Non seulement puissantes mais économiques! Avec l'équipement standard Oldsmobile, fourni moyennant supplément par les autres.

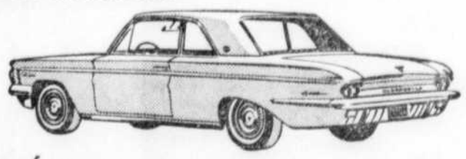

LES AGRÉABLES F-85: Lignes nouvelles à la fois modernes et élégantes, intérieurs spacieux, suspension confortable, performances supérieures.

TOUTES LES OLDSMOBILE SONT ÉQUIPÉES D'UN MOTEUR V-8

OLDSMOBILE 62

Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément O-562-AF

Vendeurs autorisés d'Oldsmobile dans le Grand Montréal

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 Est, rue Ste-Catherine, LA 6-4471

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE
10830 rue Lajeunesse (angle boul. Gouin) DU 9-8461

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2107 Ste-Catherine Ouest, WE 3-6781

DOYLE MOTORS LIMITED
4501 Bannantyne, Verdun, Qué. PO 9-4501

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
3421 Avenue du Parc, VI 9-5661

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580 rue Amherst, LA 6-3701

JARRY AUTOMOBILE LTEE
4384 rue St-Denis, VI 2-8221

DUVAL MOTORS (1960) LIMITED
529 Est, rue Jarry, CR 9-7211

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 Ouest, rue Jean-Talon (près boul. Décarie) RE 9-1911

BARNABE MOTORS LTD.
1850 boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Qué., RI 4-6401

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150 rue Notre-Dame, Lachine, Qué. (Coin 21e Ave.) ME 7-4643

NE MANQUEZ PAS "MUSIC-HALL", À LA TÉLÉVISION, LE DIMANCHE SOIR À 8 H.30, SUR LE RÉSEAU DE RADIO-CANADA

À LA TV

2 CBFT Montréal
3 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 CJSS Cornwall
10 CFTM Montréal
12 CFCF Montréal

CE SOIR

4:00

2,4,7—Bobino
3—Brighter Day
5—Make Room for Daddy
6—Tale of the Riverbank
8—Film Features
12—Captain Gallant

4:15

3—Secret Storm
6—Torchy

4:30

2,4,7—La boite à surprise
3—The Edge of Night
5—American Bandstand
6—Tim Frazer
8—Cartoonerville
12—Surprise Party

5:00

2,4,7—L'Ecran des jeunes
3—Popeye the Sailorman
5—Racket Squad
6—Razzle Dazzle
8—Robin Hood
10—Les petits bonshommes

5:15

3—Current Events Quiz

5:30

2—L'Epée de Florence
4—Capitaine Tombola
5—Cartoon Carnival
6—Tidewater Tramp
7—Shotgun Slade
10—Aigle noir
12—Rocky and his Friends

5:45

3—Bozo, the clown

6:00

2—Edition métropolitaine
3—Headlines
4—Nouvelles
5—News, Sports
6—World of Giants
7—Melody Ranch
8,12—A Kin To Win
10—Télé-Métro

6:10

3—Sports, Weather

6:15

2—Nouvelles sportives
4—Vie de l'Eglise, Panorama

6:25

2—Ce soir

6:30

2—Téléjournal
3,8,12—News
5—Cartoon Carnival
6—Métro
7—Télé-Bulletin

6:45

2—Carrefour
3—Doug Edwards
4,7,10—Sports
5—Huntley Brinkley
6—CBC News — Sports
8—Dateline Seaway Valley

7:00

3—You can quote me
4—Moment musical
5—Ernie Kovacs
6—Seven-O-One
7—Fête à Fête
8—"Suddenly"
10—Nouvelles
12—Big Four Playback

7:15

2—Une semaine avec . . .
4—Film
7—Les animaux
10—Ciné-Roman

7:30

2—Inspecteur Blaise
3—Rawhide
4—La science et la vie
5—Steve Allen show
6—Let's Face It
7—Défi
10—Alors raconte
12—West coast

7:45

4—La boite à chansons

8:00

2,4,7—Le mors aux dents
6—Country Hoedown
10—Aventures dans les îles
12—"House of Stranger"

8:30

2,4,7—Insolences d'une caméra
3—Route 66
5—Robert Taylor's Detectives
6—Car 54, Where are you ?
8—Barn Dance

9:00

2,4,7—Cinéma international "La Belle de Rome"
6—Tommy Ambrose Show
8—77 Sunset Strip
10—Télé-quilles

9:30

3—Father of the Bride
5,6—Bell Telephone Hour
12—Naked City

10:00

3—Twilight Zone
8—"Hello, Frisco, Hello"
10—On danse au quartier français

10:30

2—L'art et son secret
3—Eyewitness to History
4—Première audition
5—Here and now
6—Peter Gunn
7—Entre vous et moi
8,12—News

10:45

7—Créditistes
8—Movie (suite)
10—Nouvelles, météo

11:00

2,4,7—Téléjournal
3,5,6—News
10—Nouvelles sportives
12—P. Moss Playoff Predictions

11:10

10—"Tueur à gages"
12—"Carnival"

11:15

2,4—Nouvelles sportives
3—"Fugitive in Saigon"
5—Sports
6—Viewpoint
7—Dernière édition

radio télévision

GUY CORMIER

À "Premier Plan"

Premier Plan nous a valu une interview avec le docteur *Jean Delay*, médecin-chef de l'hôpital Sainte-Anne de Paris, membre de l'Académie française, romancier et critique. Et, avant tout, psychiatre. Sainte-Anne, dans la région parisienne, c'est l'équivalent de Saint-Jean-de-Dieu ou de "Beauport".

L'interview était conduite par M. Wilfrid Lemoine. J'ignore quelles sont les méthodes de travail de M. Lemoine. Je veux bien supposer qu'elles sont excellentes, puisque Radio-Canada le choisit pour faire une interview comme celle-ci, qui est, on ne doit pas le cacher, extrêmement difficile.

Un interviewer qui exerce surtout à la radio, de façon épisodique du reste, me disait que lorsqu'il se trouve en présence d'une personnalité dont il connaît mal la spécialité, il lui tient à peu près ce discours : *"Monsieur, je connais très mal le domaine dans lequel vous êtes passé maître, dans lequel aux yeux de tous vous êtes une éminente sommité. J'avoue humblement mon ignorance, et ne la nie point. D'autre part, mon métier me commande de vous interviewer. Peut-être n'aimez-vous pas les interviews ? Ou peut-être aurez-vous l'impression, si je vous interroge, de répéter pour la centième fois les mêmes choses. Voulez-vous avoir la gentillesse de me dire quelles sont les questions qui vous intéressent le plus en ce moment, celles auxquelles vous pensez quand vous ne pensez à rien ? De cette façon, nous pourrons faire l'interview avec agrément pour nous et avec profit pour l'auditeur."* Mon interlocuteur d'ajouter : *"Cette méthode m'a toujours réussi".*

Ce n'est peut-être pas la seule bonne méthode, mais c'est peut-être une bonne méthode.

●

Les Services d'Information de Radio-Canada communiquent que le directeur des programmes des réseaux français de Radio-Canada, *M. Roger Rolland*, annonce la nomination de *M. Claude Sylvestre* au poste de directeur des émissions du réseau français de radio.

M. Sylvestre est né à Montréal en 1927. Il a étudié les sciences sociales à l'Université de Montréal. Il fit un séjour d'un an et demi à Paris, il y a une dizaine d'années, où il s'intéressa activement aux mouvements de jeunesse.

Réalisateur depuis sept ans au réseau de langue française, Claude Sylvestre a été associé de façon très directe à plusieurs émissions visant à informer le public canadien des événements internationaux.

C'est lui qui réalisa *Point de Mire*, pendant trois ans. Il réalisa *Premier Plan* pendant deux ans, et cette année il a pris une part importante à l'organisation des émissions connues sous le nom de *l'Evénement*. "Ces séries relèvent du Service des émissions éducatives et d'affaires publiques de Radio-Canada".

Claude Sylvestre s'est toujours beaucoup intéressé au cinéma. Il a été mêlé à la fondation d'un des premiers ciné-clubs de Montréal, *Cinéma 16*. Il a été rédacteur à une revue de cinéma qui connut hélas ! une vie fort brève, la revue *Images*, il est membre du comité de direction du *Festival international du film*. Il est marié à *Andrée Thibault*. Ils ont quatre enfants.

les films ce soir

1.30—canal 2 : "Cholon, ville chinoise" et "Le mot de Cambronne". Deux films documentaires.

3.30—canal 10 : "Double vie de Lena Menzel" (allemand). Comédie avec Helde Kralh.

8.00—canal 12 : "House of Strangers" (1949). Un père trop autoritaire pousse ses fils à la révolte. Avec Edward G. Robinson, Susan Hayward, Richard Conte.

9.00—canal 2 : "La Belle de Rome". Comédie de moeurs, avec Silvana Pampanini, Alberto Sordi et Paolo Stoppa. Nanina se plaît à mettre en émoi le coeur d'un galant quinquagénaire et celui d'un voisin très volage.

11.10—canal 12 : "Carnival" (1946) avec Sally Gray, Michael Wilding.

11.10—canal 10 : "Tueur à gages". (Américain 1946). Drame policier avec Veronica Lake et Alan Ladd. — Par delà l'intermédiaire qu'il connaît un tueur à gages qui a été payé avec de la fausse monnaie, tente de démasquer celui qui l'a employé.

11.20—canal 3 : "Fugitive in Saigon" (1957). Film français en version anglaise. Avec Daniel Gélin, Anne Méchard.

11.33—canal 6 : "Summertime" (1955). Un film de David Lean, avec Katharine Hepburn et Rosanno Brazzi. Une femme tombe amoureuse à Venise d'un bel Italien et découvre qu'il est déjà marié.

11.34—canal 2 : "Agence matrimoniale". Drame sentimental et social, avec Bernard Blier, Michèle Alfa et Yoland Laffond.

choix d'émissions

film

11.33—canal 6: "Summertime" (1955). Un film de David Lean, avec Katharine Hepburn et Rosanno Brazzi. Un des dix meilleurs films de 1955.

11.34—canal 2: "Agence matrimoniale". Avec Bernard Blier et Michèle Alfa — Très bonne interprétation.

information

6.45—canal 2: Carrefour.

10.30—canal 2: L'Art et son Secret. "La Joconde" de Leonard de Vinci. Avec René Huyghe.

7.30—canal 6: A l'émission Let's Face It, on discutera de la canalisation du Richelieu.

variétés

8.30—canal 2: Insolences d'une caméra. "Candid-Eye Camera".

9.30—canal 6: Telephone Hour. "Music of Richard Rodgers". Hommage à Richard Rodgers, auteur de plusieurs opérettes.

RADIO AM

CKAC 730 ○ CBF 690 ○ CBM 940 ○ CFCF 600
CIAD 800 ○ CKVL 850 ○ CKGM 980 ○ CJMS 1280

CE SOIR

5:00
CKAC—Nouv. — fin d'après-midi
CJMS—Cocktail dansant

5:15
CBF—Métro magazine

5:30
CKAC—Comédie-éclair, Fin d'après-midi
CJMS—Nouv., météo

5:45
CKAC—Sports, fin d'après-midi
CBF—Commentaires
CKVL—Nouv. — Hit Parade

6:00
CKAC—Nouvelles, Musique
CBF—Radio-Journal
CJMS—Angélus

6:10
CKAC—Revue des courses

6:15
CKAC—Dans le creux de l'oreille
CJMS—Editorial

6:20
CKAC—Forum des sports
CBF—Musique en dinant

6:30
CKAC—Les actualités
CJMS—Nouv., météo

6:40
CKAC—Commentaires

3—Roy Rogers
5—Touchdown

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
2,4—Domino
3—Sky King
5—Update
7—Entrée des artistes

12:30
3—My Friend Flicka
5—Mr Wizard
7—Nouvelles, Sports
12—News, Let's Find Out

1:00
2,4,7—Le Golf et ses étoiles
3—TV University
5—Lazy L Ranch
6—Youth Special
12—How's Business

1:15
12—The Weeklies

1:30
3—"Mexican Spitfire at Sea"
5—RCMP
12—Sportsman's Club

2:00
2,4,7—Pierres vivantes
5—Warmup
6,10—Football
12—Family Theatre

2:15
5—Football

2:30
2,4,7—Magazine international

3:00
2,4,7—Images en tête
3—High Hopes

4:00
3—Duke and His Swingbillies
8—Screw for Growth
12—A Communiquer

4:15
6—Bowling
8—Film Features

4:30
3—NFL Game of week
6—Amateur Sports Magazine
8—Like Young
12—Like Young

11:26
2,4—Commentaire
6—Final Edition

11:34
2—Cinéma : "Agence Matrimoniale"
4—"Marins et Marraines"
5—Jack Paar Show
6—"Summertime"
7—"Appelez No 777"

12:30
12—News, sports, meditation

DEMAIN MATIN

8:15
2—Musique

8:30
7—Université Télévisé

9:00
3—Captain Kangaroo

9:15
2—Cours télévisés de l'Université de Montréal

9:30
10—Défilé du Père Noël

9:45
5—Christian Science

10:00
2,4,7—Fon Fon
3—Video Village
5—Shari Lewis Show
10—"Au revoir M. Grock"

10:30
3—Mighty Mouse
5—King Leonardo

10:45
2,4,7—Le jour du Souvenir

11:00
3—Président Kennedy
5—Fury

11:15
2,4,7—Film

11:30
2,4,7—Coucou

RADIO FM

CBF/FM 95.1 MC. • CKVL/FM 96.9 MC.
CBM/FM 100.7 MC. • CFCF/FM 106.2 MC.

CE SOIR

6:30—CKVL : Tchaikowsky
7:00—CBM: Programme
7:05—CBM: News
7:10—CBM: Nouvelles
7:15—CBM: Divertimento
8:00—CKVL : Concerto
CBM: Ted Heath and his Music
8:30—CBM: Paysage de la chanson
9:00—CBM : Music of Carl Orff
10:00—CKVL : Festival de Sibelius
10:30—CBM: La Mélodie
11:00—CBM : Gilmour's albums

DEMAIN MATIN

10:00—CKVL: Concert de la jeunesse
11:30—CKVL : Orchestres célèbres

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00—CBM: Programme
12:05—CBM: Escale aux Pays-Bas
12:30—CKVL : Maître du clavier
1:00—CBM: Orchestre Philharmonique de New York
2:30—CBM: Folklore
3:00—CBM: The Kingdom of swing
3:30—CKVL : Album classique
4:00—CBM: Du pays de France
5:00—CKVL : La Philharmonie de New York

8:57
CKAC—Radio-téléphone
9:00
CKAC—Nouv., Du "Pep" avec Duceppe
CBF—Nouv. — En sortant de l'école
CKVL—Zézette
9:30
CBF—Tante Lucille
CKVL—Call Me Uncle
9:57
CKAC—Radio-téléphone
10:00
CKAC—Nouv. — Un "heu" de tout
CBF—Musique de ballet
CKVL—Chanteville
10:15
CJMS—Message spirituel
CKVL—L'hirondelle du faubourg
10:45
CBF—Jour du Souvenir
CJMS—Petite clinique
CKVL—Nouvelles
10:57
CKAC—Radio-téléphone
11:00
CKAC—Nouv. — Grand prix du disque canadien
CKVL—Club du disque canadien
11:15
CBF—Musique Militaire
11:30
CKAC—Monsieur Bricole
CBF—L'artiste chez lui
CKVL—Margot
11:45
CKAC—Gaietés musicales
11:57
CKAC—Radio-téléphone

DEMAIN APRÈS-MIDI

12.00
CKAC—Angelus, Nouv., Chansons du midi
CBF—Radio-Journal, Canadiana
CJMS—P. Leroux
CKVL—Disques canadiens
12:30
CBF—Le Réveil rural
CJMS—Nouvelles, météo
12:57
CKAC—Radio-téléphone
CKAC—Nouv., Du "Pep" avec Duceppe
CBF—Nouvelles, Sports
CKVL—Nouvelles, Hit Parade
1:15
CBF—Case postale 6000
1:30
CBF—Présence missionnaire
1:45
CJMS—Petite clinique
1:57
CKAC—Radio-téléphone
2:00
CKAC—Nouvelles, Chansons françaises
CBF—Radio-Journal, Opéra
2:30
CKAC—Chansons canadiennes
CJMS—Club Hi-Fi
2:45
CKVL—Nouvelles, Hit Parade
2:57
CKAC—Radio-téléphone
3:00
CKAC—Nouvelles, Jazz variétés
3:30
CJMS—Dame de coeur
3:57
CKAC—Radio-téléphone
4:00
CKAC—Nouv., Evénements sociaux
4:30
CKAC—Radio Sacré-Coeur
4:45
CKAC—Musique espagnole
CJMS—Cocktail dansant
4:57
CKAC—Radio-téléphone

6:45
CKAC—On veut savoir
CBF—Actualités économiques
CKVL—Nouv. — Hit Parade
7:00
CKAC—Le rosaire
CBF—Radio-Journal, En vedette
CJMS—Club Hi-Fi
7:15
CBF—Psychologie de la vie
7:20
CKAC—Bella Musica
7:30
CBF—Hier et aujourd'hui
CKVL—Hit Parade
7:45
CKAC—Intermezzo
CKVL—Nouvelles — Hit Parade
CJMS—Petite clinique
8:00
CKAC—Nouvelles, Evénements
CBF—Nouv., Aventure de l'homme rouge
CKVL—Hit Parade Canadien
8:10
CKAC—Mélodies canadiennes
8:30
CBF—Oeuvre d'orgue de Bach
8:45
CKVL—Nouvelles
CJMS—Sports
9:00
CKAC—Nouvelles, Lebel de nuit
CBF—Orchestre de Radio Canada
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Rendez-vous
9:30
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv., météo
9:45
CKVL—Nouvelles
10:00
CKAC—Nouvelles, Lebel de nuit
CBF—Radio-Journal
CKVL—Bonsoir mes amis
10:15
CKAC—LeBel de nuit
CBF—Rond-point
CJMS—Editorial
10:30
CBF—Adagio
CKVL—Prière — Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv., météo
10:45
CKAC—Nouv., Sports
CKVL—Sports en revue
11:00
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Nouvelles, Commentaires
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Café Provincial
11:10
CKAC—LeBel de nuit
CBF—Nouvelles sportives
11:15
CBF—Musique de danse
CKVL—Scène de l'actualité
11:30
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv., météo
11:45
12:00 — MINUIT
CKAC—Nouvelles, Lebel de nuit
CBF—Nouv. Aux portes de la nuit
CKVL—Mr. Midnight
CJMS—Jusqu'à l'aube
1:00
CKAC—Nouv. — La pensée du soir.
CBF—Radio-Journal

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—La messe du jour
CBF—Radio-Journal — Opéra
CJMS—R. Bernard
CKVL—Prière à Ste-Anne
6:15
CJMS—Prière
CKVL—Prière
6:30
CKAC—Nouvelles — Bon matin
CBF—Radio-Journal — Opéra
CKVL—Chantez
6:45
CJMS—Editorial
CKVL—Chantez — Nouvelles
7:00
CKAC—Nouvelles — Bon matin
CBF—Radio-Journal — Prière
CKVL—L'heure de St-François
7:15
CBF—Nouvelles — Grand concert
CJMS—Sportorama
CKVL—Chantez
7:30
CKAC—Nouvelles — Bon matin
CJMS—Nouvelles — Météo
7:45
CKAC—Oratoire
CJMS—Editorial
CKVL—Chansonnettes — Nouvelles
8:00
CKAC—Nouvelles — R. Dorval
CKVL—Chantez
8:15
CKAC—Bon matin
8:30
CKAC—Nouvelles — Bon matin
CJMS—Nouvelles — Météo

TV — MANIES

—Pourtant, quand on annonce ce café à la TV, on en met jusque là !

Elle gagne $650 à 'Radio-Téléphone'

Mme Eva Grignon, demeurant au numéro 3, 70e Avenue, à Sainte-Thérèse-de-Blainville, s'est mérité la coquette somme de $650 mercredi après-midi, lorsque l'animateur de jeu "Radio-Téléphone" a pigé au hasard sa lettre de participation au tirage hebdomadaire.

L'envoi de Mme Grignon remplissant toutes les conditions du concours régulier, Errol Malouin lui a attribué, sur-le-champ, la somme totale contenue dans la cagnotte, soit $200.

Mais comme la lettre de Mme Grignon contenait en plus des étiquettes du commanditaire du jeu "Radio-Téléphone", elle s'est vue attribuer $450 en bonis pour un grand total de $650. Ainsi, pour avoir écouté avec attention les émissions "Radio-Téléphone" présentées à chaque heure entre 9 a.m. et 5 h. p.m., du lundi au samedi, à l'antenne de CKAC, Mme Eva Grignon a réussi à gagner ce fabuleux gros lot de $650 en argent.

Chaque jour de la semaine, de nombreuses concurrentes remportent des prix en argent variant de $10 à $20 en participant aux parties régulières de "Radio-Téléphone". Les prix destinés aux auditrices qui ne parviennent pas à satisfaire aux conditions du concours, sont versés dans un fond spécial et accumulés pour former le gros lot tiré au hasard à l'émission du mercredi après-midi.

Les lettres de participation au tirage hebdomadaire doivent être adressées à "Radio-Téléphone", Case postale 9000, Montréal.

On est aussi prié de noter que tous les envois des concurrents postés à Montréal doivent être affranchis avec un timbre de **quatre sous** tandis que les auditrices de l'extérieur de la ville sont priés d'apposer un timbre de **cinq sous** avec chaque lettre de participation si elles ne veulent pas voir leur envoi refusé par le bureau de poste.

Demain soir

Le concert du Carnegie Hall entendu à CKAC

Un autre concert de l'Orchestre Philharmonique de New York sera entendu demain soir à l'antenne de CKAC, de 8 h. 30 à 10 h. 30, directement de Carnegie Hall. Après le cycle des approches "Galliques" du directeur Leonard Bernstein, des dernières semaines, Paul Paray fera son apparition au pupitre de la Philharmonique pour la première fois cette année. La première oeuvre au programme sera l'Ouverture de la "Flûte enchantée" de Mozart qui sera suivie de la "Pastorale", Symphonie No 6 en Fa dièse, opus 68, de Beethoven. Deux oeuvres de Richard Wagner seront ensuite présentées, soit l'Ouverture du "Vaisseau Fantôme" et le Prélude du premier acte de "Lohengrin". Le poème symphonique de Respighi, "Les pins de Rome", terminera cette émission de CKAC entendue de 8 h. 30 à 10 h. 30, chaque samedi soir, directement de Carnegie Hall.

Le zinc ne peut être affiné sur place dans le nord-ouest du Québec

VAL D'OR. (PC) — "Le nord-ouest du Québec, qui fournit presque tout le zinc de la province, n'a pas les ressources hydroélectriques qu'il faut pour le traiter," a déclaré le président de l'Assemblée législative, M. Lucien Cliche, hier.

M. Cliche a affirmé qu'il faudra cinq ans avant qu'on puisse obtenir de l'énergie de la rivière Nottawey, à 200 milles de la région minière.

Le gouvernement provincial a annoncé récemment qu'une affinerie de zinc sera construite prochainement à Valleyfield. M. Cliche a dit que l'établissement d'une telle entreprise dans le sud du Québec a été décidé parce que ce projet ne pouvait pas attendre.

Palmarès de la chanson à CKAC

Comme chaque semaine CKAC présentera demain après-midi de 2 h. à 3 heures, la populaire émission "Le Palmarès de la chanson" spécialement destinée aux jeunes intéressés aux nouveautés. Cette émission d'une demi-heure présente chaque samedi, les chansons les plus populaires du répertoire français et canadien. Voici la liste des dix chansons les plus populaires de l'heure en France et au Canada.

Les succès canadiens

	Semaine	Dernière
1—JE NE SAIS PAS, Michel LOUVAIN	1	
2—LA CHANSON DU GRILLON, Michel NOEL	3	
3—COLOMBE, Fernand GIGNAC	2	
4—UNE SIMPLE CARTE POSTALE, Pierre SENECAL	5	
5—J'AIME LES, Andrée D'AMOUR	4	
6—MADAM', Norman KNIGHT	7	
7—QUAND TU M'EMBRASSES, Muriel MILLARD	6	
8—VALSE POUR MAMAN ET PAPA, Ginette SAGE	8	
9—CHERCHE LA BELLE, LES GARCONS DE MINUIT	10	
10—DEMAIN, BIENTOT, TOUJOURS, LES BEL-AIR	9	

Palmarès de la chanson française

	Cette semaine
1—LE MORIBOND, Jacques BREL	2
2—QU'IL EST DOUX, Tino ROSSI	1
3—NAVARONNE, Compagnons de la chanson	4
4—OUI DEVANT DIEU, Gloria LASSO	5
5—MARIN, Compagnons de la chanson	3
6—DANS LE SOLEIL DU MATIN, Robert JEANTAL	8
7—NOUS LES COPAINS, Gilbert BECAUD	6
8—LA CHANSON DE PREVERT, Vicky AUTHIER	9
9—GUITARE TANGO, Maya CASABIANCA	—
10—NOUS AUTRES, Carlos RAMIREZ	—

ECOUTEZ
DIMANCHE 6h.30 p.m.

"CAMILLIEN"
Un nouvelle série sur la vie dramatisée du dynamique Camillien Houde avec commentaires de sa fille, MADELEINE HOUDE, mettant en vedette Jean Duceppe dans le rôle de Camillien
CKVL
LE POSTE QUI ENCOURAGE LES TALENTS CANADIENS
850 au cadran

CFTM-TV 10

DEFILE DU PERE NOEL
au Quartier Français
Samedi matin le 11 novembre à 9 h. 30
Le Poste CFTM-TV Canal 10 vous convie
Commentaires : Serge Bélair, Michèle Duclos
Réalisation : Jean Péloquin
Suivi d'un film
"AU REVOIR M. GROCK"
La vie du célèbre clown de ce nom. A ne pas manquer !

LES TRIBUNAUX

Accusé d'avoir lancé la police sur une fausse piste en... 1956

Appréhendé en octobre 1956 pour avoir lancé la police sur une fausse piste, et s'être déclaré victime d'un crime qui n'avait pas eu lieu, un quinquagénaire a bien démontré depuis la véracité d'une autre déclaration qu'il avait faite aux agents, à ce moment-là.

Aux policiers qui lui demandaient quelle était son adresse, il avait alors répondu :

"Moi, messieurs, je ne reste jamais nulle part. Je ne fais que passer."

Et il avait expliqué qu'il se couchait bien tous les soirs, comme tout le monde. Mais dans des motels ou des hôtels.

Et, depuis, il a apparemment passé par plusieurs endroits, après son court stage dans les cellules de la Police provinciale.

Puisque ce n'est qu'hier, après cinq ans, qu'il a pu subir son procès, devant le juge T.-A. Fontaine.

Un procès qui ne s'est évidemment pas instruit sans quelque difficulté, en raison du temps écoulé depuis.

Et des événements qui se sont également produits, depuis ce moment-là.

Par exemple, c'était à la police de la ville de Montréal-Sud que Roméo Roux s'était plaint d'avoir été victime de voleurs de grand chemin, alors qu'il attendait un feu vert, dans le brouillard, boulevard Taschereau.

Deux individus auraient sauté à ses côtés, sur la banquette de son auto, et, en un tournemain, auraient tout raflé ce qu'il avait dans ses goussets et dans ses multiples serviettes.

Un vol de $10,000, au bas mot, avait-il alors représenté aux agents.

Mais, depuis, la ville de Montréal-Sud a été englobée par Longueuil, son propre corps de police dissous. Et les filières, quoique conservées, ne sont apparemment pas ce qu'il y a de plus complet.

Le policier qui avait fait enquête en tout premier lieu, par ailleurs, est maintenant à l'emploi de la force constabulaire de Saint-Lambert.

Ce qui a changé beaucoup de choses dans le cheminement normal de l'affaire qui, à la fin, tomba également entre les mains des limiers provinciaux.

On n'en réussit pas moins à établir devant le juge Fontaine, qu'il y avait eu des contradictions tellement flagrantes, entre la première version qu'il avait donnée aux policiers, et les "trouvailles" de ces derniers, par la suite, qu'il était devenu évident que Roux avait voulu se payer leur tête.

Des documents qu'il avait représenté comme volés, par exemple, avaient été retrouvés en sa possession, un peu plus tard, et il en avait été de même de son auto, dans laquelle, selon ses premiers dires, ses agresseurs auraient pris la fuite.

Mais, en défense, Roux nia quelques-unes des assertions de la police quant à ces mêmes déclarations.

Et le tribunal, à la fin, ajourna sa décision au 23, afin de tenter de déchiffrer le tout, entre-temps.

Un prévenu est chargé de "rétablir" sa mère, de rechercher son père

Accusé de dommages à la maison de sa mère, il y a quelques mois, un jeune homme de 24 ans est revenu seul devant le juge T.-A. Fontaine, hier après-midi, pour faire rapport du progrès réalisé dans les relations familiales, depuis ce moment-là.

Fort malheureusement, il fut le seul à se présenter ainsi devant le tribunal.

Sa mère, qui était la plaignante d'alors, n'était pas là.

Et son père, qui avait été accusé, lui aussi, brillait par son absence à la barre.

Pour expliquer le défaut de venir de sa mère, le jeune homme déclara qu'elle était bien malade.

Et pour expliquer l'autre absence, celle de son père, il ajouta que celui-ci était disparu de la circulation depuis une couple de mois.

— Mais personne, dans votre famille, ne sait où il est ? demanda le juge à Maurice Goupil.

"Franchement non", répondit ce dernier.

— Vous n'avez pas une idée, non plus, où il pourrait se trouver ?

"Peut-être à Québec, mais peut-être ailleurs, aussi".

— Et vous n'espérez pas le revoir pour les Fêtes, tout au moins ?

Là, les yeux du fils s'éclairèrent soudainement. "Tiens, dit-il, c'est bien possible."

Le tribunal ajourna alors le tout au 12 avril prochain, tout en demandant préalablement au prévenu si les dommages avaient été payés à la plaignante. Ceux-ci, selon l'accusation, s'élevaient à $25.

"Oui, nous avons payé, dit-il. Mais seulement . . . $4, car c'est tout ce qu'il y avait eu comme dégâts."

L'affaire n'étant donc pas si sérieuse, à la fin, le tribunal ordonna un nouveau mandat contre le père, mais en suspendit l'exécution jusqu'au 12 avril, en recommandant toutefois au fils de remplacer la police dans ses recherches, d'ici là.

Et de tenter de faire guérir sa mère pour la prochaine séance de la cour.

Ecole Casavant

Collation de diplômes

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — La collation des diplômes aux élèves de l'école secondaire Casavant qui ont terminé leurs études en juin dernier se déroulera samedi soir, dans le gymnase de cette institution. La cérémonie qui sera présidée par le Dr Léo Benoit, président de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, débutera à 8 h. 30 et sera suivie d'un vin d'honneur.

Un accusé tombe dans les bras de deux policiers

Même si on parle souvent de bandits qui tombent entre les mains de la police, ce n'est pas souvent que la chose se produit . . . littéralement.

C'est pourtant ce qui est arrivé à André Renault, au 1438 rue Dorion, il y a une quinzaine.

Appelés rue Demontigny, pour ce qui semblait être un cambriolage dans une épicerie, les agents Jean Ratelle et Fernand Lussier entendirent le bruit d'une vitre qu'on fracasse, en arrivant sur les lieux.

Ils sortirent prestement de leur voiture de patrouille, et, sur le trottoir, en face d'eux, Renault tomba.

Et il fut appréhendé, évidemment.

Poussant leurs recherches à l'intérieur, les policiers y repérèrent son complice, Jean-Paul Bonami, qui était encore tout prêt de l'impressionnant attirail d'outils divers dont ils s'étaient servis pour pénétrer dans l'établissement de M. L. Gascon.

Rien de volé, cependant.

Mais, près de la porte, un sac remplie de monnaie que l'on s'apprêtait vraisemblablement à emporter.

Tout cela devait évidemment suffire pour que les deux comparses soient immédiatement cités à leur examen volontaire, sans plus.

3 mois à un chauffeur d'autobus... receleur

Un chauffeur d'autobus à l'emploi de la Commission de transport de Montréal, Gaston Joyal, a été condamné à trois mois de prison par le juge Armand Chevrette pour le recel de divers articles volés par deux jeunes gens au cours d'un vol faisant partie d'une série de 22 cambriolages différents.

En réclamant par ailleurs une peine sévère contre le prévenu, qui n'avait jamais été condamné auparavant, le procureur de la Couronne, Me Jacques Bellemarre a souligné que la plupart des circonstances du délit reproché au prévenu aggravaient celui-ci au lieu de l'atténuer.

Me Bellemare fit également remarquer que c'était le prévenu lui-même qui avait "présenté" les jeunes accusés à son frère, Carman, qui, lui, est accusé de recel en rapport avec la plupart des 22 vols par effraction reprochés au prévenu.

Le juge Chevrette, de son côté, souligna que le prévenu, qui perdrait définitivement son emploi, serait également puni par l'opinion qu'auraient désormais de lui ses ex-compagnons de travail et tous les gens qui le connaissaient.

C'est aujourd'hui, par ailleurs, que l'on commencera le procès du frère de l'inculpé, qui aurait acheté presque la totalité des marchandises volées par les deux adolescents.

Ceux-ci ont d'ailleurs raconté en détail, hier après-midi, leurs incursions dans des résidences de Lachine, Ville-St-Pierre et Dorval, pour revenir au domicile de Carman Joyal, presque immédiatement après, et liquider les articles de toutes sortes qu'ils avaient volés.

Et à vil prix, évidemment.

Dans un cas, les deux jeunes inculpés ont déclaré qu'ils avaient obtenu exactement $80 pour des articles évalués, au total, à $2,300 par leur propriétaire.

Achats illégaux faits... à la requête d'une femme qui en a effectués elle-même!

Carole McMahon, 31 ans, du 1200, de la rue Sussex, accusée de fausses représentations, de fraude et de conspiration dans une affaire de "carte de crédit", a été citée à son examen volontaire fixé au 17 courant, après avoir, hier après-midi, subi son enquête préliminaire devant le juge Emile Trottier.

Douglas Raverstock, 26 ans, un plombier, ayant aussi donné l'adresse précitée comme domicile, condamné tout récemment pour avoir participé à cette affaire, a déclaré dans le box aux témoins "qu'il avait effectué des achats . . . et des achats avec "la carte de crédit" perdue qu'il avait trouvée, sous l'instigation de la femme-accusée".

Raverstock a déclaré avoir trouvé la "carte de crédit en septembre, l'avoir placée dans ses gousets . . . tout en se disant : "Que cela, paraissait bien".

Il a ajouté que l'accusée avait partagé son opinion et lui avait demandé de songer à ce qu'il pourrait "trouver" avec la carte trouvée.

Il s'est rendu dans un grand magasin de l'ouest, s'est procuré un complet et autres effets vestimentaires . . . puis a téléphoné à l'inculpée. Celle-ci a aussitôt commencé à faire des emplettes . . . mais quelles emplettes.

"Elle a obtenu beaucoup plus que moi . . . je suis un caractère mou, sans initiative, mais, elle, jouissant d'une grande intelligence, elle a su quoi faire avec la carte", a-t-il poursuivi.

Le gérant du service du crédit dudit magasin a ensuite affirmé que le couple avait acquis pour plus de $1,200 avec la carte perdue en septembre et qui avait été émise antérieurement au nom de Jean Guay.

Les effets obtenus sous de fausses représentations ont été recouvrés, pour la plupart, dans le domicile de l'accusée qui s'était fait passer pour "Mme Guay" au moment des achats.

Aggravation du différend ?

DIPLOMATES DES PAYS DU BLOC SOVIETIQUE RAPPELES D'ALBANIE

BELGRADE. (9FP) — Selon des indications parvenues de diverses sources, un climat de vive tension règne à Tirana, à la suite du différend albano-soviétique.

Pendant que se multiplient les réunions syndicales et que des mesures de sévère rationnement sont appliquées, des consignes d'alerte auraient été données à la population : en cas de danger, tous les hommes et toutes les femmes valides devraient se considérer comme mobilisés. Les vieilles personnes, les malades, les enfants devraient se rassembler dans les rues en vue d'une évacuation vers la montagne. Ces mesures et ces consignes auraient suscité une inquiétude manifeste, rapporte-t-on.

La plupart des ambassadeurs des pays du bloc soviétique ont quitté la capitale albanaise. Les seuls chefs de mission qui y soient restés sont ceux de Hongrie et de Tchécoslovaquie, qui s'y trouvent à côté du représentant de la France et des chargés d'affaires d'Italie et de Yougoslavie. On fait néanmoins remarquer que rien ne laisse supposer pour le moment qu'une rupture des relations diplomatiques pourrait survenir entre l'Albanie et les autres démocraties populaires européennes.

Des mesures de sécurité ont été prises autour de l'ambassade d'URSS, qui est gardée par la police et l'armée. Dans les missions des pays communistes asiatiques, on ne signale pour l'instant aucun mouvement.

Aux yeux de nombreux observateurs, les mesures militaires qui viennent d'être adoptées ne paraissent pas destinées à écarter un danger d'agression extérieure, mais à parer un "complot" éventuel qui pourrait mûrir au sein de l'appareil dirigeant albanais.

Mais s'il existe actuellement deux camps socialistes dans le domaine idéologique, le second étant formé de la Chine, de l'Albanaie et de quelques sympatisants au Nord-Vietnam et en Corée du Nord, rien ne permet d'indiquer pour le moment dans quelle mesure ce dualisme idéologique est de nature à influencer les relations sino-soviétiques sur le plan gouvernemental proprement dit. Car le groupe de Pékin, y compris l'Albanie elle-même, soutient sans réserves les lignes fondamentales de la politique extérieure soviétique.

Les milieux chinois, pour se demandent cependant si la révision du rôle de Staline n'entraînera pas Moscou sur la pente du révisionnisme dans d'autres domaines.

Jusqu'ici aucune exégèse de position chinoise sur la question albanaise n'a encore paru à Moscou, mais il est possible qu'elle paraisse prochainement à l'usage des cadres communistes.

GB et CEE

Premier problème : que faire du Commonwealth?

BRUXELLES. (AFP-Reuter) — La première conférence ministérielle entre les Six et Londres en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun a pris fin hier, à Bruxelles. Les ministres se réuniront de nouveau, dans la capitale belge, les 8 et 9 décembre. Entre-temps, les négociateurs permanents se réuniront du 22 au 25 novembre.

Tout indique que la négociation pourrait durer 18 mois. Les deux jours de discussions qui viennent d'avoir lieu ont donné une juste idée de l'ampleur des problèmes en cause.

Les ministres sont tombés d'accord sur l'ordre des problèmes à traiter et la façon de les aborder. Priorité est donnée aux problèmes posés par les liens qui unissent la Grande-Bretagne au Commonwealth. Ces problèmes seront abordés, sans retard, par le biais des tarifs douaniers et de leur champ d'application. Dès le début, les négociateurs vont se trouver face à face avec le problème le plus difficile.

Satisfaction

M. Alfred Mueller-Armack, président du groupe des Six à la conférence de Bruxelles, et sir Pierson Dixon, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, qui dirige l'équipe de négociation de son pays, ont exprimé leur satisfaction au sujet de la position des Six sur l'interdépendance des négociations avec le Royaume-Uni et les pourparlers avec les autres membres de l'Association européenne de libre-échange.

Le secrétaire d'Etat allemand a simplement rappelé que les négociations avec le Danemark s'ouvriraient le 30 novembre et qu'une réunion était prévue, début janvier, avec l'Irlande. La Suisse, l'Autriche et la Suède, les neutres de l'EFTA, n'ont pas encore fait de demande d'association.

Loyd Wood est acquitté

SWEETSBURG. (CD) — A la suite d'un procès de deux jours instruit devant le juge William Mitchell, de Sherbrooke, et jury, en Cour du Banc de la reine, au palais de justice de Sweetsburg, Loyd Wood, de Waterloo, a été acquitté de l'accusation de vol commis avec violence (main armée) au magasin de M. Sylva Lemay, situé au 809, rue Principale, à Waterloo. La Couronne soutenait que le prévenu avait perpétré ce hold-up le soir du 21 janvier 1960 et que de plus, il était l'auteur d'une tentative de vol à main armée commis le même soir au magasin de M. Henry Bird, à Waterloo également.

La défense, occupée par Me Louis Jolin, a produit un alibi qui fut admis par le jury alors que MM. Albert Norris, ex-maire de Waterloo, et Richard Sarrazin, ont tous deux juré avoir rencontré le prévenu dans un hôtel local au moment de la commission des deux vols.

Par ailleurs, un autre prévenu dans cette affaire, Douglass Wood, frère de Loyd, devait également subir son procès aux présentes Assises criminelles mais il lui fut impossible de se présenter devant le prétoire, étant alité à l'hôpital et se trouvant dans un état jugé critique à la suite d'un accident de la route dont il fut victime. On ignore si, à la suite de l'acquittement de Loyd Wood, la Couronne, représentée par Me Henri Lizotte, entend maintenir l'accusation sur son frère Douglass. A tout événement, il est déjà certain que cette cause ne pourra être soumise devant le tribunal à la présente session, étant donné l'état de l'intimé.

Certainement, il y a
une différence
dans les Scotch Whiskies
GRANT'S STANDFAST
a le goût
d'un vrai whisky

Distribué par les Distilleries Melchers, Limitée

LEGARÉ DEFIE... LA CONCURRENCE

AVEC DES PRIX PLUS BAS QUE JAMAIS

FAMEUX MATELAS "Firm-O-Pedic", 837 RESSORTS

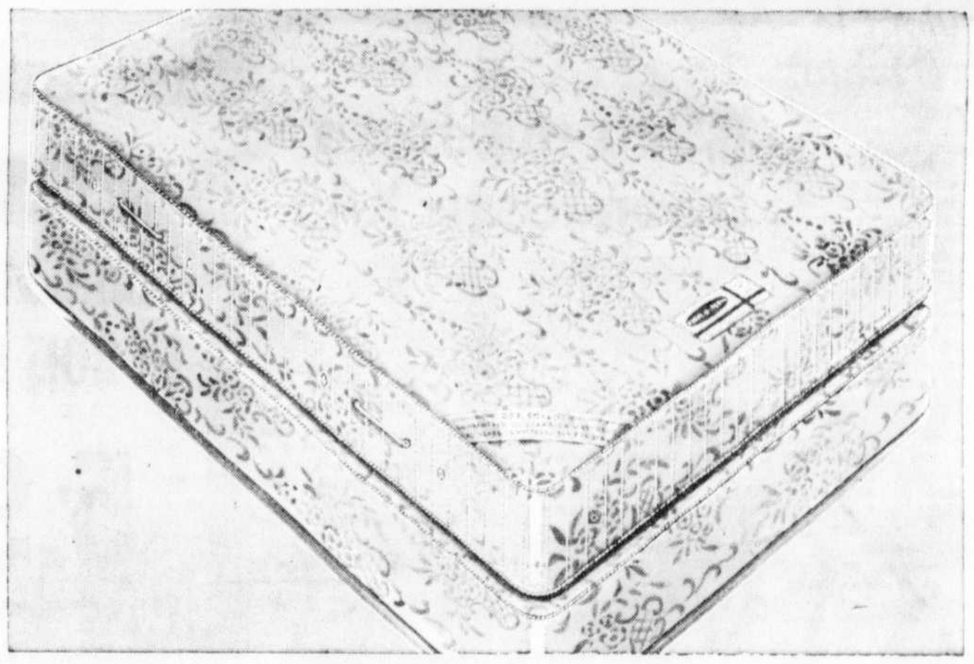

837 ressorts spiraux non-affaissants en acier trempé. Isolation spéciale de 2 coussinets "Sisal" épais, multiples couches de feutre blanc. Bordure préfabriquée, poignées cordelées facilitant la manipulation. Orifices d'aération. Toutes les grandeurs régulières : 3'3", 4'0", 4'6".

Rég. 79.50 49.95

Vous payez seulement 50¢ par semaine

• SOMMIER-CAISSE • AU MEME BAS PRIX

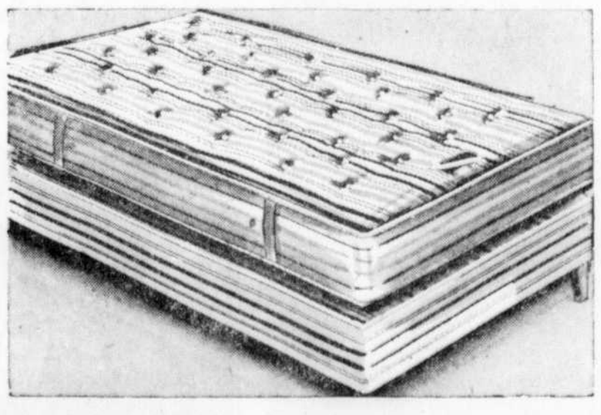

LIT CONTINENTAL "PRINCE" par Simmons

220 ressorts spiraux pour un support uniforme . . . Bords droits, poignées de maniement et ventilateurs. Dessus lisse ou capitonné. Sommier-boîte à 6 pattes. Grandeur : 3'3" seulement.

Rég. 99.95 64.95 70¢ PAR SEMAINE

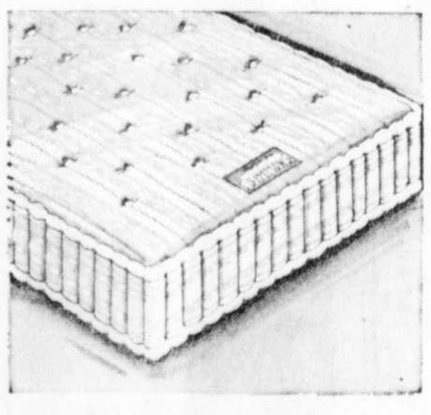

MATELAS A RESSORTS

Marque "Simmons" I 220 ressorts spiraux. Dessus capitonné seulement. Coutil renforcé. Grandeurs régulières.

Rég. 44.95 29.95 30¢ PAR SEMAINE

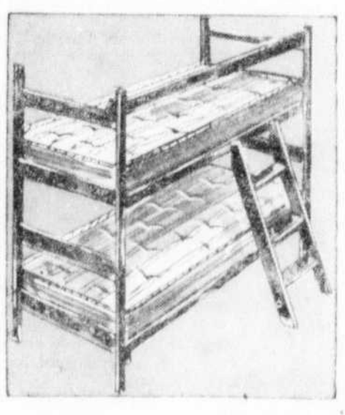

LITS SUPERPOSES

Deux lits superposés, 2 sommiers à lames, 2 matelas, échelle à 4 marches et garde-fou solide. Fabrication en bois dur fini érable, noyer ou naturel.

Rég. 69.95 49.95 50¢ PAR SEMAINE

PLAN "MISE-DE-COTE" POUR NOEL !

RESERVEZ VOS CADEAUX DE NOEL EN UTILISANT NOTRE PLAN "MISE-DE-COTE"

AUCUN DEPOT REQUIS

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

(Taxe de vente payable à l'achat)

MAGASINEZ

CE SOIR JUSQU'A 9 H.

SAMEDI, JUSQU'A 6 H.

Legaré

1200, rue AMHERST Victor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE Victor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-6994
4660 est, rue STE-CATHERINE CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME ME. 7-5825 (Lachine)
4078, rue WELLINGTON PO. 8-8912 (Verdun)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-7813
3250, rue MASSON RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO LAfontaine 6-1667

SI VOUS AVIEZ QUATRE-Z-YEUX

. . . mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux ! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestif qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements . . . tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

OPTREX

LE BIEN-ÊTRE DES YEUX OP-35

À DÉCOUPER ET CONSERVER

NOUVEAU!
choix de diètes

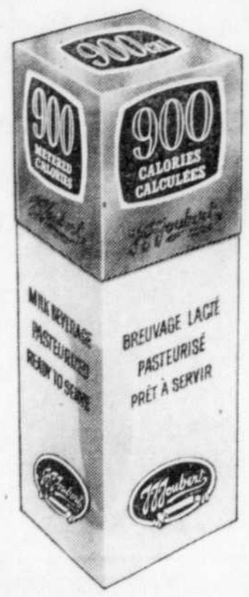

900 CAL
JOUBERT

Cinq diètes faciles à suivre: choisissez celle qui vous aidera le mieux à contrôler votre poids. Toutes sont efficaces, grâce au délicieux 900 CAL Joubert . . . régime alimentaire qui aide à contrôler le poids. Frais et prêt à servir, le 900 CAL vous offre trois délicieuses saveurs: chocolat, vanille . . . café!

SAVEUR INCOMPARABLE

POUR PERDRE DU POIDS
c'est la diète No 1, No 2 ou No 3.

POUR GARDER VOTRE POIDS
c'est la diète No 4.

POUR GAGNER DU POIDS
c'est la diète No 5.

DEMANDEZ À VOTRE MÉDECIN LAQUELLE DE CES DIÈTES VOUS CONVIENT LE MIEUX.

No 1 DIÈTE DE 900 CALORIES PAR JOUR — Diminution approx.: 3 lbs par semaine.

Le régime 900 CAL le plus rapide et le plus efficace! Vous buvez un verre de 10 oz de 900 CAL Joubert trois fois par jour (à la place des repas réguliers), et un autre verre au coucher. Une pinte de 900 CAL par jour aide à fournir les vitamines, minéraux et protéines dont vous avez besoin, tout en limitant les calories au maximum de 900 par jour. Pour augmenter le volume dans la voie digestive, vous pouvez manger chaque jour quelques légumes à basse teneur de calories.

No 2 DIÈTE DE 1,100 CALORIES PAR JOUR — Diminution approx.: 2½ lbs par semaine.

Le régime qui vous permet des coupe-faim! Vous suivez la diète No 1, mais à l'heure des repas, ou quand vous avez faim, vous prenez quelques bouchées, pourvu qu'elles ne dépassent pas 200 calories par jour. Suggestions: céleri = 6 cal. par branche; tomate = 25 cal.; pomme = 80 cal.; banane = 100 cal.; petit gâteau au son (bran muffin) = 125 cal.; carotte = 20 cal.

No 3 DIÈTE DE TOUS LES DEUX JOURS — Diminution approx.: 1¼ lbs par semaine.

Un bon régime à longue échéance! Le premier jour, vous buvez une pinte de 900 CAL Joubert tel qu'indiqué dans le régime No 1. Le deuxième jour, vous prenez vos repas habituels, en ayant soin de choisir des légumes à basse teneur de calories (asperges, haricots verts, brocoli, carottes, tomates) et des viandes maigres (poulet, boeuf, langue, foie). Evitez le pain et les desserts riches! Vous pouvez continuer cette alternance de jours maigres et gras aussi longtemps que vous le voulez.

No 4 DIÈTE POUR AIDER À MAINTENIR VOTRE POIDS

Le régime qui fait oublier le poids! Vous mangez comme d'habitude cinq jours (peu importe lesquels) sur sept. Les deux autres jours, vous buvez une pinte de 900 CAL tel qu'indiqué dans le régime No 1. Bien entendu, vous ne devez pas vous laisser tenter par toutes sortes d'aliments à haute teneur de calories, lorsque vous mangez. Plutôt, offrez-vous un vrai régal, un dessert à votre goût une fois, *mais une fois seulement*, par semaine!

No 5 DIÈTE POUR AIDER À GAGNER DU POIDS — Gain approx.: 2 lbs par semaine.

Un délicieux régime pour aider à gagner du poids! Vous n'avez qu'à boire un verre de 10 oz de 900 CAL après chaque repas et un à l'heure du coucher. Votre régime habituel est ainsi augmenté de 900 calories par jour, plus une bonne quantité de vitamines, minéraux et protéines. Vous n'avez pas à vous gorger d'aliments que vous n'aimez pas. Le 900 CAL est bon pour vous . . . et il est délicieux!

P.S. **Ne doit pas être donné aux nourrissons, aux enfants, aux adolescents de moins de 18 ans.**

JJ Joubert LIMITÉE
À VOTRE PORTE, LA 3-3121 ou AU MAGASIN

À DÉCOUPER ET CONSERVER

Le R.F. Hormisdas Gélinas

Faillite du catholicisme dans l'Amérique latine

Le catholicisme en Amérique latine est une faillite, une faillite que les catholiques des autres pays ne doivent cependant pas regarder de haut, car les catholiques doivent considérer qu'ils participent à tout ce que fait leur Eglise : en parlant des catholiques d'Amérique du Sud, les catholiques canadiens doivent dire "nous" et non pas "eux".

C'est ce que déclarait, hier après-midi, le Rév. Fr. Hormisdas Gélinas, E.C., vice-doyen de la Faculté de commerce de l'Université Laval, au congrès de l'Association professionnelle des industriels, réunie au Reine-Elisabeth.

Citant un évêque espagnol, Mgr Ibarra, qui déclarait ces jours-ci que le catholicisme espagnol ne s'était jamais préoccupé des problèmes sociaux, le F. Gélinas voit dans ce fait la cause principale de la stérilité du catholicisme latino-américain au point de vue social.

Alors que l'application du catholicisme devrait assurer un minimum de bien-être aux gens, la situation en Amérique latine semble pire qu'ailleurs. La statistique, souvent donnée, selon laquelle 95% de la population de ces pays serait catholique, ne devrait pas faire illusion. Ce n'est pas pour rien que le Vatican considère ces régions comme des pays de mission.

Le clergé de ces pays est dans une situation difficile. Le haut clergé ne semble pas voir les problèmes. Quant au bas clergé, il est miteux, pauvre comme les plus pauvres: rien de surprenant alors qu'il doive vivre d'expédients, même douteux.

Par ailleurs, la religion a dû épouser le fétichisme des Indiens. L'attitude superstitieuse de pèlerins au sanctuaire de la Guadeloupe fait venir aux lèvres l'expression de "Christ recrucifié".

Main-d'oeuvre excellente

De son côté, M. Camille Barbeau, de Montréal, parlant de l'industrie de transformation en Amérique latine, s'est dit impressionné par le rendement que peuvent donner les travailleurs latino-américains et par la qualité que peut donner à ses produits l'industrie de ces pays. Malheureusement, on fabrique deux sortes de produits, l'une, d'excellente qualité, destinée à l'infime minorité des très riches, l'autre, de qualité bien différente, pour le reste de la population.

Il y eut accord à peu près général entre les membres du "panel", qui comprenait, outre M. Barbeau et le F. Gélinas, MM. Lucien Arcand, Michel Auger, Charles Lebrun, Antonin Legault, J.-E. Métivier, ainsi que M. Fernand Girouard, président général de l'API et M. Roger Charbonneau, directeur adjoint de l'Ecole des H.E.C. de Montréal, pour considérer que l'Amérique latine se trouve dans un cercle vicieux.

Le cercle vicieux de l'Amérique latine

Cercle vicieux de l'absence de classe moyenne, de la division de la société en deux classes, une minorité d'au plus 5% étant très riche, et la majorité vivant dans une pauvreté extrême. Pauvreté qui va de pair avec l'analphabétisme, l'absence de démocratie politique, le pouvoir et la connaissance étant aux mains de la minorité des très riches qui semblent intéressés au maintien de cet état de choses.

La pauvreté de la majorité rend impossible la constitution d'un marché intérieur qui puisse offrir des débouchés suffisants à l'industrie locale.

L'absence d'épargne va de pair avec l'absence de crédit. Un prêt à intérêt de 36% est chose normale là-bas. Les riches dépensent leur argent ou le placent à l'étranger. Les gouvernements sont pauvres, probablement parce que les riches ne veulent pas se taxer eux-mêmes.

Quant à l'aide étrangère, il ne faut pas trop compter sur elle. Dans certains cas, le gaspillage est allé jusqu'à porter sur 75% des fonds prêtés. Et les capitaux privés ne peuvent guère être attirés par l'instabilité politique de ces pays où plane l'éventualité d'une nationalisation.

Le contraste très vif entre l'extrême pauvreté empêchera sans doute la situation actuelle de durer. Toute la question est de savoir comment se fera l'inévitable changement, par la violence ou non.

L'épiscopat français approuve un mouvement de contre-Révolution

PARIS. (AFP) — Une note concernant le mouvement "La Cité Catholique" et son organe, la revue "Verbe", mouvement catholique de tendance d'extrême-droite, a été approuvée voici quelques mois par l'assemblée des cardinaux et archevêques. Il s'agit d'une note de caractère confidentiel comme en rédigent régulièrement les cardinaux et archevêques, à l'intention de l'ensemble de l'épiscopat français. Son texte, comme d'autres, n'en a donc pas été officiellement publié.

L'esprit de la "Cité Catholique", précise cette note, est l'esprit de la contre-Révolution. On entend par là au sens large toutes les erreurs, les courants de pensée qui tendent à rejeter Dieu, le Christ de la société. L'Eglise apparaît alors comme la contre-Révolution, la lutte contre Satan qui anime la Révolution.

Il y a là un grave péril pour la conception de la vraie mission de l'Eglise. "La Cité Catholique" veut prendre le contre-pied de la Révolution, ajoute-t-elle, construire en face et sur le propre terrain où se place le communisme pour le combattre par des moyens retournés.

La Cité Catholique est très axée dans une certaine ligne politique : droite et extrême-droite, disent encore les cardinaux et archevêques. Certes, c'est le droit de ses membres comme citoyens de choisir cette option politique. Mais comment rapprocher des catholiques qui ont d'autres options politiques légitimes, elles aussi ? Le danger est alors de les juger au nom de la doctrine qu'on prétend incarner, de considérer que leurs options politiques sont condamnables, de suspecter leur orthodoxie.

"En résumé on ne peut que louer le désir très légitime de laïcs, résolus à s'engager dans des actions temporelles conclut la note. D'autre part, il existe une bonne volonté manifesté chez les dirigeants de se montrer pleinement catholiques et soucieux d'une vraie formation doctrinale. Il convient de les éclairer et de les aider en attirant leur attention sur plusieurs dangers qu'ils risquent de courir".

Les Russes veulent la paix (Nehru)

WASHINGTON. (AFP) — "Il n'y a pas de doute que les Russes aujourd'hui désirent la paix", a déclaré hier le premier ministre Nehru devant le National Press Club de Washington. Il a toutefois condamné avec vigueur la reprise des expériences nucléaires dans l'atmosphère par l'Union soviétique. Cette décision, a-t-il dit, a été "nuisible et désastreuse et elle a créé une psychose de guerre".

M. Nehru s'est prononcé en faveur du transfert à Berlin d'une grande partie des fonctions de l'ONU. Il a exprimé l'avis que la réunification de l'Allemagne ne pourrait être possible qu'après une amélioration sensible de l'atmosphère internationale.

Par ailleurs, le premier ministre indien a affirmé que la disgrâce de Staline renforçait ses espoirs en ce qui concerne la paix mondiale.

4,070 m.p.h. en avion-fusée X-15

BASE AERIENNE EDWARDS, Cal. (PA.UPI) — L'avion-fusée X-15 a établi hier un record de 4,070 milles à l'heure. Il s'est posé normalement en dépit d'un pare-brise complètement brisé.

Le commandant Bob White, âgé de 37 ans, qui était aux commandes de l'appareil a déclaré peu après l'atterrissage: "A aucun moment ma vie n'a été vraiment en danger". White, selon les techniciens aurait poussé l'appareil à une vitesse exceptionnelle puisque la vitesse normale est de 4,000 milles pour le X-15.

White commença de piloter son appareil après avoir été lâché d'un B-52, au-dessus du désert de Californie. Puis en quelques secondes le X-15 grimpa à une altitude de 95,000 pieds. Ce n'est qu'à l'altitude de 70,000 pieds qu'un des pare-brise extérieurs se brisa en morceaux. Selon White cela serait dû essentiellement à la haute température.

Grâce aux instructions que le pilote reçut du sol et d'un avion à réaction qui le suivit, aux abords du terrain d'atterrissage, le X-15 put se poser sans dommages.

La semaine prochaine, vraisemblablement, les savants s'efforceront de faire atteindre une altitude de 250,000 pieds à un autre X-15.

UN RECORD DE VITESSE — L'avion fusée X-15, décollant de la base USAF Edward, en Californie, avec aux commandes le major BOB WHITE, a volé, hier, à une vitesse de 4,070 milles, dans un essai de vitesse maximum de l'appareil. Mais lorsque le pilote s'est apprêté à atterrir, il n'a pu voir que d'un seul côté, l'autre côté du pare-brise (voir flèche) ayant éclaté.

PREMIER AU CANADA
TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

DINETTE DE 5 PIECES

Ameublement ultra-moderne de petite salle à manger, format familial. Fabrication solide au fini chromé et phénol. Comprend grande table 36 x 60" à dessus résistant à la chaleur et aux taches; 4 chaises confortables, rembourrées, recouvertes en plastique lavable, à envers jersey, de couleurs assorties ou en contraste.

RAYON DES MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES TOWERS

$108
V.S.C.
Valeur comparable $159.00

MEUBLES À PRIX D'AUBAINES • SATISFACTION GARANTIE
• LIVRAISONS GRATUITE • ENTREPOSAGE GRATUIT • PAIEMENTS FACILES

TRAINEAUX ROBUSTES EN BOIS DUR POUR BEBES

5.99
V.S.C. Valeur comparable $8.98

Fabrication solide en beau bois dur, avec lisses de tirage facile. Appui-dos arrondi, confortable pour bébé. Traîneau vraiment attrayant, à très bas prix.

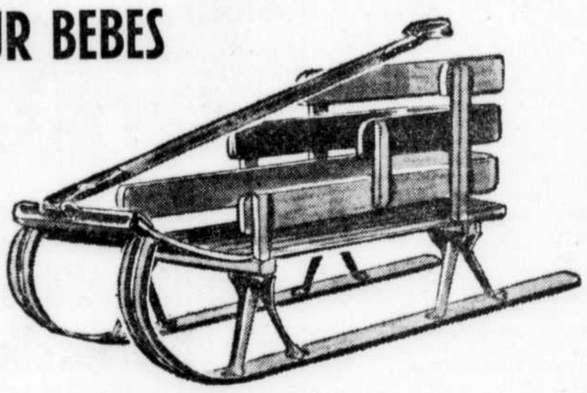

RAYON DES JOUETS TOWERS

PLAN DE MISE DE COTE JUSQU'A NOEL

ANIMAUX MUSICAUX en PELUCHE
2.99
V.S.C.
Valeur $3.98

Beaux jouets en peluche qui raviront bébé ainsi que les plus âgés comme compagnons de sommeil. Chaque jouet comporte une boîte musicale authentique. Choix disponible : chien, ourson, caniche ou poupée.

RAYON DES JOUETS TOWERS

JOUETS EN PLASTIQUE POUR ENFANTS
SERVICES A THE
1.33
V.S.C.
Valeur comparable $1.98

IDEAL POUR L'HOTESSE EN HERBE !

Service moderne, de modèle nouveau attrayant. Assiettes et soucoupes aux couleurs combinées de bleu marine et blanc. Le service complet pour 4 comprend 28 pièces. Toutes les fillettes en seront ravies.

RAYON DES JOUETS TOWERS

OUVERTS JUSQU'A 10 P.M. TOUS LES SOIRS

BOUL. TASCHEREAU BLVD. (ROUTE 9B) GREENFIELD PARK
BOUL. METROPOLITAIN BLVD. & RUE VIAU

TORONTO HAMILTON STE-CATHERINE LONDON KITCHENER QUEBEC

TOWERS DISCOUNT DEPARTMENT STORES

M. JOHN E. M. LAWRENCE, de Montréal, a été récemment nommé président du comité de secours aux sinistrés de la Croix-Rouge, section de Montréal. M. Lawrence et les membres bénévoles de son comité portent secours aux sinistrés en leur procurant vivres, vêtements et abri.

Rencontre entre le Comité de toponymie du Québec et M. Hamel

QUEBEC. (JM) — Le comité de toponymie du Québec a rencontré M. René Hamel, ministre, et M. Jean-Louis Doucet, sous-ministre des Affaires municipales.

Le comité de toponymie en a profité pour exposer la tâche qu'il a effectuée depuis sa fondation en 1956, les principes et les normes qui s'imposent pour accroître son travail et son rayonnement.

La délégation se composait de MM. Gérard Turcotte, président, Roméo Lachance, vice-président, l'abbé Jean Mercier, secrétaire, Julien Drapeau et David Couture, directeurs, Marc Hardy, publiciste du comité de toponymie du Québec ainsi que Marcel Bureau, secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

Le comité, qui relève à la fois de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste et du Conseil de vie française, compte à son actif de nombreuses et intéressantes réalisations : plusieurs toponymes d'une longueur démesurée ont été raccourcis. D'autres ont été remplacés par des noms plus heureux. Avec le concours accru du ministère des Affaires municipales, le comité poursuivra désormais à un rythme accéléré son immense travail d'éducation et de redressement dans le domaine de la toponymie au Québec.

Activités créditistes

M. Réal Caouette, chef adjoint du Crédit social national et président du Ralliement des Créditistes du Québec, adressera la parole au cours d'une assemblée politique tenue dans l'ancienne église St-Charles Borromée, à Villes Jacques-Cartier, le 12 novembre, à 8 heures p.m.

Chez les femmes créditistes

La présidente provinciale de l'Association des femmes créditistes du Québec, Mme Judith Richard, présidera le même jour, soit le 12 novembre une réception en l'honneur de Mme Réal Caouette, présidente honoraire de ce groupement. Cette réception aura lieu à la salle Maisonneuve, au 1192, rue Maisonneuve. M. Réal Caouette adressera aussi la parole.

Visiteur de Colombie britannique

Le 13 novembre, le Ralliement des créditistes donnera un banquet à l'hôtel Queen, en l'honneur du Procureur général de la Colombie britannique, M. R. W. Bonner, qui est aussi ministre de l'Industrie et du Commerce, et du développement industriel.

Négociations dans une impasse à Noranda Mines

NORANDA. (PC) — Les négociations entre Noranda Mines Ltd et United Steelworkers of America (CCT) sont dans une impasse, a-t-on appris hier.

Le juge Paul-E. Côté, de la Cour supérieure, nommé le 18 août pour étudier le différend a fait rapport au service de la Conciliation à Québec que toute entente est actuellement impossible.

On ne sait pas si le syndicat songe à déclarer la grève.

Enquête sur la vente de terrains à Rouyn

ROUYN. (PC) — Le ministère des Mines du Québec et la ville de Rouyn ont conjointement ordonné la tenue d'une enquête sur la vente de terrains par Rouyn Improvements Ltd., qui est propriétaire de lots au lac Osisko.

La compagnie Rouyn Improvements a soumis à la Cour supérieure une requête en cassation d'un règlement d'homologation adopté en juin dernier par le Conseil de ville de Rouyn. La ville veut aménager un parc sur ce terrain.

ANNONCE

Vous aide à surmonter L'ENNUI DES FAUSSES DENTS qui remuent

soyez plus ennuyé ou mal à l'aise cause de fausses dents qui remuent se déplacent. FASTEETH, une poudre alcaline améliorée non acide, dont saupoudrez vos dentiers, les tiendra plus fermement et avec plus confort. Evitez l'ennui des dentiers trop lâches. Procurez-vous FASTEETH dans n'importe quelle pharmacie.

JOURS de VENTE du FONDATEUR

PREMIER AU CANADA TOWERS LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

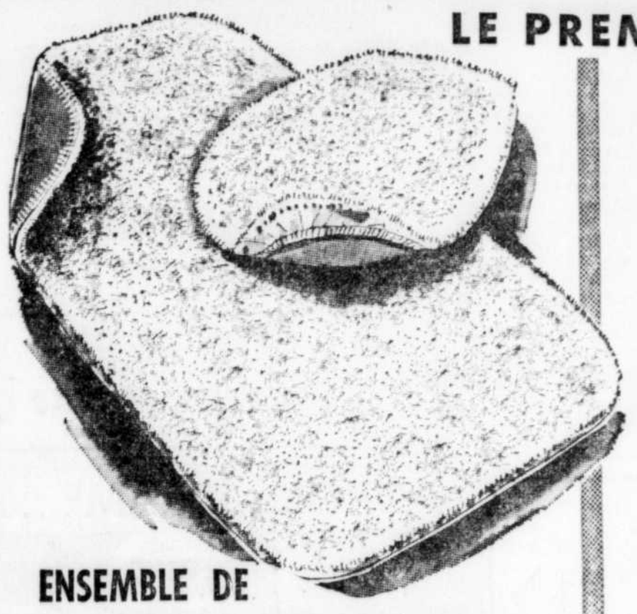

ENSEMBLE DE
Salle de bains
EN TISSU EPONGE-CHENILLE

1.91 V.S.C. Valeur comparable, $2.98

Valeur exceptionnelle ! Ensembles de salles de bains 2 pièces, en tissu éponge-chenille, avec envers en caoutchouc-mousse antiglissement. Le tapis mesure 20 x 34". Disponibles en rose pâle, aqua, rose, vert clair, bleu, orchidée, or ou blanc.

LE PREMIER MAGASIN D'ESCOMPTE TOWERS au Canada ... Fondé en novembre 1960

Coussins tout usage
REMPLIS 100% MOUSSE

OFFERTS A CE BAS PRIX POUR LA 1ère FOIS !

Valeur comparable, $3.49

2.47 V.S.C.

POUR TABOURETS OU POUFS
POUR COUSSINS DE BANC
POUR LA VERANDA OU LE PATIO
COMME COUSSINS DE PLANCHER

Voici le sensationnel coussin mousse à empiler — 3" de hauteur — à plus bas prix que jamais. Couverture en vinyle d'ameublement grené veau. Bloc massif intérieur 100% mousse uréthane. Parfait pour bancs, plancher, véranda ou patio. Pour faire un pouf, on en empile trois. Couleurs décoratives diverses.

RAYON DES ARTICLES MENAGERS TOWERS

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

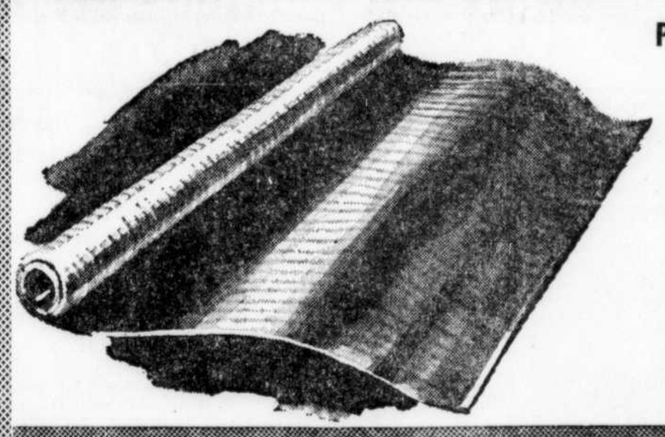

PROTECTEUR DURABLE DE PLANCHERS ET TAPIS

78¢ V.S.C.

Protecteur de planchers et tapis en plastique transparent, épais et durable. Des rainures retiennent l'eau et les saletés. Longueur 6', largeur 27". Extrémités en aluminium durable empêchant l'enroulement et l'accrochage.

RAYON DE LA QUINCAILLERIE TOWERS

PROTEGE LES PLANCHERS... EXCLUT LES SALETES !

PORTE-CHAUSSURES ET BOTTES

1.33 V.S.C. Valeur comparable $2.49

Tout caoutchouc. Idéal pour protéger planchers et tapis contre la neige et la boue par temps pluvieux et neigeux. Pratique pour les invités. Fait pour les chaussures, bottes et couvre-chaussures. Il sert aussi à faire égoutter les parapluies.

RAYON DE LA QUINCAILLERIE TOWERS

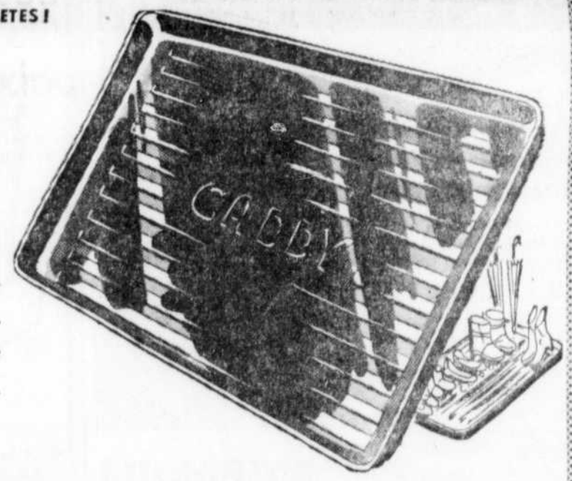

PERCEUSE ELECTRIQUE
SHOPMATE 1/4"

11.99 V.S.C.

Prix de détail $19.95

Outil électrique portatif pour tous les ateliers. La perceuse Shopmate est de première valeur et comporte un centre unique en aluminium matricé "deux pièces" permettant le montage des pièces dans une "moitié" solide. Elle assure ainsi un alignement précis. Le moteur est d'accès facile pour la lubrification et l'inspection de la brosse et du commutateur. Approbation ACN, refroidissement efficace par éventail interne. Blindage dynamiquement équilibré pour fonctionnement sans vibration. Les paliers de bronze spéciaux retenant l'huile sont de fonctionnement doux et de long usage. Ce ne sont là que quelques caractéristiques exceptionnelles de la SHOPMATE !

RAYON DE LA QUINCAILLERIE TOWERS

ÉPARGNES FANTASTIQUES Sur Outilles Electriques

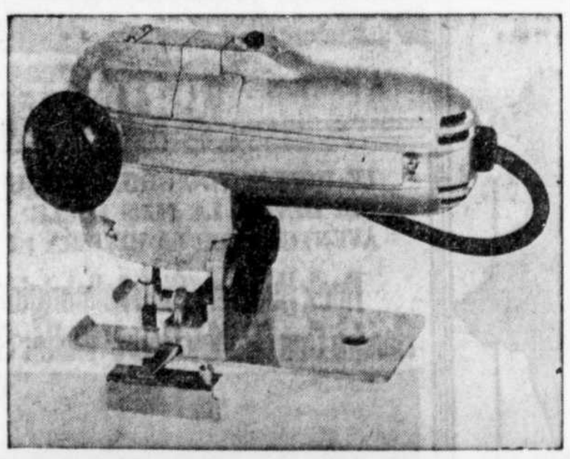

EPARGNES SENSATIONNELLES SUR OUTILS ELECTRIQUES

SCIE ELECTRIQUE A DECOUPER SHOPMATE

19.94 V.S.C.

Valeur comparable au détail $34.88

RAYON DE LA QUINCAILLERIE TOWERS

La nouvelle scie à découper SHOPMATE comporte 7 scies en une : scie à couper en travers, à volutes, à guichet, à métaux, à refendre, à ruban et à chaperons. Fait son propre trou de départ. Avec trois lames spéciales pour couper les métaux jusqu'au cuir ! Un puissant rayon de lumière devant la lame permet de bien voir en tout temps. Disponible en fini attrayant gunmetal, avec trois lames pour coupes grossières, moyennes et fines. Telle qu'illustrée.

PROFITEZ DE NOTRE PLAN DE MISE DE COTE POUR NOEL

OUVERT JUSQU'A 10 h. P.M. TOUS LES JOURS

BOUL. TASCHEREAU BLVD. (ROUTE 9B) GREENFIELD PARK

BOUL. METROPOLITAIN BLVD. & RUE VIAU

TORONTO HAMILTON ST. CATHARINES LONDON KITCHENER QUEBEC CITY

FIRST IN CANADA TOWERS DISCOUNT DEPARTMENT STORES
First Quality Merchandise For Less
Money Back Guarantee

Au Ladies' Morning Musical Club

Une pianiste authentique: MOREY RITT

MOREY RITT, pianiste. Pour les membres du Ladies' Morning Musical Club. Au Ritz Carlton hier après-midi.

Programme :

Passacaille	Walter Piston
Sonate en mi bémol, op. 78	Haydn
Sonate no 3 (1936)	Hindemith
Sept Fantaisies (Caprices et Intermezzi) op. 116	Brahms

par **Claude GINGRAS**

Morey Ritt comptera sûrement comme l'une des révélations de notre saison musicale. Cette toute jeune pianiste américaine a donné hier après-midi, devant les abonnées du Ladies' Morning Musical Club, un récital qui était d'une qualité exceptionnelle, autant par le choix et l'agencement des oeuvres que par la façon dont elles ont été exécutées.

MOREY RITT
..."concentration... force de frappe"

Morey Ritt possède toutes les qualités d'une très grande pianiste de concert. Tout d'abord, une technique solide, propre et complète, un jeu d'une puissance que pourraient lui envier bien des Hercules du clavier, une sonorité grandiose : ensuite, les qualités musicales et, je dirais, spirituelles qui font que le piano chante sous ses doigts.

Rien de ce qu'elle joue n'est indifférent. Il a pu y avoir certaines longueurs dans les Caprices et Intermezzi de Brahms, mais ces oeuvres elles-mêmes se perdent dans des considérations par trop romantiques. La jeune artiste a quand même joué ces "monologues" comme il le fallait, avec une concentration totale, une unité parfaite, en se repliant sur elle-même.

La Passacaille de l'Américain Walter Piston et la Sonate no 3 de Hindemith, laquelle date de 1936 (sorte de "Hammerklavier" moderne !) traitent le piano en instrument à percussion, pour ainsi dire. Morey Ritt les a jouées avec une intensité, une force de frappe prodigieuses, un sens de la construction rythmique et harmonique proprement phénoménal, avec cette sonorité très pianistique qui pourtant rejoint l'abstrait.

La charmante et profonde Sonate en mi bémol de Haydn, l'une des Sonates les plus souvent jouées du compositeur, a probablement rallié le plus de suffrages. Oeuvre classique, de tout repos, faite de deux mouvements rapides et solidement rythmiques encadrant un divin "adagio", l'oeuvre a été jouée par Morey Ritt avec tantôt une précision digitale tantôt une pénétration qui étaient dignes des plus grandes interprétations que l'on en ait entendues.

(Je ne puis passer sous silence le fait que la pianiste et son auditoire ont été dérangés à plusieurs reprises par des bruits de construction, de tuyauterie et je ne sais quoi encore).

Deux pianos

COLOMBE PELLETIER ET ROGER LESOURD : oeuvres pour deux pianos : Valses op. 39 (Brahms), "Ma Mère l'Oye" (Ravel). Récital précédé d'une conférence de M. Jean-Raymond Boudou sur "Deux Grandes Dames du Grand Siècle : Madame de Sévigné et Ninon de Lenclos". Pour les membres du Club Musical et Littéraire de Montréal. Au Ritz-Carlton hier soir.

Le Club Musical et Littéraire de Montréal a inauguré, hier soir, devant ses membres et leurs invités, sa 29e saison de récitals-causeries.

Dans la première partie de la soirée, M. Jean-Raymond Boudou a parlé de Madame de Sévigné et de Ninon de Lenclos, la première, femme de lettres, la seconde, femme du monde et du demi-monde.

M. Boudou a à la fois renseigné et amusé son auditoire par sa documentation et son esprit.

Il a été remercié par Olivier Mercier-Gouin.

La partie musicale faisait entendre (bien que leur nom ne figurât nulle part sur le programme imprimé) Colombe Pelletier et Roger LeSourd, la première, accompagnatrice recherchée, le second, pianiste de variétés, qui tous deux ont été, dit-on, des élèves d'Alfred Cortot, et qui en tous cas ont décidé d'unir, comme on dit, leurs talents pour faire du deux-pianos. La partition ouverte devant eux, ils ont joué avec passablement d'ensemble, avec du charme dans le Brahms mais peu d'esprit dans le Ravel. Je ne suis pas resté pour la dernière pièce.

L'industrie du cinéma s'intéresse au Festival du film de Montréal

Il y a quelques jours, d'importants distributeurs de films de Montréal et plusieurs personnalités locales de l'industrie du cinéma se rendaient à une invitation du comité d'administration du Festival International du Film de Montréal. Participaient également à cette rencontre, Messieurs Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles de la province de Québec, Léon Lortie, président du Conseil des arts de la région métropolitaine, Guy Roberge, commissaire et directeur général de l'Office National du Film.

On remarquait particulièrement la présence de Messieurs Robert Hollier, représentant à Montréal de Unifrance Film, William Elman, président du Montreal Film Board, W.B. Lester, président de United Amusement Corp., Gaston Thêroux, président et directeur général de Industrie Théâtrale Unie du Québec Inc., Lester Adelman, président de Consolidated Theatres Ltd., ainsi que celle de Mlle S. Guinard (Baron Films), MM. T. Cleary et L. Adilman (Consolidated Theatres), M. R. Goudreau (Affiliated Pictures), A. Cohen (Warner Bros.), J. Verge (Creen Gems), G. Arpin (France Film), M. Diamond (I.F.D.), M. W. Guss (M.G.M.), G. Lightstone (Twentieth), S. Kunitzky (United Artists), M. F. Séguin (Amerivision), J. Oupcher et H. Cohen (Atlas Film), M. Costom (Ciné-Art Film).

Spectacles et Concerts

Messieurs Réal Benoît et Yves Ménard, membres du comité d'honneur du Festival, accompagnaient Messieurs Pierre Juneau, président du Festival International du Film de Montréal, Fernand Cadieux, secrétaire, Marc Lalonde, membre du conseil d'administration, Germain Cadieux, trésorier, et Jean-François Pelletier, publicitaire-conseil.

Depuis deux ans, les représentants montréalais de l'industrie du cinéma ont suivi avec intérêt les activités du Festival international du film et c'est grâce à leur collaboration que plusieurs films furent présentés en primeur dans le cadre du Festival. M. Pierre Juneau les en remercia et rappela que faire connaître les grandes réalisations actuelles du cinéma mondial et étendre ainsi les dimensions d'un public à la fois exigeant et averti, était le rôle premier du Festival. Il constata que le succès du Festival n'est pas étranger à la faveur nouvelle que connait le cinéma à Montréal et que l'apparition d'un nouveau public n'a pu qu'aider l'industrie du cinéma. Un tel résultat a affermi la compréhension qui existait entre les représentants de cette industrie et les organisateurs du Festival.

Les représentants de l'industrie discutèrent avec les organisateurs du Festival des modalités de la collaboration qu'ils apporteront dans l'organisation du prochain Festival du film. On reconnut que, s'il est normal que l'industrie du cinéma fasse des profits, ce en quoi l'aide d'ailleurs le Festival, on devait se rendre compte que l'opinion publique trouverait anormal qu'une telle industrie ne joue pas le rôle qui lui est naturellement dévolu dans la vie culturelle de la province et du pays.

DU PLUS FAMEUX BATAILLEUR DE L'UNIVERS !
DU PLUS FAMEUX BATAILLEUR D L'UNIVRS !
2e FILM
TWENTY PLUS TWO
HOWARD HUGHES presents
SON OF SINBAD
starring DALE ROBERTSON · SALLY FORREST
LILI ST CYR · VINCENT PRICE
starring DAVID JANSSEN JEANNE CRAIN DINA MERRILL
TECHNICOLOR SUPERSCOPE
AUJ. à ces 8 cinés !
STRAND UN. 6-2774 · ROSEMONT RA. 1-8930 · RIALTO CR. 7-3700 · GRANADA CL. 5-2428
EMPRESS HU. 4-3367 · PAPINEAU LA. 1-6853 · CHATEAU CR. 1-4400 · SAVOY PO. 9-7372

Troisième semaine inoubliable du meilleur spectacle en ville
ST-DENIS et BIJOU
MICHELE MORGAN
CHARLES BOYER
une réalisation de HENRI VERNEUIL
Maxime
DEUXIÈME EXCELLENT FILM EN COULEURS
Alerte !.. aux Canaries
Celia CORTEZ · Bruce KAY · Howard VERNON

Métro-Goldwyn-Mayer présente une production de Samuel Bronston
BONNES PLACES DISPONIBLES A TOUTES LES REPRESENTATIONS
8.30 h. A CE SOIR
KING OF KINGS
A STORY OF THE CHRIST THE GLORY OF HIS SPOKEN WORDS
Filmé en SUPER TECHNIRAMA de 70mm et TECHNICOLOR
"D'une émotion authentique... magnifiquement conçu et réalisé." Sydney Johnson, Montreal Star
"Un film à la beauté spirituelle et visuelle... raconté avec respect et interprété avec dignité." Rose Pelswick, New York Journal-American
"Un immense drame biblique... respect d'un sujet sacré... images d'une grande éloquence." Bosley Crowther, New York Times
BILLETS AU GUICHET OU PAR LA POSTE
Matinées à 2 h. — mercredi $1.50 — sam., dim. et fêtes, $2
En soirées à 8.30 h. — lun. à vend. $2 — sam. et fêtes, $2.50
En soirée dimanche à 8 h., $2.50
LES ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS NE SONT ADMIS QU'AUX MATINEES
Attention spéciale aux groupes — UN. 6-4130
ALOUETTE UN. 1-2807

ACTION... DRAME... AVENTURES!
UN EDDIE CONSTANTINE DIFFERENT DES AUTRES !
Eddie Constantine me faire ça...à moi
avec BERNADETTE LAFONT
MYSTERE ! HUMOUR !
ATLAS
En COULEURS D'APRÈS LE ROMAN DE JULES VERNE
Il 800 LIEUES SUR L'AMAZONE
Carlos L. MOCTEZUMA Elvera QUINTANA
(LA JANGADA)
RETENU A L'AFFICHE !
FRANÇAIS et RIVOLI

"La plus tordante comédie à nous venir de Hollywood depuis des années". LIFE Magazine
AUDREY HEPBURN
dans le rôle de HOLLY GOLIGHTLY, l'héroïne la plus ébouriffante qu'on ait jamais fait tenir sous la couverture d'un roman à succès !
BREAKFAST AT TIFFANY'S
A JUROW-SHEPHERD PRODUCTION
GEORGE PEPPARD · PATRICIA NEAL · BUDDY EBSEN · MARTIN BALSAM · MICKEY ROONEY
TROISIEME SEMAINE TECHNICOLOR
LOEW'S

Erskine (God's Little Acre) Caldwell est l'auteur de cette étude d'une femme enfant
Claudelle Inglish
STARRING DIANE McBAIN · ARTHUR KENNEDY
PRESENTED BY WARNER BROS.
AUSSI
Pas un seul Westerner ne pouvait le mater.
MUSTANG !
JACK BEUTEL
A L'AFFICHE
PRINCESS

music-hall 61
Un autre production JACQUES-GERARD
Dès demain soir à 8 h. 30
GRANDE PREMIERE
dimanche soir, le 12 et tous les soirs, à 8 h. 30 pour une semaine seulement
UN RECITAL de plus de DEUX HEURES
Vous n'avez pas oublié le RECITAL "BECAUD"
Vous ne pourrez pas oublier non plus le RECITAL "AZNAVOUR"
Accompagné par son orchestre régulier, celui des Frères RABBATH
AZNAVOUR
Lun. à vend: $4.50 — $3.50 — $3.00 — $2.00
Sam et dim: $5.00 — $4.00 — $3.50 — $2.50
N'attendez pas qu'il soit trop tard
RESERVEZ IMMEDIATEMENT
COMÉDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

The Piston Poppers présentent le premier salon annuel
AUTO-SPORT '61
Voyez les 2 autos fabuleuses d'Ed Roth ! "BEATNIK BANDIT" et "OUTLAW"
"SILVER SAPPHIRE" de C. Cotallo
"VICTORIAN" de Sy Gregorich
VOYEZ 'MOUSE' Artiste Weirdo
VEND. — SAM. — DIM.
10, 11, 12 NOVEMBRE
Palais du Commerce Montréal
HEURES : Vendredi — 5 à 11 p.m.
Sam. et dim. — 10 a.m. à 11 p.m.
CINEMA GRATIS ! Indianapolis "500" National Drags 1960
LES PLUS BELLES AUTOS SPORT HOT RODS D'AMERIQUE FAITES SUR COMMANDE

★ MATINEE ★ SPECIALE
SAMEDI A 10 HEURES POUR ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS !
GRANADA "COWBOY" en Technicolor Glenn Ford — Jack Lemmon
LUCERNE "BATTLE FLAME" avec Scott Brady
MONKLAND "IT HAPPENED" TO JANE" Doris Day — Jack Lemmon
PAPINEAU "LE VOL DU SECRET DE L'ATOME" La sensationnelle disparition d'un sous-marin atomique !
RIALTO "SNOW FIRE" en couleurs avec Don Megowan
ROSEMONT "SAFARI DRUMS" avec Johnny Sheffield
SAVOY "TORPEDO RUN" en couleurs Glenn Ford — Ernest Borgnine
VAN HORNE "THE ADVENTURE OF HUCKLEBERRY FINN" en Technicolor avec Tony Randall

Une oeuvre d'Ingmar Bergman, Grand Prix du cinéma
SMILES OF A SUMMER NIGHT
Les 4 plus belles femmes de Suède
Sous-titres en anglais
TOUS SIEGES RESERVES — (Sauf en matinée du LUNDI au VEND.)
MATINEES à 2.30 h. Du lundi au vend. $1.00 Sam., dim., et fêtes, $1.50
EN SOIREE $1.50 Du lundi au vend. à 8.30 h. Sam. et dim., 7 et 9.30 h.
Commandes postales acceptées
SEVILLE WE. 2-1139
Guichet ouvert de 11 a.m. à 10 p.m.

Divertissements pour toute la famille
Matinées spéciales pour les enfants de 10 ans et plus
WALT DISNEY présente
Hayley MILLS et Hayley MILLS dans The PARENT TRAP ! TECHNICOLOR
starring Maureen O'HARA and Brian KEITH
Charles RUGGLES · Una MERKEL · Leo G. CARROLL · Joanna BARNES
Entendez le succès : "Let's go-together"
2e SEMAINE
Prix spéciaux pour les enfants jusqu'à 3.45 p.m. : 65¢
CAPITOL

LE RENDEZ-VOUS ROMANTIQUE QUI DEVINT LA PLUS FOLLE AVENTURE SUR LA RIVIERA ! ! !
Rock Hudson / Gina Lollobrigida
Sandra Dee / Bobby Darin / Walter Slezak
"Come September"
TECHNICOLOR
4e SEMAINE
PALACE

"LE FILM LE PLUS EXCITANT DE L'ANNEE"
FEDERICO FELLINI'S LA DOLCE VITA
TOUS SIEGES RESERVES MATINEES à 2.30 P.M.
Mercredi $1.50
Sam., dim. fêtes... $2.00
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES
SOIREES à 8.30 H.
Du lun. au vend. .. $2.00
Sam., dim. fêtes.. $2.50
à l'affiche SNOWDON 5225, bl. Décarie Tél. 482-7160
Guichet ouvert tous les jours de 11 a.m. à 10 p.m.

CINEMA LAVAL 4462 RUE ST-DENIS Commandes téléphoniques VI. 2-8264
4e ET DERNIERE SEMAINE AZNAVOUR
un Taxi pour Tobrouk
FAUTEUILS RESERVES (Sauf pour les matinées du lundi au samedi)
MATINEES A 2 h. 30
Du lundi au samedi : $1.00
Les dimanches et jours fériés : $1.50
Guichets ouverts de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.
SOIREES ($1.50)
Du lundi au vend. : 8 h. 30
Les samedis, dimanches et jours fériés : 7 h. et 9 h. 30

ODEON
GREGORY PECK · DAVID NIVEN · ANTHONY QUINN
LES CANONS de NAVARONE
EN COULEUR
Spectacle de 3 heures
Prix réguliers réguliers
CHAMPLAIN LA. 4-1655
CREMAZIE DU. 6-4210
MERCIER CL. 5-6234
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DU. 8-5577
BEAUBIEN CA. 1-6942
PALACE PO. 8-2098
Françoise ARNOUL Alain DELON
LE CHEMIN DES ECOLIERS
LE CINEMA N'EST PLUS CE QU'IL ETAIT DU TEMPS DE ROBIN DES BOIS ET LES PIRATES
SOUS dix DRAPEAUX
VAN HEFLIN
SOPHIA LOREN
LA DIABLESSE EN COLLANT ROSE

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic "SATURDAY NIGHT AND SUNDAY MORNING", Albert Finley, Shirley Anne Field. "NO LOVE FOR JOHNNY", en CinémaScope et couleurs, Peter Finch, Mary Peach.
Lucerne "PEYTON PLACE", CinémaScope et couleurs, Lana Turner, Hope Lange. "RETURN TO PEYTON PLACE", CinémaScope et couleurs, Jeff Chandler, Sandra Dee, Carol Lynley.
York Aux deux cinés Van Horne
"THE NAKED EDGE", Gary Cooper, Deborah Kerr, Eric Portman. En plus au YORK : "THE TRAP FAMILY", en couleurs, Hans Holt. Aussi au VAN HORNE : "ROCKETS GALORE", en couleurs, avec Jeannie Garson.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne, parc de stationnement.

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
3 DERNIERS JOURS !
CINERAMA AVENTURE DES MERS DU SUD
le soir 8:40
RACONTÉ EN ANGLAIS PAR ORSON WELLES
COMM. LUNDI 13 NOV.
vu dans la splendeur du CINERAMA
Production de Lowell Thomas en TECHNICOLOR et CINERAMASOUND
SEARCH FOR PARADISE
RÉSERVATIONS: AV. 8-5603
MATS: Mer. Sam. Dim. à 2:00 p.m.
SOIRS: Lun. au Sam. à 8:40 p.m.
DIMANCHE SOIREE à 7:30 p.m.
IMPERIAL 1430 BLEURY — AV. 8-7102

HER MAJESTY'S
2 derniers jours
CE SOIR A 8.30 H.
Matinée sam. à 2 h. 30
LA MEILLEURE COMEDIE MUSICALE
PRIX TONY 1960-61
EDWARD PADULA présente
BYE BYE BIRDIE
avec le concours de L. SLADE BROWN
EN VEDETTE
GRETCHEN WYLER
DICK PATTERSON
KAY MEDFORD
DIRECTION ET CHOREGRAPHIE DE
GOWER CHAMPION
Billets en vente
En soirée vend. à sam. $6.75, $5.63, $4.50, $3.38
En matinée, samedi $4.95, $4.25, $3.25, $2.50

HER MAJESTY'S
UNE SEMAINE SEULEMENT
Dès LUNDI 13 nov.
MATS MERCREDI ET SAMEDI
"REMARQUABLE C'EST UN FOU-RIRE CONTINU" — N.Y. Times
"SENSATIONNEL ... ET INOUBLIABLE" — N.Y. World-Telegram
"UN DRAME PRENANT ... EMOUVANT AU SUPERLATIF" — N.Y. Post
A TASTE OF HONEY
LA MEILLEURE PIECE ETRANGERE DE L'ANNEE
Prix 1960 des N.Y. Drama Critics
BILLETS EN VENTE
EN SOIREE, DU LUNDI AU JEUDI $5, $4, $3, $2.25
EN SOIREE, DU VENDREDI AU SAMEDI $5.50, $4.50, $3.25, $2.50
EN MATINEE SAMEDI $4, $3.50, $2.50
EN MATINEE MERCREDI $3.50, $3, $2

Ce soir à 8 h. 30
LE RIDEAU VERT
le seul théâtre permanent du Canada présente
CONSTANCE
comédie de S. MAUGHAM
Mise en scène de Jean FAUCHER
avec
YVETTE BRIND'AMOUR
JEAN DUCEPPE
MERCREDI 15 NOV.
DEBURAU
de SACHA GUITRY
AU STELLA — VI. 4-1793
Prix : 1.98 — 4664, St-Denis

CE SOIR
SOIF D'AIMER
(Interdit aux moins de 18 ans)
En vedette :
ROBERT GADOUAS
THEATRE ANJOU
UN. 1-7495-4
A 11 H.
GILLES VIGNEAULT

Maurice Gauvin présente CETTE SEMAINE
les Jérolas
15 artistes en scène
à l'écran 2 Grands Films
au Théâtre National
LA-6-2841

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN. 6-6851
"10 RUE FREDERICK"
Gary Cooper, Suzy Parker, Diane Varsi
"LE JUSTICIER"
George Baker, Sylvia Syms
"Valentino le grand séducteur"
Anthony Dexter, Eleanor Parker

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Marquette
LA. 1-7870
Commençant aujourd'hui : "DETOURNEMENT DE MINEURES", Frank Villar, Helene Chancel. "CE MONDE A PART", Paul Newman, Barbara Rush. "L'ILE DU CAMP SANS RETOUR", André Morell, Carl Mohner.

photos LA PRESSE

LE "CHRIST EN CROIX" DE JACQUES GARNIER, présentement exposé au centre récréatif Maisonneuve, fait l'objet d'une attention spéciale des amateurs des oeuvres d'art religieuses. On se rappellera, sans doute, que des vandales avaient mutilé cette céramique au cours de l'été 1958 alors qu'elle était exposée au Carré Dominion. L'oeuvre d'art avait été brisée sur les marches de la cathédrale. Depuis cet acte de vandalisme, les expositions de sculptures ont été discontinuées au Carré Dominion. L'artiste Garnier a cependant pu la rénover. Il est toutefois possible de voir les endroits où la sculpture avait été brisée. Sur cette photo on reconnaît M. JEAN BERTRAND, régisseur des arts au service de la récréation des parcs de Montréal, expliquant la mésaventure de la céramique à l'abbé YVES MONGEAU, aumônier général du service des loisirs diocésains.

Une exposition d'art religieux au Centre Maisonneuve

par Claude JASMIN

Depuis hier soir et jusqu'au 17 décembre, les Montréalais sont invités à venir voir une exposition d'objets et de tableaux d'inspiration religieuse. Cette exposition inusitée est organisée par la section des "Arts" de la division de la "Récréation" du Service des Parcs de Montréal et se produit à l'occasion de la semaine des loisirs diocésains.

Paul Gladu, le Père Déziel et votre serviteur ont fait choix d'une quarantaine d'ouvrages parmi près de deux cents envois. Cette tâche fut non seulement délicate mais à certains moments pénible. Plusieurs artistes firent parvenir à la section des Arts de la Récréation municipale, qui des abstractions profanes munies d'un titre religieux, qui des paysages académiques dont l'élément religieux se réduisait à la présence d'un profil d'église de campagne.

Néanmoins il faut féliciter les organisateurs de cette exposition d'avoir tenté de réunir au Centre Maisonneuve de la rue Viau ce qui se fait de mieux dans ce domaine particulier. Il est apparu clairement que l'inspiration en matière religieuse n'est pas le fief de nos principaux artistes. On ne saurait leur en tenir rigueur et pourtant ... nous savons tous comment l'art religieux au Québec a un tel besoin de sang neuf, de bon goût artistique.

Les visiteurs auront le grand plaisir de faire connaissance avec les magnifiques sculptures de Garnier, l'artisan de la région de Beloeil. Ses objets sont rustiques mais vrais, d'une simplicité tout à fait convenable pour une chapelle modeste. Il y a aussi à voir les oeuvres du renommé Chabaieff. Et puis, on pourra voir quelques aventures techniques, par exemple, ces mains jointes peintes avec des pièces de vitre colorée superposées, le tout s'illuminant. Même s'il faut craindre et détester tous ces objets de dévotions à trucs mécaniques, peinture au phosphore, yeux qui clignent, il paraît important de ne pas bouder systématiquement certaine nouveauté. Il suffit que les auteurs demeurent dans les limites de l'art religieux ...

Quelques religieuses et religieux firent parvenir au Centre Maisonneuve des tableaux qui mettent fin au règne des images mélodramatiques, Christ saignant, Vierge en pâmoison. Espérons que ces artistes-clercs pourront poursuivre un mouvement d'épuration qui s'imposait depuis longtemps tant dans nos écoles que dans nos églises.

Enfin, répétons l'invitation, une telle exposition ne se présente pas souvent et il y a un modernisme de bon aloi qui fait la part entre un certain "sensationalisme" expressionniste à la mode depuis le surréalisme et un art religieux actuel mais tout de même fait pour la piété et une saine édification.

Un vin d'honneur fut servi hier soir à quelque deux cents visiteurs. Cette exposition devrait attirer non pas seulement le grand public, mais aussi, espérons-le, prêtres, curés, marguillers, présidents de fabrique et, pourquoi pas, les manufacturiers de tous ces objets exécrables dont certaines vitrines de la rue St-Paul regorgent. Ces hommes d'affaires auront là le loisir de relever le nom de tous ces artistes qui ne demanderait pas mieux que d'améliorer la tenue qualitative de l'art religieux en général.

Fermeture du théâtre de l'Atelier

A cause de circonstances incontrôlables, le théâtre de l'atelier se voit dans l'obligation de suspendre momentanément ses représentations de "Lady Godiva".

Le théâtre ouvrira à nouveau vers le début de janvier avec la pièce de Louis Ducreux "Le Diable à Quatre".

Ce dernier s'est déjà rendu célèbre avec ses pièces "La Part du Feu" "Les Clefs du Ciel" et plusieurs autres qui ont été fort goûtées du public parisien.

Espérons qu'à son retour sur la scène montréalaise, le théâtre de l'Atelier continuera de vous présenter des pièces de choix interprétées par des artistes de renom.

(Communiqué)

N.D.L.R.: Rejoint au téléphone, M. André Limoges (son épouse, qui est directrice du théâtre, étant en Europe, n'a pas voulu commenter ce communiqué laconique. Il a ajouté, toutefois, que le théâtre de l'Atelier nous reviendrait sûrement en janvier, les circonstances ne devant plus être, alors, incontrôlables. Au cours de cette deuxième partie de la saison, l'on nous présentera, a-t-il dit, cinq pièces, à intervalles d'un mois.

DEUX MENDIANTS AU GALA — C'est ce soir qu'aura lieu le Grand Gala du dixième anniversaire du TNM, au bénéfice de l'hôpital Ste-Justine pour les enfants. A cette occasion l'on présentera, en avant-première, "L'Opéra de quat'sous", de Bertold Brecht et Kurt Weil, pièce dans laquelle Roger Blais et Jean-Pierre Ronfard jouent les rôles de mendiants. Le public est prié de noter que la représentation aura lieu, exceptionnellement ce soir, à 8 h. 30 précises, et que les retardataires devront attendre la fin du premier acte pour entrer.

HORAIRES

Théâtres

LA BOULANGERIE — "Homme pour homme", de Bertold Brecht. Les jeudis, vendredis et samedis soirs à 8 h. 30, les dimanches à 7 h. 30. Un spectacle des Apprentis-Sorciers. Dernière, le 19 novembre.

L'ANJOU — Reprise de "Soif d'aimer", d'Eloi de Grandmont et Louis-Georges Carrier.

LA POUDRIERE — Seconde reprise de "La Folle Nuit". A 9 heures.

STELLA — "Constance", de Somerset Maugham. Tous les soirs à 8 h. 30, sauf les dimanches, à 2 h. 30 et 7 h. 30. Un spectacle du Rideau Vert.

Cinémas

ALOUETTE — "King of Kings": Matinée les mercr., sam., dim. et fêtes à 2:00. Soirées : du lundi au sam. incl. : 8:30. Dim. : 8:00.

AVENUE — "Call Me Genius": 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20.

BIJOU et SAINT DENIS : "Alerte aux Canaries" : 12:35, 4:22, 8:09. "Maxime" : 1:59, 5:46, 9:33.

CANADIEN et PLAZA : — "Une fille comme ça" : 12:00, 2:50, 5:50, 8:50. "Les Fausses Hontes" : 1:30, 4:30, 7:30, 10:30.

CAPITOL — "The Parent Trap": 10:20, 1:00, 3:40, 6:30, 9:15.

CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Les Canons de Navarone" : 12:25, 3:24, 6:23, 9:22.

CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, ROSEMONT, SAVOY: "Son of Sinbad": 2:55, 6:15, 9:40. "20 plus 2": 10:00, 1:20, 4:35, 8:00.

ELECTRA : "Le Chemin défendu" : 12:00, 2:49, 5:38, 8:27. 1:24, 4:13, 7:02, 9:51.

ELYSEE — Salle Alain Resnais : "Le visage" et "Tender Game", tous les jours à 5:00, 7:30 et 10:00. Salle Eisenstein : "Une aussi longue absence" et "Du côté de la Côte", tous les jours à 5:00, 7:30 et 10:00.

FRANÇAIS et RIVOLI : "Me faire ça à moi" et "800 Lieues sur l'Amazone".

IMPERIAL — "South Seas Adventure" : du lundi au sam. incl. : 8:40. Dim. : 7:30. Sam., dim. et merc. : matinée à 2:00.

KENT : "Dentist on the Job": 1:20, 3:25, 5:30, 7:30, 9:35.

LA SCALA : Trois films de Fernandel: "Ignace", "Casimir", Barnabé". Ouverture des portes à 12:30.

LAVAL—"Un taxi pour Tobruck". Matinée tous les jours à 2:30. Soirées : du lundi au jeudi : 8:30. Les vendr., sam., dim., et jours fériés : 7:00 et 9:00. Au même programme : "Charlotte et son Jules".

LOEW'S : "Breakfast at Tiffany's: 10:25, 12:35, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.

MERCIER : "Le Chemin défendu" : 1:26, 4:15, 7:04, 9:53. "Robin des Bois et les Pirates" : 12:00, 2:49, 5:38, 8:27.

MONKLAND et OUTREMONT: "Goodbye Again": 1:10, 5:20, 9:30. "Time Limit": 3:30, 7:40.

PALACE — "Come September": 10:00, 12:15, 2:30, 4:45, 7:05, 9:25.

PASSE-TEMPS — "10 rue Frederick" : 12:45, 5:30, 10:10. "Liane" : 4:10, 8:50. "La Souricière" : 2:30, 7:10.

PRINCESS — "Claudelle Inglish": 11:45, 3:00, 6:20, 9:45. "Mustang": 10:20, 1:35, 4:55, 8:20.

REGENT : "Romanoff and Juliett": 2:45, 6:15, 9:45. "The Silent Enemy": 1:15, 4:40, 8:10.

SEVILLE — "Smiles of a Summer Night". Tous les jours à 2:30, et 8:30. Les sam. et dim. : 2:30, 7:00, 9:30.

SNOWDON — "La Dolce Vita". Tous les soirs à 8:30. Les merc., sam., dim. et fêtes ; matinée à 2:30.

STRAND : "Son of Sinbad": 11:45, 3:10, 6:25, 9:45. "20 plus 2": 10:00, 1:20, 4:35, 8:00.

WESTMOUNT — "The Long, the 5:00, 7:10, 9:20. Short and the Tall" : 12:45, 2:50,

RESULTATS
ROOSEVELT

1ère course — Amble $1,700

Dagsworthy Reward, (R. Cherrix)	5.10	2.80	2.60
Freight Car, (F. Bradbury)		2.90	2.60
Gene Direct, (E. Cobb)			5.40

Durée : 2:07.3

2e course — Trot, $1,900

Detour (G. Sholty)	11.30	6.10	4.90
Noël (D. Larlee)		4.50	3.50
Leonard Abbey, (P. Iovine)			5.10

Durée : 2:08.3
Le double $35.80.

3e ourse — Amble, $1,500

Last Paige, (L. Fontaine)	5.10	3.30	2.50
Shanrilla Honey, (A. Burton)		4.60	3.00
Princess Norris, (V. O'Connor)			3.30

Durée : 2:06.2.

4e course — Trot $2,300.

Handy Bill,	4.20	3.60	2.50
Flashy Filly, (D. Legum)		9.40	4.60
Gwen Hanover, (G. Sholty)			2.80

Durée : 2:06.2.

5e ourse — Amble, $3,250

Tarport Jimmy, (G. Phalen)	5.20	3.40	2.90
Lucky Dream, (J. Edmunds)		3.10	3.10
Pioneer Pick, (G. Sholty)			5.00

Durée : 2:04.

6e course — Amble $3,900.

Joan's Joy, (V. Dancer)	39.30	14.80	7.30
Vacation Time, (J. Ackerman)		22.00	8.30
Little Hostess, (M. Kirk)			6.00

Durée : 2:05.1

7e course — Amble $3,900.

Truly Rainbow, (W. Welch)	8.40	3.00	2.70
Mississinewa, (J. Cruise)		3.40	3.10
Success Flo, (D. Legum)			2.50

Durée : 2:03.3

8e course — Amble $2,500.

Ozark Sadie, (D. Insko)	8.80	3.30	2.70
Georgia Red, (G. Sholty)		3.20	2.60
Mighty Knight, (J. Edmunds)			2.50

Durée : 2:05.3

9e COURSE — Amble — $3,000

Luca's Luck (H. Dancer Jr)	5.70	3.50	3.10
Jay Bob, (S. Welch)		14.10	7.20
Meadow Don, (F. Leboeuf)			5.40

Durée : 2:06
Assistance : 12,856.
Mutuel : $1,166,419.

A l'issue de la rencontre qui réunissait les représentants montréalais de l'industrie cinématographique et les administrateurs du Festival international du film de Montréal, on reconnaît, de gauche à droite, MM. Guy Roberge, commissaire et directeur général de l'Office National du Film, Léon Lortie, président du Conseil des Arts de la région métropolitaine, Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles de la province de Québec, Pierre Juneau, président du Festival international du film de Montréal, W. Lester, président de United Amusement Corp., et W. Elman, président du Montreal Film Board.

Après Jeffrey Hunter

Max von Sydow, le chevalier du "7e Sceau", sera Jésus

La nouvelle est officielle : United Artists a accepté de distribuer le film sur la vie de Jésus que produira et dirigera George Stevens, à qui l'on doit déjà "Giant" et "The Diary of Anne Frank".

Incarnera Jésus nul autre que Max von Sydow, le chevalier du "Septième Sceau", le magicien du "Visage". Seront de la distribution : John Wayne qui jouera le Romain, Sydney Poitier, qui sera Simon de Cyrène et peut-être Alec Guinness. L'illustre comédien britanique qui s'est converti au catholicisme sans tambours ni trompettes il y a deux ans sera peut-être le Hérode et Hérode Antipas de "The Greatest Story Ever Told".

Le thème du film : l'humanité de l'homme pour l'homme, la nécessité de la charité en ces temps de doute et de lutte.

James Lee Barrett, Ivan Moffat, Carl Sandburg et George Stevens signeront le scénario établi d'après une étude approfondie des quatre Evangiles et de l'Ancien Testament.

Mehta dirigera la Matinée demain

Zubin Mehta, directeur artistique de l'Orchestre Symphonique de Montréal, dirigera la prochaine Matinée pour la Jeunesse, demain à 2 h. 30 précises au Plateau.

Son programme comprendra l'Ouverture-fantaisie "Roméo et Juliette", de Tchaikowsky, et la Symphonie no 3, en fa majeur, de Brahms.

DINER DANSANT le DIMANCHE

Orchestre de PETER BARRY
Dans la salle Kourloon
EXQUISE CUISINE CHINOISE et FRANÇAISE
MEMBRE DES DINERS' CLUB ET AMERICAN EXPRESS
RES. : UN. 6-6666
Stationnement gratuit après 5.30 p.m.
SUZIE WONG'S
1258 rue STANLEY

Le Boudoir
retour de
MICHEL SAURO
Son exubérance et les sons de son nouvel orchestre
En vedette !
YOLANDA LISI
Pétillante chanteuse... sensation des disques London
RALPH SMITH
aux claviers Baldwin
Rythmes et sons prodigieux
DANSE TOUS LES SOIRS
Décor différent — Atmosphère pittoresque
REVEILLON RESTAURANT
5000 est, rue SHERBROOKE, à Pie-IX
STATIONNEMENT GRATIS

MARCHANDS ZENITH :

ALLIES FURNITURE
4409, RUE WELLINGTON
VERDUN
PO. 9-1377
PO. 9-1763

Allaire & Frères
2008 Davidson
LA. 4-4972

ALWIN'S
1926 Ste-Catherine O
WE. 7-3547
6177 Sherbrooke O.
HU. 9-8444

P.V.A.
ASPECK RADIO
1671 OUEST, RUE STE-CATHERINE
WE. 5-2436

Beaulieu & Gladu
INC.
4589 Ste-Catherine E.
CL. 5-7787

Beaucourt
1018 ST-CATHERINE E.
VI. 9-3737

J.-O. DESJARDINS
LIMITEE
12265, BOUL. REED
Cartierville
FE. 4-6610

LE ROI DES BAS PRIX
FAUCHER ELECTRIQUE
251 EST, BEAUBIEN—CR. 4-4373

CLAUDE FORTIN
TV — RADIOS — DISQUES
2550 est, rue BEAUBIEN
RA. 2-2468

Gravel Frères
RADIO-TELEVISION
1416, rue Joliette — LA. 3-2109

AMEUBLEMENT
JEAN GERVAIS
5270, RUE HENRI-JULIEN
coin Boucher — CR. 7-4103
1145 EST, RUE MONT-ROYAL
LA. 4-6817

J. ROGER LAMARCHE
LTEE
533, rue PRINCIPALE
Lachute, Qué.
LO. 2-2462

A. LECHASSEUR ENRG.
HORLOGER-BIJOUTIER
51, PLACE BOURGET
Joliette
PL. 3-5575

Pegault LTEE
9341, boul. LAJEUNESSE
DU. 1-4201

ROGER LEROUX
MEUBLES
2540 est, rue Bélanger
RA. 2-3551

AMEUBLEMENT
MAJOR
CENTRE D'ACHATS MAJOR
St-Eustache-sur-le-Lac
NA. 7-4533
GR. 3-7330

LE CENTRE D'ECONOMIE DU NORD
T.V. RADIO & APPLIANCES
1448 RUE FLEURY — DU. 9-4772

Vous verrez la COUPE GREY mieux que l'arbitre!
avec le TOUT NOUVEAU TV PORTATIF DE
19" ZENITH
1962
FAIT À LA MAIN
19" en diagonale avec image rectangulaire de 172 pouces carrés
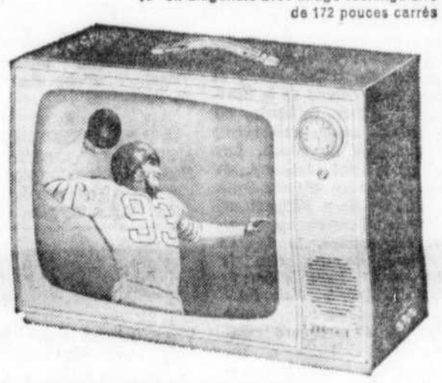
NOUVELLE FORME COMPACTE!
Le BERMUDA Modèle H2101
Svelte coffret métallique avec fini mode genre toile de couleur Gris "Westpoint" ou couleur Sable "Daytona."
SEULEMENT $239.95 *
avec ces ATOUTS DE GRANDE CLASSE ZENITH:
Un Châssis Service Saver fait à la main
pour un minimum d'entretien et un maximum de rendement
• Une Lampe-écran Sunshine pour une image plus claire et nette
• Une Glace de Protection Cinélens pour accentuer les contrastes
• Une poignée sur le dessus
Un transistor de poche vraiment inédit!
LE TOUT NOUVEAU ZENITH
Royal 500 De Luxe
d'une sensibilité extraordinaire et doté du plus grand haut-parleur jamais mis dans un transistor de poche.
Il est jusqu'à 4 fois plus puissant que beaucoup d'autres récepteurs semblables. Vous entendrez des émissions très nuancées en graves et aigus. Fonctionne avec 4 piles miniatures faciles à trouver.
Choix de 3 coloris décorateurs
Seulement $79.95* sans piles.
ZENITH La qualité doit y être pour que le nom soit apposé
ZENITH RADIO CORPORATION OF CANADA LIMITED
Zenith Radio Corporation of Canada Ltd., 1470 The Queensway, Toronto 18, Ontario. La Royauté de la télévision, des appareils à haute fidélité stéréophonique, des tourne-disques, radios et des appareils acoustiques. *Prix de vente suggéré. Les prix et les caractéristiques sont modifiables sans préavis.
Voyez les appareils de Qualité Zenith chez le dépositaire Zenith
Disponible chez les marchands ci-dessous :
ROUSSE AMEUBLEMENT
1490 Ste-Catherine E.
LA. 6-7717-18
Le Nouveau SYNDICAT
3619 ouest rue Notre-Dame
WE. 2-3151
J.-A. St-Amour
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis — CR. 4-8341
LA CIE TURCOT
LTEE
1459 est, rue Mont-Royal
LA. 6-2811

Le Théâtre du Nouveau Monde à l'Orpheum — VI. 5-7149

L'opéra de Quat'sous
de Bertolt Brecht et Kurt Weill
CE SOIR
Gala du dixième anniversaire
Prix d'entrée : vingt-cinq dollars du couple
Dès demain 11 novembre commencera une série de représentations à prix réguliers.

LES DANGERS DE L'AVORTEMENT
Des milliers de jeunes filles meurent annuellement dû à ce grand danger
LES FAUSSES HONTES

aussi à l'affiche
EN COULEURS
JE PENSE SOUVENT À PIROSCHKA
1300 STE. CATHERINE EST
Air climatisé
CANADIEN PLAZA
4505 ST-HUBERT

Les marchandises acheminées par le port atteindront un sommet cette année

Moins de six semaines avant la fermeture du port de Montréal pour la saison froide, les officiels s'attendent de boucler une saison record en ce qui concerne les manutentions de marchandises.

Le tonnage global des marchandises reçues et expédiées surpasse aujourd'hui de 31 p.c. les quantités enregistrées à pareille date l'an dernier.

Si la tendance actuelle se poursuit, le tonnage des marchandises manutentionnées dans le port cette saison s'établira aux alentours de 20 millions de tonnes, ce qui constituerait un sommet non inégalé dans l'histoire du port. Le record existant remonte à 1956 alors que 18,428,835 tonnes de marchandises avaient été acheminées par le port. L'an dernier, ce sommet de 1956 avait été presque atteint avec 18,251,724 tonnes.

Par contre, le nombre des passagers a considérablement baissé depuis 1960. On en avait dénombré 204,860 cette année-là. Cette année, il semble qu'il s'établira à 158,000.

On a observé des augmentations constantes dans les transbordements de céréales, de pétrole et de charbon. Ces augmentations, pour le moment, dépassent de 13 p.c. les quantités de l'an dernier pour le grain, de 26 p.c. pour le pétrole et de 29 p.c. pour le charbon.

Les importations du Japon ont augmenté substantiellement au cours de l'année. Les exportations de fruits frais, de bétail, de fer-blanc et de cuivre ont montré des tendances à la hausse.

Le nombre des navires côtiers à mouiller dans le port a diminué mais le tonnage des marchandises à bord a augmenté, ce qui est un indice du remplacement continuel des vieux canaliers par des barges beaucoup plus grandes.

On explique la diminution du nombre des passagers par une récession générale observée sur l'Atlantique. Il semble aussi que les voyageurs boudent un peu les excursions sur le fleuve et dans le golfe.

Rôle exclusif des brise-glaces

Un avis du sous-ministre des Transports informe les navigateurs qu'ils ne pourront faire appel aux brise-glaces travaillant entre Montréal et Québec. Les capitaines de navires marchands ne pourront donc point compter sur l'aide des brise-glaces comme escorte à travers les glaces.

"Une petite flotille de brise-glaces sera employée dans cette région, écrit le sous-ministre, mais leur seule mission sera de prévenir les inondations".

L'on nous fait remarquer cependant que cette note se répète chaque année à l'approche de la saison froide et n'a d'autre but que de prévenir les abus dans ce domaine. Il est vrai que le maintien des brise-glaces entre Montréal et Québec ne doit pas s'appliquer à l'escorte des navires d'entreprises privées.

AUTOUR DU "SAVANNAH" : Le premier navire marchand au monde à propulsion nucléaire a été lancé avec succès hier par les Etats-Unis. Il est curieux qu'on ait songé à le nommer "Savannah". A l'époque des débuts de la navigation à vapeur, un navire du même nom avait aussi connu ses moments de gloire. Les Américains ont toujours réclamé l'honneur d'avoir franchi les premiers l'Atlantique, au moyen d'un navire à vapeur. Par contre, le Canada revendique comme sien le même exploit, avec le bateau "Royal William". Fait intéressant, les deux navires ont fait l'objet d'un timbre commémoratif spécial dans chacun leur pays. Les navigateurs canadiens expriment le doute que le "Savannah" ait accompli la traversée entière à la vapeur. De toute façon, il était muni de voiles. D'autre part, le capitaine James Goudie, qui commandait le "Royal William", a noté une panne dans son journal de bord. Il n'est pas sûr qu'il n'ait eu lui aussi recours à la voile.

Le nouveau "Savannah", mû à l'énergie nucléaire, est l'oeuvre de techniciens atomistes employés par la New York Shipbuilding Corporation. Le navire a été conçu en 1957 et le coût de sa construction se chiffre à $45 millions.

Le réacteur du "Savannah" est du même type que celui qui active le sous-marin nucléaire "Nautilus".

* * *

VIVE LE "LIBERTE" : A l'occasion du dernier voyage à New York du paquebot "Liberté" dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre chronique d'hier, le "New York Herald Tribune" a publié sur presque toute la largeur de sa première page une photo du paquebot et a consacré un éditorial au "sursis" que représente pour "l'un des plus beaux navires qui aient jamais existé" son utilisation comme hôtel flottant à l'exposition de Seattle.

"Nous sommes enchantés de ce que le fameux paquebot français ait jusqu'à présent échappé à la ferraille", écrit l'éditorialiste.

NAVIRE EN PERIL : L'ouragan Jennie a surpris le cargo "Venore" à environ 850 milles de la côte est des Bermudes. Le navire destiné à la Nouvelle-Orléans a signalé qu'il avait perdu une hélice et que l'arbre de conduite s'était rompu. "Nous sommes en panne et ne pouvons affronter la tempête comme il faudrait", a ajouté le télégraphiste.

Une vedette de la Garde côtière américaine a été dépêchée au secours du navire perdu, mais ne pourra vraisemblablement atteindre le "Venore" avant l'apaisement de l'ouragan.

* * *

IL Y A CROISIERE ET CROISIERE : Le capitaine Dick Homer Smith a mis pied à terre hier à San Francisco, au terme d'une longue carrière de capitaine au cours de laquelle il a navigué environ 34,320 milles — mais jamais plus de 11 milles à la fois.

Le vieux loup de mer, âgé de 65 ans, a parcouru cette distance pendant 30 ans, soit de San Francisco à une station située à l'ouest du Pont Doré. Son vaisseau de 160 pieds servait de transport aux pilotes qui doivent manoeuvrer les navires à leur entrée ou sortie du port.

LES PAQUEBOTS : Sont attendus dans le port : l' "Empress of England", le 14 novembre, de Liverpool; de Southampton et Le Havre, le "Saxonia", le 15 novembre; de Rotterdam, Le Havre et Southampton, le "Ryndam", le 16 novembre.

Doivent quitter le port : l' "Ivernia", aujourd'hui, 10 novembre, à destination de Southampton et du Havre; "Empress of England", le 16 novembre, à destination de Liverpool.

(Le mouvement des paquebots est indiqué ici une semaine à l'avance).

Les immigrants retournent en Europe

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA. (DNC) — La croissante prospérité des pays du Marché commun et le niveau élevé du chômage au Canada entraînent un fléchissement marqué de l'immigration en provenance du bloc des Six. D'après les dernières statistiques publiées hier, cette baisse s'établit à environ 50 pour cent.

Mais ce que n'indiquent pas ces statistiques est que cette baisse de l'immigration s'accompagne d'une hausse proportionnelle de l'émigration vers l'Europe, phénomène jusqu'à présent sans précédent dans notre histoire.

Certaines sociétés européennes ont, en effet, commencé à faire paraître des offres d'emplois dans les journaux canadiens. Il y a quelque temps, "Die Zeit", périodique allemand de Toronto, publiait un avis invitant les immigrants d'origine germanique à retourner travailler chez eux, à l'appui de quoi l'on citait une longue liste d'emplois disponibles. On y réclamait notamment des typographes, des chimistes, des pharmaciens, des électriciens, des dessinateurs industriels et des graveurs.

Par la voix du "Toronto Star", il y a deux semaines, l'Internazionale Idrocarburi, importante société pétrolière de Rome, sollicitait 1,800 ouvriers spécialisés d'origine italienne. Enfin, la semaine dernière, c'était au tour du "Globe and Mail" et du "Calgary Albertan" de publier des offres d'emplois en Hollande de la compagnie aéronautique Fokker, d'Amsterdam.

A Ottawa, les représentants des pays concernés ainsi que l'ambassade de France ont été unanimes à confirmer le retour en Europe d'un nombre croissant d'immigrants. On s'est empressé d'ajouter cependant que les démarches des employeurs européens en vue de rapatrier la main-d'oeuvre n'empruntent pas la filière officielle et sont la seule initiative de ces derniers.

Retours plus nombreux des immigrants

Dans quelle mesure ces démarches sont-elles fructueuses? Aucune ambassade ne fut en mesure de produire des chiffres précis en réponse à cette question. Encore en possession de son passeport d'origine, l'immigrant qui retourne chez lui n'a pas besoin de visa, de sorte que son départ peut aisément passer inaperçu du consulat. Seules les compagnies de bateaux ou d'avions posséderaient peut-être, dans ce domaine, des renseignements exacts.

A en juger cependant par le nombre de demandes de renseignements ou de renouvellement de passeports parvenues aux ambassades, les retours d'immigrants seraient de plus en plus nombreux.

C'est ce qu'a déclaré notamment M. Francis Levasseur, conseiller auprès de l'ambassade de France, qui était le seul à disposer de certaines statistiques à ce sujet. En ce qui concerne Montréal, par exemple, il y eut, en octobre, 202 arrivées de Français contre 135 départs ; en septembre, 205 arrivées contre 159 départs et en août, 221 arrivées contre 110 départs.

M. Levasseur a admis qu'un certain nombre de Français ne retournaient chez eux qu'en qualité de visiteurs mais il ne doutait pas que plusieurs d'entre eux n'y retournent à demeure. Il en donna comme raison l'essor de l'industrie en France où, d'autre part, il n'existe pratiquement pas de chômage.

Tel fut également l'argument invoqué par le conseiller de l'ambassade d'Italie, M. Gino Coccon. L'Italie, selon lui, connaîtrait actuellement la plus forte augmentation de la production industrielle en Europe, après l'Allemagne de l'Ouest. Le diplomate italien n'a pu fournir de chiffres sur les retours d'immigrants italiens bien qu'il fût convaincu qu'il y en eut un certain nombre. C'est aussi ce qu'ont affirmé les représentants des ambassades d'Allemagne et des Pays-Bas.

De toute évidence, cependant, la prospérité de l'Europe ne peut être que la cause seconde de cet exode d'immigrants.

Ayant déjà une fois acquitté leur passage, pourquoi, en effet, ces derniers, à moins qu'ils n'aient été déçus, iraient-ils encore débourser le pris d'un billet de retour vers un autre recommencement ?

Publicité souvent fausse mensongère

Il y a plusieurs causes à ces désillusions. La publicité du Canada à l'étranger est souvent fausse ou mensongère.

Est-ce qu'on prévient les gens que nous avons plus de 700,000 chômeurs en hiver ? Au contraire, les compagnies de transports leur dorent la pilule afin de leur vendre des passages et nos bureaux d'immigration dispensent des renseignements périmés.

A ce sujet, il serait bon de citer l'exemple suivant : il y a quelques années, un chantier naval de Halifax manqua de main d'oeuvre spécialisée. Averti de la chose, le bureau local de l'immigration en fit rapport à Ottawa qui en informa à son tour ses agents en Europe.

Ceux-ci recrutèrent finalement en Allemagne les ouvriers requis. Mais tous ces délais administratifs et ceux qui suivirent n'amenèrent nos immigrants au Canada qu'un an plus tard, alors qu'on n'avait plus besoin d'eux. Ils devinrent donc qui plongeurs, qui liftiers, mais tous désenchantés et c'est là le sort réservé à bon nombre d'ouvriers spécialisés au Canada.

Quant à la discrimination, il n'y a pas lieu de s'en plaindre, en général, de la part des employeurs. Mais les unions ouvrières, soit qu'elles cèdent à des pressions de leurs membres, soit qu'elles tendent à conserver une certaine rareté de la main-d'oeuvre, placent les immigrants spécialisés dans un véritable cercle vicieux.

Ainsi, un immigrant électricien ne peut exercer son métier s'il ne possède un permir. Mais il ne peut acquérir cette autorisation à moins de posséder une expérience canadienne. Récemment, un entrepreneur d'Ottawa, M. Sam Goldstein, se vit refuser par le syndicat des électriciens le droit d'embaucher des immigrants sous prétexte que ceux-ci n'avaient pas d'expérience canadienne.

Enfin, une dernière cause de déception pour plusieurs immigrants est leur propre crédulité. Souvent ils décident d'immigrer sur la foi des rapports fabuleux que leur font leurs parents ou amis déjà installés au pays. Ce que ne montrent pas les orgueilleuses photos de maison ou de voiture neuve, et qui est impensable en Europe, c'est que tout cela est acheté à crédit.

Bonn dément la rumeur

Adenauer ne rencontrera pas Khrouchtchev prochainement

BONN (AFP-AP-UPI) — Contrairement aux bruits qui avaient couru précédemment, le chancelier Adenauer n'envisagerait aucunement de rencontrer M. Khrouchtchev prochainement. La rumeur avait pris corps à la suite d'un échange de télégrammes entre les deux hommes politiques et s'était renforcée du fait de la rencontre à Moscou, hier matin, entre M. Khrouchtchev et l'ambassadeur allemand Hans Khroll.

Un porte-parole officiel allemand a en effet déclaré hier soir : "Il n'y a rien de consistant dans les informations faisant état d'une éventuelle rencontre Adenauer-Khrouchtchev" et a précisé qu'il n'y avait eu aucun échange de vues à sa connaissance, et que le chancelier n'était pas tenté de rencontrer Khrouchtchev à l'heure actuelle.

On prépare, d'autre part, fébrilement, à Bonn, le voyage que le chancelier Adenauer doit effectuer à Washington les 20 et 21 de ce mois. C'est ainsi que MM. Wilhelm Grewe, ambassadeur de Bonn aux Etats-Unis, et Hans Kroll, ambassadeur à Moscou, ont été invités à se rendre à Bonn prochainement. Ils prépareront avec M. Adenauer, M. Gerhard Schroeder, ministre pressenti des Affaires étrangères, et ses experts, les conversations que le chancelier doit avoir avec M. Kennedy.

Tandis que M. Conrad Adenauer inaugurait officiellement, hier, son quuatrième mandat de chancelier fédéral, le ministre de l'Economie, M. Ludwig Erhard, ne précisait pas davantage s'il démissionnerait ou non, à la suite du différend (ministère du développement) qui l'oppose au chancelier.

Par contre, le "Bulletin", publication officielle de l'Office fédéral de presse et d'information du gouvernement fédéral, s'est porté à la défense de M. Gerhard Schroeder, en affirmant que le ministre pressenti des Affaires étrangères "n'a jamais été membre des sections d'assaut du parti national-socialiste" (nazi). Il y a deux ans déjà, M. Schroeder, ministre des Affaires intérieures dans le précédent cabinet de M. Adenauer, avait été accusé d'avoir appartenu, en tant que nazi, aux troupes d'assaut d'Hitler.

Le "Bulletin" signale par ailleurs que le centre de documentation allié à Berlin-Ouest "ne possède aucune indication sur sa prétendue appartenance à cette formation nazie".

COGNAC
Prince Hubert de POLIGNAC

Le roi des cognacs... un plaisir royal!

A TOUS LES MAGASINS DE LA REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC sous les numéros de code suivants :

VSOP — 130G
Trois étoiles "***" 130E

Informations universitaires

Vingt Cellules universitaires du Nouveau Parti

OTTAWA. (PC) — Des clubs du Nouveau Parti démocratique ont maintenant été établis dans 20 universités canadiennes.

C'est ce qu'a annoncé hier l'organisation de ce groupement qui projette d'en établir d'autres. M. Bill Piket, secrétaire-trésorier des jeunes de ce Parti a déclaré que le nouveau groupe comporte 520 membres inscrits et plus de 500 membres associés.

Cent nouveaux prêts d'Honneur

Une centaine d'étudiants pourront poursuivre leurs études à l'université de Montréal grâce au bon travail effectué par les Carabins lors de la Grande visite du Prêt d'honneur le 6 novembre dernier.

Les étudiants ont en effet recueilli la somme de $125,000, ce qui permettra de faire cent nouveaux prêts. La campagne du Prêt d'honneur se poursuivra lundi dans quatre paroisses de la région métropolitaine.

Exploitation du potentiel universitaire

La troisième étude publiée par la Conférence canadienne sur l'éducation comporte des statistiques très révélatrices sur le potentiel étudiant. On y lit par exemple qu'environ 9% des étudiants de la 2e année du primaire et 14% des élèves de la première année du secondaire entreront finalement à l'université.

D'après les enquêtes effectuées, l'université ne recevrait que le tiers des étudiants qui possèdent le potentiel requis pour réussir. Par ailleurs, seulement 24% des étudiants classifiés dans le quartile supérieur et ayant les capacités intellectuelles requises complètent les cours universitaires. Tandis que 16% du même groupe demeurent parfois moins de deux ans à l'université.

Pour les esprits portés à la ségrégation, disons qu'au cours de l'année 1960-61, l'inscription des hommes à l'université représentait 16.4% de la population des jeunes gens âgés de 18 à 21 ans. Par contraste, celle des femmes ne se chiffrait qu'à 5.4%. Cependant, cette année l'inscription des jeunes filles s'est accrue de 17.3% et celle des jeunes gens de 10% seulement.

Cybernétique et âme humaine

Dans une conférence qu'il prononçait cette semaine à l'université, le père Henri Dallaire, dominicain, a abordé la cybernétique dans une perspective concrète. "Chaque homme subit à la fin l'influence des machines qu'il fréquente", a déclaré le conférencier.

"Notre société compte sur les machines : pour les connaissances de l'opinion publique, la diffusion des lois. Pour soutenir une économie en expansion et assimiler l'automation elle-même."

"La question théorique que pose la cybernétique, a-t-il ajouté, est de savoir jusqu'où les machines peuvent imiter l'homme. En principe, elles peuvent reproduire les opérations, même abstraites, de l'homme, qui nécessitent un organe.

Déjà les instruments de mesure prolongent la vue, l'ouie et le toucher. Pour la retenue et le rappel des images visuelles et sonores, les réalisations actuelles sont remarquables. Il en est ainsi des opérations sur ces images.

Cours sur l'économie occidentale à McGill

Sir Douglas Copland, principal du Conseil administratif de l'université nationale australienne et ancien Haut Commissaire australien au Canada recevra les journalistes lors d'une conférence de presse, le 15 novembre prochain au Faculty Club de McGill, à 11 hres a.m. Sir Douglas est le 1er professeur invité à donner des cours au Sir Edward Beatty Memorial de McGill, les 16, 21 et 23 novembre. Ses causeries porteront sur "l'Evolution de la structure de l'économie occidentale". Au premier cours, il parlera de "L'Economie complexe du monde occidental et de son développement". Au deuxième, de "l'Entreprise publique et son taux de croissance". Au troisième, de "l'Aventure du monde tri-partite".

Dix-sept boursiers CIL

Dix-sept étudiants poursuivant des recherches postuniversitaires en chimie dans les universités canadiennes ont reçu des bourses CIL pour l'année 1961-62.

Le programme de la CIL, inauguré en 1940, prévoit l'octroi annuel de 18 bourses. Dix-sept de ces bourses vont à des étudiants qui travaillent en vue d'un doctorat. Chacune a une valeur de $2,400, dont un octroi de $400 à l'université. Durant les 21 années d'existence de ce système, la compagnie a décerné 248 bourses d'une valeur totale de $400,000. Les universités sont seules responsables du choix des candidats, des sujets d'étude et de la surveillance des recherches.

Si l'on ajoute aux bourses précitées les octrois de capital aux universités, les bourses en technologie, textile et les autres pour études postuniversitaires en administration de la faune, la contribution totale annuelle de la CIL à l'éducation s'élève à plus de $100,000.

Etudiants, voulez-vous aller en Pologne ?

Les étudiants canadiens sont invités à s'inscrire pour le 13e séminar international de l'EUMC qui aura lieu en Pologne au cours de l'été 1962.

Le séminar aura pour thème "Le rôle de la science et de la culture dans le développement des nations". On y examinera les aspects historiques, politique, économique, culturel et scientifique de la vie en Pologne.

Le séminar débutera par des séances d'orientation qui auront lieu à Montréal durant la dernière semaine de juin 1962 et se terminera dans la deuxième semaine d'août, après quoi les participants pourront revenir au Canada au moment qui leur conviendra.

Il y aura des conférences et des forums, mais la plupart des séances seront consacrées à des discussions de groupes dirigée par les professeurs canadiens et polonais membres du groupe. C'est M. J. J. Deutsch, vice-principal de l'Université Queen's qui sera co-directeur canadien du programme. Il sera assisté de quatre professeurs canadiens de disciplines diverses, représentant différentes régions du Canada.

Les candidats doivent: 1) suivre des cours réguliers dans une université ou collège canadien reconnu ou être diplômé de fraîche date; 2) Etre citoyens canadiens de naissance ou par naturalisation; 3) Avoir fait des études brillantes, avoir de la maturité et de qualités de chef; 4) Etre disposés, au retour, à partager avec d'autres le fruit de leur expérience et à prendre une part active à l'oeuvre de l'EUM dans leur université.

Au total, le séminar coûte $1,000 par participant. Le comité local de l'EUM fournit $750 et le candidat choisi doit fournir lui-même $250.

La date limite d'inscription: le 20 novembre 1961. Adressez-vous au Secrétariat de l'AGEUM, local 306, au 3e étage du Centre social.

ANNONCE

Libérez votre vraie personnalité

Fuyez-vous les situations nouvelles et inhabituelles? Etes-vous mal à l'aise en société... inquiet de ce que vous allez dire ou faire? SÉLECTION du Reader's Digest de novembre vous révèle cinq moyens puissants pour lutter contre les inhibitions qui entravent l'épanouissement de votre personnalité, pour vous faire aisément des amis, pour augmenter votre succès en affaires et dans la vie sociale. Achetez Sélection aujourd'hui !

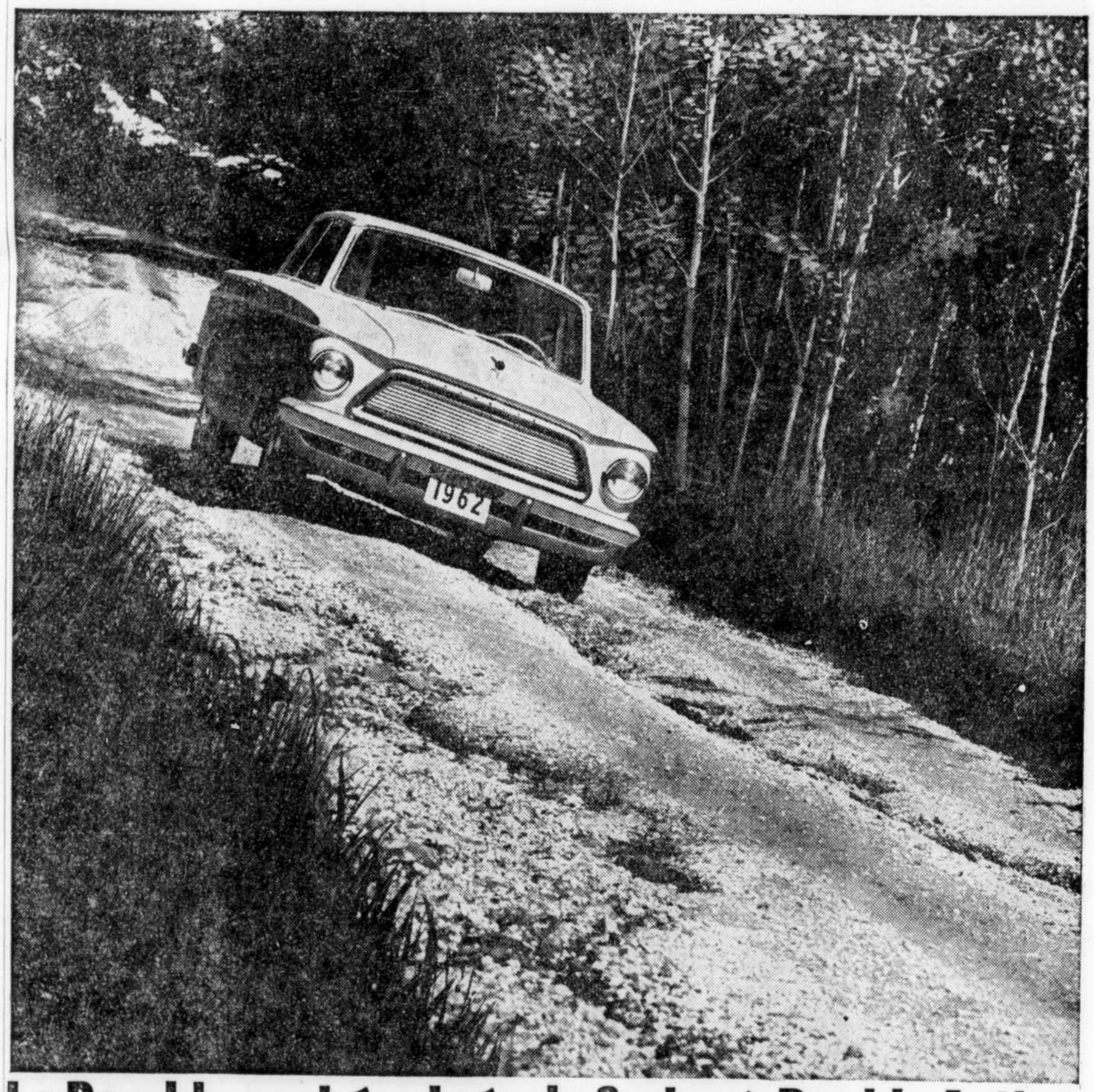

La Rambler est équipée de freins à Double Action

...tout comme la Rolls-Royce!

Toutes les Rambler 1962 de production courante sont équipées de freins à double action. Outre la Rambler, on ne trouve ces freins que sur la Jaguar, la Rolls-Royce et la Cadillac! Système hydraulique double, les freins à double action agissent indépendamment sur les roues avant et les roues arrière. Si une des deux sections est endommagée, l'autre assure quand même un freinage efficace. Vous pouvez donc rouler en toute confiance sur toutes les routes, par tous les temps. (Le réglage des freins à double action se fait automatiquement.) Voyez votre concessionnaire Rambler saites une promenade dans une Rambler 1962.

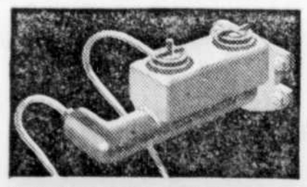

Ce système de freinage hydraulique double agit indépendamment sur les roues avant et arrière, d'où protection deux fois plus grande.

'62 Rambler

UN PRODUIT DE LA COMPAGNIE AMERICAN MOTORS (CANADA) LTD.

ILLUSTRÉE ICI: RAMBLER "AMERICAN CUSTOM" À QUATRE PORTES

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boulevard St-Laurent — CR. 2-5761

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, av. Westminster Sud — HU. 4-1101

MAURICE HE[illegible] AUTOMOBILE
3995, avenue Ba[illegible] — PO. 6-4122

LAKESHORE [illegible] S LIMITED
68, Lakeshore Drive, D[illegible]al — ME. 1-6182

DALLAIRE A[illegible] LE LTEE
12058 est, Sherbrooke, Pte-aux-Trembles, MI. 5-8254

DAOUST AUTOMOBILE INC.
16, Rebastalière, St-Bruno, Québec — OL. 3-2500

LAVOIE AUTO ENR'G.
510, boul. Curé-Labelle, Chomedey MU. 1-1669

A-MA-BAIE MOTOR SALES INC.
9490, boul. Lalande, Ville Pierrefonds — MU. 4-4400

ST-LAMBERT AUTOMOBILE INC.
208, Riverside Drive, St-Lambert — OR. 1-7244

NANTEL AUTOMOBILE LTEE
400, boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-8007

DORION
RENAUD MOTOR SALES

LAÇHUTE
WELDEN MOTORS LIMITED

LaSARRE
CHARLES ALARIE

LAVAL
LAVAL AUTOMOBILE ENR'G.

STE-ANNE-DE-BELLEVUE
BEAULIEU & FRERE

STE-AGATHE-DES-MONTS
GRENON AUTOMOBILE INC.

ST-JEAN
GOINEAU & FRERE GARAGE ENR'G.

Liées au progrès et au développement du Canada

CANADIAN OIL COMPANIES, LIMITED

GAZOLINES • HUILES À MOTEUR
WHITE ROSE

Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN

En fait de sains loisirs

Les Montréalais sont choyés

A l'occasion de la "Semaine provinciale des Loisirs", le Service des parcs a voulu collaborer au succès de cette initiative. Il avait organisé une soirée de démonstrations sportives (jeux et natation) au magnifique centre récréatif Maisonneuve. On y remarqua, entre autres, la présence des hauts officiers du Service des Loisirs du diocèse de Montréal.

Ceux-ci purent assister à des joutes de ballon volant et de ballon-panier, à une exhibition de judo, présentées dans le vaste gymnase, ainsi qu'à une démonstration de natation et de plongeon dans l'attrayante piscine. M. Marcel Parent, régisseur de la section des Jeux, souhaita la bienvenue aux invités alors réunis au gymnase, pendant que cette vaste enceinte était plongée dans l'obscurité. Seul, un réflecteur éclairait le micro !

Au moment où M. Parent mentionna le nom de l'Etat, comme collaborateur à l'organisation des loisirs, la lumière se fit dans le gymnase et l'on put apercevoir les installations modernes, ainsi que les joueurs assis en équipes, sur l'étincelant plancher verni. Ce coup de théâtre a mis "en lumière" la généreuse collaboration de l'autorité municipale de Montréal à la saine détente des citoyens. Ce qui faisait dire au régisseur des Jeux que "les Montréalais sont particulièrement choyés quant aux facilités de sains loisirs".

Dans son allocution, M. Parent insista d'abord sur le rôle primordial des parents. "En géographie humaine, dit-il, on affirme que la famille est la cellule primitive de l'ensemble de la communauté. Si l'on veut une communauté forte et saine, il faut qu'elle soit unie et fonctionnelle, unie dans ses principes, dans son travail, dans la joie et la détente tant physique que morale. C'est pourquoi les parents ont le devoir de procurer à leurs enfants une récréation saine, d'abord dans le contexte familial, puis dans le milieu paroissial."

Et M. Parent d'ajouter : "Dieu a donné à l'homme un corps et une âme pour que celui-ci puisse en retour lui rendre gloire. Si l'on veut atteindre ce but, il est très important d'être en bonne santé morale et physique . . . Il est donc tout à fait normal que l'Eglise s'occupe du bien-être physique et moral des siens. C'est pour cela que, partout dans la province, nous voyons naître des organisations de loisirs sur le plan paroissial, des oeuvres qui font un immense travail, et cela pour le plus grand bien de tous."

Par ailleurs, M. Parent précisait aussi : "L'Etat se doit également de voir au bien-être de la population et de fournir les moyens de détente nécessaires au plein épanouissement des contribuables. Or, à Montréal, l'autorité municipale a compris son rôle, soit celui d'offrir aux citoyens une foule de possibilités récréatives."

C'est ainsi, comme l'énuméra M. Parent, que par l'entremise du Service des parcs, la Ville met gratuitement à la disposition du public : 21 centres récréatifs avec moniteurs et monitrices compétents, 125 terrains de jeux, quelque 200 patinoires pour le patinage et le hockey, 19 piscines intérieures ouvertes à l'année longue. A cela s'ajoutent une douzaine de centres paroissiaux de Loisirs et plus d'une centaine de service de Loisirs dans les paroisses.

"C'est donc dire, "a conclu M. Parent," que les citoyens de Montréal et de la région sont choyés dans le domaine des Loisirs. C'est dire aussi que chacun des groupes intéressés : la famille, l'Eglise, l'Etat, a compris son rôle et accepté ses responsabilités.

"Mais il ne faudrait pas pour cela s'endormir sur nos lauriers. Il nous faut continuer à travailler, et à lutter s'il y a lieu, pour la promotion des loisirs organisés. Car, à chaque année, la population s'accroit, les heures de travail diminuent, le public a plus de temps libre à sa disposition. Pour leur part, les travailleurs en récréation doivent être prêts; ils doivent être des avant-gardistes afin d'être toujours en mesure de donner davantage."

Il va sans dire qu'il appartient à la population jeune et moins jeune de Montréal de profiter pleinement et abondamment de toutes les facilités de saine récréation mises à sa disposition. Aux comités paroissiaux de Loisirs, aux clubs sportifs, aux groupes de jeunesse, aux organismes d'adultes de tirer le plus grand profit possible de tout le système récréatif que leur offre l'autorité municipale, par l'intermédiaire du Service des parcs !

Le cinéma à St-Denis

A compter de demain, 11 novembre, une séance gratuite de cinéma sera présentée aux jeunes, chaque samedi, au Centre de Loisirs St-Denis, angle Laurier et Rivard.

Chaque fois, il y aura deux représentations : l'une à 10 h. du matin et l'autre à midi. Demain, à l'affiche, ce sera : "Grand'père Miracle".

Des films bien choisis seront offerts aux jeunes, sur un écran géant, et il y aura en outre de magnifiques prix de présence.

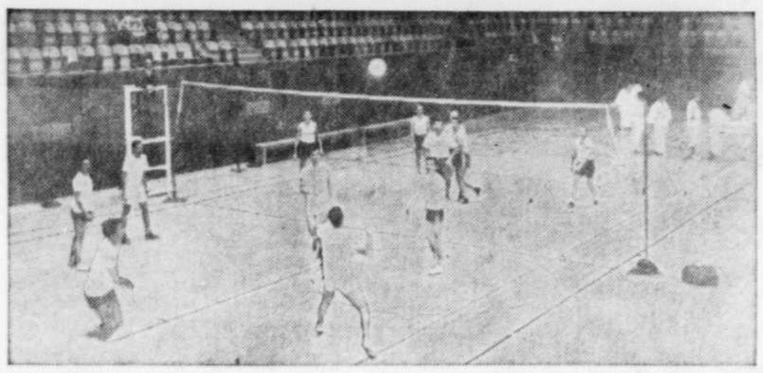

Les dirigeants des Loisirs diocésains et paroissiaux ont pu assister à différentes démonstrations sportives, organisées par le Service des parcs à l'occasion de la "Semaine des Loisirs", au centre récréatif Maisonneuve. Ils y ont vu une joute de ballon volant (à g.) entre une équipe de l'Université de Montréal et le club "Polonia", une exhibition de judo (à dr.), une joute de ballon-panier et, ensuite, à la piscine, une démonstration de nage et de plongeon. Le ballon fut mis au jeu par Me Guy Dulude, président intérimaire des Loisirs diocésains.

A St-Anselme

Si vous aimez les danses du "bon vieux temps", il vous plaira sûrement de participer à la grande soirée canadienne que les Loisirs St-Anselme de Montréal tiendront samedi, à 8 h. Cette soirée se déroulera à la salle paroissiale, angle Hogan et Rouen. Il y aura, en plus des danses, du chant et des histoires. Entrée libre.

A Pincourt

Les Loisirs de Pincourt organisent un bal masqué qui aura lieu demain soir, à 8 h., à l'école N.-D.-de-Lorette. On y dansera aux accords de l'orchestre d'André Lalonde, des Cascades. Il y aura prix de présence, concours de costumes et concours de danses. Tous y sont cordialement invités.

"Pigeons Voyageurs"

Le club de ski du Centre Mgr-Pigeon: "les Pigeons Voyageurs", est à organiser sa prochaine saison, sous la présidence de M. Daniel Boucher. Ce dernier annonce qu'il y aura clinique de ski à ce centre paroissial de Côte-St-Paul, les jeudis 23 et 30 novembre, à 8 h. M. Boucher y invite tous les amateurs de ski, jeunes gens et jeunes filles.

Outre M. Boucher, la direction des "Pigeons Voyageurs" compte Mlle Huguette Masse, secrétaire, et M. Camille Bertrand, trésorier. L'an dernier, on y comptait quelque 70 membres.

Au Centre M.-Goretti

L'Association Belle-Jeunesse présentera demain soir, à 8 h., au Centre Maria-Goretti, 3333 ch. Côte-Ste-Catherine, un programme de variétés où il y aura : concours d'amateurs, danse avec orchestre, jeux de société, remise de prix, etc.

En outre, dimanche soir, ce sera la soirée régulière de danses folkloriques et canadiennes, avec l'orchestre de Julien et ses Copains. Jeunes gens et jeunes filles sont particulièrement invités à ces deux soirées.

Lundi soir, les jeunes filles désireuses de visiter l'édifice de la compagnie de téléphone Bell, pourront se joindre au groupe des demoiselles du Centre Maria-Goretti. Pour renseignements concernant l'heure du rendez-vous, appeler RE. 1-1161.

Mardi soir, 14 novembre, débutera au Centre Maria-Goretti un grand tournoi de quilles pour les jeunes filles du centre et celles qui désirent se joindre à elles. Le lendemain soir s'ouvrira aussi un grand tournoi de tennis sur table, pour les mêmes intéressés.

Par ailleurs, on annonce que mercredi soir prochain, 15 novembre, se tiendra au même centre le 4e concert-causerie, avec le grand pianiste Ceslas Kaczynski, qui interprétera des oeuvres de Debussy. Les commentaires seront faits par Mme Arthur Rousseau, présidente du Centre d'Art mauricien.

Il importe de souligner aussi qu'au Centre Maria-Goretti, il se donne des cours gratuits d'anglais à l'intention des jeunes gens et jeunes filles. Ces cours ont lieu les lundi et mercredi, à 7 h. 30 du soir. Pour s'inscrire, les intéressés pourront le faire sur place.

Au Club Social

Les soirées récréatives habituelles auront lieu demain et dimanche, au Club Social Villeray, pour les gens libres : célibataires masculins et féminins, veufs et veuves. Lundi soir : cours de yoga et jeudi, programme récréatif "autour d'une tasse de café".

Le samedi 18 novembre, on y célébrera la "fête de la Musique" et le 25 novembre, la Ste-Catherine. A cette dernière occasion, les célibataires féminins seront invités à prendre part à un concours de tabliers et de bonnets, dont les plus originaux mériteront des prix. Pour renseignements : CR. 7-3907 ou CR. 9-3065.

VENTE- EQUIPEMENT DE BUREAU

	Régulier	Spécial
TABLE DE CONFERENCE 4'x10' Chêne solide	$290.00	200.00
Pupitre de seconde main — Noyer 34" x 60"		35.00
Dactylo UNDERWOOD No 5 remis à neuf		40.00
Dactylo UNDERWOOD Récent modèle, à neuf, garantie	135.00	85.00
Dactylo UNDERWOOD Mod. 150 — Ent. Reconstruit	175.00	145.00
Dactylo OLIVETTI Electrique — Démonstrateur	488.00	390.00
Dactylo OLIVETTI Manuel, Lexikon (59) neuf	255.00	215.00
Machine à additionner UNDERWOOD SUNDTRAND Robuste, sous. Bal au dr. 10/11 Col-neuve	240.00	125.00

Ces offres sont sujettes à la vente précédente

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.

Distributeurs autorisés des produits OLIVETTI depuis 1952

44, St-Jacques Ouest — VI. 4-3491

Les Loisirs en province

A **Verdun,** les travaux de réaménagement sont commencés au parc Richard, à proximité de l'Auditorium municipal. Un secteur de ce parc sera transformé en terrain de stationnement pour l'hiver et bien des citoyens craignent fort que ce soit la disparition du terrain de jeux qui se trouve déjà à cet endroit.

A **Lachine,** on a récemment inauguré un magnifique gymnase à l'école secondaire Piché. Le président de la Commission scolaire, Me Jacques Viau, a alors annoncé la création du service d'éducation physique, confiée à la direction de M. Marcel Giguère, ainsi que d'un service de bibliothèque et d'orientation.

A **Trois-Rivières,** il se tiendra un grand tournoi-invitation de badminton les 2 et 3 décembre prochain, au manège militaire de cette ville. On prévoit les inscriptions de plus de 100 joueurs venant de la Mauricie, d'autres coins de la province et même des Etats-Unis.

A **Shawinigan,** plus de 300 jeunes joueurs évolueront dans les équipes du hockey mineur, qui constitueront au moins trois ligues : juvénile, midget et bantam. Chaque ligue aura son président et l'organisation générale sera confiée à M. Théo Racette, directeur du Service de la Récréation.

A **SHERBROOKE,** on compte que plus de 1,120 jeunes joueurs feront partie de quelque 105 équipes formant 6 ligues organisées par l'OTJ locale, dont la section "Hockey" est sous la présidence de M. Pierre-Emile Couture. Il y aura des ligues de catégories juvénile, midget, bantam, peewee, mosquito et indépendante.

A **JONQUIERE,** on a adopté une nouvelle formule dans le hockey juvénile, afin de faire disparaître la "soif des championnats" et la mise au rancart des joueurs "ordinaires". Les équipes de catégories juvénile, midget et bantam seront organisées dans les terrains de jeux où les joutes auront lieu le samedi. En outre, il se créera aussi un circuit intercollégial.

A **ST-FELICIEN,** le jardin zoologique local a fermé ses portes pour la saison d'hiver. Le gérant, M. Ghislain Gagnon, a signalé qu'on y avait enregistré cet été au-delà de 100,000 visiteurs. Des travaux y seront effectués durant l'hiver pour accroitre l'attrait de ce zoo.

M. RENE BELISLE, surintendant de la Récréation au Service des parcs de Montréal, qui présidera la soirée annuelle organisée par la Caisse de bienfaisance des Piscines municipales. Cette soirée se tiendra demain, à 8 h., au Centre social des Policiers, 480, rue Gilford. A cette occasion, on rendra hommage à un membre du personnel des piscines : M. Lucien Lessard, du bain Schubert, qui a accumulé 20 années de service dans ce domaine.

POUR SE RÉCRÉER...

Ce soir : ouverture du grand bazar aux Loisirs **St-Jean-de-Matha,** angle D'Aragon et Allard, à Ville-Emard ; cette kermesse s'y continuera demain soir.

Demain : de 9 h. du matin à 7 h. du soir, au centre **Maisonneuve,** 3000, rue Viau, tournois de ballon-panier avec les "Magiciens du Harlem".

A 2 h. 30 de l'après-midi, concours de nage de fantaisie pour les jeunes filles des districts Nos 1 et 2, au bain **Laviolette,** 1570, rue de Lorimier, et concours de plongeon pour les garçons des districts Nos 3 et 4, au bain **N.-D.-G.,** 5311, Côte-St-Antoine.

Exposition de chrysanthèmes au Jardin botanique, sous le thème : "Les Etats-Unis à Montréal", ouverte gratuitement au public, tous les jours, de 10 h. du matin à 10 h. du soir.

Cinéma éducatif

La prochaine séance de cinéma éducatif organisée à l'intention des écoliers et écolières de 9 ans et plus, aura lieu demain à l'auditorium du Jardin botanique. Les projections se feront: le matin, à 10 h., et l'après-midi, à 1 h. 30 et 2 h. 30, avec commentaires présentés par M. Raymond Goudreault.

A l'affiche, il y aura: "Story of the Goose and the Gander", "Attention à la fournaise", "Australia's Coral Wonderland" (en couleurs) et une comédie. L'entrée est gratuite.

A Ste-Anne

Une exposition mettant en évidence les différentes activités des Loisirs de Ste-Anne-de-Bellevue se tiendra en fin de semaine, à la salle des Chevaliers de Colomb de cette ville, au 202, rue Ste-Anne.

Elle s'y ouvrira samedi soir, à 7 h., et se terminera dimanche soir, à 11 h. On pourra y admirer, entre autres, une centaines de peintures exécutées par des jeunes, sous la direction du moniteur, M. Breton. Le public y est cordialement invité ; l'entrée sera libre.

FOLKLORE

Il y aura danses folkloriques et récréatives, ce soir :

— à 7 h. 30, au Loisirs **Sts-Martyrs-Canadiens,** 9920, rue Parthenais ;

— à 8 h., au centre **St-Simon-Apôtre,** 195, rue de Beauharnois, danses récréatives avec l'équipe "les Migrateurs" (FFQ), particulièrement organisées à l'intention des jeunes gens, jeunes filles et adultes de la paroisse St-Simon et des environs ;

— à 8 h., à l'école **Ste-Gemma,** angle Holt et Iberville, avec l'équipe "Fleur de Lys" (FFQ) ;

— au Centre **Mgr-Pigeon,** 5550, rue Angers, angle Galt, Côte-St-Paul ;

— à la **Palestre Nationale,** 840, rue Cherrier : cours de danses de folklore.

"Semaine des Loisirs"

Voici quelques manifestations organisées à Montréal, dans le cadre de la "Semaine provinciale des Loisirs", et auxquelles le public est cordialement invité :

CE SOIR, de 5 h. à 7 h., au Centre IMMACULEE-CONCEPTION, 4265, rue Papineau : lancement de l'ouvrage "Le sport dans la société", par la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la Province de Québec (C.O.P.), pour invités seulement.

A 7 h. 30, aux Loisirs STS-MARTYRS-CANADIENS, 9920, rue Parthenais, grande soirée paroissiale (jeux, programme d'amateurs, danses folkloriques et récréatives); le public y est invité.

A 9 h. 30 du soir, à l'église ST-ENFANT-JESUS de Pte-aux-Trembles, grand'messe solennelle pour marquer la clôture de la "Semaine des Loisirs".

A 8 h., à VERCHERES, soirée de cinéma sur la "Semaine des Loisirs".

Aujourd'hui, est ouverte au public l'exposition d'ART RELIGIEUX présentée par le Service des parcs, dans le hall d'entrée du centre Maisonneuve, 3000, rue Viau. Les visiteurs y sont gratuitement admis tous les jours de 1 h. 30 de l'après-midi à 10 h. du soir.

DEMAIN ET DIMANCHE, pour couronner en beauté et en gaieté la "Semaine des Loisirs", nombre d'équipes de la Fédération Folklorique du Québec tiendront des soirées de danses de folklore et récréatives dans différentes paroisses et centres de Loisirs. Une liste sera publiée demain dans la chronique "Loisirs et Récréation" de LA PRESSE.

A Verchères, il y aura demain après-midi une Olympiade intérieure pour les écoles et demain soir, grande soirée récréative pour jeunes gens, jeunes filles et adultes.

PLUS DE CORS!

LES ZINO-PADS PRÉVIENNENT, SOULAGENT ET FONT DISPARAÎTRE RAPIDEMENT LES CORS

Les Zino-Pads du Dr. Scholl agissent pour vous de différentes façons: Ils arrêtent le développement des cors si vous les utilisez dès que les orteils deviennent douloureux . . . Ils suppriment la souffrance en un instant . . . Enfin, c'est un des moyens les plus rapides, connus de la science médicale, pour faire disparaître les cors. Résistent à l'eau—ne se décollent pas pendant le bain.

Dr Scholl's Zino-pads

WOODWARD STEINBERG

Ensembles matelas et sommiers

2 morceaux pour 1 bas prix

Les fameux matelas "Simmons"

2 pcs. 55.74 — LES 2 MORCEAUX POUR UN BAS PRIX
MATELAS "DEVON" par SIMMONS avec SOMMIER
• Construit de 220 ressorts d'acier. • Boutons-capitons • Bordure droite. • Etoffé d'une couche de feutre. Formats : 39", 48", 54".

2 pcs. 77.34 — LES 2 MORCEAUX POUR UN BAS PRIX
MATELAS "AUSTIN" par SIMMONS avec SOMMIER
• A dessus lisse. • 253 ressorts "auto-lock". • Bordures doublées feutre et préfabriquées. • Ventilation et poignées. • Feutre blanc. Formats : 39", 48", 54".

2 pcs. 87.34 — LES 2 MORCEAUX POUR UN BAS PRIX
MATELAS "BELMONT" par SIMMONS avec SOMMIER
• A dessus lisse. • 312 ressorts "auto-lock". • Couches épaisses de feutre blanc. • Ventilation et poignées. • Bords doublés de feutre. Formats : 39", 48", 54".

2 pcs. 87.34 — LES 2 MORCEAUX POUR UN BAS PRIX
MATELAS "SOUND REST" par SIMMONS AVEC SOMMIER
• Dessus piqué pour confort maximum. • Bourrures de sisal et feutre blanc. • 220 ressorts "auto-lock". • Ventilation. Formats : 39", 48", 54".

ENSEMBLE DE 6 PIEDS POUR SOMMIERS 6.77

FACILITES DE CREDIT DISPONIBLES
RENSEIGNEMENTS AU MAGASIN

• Maintenant — 2 magasins à votre service
• Tout au plus bas prix chaque jour
• Satisfaction garantie — ou votre argent remis
• Ouvert le soir du mardi au samedi jusqu'à 9 h. 30
• Immense terrain où le stationnement est gratuit
• Marchandise de qualité — Choix incomparable.

WOODWARD STEINBERG
MAGASINS A RAYONS LIBRE-SERVICE
BOUL. DES LAURENTIDES, PONT-VIAU • BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK

L'Albanie répond à Moscou

TIRANA (AFP) — Ces temps dernier, N. Khrouchtchev et consorts ont changé de disque. Ils nous accusent maintenant tantôt d'être des aventuriers et des fauteurs de guerre, tantôt de vouloir nous rapprocher de l'impérialisme a déclaré M. Enver Lodja, premier secrétaire du parti des travailleurs albanais, dans un discours prononcé à Tirana à l'occasion du 20ème anniversaire de la fondation du parti des travailleurs albanais.

Le leader albanais s'est arrêté, point par point, sur le litige qui oppose les dirigeants de Tirana à ceux de Moscou.

On nous accuse, a affirmé M. Hodja, d'avoir peur de l'impérialisme, d'avoir peur de prendre nos responsabilités dans le règlement des grands problèmes internationaux. Il s'agit, dans cet ordre d'idées, de la conclusion du traité de paix avec l'Allemagne et du règlement du problème de Berlin-Ouest.

Nous sommes pour le règlement de ces problèmes le plus vite possible, parce que tout ajournement est favorable seulement à nos ennemis.

Notre gouvernement a soutenu et soutient entièrement la décision du gouvernement de l'URSS de reprendre les essais d'armes nucléaires, a souligné M. Hodja. Or Khrouchtchev, loin de suivre une voie juste, cherche à désarmer un pays socialiste tel que l'Albanie, qui est cernée de tous côtés par des ennemis. De ce fait, il porte tort non seulement à notre pays mais au camp socialiste tout entier.

"M. Khrouchtchev et ses tenants, pour une raison ou pour une autre, ne veulent pas nous aider", a dit encore M. Hodja, "mais ils attendront en vain que nous nous adressions pour demander l'aumône aux impérialistes et à leurs alliés."

"Notre peuple, a souligné le leader albanais, a des amis et des camarades dans les pays socialistes, qui ne l'ont pas laissé et qui ne le laisseront pas dans la boue. Mais indépendamment de cela, nous déclarons à M. Khrouchtchev que le peuple albanais et son parti du travail vivront, si cela est nécessaire, seulement d'herbes, mais qu'ils ne se vendront jamais pour trente deniers."

Les critiques formulées au 22e congrès du parti communiste de l'URSS contre Staline et le culte de la personnalité ont été ensuite l'occasion pour M. Hodja de prononcer contre M. Khrouchtchev un véritable réquisitoire.

"M. Khrouchtchev, a-t-il dit, a exagéré d'une façon tendancieuse les erreurs de Staline et a été jusqu'à calomnier bassement celui-ci. Il s'est surpassé en décidant de retirer le corps de Staline du mausolée de la place Rouge. Khrouchtchev et les siens utilisent à des fins antimarxistes et les critiques faites à Staline et au culte de la personnalité. Certains considèrent que l'idée d'élever un monument aux victimes du culte de la personnalité constitue de la part de Khrouchtchev une autocritique audacieuse."

"En luttant contre le culte de Staline, Khrouchtchev obéit au désir de découronner le léninisme en vue d'une révision du marxisme léninisme. Il veut propager des conceptions opportunistes sur les questions essentielles de l'évolution actuelle du monde et du mouvement communiste international. Il souhaite placer à la tête du parti albanais des éléments antiparti, réhabiliter la clique félone de Tito et présenter celui-ci comme une victime des erreurs de Staline."

Après avoir accusé M. Khrouchtchev de démagogie et lui avoir reproché d'organiser à son tour le culte de sa propre personnalité, M. Hodja a fait le procès de son attitude à l'égard du révisionnisme yougoslave. Il lui a reproché d'avoir minimisé la responsabilité de Belgrade dans le déclenchement de la "contre-révolution hongroise" et a cité à l'appui de ce grief une lettre du premier soviétique à Tito faisant savoir à ce dernier qu'il passait l'éponge sur le fait que l'ambassade de Yougoslavie à Budapest avait donné asile à Imre Nagy.

M. Hodja a accusé Khrouchtchev d'avoir agi "en putschiste et par surprise" au 22ème congrès "afin de tromper certains représentants des partis frères".

M. Hodja a proposé la réunion internationale des partis communistes et ouvriers pour apprécier les positions en présence "mais, a-t-il ajouté, M. Khrouchtchev a eu peur d'une réunion de ce genre parce qu'il était convaincu qu'il ne réussirait pas à faire condamner le parti albanais. C'est pour cette raison qu'il n'a pas invité le PC albanais au 22ème congrès car alors ses conceptions et ses agissements anti-marxistes auraient été dénoncés et ses accusations infondées auraient été repetées".

"Aujourd'hui, conséquence des pressions exercées aussi bien dans le domaine politique que militaire, les relations entre notre pays et l'URSS se sont beaucoup aggravées. Pour ce qui est de nos rapports économiques, tous les crédits accordés par l'URSS à l'Albanie pour son troisième plan quinquennal ont été coupés et les spécialistes soviétiques rappelés malgré la demande officielle que nous avions adressée au gouvernement soviétique. En outre, l'URSS a demandé sous forme d'ultimatum au gouvernement albanais de commencer à rembourser immédiatement d'anciens crédits qui n'auraient dû l'être qu'à partir de 1970.

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 H., SAMEDI 9 H. A.M. À 5 H. 30 P.M.

Simpson MONTRÉAL

VENTE AVANT-NOËL

ATTENTION !
Le tirage de la seconde Chevrolet 1962 aura lieu le lundi 13 novembre de
6 h. 45 à 6 h. 55 p.m.
sur les postes CJAD et CKVL
Ce changement ne s'applique qu'à ce tirage seulement

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE CADILLAC 1962 OU UNE CHEVROLET 1962

Voici le manteau dont vous rêviez ! A un prix exceptionnel !

SUPERBE CASTOR NATUREL RASÉ

$349

mensualité $17

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. — Taxe payable à l'achat.

Une qualité insurpassable !
Un prix de vente surprenant !
Une fourrure légère et souple !

Voici pour vous l'occasion tant attendue de posséder un superbe manteau en castor naturel rasé . . . qui vous est offert à un très bas prix !

Une magnifique collection de manteaux réalisés avec des peaux minutieusement choisies et mettant en vedette les plus récents modèles de Paris et New-York pour l'hiver 61-62 ! Soyez une des premières à profiter de ce choix et de ce prix !

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — SALON DE LA FOURRURE, AU TROISIEME. Rayon 740

Aidons Kiwanis à aider les autres . . .
ACHETONS les NOIX de NOEL de KIWANIS
au profit d'oeuvres charitables du du district
"KIWANIS CLUB OF ST. GEORGE"
UN. 6-8661

Rabais 4.10 ! Bas prix exceptionnel ! Pour hommes et jeunes gens !

FAMEUSES VESTES SPORT "UTEX"

Rég. 19.98
15.88

• Choix de deux modèles

Chaude doublure matelassée

Modèle représenté :
• Modèle en tissu tout laine. Chaude doublure matelassée en laine. Devant 3 boutons. 2 poches fendues. Tons olive, gris clair ou brun. Tailles 36 à 42.

Non représenté :
• Modèle en jersey laine laminée ou gros tricot de coton gonflant. Chaude doublure matelassée en laine. Robuste fermeture à glissière. Tons : or, olive, gris ou noir. Tailles 34 à 42.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR JEUNES GENS, AU DEUXIEME, Rayon 714

Offre spéciale ! Pour jeunes gens !
BAS PRIX ! PANTALONS VELOURS COTELE
4.88 ch.

Confectionné au Canada
Notre plus bas prix à date ! Marque réputée ! Modèle très pratique "Continental" ou "Ivy League". Taille régulière ou avec bande extensible. Modèles lavables à la machine. 4 poches spacieuses.
• Tons marine, brun, fusain, vert Loden.
• Tailles : 28 à 34.

Aucuns frais pour modifications normales

SIMPSON — VETEMENTS POUR JEUNES GENS, AU DEUXIEME. Rayon 714

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

Aubaine ! 11.77 ch.

COMPLET VISCOSE
Pour garçons - Solide worstead viscose, tissure fantaisie. Veston droit, 3 boutons, fente au dos. Pantalon avec revers, prêt à porter. Bleu ou gris. Ages : 8 à 16.

Bas prix ! 3.37 ch.

PANTALON d'hiver
Pour garçons—Robuste velours côtelé lavable. Taille ½ boxeur. Glissière. 2 poches. Coloris grand teint : vert Loden, brun. Ages : 6 à 12.

Rég. 2.99 1.88 ch.

PANTALON solide
Pour garçons - Solide velours côtelé. Taille réglable. Points de fatigue renforçés. 4 poches et 1 poche boutonnée au dos. Prêt à porter. Vert Loden ou brun. Ages 8 à 14. Rég. 2.99 —

Spécial ! 4.49 ch.

PANTALON NYLON
Pour garçons — 100% nylon rebelle aux intempéries. Chaude doublure plaid. Taille boxeur. Glissière. Marine ou fusain. Ages : 6 à 12 ans.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS, AU DEUXIEME, Rayon 714

Ce prix comprend : installation méthode sans sans clous et sous-tapis feutre antimites

BROADLOOM TOUFFU
COMPLETEMENT INSTALLE !

Superbe tapis broadloom de viscose, très touffu, avec robuste tissage sur l'envers pour un très long usage. **Installation mur-à-mur,** (dans la région métropolitaine seulement) méthode sans clous, avec **sous-tapis** feutre 40 on. antimites. Beige, gris, champignon, or, cannelle.

SPÉCIAL ! 7.64 ver. car.
Installé avec sous-tapis !

Dimensions suggérées pour carpettes

7'6" x 9'	9' x 10'6"	9' x 12'	12' x 15'	12' x 18'	Larg. 9' et 12', pour toutes autres dimensions.
37.12 Mens. $5	51.97 Mens. $6	59.40 Mens. $6	99.00 Mens. $7	118.80 Mens. $8	ver. car. 4.95

Egalement, largeur 27 po. pour tapis d'escaliers ou d'entrées. Mêmes coloris. Ver. 3.75

Commandes postales ou téléphoniques exécutéess VI. 2-7221

SIMPSON — TAPIS ET PRELARTS, AU QUATRIEME, Rayon 750

Prix incluant : installation mur à mur et sous-tapis en feutre.

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — COMPOSEZ VI. 2-7221

CAHIER NO 3 / PAGES 27-38

LA PRESSE

SPORTS / VIE FEMININE / VIE MONDAINE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, VENDREDI, 10 NOVEMBRE 1961 — 78e ANNEE — No 23

Pourquoi plus d'accidents au football cette année?

Tous les ans, la saison de football en Amérique est assombrie par des accidents mortels.

Celle de cette année n'a pas fait exception. Loin de là puisque le nombre des tragédies parait même devoir dépasser de beaucoup celui de l'an passé et des saisons précédentes. Pourtant, tous les automnes, on multiplie les mesures de précaution et les manufacturiers d'articles de sport s'efforcent de confectionner des appareils protecteurs de plus en plus adéquats.

"Je crois que c'est une année vraiment anormale", nous disait Jack Jacobs, l'un des adjoints de l'instructeur-gérant Perry Moss, des Alouettes, hier après-midi, en discutant du sujet. "Vous noterez", expliquait-il, "que le nombre varie d'année en année.

"S'il y a une cause particulière au nombre plus considérable d'accidents mortels cet automne, je l'ignore. Mais je pense que la plupart des tragédies se produisent dans les parties disputées hors de ce que j'appellerai le football organisé, des joutes jouées sur des lots vacants, dans des parcs publics. Des groupes de jeunes enthousiastes du football se rencontrent et décident de disputer une partie. Ils n'ont aucun examen physique, ne connaissent pas toute la technique du football, n'ont pas les instructeurs compétents nécessaires".

Jacobs ne cache pas que le football est un jeu très violent qui réclame de celui qui le pratique une condition physique parfaite. Il apportera tous les ans un certain nombre de tragédies. C'est regrettable mais c'est presque inévitable.

Une cause très possible des tragédies est sans doute le nombre toujours de plus en plus considérable de ceux qui s'adonnent à ce sport, prétend-il. Le football est devenu tellement populaire dans toute l'Amérique que tous les jeunes désirent le pratiquer mais tous n'ont pas la santé, la force physique nécessaire pour évoluer sur les gridirons.

Quelques-unes des causes...

Interrogé sur le même sujet, Myers Insky, l'un des dirigeants du football et l'un de nos plus grands experts au pays dans ce sport, nous déclare qu'il a lu en quelque part qu'on avait tendance à vouloir blâmer en certains milieux le casque protecteur moderne avec le garde facial. Selon certains, ce casque, plus léger mais plus dur, absorbe moins les coups que celui d'autrefois.

Mais personnellement, Insky doute que le casque protecteur ait quoi que ce soit à faire avec le nombre considérable des accidents mortels survenus cette année. Il nous fait savoir toutefois que les joueurs de l'Université McGill ont utilisé cette année un type différent de casque de celui employé par les joueurs des clubs professionnels. C'est un casque plus lourd. Apparemment, les autorités de l'équipe n'ont eu qu'à se féliciter de cette mesure.

De même, il se rappelle que les porte-couleurs de l'Université Notre-Dame avaient l'habitude d'employer des casques très lourds avec beaucoup de rembourrage. Il était à l'université de Cornell lorsqu'on étudiait la création d'un casque protecteur pour les joueurs des "petites ligues de baseball". Il sait par conséquent toute l'attention apportée par les créateurs de ces casques.

L'une des causes, possiblement la plus importante, pense-t-il, est peut-être cette tendance de certains instructeurs d'enseigner à leurs jeunes joueurs de bloquer ou de foncer avec la tête alors que normalement cela se fait avec l'épaule.

Mais lui aussi est enclin à penser, comme Jacobs, que le plus grand nombre des tragédies se produisent sur les lots vacants où les joueurs évoluent sans avoir été examinés, là où il n'y a personne pour se rendre compte lorsqu'un joueur a été blessé. Il fait remarquer que les accidents mortels sont extrêmement rares dans le football professionnel où pourtant les athlètes sont plus gros, plus grands, plus puissants, où l'attaque est plus violente et le blocage également plus dur. C'est que les joueurs sont examinés soigneusement et qu'à la moindre blessure ils sont placés sous les soins de l'entraîneur et d'un médecin. Il nous rappelle le cas de Ted Elsby des Alouettes cette année qui aurait voulu revenir au jeu deux semaines plus tôt que le médecin ne le lui avait permis. Elsby insistait pour jouer mais la direction consulta le docteur Gordon Young qui réclama deux autres semaines de délai.

Le blâme pour ces accidents peut être imputé parfois à des instructeurs qui ne pensent qu'à la victoire, qui oublient leurs obligations morales envers le joueur et sa famille. Vouloir gagner, c'est très bien, mais certainement pas au détriment de la santé du jeune homme.

Il y a aussi le fait que certains joueurs ne rapporteront pas à leur instructeur qu'ils ont été blessés. C'est du faux orgueil. Ils continuent à jouer alors qu'ils devraient mettre leur instructeur au courant de la blessure dont ils souffrent et lui laisser le soin de décider s'il peut reprendre ou non la lutte.

Gilles Houde, qui est allé suivre à l'Université Florida State un cours d'éducation physique, nous déclare pour sa part qu'il a été à même de constater toutes les mesures de precaution que prennent les collèges américains vis-à-vis tous ceux qui pratiquent un sport quel qu'il soit. C'est examen après examen. Rien n'est laissé au hasard. "C'est incroyable toutes les mesures de précaution qui sont prises", nous affirme-t-il.

Football canadien épargné

Le président Ted Workman, des Alouettes, croit que l'absence de tragédies au pays est un hommage au monde du football canadien. Il ne prétend pas par là que nous sommes à l'abri de tout accident mortel. Mais il souligne le fait que ceux qui ne fréquentent pas les écoles supérieures ou les universités au Canada peuvent tout de même jouer dans le football organisé, c'est-à-dire avec des clubs faisant partie d'organisations comme la Quebec Rugby Football Union. C'est une protection pour eux en ce sens que ces clubs voient à ce que leurs joueurs subissent un examen médical, qu'ils aient tous les soins requis dans le cas de blessures et que les blessés soient définitivement hors des alignements.

Aux Etats-Unis, explique-t-il, ceux qui ne fréquentent pas les collèges et les universités et qui désirent jouer au football doivent s'organiser eux-mêmes des équipes, des parties. C'est là le grand danger. Personne n'est là pour exiger les mesures de prudence appropriées.

M. Lionel Lemay, directeur du comité des sports de l'Université de Montréal, nous déclare que tous les candidats aux équipes interuniversitaires de l'institution doivent subir deux examens. Ils passent tout d'abord devant des professeurs d'éducation physique qui leur font subir les tests appropriés afin de déterminer s'ils ont les aptitudes voulues pour s'adonner au sport qu'ils désirent pratiquer. Puis, ils doivent voir un médecin, spécialiste dans les sports.

Jusqu'à cette année, l'examen médical suffisait, mais cet automne M. Lemay a ajouté celui par les professeurs d'éducation physique. "Nous ne prendrons jamais trop de précautions", nous disait-il. "Je crois que cette nouvelle mesure s'imposait". Pour aucune considération, il accepterait de permettre à quelqu'un de jouer sans avoir subi avec satisfaction ces deux examens. C'est ainsi que deux joueurs, qui avaient montré beaucoup d'enthousiasme, de détermination et même de talent, ont été refusés. La décision n'était pas agréable à prendre mais il était impensable de permettre à ces deux jeunes gens de figurer sur les équipes de l'U. de Montréal.

Une autre mesure de prudence par le comité des sports est celui d'insister sur la présence d'un médecin et d'un professeur en éducation physique à toutes les joutes des clubs de football et de hockey.

Jusqu'ici, les équipes de l'U. de Montréal ont évolué sans aucun accident sérieux. Mais l'un des dangers d'accidents dans le football, nous souligne M. Lemay, est de jouer sur un terrain non adéquat. Il faut un gridiron bien nivelé sur lequel les joueurs peuvent courir sans risquer de tomber en mettant le pied dans un trou ou en arrivant devant une élévation de terrain.

Provost compte 3 buts et passe en tête des compteurs

Le Canadien se sert des Leafs de Toronto comme d'un tremplin vers la 1ère position

par **André TRUDELLE**

Et le combat cessa, faute de combattants !

Rassurez-vous. Il n'est pas question de reprendre ici la narration du combat de Rodrigue contre les Maures. Mais cet emprunt au Cid, de Corneille, permet de situer le match qui mettait aux prises, hier au Forum, devant 14,951 spectateurs, les deux meilleurs clubs du circuit, les Maple Leafs de Toronto et les Canadiens.

Déception parce que les amateurs de hockey s'attendaient à une répétition de la joute enlevante de mercredi dernier, dans la ville reine, alors que les Leafs avaient mis fin à la série de succès des Canadiens.

On pouvait se demander, hier, au milieu de la deuxième période, si c'était réellement les mêmes adversaires qui s'affrontaient. On a eu l'impression, dès le deuxième but de Claude Provost, à 7:44 de la deuxième période, que les Leafs avaient abandonné la partie.

Et c'est ici que se justifie l'alexandrin du début.

Les Canadiens avaient déjà la victoire en mains. Du même coup, ils reprenaient seuls la tête du classement.

Au début de la rencontre, on pouvait déjà prévoir que les joutes se suivent et ne se ressemblent pas toujours. Les Canadiens lançaient deux fois plus que leurs adversaires vers les filets de Johnny Bower. Et cette fois, à l'inverse de la semaine dernière, sans lui, le Tricolore l'aurait emporté par une marge qui tient du football.

Mais les instructeurs voient rarement une joute de la même façon que les journalistes, sinon de la même façon que les spectateurs. "Nous avons mal joué à compter de la deuxième période", a résumé l'instructeur Punch Imlach, des perdants. "Les quelques chances de compter que nous avons eues, Jacques Plante nous les a ravies. Nous n'avons pas patiné, nous n'avons pas mérité un meilleur sort."

Claude Provost, dont le travail inlassable a fait un joueur extrêmement populaire auprès du public, connait maintenant ses jours de gloire.

Il a réussi hier son premier tour du chapeau dans la Ligue Nationale. Trois buts mérités, qui ont porté son total de la saison à treize, en douze joutes. Claude a de nouveau pris la première place chez les compteurs, avec 23 points, devançant à nouveau Andy Bathgate, des Rangers, par deux points.

Gilles Tremblay et Bill Hicke ont été les autres compteurs des Canadiens. Red Kelly et Frank Mahovlich ont marqué les buts des visiteurs.

Tel que prévu, les joueurs du Canadien se sont bien acquittés de leur tâche défensivement et Jacques Plante n'a reçu que sept lancers à la première période et huit à la deuxième. Mais la victoire assurée, les Canadiens ont relâché leur surveillance à la troisième et Plante a dû bloquer seize lancers, plusieurs dangereux.

La performance de Provost et le travail exceptionnel de la ligne d'attaque de Gilles Tremblay, Phil Goyette et Bill Hicke ont quasi fait oublier le retour au jeu de Dickie Moore. Il a fait quelques apparitions dans les jeux de puissance, dans la première et la deuxième périodes. A la troisième, il a complété en une occasion la ligne d'attaque de Ralph Backstrom et de Bernard Geoffrion.

Le joueur de défense Jean-Claude Tremblay a été remplacé par Al MacNeil qui s'est bien acquitté de sa tâche. MacNeil parait très prudent à son poste. Il préfère "jouer le livre" plutôt que de prendre des chances inutiles. Personne ne saurait l'en blâmer.

Le jeu de puissance du Tricolore a bien fonctionné et deux des cinq buts ont été comptés pendant l'absence d'un Torontois. Provost a obtenu deux de ses trois buts pendant des attaques à cinq.

Notes... Henri Richard a été légèrement blessé au poignet droit et Bill Hicke a reçu un lancer sur la cheville gauche... quand on a demandé à Punch Imlach s'il y avait des blessés sur son équipe, il a dit : "Non, il n'y a que mon orgueil qui soit blessé..." ...Alger Arbour, qui avait subi un "charley horse" à Chicago, a joué toute la partie... Bert Olmstead n'a pas joué beaucoup pour les Leafs... Jean-Guy Talbot et Phil Goyette ont récolté chacun deux passes hier... Talbot fait très belle figure dans les jeux de puissance... ce sont les Black Hawks de Chicago qui seront les visiteurs au Forum, demain soir... le Canadien partira ensuite pour un voyage de neuf jours au cours duquel il visitera successivement Détroit, Toronto, Boston, New York et Chicago... en battant les Leafs, le Tricolore a ainsi défait tous les clubs du circuit au moins une fois, cette saison...

TORONTO — BUTS : Bower; DEFENSES : Brewer, Baun, Arbour, Horton, Brown; AVANTS : Kelly, Mahovlich, Nevin, Keon, Pulford, Olmstead, Harris, Duff, Armstrong, Shack, Macmillan, Stewart.

CANADIENS — BUTS : Plante; DEFENSES : Johnson, Fontinato, J.-C. Tremblay, Talbot, MacNeil; AVANTS : Richard, Provost, Bonin, Backstrom, Geoffrion, Marshall, Goyette, Hicke, G. Tremblay, Moore, Rousseau.

PREMIERE PERIODE

1—Canadiens, Provost, 11e (Bonin, Talbot) 5:10
2—Toronto, Kelly, 5e (Armstrong, Duff) 6:35

Punitions : Fontinato 0:36; Arbour 4:13, Baun 7:44, Rousseau 15:43.

DEUXIEME PERIODE

3—Can. : G. Tremblay, 4e (Hicke, Goyette) 3:58
4—Canadiens : Provost, 12e (Talbot, Geoffrion) 7:50
5—Canadiens : Hicke, 6e (G. Tremblay, Goyette) 13:03

Punitions : Brewer 1:32, Baun 7:44, Shack 17:49.

TROISIEME PERIODE

6—Canadiens : Provost, 13e (Richard, Johnson) 10:48
7—Toronto : Mahovlich, 6e (Kelly, Nevin) 16:33

Punitions : Bonin 0:25, Fontinato 11:08.

ARRETS :

Bower	11	19	10	— 40
Plante	6	8	16	— 30

(Photo Réal St-Jean, LA PRESSE)

SOIREE EXCEPTIONNELLE POUR CLAUDE PROVOST — L'ailier droit CLAUDE PROVOST a battu les Maple Leafs de Toronto presque à lui seul dans la victoire de 5-2 du Canadien. Provost a marqué trois buts, réussissant ainsi son premier tour du chapeau dans la Ligue Nationale. JOHNNY BOWER sort la rondelle de son filet, sous les yeux de TIM HORTON, sur l'un des buts de Provost.

Le rendement de Claude Provost

L'ailier droit Claude Provost a enregistré trois buts, hier, ses 11e, 12e et 13e buts de la saison. L'an dernier, il n'avait compté que onze buts. Voici quelques détails sur ses buts enregistrés jusqu'ici :

1—1ère joute	Worsley	5 contre 5
2— 2e joute	Head	4 contre 5
3— 4e joute	Chadwick	5 contre 5
4— 4e joute	Chadwick	4 contre 5
5— 5e joute	Hall	5 contre 5
6— 6e joute	Hall	5 contre 5
7— 8e joute	Sawchuk	5 contre 5
8— 9e joute	Bower	5 contre 4
9—10e joute	Head	4 contre 4
10—11e joute	Worsley	5 contre 4
11—12e joute	Bower	5 contre 4
12—12e joute	Bower	5 contre 4
13—12e joute	Bower	5 contre 5

Note : Provost a compté quatre de ses treize buts sans aide.

LES COMPTEURS DU Canadien

	N.Y.	Bos.	Dét.	Tor.	Chi.	B.	A.	Pts
Provost	2—4	4—0	1—2	4—1	2—3	13	10	23
Geoffrion	1—2	2—3	0—3	0—1	3—2	6	11	17
Richard	4—2	1—1	1—3	0—2	1—1	7	9	16
Backstrom	2—0	4—2	1—1	0—0	0—2	7	5	12
Bonin	1—5	0—0	1—1	1—1	0—2	3	9	12
Goyette	0—1	1—0	0—6	0—2	0—2	1	11	12
Hicke	0—0	0—1	4—2	1—1	1—1	6	5	11
Talbot	0—1	0—3	1—0	0—2	0—2	1	8	9
G. Tremblay	1—0	0—0	1—3	1—1	1—0	4	4	8
J. C. Tremblay	0—1	0—0	1—1	0—0	0—0	1	2	3
Johnson	0—0	0—1	1—0	0—1	0—0	1	2	3
Rousseau	0—0	0—1	0—0	0—0	1—0	1	1	2
Fontinato	0—1	0—1	0—0	0—0	0—0	0	2	2
MacNeil	0—0	0—1	0—0	0—0	0—0	0	1	1
Moore	0—0	0—0	0—0	0—0	0—0	0	0	0

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Québec à Providence
Hershey à Rochester

Ligue de l'Est

Kitchener à Kingston
Kitchener à Kingston
S. Ste-Marie à Sudbury

Ligue Junior de l'Ontario

Peterborough à Canadien
Hamilton à Niagara Falls
St. Catharines à Guelph

HIER

Ligue Nationale

Toronto 2 - Canadien 5
Boston 1 - Détroit 2

Ligue de l'Est

Sudbury 3 - S. Ste-Marie 3

Ligue Métropolitaine spéciale

V. Mt-Royal 2 - St-Laurent 2

Ligue Junior de l'Ontario

Niagara Falls 3 - Hamilton 5
St. Catharines 6 - Peterrough 4

Ligue Provinciale Junior

T. Rivières 2 - Shawinigan 4

Ligue Mémorial Jr.

Blondin 3 - St-Laurent 2

LIGUE AMERICAINE

(division Est)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	12	9	2	1	51	28	19
Hershey	12	7	5	0	41	32	14
Providence	11	6	5	0	47	36	12
Québec	13	4	9	0	29	47	8

(division Ouest)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Buffalo	12	8	4	0	40	32	16
Cleveland	11	6	5	0	34	37	12
Rochester	13	5	8	0	33	47	10
Pittsburgh	12	2	9	1	23	48	5

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Kitchener	14	8	3	3	57	39	19
Kingston	12	7	4	1	35	35	15
Sudbury	10	4	3	3	35	29	11
Hull	12	4	5	3	29	30	11
North Bay	12	4	7	1	33	39	9
S. Ste.Marie	12	2	7	3	39	56	7

LIGUE METROPOLITAINE

Sorel	5	4	1	0	25	19	8
St-Jérôme	6	4	2	0	27	23	8
National	6	4	2	0	31	23	8
Valleyfield	5	3	2	0	23	27	6
Verdun	6	2	3	1	23	28	5
Rosemont	5	2	3	0	20	22	4
Lachine	5	1	3	1	15	18	3
N.-D.-G.	6	1	5	0	14	27	2

LIGUE METROPOLITAINE SPECIALE

N.-D.-G.	5	4	0	1	21	11	9
V. Mt-Royal	4	2	1	2	11	1	6
Snowdon	3	1	1	1	10	9	3
Lachine	3	1	1	1	10	9	3
National	4	0	2	2	7	14	2
St-Laurent	4	0	2	2	10	14	2
St-Eusèbe	4	0	2	0	5	9	0

LIGUE DES CANTONS DE L'EST

Granby	4	3	1	0	22	14	6
Sherbrooke	3	2	1	0	10	6	4
Drum'dville	3	1	2	0	10	15	2
M. Olympique	4	1	3	0	9	16	2

LIGUE DEPRESSION

Hobos	3	3	0	0	20	8	6
Totem	3	2	1	0	11	9	4
Grads	3	1	2	0	11	20	2
Sages	3	0	3	0	10	15	0

Ullman assure une victoire aux Red Wings dans la dernière minute de jeu

DETROIT—L'instructeur Phil Watson a raison quand il prétend que ses Bruins ont mieux joué que ne l'indique leur record de dernière place. Hier soir encore, les Bruins auraient probablement mérité un meilleur sort, dans leur échec de 2 à 1 aux mains des Red Wings de Détroit.

Norm Ullman a marqué le but gagnant moins d'une minute avant la fin de la rencontre.

Ullman venait tout juste de sauter sur la glace en compagnie de Gordie Howe et d'Alex Delvecchio quand il a déjoué Don Head sur un court lancer.

Les Bruins ont pris les devants dans la deuxième période, peu après une punition au joueur de défense Howie Young, que les Red Wings ont gardé avec eux, après de nombreuses rumeurs. Il devait être cédé à une équipe mineure parce qu'il prenait trop de punitions. Young n'avait pas été utilisé dans les quatre dernières parties du Détroit.

Johnny Bucyk a compté sur des passes de Pennington et de Doug Mohns. Ce dernier a participé aux cinq derniers buts de son équipe.

Mais une minute plus tard, Bucyk a été puni à son tour et Alex Delvecchio a égalé les chances, avec l'aide de Howe et de Howie Glover.

Les clubs en sont restés sur leurs positions jusque dans la dernière minute de jeu.

La victoire a permis aux Red Wings de rejoindre les Black Hawks de Chicago en quatrième place.

Don Head a de nouveau été pris en défaut par l'arbitre, Vern Buffey, hier. Il a fait trébucher Gordie Howe; mais les Bruins ont tenu le coup. Head a bloqué 29 lancers et Terry Sawchuk 22.

Ligue Junior de l'Ontario

AUJOURD'HUI

Peterborough à Montréal
Hamilton à Niagara Falls
St. Catharines à Guelph

HIER

Niagara Falls 3, Hamilton 5
Peterborough 4, St. Catharines 6

POINTS POUR ET CONTRE

	H	NF	SC	C	P	G	Pr
Hamilton	—	5	7	8	6	23	39
Niagara F.	3	—	7	2	4	14	30
St. Cathar.	2	8	—	1	7	0	18
Canad. jr.	3	6	4	—	5	4	22
Peterbor.	0	1	6	6	—	0	13
Guelph	7	7	0	6	0	—	20
	15	27	24	23	22	31	142

VICTOIRES ET DEFAITES

	H	NF	SC	C	P	G	Vi
Hamilton	—	1	1	2	1	2	7
Niagara F.	0	—	0	0	1	2	3
St. Cathar.	0	1	—	0	1	0	2
Canad. jr	0	1	1	—	0	0	2
Peterbor.	0	0	1	1	—	0	2
Guelph	0	0	0	1	0	—	1
Déf.:	0	3	3	4	3	4	—17

	G	P	N	P	C	Pts
Hamilton	7	0	0	39	15	14
Niagara Falls	3	3	1	30	27	7
St. Catharines	2	3	1	18	24	5
Peterborough	2	3	0	11	22	4
Montréal	2	4	0	22	23	4
Guelph	1	4	0	20	31	2

COMPTEURS DU CANADIEN Jr

	Ha	Pe	SC	G	NF	B-A	Pts
Boudrias	0-0	0-2	0-3	0-1	1-3	1-9	10
Richer	1-1	1-0	2-0	0-0	0-3	4-4	8
Laperr're	0-0	2-1	0-0	0-2	1-1	3-4	7
Dennis	0-1	1-1	1-0	1-0	1-0	4-2	6
Inglis	0-1	0-0	0-0	1-1	2-0	3-2	5
Courn'er	0-1	1-1	1-0	0-0	1-0	3-2	5
Taylor	1-0	0-0	0-1	0-0	0-2	1-3	4
Houston	0-0	0-0	0-0	1-2	0-0	1-2	3
Charleb's	0-0	0-0	0-0	1-1	0-1	1-2	3
Gagnon	1-1	0-1	0-0	0-0	0-0	1-2	3
Roberts	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	0-1	1

BOSTON — buts : Head; défenses : Mohns, Stapleton, Green, Westfall, Boivin; avants : Burns, Meissner, Beckett, Pennington, Connelly, Bucyk, Gray, Oliver, McKenney, Toppazzini, A. Pronovost.

DETROIT — buts : Sawchuk; défenses : M. Pronovost, Godfrey, Goegan, Gadsby, Odrowski, Young; avants : Ullman, Delvecchio, Johnson, Labine, Howe, Stasiuk, Fonteyne, Litzenberger, Glover, MacGregor, Dillabough.

PREMIERE PERIODE

Aucun point.
Punitions : Westfall 5.24, Ullman 15.20.

DEUXIEME PERIODE

1—Boston : Bucyk 5e (Pennington, Mohns) 14.11
2—Détroit : Delvecchio 4e (Howe, Glover) 15.43

Punitions : Mohns 0.12, Young 13.16, Bucyk 15:01.

TROISIEME PERIODE

3—Détroit : Ullman 2e (Howe, Delvecchio) 19.06

Punition : Head (purgée par Bucyk) 12.07.

ARRETS

Head	14	8	7—29
Sawchuk	8	8	6—22

Assistance : 8,179.

QUITTE POUR LA PEUR. — Le gardien de buts JOHNNY BOWER, des Maple Leafs de Toronto, n'est pas tout à fait à son aise, mais en est quitte pour la peur quand MARCEL BONIN, du Canadien, a tenté vainement de s'emparer d'une rondelle libre devant ses filets. Mais la présence de l'avant BILLY HARRIS, des Leafs, à ses côtés, a gêné ses mouvements et permis à Bower de reprendre son souffle.

Claude Provost devient collectionneur malgré lui

Les habitudes, bonnes ou mauvaises, se prennent à tout âge !

Dans le cas de Claude Provost, à sa septième saison dans la Ligue Nationale, ce sera celle de collectionner les rondelles.

Au début de la présente campagne, il y a un mois à peine, quand on lui parlait de son 100e but éventuel à la LNH, il répondait qu'avec le moindrement de chance, il le réussirait cette année.

"Je n'ai jamais été un collectionneur de rondelles", avait-il ajouté. "Je ne vois pas pourquoi je commencerais

photo LA PRESSE

CLAUDE PROVOST
(son premier tour du chapeau)

maintenant. J'avais gardé la rondelle de mon premier but, je ne sais plus ce qu'elle est devenue !"

Puis vint ce centième but.

"J'ai cueilli la rondelle beaucoup plus pour maintenir la tradition. Il n'y a rien de glorieux à atteindre son centième but à sa septième saison", avait-il dit.

Mais quand, hier soir, à la troisième période, le juge de buts Paul-Emile Paquette a fait scintiller la lumière rouge, quand l'arbitre Eddie Powers a signifié du geste qu'il y avait but, Provost s'est lancé à la poursuite du disque qu'un joueur torontois avait repoussé au centre de la glace. Henri Richard se pencha, et la remit à son coéquipier. La deuxième rondelle recueillie cette année par Provost, et il n'y a que douze joutes d'écoulées !

A ce sujet, rappelons qu'au tout début de la saison, après la première joute, une victoire de 3 à 1 des Canadiens aux dépens des Rangers, Gérard Champagne et moi-même, les deux représentants de LA PRESSE à la joute, nous entrions ensemble dans la chambre des vainqueurs. Félicitant Provost de son premier but, je lui dis : "A une moyenne d'un but par joute, tu compteras 70 buts cette saison, Claude."

"Tu plaisantes", répondit Provost en hochant la tête.

Quelques joutes plus tard, Claude enregistra deux buts contre Boston, maintenant sa moyenne d'un but par joute après quatre parties. Même remarque à son endroit dans le vestiaire des joueurs.

"Arrête avec ça, tu sais bien que c'est impossible", intervient Provost cette fois-là.

Depuis, et surtout depuis hier soir, alors qu'il a enregistré ses 11e, 12e et 13e buts en douze parties, Claude Provost a souvent entendu cette remarque qu'en maintenant sa présente moyenne, il établirait un nouveau record. Il est certain que Claude ne pourra pas conserver cette allure fabuleuse, mais les succès qu'il récolte présentement sont largement mérités. Dans ce genre de commerce qu'est le hockey, un joueur ne récolte la gloire et la publicité que lorsqu'il marque des buts. Autrement, son travail, si soutenu soit-il, passe inaperçu.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, c'est Paul-Emile Paquette, depuis cinq ans juge de buts au Forum, qui a allumé le feu rouge, lors du troisième but de Claude.

Quand M. Paquette est allé féliciter l'un de ses joueurs favoris, après la joute, il lui a dit en riant : "Je te dis que j'avais hâte que tu lances . . ." Puis se tournant vers nous, M. Paquette ajouta : "J'étais directeur du club National au temps où Claude était junior. C'est là qu'il a dû réussir son premier truc du chapeau dans le hockey organisé. A l'époque, il était déjà le constant travailleur qu'il est toujours. J'ai remarqué cette année que Claude avait changé sa tactique. Je crois que c'est pour cette raison qu'il compte davantage. Au lieu de rester derrière le filet ou dans les coins, il se place mieux. Je me souviens lui avoir souvent fait cette remarque, qu'il compterait davantage s'il se plaçait devant les buts."

C'est Henri Richard qui a fait la passe à Claude Provost sur son dernier but. Une passe arrière que Claude a tout d'abord lancé sur le gardien Johnny Bower, puis il a repris la rondelle et l'a poussée à la droite de Bower. "Non, je n'ai pas pensé spécialement que Claude était en quête de son troisième but", a commenté Henri. "Moi, je fais toujours des passes", ajouta-t-il ironiquement.

Claude a refusé de placer sur sa tête le chapeau qu'on lui tendait, au profit des photographes.

"Je n'en porte jamais, je ne suis pas pour commencer ce soir . . ."

Comme pour recueillir les rondelles, Provost s'habituera à faire des choses qu'il n'a jamais faites, au profit des photographes. C'est ce qui s'appelle la rançon de la gloire.

Optimisme dans les deux clans

Lou Agase a foi en ses Argonauts

TORONTO. (PC) — L'instructeur Lou Agase, impressionné par la façon dont ses Argonauts peuvent se rallier, est plus confiant que jamais qu'ils vaincront les Rough Riders d'Ottawa lors de leur rencontre décisive, samedi prochain.

Agase, réengagé, mardi dernier, pour deux autres saisons, est optimiste au sujet des chances des Argos dans leur partie-suicide en semi-finale du Big Four à Ottawa à cause de la performance de son équipe contre les détenteurs de la coupe Grey lors de la partie finale de la saison, samedi dernier.

Ils ont subi la défaite 35-23, mais l'instructeur des Argos s'attend à un tout autre résultat cette fois-ci et a l'intention de prendre les moyens pour y arriver, car il est convaincu que son équipe peut l'emporter à Ottawa. De plus, la façon dont ses protégés se sont ralliés la semaine dernière lui a prouvé que tout n'était pas perdu.

Les Riders prirent une avance de 14-1 sur deux rapides touchés de Len Chandler dans le premier quart grâce à des passes de 40 et 46 verges de Ron Lancaster. Puis ils portèrent cette avance à 21-1 dans le deuxième quart, mais les Argos se rallièrent brillamment et réduisirent à deux reprises la marge du Ottawa à moins d'un touché converti.

Le secondeur-extérieur Boyd Carter a été pris en défaut sur les deux passes à Chandler pour des touchés faciles. Agase a remédié à cette faiblesse en remplaçant Carter par l'ailier Ron Morris, qui a joué à l'attaque et sur la défense le reste de la partie.

Dans a partie importante de samedi, Morris ainsi que Jimmy Rountree, Art Johnson, Gerry Patrick et Stan Wallace devraient faire partie de l'équipe offensive et défensive. De même, Wes Gideon et Ken Beck devraient participer à la partie.

Il est plus que probable que les Argos auront recours à leur attaque terrestre plus souvent afin de disperser la défensive du Ottawa. Il y a une couple de semaines, Agase a commencé à attacher plus d'importance à l'attaque terrestre des Argos après avoir été critiqué pour s'en être trop remis au talent de passeur de Tobin Rote.

La trop grande avance hâtive du Ottawa, samedi dernier, a obligé Agase à changer ses plans d'une attaque terrestre dans cette partie et les Argos revinrent au jeu aérien comme arme principale.

Passablement égaux, Lancaster et Jackson

OTTAWA. (PC) — Les connaisseurs de football de la division Est de la Ligue de football Canadienne considèrent habituellement Russ Jackson le meilleur coureur et Ron Lancaster le meilleur passeur chez les quarts-arrière des Rough Riders d'Ottawa.

Les statistiques démontrent que les Argonauts de Toronto ne devraient pas se fier à ces réputations pour la joute suicide de samedi contre les Riders à 2:00 heures au parc Lansdowne.

D'après ce qui s'est passé au cours de la saison qui vient de s'achever, Jackson éclipse légèrement Lancaster comme passeur en raison d'un meilleur pourcentage de passes complétées tandis que Lancaster l'emporte sur Jackson comme coureur à la faveur d'une moyenne de verge par gain quelque peu plus élevée.

L'instructeur Frank Clair saura seulement avec le début de la joute lequel de Lancaster ou Jackson il enverra au quart pour commencer.

Et si les Argonauts s'ajustent trop rapidement au premier, Clair va répliquer en lui substituant l'autre.

Au cours des 14 parties du calendrier régulier, Jackson, un Canadien, a lancé 117 passes et en a complétées 59 pour un pourcentage de 50.4.

Lancaster, un importé, a complété 49 de ses 100 passes tentées pour un pourcentage de 49.

Le quart-arrière Tobin Rote, de Toronto, a fait beaucoup mieux avec 56.6 pour cent de passes complétées sur ses 389 tentatives.

Jackson a porté le ballon en 68 reprises pour une moyenne de verges par gain de 6.9. Lancaster n'a couru que 17 fois mais sa moyenne se chiffre par 7.2 verges.

Les Riders ont concédé le moins de passes interceptées (15) dans le circuit. Mais il faut préciser qu'ils ont lancé le plus petit nombre de passes-avant, 222. Rote a été victime de 31 interceptions.

Ottawa a utilisé Lancaster du début à la fin dans leur victoire de 35-23 sur les Argonauts samedi dernier au parc Lansdowne également. Il a lancé trois passes de touché pour un total de neuf cette saison. Jackson en a complété huit jusqu'ici.

Les records de Jackson et Lancaster se ressemblent tellement que la direction des Argonauts n'y attachera vraisemblablement aucune importance.

Mais il existe tout de même une différence manifeste dans la façon dont les deux quarts-arrière dirigent l'équipe. D'abord leur synchronisation est différente. Jackson lance plus fort mais Lancaster est beaucoup plus précis sur ses longues passes. Les Argonauts s'en sont rendus compte la semaine dernière.

OFFENSIVE DES ARGONAUTS DE EAST YORK — Voici l'équipe que devra affronter la défensive des Shamcats de Verdun, dimanche après-midi au terrain de l'Auditorium. Sur la ligne de g. à d. : LOU MAZZOCATO, HARRY RATCLIFFE, CHARLIE COX, JACK MASON, GEORGE STRINGER, BRUCE JACKSON, RON HUTTON. Au champ arrière, de g. à d. : BILL BELL, LLOYD QUANCE, GARRY LUMMIS, RAY SMITH et FRANK POCE.

le football

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier.

HIER

Aucune joute au calendrier.

LIGUE CANADIENNE

(Division Est) — Final —

	J	G	P	N	Pp	Pc	Tot
Hamilton	14	10	4	0	340	293	20
Ottawa	14	8	6	0	359	285	16
Toronto	14	7	6	1	255	258	15
Alouettes	14	4	9	1	213	225	9

(Division Ouest) — Final —

	J	G	P	N	Pp	Pc	Tot
Winnipeg	16	13	3	0	360	251	26
Edmonton	16	10	5	1	334	257	21
Calgary	16	7	9	0	300	311	14
Regina	16	5	10	1	211	314	11
Vancouver	16	1	13	2	215	393	4

LIGUE NATIONALE

(Division Est)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Tot
Philadelphie	8	7	1	0	195	125	14
New York	8	6	2	0	199	106	12
Cleveland	8	5	3	0	177	162	10
Dallas	8	4	4	0	134	177	8
St. Louis	8	4	4	0	149	138	8
Pittsburgh	8	3	5	0	153	142	6
Washington	8	0	8	0	62	228	0

(Division Ouest)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Tot
Green Bay	8	6	2	0	243	112	12
San Francisco	8	4	3	0	197	128	9
Détroit	8	4	3	1	126	188	9
Baltimore	8	4	4	0	175	189	8
Los Angeles	8	2	6	0	133	180	4

LIGUE AMERICAINE

(Division Est)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Tot
Boston	9	5	3	1	274	224	11
Houston	8	4	3	1	264	150	9
New York	8	4	4	0	171	225	8
Buffalo	9	3	6	0	191	242	6

(Division Ouest)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Tot
San Diego	9	9	0	0	312	105	18
Dallas	8	3	5	0	166	205	6
Denver	9	3	6	0	166	268	6
Oakland	8	2	6	0	139	264	4

Les Jets annulent

Grâce à un match nul de 2-2 avec les Jets de St-Laurent hier soir, le Ville Mont-Royal a consolidé son emprise sur le deuxième rang de la Ligue Métropolitaine spéciale.

Nick Granato et Jim Lennon ont compté pour les Jets, tandis que Robby Johnstone et Ian Oulston en faisaient autant pour le Ville Mont-Royal.

LES HAWKS PRIVES DE BALFOUR POUR 2 JOUTES

CHICAGO, (PA) — Les détenteurs de la coupe Stanley, les Black Hawks de Chicago, ont révélé, hier, qu'ils seront privés des services de Murray Balfour lors de leurs deux prochaines parties.

Balfour, dans la victoire de 6-0 des Hawks sur les Leafs de Toronto mardi dernier, s'est blessé de nouveau au poignet gauche, fracturé pendant les éliminatoires contre le Canadien de Montréal la saison dernière.

Chico Maki, rappelé des Bisons de Buffalo de la ligue Américaine, remplacera Balfour lors des visites des Hawks à Montréal, demain soir, et à New York, dimanche.

MURRAY BALFOUR

Fairfield joue 66

BEAUMONT, Texas. (PA) — Don Fairfield a joué une ronde de sensationnelle de 66 hier et a pris une avance de deux coups après les premiers dix-huit trous de l'omnium de Beaumont disputé pour une bourse de $20,000. Bob Rosburg, Jay Hebert et Gene Coghill ont tous trois roulé 68 pour prendre la deuxième place. Le favori du tournoi, Doug Sanders, a joué 70.

Le Montréalais Al Johnston et Wilf Homeniuk, de Winnipeg, ont tous deux tourné des 71, soit la normale.

Le poulain Keystone Direct dans une épreuve de $3,000

Le sensationnel poulain de trois ans, propriété des écuries Maplewood, Keystone Direct, affrontera ce soir dans l'épreuve principale, la neuvième au programme, six ambleurs de la classe A pour une bourse de $3,000. Keystone Direct, qui partira de la septième position, sera conduit par le jeune Claude Watters.

Il semble toutefois que Adios Mont, qui prenait part à l'amble Invitation de dimanche dernier avec les Royal Ronald, Irish Grattan et compagnie, sera favori. Il sera piloté par Claude St-Jacques de la cinquième position. Les autres partants sont Lint (Jack Gordon), Attorney's Bob (Ron Feagan), Adios Bess (Rosaire Bouthillier), Snipe Reward (Tom Horton) et Klamath Song (Yvon Plechat).

Henri Filion qui domine la scène chez les conducteurs, pilotera deux coursiers Miss Barbara Pokabout, à la quatrième course et Coppersmith, à la huitième. Coppersmith est actuellement au meilleur de sa condition mais il monte de classe et ses adversaires, ce soir, sont redoutables. Qu'il suffise de mentionner Vermon's Star, Lochinver King, Bimbo Chief et Ezra Dean.

Hervé Filion, frère d'Henri, sera plus occupé, ayant à conduire trois chevaux dont le trotteur Russ Crane, favori aux cotes matinales dans la cinquième course. Ses deux autres coursiers, Busy Brother et Some Prince.

On parle encore du mille en 2:02.1 réussi dimanche dernier par Royal Ronald, l'as de l'écurie Del Rosa. Royal Ronald prendra encore le départ dimanche dans une autre course invitation contre Irish Grattán, qu'il a défait par peu la semaine dernière; Sir Winston Pick; Dares Direct; le nouveau-venu, Lord Dares et le surprenant So Long's Prince. Il n'y aura que six partants dans cette épreuve d'un mille dotée d'un enjeu de $4,500, selon le nouveau tarif des bourses à Blue Bonnets.

Dans la LHN

PARTIES GAGNEES ET PERDUES

	Cn	NY	Tn	Dt	Ch	Bn	Ve
Canadien	—	2	1	2	2	1	8
New-York	0	—	2	0	2	2	6
Toronto	1	1	—	2	1	2	7
Détroit	0	2	0	—	0	2	4
Chicago	0	0	1	0	—	2	3
Chicago	0	0	1	0	—	2	3
Boston	1	0	0	1	0	—	2
Défaites	2	5	4	5	5	9	30

JOUTES NULLES

	Cn	CH	NY	Bn	Dt	Tr	Tot
Canadien	—	0	1	1	0	0	2
Chicago	0	—	1	1	2	1	5
New-York	1	1	—	1	1	0	4
Boston	1	1	1	—	0	0	3
Détroit	0	2	1	0	—	0	3
Toronto	0	1	0	0	0	—	1
Total	2	5	4	3	3	1	18

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadiens	12	8	2	2	54	54	18
New-York	15	6	5	4	46	43	16
Toronto	12	7	4	1	35	29	15
Détroit	12	4	5	3	36	41	11
Chicago	13	3	5	5	32	35	11
Boston	14	2	9	3	40	61	7

Le modèle "WINDSOR". Une nouvelle création STETSON que vous serez fier de porter dans le style à devant pincé ou à pli central. Son rebord étroit "Mode-Edge" et l'écusson miniature sur la boucle complètent son exclusivité — Choix des nouvelles teintes

STETSON

$20 „ $25

HUGH SCOTT LIMITED
1018, Ste-Catherine ouest, près Peel
OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 HEURES

Cora
LE VERMOUTH DISCRET
Le vermouth de 5 heures ... importé d'Italie ... il a un goût d'une finesse exquise.
COMME APÉRITIF
fameux pour cocktails
ROUGE OU BLANC
TRES SEC

FORUM
Ce soir à 8 heures
ASSOCIATION DE HOCKEY JUNIOR DE L'ONTARIO
PETERBOROUGH vs CANADIEN
Prix : sièges réservés, $2.00 et $1.50. Entrée, $1.00. Enfant, 50¢ dans les sections non réservées. Billets MAINTENANT en vente.

COURSES CE SOIR à 8 h. 15
Blue Bonnets RACEWAY INC.
Tous les soirs 8 h. 15 — Dimanche 2 h. 15
(Sauf le jeudi)
Admission générale $1.00 — Clubhouse $2.50
A NOTER : Tout programme qui pourrait être annulé le lundi, mardi ou mercredi est reporté au jeudi de la même semaine.

Bally DOLCIS
Le Cadeau de Noël Idéal...
Spécial d'avant-Noël
POUR HOMMES
Un achat spécial de chaussures anglaises. Economisez en achetant maintenant. Balmorals — Bluchers — Brogues en veau noir et brun.
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. pour faciliter vos achats

Ci-contre : modèle BOMBARDIER
Veau noir et brun
Grain brun
Doublés tout cuir
$12.50
2 paires pour $24
767-9 ouest, STE-CATHERINE AV. 8-7504
Heures d'affaires : Tous les jours de 9 à 6 h.
Jeudis et vendredis, 9 à 9 h.

PLAISIR GARANTI

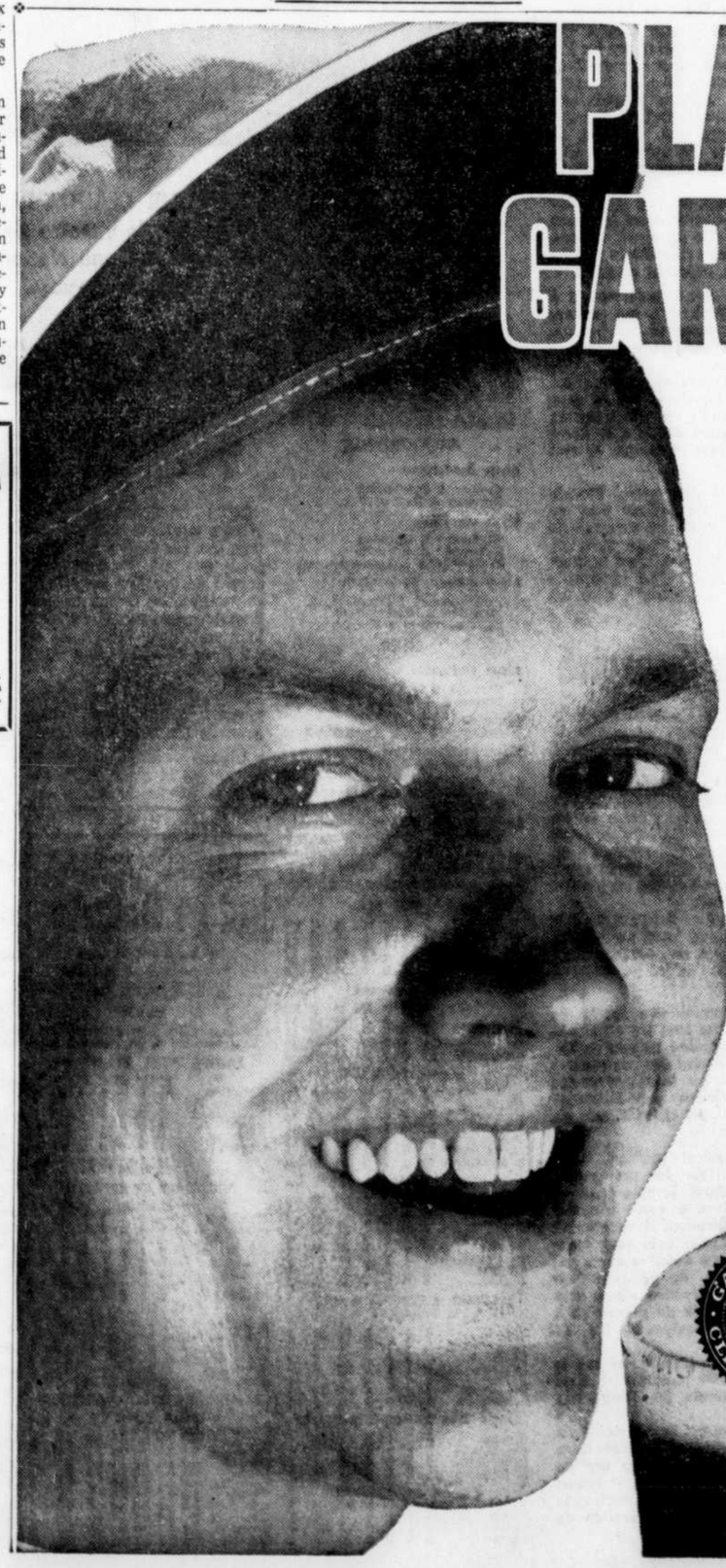

Vous retrouvez dans chaque verre de bière Dow cette saveur uniforme et parfaite qui provient d'un MULTI-MÉLANGE de 36 moûts en une seule bière. Servez-vous une bonne Dow, et vous constaterez que...
Dow
FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

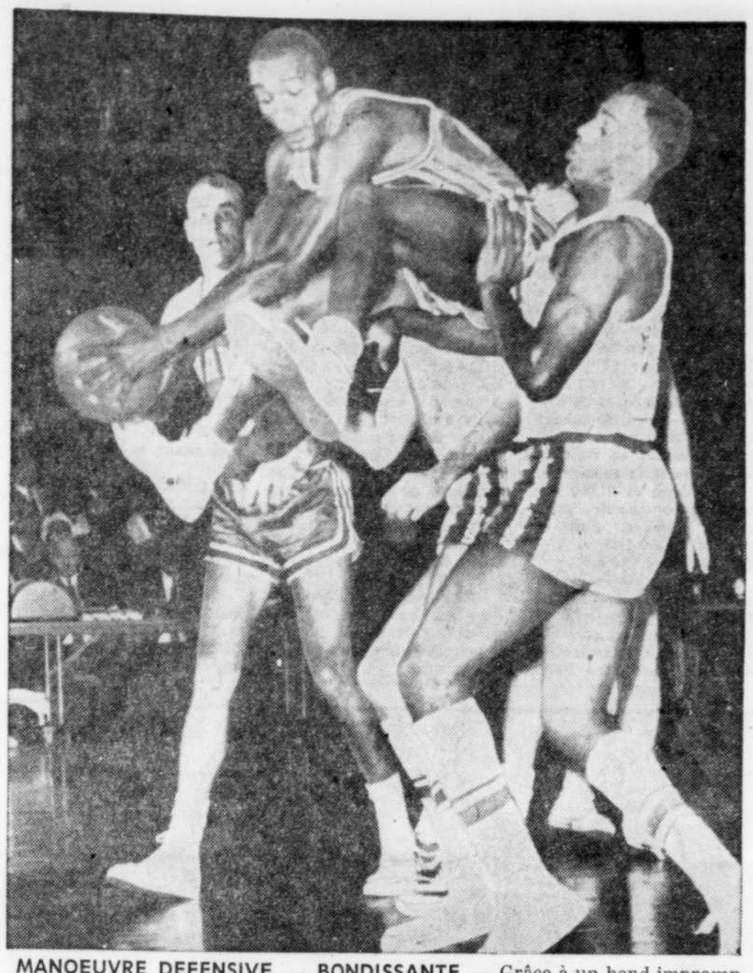

MANOEUVRE DEFENSIVE . . . BONDISSANTE. — Grâce à un bond impromptu, Cleo Hill, des Hawks de St-Louis, parvient à s'emparer du rebond pour ainsi le ravir à Elgin Baylor, à droite, des Lakers de Los Angeles. Son coéquipier, Bob Pettit, à gauche, assiste à la scène.

CHASSE et PÊCHE

Opération canards (4)

par **Serge DEYGLUN**

Comme on a pu le constater depuis le début de cette semaine, on ne chasse pas le canard sauvage avec rien ! L'équipement assez considérable que nécessite ce genre de chasse mérite bien l'appellation "Opération" qui nous sert de titre depuis quatre jours. Mais l'important dans une chasse, c'est de tuer son gibier. Pour tuer, il faut être à portée. Voici quelques méthodes et quelques trucs "de métier" :

Les appeler ?

Oui. Avec un sifflet. Il existe dans le commerce une variété infinie de sifflets pour imiter le cri des femelles. Très efficaces au **printemps,** les sifflets le sont beaucoup moins l'automne . . . Hélas, il n'est pas permis de chasser le printemps ! En bois ou en matière plastique, le sifflet de canards est essentiel à ceux qui ne savent imiter naturellement **avec leur bouche** le cri de la canne NOIRE ou BLUE-BILL par exemple. Depuis douze ans, j'ai essayé un grand nombre de ces sifflets et j'en viens à la conclusion suivante : Les plus chers ne sont pas les meilleurs.

M. Jules Labonté, un des meilleurs chasseurs (et tireurs) de canards que je connaisse, employait un vulgaire petit sifflet en plastique de 75¢ qu'on peut encore trouver dans le commerce sous le nom de **TOAD Crow Call, Lamar, Mo. !** Hé oui, un sifflet à CORNEILLES ! Bien que M. Labonté n'avait nullement besoin d'un sifflet, qu'il pouvait "converser" en NOIRE avec n'importe quel voilier, c'est ce qu'il employait pour ne pas fatiguer sa gorge.

D'autre part, le TOAD, si on le presse avec ses dents et si l'on y souffle par saccades, imite **à la perfection** le cri des BLUE-BILLS. Avec ce sifflet, j'ai réussi (à la grande surprise des caches voisines) à faire SE POSER des Noires plus de trois semaines après l'ouverture ! Dans le lac des Deux-Montagnes, c'est un exploit, veuillez me croire. Pour les lecteurs néophytes de ce sport, soulignons que la canne NOIRE s'exprime par une série de "coins-coins" **au nombre de 9.** Traduit en morse, ça donne ceci : 2 longs, 7 petits. Ou : — (pose) — - - - - - - - ! Les deux premiers doivent être doux, la série de 7 commence fort et va en diminuant. Un sifflet n'est pas une trompette !

Il est faux de croire que plus on crie fort, mieux on sera entendu. Les NOIRS ont une oreille très fine et entendent de très loin. D'ailleurs sur l'eau le moindre bruit porte très loin. Il est préférable d'avoir déjà entendu les vrais canards se "parler". L'endroit idéal pour aller prendre des leçons : **Le Chenal du Moyne à SOREL.** C'est lors d'une partie de pêche **le printemps** que vous pourrez "dialoguer" avec les NOIRS. Personnellement, j'apporte toujours mon TOAD dans mon coffre de pêche. C'est payant de se tenir en forme . . . Le Crrrou-Crrrou de la canne BLUE-BILL est plus facile (en apparence) à imiter. Les experts, comme M. Labonté, peuvent faire "swigner" un voilier complet de BLUE-BILLS à des distances parfois très importantes. C'est aussi beau à voir qu'à écouter. J'avoue humblement n'avoir jamais réussi de tels exploits mais je fais "casser" assez facilement les petits groupes de six ou huit Blue-bills en quête de compagnons. Pas toujours cependant !

Un gros handicap dans la chasse aux canards : la proximité des "autres" caches. Si les chasseurs voisins ont un sifflet et ne savent pas s'en servir, aussi bien déménager. Ils feront exactement le contraire de ce qu'ils croient et loin d'appeler le gibier, ils le feront fuir.

Quand tirer ?

Règle générale, un canard est à portée quand **on voit son oeil.** Il faut se servir bien plus de son jugement que de son fusil et de ses balles MAGNUMS . . . Va-t-il se poser ? Lesquels prends-tu ? Attends ! Donne-moi le premier ! sont les phrases classiques qu'on entend dans la cache. Les canards aussi d'ailleurs et . . . ne se posent pas. Le freinage du Blue-bill est erratique et il peut reprendre son allure presque instantanément. Le NOIR se "jette" carrément (quand il le fait) **mais peut décoller à la verticale en un clin d'oeil.** Un seul coup d'aile de zéro à sept ou huit pieds de haut.

Combien de chasseurs, même expérimentés, sousestiment grandement cette faculté du NOIR de s'élever à la verticale ! Un Noir posé qui se lève est un problème de "tir au placé" dont seule une longue expérience (ou la chance) vient à bout ! C'est au moment où ils vont freiner pour se poser que je conseille de tirer. Les ailes sont grandes ouvertes, les pattes projetées vers l'avant, la poitrine est découverte et les plumes déserrées "prendront bien le plomb".

A l'eau, à moins d'être très près, la cible est mince. Seul le coup et la tête sont vulnérables et comme on tire généralement avec du no 4, les chances mathématiques ne sont pas de notre côté. A L'OUVERTURE quand les canards rentrent bien aux appeaux, les nos 5 et 6 sont bien suffisants. Même 7½ !

Un bon truc...

Quand vous aurez descendu votre premier canard, et ceci s'applique à tous les autres aussi, ENLEVEZ LES AILES et clouez-les sur le dos de vos appeaux de bois. Il n'y a rien comme de la vraie plume pour donner confiance ! A la fin de la saison, vous aurez une flotte qui aura l'air aussi vraie que les vrais canards. Il y a également la méthode du **canard-monté.** Il faut une planche bien équilibrée avec pesées. Cette planche est perçée de trous afin d'y passer les pattes de votre **canard mort.** Au bout de la planche, un fil de fer solide tiendra le cou et la tête en position. Qu'est-ce qui peut avoir l'air plus VRAI qu'un VRAI CANARD ??? Ancrez ces appeaux morts parmi les autres "decoys" et voyez le résultat !

Nouvelle législation

Fin des gros bonis dans le baseball ?

NEW YORK. (PA) — Selon Ford Frick, le commissaire du baseball, la mystérieuse nouvelle loi concernant les bonis pourrait être celle qui mettra fin aux sommes exagérées de plus de $100,000.

De fait, la nouvelle loi renforcit tout simplement la loi qui existait déjà en ce qui a trait au joueur à boni de première année.

De par la nouvelle loi, aucune équipe majeure ne pourrait céder sous option un joueur à boni de première année à une équipe mineure sans avoir, au préalable, placé le nom de ce joueur sur la liste du repêchage. Chacune des vingt équipes majeures pourrait alors s'en emparer pour la modique somme de $8,000.

Un joueur à boni de première année qui aurait été cédé à une équipe mineure ne pourrait pas, au début de l'année suivante, retourner à la première équipe, sans avoir passé par le repêchage.

Aussi, aucune équipe majeure ne pourrait avoir dans ses rangs plus d'un joueur optionné de première année, et ce joueur devrait être inclus dans le nombre limite de 25. Un joueur obtenu par le repêchage ne serait toutefois pas inclus dans ce nombre.

Situation actuelle

Présentement, une équipe peut céder sous option tous les joueurs qu'elle veut, en autant que le nombre ne dépasse pas huit. De plus, ces joueurs peuvent être rappelés mais ils doivent être compris dans la liste de 40 joueurs que peuvent protéger les équipes majeures lors du repêchage annuel.

Recommandée par un comité spécial d'études sur les bonis, cette législation sera proposée lors de l'assemblée annuelle des ligues majeures, à Miami Beach, le mois prochain. Si elle est acceptée, elle n'englobera toutefois que les joueurs qui auront signé des bonis après son adoption.

"Cette nouvelle loi est différente de toutes celles que nous avons eues jusqu'à présent", de commenter Frick. "Et par elle-même, elle deviendra plus forte. Ainsi, l'an prochain, nous pourrons économiser plus de $3,000,000. C'est là une somme intéressante. Nous ne pourrons tout de même pas dépenser $6,000,000 par année indéfiniment. C'est pourtant ce que nous avons placé sur nos joueurs à boni en 1961."

DEMAIN nous parlerons du TIR AU VOL et discuterons des avantages et désavantages du SUIVEUR et du POINTEUR.

Nouvelles - Nouvelles - Nouvelles

Tous les amateurs de la chasse aux FAISANS seront heureux d'apprendre qu'à moins de 45 milles de Montréal, il existe une ferme de faisans abondamment pourvue, non seulement de faisans, mais de CHIENS très bien entraînés. Il s'agit du HAPPY HUNTING KENNELS, dans le village d'ATHELSTAN situé à environ 8 milles de HUNTINGDON, P.Q. Pour toute information concernant ce territoire de chasse, on peut appeler après 5 h., M. R. Longtin, à PO. 7-4002, ou M. Herby Kugler, à CO. 4-3554. A ma connaissance, c'est le seul endroit dans la province de Québec à l'heure actuelle. C'est grâce à des pionniers du genre de messieurs Longtin et Kugler que la province de Québec sera dans un avenir prochain l'hôte d'un nouveau, spectaculaire et délicieux gibier. A eux, et tous ceux qui deviendront leurs émules : MERCI !

FORUM

Samedi 11 novembre, 8 p.m.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

CHICAGO vs CANADIEN

Billets de terrasse à $1.75 en vente AUJOURD'HUI de 10 a.m. à 9 p.m. et DEMAIN depuis 10 a.m. Billets à $1.75 et $1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets à $1.25 en vente samedi soir à 7 heures au guichet de la rue St-Luc.

À la piste Laurel, demain

Kelso favori dans la course de $100,000

LAUREL, Maryland. (UPI) — Kelso, propriété de la Bohemia Stable, est déjà favori à 4 contre 5 pour décrocher les grands honneurs du Washington D.C. International disputé demain à la piste Laurel pour un enjeu de $100,000.

Huit pur sang représentant six nations se rencontrent dans cette épreuve d'un mille et demi courue sur gazon. Kelso, le cheval de l'année en 1960, n'a jamais pris part à une course sur gazon et n'a jamais expérimenté la barrière Newmarket (une corde). Kelso a été confié au vétéran Eddie Arcaro qui, à 46 ans, est encore un des meilleurs jockeys de l'heure.

T.V. Lark, l'autre pur sang américain, est coté à 3 pour un. Il sera monté par un autre vétéran du turf, Johnny Longden, âgé de 54 ans. L'entrée soviétique qui réunit Zabeg et Irtish vient en troisième place au tableau des cotes, 5 contre un.

Voici la liste des huit partants.

Pur sang et poids	Pays	Propriétaire	Jockey	Cote
Kelso (126)	E.-U.	Bohemia Stable	E. Arcaro	4/5
T.V. Lark (126)	E.-U.	Preston Madden	J. Longden	3/1
A-Zabeg (126)	Russie	URSS	N. Nasibov	5/1
A-Irtish (126)	Russie	URSS	A. Garmash	5/1
Misti (122)	France	Comte d'Ornano	M. Larraun	6/1
Prenupcial (126)	Venezuela	E. Soto-Rivera	G. Avila	10/1
Wonderboy (126)	Danemark	Mme Preben Harhoff	B. Hansen	20/1
Sail Cheoil (119)	Irlande	Eamon de Valera	M. Kennedy	20/1

A—Forment une entrée.

Bourse : $100,000. Au gagnant : $70,000 ; au 2e $15,000 ; 3e $10,000 ; 4e $5,000.
Distance : Un mille et demi sur gazon.
Record de piste : 2:28 établi par Bald Eagle en 1959.
Départ : 3 h. 45 p.m. (HNE).
Gagnants des autres années : 1952 Wilwyn (Angleterre) ; 1953 Worden 88 (France) ; 1954 Fisherman (E.-U.) ; 1955 El Chama (Venezuela) ; 1956 Master Boing (France) ; 1957 Mahan (E.-U.) ; 1958 Sailor's Guide (Australie) ; 1959 Bald Eagle (E.-U.) ; 1960 Bald Eagle (E.-U.)
Eagle (E.-U.).

Shawinigan en 2e place

TROIS-RIVIERES. (PC) — Robert Lord, avec l'aide de ses coéquipiers Gilbert Cloutier et André Caron à chaque occasion, a réussi le tour du chapeau, hier soir pour ainsi conduire les Cataractes de Shawinigan à une victoire de 4-2 sur les Reds de Trois-Rivières dans la Ligue Provincial Junior.

Ce triomphe a permis au Shawinigan de passer en deuxième place du classement, un point en avant du St-Hyacinthe.

André Chamberland a été l'autre compteur des vainqueurs, tandis que Yves Carle et Jean-Yves Descormiers ont réussi les buts des Reds.

PREMIERE PERIODE

Aucun point.

Punition : Baril 14.33.

DEUXIEME PERIODE

1—Shawinigan : Chamberland (Carrier, Joncas) 7:21
2—Shawinigan : Lord (Cloutier, Caron) 11.28
3—Trois-Rivières : Carle (Hébert, Sauvageau) 18.53

Punitions : Chamberland 2:00.

TROISIEME PERIODE

4—Shawinigan : Lord (Cloutier, Caron) 2:03
5—Trois-Rivières : Descormiers (Lafrance, Harvey) 18.21
6—Shawinigan : Lord (Caron, Cloutier) 19:53

Punitions : Caron 8:45, Lord 11.10, Carle 12:17, Harvey 14:59, Poisson 15:40.

ARRETS

Borain	7	11	9—27
Bornais	15	10	16—41

JOUEZ AUX QUILLES CE SOIR

Après une journée d'efforts
Et pour dérider ce front soucieux,
Il n'est, ma foi, rien de plus merveilleux
Qu'une excellente partie de Quilles
Jouée sur de belles allées qui brillent
Venez donc ce soir, garçons et filles, au

LAURENTIAN LANES

222, Montée de Liesse
Tél. : RI. 8-6525
Tous les chemins conduisent au Laurentian Lanes

SPECIAL SAMEDI MATIN 9:30
Venez rencontrer
JEAN BELIVEAU

POUR LA PIPE...UNE DOUCEUR PARFAITE

Brahadi's

Le tabac à pipe Brahadi's est un mélange spécial de tabacs doux, type "Cavendish", choisis pour leur douceur légère, leur arôme discret et leur saveur agréable.

54¢ les 2 onces

Prix suggéré, toutes taxes comprises
Se vend également en boîtes métalliques de ½ lb, scellées sous vide

Dépositaire exclusif

CHEVROLET ★ CORVAIR ★ ENVOY ★ CHEVY II

MAINTENANT

en vedette...

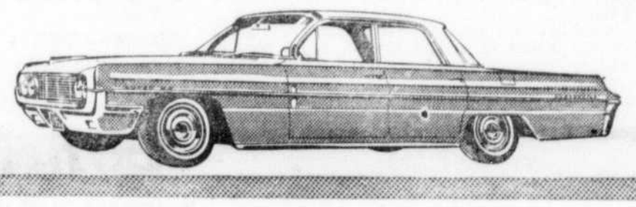

OLDSMOBILE 1962

J.P. Charbonneau AUTOS LTÉE MONTRÉAL

3930 EST, STE-CATHERINE

LA. 6-4471

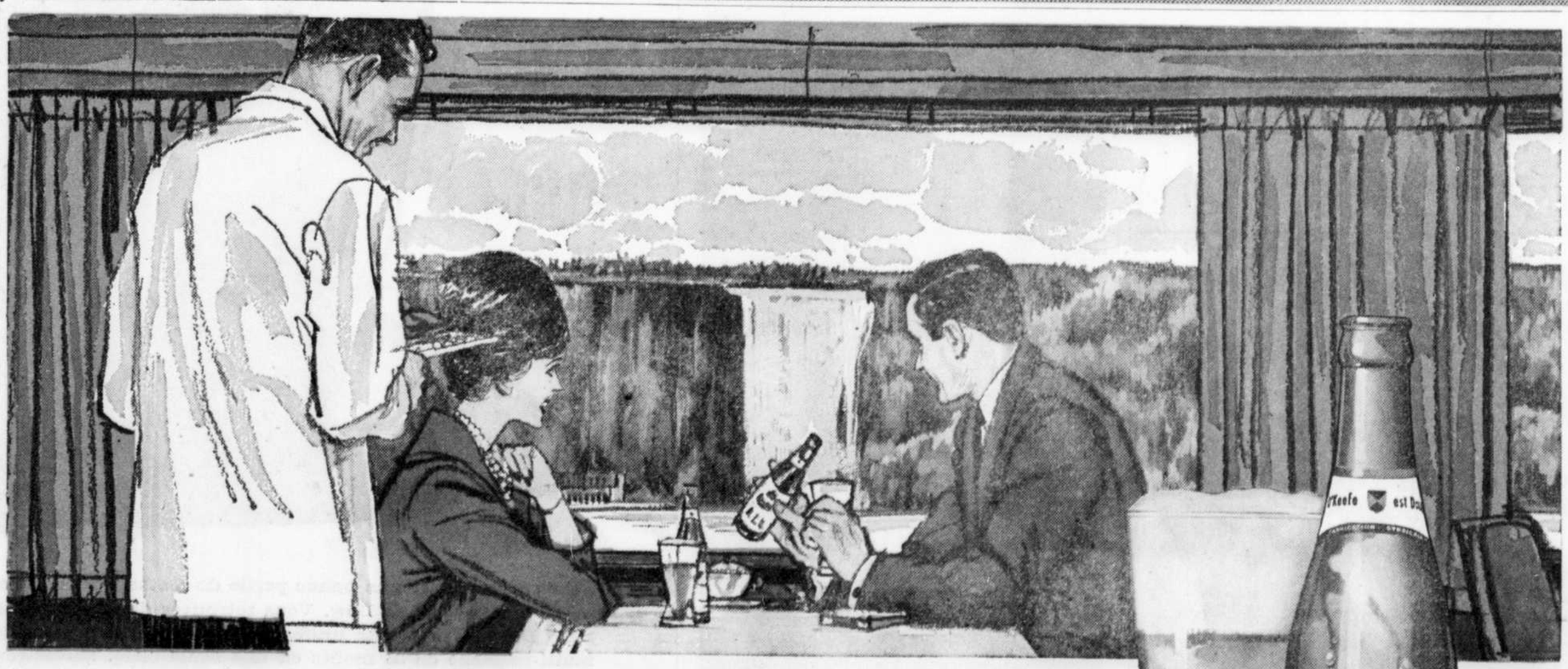

'O QU'Y FAIT'BON SE LA COULER DOUCE!'

Au pays du Québec, devant les chutes Montmorency comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraîchissent avec O'Keefe, la bière douce. Pourquoi ne pas l'essayer! Brassée avec le houblon sans graines, O'Keefe possède une douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.

Buvez O'Keefe...la bière *Douce*!

v1-26P

PATTERSON... SONGEUR. — Sur le bord de l'arène du Palace Pier de Toronto où il s'entrainera en vue de son match de championnat contre Tom McNeeley, le titulaire mondial poids lourd FLOYD PATTERSON devient soudainement songeur. Craint-il McNeeley, invaincu jusqu'ici dans les rangs professionnels ? Nul ne le saura jamais. Cette rencontre sera disputée au Maple Leaf Gardens de Toronto le 5 déc.

Arrivant à Toronto

Floyd Patterson en grande forme

TORONTO. (UPI) — Le champion mondial des poids lourds, Floyd Patterson, est arrivé ici hier, manifestant beaucoup de confiance et pressé de continuer les préparatifs de son combat du 4 décembre avec le jeune Tom McNeeley, d'Arlington, Mass., au Maple Leaf Gardens.

Patterson a commencé son entrainement à Toronto, hier après-midi, par une séance destinée à se délier.

"Je me sens très bien", dit-il aux reporters à son arrivée à l'hôtel après avoir visité ses quartiers d'entrainement à la piste Woodbine.

"Ce combat a été retardé tant de fois que je suis en parfaite condition physique. Je pèse 190 livres, le poids que je pèserai lorsque j'entrerai dans l'arène."

Le champion dit qu'il projette de tenir des séances de boxe contre des partenaires d'entrainement au moins cinq fois par semaine et de la course à pied tous les jours sur le turf à la piste Woodbine.

Le champion arrivait de New York en compagnie de ses entraineurs Dan Florio et Buster Watson, cinq partenaires d'entrainement, son chef-cuisinier et le chanteur Mickey Alan. Il a été reçu de façon royale par le maire Nathan Phillips à l'hôtel de ville.

Commentant la rumeur voulant que McNeeley soit le genre de boxeur prêt à tout faire dans l'arène, allant presque jusqu'à mordre, Patterson répondit que des amis lui avaient fourni la même information.

"J'étais comme cela quand j'étais amateur", dit-il. "Surtout à cause de la nervosité. Mais quand je devins professionnel, j'oubliai tout ça. Je crois que McNeeley n'a pas oublié autant."

Compteurs de la L.N.H.

Classement: Canadien, gagnées 3, perdues 2, nulles 2, points 18.
Points: Provost, Canadien 23. — Buts: Provost, 13
Assists: Bathgate, New York, 15
Blanchissages: Bower, Toronto; Head, Boston; Sawchuck, Détroit, 1
Punitions: Fontinato, Canadien, 40 m.

	B.	A.	Tot.
Provost, Canadien	13	10	23
Bathgate, New-York	6	15	21
Geoffrion, Canadien	6	11	17
Richard, Canadien	7	9	16
Litzenberger, Détroit	7	9	16
Howe, Détroit	7	8	15
McKenney, Boston	6	9	15
Mohns, Boston	6	9	15
Bucyk, Boston	5	10	15
Kelly, Toronto	5	8	13
Pennington, Boston	2	11	13
Backstrom, Canadien	7	5	12
Mikita, Chicago	4	8	12
Bonin, Canadien	3	9	12
Goyette, Canadien	1	11	12
Hicke, Canadien	6	5	11
Mahovlich, Toronto	6	5	11
Prentice, New-York	6	5	11
Ingarfield, New-York	5	6	11
Henry, New-York	7	3	10
Gendron, New-York	7	3	10
Hull, Chicago	4	6	10
Pappazzini, Boston	3	7	10
Delvecchio, Détroit	4	5	9
Hebenton, New-York	4	5	9
Marshall, Canadien	3	6	9
Ratelle, New-York	3	6	9
Duff, Toronto	3	6	9
Schinkel, New-York	2	7	9
Talbot, Canadien	1	8	9
Balfour, Chicago	5	3	8
Tremblay, Canadien	4	4	8
Ullman, Détroit	2	6	8
Harvey, New-York	2	6	8
Schack, Toronto	2	6	8
Hampson, New-York	1	7	8
Johnson, Détroit	5	2	7
Stanley, Toronto	4	3	7
Pulford, Toronto	4	3	7
Gray, Boston	4	3	7
Keon, Toronto	3	4	7
Nevin, Toronto	3	4	7
Oliver, Boston	0	7	7
Wharram, Chicago	4	2	6
Goegan, Détroit	3	3	6
Pronovost, Boston	3	3	6
Evan, Chicago	2	4	6
Horvath, Chicago	2	4	6
Nesterenko, Chicago	2	4	6
Howell, New-York	1	5	6
Meinyck, Chicago	1	5	6
Pronovost, Détroit	0	6	6
McDonald, Chicago	3	2	5
Murphy, Chicago	2	3	5
Harris, Toronto	1	4	5
Gadsby, Détroit	1	4	5
Hay, Chicago	0	5	5
Vasko, Chicago	0	5	5
Beckett, Boston	4	0	4
Burns, Boston	2	2	4
Armstrong, Toronto	1	3	4
Langlois, New-York	1	3	4
MacGregor, Détroit	0	4	4
Glover, Détroit	0	4	4
Armstrong, Boston	2	1	3
J.-C. Tremblay, Canadien	1	2	3
Johnson, Canadien	1	2	3
Boivin, Boston	1	2	3
Horton, Toronto	0	3	3
Godfrey, Détroit	0	3	3
Brewer, Toronto	0	3	3
Turner, Chicago	2	0	2
Rousseau, Canadien	1	1	1
Green, Boston	1	1	2
Labine, Boston	1	1	2
Cahan, New-York	0	2	2
Arbour, Toronto	0	2	2
St-Laurent, Chicago	0	2	2
Connelly, Boston	0	2	2
Hanniman, Toronto	0	2	2
Fontinato, Canadien	0	2	2
Stapleton, Boston	0	2	2
Hadfield, New-York	1	0	1
Stewart, Toronto	1	0	1
McMillan, Toronto	1	0	1
Fonteyne, Détroit	1	0	1
Meissner, Boston	1	0	1
Fleming, Chicago	1	0	1
Baun, Toronto	1	0	1
McNeil, Canadien	0	1	1
Odrowski, Détroit	0	1	1
MacDonald, Détroit	0	1	1
Pilote, Chicago	0	1	1
Olmstead, Toronto	0	1	1

Le Brentwood par HARTT

Ce modèle est réputé pour son chaussant exceptionnel. De bonne fabrication, en veau noir ou brun, pour la toilette ou les affaires.

$26.50

The HARTT Shoe
Custom Grade

Wm. H. Mack LTD.

Chaussures mieux ajustées pour dames et messieurs

1395 ouest, rue Ste-Catherine (près Bishop)
1432 rue Bleury (près Ste-Catherine)

Heures d'affaires: 9 h. - 5 h. 30; vendredi jusqu'à 9 h.

Grâce à leur victoire de 14-7, à Toronto hier

Les Bombers de Rosemont dans la finale canadienne

TORONTO. (PC) — Pour la deuxième année consécutive, les Bombers de Rosemont sont champions juniors de l'Est du pays au football.

Et pour la deuxième année, leur triomphe est bien mérité.

Hier soir, à Toronto, les Bombers sont sortis vainqueurs d'un match chaudement disputé, alors qu'ils ont triomphé des Rams de Scarborough, 14-7.

La joute a été contrôlée continuellement par les deux équipes défensives qui ont chargé avec une férocité telle que plusieurs échappés sont survenus.

La rudesse du blocage a été remarquable tout au long de la joute, et il ne faut pas être surpris de la fin brutale de la rencontre, alors que les joueurs ont échangé quelques coups. Les officiels ont toutefois réussi à séparer les belligérants assez rapidement.

Yaccato et Bleakley en vedette

Les deux meilleurs joueurs des Bombers à l'offensive ont été leurs centre-arrière Gerry Yaccato et Bill Bleakley, qui se sont partagé tous les points. Chacun d'eux a réussi un touché, et Yaccato y a ajouté deux simples.

Jeff Atcheson, le meilleur au sol pour les vainqueurs, a réussi le seul touché des siens, converti par Adrian Smith.

Le premier quart avait presque pris fin lorsque les Bombers sont parvenus à prendre l'avance dans la joute, 1-0. Yaccato a réussi un botté de 25 verges, et Keith Worling a dû concéder.

Jusqu'à la 11e minute du deuxième quart, le jeu s'est continuellement déroulé entre les lignes de 25 verges des deux équipes, alors que les équipes défensives se signalaient à tour de rôle.

Mais, après avoir pris possession du ballon à leur 47, les Bombers sont parvenus à le porter au 21 des Rams, à la suite de courses successives de Bleakley et Yaccato. De là, Yaccato a réussi une course hors l'aile pour le premier touché des siens, mais la tentative de converti de John O'Boyle n'a pas réussi.

Les Rams égalisent

Au tout début du troisième quart, les Rams sont parvenus à égaliser le compte. A la suite d'un échappé de Bleakley à son 31, les Rams ont mis huit jeux à franchir la ligne des buts. C'est Atcheson qui a enregistré le touché, et Smith a botté le converti, pour ainsi porter le compte à 7-7.

Après un peu plus d'une minute de jeu dans le quatrième quart, Yaccato a réussi ce qui devait s'avérer le point vainqueur, avec un simple de 34 verges.

Par la suite, la défensive des Bombers a poursuivi son travail gigantesque puisqu'à ce que Bill Bleakley assure la victoire au Rosemont avec un touché de la ligne de deux verges pour ainsi mettre fin au pointage.

Dans la dernière minute de jeu, Bill Thachuk a complété une passe de 61 verges à Gene Smith, mais encore une fois la solide défensive des Bombers s'est refermée, et le Rosemont avait repris possession du ballon avant que la joute ne prenne fin.

Impressions

Voici quelques impressions recueillies par Jacques Poirier, publiciste des Bombers de Rosemont, qui a bien voulu les téléphoner au journal LA PRESSE.

L'instructeur Ulysses Curtis, des Rams: "Les Bombers de Rosemont représentent la plus solide équipe junior que nous ayons rencontrée depuis mes débuts comme instructeur. Je leur souhaite toutes les chances possibles."

L'instructeur Ike Amromin: "Il est difficile de trouver une équipe junior aussi lourde. Si nous avons réussi à vaincre cette équipe, nous devrions remporter le championnat, quel que soit l'adversaire (les Rods de Winnipeg), à condition évidemment... que nous jouions aussi bien que ce soir."

Pierre Desjardins, le solide garde offensif des vainqueurs: "Ils sont aussi solides que des bûches..."

Bert Kirkham, un autre joueur des gagnants: "Je croyais avoir déjà rencontré une équipe solide, mais je n'avais encore rien vu."

Un officiel de la Q.R.F.U., venu féliciter les Bombers après la joute: "Vous avez joué du vrai football. Vous avez plaqué solidement sans être toutefois sournois. Vous devriez aller jusqu'au championnat."

Quant à Jacques Poirier, il doute que la victoire lui a proétait visiblement ému, et nul curé le meilleur des somnifères...

Les Bombers devaient revenir à Montréal à deux heures la nuit dernière, et tous les joueurs espéraient que le retour serait moins périlleux que l'aller. En effet, à cause du mauvais temps, sept joueurs ont été malades, et on a dû procurer de l'oxygène d'urgence à l'un d'eux... plusieurs joueurs souffraient d'ecchymoses après la joute... 600 personnes, dont 300 venues de Montréal par tous les moyens imaginables, ont assisté à la rencontre... les joueurs tenaient à remercier la direction des Rams pour l'exceptionnelle façon avec laquelle ils ont été reçus.

BOMBERS — Demis: Ritchie, Connell, Este, Jacobs, Yaccato, Bleakley, Barontseff, Skeete, Lawrence, Ferguson, Tremblay; quart-arrière: Murray; centre: Platt; gardes: Desjardins, Marsman, Marwitz, Paluzzi, Kirkham; bloqueurs: O'Boyle, O'Connell, Hussul, Bryntwick; arbitres: McConachie, Jaster, Duffy, Hastie, Willies, Edwards.

SCARBOROUGH — Demis: Cowan, Atcheson, Boyd, McArthur, Reid, Martin, Summers, Smith, Borisko, Harrison; quart-arrière: Thachuk; centre: Walker; gardes: Hancock, Cavaluzzo, Eddy, Naples, Herzog, Salter; bloqueurs: Goodwin, Dance, Stoyan, Chapman, Ward, Stevenson; ailiers: Mellor, Dickinson, Warling, Shostak.

ARBITRE: Norm Maxwell; officiels: Harry Ross et Gary Glover; juges: Bill Boynton et Doug Mitchell.

PREMIER QUART:

1—Rosemont: simple Yaccato 13:54

DEUXIEME QUART:

2—Rosemont: touché Yaccato 11:43

TROISIEME QUART:

3—Scarborough: touché Atcheson 3:37
4—Scarborough: converti Smith

QUATRIEME QUART:

5—Rosemont: simple Yaccato 1:02
6—Rosemont: touché Bleakley 10:12

Les lutteurs sont de fins hommes d'affaires

SAN FRANCISCO. (UPI) — La lutte est peut-être "arrangée", comme la plupart le croient, mais il s'agit probablement du sport où l'on retrouve les athlètes les plus intelligents, les mieux éduqués et les mieux pourvus du côté finance.

Julius Strongbow et Frank Malciewicz, deux matchmakers de la côte du Pacifique sont convaincus de la chose. "En autant que je suis concerné," déclare Strongbow, "je n'ai jamais eu connaissance d'un lutteur sur le secours direct. En fait, la plupart d'entre eux sont maintenant riches."

Strongbow compare le sport de plusieurs lutteurs avec celui d'anciens champions comme Joe Louis, Jimmy Foxx et autres. Jimmy Londos, qui fit sensation pendant plusieurs années, est multi-millionnaire. Ed (Strangler) Lewis, longtemps champion, vit de nombreux placements immobiliers.

De fait, si l'on s'arrête à examiner la liste, on s'aperçoit que plusieurs des lutteurs les plus connus au cours des deux dernières décades, ont investi une grande partie de leurs revenus dans des blocs-appartements.

Lou Thesz, l'ancien champion qui lutte encore environ 70 fois par année, possède des propriétés à loyer de grande valeur, y compris des appartements à Lajolla, Californie, en Italie et en Argentine. Il est également propriétaire d'un édifice à appartements de 14 étages à New York.

D'autres se dirigent ailleurs. Paul Jones, reconnu comme le "roi du ciseau" alors qu'il évoluait dans les arènes, s'est retiré afin de devenir propriétaire d'un commerce de fleurs à Atlanta.

Wild Bill Longson, ancien champion mondial de Salt Lake City, s'intéresse aux courses automobiles, à une équipe de football semi-professionnelle et — naturellement — à une entreprise de maisons-appartements.

"Il faut savoir que les lutteurs ont appris à se diriger eux-mêmes," a déclaré Strongbow. "Ils étaient leurs propres gérants. Aussi, ils n'avaient pas à partager leurs revenus. Et il leur fallait négocier les termes de leurs contrats. Ils ont ainsi appris à se servir de leur argent dès le début."

"De plus," poursuit-il, "Ils luttaient quatre ou cinq fois par semaine. Il leur était partant difficile de se mettre à boire ou vagabonder. Ils se devaient de tout le temps rester en condition."

UN NOUVEAU ROLE POUR TONY KUBEK. — Voici TONY KUBEK, le brillant arrêt-court des Yankees de New York dans une de ses nouvelles attributions au camp militaire de Fort Lewis, Washington. "C'est plus fatiguant que n'importe qu'elle joute de baseball", de déclarer Kubek, qui fait présentement son service militaire.

Foxx en faillite

CLEVELAND. (PA) — Jimmy Foxx, âgé de 54 ans, un des grands frappeurs dans l'histoire du baseball qui en un certain temps de sa carrière retirait un salaire de $54,000 par année, a rendu public son état de faillite.

Foxx, un des hommes à jamais frapper 58 circuits en une saison — en 1932 alors avec les Athlétiques de Philadelphie — a révélé que ses dettes s'élevaient à $4,260, principalement en frais de vêtements et de ménage.

Un salarié de $4,000 par année au bureau de l'assurance chômage, Foxx a déclaré qu'en 1959 et 1960 il avait gagné $3,400.

Foxx, qui s'est également aligné avec les Red Sox de Boston, a cogné un total de 534 circuits dans sa carrière, n'étant devancé seulement par les 714 de Babe Ruth.

Hamilton augmente encore son avance

HAMILTON. (PC) — Les invincibles Red Wings de Hamilton ont marqué un but 15 secondes après le début de la partie et ont défait les Flyers de Niagara Falls par 5-3, devant 2,564 spectateurs, hier soir.

C'était la 7e victoire de suite des Red Wings et elle augmentait leur avance à sept points sur les Flyers, en deuxième place dans la Ligue Junior d'Ontario. Les deux mêmes clubs s'affrontent de nouveau ce soir à Niagara Falls.

Lowell MacDonald et Pit Martin, les deux meilleurs compteurs de la ligue, ont réussi deux buts chacun et obtenu deux assistances pour les gagnants. Le joueur de défense Larry Ziliotto a marqué l'autre.

Billy Glashan a marqué deux buts pour les Flyers qui traînaient de l'arrière par 3-1 après la première période et 4-2 après la deuxième.

Glen Slater réussit le dernier but dans la dernière minute de la partie.

PETERBOROUGH. (PC) — Les Teepees de St. Catharines ont défait les Petes de Peterborough par 6-4, hier soir, et sont passés en 3e place de la ligue.

Les Petes ont pris une avance de 1-0 dans la première période, mais traînaient de l'arrière par 2-1 à la fin de la deuxième. Une foule de 1,566 spectateurs assistait à la joute.

Traînant de l'arrière par 4-2 au milieu de la troisième période mais ont connu une poussée de quatre buts par la suite et se méritant les honneurs du match.

Phil Esposito dirigea l'attaque avec trois buts; Duke Harris, John Brenneman, Paul Brenneman et Paul Popeil ont été les autres compteurs.

POUR UN PLAISIR GARANTI

Pour accompagner une bonne partie de football, à la TV, rien de mieux qu'une bonne Dow. Vous retrouvez dans chaque verre de bière Dow cette saveur uniforme et parfaite qui provient d'un multi-mélange de 36 moûts en une seule bière. Servez-vous une bonne Dow, et vous constaterez que...

GARANTIE CLIMATISÉE

DOW FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

Dow ALE

Statistiques de la division Est

POINTEURS

	J	TD	TD	TD	C	Man.	D	Man.	S	Pts
Ron Sutherin, Hamilton	14	0	0	0	35	8	10	15	4	69
Jerry McDougall, Hamilton	14	4	7	11	0	0	0	0	0	66
Ron Stewart, Ottawa	12	6	4	10	0	0	0	0	0	60
Gary Schreider, Ottawa	14	0	0	0	44	5	4	6	1	57
George Dixon, Alouettes	11	7	1	8	0	0	0	0	0	48
Dave Mann, Toronto	14	1	5	6	0	0	0	0	10	46
Dick Shatto, Toronto	12	3	4	7	0	0	0	0	0	42
George Scott, Hamilton	10	2	5	7	0	0	0	0	0	42
Paul Dekker, Hamilton	14	0	7	7	0	0	0	0	0	42
Don Clark, Alouettes	14	5	2	7	0	0	0	0	0	42
Cookie Gilchrist, Toronto	12	3	0	3	5	7	5	4	3	41
Bill Bewley, Alouettes	14	0	0	0	18	5	5	7	3	36
Russ Jackson, Ottawa	14	6	0	6	0	0	0	0	0	36
Dave Thelen, Ottawa	14	3	2	5	0	0	0	0	0	30
Tobin Rote, Toronto	14	5	0	5	0	0	0	0	0	30
Bernie Faloney, Hamilton	14	4	0	4	0	0	0	0	2	26
Dick Desmarais, Ottawa	7	3	1	4	0	0	0	0	0	24
Bill Mitchell, Toronto	14	0	0	0	10	5	3	3	1	20
Bob Kuntz, Toronto	14	3	0	3	0	0	0	0	0	18
Ralph Goldston, Hamilton	13	1	2	3	0	0	0	0	0	18
Hal Patterson, Hamilton	8	0	3	3	0	0	0	0	0	18
Bob Simpson, Ottawa	14	0	3	3	0	0	0	0	0	18
Joe Kelly, Ottawa	3	3	0	3	0	0	0	0	0	18
Gerry Nesbitt, Ottawa	13	2	0	2	0	0	0	0	5	17

SOL

	No.	Verges gagnées	Moy.	Long gain	DT
Don Clark, Alouettes	200	1143	5.7	106	5
Dave Thelen, Ottawa	180	1032	5.7	47	3
George Dixon, Alouettes	138	806	5.8	50	7
Cookie Gilchrist, Toronto	105	708	6.7	67	3
Ron Stewart, Ottawa	107	706	6.6	72	6
Dick Shatto, Toronto	94	502	5.3	45	3
Bobby Kuntz, Toronto	69	476	6.9	59	3
Russ Jackson, Ottawa	68	472	6.9	24	6
Larry Hickman, Hamilton	69	447	5.8	67	1
Bernie Faloney, Hamilton	76	425	5.6	28	4
Gerry Thompkins, Alouettes	72	361	5.0	19	2
Bob Jarus, Hamilton	72	350	4.9	23	0
Dick Desmarais, Ottawa	53	345	6.5	41	3
Gerry McDougall, Hamilton	58	335	4.8	76	5
Chuck Stanley, Ottawa	34	334	9.8	62	1
Ernie White, Ottawa	30	271	9.0	45	1
George Scott, Hamilton	48	264	5.5	27	2
Dick Cohee, Alouettes	29	203	7.0	39	0
Joe Kelly, Ottawa	36	191	5.3	22	3
Carver Shannon, Hamilton	32	152	4.8	16	1
Ron Lancaster, Ottawa	17	122	7.2	23	1
Dave Mann, Toronto	32	121	3.8	8	1

AIR

	No.	Com.	Verges gagn.	TD	Moy.	Long. passe	Int.	Moy. comp.	Moy. gain
Bernie Faloney (H.)	274	156	2565	22	.569	72	14	16.4	9.4
Tobin Rote (T.)	389	220	3093	16	.566	108	14	14.1	8.0
Russ Jackson (O.)	117	59	1048	8	.504	61	7	17.8	9.0
Ron Lancaster (O.)	100	49	966	9	.490	63	6	19.7	9.7
Gerry Thompkins (A.)	113	55	1163	6	.487	94	15	21.1	10.3
N. Yarbrough (A.)	64	37	371	0	.578	28	4	10.3	5.8
T. Dublinski (H.)	24	11	218	2	.458	74	1	19.8	9.1
F. Cosentino (H.)	59	23	356	2	.390	41	5	15.5	6.0
Don Allard (A.)	42	16	396	2	.381	36	3	12.3	4.7

RECEVEURS

	No.	gagnées	Moy. Moy.	Long gain	TD
Dave Mann, Toronto	53	634	12.0	45	5
Gerry McDougall, Hamilton	40	632	15.8	56	7
Paul Dekker, Hamilton	37	578	15.4	48	7
Dick Shatto, Toronto	35	483	13.8	41	4
George Scott, Hamilton	32	551	17.3	74	6
Marv Luster, Alouettes	31	539	17.4	84	2
Jim Rountree, Toronto	26	427	16.4	108	2
Ralph Goldston, Hamilton	25	414	16.6	72	2
Ron Morris, Toronto	23	459	20.0	38	2
Bob Jewett, Toronto	23	337	14.7	37	1
Don Clark, Alouettes	22	378	17.2	85	2
Hal Patterson, Hamilton	20	452	22.6	65	3
Bob Simpson, Ottawa	20	428	21.4	63	3
Bob Sowalski, Ottawa	16	298	18.6	45	2
George Dixon, Alouettes	15	211	14.1	49	1
Cookie Gilchrist, Toronto	15	147	9.8	24	0
Meco Poliziani, Alouettes	15	122	8.1	15	0

INTERCEPTIONS

	No.	Verges	TD	Long retour
Don Sutherin, Hamilton	11	150	0	56
Art Johnson, Toronto	7	55	1	47
Doug Daigneault, Ottawa	5	42	0	15
Jim Rountree, Toronto	5	0	0	2
Clare Exelby, Toronto	4	88	0	40
Joe Poirier, Ottawa	4	79	0	38
George Brancato, Ottawa	4	51	0	30
Ron Morris, Toronto	3	47	0	24
Wes Gideon, Toronto	3	46	0	33
Henley Garnet, Hamilton	3	44	0	38
Ron Howell, Hamilton	3	41	0	19
John Conroy, Alouettes	3	7	0	7

BOTTEURS

	No. bottés	Dist.	Long botté	Moy. botté	Simple
Dave Mann, Toronto	107	5140	81	48.0	10
Bernie Faloney, Hamilton	50	2287	58	45.7	2
Jim Conroy, Ottawa	71	3092	86	43.5	3
Cam Fraser, Hamilton	51	2214	67	43.4	2
Gino Berretta, Alouettes	74	2982	60	40.3	2
Jack Espenship, Alouettes	54	2160	69	40.0	2
Gerry Nesbitt, Ottawa	45	1778	64	39.5	5

RETOURS DE DEGAGEMENT

	No.	Verges	Moy. Retour	Long Retour	TD
Len Chandler, Ottawa	68	372	5.5	23	0
Ed Learn, Alouettes	47	348	7.4	20	0
Lynn Bottoms, Toronto	50	260	5.2	14	0
Ron Howell, Hamilton	56	189	3.4	26	0
Clare Exelby, Toronto	32	177	5.5	13	0
Gene Gaines, Alouettes	28	171	6.1	17	0
Howie Cissell, Alouettes	23	158	6.9	19	0
Ernie White, Hamilton	24	147	6.1	16	0
Garnet Henley, Hamilton	20	99	5.0	16	0

RETOUR D'ENVOL

	No.	Verges	Moy. Retour	Long Retour	TD
Art Johnson, Toronto	12	436	27.3	54	0
Cookie Gilchrist, Toronto	12	327	27.3	50	0
Ernie White, Ottawa	14	325	23.2	44	0
George Scott, Hamilton	14	321	22.9	46	0
Dick Desmarais, Ottawa	8	258	32.3	56	0
George Dixon, Alouettes	9	243	27.0	36	0
Ron Stewart, Ottawa	10	231	23.1	62	0
Marv Luster, Alouettes	12	221	18.4	36	0
Chuck Stanley, Ottawa	8	188	23.5	32	0
Don Clark, Alouettes	8	181	22.6	38	0
Hal Patterson, Hamilton	9	171	19.0	35	0
Dave Mann, Toronto	7	164	23.4	29	0

Roulez vos cigarettes avec
MACDONALD'S
British Consols

Tabac de Virginie doux et suave

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM
BOLS
V.O. GENEVER GIN
"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Un terrain pour les Chasseurs et Pêcheurs de Montréal

"Un inventaire de nos richesses naturelles est indispensable", le ministre G. Lévesque

La nouvelle à l'effet que l'Association des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal avait fait l'acquisition d'un terrain de 60 acres à l'Acadie, près de la route de St-Jean, a été le clou du banquet, qui marquait le 25e anniversaire de la populaire association, qui groupe 5,300 membres à Montréal, hier soir, à l'hôtel Queen's.

La nouvelle a été annoncée par M. Oscar Houde, président de l'Association des Chasseurs et pêcheurs de Montréal, qui a tenu à ajouter que sur ce terrain de 60 acres, sera érigé un magnifique chalet. On y aménagera des cibles pour le tir aux pigeons d'argile, le tir à l'arc, le tir à la cible, et des salles où seront données des leçons pour le lancer léger, des cours de lecture de la boussole et cartes, et de montage de mouches artificielles.

Plusieurs anciens présidents de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs de Montréal furent honorés. Ils ont reçu une plaque des mains de l'hon. Gérard D. Lévesque, ministre de la Chasse et des Pêcheries, le conférencier invité.

L'hon. Lévesque a offert des voeux de succès pour l'avenir à l'Association des Chasseurs et Pêcheurs de Montréal, puis a parlé des problèmes des membres de son département et de tous ceux, qui travaillent pour la conservation de la faune terrestre et aquatique.

Plus d'heures de loisirs

L'augmentation de la population, la multiplication des chasseurs et pêcheurs, le plus grand nombre d'heures consacrées aux loisirs et le désir de tous de s'évader des grandes villes pour admirer la belle nature ont forcé notre département à se réorganiser. Il faut mieux renseigner le public en ce qui concerne la protection de la faune, mieux aménager nos parcs. Nous avons déjà réorganisé le Ministère en annonçant, le 2 novembre, la fusion du département de la Chasse et Pêche avec les Pêcheries maritimes", a dit le ministre.

"Nous avons également constaté l'importance de faire un inventaire de nos richesses naturelles afin de pouvoir répondre au grand besoin du public. Nous avons conscience que les sportifs de la région de Montréal, qui constituent la moitié des pêcheurs de la province, ont besoin de trouver des endroits pour pratiquer leur sport favori. Quand nous aurons fait notre inventaire, nous serons en mesure de leur faire connaître les territoires sous bail et les autres territoires où ils auront droit de taquiner la truite et de chasser le petit et le gros gibier. Je suis particulièrement fier du fait, que depuis notre entrée en pouvoir, il n'y a pas eu d'intervention politique ou autre. La loi existe pour tout le monde. Personnellement, je n'ai pas intervenu pour personne", a-t-il ajouté.

Le ministre Lévesque a effleuré le sujet du canal Soulanges et du Parc du Mont-Tremblant.

Dans le chateau-fort du canal Soulanges, (on remarquait la présence de Ted Glendening et Alphonse Leclaire, deux instigateurs du canal Soulanges, à la table d'honneur), on comprendra que le ministre n'ait pas voulu trop insister sur le canal Soulanges ou sur le Parc du Mont-Tremblant. "On m'a posé des questions. Nous avons discuté du problème avant le début du banquet et les opinions ont été très partagées sur les deux sujets. J'ouvre la porte à toutes les suggestions. Nous caressons de grands projets et nous désirons trouver les meilleures solutions possibles", a conclu le ministre.

L'Association des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal a été fondée un soir de novembre 1936, sous le nom de l'Association des Pêcheurs du Québec, nom qui fut incorporé en 1937.

En 1938, cette association organisait son premier salon du Sportsman en l'hôtel Mont-Royal et a grandement contribué à la formation de la Fédération des Associations de chasse et de pêche du Québec. C'est en 1952, que l'Association des Pêcheurs du Québec est officiellement devenue les Pêcheurs et Chasseurs de Montréal.

photo LA PRESSE

UNE HISTOIRE DE PECHE ? — Lors du banquet marquant le 25e anniversaire de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs de Montréal, l'hon. Gérard D. Lévesque a causé avec M. Alphonse Leclaire, président de la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche de la province de Québec. M. Leclaire, un excellent raconteur, vient probablement de lui conter la plus récente de ses histoires de pêche. La scène s'est déroulée hier soir, à l'hôtel Queen's.

Joute importante pour les Redmen

La dernière joute régulière de la Ligue Interuniversitaire aura lieu au stade Molson samedi, à deux heures, alors que les Redmen de l'Université McGill recevront la visite des Golden Gaels de l'Université Queen's. Et il n'en tient qu'aux Redmen pour que cette joute ne soit pas leur dernière cette année.

Si les Redmen parviennent à sortir vainqueurs de la rencontre, ou au moins à faire match nul, les deux équipes se rencontreront alors dans une joute éliminatoire pour déterminer le vainqueur du trophée Yates, remporté par les Redmen pour la première fois en 22 ans l'an dernier.

Présentement, cette saison, les Golden Gaels n'ont pas encore connu la défaite en cinq joutes, tandis que les Redmen sont forts d'une série de trois victoires consécutives, après un lent début de saison où ils ont subi deux échecs par la faible marge d'un point. Cependant, lors de la première joute entre les deux équipes, les Gaels l'ont emporté difficilement, 8-7.

Match serré en perspective

Les amateurs de la région montréalaise pourront donc assister à un match excitant alors que les quarts-arrières Cal Connor des Golden Gaels et Tom Skypeck des Redmen tenteront de conduire leur équipe respective à la victoire. On sait que ces deux hommes sont des amateurs de la passe, ce qui laisse prévoir du jeu ouvert.

Même si les blessures ont empêché certains de leurs joueurs de prendre part aux pratiques de l'équipe au cours de la semaine, les Redmen s'attendent à ce que tous leurs hommes soient en uniforme pour l'importante joute de demain, et de plus, ils sont confiants de pouvoir l'emporter pour ensuite se rendre au Stade Richardson de Kingston, pour tenter d'y conserver le trophée Yates, le 18 novembre prochain.

Ligue des Vétérans

Les Hussards étrenneront leur nouveau gérant, maître Jean Bruneau, ce soir, alors qu'ils feront face aux Grenadiers, dans la première joute d'un programme double de la Ligue des Vétérans, à l'aréna de Ville St-Laurent. Cette joute débutera à huit heures.

Une victoire des Grenadiers leur permettrait de rejoindre les Hussards en première place, et l'instructeur Bob Chicoine est confiant de voir son club occuper seul le premier rang dans un avenir rapproché. Chicoine dirige les Grenadiers.

On sait que depuis 1955, les Grenadiers ont remporté le championnat à 4 reprises, mais l'équipe a subi une lourde perte à la fin de la dernière saison quand Normand Grisé a décidé de prendre sa retraite. Toutefois, la présence de Jean-Paul Geoffrion, le frère de Bernard, et de Conrad Bourcier, un vieux "pro", a permis à l'équipe de se maintenir parmi les premiers.

Dans la deuxième joute au calendrier, les Commandos recevront la visite des Fusiliers, qui sont présentement installés au dernier rang.

FOOTBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

HIER

Championnat junior

(Finale de l'Est)
Rosemont 14, Scaborough 7
(Rosemont passe à la finalle canadienne)

Q.R.F.U Juvénile

St-Laurent 25, East End 13
(Série finale 2 de 3, égale 1-1)

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	J	G	P	PP	PC	Tot
Montréal	5	5	0	151	46	10
Joliette	5	4	1	105	66	8
Rigaud	4	3	1	99	57	6
Ste-Marie	6	3	3	140	86	6
Mt-St-Louis	4	1	3	46	92	2
Grasset	5	1	4	55	127	2
Richard	5	0	5	42	169	0

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	J	G	P	PP	PC	Tot
Queen's	5	5	0	160	33	10
McGill	5	3	2	93	50	6
Western	5	1	4	44	103	2
Toronto	5	1	4	33	144	2

Les inscrits aux courses

ROOSEVELT

INSCRITS

1ère course — Amble — $1,700

1—Tiny B., V. Crank
2—Afton Claudia, A. Galentine
3—Linda's Nugget, C. Boring
4—Klanchen, D. Insko
5—Newton Lad, J. Edmunds
6—Will Hanover, W. Haughton
7—Blitzen Brook, B. Davis
8—Adios Alcy, R. Myer

Eligibles : Meadow Susan, F. Popfinder; Pat Keymar, R. Cherrix.

2e course — Amble — $1,500

1—Some Gal, J. McGarty
2—Indiana Chief, S. Werner
3—Soft Touch, L. Goldberg
4—Navy Page, G. Phalen
5—Boston Beau, C. King
6—Poplar Scot, R. Frame
7—Happy Day Time, B. Davis
8—Marciano, E. Cobb

Eligibles : Rebel Rose, E. Minniear; Gene Ike, V. Dancer.

3e course — Trot — $2,700

1—Silver Scotch, G. Sholty
2—Pam Haven, D. Insko
3—Chester Dotty, P. Dussault
4—Mr. Pride, W. Haughton
5—Red Top, D. Legum
6—Speedy Princess, E. Avery
7—Dundeen B., J. Cruise
8—Archanna, R. Frame

Eligibles : Hilda May, C. Boring; Flake Hanover, R. Camper

4e course — Amble — $1,900

1—Pierce Express, J. Crane
2—Burwell Hanover, R. Camper
3—Van Tat's Pride, P. Koszegi
4—Fullmor, G. Phalen
5—Major Discovery, H. Dancer Jr.
6—Kathleen Wayne, R. Schlosser
7—Bayside, A. Koch
8—Seminole Girl, A. Winger

Eligibles : Spot's Star, D. Insko; Miss Myrtle's First, A. Manzi

5e course — Amble — $25,442.51

1—Ritzy Hanover, R. Camper
2—Gloria Knight, C. Boyd
3—Peg Adios, R. Hackett
4—Stand By, W. Haughton
5—Cathy J. Hanover, S. Dancer
6—Stancy Hanover, J. Arthur
7—Juno Hanover, W. Welch

6e course — Amble — $5,500

1—Adios Don, R. Camper
2—Blending Well, A. Williams
3—Wayware, R. Baldwin
4—Henry T. Adios, S. Dancer
5—Keen's Victorwin, R. Cherrix
6—Victory Dinamic, S. Werner
7—Prince Gamaun, C. Boring
8—Lang Hanover, R. Hackett

7e course — Amble — $2,700

1—Sunny Byrd, R. Whitlow
2—J.M. Pilot, C. Fitzpatrick
3—Frisky Prince, J. Grasso
4—Scotch Straight, J. McGarty
5—Jeune Rose, S. Werner
6—Earl L. Lusty, D. Insko
7—Chester Direct, R. Myer
8—Doug A Dew, W. Haughton
Eligibles : Glow Star, S. Ridway; Greentree Boy, J. Cruise

8e course — Amble — $2,300

1—Ernie League, C. Abbatiello
2—Dawn, E. Minniear
3—Miss Tempo, W. Haughton
4—Bower Bohemia, P. Vineyard
5—Crystal Gold, D. Insko
6—Greentree Tony, J. Cruise
7—Jerry Dares, G. Phalen
8—Darrell Counsel, A. Burton
Eligibles : Dianne C., J. Smith; Home Boy, S. Dancer

9e course — Amble — $2,500

1—Jan Creed, C. Boring
2—Ozark Kate, J. Shafer
3—Major's Lad, R. Riddick
4—Explorer, G. Wampetich
5—Bills's Image, E. Minniear
6—Mary Wil, G. Phalen
7—Celestial Byrd, S. Dancer
8—Mr. Johnnybutch, L. Fontaine
Eligibles : Calumet Gene, C. Abbatiello; Fine Time, J. MacDonald

MID-TOWN EST FIER D'ANNONCER...

que son service des ventes s'étend maintenant aux marques

BUICK ★ VAUXHALL et à la NOUVELLE

ACADIAN

en plus de leur présente série de

• CADILLAC
• PONTIAC
• TEMPEST
• CAMIONS GMC

MID-TOWN MOTOR SALES

votre dépositaire de PONTIAC — CADILLAC depuis 24 ans...

Vous présente maintenant grâce à "GENERAL MOTORS" une série complète d'automobiles comme la VAUXHALL - PONTIAC - BUICK - CADILLAC et CAMIONS G.M.C.

En plus chez MID-TOWN maintenant une série complète d'autos "compactes" convenant à tous les besoins, telles que la NOUVELLE ACADIAN - LA TEMPEST et la BUICK SPECIAL

★ *L'endroit par excellence où doivent se rendre les personnes qui recherchent une auto de qualité et un modèle convenant à tous les budgets.*

MID-TOWN MOTOR SALES
1395 ouest, boul. DORCHESTER (Coin Bishop) MONTRÉAL • UN 6-9961

Keys craint les Stampeders

CALGARY. (PC) — Leurs succès du passé ont valu aux Eskimos d'Edmonton d'être favorisés par deux ou trois touchés dans leur série semi-finale de deux joutes au total des points, dans la division Ouest de la Ligue de football Canadienne avec les Stampeders de Calgary, qui débute demain contre les Stampeders à Calgary.

Les preneurs aux livres de Calgary favorisent les Eskimos par 13½ points, et à Edmonton, où la deuxième sera présentée lundi soir, les Eskimos sont favoris par 21 points.

L'an dernier, Edmonton a mis fin à une léthargie et ont écrasé les Stampeders par 42 points au total. Cette année, après une saison semblable, le club Edmonton espère qu'un regain d'énergie les placera en finale de deux de trois face aux Blue Bombers de Winnipeg.

La joute est prévue pour 2 heures, heure normale des montagnes, et elle sera télévisée.

Les instructeurs, pour une fois, sont d'accord sur les cotes, considérant le fait qu'Edmonton a terminé en deuxième place, sept points devant Calgary, et qu'il a défait les Stampeders deux fois sur trois cette saison.

"Je suis d'avis que les Eskimos sont certainement capables de vaincre Calgary, mais un rendement maximum sera nécessaire pour ce faire", a révélé Eagle Keys, d'Edmonton, hier. "Les Stampeders sont beaucoup plus tenaces qu'on pourrait le croire . . ."

Le problème sur la défensive, prétend-il, sera de contenir le centre-arrière Earl Lunsford sans oublier le reste du champ-arrière de Calgary.

Bobby Dobbs n'a pas senti le besoin de discuter les arguments de Keys.

"D'après la saison, il me faut les classer définitivement supérieurs à notre équipe. Heureusement, les records de la saison ne signifient plus rien. C'est maintenant ce qui va se passer samedi et lundi."

De bonnes prévisions pour la météo

Les prévisions de la météo sont bonnes. Il est certain que la presque totalité des 20,000 sièges seront occupés au stade McMahon de Calgary.

Aucun des deux clubs en présence n'est handicappé de sérieux problèmes de blessures. Le secondeur canadien, Gino Fracas, ne jouera pas du tout dans la série, et l'ailier Vic Chapman représente une quantité douteuse. Ceci signifie que le All-American, Pat Dye, un produit de l'Université Georgia, sera peut-être appelé à évoluer comme secondeur extérieur à la défensive et comme ailier à l'offensive.

Les Stampeders pourront laisser Lovell Coleman s'occuper exclusivement de son travail défensif en raison du retour au peu du demi défensif Ed Buchanan. Buchanan est remis d'une blessure au genou.

Coleman occupera un poste de secondeur extérieur à la place de Bill McKenna, au rancart avec des troubles internes.

L'ailier défensif Ed O'Bradovich, qui n'est pas au meilleur de sa condition, a perdu au moins temporairement son poste devant Harold Beaty, un joueur congédié à la dernière minute par les Rams de Los Angeles, qui s'améliore rapidement. Ron Allbright commencera comme bloqueur offensif à la place de George Hansen, un autre joueur de ligne affligé d'une blessure à la cheville.

A l'intermission, les anciens de Winnipeg présenteront à Lunsford le trophée Eddie James Memorial, l'emblème du titre de meilleur porteur de ballon dans la division Ouest.

Lunsford a terminé en tête, cette saison, et il a profité de la dernière joute de la saison à Vancouver, dimanche dernier, pour éclipser le record établi en 1958 par Johnny Bright, des Eskimos. Son total pour l'année se chiffre par 1,794 verges, 72 de mieux que la marque de Bright.

Choix et inscrits à Blue Bonnets

1—Chipman Direct, General Wil, Homestrecht Flash
2—Trellis Volo Jr, Spilled Milk, Defiance
3—Suzanne Clap, McCoy Hanover, Speedway Flashy
4—Miss Barbara PKB, Justice Rosecroft, Fleet Bay
5—Archie Mon, Paris Demon, Meadow Flash
6—Priam, Ruth Dudley, Bobby LaRue
7—Frysie Rosecroft, I.J. Collins, Bye Bye Ezrra
8—Coppersmith, Lochinver King, Vernon's Star
9—Adios Mont, Lint, Keystone Direct
10—Fleet Hal, Dom Dhu, Sudmite.

Le meilleur : FLEET HAL (10e)

PREMIERE COURSE — Amble C-3 — $700

8—Rob Ric, P. Robillard	5-4-8	2:11.2		3-1
4—Chipman Direct, E. Demo	6-5-5	2:08.1		7-2
2—General Wil, H. Lamarre	4-3-1	2:09.1		9-2
1—Bear Cat, H. Ouellet	5-7-0	2:09		5-1
3—Homestretch Flash, J. Zeron	2-5-3	2:10.3		6-1
5—Rose Lee Abbe, B. Bivens	1-1-3	2:12		8-1
6—Mountain Butler, A. Hanna	4-6-7	2:11.2		8-1
7—K'ng Casco, M. Bergeron	6-2-5	2:11.4		10-1
Eligible :				
Uncle Jessie Star	4-1-2	2:11.3		

DEUXIEME COURSE — Trot C-3 — $700

4—Trellis Volo Jr., F. Turenne	7-8-7	2:09.4		3-1
1—Defiance,	3-5-3	2:11.2		7-2
6—Lilian Nixon, A. St-Amour	1-9-1	2:10.2		9-2
2—Spilled Milk, P. Caldwell	2-7-6	2:14		6-1
5—Abbe Chimes, C. St-Jacques	6-7-1	2:11.4		6-1
3—Argo Dream, C. Waters	6-2-4	2:11		8-1
5—Monty Hanover, J. Giguère	5-4-6	2:10		8-1
7—Vol Regent, H. Lamarre	6-4-4	2:16		10-1
Eligible :				
Capital R., E. Smith	0-6-6	2:12	(3-4)	

TROISIEME COURSE — Amble C-2 — $900

2—Busy Brother, Her. Filion	7-2-5	2:08.3		3-1
1—Speedway Fleshy, L. Pelletier	8-5-2	2:07		4-1
4—McCoy Hanover, A. Hanna	1-6-8	2:05.3		4-1
3—Suzanne Clap, H. Lepage	4-1-5	2:09.4		5-1
7—Voloney, C. St-Jacques	1-7-8	2:07		6-1
5—Canada Bars, D. Cameron	4-6-1	2:10.2		8-1
6—Bopman's Cash, G. Trahan	3-0-1	2:09.4		8-1
8—Chick Astra, J.J. Martineau	3-3-4	2:10.1		10-1
Eligible :				
Pipedream, R. White	2-7-3	2:07		

QUATRIEME COURSE — Amble C-1 — $1,200

2—Justice Rosecroft, A. Bédard	1-1-1	2:09.3		3-1
4—Bay Township, R. Caldwell	6-6-3	2:07.4		4-1
5—Fleet Bay, P. Robillard	4-4-5	2:07		4-1
6—Eddie Wingay, R. Lemay	1-1-1	2:08.2		5-1
1—Miss Barbara PKB, Hen. Filion	5-4-8	2:06.3		6-1
3—Meadow Charm, F. Baise	7-1-2	2:08.1		8-1
8—Direct One, R. Bédard	3-3-2	2:08.1		8-1
7—Senator Pete, Her. Filion	8-0-2	2:05.2	(3-4)	10-1
Eligible :				
Rondeau Chief, P. Sauvé	7-4-4	2:06.4		

CINQUIEME COURSE — Trot B-2 — $1,800

5—Rus Crane, Her. Filion	5-4-4	2:03	(3-4)	3-1
2—Meadow Flash, P. Robillard	0-4-6	2:05.2		9-2
4—Paris Demon, W. Bourgon	5-0-4	2:07		9-2
3—Archie Mon, M. Pusey	1-8-2	2:07.2		5-1
7—Spen Vic, Y. Gamache	6-0-1	2:06.4		6-1
1—Demolou, C. Watters	3-3-1	2:08.3		8-1
6—John Upton, T. Horton	3-8-8	2:07.2		8-1
8—Virgne's Tomboy, Dun. MacTavish	1-7-1	2:05.2		10-1
Eligible :				
Newport Joy, Hen. Filion	1-2-2	2:08.1		

SIXIEME COURSE — Amble B-3 — $1,500

3—Ruth Dudley, F. Brochu	5-6-1	2:08		5-2
4—Bobby Larue, F. Baise	4-2-3	2:06.3		4-1
5—Priam, R. Savignac	6-7-5	2:06.2		4-1
2—Some Prince, Her. Filion	1-3-5	2:05.1	(3-4)	6-1
8—Adios Prince, C. St-Jacques	3-2-1	2:05		6-1
1—Homestretch Tres, L. Bourgon	8-1-4	2:07.4		7-1
7—Wicomico Way, T. Turcotte Jr	1-2-6	2:05.2		9-1
4—Leo's Chief, J. Quessy	8-5-1	2:07		12-1
Eligible :				
Billy Lee Clay, D. Richardson	4-8-2	2:06.1		

SEPTIEME COURSE — Trot C-1 — $1,200

5—Frysie Rosecroft, M. Pusey	2-2-3	2:07.2		3-1
3—Cheland Key, R. G'Maison	4-4-4	2:06.4		7-2
6—Bye Bye Ezre	3-2-1	2:09.1		9-2
2—Jersey Boy Jr, J. Hauver	2-7-1	2:11		6-1
4—Rip Scott, H. Hewson	7-1-1	2:13.4		6-1
1—Uncle William, M. Gingras	1-4-3	2:12.1		8-1
7—Newport Key, V. Larose	5-6-7	2:06.1		8-1
8—I. J. Collins, R. Caldwell	8-3-3	2:06	(3-4)	10-1
Eligible :				
Braden Volo, W. Hopkins	4-4-6	2:08.2		

HUITIEME COURSE — Amble B-1 — $2,200

4—Lochinver King, D. Corbett	3-5-1	2:06.1		5-2
3—Ronny C. Grattan, B. Madill	2-4-2	2:04.2	(3-4)	3-1
1—Vernon's Star, J. Giguère	3-3-2	2:03		5-1
2—Bankroll, R. Caldwell	2-3-1	2:03	(3-4)	5-1
6—Bimbo Chief, M. Turcotte	4-1-5	2:03.2		6-1
5—Coppersmith, Hen. Filion	1-3-1	2:04.2	(3-4)	8-1
7—Ezra Dean	7-4-4	2:05.2		8-1
8—Linda's Gun, L. Pelletier	5-1-2	2:04.3		12-1

NEUVIEME COURSE — Amble A — $3,000

7—Keystone Direct, C. Watters	1-1-2	2:05	(3-8)	3-1
5—Adios Mont, C. St-Jacques	6-6-3	2:03.2		4-1
1—Lint, J. Gordon	2-3-3	2:03.3		9-2
4—Snipe Reward, T. Horton	4-1-3	2:03.2		6-1
3—Adios Best, R. Bouthillier	3-4-8	2:04.1		7-1
2—Attorney's Bob, R. Feagan	7-1-2	2:05.1	(3-4)	8-1
6—Klamath Song, L. Pelchat	6-5-1	2:05.4		10-1

DIXIEME COURSE — Amble C-1 — $1,200

2—Mighty Rich, E. Smith	2-0-7	2:07.2		3-1
1—Fleet Hal, R. Simser	4-6-6	2:05.1		4-1
4—Mighty Torrid, J. Cyrenne	7-2-4	2:04.3		4-1
3—Dom Dhu, C. Paradis	1-5-2	2:08.4		5-1
5—L. S. Spencer, L. Pelletier	2-3-8	2:08.1		6-1
7—Sudmite, R. Ponton	4-2-1	2:06.2		6-1
8—Willine Way, L. Bourgon	1-4-7	2:05.4		8-1
6—G. M. See, R. Feagan	3-5-1	2:06.4	(3-4)	12-1
Eligible :				
Helferhay, P. Caldwell	3-1-3	2:08.2		

Verdi gérant du Syracuse

SYRACUSE, N.Y. (PA) — Frank M. Verdi, qui avait pris la direction de l'équipe au milieu de la dernière saison, gérera de nouveau les Chiefs de Syracuse de la Ligue Internationale la saison prochaine. Sous la tutelle de Verdi, les Chiefs ont gagné 34 fois et perdu 46 joutes pour une moyenne de .425. Syracuse a terminé la dernière campagne 36 parties derrière les meneurs en dernière position du circuit.

St-Laurent est champion

Les Raiders de St-Laurent ont remporté le championnat de la Q.R.F.U. Juvénile hier soir en triomphant des Alouettes de East End, 25-13. Les Raiders l'emportaient ainsi en deux joutes consécutives, pour ainsi conserver un record intact pour la saison entière, ayant remporté onze victoires et fait match nul deux fois.

JOUEZ MIEUX AUX QUILLES

Leçon 27

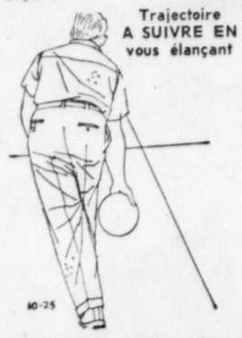

La trajectoire de la main au moment de la motion de lancer devrait suivre un avion qui est perpendiculaire (à angle droit) au plancher. En d'autres termes, le bras ne doit en aucun temps traverser cette ligne imaginaire.

Si le bras balance de façon que la boule traverse la ligne de droite à gauche, le quilleur frappera à gauche de sa sible.

Si la boule traverse la ligne de gauche à droite, il frappera à droite de la quille qu'il vise.

Une façon de vous assurer que votre élan est bien perpendiculaire c'est de faire en sorte que le bras soit près du corps au moment où la boule atteint son point le plus bas au retour de l'élan en arrière.

A Sault Ste-Marie

Un gardien de buts expulsé de la joute

SAULT STE-MARIE, Ont. (PC) — Cummy Burton, un ailier droit âgé de 24 ans, des Wolves de Sudbury, s'est improvisé gardien de buts pour le Sudbury, hier soir, alors que son club a fait partie nulle de 3-3 avec les Thunderbirds de Sault Ste-Marie.

Après avoir marqué deux buts et joué brillamment durant deux périodes, Burton remplaça le gardien régulier Carl Wetzel, lorsque celui-ci fut banni du jeu à cause d'une punition de mauvaise conduite au milieu de la troisième période. Il arrêta six lancers, peut-être d'une façon peu élégante, mais satisfaisante.

Le gardien de but Wetzel courut dans la direction de l'arbitre Bruce Simms après le troisième but du Sault, qui égalait le compte à 3-3, vers le milieu de la période. Le gardien de but frappa l'arbitre avec son bâton avant de lancer la rondelle dans la direction de l'officiel.

S. STE-MARIE — Buts : Edwards; défenses : Robazza, Wilson, Robertson, Guimond; avants : Kruyluk, Schmautz, Marcetta, Kachur, Bradley, Robinson, MacDonald, Wright, Blair.

SUDBURY — Buts : Wetzel; défenses : Strate, Mahoney, Healey, Hendrickson; avants : Mortson, Haworth, Foley, Stankiewicz, Diachuk, Labossière, Burton, Rathwell, Kasian.

Première période

1—Sudbury : Burton (Mortson, Healey) 7:31
2—Sudbury : Hendrickson (sans aide) 14:35
Punitions : Rathwell 5:07, Diachuk 13:26, Robazzo 14:03, Wright 18:03.

Deuxième période

3—S. Ste-Marie : Kachur (Marcetta, Kuryluk) 3:30
4—Sudbury : Burton (Healey, Kasian) 4:52
5—S. Ste-Marie : Kachur (Kuryluk, Blair) 11:30
Punitions : Diachuk 10:35.

Troisième période

6—S. Ste-Marie : Robinson (Marcetta, Schmautz) 10:58
Punitions : Kuryluk (mineure et mauvaise conduite) 7:48, Diachuk 9:15, Wetzel (match) 10:58, Healey 15:25.

ARRETS

Edwards	10	8	15—33
Wetzel	5	12	5—22
Burton	X	X	6— 6

Victoire laborieuse de Fraser – Emerson

BRISBANE, Australie. (UPI) — Neale Fraser et Roy Emerson, d'Australie, ont dû batailler ferme et venir de l'arrière pour parvenir à atteindre la finale des doubles masculins au tournoi de tennis Queensland, à Brisbane, en Australie. Fraser et Emerson ont vaincu Rod Laver et Jim Shepherd en cinq sets, 14-16, 6-4, 4-6, 6-4 et 7-5.

Laver, le champion en simples à Wimbledon, et Shepherd, un junior de Brisbane, jouent ensemble pour la première fois. Ce long match a nécessité deux heures et 55 minutes et les trois dernières parties ont été disputées dans la semi-obscurité.

C'était le premier match de Fraser depuis qu'il a subi une intervention chirurgicale au genou. L'autre rencontre semi-finale a provoqué une surprise, alors que Ken Fletcher et John Newcombe ont battu Fred Stolle et Bob Hewitt par 7-9, 6-4, 6-2, 3-6 et 6-3.

Contre le Peterborough, ce soir

Doug Carpenter de retour au jeu avec le Canadien junior

Le joueur de défense Doug Carpenter reviendra tout probablement au jeu pour la partie de ce soir au Forum, alors que le Canadien junior recevra la visite des Petes de Peterborough, à 8 h. Blessé aux côtes, le bouillant joueur d'arrière-garde a manqué deux parties.

Le club dirigé par l'instructeur Claude Ruel a manifesté des progrès lors de son match de dimanche dernier à Montréal, alors qu'il a défait le Niagara Falls par 6-2. Ce soir, il sera en quête non seulement de sa troisième victoire de la saison mais d'une revanche sur les Petes de Peterborough.

Les deux clubs se sont affrontés à Peterborough et se sont livré un match contesté. L'on prévoit une lutte non moins acharnée ce soir.

Ruel aura recours au même alignement que lors de la joute de dimanche soir. La ligne d'attaque "Lachine", puisqu'elle groupe trois anciens membres des Maroons de Lachine, de la Ligue Métropolitaine, sera encore le trio à surveiller.

Johnny Taylor jouera au centre d'une autre ligne avec Yvan Cournoyer et Germain Gagnon comme ailiers. Ces trois avants ont fait belle figure, dimanche dernier, et Ruel compte beaucoup sur eux pour la partie de ce soir.

André Boudrias, le meilleur compteur de l'équipe à date, sera au centre d'un trio, flanqué de Norm Dennis et Réjean Richer. Une autre ligne d'attaque réunira Bill Inglis, au centre, Robert Charlebois à l'aile gauche et Teddy Houston à l'aile droite. Jean-Claude Hébert, Jacques Madore et Ronnie Roberts agiront comme substituts.

En triomphant, le Canadien junior pourrait se hisser en troisième place. L'on sait toutefois que les six clubs du circuits sont à l'oeuvre. Les invincibles Red Wings de Hamilton jouant à Niagara Falls tandis que les Petes de St. Catharites visitent le Royal de Guelph.

Quelle protection offre le casque au football?

EVANSTON, Ill. (UPI) — Le casque d'un joueur de football ser amuni d'un appareil pour capter les ondes, possiblement au cours d'une des dernières joutes qui restent sur la cédule de l'Université Northwestern.

Cependant les instructeurs adversaires n'ont pas besoin d'avoir peur que des jeux soient communiqués du banc sur le terrain.

Les minuscules instruments placés à l'intérieur du casque signaliseront les variations de l'activité mentale du joueur au cours du jeu.

L'idée, annoncée hier, est l'oeuvre de deux membres de la faculté de Northwestern qui veulent déterminer la sécurité procurée aux joueurs par les casques d'aujourd'hui.

Le docteur Stephen Reid, physicien de l'équipe à Northwestern et président du comité de l'Association médicale américaine pour la vérification de la suffisance de la protection apportée au joueur de football, sera assisté dans son projet par James Aagaard, assistant professeur à la section de génie électrique.

Reid a déclaré que le projet a été rendu impératif par la multiplication des blessures à la tête et au cou au football. Il a ajouté que de telles blessures représentent un alarmant pourcentage des accidents mortels survenus sur le terrain de football.

Selon lui, les fabriquants d'équipement sportif et les écoles médicales ont tenu plusieurs expériences sur la sécurité de différents casques.

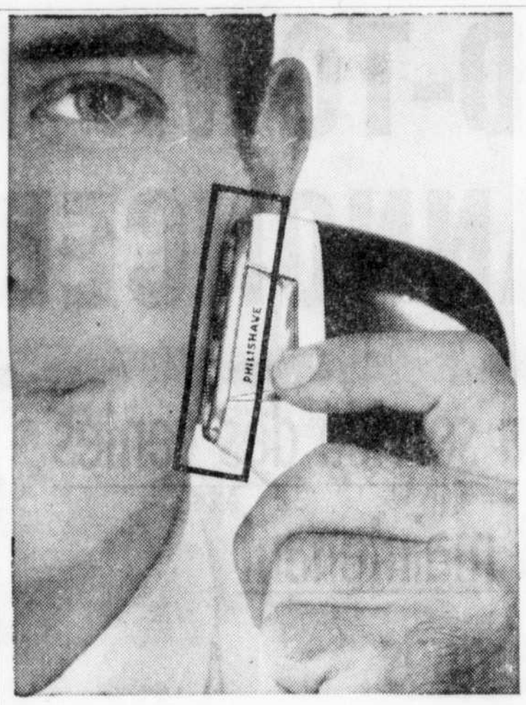

DROIT OÙ IL LE FAUT...

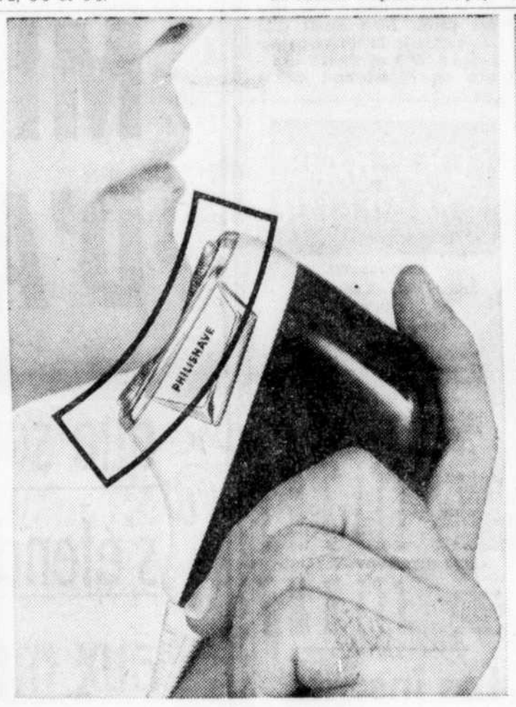

OU CONCAVE...

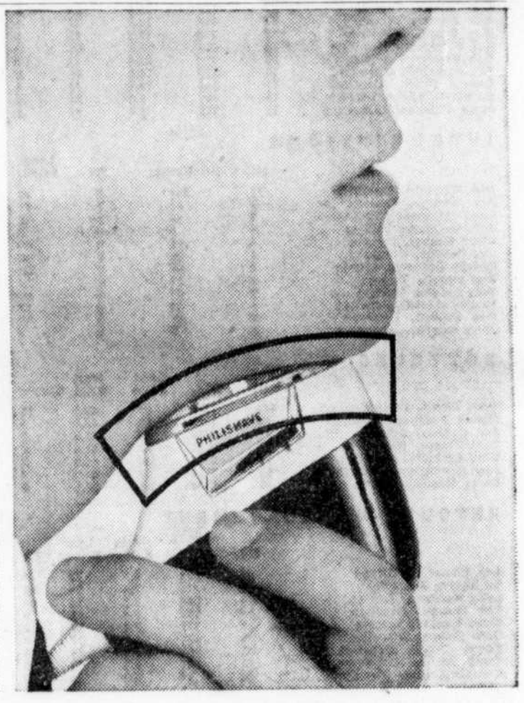

OU CONVEXE...

toujours, il rase
DOUX À SOUHAIT,
RAS À SOUHAIT!

Le nouveau Philishave SPEED-FLEX à mouvement rotatif est le premier et le seul rasoir qui se conforme à chaque courbe, contour et surface plane de votre visage . . . qui glisse sur votre peau avec la délicatesse du doigt . . . et qui rase chaque poil avec une douceur et une efficacité uniformes.

Seul, le Philishave SPEED-FLEX vous donne les têtes jumelées qui s'inclinent et fléchissent sur des joints universels pour s'adapter à chaque pouce de votre visage. Et, comme il s'agit du *mouvement rotatif* (◯) les têtes ne pincent, ne tirent, ne sautent jamais. Et quelle rapidité! . . . 320,000 coupes à la minute.

Le moteur SPEED-FLEX (fonctionnant sur 110 et 220 volts) est robuste et durable comme seule, la technique Philips peut l'offrir. Profitez de plusieurs années de rasage doux et ras sans ennuis . . . demandez bientôt une démonstration du merveilleux SPEED-FLEX à votre vendeur Philishave!

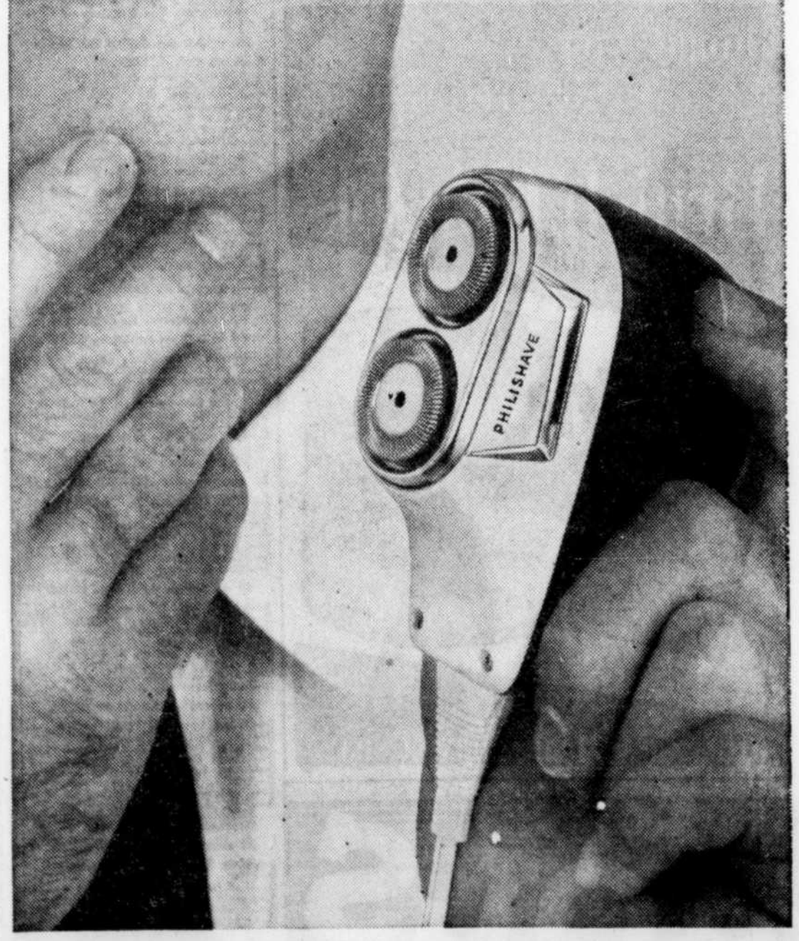

P.S. Voyez aussi le fameux SPEEDSHAVER, la meilleure aubaine au Canada en fait de rasoir. Ce rasoir présente l'unique mouvement rotatif Philishave, en plus d'un rebord qui égalise la peau. Son prix vous surprendra!

Voyez "Rendez-vous avec Michelle" au réseau français de Radio-Canada, chaque jeudi.

PHILISHAVE SPEED-FLEX
RASOIR ÉLECTRIQUE ROTATIF

Philips Appliances Ltd. • Rasoirs électriques Philishave • Enregistreuses magnétiques • Appareils à dicter • Systèmes d'amplificateurs et d'interphones • Radios d'autos • Articles d'éclairage

VOILÁ CE QUE LA MARINE AMÉRICAINE A INVENTÉ!

Les millions de petites poches d'air du sensationnel "tricot cellulaire" de Jockey constituent une barrière isolante contre le froid; emprisonnent la chaleur du corps; assurent un confort parfait en plein air, et vous tiennent bien au chaud quand il fait froid et humide—sans rien de lourd ni de volumineux!

Le secret des Therma-Knit Jockey, c'est qu'ils emprisonnent la chaleur du corps au niveau de la peau, de sorte qu'elle forme une barrière isolante. C'est la même méthode qu'ont utilisée les savants qui ont conçu des sous-vêtements en "tricot cellulaire" pour les militaires stationnés dans les régions arctiques. Les Therma-Knit Jockey reposent sur le même principe qui a fait ses preuves: des cellules à 3 dimensions constituant des poches de résistance à l'air extérieur.

Jockey ® MARQUE
SOUS-VÊTEMENTS THERMA-KNIT
fabriqués par Monarch-Knit

Un but de la CISC

Combattre le communisme en proposant des solutions aux problèmes des peuples

-- M. M. Bouladoux

par **Dollard PERREAULT**

"Nous croyons que la meilleure façon de combattre le communisme est de proposer des solutions positives d'organisation économico-sociale", a dit en substance hier M. Maurice Bouladoux, président de la Confédération internationale des syndicats chrétiens, au cours d'une conférence de presse marquant la fin de la session du bureau de direction de cet organisme, la première à être tenue en Amérique.

M. Bouladoux a dit que la CISC n'est pas un mouvement confessionnel et admet des travailleurs de toutes les religions; sa doctrine repose sur une conception spiritualiste de l'homme.

Le président de la CISC a exprimé l'avis que le mouvement qu'il dirige est appelé à une expansion considérable, particulièrement dans les pays en voie de développement où les peuples ont beaucoup plus de sympathies pour une confédération ayant une conception spiritualiste de l'homme que les organisations ne reposant que sur une conception matérielle.

Un syndicaliste de l'Amérique latine, M. J. Goldsack, a déclaré pour sa part que les travailleurs de son pays n'ont pas tellement de sympathie pour le syndicalisme des Etats-Unis. "Le développement industriel de nos pays, a-t-il déclaré, s'est fait par les capitalistes américains. Cette présence du capitalisme américain a soulevé la méfiance du peuple contre ce dernier et contre le syndicalisme qui y est attaché."

La CISC, a-t-il ajouté, représente un programme chrétien révolutionnaire; elle préconise des réformes des structures économiques, alors que les syndicats de la Confédération internationale des syndicats libres, notamment les syndicats des Etats-Unis, se bornent à revendiquer des augmentations de salaires et des réductions d'heures de travail.

Les peuples de l'Amérique latine, selon lui, se tourneront vers la CISC ou auront recours à des révolutions du genre de celle de Fidel Castro.

Un Africain, M. Giblert Pongault, a également soutenu que le syndicalisme, en Afrique, doit être spiritualiste, doit apporter une doctrine. Deux forces principales se disputent les travailleurs africains, selon lui, la CISC et les syndicats communistes.

Au cours de sa session de Montréal, le bureau de direction de la CISC a étudié les problèmes internes relevant de son expansion. "Il s'agit pour nous, a dit M. Bouladoux, de conserver l'unité de pensée et d'action tout en laissant à nos organisations régionales assez de souplesse pour s'adapter aux conditions locales."

La CISC a manifesté encore une fois son désir de collaboration avec la Confédération internationale des syndicats libres composée de syndicats neutres. "Mais nous voulons sauvegarder notre légitime autonomie, a dit M. Bouladoux. Il n'est donc pas question de fusion impliquant la disparition de la CISC.

Une telle collaboration entre les deux organismes syndicaux serait particulièrement utile pour le respect de la liberté syndicale et des libertés individuelles dans les pays où elles n'existe pas, comme en Espagne, au Portugal, en certains pays d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Sur cette dernière question, la CISC a décidé d'entreprendre une étude sur les meilleures façons de protéger ces libertés. "Il existe à l'ONU et à l'OIT tout un arsenal juridique en faveur de la liberté syndicale et des libertés individuelles, a dit M. Bouladoux, mais dans la pratique, les méthodes adoptées jusqu'ici ne semblent pas efficaces."

Les syndicats doivent-ils tenir compte de l'économie ?

Différences dans les négociations collectives des diverses nations

"L'ouvrier américain, quand il travaille, est mieux pourvu des nécessités de la vie que l'ouvrier européen, mais lorsqu'il ne travaille pas," il est probablement plus malheureux."

C'est en ces mots que résumait hier la différence entre la négociation collective en Amérique et en Europe, M. A. Cool, président de la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique, membre du bureau de direction de la Confédération internationale des syndicats chrétiens.

Les travailleurs américains ont revendiqué plus de salaire direct et moins d'assurances sociales.

M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, a souligné de son côté qu'à mesure que le rythme de l'expansion économique se ralentit en Amérique, les revendications au niveau de l'entreprise deviennent plus difficiles et les syndicats marquent une tendance à revendiquer plus d'interventions de l'Etat.

Les syndicats, en négociant leurs conventions collectives, doivent-ils tenir compte de l'ensemble de l'économie de leur pays ?

Plusieurs membres du bureau de direction de la Confédération internationale des syndicats chrétiens ont tenté de répondre à cette question. Il semble qu'en Amérique, les syndicats n'en aient guère tenu compte jusqu'à présent. En Europe on en tient plus compte dans les négociations nationales établissant les salaires minima, quitte ensuite à revendiquer davantage des entreprises les plus prospères.

M. Auguste Vanistandael, secrétaire général de la CISC, a souligné pour sa part qu'en Afrique, on ne peut résoudre les problèmes des travailleurs par la négociation sur le plan de l'entreprise. Si on cherchait à le faire, on créerait une classe de travailleurs privilégiés dans les quelques grandes entreprises existantes, et ce, au détriment des autres travailleurs. Il faut voir les problèmes sur la base du bien de la communauté.

M. Chouraqui au Cercle juif :

L'idéal biblique est éternellement actuel

par **André-P. LUCHAIRE**

L'actualité éternelle de l'idéal biblique est un mystère de l'histoire universelle, a déclaré hier soir M. Nathan André Chouraqui, conseiller du premier ministre Ben-Gourion, parlant au Cercle juif de langue française, au cours d'une conférence consacrée au destin particulier d'Israël, lié depuis des millénaires à cette terre, carrefour de l'Asie, de l'Afrique et du monde méditerranéen, où il est venu, une fois de plus, s'installer pour accomplir sa mission.

M. Chouraqui a exalté la Bible comme témoin et inspiratrice de cette mission, depuis les temps reculés où l'Africain Moïse contribuait, après l'Asiatique Abraham, à fonder la spiritualité qui inspira successivement les prophètes et la tradition hàbraïque, puis le christianisme, et l'islamisme.

Avec son message d'amour et d'unité, un petit nombre d'hommes ont révolutionné le monde, et elle reste en ce XXe siècle "l'arche pontificale" jetée entre l'Orient et l'Occident, entre l'homme et l'homme.

Après avoir rappelé les principales étapes de l'histoire douloureuse du peuple d'Israël, le conférencier a souligné que l'idéal qui anime les constructeurs du nouvel Etat est précisément celui de la Bible, parce qu'il correspond exactement aux nécessités d'une fusion d'éléments venus de diverses parties du monde. Les immigrants juifs venus d'Europe et d'Amérique, puis d'Afrique et d'Asie, outre qu'ils diffèrent physiquement, ont rapporté chacun des habitudes matérielles et mentales des niveaux de vie qui les différencient profondément, et les intégrer dans un monde nouveau commun à tous est la tâche essentielle du nouvel Etat, dont la population vient de 102 pays différents !

Même si les pratiques religieuses de la tradition biblique ne sont suivies que par une minorité (quinze à vingt pour cent de la population) l'esprit de la Bible anime tous les Israéliens.

M. Nathan André Chouraqui

C'est leur manière d'être fidèle à la Bible, dont le mysticisme proprement oriental, a peut-être été négligé au profit du légalisme.

Cette lutte pour la création de la vie là où régnait le désert est, selon le conférencier, la réponse adéquate d'Israël moderne au "défi" lancé par Moïse du haut du Sinaï au peuple élu : "J'ai placé devant toi la vie et la mort, les bénédictions ou les malédictions ; choisis la vie afin que tu vives !"

Etendant le message à l'humanité entière, M. André Chouraqui a rappelé que les hommes de notre temps devaient vivre ensemble ou périr ensemble, sur la terre qui est encore un "désert", et les a invités à vivre comme dans la Jérusalem nouvelle : non sans problèmes, mais sans angoisse.

Le conférencier avait été présenté par M. Pinhas Eliav, consul général d'Israël à Montréal.

Formation humaniste préférable pour le chef d'entreprise

Lors de la troisième séance d'étude du 17e congrès de l'API, tenue hier matin au Reine-Elizabeth, les "panelistes", MM. Jean-Louis Lachance, Paul Normandeau, Roger Charbonneau et Rosario Cousineau, ainsi que le F. Hormidas Gélinas, ont été d'accord pour estimer que la formation des humanités était la meilleure pour des hommes d'affaires. Ils ne considèrent cependant pas le cours classique traditionnel comme l'instrument idéal de cette formation.

Le F. Gélinas, notamment, estime que le grec et le latin ne sont pas nécessairement indispensables à une formation humaniste. Il a d'autre part déclaré que ce n'est que très récemment qu'on a cessé dans les collèges classiques de considérer la profession d'homme d'affaires et les études qui peuvent y mener comme un refuge pour ratés du cours classique. Selon lui, cette attitude venait d'une indentification du rôle d'homme d'affaires à l'Anglais protestant, caractéristiques traditionnellement mal vues au Québec.

A L'ECART JUSQU'ICI

Québec décide d'accepter l'aide fédérale relative à la formation technique

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Québec n'est décidément pas une province comme les autres. Des faits et des chiffres révélés à Ottawa, hier le démontrent.

Tirant profit au maximum de l'offre fédérale d'aide à la construction de centres de formation technique, l'Ontario a fait approuver la construction de 110 institutions, modestement imitée en cela par toutes les provinces, sauf Québec.

Au cours d'une allocution devant les délégués à la deuxième réunion du Conseil consultatif national de la formation technique et professionnelle à Ottawa, le ministre du Travail, M. Starr, a en effet révélé que le gouvernement a approuvé depuis avril la construction de 141 écoles de métiers, écoles secondaires techniques et de formation professionnelle et instituts techniques nouveaux dont 110 en Ontario.

Encore une fois, toutes les provinces et même le Yukon, se sont prévalus de cette offre qui représente 75 p. 100 du coût de la construction des édifices. Toutes, sauf la province de Québec.

Comment s'étonner alors que le niveau du chômage au Québec était le plus élevé du pays (6.3 p. 100 de la main-d'oeuvre) après celui des maritimes (6.6 p. 100) ?

En notre ère de progrès techniques, seule une formation professionnelle au moins modeste peut assurer un emploi aux Canadiens, aux citoyens du Québec comme à ceux des autres provinces.

Québec accepte

Si Québec jusqu'à présent, n'a pas obtenu la moindre parcelle des 116 millions qu'Ottawa distribuera libéralement aux provinces en vertu du programme de formation technique, il faut ajouter qu'elle obtiendra dorénavant sa part.

M. Starr s'est en effet dit "très heureux que le gouvernement fédéral ait conclu avec Québec un accord sur la formation technique." Toutefois, a-t-il ajouté, "j'ai hâte d'être mis au courant des mesures prises dans cette province en vue de l'expansion des moyens et des programmes de formation".

Pour simplifier les faits, disons que la valeur globale des 141 institutions dont Ottawa a approuvé la construction s'établit à près de 182 millions. L'aide fédérale à cet égard s'établissant à 75 p. 100 du montant déboursé par les provinces, c'est donc $116 millions qu'Ottawa distribuera.

Cette somme, révèle le ministre, excède d'environ 62 millions "le total de toutes les contributions fédérales des dix dernières années pour la construction d'écoles techniques ou d'institutions de même caractère."

M. Starr a ajouté que les projets de nouveaux bâtiments déjà approuvés assureront des moyens de formation à plein temps pour répondre aux besoins de 65,000 élèves additionnels.

Se reportant aux remarques qu'il a formulées aux Communes, l'an dernier, M. Starr a poursuivi : "J'ai dit que le rendement de nos services de formation technique devrait être augmenté de 50 p. 100. Cet objectif que nous espérons toucher en cinq ans, nous l'atteindrons en deux ans et demi".

En somme, la réaction des provinces à l'offre fédérale a été des plus encourageantes. L'adhésion de Québec au programme aura peut-être suscité cette dernière remarque du ministre : "Le travail d'expansion dépasse de beaucoup nos espérances."

Appel à l'industrie

Dans une autre partie de son discours, M. Starr a invité l'industrie à prendre une part plus active et plus importante à la formation technique.

"Les organisations patronales et ouvrières, a-t-il dit, devront libéraliser leurs politiques et leurs attitudes en vue d'une participation plus active au travail dans le domaine de la formation technique et professionnelle."

"Il faut, dit encore le ministre, permettre aux travailleurs, dont la préparation fondamentale au travail est insuffisante, d'obtenir la formation essentielle à l'acquisition de nouvelles aptitudes."

Le ministre s'est également dit intéressé à cette partie des accords qui prévoit l'organisation de programmes de formation en collaboration avec l'industrie.

Cette mesure permet aux personnes présentement en emploi dans l'industrie d'obtenir de l'avancement en suivant des cours théoriques et pratiques.

La réunion qui a débuté hier se poursuit aujourd'hui, le conseil consultatif national de la formation technique et professionnelle se compose de 23 membres qui représentent le patronat, le salariat, les gouvernements provinciaux et autres organismes intéressés.

ON NE CHANGE GUERE

le cognac de l'amitié
COGNAC
★ ★ ★
MARTELL
LE COGNAC LE PLUS DEMANDÉ AU MONDE
Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell.
MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

La wagonnette Falcon à 2 portes, l'une des superbes voitures de Ford-Canada . . . construites au Canada.

Voyez la Falcon 1962... la compacte qui se vend le plus au Canada

Depuis les débuts de l'automobile, aucune voiture n'a, au cours de ses deux premières années d'existence, conquis autant d'automobilistes que la Falcon. Pourquoi? Parce que la Falcon tient ce que d'autres se contentent de promettre: elle offre six places confortables, fait jusqu'à 35 milles au gallon d'essence ordinaire et est aussi maniable en ville que sur route. Deux moteurs au choix: le fameux 6-cyl. Falcon et le 6-cyl. facultatif Falcon 170 Special. Avec plus de 76 pi.cu. d'espace pour le chargement, la wagonnette Falcon, modèle 2-portes ou 4-portes, est une parfaite "utilitaire familiale". Peu coûteuse à l'achat, la Falcon conserve une valeur de reprise plus élevée que toute autre compacte au Canada. Et les concessionnaires Ford donnent une garantie de 12 mois ou 12,000 milles, selon la première éventualité. Vous aussi, vous aimerez la Falcon (wagonnette et sedan). Voyez-la chez le concessionnaire Ford.

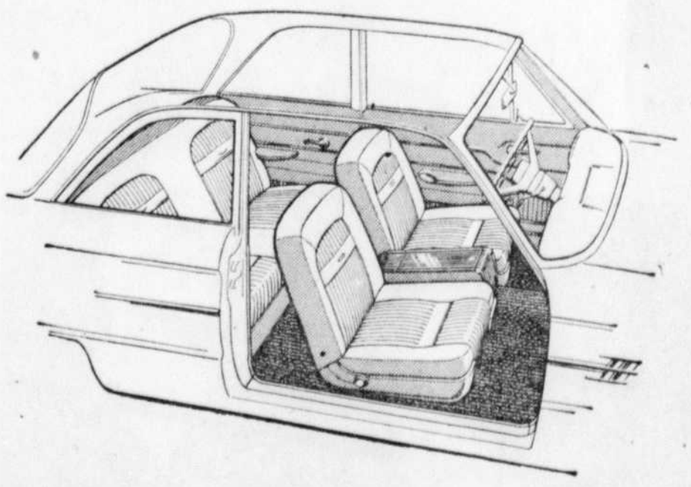

LA FALCON FUTURA 1962, compacte "cousine" de la Thunderbird. Avec ses sièges baquet réglables séparément, son pratique et élégant vide-poches central, ses élégantes garnitures extérieures, la Falcon Futura 1962 ouvre une ère nouvelle dans le domaine des compactes.

La compacte qui se vend le plus au Canada

La Ford Falcon 62
...et la Falcon Futura

Certains dispositifs illustrés sont facultatifs moyennant supplément.

VOITURES et CAMIONS USAGÉS A-1

JARRY & FRÈRE Co. Ltée, 7275, boul. St-Laurent, CR. 4-8331
CHARTRAND Automobile Inc., 4731 boul. Levesque, St-Vincent-de-Paul—NO. 1-7757
CHRISTIN AUTOMOBILE Inc., 11243 est, boul. Gouin, Rivière-des-Prairies—MO. 5-3881
LATIMER MOTOR SALES Ltd., 1953 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 7-9311
GARAGE FORTIER Limitée, 5021 est, rue Notre-Dame, CL. 9-3731
GARAGE LATREILLE Automobile Limitée, 4184 rue St-André, Montréal, LA. 2-3105
BREARD AUTOMOBILE Inc., 864 ouest, rue St-Laurent, Longueuil, OR. 4-6288
CHATEAU MOTORS Ltd., 2110, boul. Décarie (sud de Sherbrooke), HU.1-5694
MAURICE VAILLANCOURT Ltée, 2032 boul. Labelle, Cité de Chomedey—MU. 1-1697
HY-ROAD MOTORS Ltd., 4901 ouest, rue Jean-Talon (auparavant Namur), (ouest de Victoria) Montréal—RE. 1-8271
COOPER'S GARAGE Limited, Ste-Anne-de-Bellevue, GLendale 3-2397—OX. 7-2070
LIBERSAN Automobile, Ltée, 10000 ouest, boul. Gouin, Roxboro, MU. 4-2300
LATIMER MOTORS VERDUN Ltd., 4475 ave Bannantyne, Verdun, PO. 7-9921

JEUX ATTRAYANTS ET EDUCATIFS — Il y a sur le marché profusion de jeux éducatifs mais cela ne devrait pas empêcher les mamans d'initier leurs tout petits au dessin, au coloriage, au découpage et au modelage, autant d'initiations à l'art de créer.

Le monde féminin

Pour apprendre aux enfants à jouer seuls

Voulez-vous jouer avec eux ?

par **Cécile BROSSEAU**

"Beau temps, mauvais temps mes enfants vont jouer dehors, ils n'entrent que pour regarder la télévision . . ." — "Ma petite fille me suit à longueur de journée, si je repasse, elle repasse ; si je fais la cuisine, elle cuisine elle aussi . . ." — "La saison ne change pas grand'chose, les enfants sont toujours dans la maison, ils ne sortent jamais sans moi." — "Moi j'aime bien garder ma maison propre, quand les enfants rentrent c'est pour s'asseoir sur une chaise et regarder des comiques ou la T.V." — "Moi en toute saison je profite des beaux jours pour faire des promenades avec les petits. Ma maison n'est pas toujours impeccable, il m'arrive souvent de travailler le soir, quand mon mari n'est pas là. Quand il fait maussade dehors, je prends au moins une heure de mon temps pour intéresser les enfants à des jeux." Voilà quelques-unes des opinions exprimées au cours d'un sondage que nous avons effectué auprès des mères de famille pour savoir comment, le mauvais temps venu, elles organisaient la récréation de leurs petits à l'intérieur.

Suggestions générales

Evidemment, c'est très tôt qu'il faut tenter d'intéresser le tout petit et de l'amener à se passer de notre participation directe à ses jeux. Il faut éveiller aussi leur imagination. Tous les enfants ont besoin de merveilleux, il faut répondre à ce besoin. J'ai vu une petite fille s'amuser toute seule dans les feuilles de son jardin, elle parlait aux arbres elle s'était créé un univers bien à elle et elle avait l'air si heureuse ! J'ai surpris d'ailleurs son petit frère à jouer à cache-cache avec son chien et je vous assure que c'était un jeu très sérieux. Croyez-vous qu'ils auraient agi ainsi si leur imagination n'avait pas été éveillée ?

marché des jeux très attrayants qui développent l'habileté manuelle des très jeunes tout en éveillant leur sens d'observation: couleurs, formes. Il y a les beaux albums qu'il faut commencer à feuilleter tôt avec les tout petits, c'est environ vers l'âge de deux ans qu'on leur apprend le respect des belles images.

Découpage

Vers trois ans le garçonnet ou la fillette devrait être initiée au découpage. Donnez-leur une paire de ciseaux à bouts ronds. Aidez-les à choisir une belle page d'un vieux magazine. A ce propos, je vous engage mesdames, à conserver dans ce but les revues artistiques et scientifiques, je pense spécialement à la série: Naturalia, Musica, Geographia dont les reproductions en couleur sont des petits chefs-d'oeuvre.

Un peu plus tard quand l'enfant montrera une certaine habileté, vous pourrez lui offrir des séries de cahier de découpage dont l'endos des images peut se coller à la façon des timbres. L'enfant doit à ce moment pouvoir aussi reconstituer un dessin. Pendant de longues années les seuls cadres que j'ai vus dans certaine chambre d'enfant ou de salle de jeux étaient ces dessins exécutés par les petits et collés ensuite sur un carton de couleur assez grand pour former une bordure.

Entre 5 et 10 ans

Entre cinq et dix ans l'enfant peut s'adonner à une foule de jeux captivants. Vous connaissez le truc des ribambelles ? Vous le trouverez bien expliqué dans certains petits livres français où l'on enseigne justement à l'enfant à s'amuser seul ou avec des amis. Je vous l'explique en quelques lignes : prenez une bande de papier de 4 ou 5 pouces de large sur 20 pouces de long. Pliez cette feuille en accordéon, partant d'une largeur de 4 pouces. Dessinez un arbre, une maison, un animal, une poupée que vous découperez en ayant soin de laisser une base intouchée de ½ ou un pouce.

Dépliez et voyez la jolie suite de dessins. Quand vos enfants auront pris le tour ils inventeront des modèles à l'infini. De même avec les marionnettes.

Vous serez surprise de ce que vos mioches pourront exécuter avec du carton et un pot de colle. Ils fabriqueront des garages pour leurs autos-miniatures, des aérogares modernes pour leurs jets, des maisons et des meubles pour leurs poupées.
pées, des cages pour les animaux de leur zoo.

Modelage et dessin

A très bon compte vous pourrez vous procurer dans les magasins de la pâte à modeler attrayante de toutes les couleurs. Au début les marmots se servent des petits moules inclus dans le jeu, mais invitez-les à suivre leur inspiration pour créer leurs propres modèles.

Laissez-les aussi s'exprimer librement par le dessin. De grâce procurez-leur le papier qu'il faut. Allez chez un libraire ou mieux un imprimeur (commercial) vous aurez à très bon compte de grandes feuilles de papier de toutes les teintes.

Si vous avez un enfant plus spécialement doué pour le dessin procurez-lui des crayons de couleur de bonne qualité, des pastels et un peu plus tard des huiles. Vous récolterez vite en joie ce que vous aurez sacrifié en dollars.

Entre 10 et 15 ans

Déjà à cet âge vos grands peuvent avoir leurs disques préférés, leur jeu de chimie, leur bibliothèque. Si vous habitez Montréal il existe une profusion de bibliothèques enfantines des mieux équipées. Si vous avez su développer leur imagination vous demeurerez ébahie devant leurs inventions. A cet âge les garçons aimeront construire de leurs mains voiliers, autos, avions que l'on trouve sur le marché prêts à être assemblés.

Vous aurez pensé peut-être à leur confectionner un album individuel de photos ? Alors aux jours impossibles ils seront heureux de retrouver le soleil de l'été et celui des souvenirs. Avec quelle joie ils colleront tout cela . . . avec commentaires, croyez-moi.

Il y a encore le scrap-book où l'on entasse les trésors : cartes d'anniversaire, le premier devoir, un concours où l'on s'est classé 1er etc... et la collection de timbres ? Autant de passe-temps agréables et instructifs.

Il faut organiser, madame, la récréation de vos petits... surtout si ce sont des enfants terribles...

Les enfants
Ah ! les petits monstres
Ils vous ont sauté dessus
Comme ils grimpent après les trembles
Pour les fléchir
Et les faire pencher sur eux
Ils ont un piège
Avec une incroyable obstination
Ils ne vous ont pas laissés
Avant de vous avoir gagnés
Alors ils vous ont laissé
Les perfides vous ont abandonné
Se sont enfuis en riant

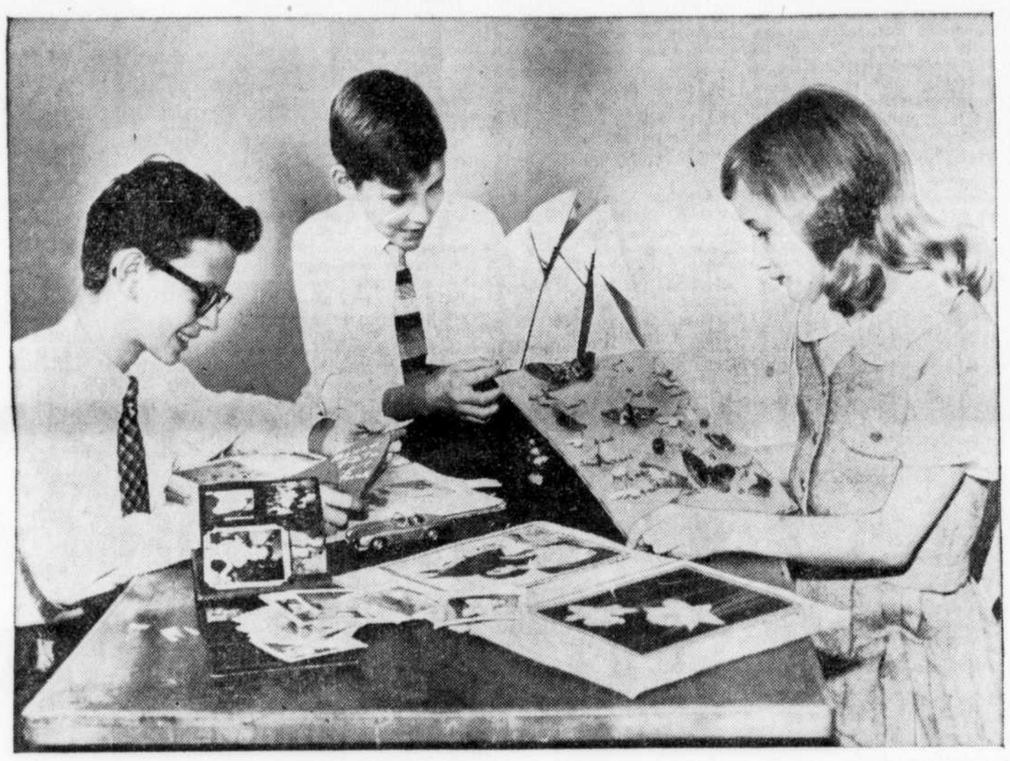

TRESORS HABILLES DE SOLEIL — Les photos à compiler, la collection de papillons à identifier, le voilier à monter pièce par pièce, autant d'occupations qui permettront à vos grands d'attendre patiemment le retour du soleil ou la rentrée de la neige.

Si votre tout petit fréquente une maternelle, madame, il vous en rapportera assez de matériel pour intéresser toute la famille. Mais la maternelle n'est pas à la portée de tout le monde : éloignement, question pécuniaire, etc. c'est pourquoi le premier élan devrait être imprimé à l'enfant par la maman.

Il y a actuellement sur le

Jeunes éleveurs au congrès 4-H

De bons bras pour la terre québécoise

par **Marie LAURIER**

Ils ont moins de vingt ans, ces Jeunes éleveurs, délégués de la province de Québec au congrès annuel des membres des clubs 4-H qui se déroulera du 11 au 16 novembre, à Toronto et à Ottawa. Moins de 20 ans, certes, car c'est la condition sine qua non pour faire partie de ce groupement.

M. J.-E. Audet, de Québec, assistant-directeur du service de propagande des clubs de Jeunes éleveurs a bien voulu éclairer notre lanterne sur ce mouvement. "Il y a trois groupements principaux de jeunes qui relèvent du ministère de l'Agriculture de la province de Québec, a-t-il précisé : les Jeunes éleveurs, les Jeunes agriculteurs qui recrutent respectivement 4,000 membres répartis en 175 clubs; pour sa part, l'Association forestière québecoise patronne les clubs 4-H qui ont un effectif de plus de 8,000 membres divisés en 400 clubs.

—Comment expliquer alors la participation des Jeunes éleveurs au congrès des 4-H ?

—Voilà : les Jeunes éleveurs sont rattachés au Conseil canadien des clubs 4-H.

—Quel est l'objectif de ce groupement ?

—Former des cultivateurs conscients et avertis de leur rôle, à l'aide de causeries, forums, discussions, réunions régulières au cours desquelles les jeunes étudient les techniques nouvelles d'élevage, apprennent à développer leur sens civique et social. Bref, c'est la préparation de la relève agricole.

Les délégués ont été choisis à la suite d'un concours tenu sur le plan paroissial, régional et provincial. Aspect intéressant à signaler, les quatre adolescents que nous avons rencontrés viennent tous de la région des Cantons de l'est.

Ils se présentent

Louise Labbé, pour sa part, est âgée de 16 ans. Etudiante à l'Ecole normale de Coaticook, elle est secrétaire de son cercle. Brenda Grizzle, 18 ans, est la déléguée du cercle de Brome, dont elle est secrétaire.

Quant à Suzanne Bégin, 17 ans, de Coaticook, elle a terminé ses études et travaille présentement dans un studio de photographie.

"Je développe les films des photographes amateurs, dit-elle, et après quelques années d'apprentissage, je serai en mesure de faire moi-même de la photographie professionnelle." Cela ne l'empêche pas de travailler activement sur la ferme paternelle : "J'aime bien la campagne et en fin de semaine, quand je retourne chez mes parents, je suis tout heureuse de m'occuper des travaux de la ferme. Ce que je préfère entre tout, c'est l'époque de la fenaison." Suzanne est secrétaire du cercle de Coaticook.

Décision ferme

Robert Clément n'y va pas par quatre chemins : à 18 ans, il affirme catégoriquement qu'il sera cultivateur. Il l'est déjà d'ailleurs, puisqu'il est le bras droit de son père sur la ferme. Chez les Clément, on ne peut compter que sur lui pour la relève, car Robert est le seul garçon de la famille : il a six soeurs ! Président du cercle de Lennoxville, il précise que cette fonction lui demande beaucoup de travail mais que cela l'acheminera à participer d'une façon intelligente au groupement des cultivateurs adultes, l'UCC. "Les Jeunes éleveurs forment des chefs", ajoute-t-il, conscient sans doute d'en être déjà un ?

—Est-ce que vous comptez épouser un fermier, ou une fermière, avons-nous demandé à la ronde ?

—Oui, bien sûr ! Réponse unanime.

Les jeunes ont déjeuné aujourd'hui à l'hôtel Reine Elisabeth, en compagnie des autres délégués des provinces de l'est du Canada. Plus tard, ils ont visité le collège MacDonald. Ce soir, ils seront reçus à dîner par le ministère de l'Agriculture, avant de prendre le train pour la Ville-Reine.

Le groupe est accompagné de MM. J.-E. Audet, Keith Bradley, agronome de Brome, et Lionel Bombardier, agronome de Sherbrooke.

Pour les clients de petite taille

Une boutique Napoléon au coeur de New-York

NEW YORK, (AFP) — Un grand magasin newyorkais "Saks, 34e Rue" vient d'ouvrir une "Boutique Napoléon" consacrée à l'élégance masculine pour personnes de petite taille. On y trouve un choix très étendu de vêtements, sous-vêtements et accessoires vestimentaires pour messieurs mesurant de cinq pieds à cinq pieds six pouces alors que la taille de l'Américain moyen est actuellement de cinq pieds dix pouces. La direction du magasin estime que les tailles disponibles à sa boutique Napoléon correspondent à environ un tiers de l'ensemble de la clientèle masculine. Elle escompte un succès commercial plus que proportionnel à ce chiffre étant donné que c'est la première fois qu'un grand magasin se penche sur le cas des petits hommes. Aucun élément psychologique n'a en effet été épargné pour la réussite de l'entreprise. Le nom du nouveau rayon est son premier atout : il rappelle d'emblée au client éventuel que les grands hommes ont souvent été petits. En second lieu, le mobilier de cette "boutique" a été adapté aux proportions de ses chalands : les comptoirs de vente n'ont que trois pieds de haut au lieu des quatre pieds conventionnels.

Enfin les vendeurs et chefs de rayon ont été choisis spécialement pour que les clients n'aient pas l'impression désagréable d'être regardés de haut : leur taille n'excède en aucun cas le maximum de cinq pieds.

Perley

SUPERBE CONFECTION A LA MAIN

Vous aurez votre manteau doublé de fourrures fait à même vos vieilles fourrures

Votre modèle sera fait sur vos propres mesures

Permettez-nous de transformer votre vieux manteau de fourrure en un costume ou manteau de drap nouveau modèle. Vous pourrez choisir le tissu parmi un vaste assortiment des plus beaux draps importés et les dessins seront faits spécialement pour vous . . . Il sera créé par nos dessinateurs, aidés de célèbres dessinateurs parisiens et européens, fait sous notre surveillance. Nous vous montrerons avec plaisir des échantillons de notre travail et vous aiderons à faire votre choix.

Prix selon le modèle et le tissu choisis

PERLEY Ste-Catherine, angle de la Montagne UN. 6-2031

photo LA PRESSE

Ces moins de vingt ans font partie de la délégation québécoise qui participera au congrès annuel des clubs 4-H, du 11 au 16 novembre, à Toronto et Ottawa. Ce sont, de gauche à droite, Louise Labbé et Suzanne Bégin, de Coaticook, et Robert Clément, de Lennoxville. Ils représentent le groupement des Jeunes éleveurs.

DONNEZ-LUI LE RASOIR QUI SURCLASSE RONDEMENT TOUS LES AUTRES

PHILISHAVE SPEEDSHAVER Rotatif Électrique

Rendez-le de bonne humeur 365 matins par année avec le fameux Philishave SPEEDSHAVER! Nul autre rasoir ne lui plaira autant; nul autre ne le rasera d'aussi près . . . aussi confortablement. Pourquoi? Parce que le mouvement rotatif exclusif du Philishave et son rebord qui égalise la peau font disparaître tous les poils en douceur! Au complet dans un étui.

Au prix avantageux de

D. SYLVESTER LIMITÉE

1447, rue AMHERST LA. 1-2121

Nouvelle poudre entièrement végétale pour Bébé

NI TALC NI MINÉRAUX D'AUCUNE SORTE PLUS LÉGÈRE, PLUS ADOUCISSANTE

La nouvelle poudre SLS aide à protéger Bébé contre l'irritation due aux couches, absorbe la moiteur, adoucit la peau irritée—une poudre à tous usages unique en son genre

Pourquoi la SLS est-elle unique en son genre? Tout simplement parce qu'elle a déjà fait ses preuves! Il y a bien longtemps, nos grand-mères ont découvert que la fécule de blé d'Inde était ce qu'il y avait de mieux pour poudrer un bébé. Adoucissante pour la peau sensible, elle aidait à prévenir la cuisson due aux couches. Maintenant, pour la première fois, vous pouvez acheter une poudre pour le bain, d'origine entièrement végétale. Voilà ce qu'est la SLS—de la fécule de blé d'Inde, hautement raffinée, stérile, dont les propriétés cicatrisantes et adoucissantes ont encore été renforcées par du "T4", un purificateur de l'épiderme qui a fait ses preuves.

Présentée dans un joli flacon en plastique turquoise et blanc, qu'on peut presser et secouer. Légèrement parfumée. Seulement 69¢ (prix de détail suggéré).

St. Lawrence Starch Company Ltd., Port Credit

2-SLSF

le tout Montréal

BAL DE LA SAINT-ANDRE. — Plusieurs débutantes seront présentées au Bal annuel de la Saint-André qui aura lieu le vendredi, 24 novembre prochain à l'hôtel Reine-Elisabeth. Mme A. N. Francis, présidente du Comité des débutantes, soumet la liste des invités à Mme William Redpath qui est présidente du comité des billets. On peut se procurer des billets pour assister à ce bal, à la suite 338, de l'hôtel Reine-Elisabeth.

Voyages

M. et Mme Raymond Sirois, de Rimouski, passent une semaine à Montréal, inscrits au Reine Elisabeth.

* * *

M. et Mme Léo E. Viens, de Berthierville, sont actuellement à Montréal et résident à l'hôtel Reine Elisabeth.

* * *

Mme Paul Loevenbruck retourne aujourd'hui à Paris, à bord de "l'Ivernia" après un séjour de trois mois au Canada et aux Etats-Unis.

* * *

Mlle Madeleine LaFerté, archiviste médicale, autrefois de Drummondville et de Miami est actuellement en charge du département des archives médicales du "Kaiser Foundation Hospital" à Los Angeles, Californie.

* * *

Mme Denyse Pelletier, artiste de la télévision et de la radio, quittait Montréal, mercredi, à bord du Boeing 707 Jet "Intercontinental" pour se rendre à Léopoldville, au Congo.

GALA du Commerce

L'un des événements les plus brillants de la saison mondaine aura lieu le vendredi 1er décembre prochain, dans les salons de l'hôtel Reine Elizabeth.

M. Gustave Boulanger, président de l'organisation du Gala du commerce, annonce en effet que la préparation minutieuse du programme occupe depuis plusieurs semaines les divers membres du comité. Des groupes se sont formés à Montréal, Québec, Ottawa, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et Granby.

Le Gala du commerce est destiné à rendre hommage à l'homme d'affaires canadien-français. A cette occasion, douze personnalités marquantes recevront des mains de Son Honneur M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur, le diplôme qui leur est décerné par l'Association des diplômés de l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal, en reconnaissance de leur valeur dans un domaine de notre économie.

On prévoit, pour cette année, une assistance particulièrement nombreuse et brillante. Comme par le passé, les profits réalisés au Gala serviront à garnir le fonds spécial que l'Association met à la disposition des étudiants de l'Ecole des Hautes études commerciales, sous forme de prêt d'honneur. Le Gala du commerce contribue ainsi à assurer la relève de ceux-là même à qui il rend hommage.

Les personnes qui seront honorées le 1er décembre, sont : M. Gérard Filion, directeur du journal Le Devoir; le brigadier Guy Gauvreau, DSO, président de la Commission de transport de Montréal; M. Aurèle Gratton, administrateur général du journal Le Droit, d'Ottawa; M. Maurice Joubert, directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec; M. Louis-A. Lapointe, C.R.; M. René Leduc; le lieutenant-colonel Sarto Marchand, ED, ADC; M. Henri Martineau; M. Paul-D. Normandeau; M. L.-Rolland Philie; M. Ulric Roberge, président de la Banque Canadienne Nationale et M. Maurice Samson, OBE.

Mme Gustave Boulanger a été nommée présidente du comité féminin du Gala du commerce, assistée de Mmes Jean Allaire, Lucien Bélair, David Belhumeur, de Trois-Rivières, Paul-Emile Bonnier, Roland Codère, de Sherbrooke, Rosaire Courtois, Camille Huppé, de Sorel, Narcisse Lacoursière, d'Ottawa, Henri-Paul Lemay, Paul-Emile Mallette, Lucien Massé, de Hull, Fernand Rochon et Gaston Tremblay, de Chicoutimi.

Photos : Studio Majo

M. et Mme RHEAL CLOUETTE, de Duvernay partiront en fin de semaine pour un séjour de quelques semaines en Europe. Ils visiteront les principales villes de France, Angleterre, Italie et Suisse.

Infirmières de Lachine

La réunion annuelle des infirmières diplômées de l'hôpital St-Joseph de Lachine aura lieu le dimanche, 12 novembre, à trois heures de l'après-midi. Cette invitation doit être considérée comme étant personnelle.

MARIAGES

Tassé-Giguère

A l'église Ste-Odile, de Cartierville, le Rév. P. A. Gauthier s.j. bénissait récemment le mariage de Mlle Pierrette Giguère, fille de M. Léopold Giguère, de Cartierville, et de Mme Giguère, décédée, avec M. Pierre Tassé, fils de M. et de Mme Léopold Tassé, de Montréal. MM. Giguère et Tassé étaient les témoins de leurs enfants. MM. Raynald Lacasse, cousin de la mariée et Achille Tassé, frère du marié, plaçaient les invités.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe en poult-de-soie, rehaussée de guipure, se prolongeant en traîne. Son voile de tulle illusion était retenu par un diadème perlé. Elle tenait un bouquet "croissant", composé de gardénias et de rosettes, sur feuillage. Elle avait pour bijou un collier et des boucles d'oreilles de perles cultivées, cadeau du marié.

Mme Lacasse, marraine de la mariée, portait une robe en poult-de-soie bleu dior, un chapeau drapé de même tissu, des accessoires noirs et une étole de vison saphir. Elle avait piqué une orchidée cymbidium à son sac.

Mme Tassé, mère du marié, avait choisi une robe de lamé or et blanc antique, un chapeau en poult-de-soie blanc rehaussé de vison, des accessoires assortis et une étole de vison pastel piquée d'une orchidée bronze.

Mme Odyle Tassé, belle-soeur du marié et dame d'honneur, portait une robe en peau-de-charme bleue à jupe cloche. Elle était coiffée d'un béguin en feuilles de velours de même teinte et tenait une semi-cascade de pompons pinocchios blancs pailletés de bleu.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception groupa les invités au Dagwood's d'où le jeune couple partit ensuite pour un voyage dans le sud des Etats-Unis. Mme Tassé portait alors un costume grège (création Christian Dior), un chapeau de même teinte et des accessoires bruns.

Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait: Me Roger Tassé, frère du marié, et Mme Tassé, d'Ottawa, M. et Mme Boileau, de Vaudreuil.

M. et Mme PIERRE TASSE (PIERRETTE GIGUERE) dont le mariage a été célébré récemment à l'église Ste-Odile, de Cartierville. La mariée est la fille de M. et de Mme Léopold Giguère, de Cartierville et le marié, le fils de M. et de Mme Léopold Tassé, de Montréal.

Germain-Lajoie

A l'église Ste-Philomène, de Rosemont, M. l'abbé Eugène Poirier, cousin de la mariée, bénissait récemment le mariage de Mlle Yolande Lajoie, fille de M. et de Mme Josephat Lajoie avec M. Jean Germain, fils de M. et de Mme Laurentien Germain, de Montréal.

La mariée portait une robe de brocart français blanc. Le corsage était ajusté et la jupe très ample formait une traîne chapelle. Son voile de tulle illusion était retenu par une fleur de saison. Elle tenait une cascade d'orchidées relevées de stéphanotis. Son unique bijou était une perle cultivée entourée de trois diamants, cadeau du marié.

Mlle Lise Lajoie, soeur de la mariée et dame d'honneur, portait une robe de poult-de-soie bleu Elisabeth. Elle tenait une cascade d'oeillets roses.

Mme Lajoie, mère de la mariée, portait un deux-pièces de laine vert jade, un chapeau de plumes de coq blanc et des accessoires noirs.

A l'issue de la cérémonie religieuse une réception fut offerte à l'hôtel Berkeley. Le jeune couple partit pour un voyage à Nassau, Bahamas. A son départ, Mme Germain portait un costume blanc antique piqué d'une orchidée, un chapeau de mouffion et des accessoires bourgogne.

M. et Mme JEAN GERMAIN (YOLANDE LAJOIE) dont le mariage a été célébré récemment à l'église Ste-Philomène de Rosemont. La mariée est la fille de M. et de Mme Josephat Lajoie et le marié, le fils de M. et de Mme Laurentien Germain.

Prochains mariages

M. Alvarez Saint-Denis, agronome, et Mme Saint-Denis, de Granby, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille Arlette, i.l., avec M. Marc Sauriol, t.d., fils de M. Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint au "Devoir", et de Mme Sauriol, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église St-Benoit, de Granby, le samedi 2 décembre prochain, à dix heures.

* * *

M. et Mme Geo-A. Blanchard ont l'honneur d'annoncer le mariage de leur fille, Gisèle, avec M. Pierre Forgues, fils de M. et de Mme David Forgues. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 23 décembre, à dix heures, à l'église St-Joseph, de Bordeaux.

* * *

M. et Mme Edouard Mayrand, de Ste-Anne-de-la-Pérade, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille Pauline avec M. John Howitt King, fils de M. Clarence W. King, décédé, et de Mme King, de Prescott, Ont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le vendredi 17 novembre prochain, à la chapelle de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, de Montréal.

Mlle Arlette Saint-Denis, i.l., fille de M. et Mme Saint-Denis, de Granby et M. Marc Alvarez Saint-Denis, agronome et de Sauriol, t.d., fils de M. Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint au Devoir et de Mme Sauriol, de Montréal, dont le mariage sera célébré le samedi 2 décembre, à dix heures, à l'église St-Benoit, de Granby.

Photo Mlle Gauthier : André Larose

Mlle Denise Gauthier, fille de M. et de Mme Patrice Gauthier, de ville LaSalle et M. Joseph George Gemaitis, fils de M. et de Mme Constantin Gemaitis, de Montréal, dont le mariage sera béni le samedi 9 décembre, à dix heures, à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, de LaSalle.

Tradition menacée

Il semble que le prince Philip soit décidé à ce que le prince Charles suive ses traces. L'héritier de la couronne d'Angleterre célébrera bientôt son treizième anniversaire et le choix de l'institution qu'il fréquentera se pose. Eton, longtemps favori, pourrait être supplanté par Gordonstoun, école publique située sur la côte du golfe de Moray, au nord-est de l'Ecosse. Le diplômé le plus illustre de Gordonstoun est le prince Philip et selon certains rapports celui-ci insiste pour que son fils fréquente la même institution. D'autre part, la reine préfère Eton de même que la reine-mère Elisabeth qui fait de fréquentes visites à ce collège célèbre, situé près de Windsor. C'est dans cette institution renommée que se recrutent depuis toujours les chefs politiques, les chefs d'entreprise dont la civilité frise parfois l'arrogance. Presque la moitié du cabinet britannique sort d'Eton.

Le choix de Gordonstoun marquerait une rupture définitive avec la tradition. Ce collège fondé en 1934 par le docteur Kurt Hahn, juif d'origine allemande qui a fui le régime nazi, a mis l'accent sur les activités de plein air. Son niveau académique est très élevé. "Scottish Field", une revue publiée à Glasgow, qualifiait récemment Gordonstoun "d'école dynamique et progressive, aussi saine dans l'entraînement des esprits que dans celui des corps". Le directeur est M. Robert Chew qui seconda le docteur Hahn lors de la fondation de l'institution.

Deux anciens élèves d'Eton, Lord Altrincham et Lord Kilbracken ont déjà dit publiquement qu'ils espéraient que le prince Charles ne fréquenterait pas leur Alma Mater. Lord Altrincham dont le père fut écuyer d'Edouard VIII, actuel duc de Windsor, définit Eton comme l'école "snob" par excellence. "Charles III aura peu en commun avec son homonyme", écrit-il, "si le contraste doit être marqué entre la monarchie féodale, basée sur le droit divin, et la nouvelle monarchie parlementaire il est préférable qu'il ne soit pas un ancien d'Eton".

Le prince Charles est présentement élève à Cheam, modeste école préparatoire près de Newbury, fondée en 1646. Le prince Philip a lui aussi fréquenté cette institution. Bien que l'enfant qui accédera au trône doive ressembler plus à sa mère qu'à son père il semble que la préférence du prince Philip pour Gordonstoun soit décisive. D'autre part, la récente visite de la reine à cette institution écossaise semble confirmer ce choix éventuel.

Les lecteurs sont priés de faire parvenir leurs communiqués à Mme Nicole Mongeau, directrice de la "Vie mondaine", suite 345, La Presse. Ce service est gratuit et exige que notes et photos soient envoyées le plus tôt possible.

OTTAWA

Le gouverneur général a reçu, ces jours derniers, Son Exc. Carlos Alejos, qui a présenté ses lettres de créance à titre d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Guatemala. L'ambassadeur était accompagné de Mlle N. Jimenez, troisième secrétaire. M. A. E. Ritchie, sous-secrétaire adjoint d'Etat des Affaires extérieures et M. Henry F. Davis, chef du protocole, étaient présents ainsi que le personnel du gouverneur général. Leurs Excellences ont ensuite donné une réception en l'honneur de l'ambassadeur et de Mme Alejos et les membres de leur suite.

* * *

Mme Ernest Samson et Mme Gwen Cargill ont déjeuné, mardi, à la résidence du gouverneur général.

* * *

Le professeur Emmett O'Grady, de l'Université d'Ottawa, sera le conférencier invité à la réunion des membres du University Women's Club, le lundi 13 novembre prochain, à la salle des conférences de l'école de la rue Elgin.

Bal de l'Armistice

L'Association des vétérans belges à Montréal organise un grand bal de l'Armistice, pour le samedi, 11 novembre à huit heures trente. Cette soirée se tiendra au local du 452 est, rue Notre-Dame et les profits versés aux oeuvres sociales de l'Association.

L'organisation n'a rien épargné pour le succès de ce bal : orchestre de choix, distribution de chapeaux et de ballons, ainsi que plusieurs prix de présence. Une invitation toutes particulière est faite aux Belges et à leurs amis.

Bazar des Petites Soeurs de l'Assomption

La vente de charité des Petes Soeurs de l'Assomption aura lieu au gymnase du Mont-Saint-Louis ,est rue Shebrooke. Elle se tiendra dans la journée du samedi, 18 novembre prochain.

Mme Maurice Gervais sera secondée, au comptoir des fleurs, par Mmes André Leman, Raymond Morin, Guy Brassard, Marcel Fortier, M. Prud'homme, Claude Carcotte, Ang. Pizzagalli, Paul Roy, Jacques Boileau, Mlles Johanne Fortier, Michelle Gervais, Hélène Leman, M. Lépine. Les petites bouquetières seront Marie-Sylvie Fortier, Mireille et Marie-Claude Roy ainsi que Marie-France Gervais.

Au comptoir des bonbons, Mmes Raymond Eudes et Paul Langlois auront comme auxiliaires : Mmes Gérard Brunelle, Paul Courtois, Marcel Cantin, L. E. Daoust, Bernard Eudes, Marc Forget, Roger Dufresne, Jean Lesage, Benoit Lajeunesse, Gabriel Langlois, J. M. Lasnier, Roland Langlois, Pierre Rouleau, Redmond Roche, Maurice Riopel et Mlle Blanche Moreau.

Au compltoir des livres, Mmes Boyer de Sainte-Suzanne, présidente, sera secondée par Mmes Camille Gargant. A. Achpise, François Hone, Edmond Bernard, S. Sutto, E. Delaye, Louis Beaudoin, François Everett, Mlles Bernadette Barbeau et Anne-Marie Beaudoin.

Dîner-dansant

Les dames auxiliaires de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc organisent un diner-dansant à l'hôtel Ritz-Carlton, le jeudi 23 novembre prochain.

Parmi les nombreuses personnes qui ont déjà répondu à l'invitation, nous remarquons les noms des docteurs et de Mmes Charles Bohemier, Albert Rémy, C. Senecal, J. Pesant, W. Perreault, Marcel Rémy, René Poirier, Jacques Ouimet, Arthur Vallée, J.-C. Tremblay, Roger Lefebvre, P. Lizotte, Gilles Maille, Gilles Cloutier, Maxime Brisebois, Réal Major, E. Balangero, Roger Paulin, N. Belliveau, C. Paulin, L. Julien, du docteur W. Brosseau, de Me et Mme G. Birts.

M. et Mmes J.-E. Peloquin, H. Poupart, Paul Dubord, E. Crépeau, Jean-Paul Pilon, Marcel Perrier, Raymond Daniel, René Porlier, André St-Onge, Roger Dufresne, J.-P. Béliveau, J.-P. Hamelin, Albert Nantel, Eugène Therrien, ainsi que Mmes A. Archambault, M. Lagacé, C. Magnan, J. Arpin et M. André Bernier sont également au nombre des invités.

La vente d'automne chez Lily Simon est unique

DES MAINTENANT, ENCORE EN PLEINE SAISON, **LILY SIMON** VOUS OFFRE UN GRAND RABAIS SUR TOUTE SA NOUVELLE MARCHANDISE D'AUTOMNE.

de 25% ET MEME JUSQU'A 50%

Assurez-vous le premier choix en vous rendant le plus tôt possible

Lily Simon

1320 EST, RUE BEAUBIEN

CR. 3-1771

Elégance pour TEEN-AGERS

Nous vous offrons un choix très varié de souliers "tout aller" et souliers de toilette pour la jeune fille. De plus, vous profitez d'un ajustement scientifique gratuit en vous chaussant chez Jacques Bernard Ltée.

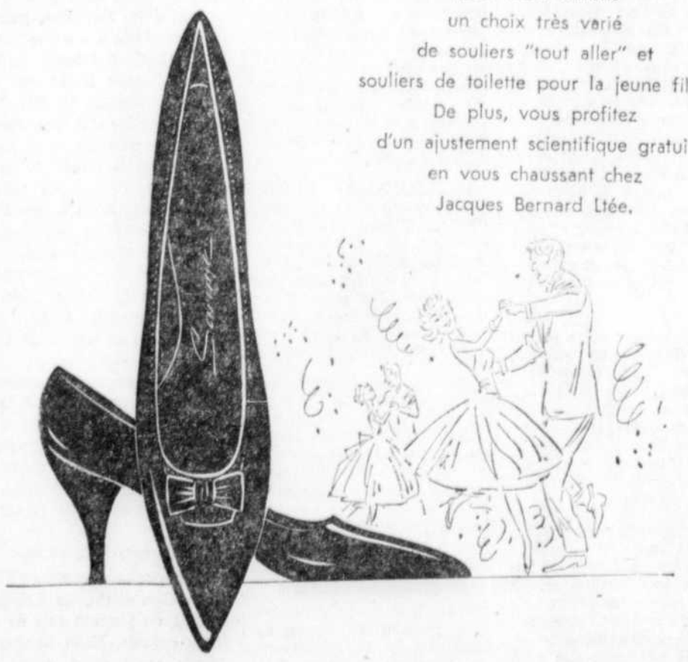

UN SEUL MAGASIN POUR VOUS SERVIR situé coin Cherrier & St-Denis

HEURES D'AFFAIRES : 9 hres à 6 hres tous les jours, vendredi jusqu'à 9.30 hres. Samedi jusqu'à 6 hres.

CENTRE D'AJUSTEMENT

Jacques Bernard LIMITÉE

VI. 4-7819

3680, ST-DENIS, près Cherrier

INSTITUTIONAL
6 FIN
14 XII
1961
QUEBEC
LA PRESSE
LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

Courrier Confidences

Une rancoeur injustifiée . . .

Q. — Je travaille depuis plus de vingt-cinq ans dans le même bureau où j'occupe un poste enviable et bien rémunéré. J'atteindrai, dans quelques mois, l'âge de la retraite. D'ores et déjà, mes patrons m'ont avertie qu'ils s'en tiendraient à la loi qui régit les employés de l'entreprise en ce qui concerne la retraite.

La retraite... je trouve ce mot affreux car je me sens débordante de vitalité. J'abats autant sinon plus de travail que la personne dans la trentaine qui me remplacera. Si cette dernière avait refusé le poste qu'on lui offrait — le mien ! — mes employeurs eussent été forcés de me garder à leur service encore deux ans. Ce poste représentait pour elle une promotion inespérée car elle végétait dans un emploi subalterne. Mais elle, elle a toute sa vie devant elle ; moi, je compte les années qui me restent à vivre. Ne croyez-vous pas qu'elle aurait dû m'accorder ce répit de deux ans ?

J'ai insisté auprès de mes employeurs pour qu'ils me gardent encore quelque temps mais ils m'ont rappelé que je faisais partie du comité qui a fixé l'âge de la retraite. C'est vrai, mais il y a toujours des exceptions qui confirment une règle. Ils sont demeurés intraitables. ENCORE JEUNE

R. — Quand on est jeune et qu'on a, devant soi, de longues années d'un dur labeur, il arrive qu'on envisage la retraite comme un hâvre où, enfin, l'on se reposera. Puis, le temps venant, on trouve au travail un charme soudain, d'abord parce que notre revenu sera fortement diminué, ensuite parce que l'on s'effraie des longues journées d'inactivité en perspective.

Je comprends fort bien vos sentiments puisque, vous l'affirmez, vous débordez de vitalité. Mais je comprends moins bien l'animosité que vous entretenez envers votre remplaçante. Somme toute, vous lui demandez de sacrifier trente ans d'un bel avenir pour vous accorder un délai de deux ans. Vous doit-elle quelque reconnaissance particulière ? Vous ne le dites pas; vous semblez à peine la connaître. A-t-elle intrigué pour vous bouter dehors et envahir la place ? Vous n'en faites pas mention. Vu le ressentiment que vous éprouvez à son égard, je me doute bien que vous auriez noté le fait s'il s'était produit. De plus, si cette personne avait refusé la situation offerte, vos employeurs l'auraient proposée à une autre.

La loi qui régit, dans l'entreprise où vous travaillez, la mise à la retraite ne prévoit pas d'exception. Vos employeurs, en créant un précédent, risqueraient de se placer dans une situation embarassante, plus tard. On se considère toujours soi-même comme une exception. Et il arrive également que nos prétentions à cet égard ne soient en rien justifiées. Question de lucidité !

Je reste convaincue que vous saurez employer les forces vives de votre être à des oeuvres utiles, intéressantes. Mais si vous voulez être heureuse, chassez de votre coeur la rancune qui le ronge. Partout où vous blâmerez votre remplaçante, vous récolterez sans doute des approbations polies. Mais dans votre dos, on déplorera, avec une pointe de pitié que vous ne sachiez point vieillir avec sérénité.

Ce n'est pas sans mélancolie qu'on cède sa place aux jeunes qui poussent sur leurs ainés, inconsciemment, dans l'élan de leur jeunesse. Le détachement est une vertu chrétienne qui rejoint d'ailleurs la sagesse orientale. Il faut donc croire que chez tout homme, indépendamment de son Credo religieux, il est un gage de paix. Ne gâchez pas votre vie par des regrets stériles et des pensées amères. Vomissez cette rancoeur une fois pour toute. Mettez-vous à la place de celle qui vous a succédé; vous comprendrez et vous aurez moins de peine.

Organisez-vous une existence heureuse; il n'en dépend que de vous . . . que de vous !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q.—Auriez-vous l'amabilité de publier ces quelques lignes pour me permettre de répondre à la personne qui signait "Canadienne française" dans votre courrier du 16 octobre 1961.

Vous prétendez que nous (immigrants) sommes effrontés et ignorants. Merci du compliment. Ne vous en déplaise, depuis quatre ans que je suis ici, j'ai toujours payé mes taxes provinciales et fédérales, et même mes tickets d'autobus. A la question du logement, vous devez nous juger d'après vous-même. Et pour le salaire, adressez-vous aux employeurs.

Ce n'est pas avec du vinaigre qu'on attrape les mouches. Si nous sommes au Canada, c'est que nous sommes les victimes de la propagande que font les ambassades canadiennes à l'étranger. — CANADIEN ANGLAIS.

R. — Un échange d'invectives ne permet jamais une rencontre enrichissante. Dès qu'il est question de race ou de réligion, on perd facilement son calme. C'est dommage, grand dommage. Ma correspondante a sans doute eu quelques expériences désastreuses et elle s'est empressée de généraliser. Ce n'est certes pas en donnant dans le travers que vous lui reprochez que vous servirez la cause des immigrés. Une cause qui m'est chère d'abord parce que je considère que nous avons besoin de vous, sur le plan ethnique, ensuite parce que je connais un certain nombre d'Européens avec lesquels je puis discuter calmement, sans parti pris. Nous nous entendons très bien. Et sans hausser le ton, nous échangeons quelques vérités, parfois dures à avaler et pour les uns et pour les autres. Mais de ces entretiens, chacun repart en comprenant l'autre davantage.

Il est exact que notre propagande officielle, en Europe, trompe les futurs émigrés en leur laissant croire qu'ils n'auront qu'à se pencher pour ramasser les dollars. D'où déception et rancoeur. Il reste que le Canada est un pays où celui qui a du courage et du talent peut faire son chemin.

Je voudrais que vous compreniez davantage les Canadiens qui ont vécu en vase clos, luttant pour leur survivance. Ils ont ainsi acquis des réflexes défensifs à l'égard de "l'étranger" et une mentalité aujourd'hui dépassée. Il est temps que nous ouvrions nos fenêtres sur le monde; mais en même temps, il faut se rendre compte que ce changement d'attitude ne s'effectuera pas en un jour . . . Aidez-nous . . . voulez-vous ?

Etiquette et mode

Q.—Auriez-vous l'obligeance de me dire ce que doit contenir un trousseau de mariée (trousseau de maison et trousseau personnel). Est-ce qu'il existe un livre qui pourrait me renseigner sur ces questions? — CLAIROLLE.

R.—Un trousseau moyen comprend : LINGERIE DE LIT : draps de coton : 4 à 6 par lit; draps de flanellette : 2 à 4 par lit; couvertures d'édredon et couvertures de laine: 2 par lits; couvre-lits: 2 (1 pour échange); couvre-matelas et couvre-oreillers : 2 par lit; taies d'oreiller : 4 à 6 par lit; oreillers : au choix. SALLE DE BAIN : serviettes de bain : 6 grandes, 6 moyennes; serviettes d'invités : 6 avec broderie ou fantaisies à la mode; débarbouillettes : 12; descentes de bain : 2 ou 3. LINGERIE DE TABLE : nappes à thé : 2 avec serviettes assorties; nappes usage courant 6; nappes de grand dîner : 2 avec serviettes assorties; napperons : 1 ou 2 ensembles, ou moins de nappes et plus de napperons.

CUISINE : Linges de vaisselle, 12 ; essuie-verres, essuie-mains, poignées, 6 ; sous-plats, 6 ; tabliers, 3 ; livre de recettes, 1. VAISSELLE : service quotidien, 4 couverts ; service d'apparat, 6 ou 8 couverts ; tasses de fantaisie, 6 ou 8 ; saucier, plat à légumes, plat à fromage, beurrier, 1 ; pots à lait et crème, 2 ; assiettes à gâteau, sandwiches, fruits, au goût ; corbeille à pain, service à condiments, 1 ; salière et poivrière, 2. VERRERIE : un jeune ménage peut commencer sa verrerie par 6 articles de chaque catégorie de verres, et continuer à la compléter avec les années. ARGENTERIE : couteaux, fourchettes, cuillers, 6 ou 8 ; couteau à beurre,1 ; cuiller à sucre, 1.

Le TROUSSEAU PERSONNEL comprend : 1 manteau d'hiver, 1 manteau d'été, 1 manteau de demi-saison, 1 manteau imperméable, 1 tailleur, 1 ensemble sport, quelques jupes et blouses, 4 robes de maison, 2 robes d'après-midi, 1 robe de soirée, quelques robes pratiques tout-aller.

En plus des vêtements achetés spécialement pour le mariage et le voyage de noces, la mariée doit avoir une lingerie personnelle : chemises de nuit ou pyjamas, sous-vêtements, robe de chambre ainsi que certains accessoires : chapeaux, souliers, pantoufles, écharpes, sacs à main, gants, parapluie, bijoux.

Je ne dispose malheureusement pas de l'espace nécessaire pour faire une énumération complète. Je vous recommande de consulter le livre "L'étiquette du mariage" de Marcelle Fortin Jacques et Jeanne Saint-Denis Farley.

R.—A **"Future maman"** — La mère de l'enfant envoie des remerciements à son nom et au nom de l'enfant, le plus tôt possible après la réception des cadeaux. La carte de visite de la mère à laquelle est attachée celle de l'enfant, ou une carte de fantaisie comme on en trouve aux comptoirs de papeterie conviennent pour ces remerciements.

Conseil d'une octogénaire

Retour aux valeurs spirituelles

par **Marie LAURIER**

Malgré son âge respectable — un peu plus de 80 ans, nous a-t-on dit — Mme Robert Lee Moffett, de Chicago, déclare sans ambage : "plus on étudie, plus on se rend compte combien on sait peu de choses". Et c'est en se basant sur ce principe qu'elle a fait de sa vie "une étude continuelle". Elle sait aussi bien aborder les problèmes de la politique, de l'histoire de la civilisation, que ceux de la philosophie, les lettres, les arts et les religions comparées.

Mais cette étudiante insatiable ne se contente pas d'apprendre pour elle-même. Elle parcourt le monde à la conquête d'idées et de références nouvelles, certes, mais elle trouve moyen de diffuser sa vaste culture au moyen de causeries fort goûtées. Elle avoue dans un éclat de rire qui ternit à peine son visage de rides . . . "Il me semble que j'ai toujours quelque chose à enseigner." Professeur de carrière, c'est cependant à titre de conférencière qu'elle est de passage à Montréal.

photo LA PRESSE
Mme Robert Lee Moffett, de Chicago

Rencontres enrichissantes

C'est avec une vitalité et une jeunesse dont elle seule détient le secret qu'elle nous apprend au cours d'une entrevue : "J'ai été déléguée par l'Université de Washington à la Société des Nations à Genève, à l'époque de la première guerre mondiale. Même si je n'étais qu'observatrice, j'ai pu profiter au maximum de cette expérience. J'ai fait la connaissance du grand musicien Paderewski qui était alors président du Conseil de la république polonaise. Puis, j'ai bénéficié d'une bourse d'étude d'un an en Suisse, et je me suis inscrite à un cours d'Affaires internationales donné par le professeur Zimmers. Par l'entremise de ce dernier, j'ai pu côtoyer de grandes personnalités du monde politique, diplomatique et intellectuel." Le professeur Zimmers recevait des invités de marque trois fois la semaine, à son chalet, à l'heure du thé. "J'ai été très flattée d'être conviée à ces réceptions enrichissantes, dit Mme Moffett". Puis elle ajoute avec un humour désarmant : "Vous savez, je sais bien pourquoi on m'invitait, je suis impayable pour poser des questions" . . .

Matérialisme

Mme Moffett est d'avis que tous, tant que nous sommes, devons lutter contre la vague de matérialisme qui envahit chaque jour davantage le monde dans lequel nous vivons. Pour remédier à cet état de chose, notre interlocutrice ne voit qu'une seule solution : "le retour aux valeurs spirituelles et au sens moral".

C'est d'ailleurs ce que cette pittoresque Américaine proclame dans les nombreux articles qu'elle signe dans des revues et magazines à fort tirage. Elle voue une profonde admiration au président Kennedy qui, malgré les problèmes gigantesques auxquels il doit faire face, accomplit un travail formidable dans une atmosphère de tension universelle.

Fille d'un juge du Wisconsin, Mme Moffett est la veuve d'un directeur de nombreux magazines américains.

Finalistes dans la trentaine

Concurrentes au titre de Madame Amérique

NEW YORK (UPI) — Un fort groupe d'épouses et de mères de famille des Etats-Unis laisseront leurs occupations quotidiennes, la semaine prochaine, pour concourir au titre de Mme Amérique. Le concours se déroulera à Fort Lauderdale, Floride. Un montant de $30,000 sera distribué en prix. Les candidates ont 12 à 13 ans de plus, en moyenne, que les candidates du premier concours il y a une vingtaine d'années. En effet, la moyenne d'âge est de 33.8 ans, les candidates sont mariées depuis au moins 12 ans et ont une moyenne de 3.9 enfants. Elles affirment généralement qu'elles désirent un autre enfant.

En 1938, l'année où le concours a commencé, les époux des concurrentes étaient âgés de 24 ans; cette année, ils ont en général 37.2 ans. La gagnante sera couronnée le jour de l'Action de grâces, soit le 13 novembre.

Une veuve

Au début du concours, les concurrentes au titre de Mme Amérique étaient les épouses de médecins, avocats et même ministres. En 1961, c'est la femme du laitier, du facteur ou d'un agent de police.

Parmi les finalistes, pour la première fois il y a une veuve. Mme Gloria S. Johnson, du New Jersey. Agée de 32 ans, son mari est décédé en 1956, laissant derrière lui son épouse ainsi que trois fils de 12, 8 et 7 ans respectivement. "J'ai pu conserver l'esprit de famille en remplissant la double fonction de père et de mère, a-t-elle dit." Elle travaille comme pigiste dans une compagnie de vêtements de dames. Elle détient une maîtrise en génie physique de l'université de l'Illinois.

Mme Florence T. Sommers, finaliste également, est âgée de 33 ans, et est l'épouse d'un agent de police. Le couple a cinq enfants. Mme Sommers travaille comme directrice d'annonces dans une boulangerie.

Recours à la voisine

L'épouse du facteur est Mme John Kawamato, de Sheridan. Tout en prenant soin de ses trois enfants, Mme Kawamato garde aussi deux autres enfants, en plus de travailler dans une buanderie. Les postes sont aussi représentées par Mme Doris Howard. Elle participe au concours en vue de se procurer une cuisinière électrique, un des prix qui échoit à Mme Amérique.

Mme Gloria Schultz, finaliste, est la femme d'un ancien joueur de baseball, maintenant professeur à l'école des arts appliqués de St. Paul. Ils ont deux enfants.

Dans les années passées, la plupart des candidates devaient laiser leur enfants aux soins de leurs grands-parents pour la durée du concours. Les temps ont changé : cette année, c'est la voisine qui gardera la petite famille pendant que la maman ira essayer de décrocher le titre tant convoité.

M. et Mme LAURENT FONTAINE (DOLANDE CHARBONNEAU) dont le mariage a été célébré récemment à l'église St-Maurice, de Bois-des-Filions. La mariée est la fille de M. et Mme Donat Charbonneau, de Bois-des-Filions et le marié, le fils de M. et de Mme Paul Fontaine, d'Ahuntsic.

AYEZ UNE SILHOUETTE HOLLYWOOD

Même dans un régime sévère, le pain peut être une source d'énergie alimentaire. Avec le pain Hollywood, les personnes au régime peuvent facilement maintenir leur poids, car une tranche de 18 grammes ne contient que quelque 46 calories.

Notre brochurette sur le Plan Hollywood vous indique comment vous pouvez maigrir sans avoir à quitter la table affamée. Vous en recevrez un exemplaire gratuit si vous écrivez à : Eleanor Day, 2227, N. Federal Highway, Hollywood, Flo.

Avec l'autorisation de
National Bakers Service Inc., Chicago

Le délicieux PAIN HOLLYWOOD est boulangé par
INTER CITY BAKING CO. LTD. — PO. 9-2737
814, AVENUE GORDON, VERDUN

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA célébrera son soixante-quinzième anniversaire au cours d'un dîner-dansant qui aura lieu le jeudi, 30 novembre prochain, à l'hôtel Ritz Carlton. Le comité féminin de cet événement mondain s'est réuni récemment au domicile de Mme Jean Ponsot, présidente. Sont ici photographiées, dans l'ordre habituel : assises, Mmes B. Nantel, Pierre Brassac, Jean Ponsot, Jacques Guillon; debout, Mmes Paul Lavallée, Jean Contat, Bernard Leclerc et Pierre Salbaing.

Anne L. Thompson de St-Eustache, expose à Granby

Une artiste de Saint-Eustache, Mme Anne Lore Thompson, avec l'aide de ses collaborateurs, exposera ses tableaux, à compter du 12 novembre, à Granby. Mme Lore a fondé le Saint-Eustache Art Guild en 1955, et dès le début cette association comptait une soixantaine de membres. Le talent de Mme Thompson a été reconnu et ses oeuvres sont recherchées par de nombreux collectionneurs de Montréal et New York, et même de la Suisse.

ANNONCE

Pourquoi certaines femmes paraissent prématurément âgées

C'est la sécheresse de la peau qui fait apparaître prématurément les signes de l'âge: joues flétries, pattes d'oie, petites rides. Il est difficile d'éviter la sécheresse de la peau causée par les rigueurs de l'hiver, les pièces surchauffées, les régimes pauvres en matières grasses, etc. Vous avez donc besoin de la DRY SKIN CREAM POND'S. Cette crème réputée contient de l'allantoïne, une substance qui commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes seulement. L'allantoïne disperse les cellules mortes et imprègne l'épiderme de la lanoline richement hydratée contenue dans la crème Pond's qui agit en profondeur. Presque en une nuit, les rides et les rugosités disparaissent! Pour un teint plus doux, plus velouté, plus *jeune*, employez la DRY SKIN CREAM POND'S.

BIRKS

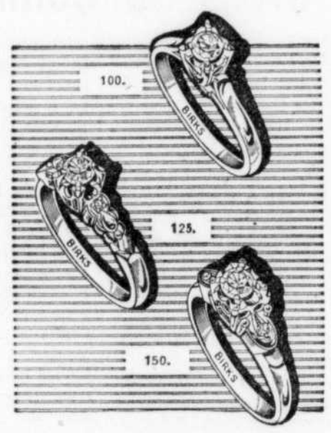

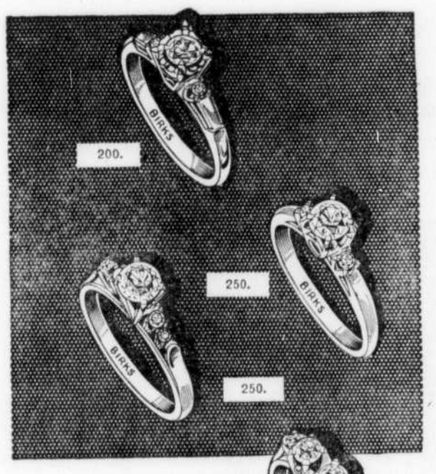

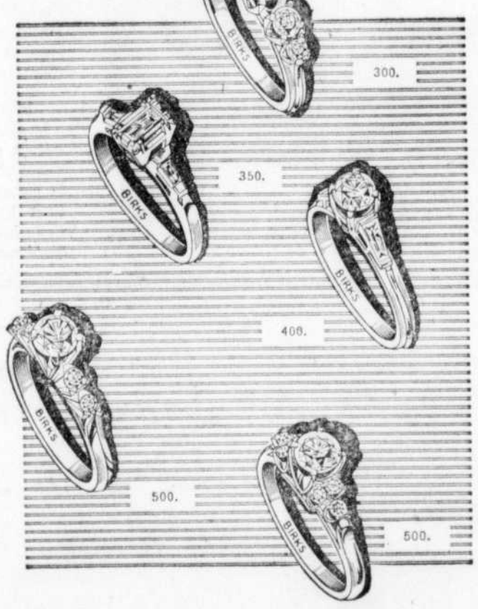

UN DIAMANT BIRKS

gage de votre amour, de votre goût, de votre jugement

Le choix de sa bague est non seulement la révélation de vos sentiments, mais aussi un achat important. Aidés d'instruments scientifiques perfectionnés, les diamantaires de Birks guideront votre choix. Modestes ou somptueux, les diamants Birks sont reconnus pour leur qualité, leur beauté !

Les bagues ci-dessus sont vendues avec un écrin en argent sterling et un certificat d'assurance, sans supplément de prix.

Conditions budgétaires sur demande

BIRKS
JOAILLIERS

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL

BIRKS

CARRE PHILLIPS
DORVAL ET ROCKLAND

SERVICE D'ACHATS : UN. 6-1411, local 391-392-393

Ragoût de boeuf

BON APPETIT, MESDAMES

AU MENU DEMAIN

Canapé aux tomates

Soupe aux légumes

Ragoût de boeuf et riz à l'eau

Salade verte

Croustade aux pommes et au fromage

Camembert

Thé au citron

* * *

Préparation aux tomates pour canapés

½ t. de beurre d'arachides
¼ t. de ketchup aux tomates
¼ c. à thé de sauce Worcestershire
2 tranches de bacon cuit et émietté

Au beurre d'arachides, ajouter lentement, en fouettant, le ketchup et la sauce Worcestershire. Quand le mélange est bien homogène, ajouter le bacon. Etaler sur les biscuits soda. Garnir de persil ou de piment vert. Donne ¾ t. du mélange.

Ragoût de boeuf

4 lb de boeuf dans le haut-côté
4 tasses d'oignons tranchés
4 cuil. à table d'huile
2 cuil. à table de farine
2 tasses de bière
1 cuil. à table de vinaigre
2 cuil. à thé de sel
½ cuil. à thé de poivre
1 cuil. à thé de sucre
2 mcx de feuilles de laurier
½ cuil. à table de thym
3 cuil. à tb. de persil émincé

Couper le boeuf en cubes de 1 à 2 pouces. Employer une cocotte ou une casserole épaisse et brunir les oignons dans l'huile. Enlever les oignons et brunir la viande dans le reste du beurre. Arroser avec la farine. Ajouter les oignons, bière, vinaigre, sel, poivre, sucre, feuilles de laurier, thym et persil. Couvrir et cuire sur un feu bas durant 3 heures, ou jusqu'à ce que la viande soit très tendre. Servir sur du riz cuit à l'eau.

Recette de Mme B. Dunlop, finaliste, Ville St-Laurent, au Concours : "Cuisine fine, pommes et farine".

Croustade aux pommes et au fromage

4½ tasses de pommes pelées et tranchées
½ tasse de sucre granulé
2 c. à thé de jus de citron
2 c. à table d'eau
¼ de tasse de beurre ou de shortening
⅓ de tasse de cassonade (tassée)
⅓ de tasse de farine tout-usage pré-tamisée
¾ de tasse de gruau
1 tasse de fromage doux pasteurisé, râpé

Disposer les pommes dans un moule bien graissé et saupoudrer de sucre. **Combiner** le jus de citron et l'eau et verser sur les pommes. **Défaire** en crème le beurre (ou shortening) ; ajouter graduellement la cassonade et bien mêler. **Incorporer** la farine et le gruau ; répartir ce mélange sur les pommes. **Cuire** à four modéré (375°F.) pendant 30 minutes. **Réduire** la température à 325°F., saupoudrer de fromage râpé et cuire 15 minutes de plus. **Servir** chaud avec crème fouettée. **Donne :** 6 portions.

votre horoscope

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 11 NOVEMBRE : Les enfants nés en ce jour auront un esprit vif et un caractère compatissant. Leur vie sera riche en événements de toutes sortes, particulièrement sentimentaux. Ils auront beaucoup d'amis dévoués, mais seront souvent les victimes d'escrocs et de malfaiteurs, dont ils devront particulièrement se garder.

BELIER — DU 22 MARS AU 19 AVRIL

Votre coeur est endormi, mais ne vous y fiez pas trop. D'ailleurs, dans votre cas, quelques folies n'auraient pas de grosses conséquences et elles vous distraieraient de vos soucis. Méfiez-vous quand même des fantaisies dans les rapports professionnels.

TAUREAU — DU 20 AVRIL AU 20 MAI

Continuez à vous appliquer à une tâche qui est maintenant en bonne voie. Vous allez avoir plus d'indépendance dans les questions financières, grâce à une initiative intelligente d'un parent ; ne refusez pas son aide. Laissez vos amours en dehors des affaires.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Dans le domaine du coeur : votre souplesse d'esprit vous permettra de tirer parti d'une situation peu banale, mais agissez discrètement. Evitez de participer à une discussion politique ou philosophique avec des personnes dont la partialité vous est connue. Soirée délassante.

CANCER — DU 22 JUIN AU 21 JUILLET

Après quelques contrariétés au cours de la matinée, les influences de l'après-midi s'amélioreront; vous rencontrerez une personne disposée à favoriser la réalisation d'un de vos plus chers désirs. Soyez ferme, et parlez clairement. Vie sentimentale monotone.

LION — DU 22 JUILLET AU 21 AOUT

La journée favorisera la concentration d'esprit ainsi que l'achèvement de tâches difficiles ou fastidieuses. Attendez d'avoir les mains libres avant de vous lancer dans une affaire qui peut avoir des rebondissements inattendus. Malentendu dans une affaire de coeur.

VIERGE — DU 22 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Les astres favoriseront les entreprises nouvelles et les idées ingénieuses; vous trouverez une solution originale à vos soucis d'argent en faisant appel à la compréhension des vôtres. Vous entrez dans une période de grande activité professionnelle. Soirée agréable avec un ami.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 22 OCTOBRE

Les relations sentimentales seront empreintes de froideur ou de réticences; observez la plus grande discrétion sur vos amours, afin de vous épargner des critiques malveillantes et de ne pas compliquer sérieusement votre existence familiale. Surveillez votre régime alimentaire.

SCORPION — DU 23 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE

Evitez d'adopter une attitude par trop rigoristes : elle pourrait provoquer un conflit avec vos collègues ou avec ceux qui vivent sous votre toit. Dans le domaine sentimental : soyez conciliant, car vous ne devez pas trop compter sur les astres aujourd'hui pour vous soutenir.

SAGITTAIRE — DU 22 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Ne relâchez pas vos efforts au moment où vos supérieurs vous observent. Vous pourrez, semble-t-il, bien mieux défendre vos intérêts après avoir rempli scrupuleusement vos obligations. Faites confance à votre conjoint(e) : son jugement est bon.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Il serait sage de ne pas accorder une trop grande attention à vos problèmes du coeur. Attention au flirt, qui entraîne souvent à prendre des engagements qu'on regrette amèrement plus tard. Laissez cela aux maladroits. Ce soir, sortez pour vous distraire.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Votre charme personnel opérera bien, ces temps-ci et vous ferez la connaissance d'une personne qui vous intéressera vivement. Toutefois, vous devrez vous méfier des rencontres inattendues d'amis oubliés depuis longtemps. Ménagez-vous de longues heures de sommeil.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

L'imprévu va régner en maître. Sachez en profiter ! N'hésitez pas à prendre quelques risques; la chance est avec vous. Mais quelqu'un, mal intentionné, tentera de vous nuire. Vous devrez agir avec prudence, car il s'agit de quelqu'un de votre entourage.

Pour Mme Emma Rothblatt

Plus de 600 réceptions à préparer par mois

NEW YORK. (UPI) — Rappelez-vous le mariage le plus sélect où vous avez été invité, la réception la plus éclatante à laquelle vous avez assisté, songez à la préparation d'une fête pour célébrer des noces d'or, alors, multipliez par 500 tous les soucis que de telles fêtes peuvent susciter et vous aurez une bien faible idée, même alors, du travail de Emma Alden Rothblatt qui doit assurer la réussite de plus de 600 événements semblables en un mois, et cela sur le plan des réceptions officielles pour des chefs d'état y compris des rois et des reines.

Emma Rothblatt est commissaire adjointe au département du commerce et des manifestations sociales de la ville de New York. Elle n'arrête jamais une minute et doit s'occuper d'événements aussi divers que la plantation d'un arbre ou la remise de quelque médaille. Elle doit se tenir disponible pour recevoir aux aérogares, ou du moins s'assurer qu'ils auront une réception convenable, des personnages aussi importants que le président Kennedy ou le roi du Segal.

Mme Rothblatt peut aussi bien être dérangée au téléphone durant la nuit, ce qui lui arriva tout récemment, un visiteur diplomate d'un autre pays ayant subi un accident et c'est à elle qu'on avait recours. Cette personne très active a 43 ans et avoue qu'il n'y a pas de jours ou d'heures où elle ne soit susceptible d'être mobilisée . . . aussi bien le samedi et le dimanche que les jours de fête.

Mme Rothblatt appartient à un nombre incalculable d'associations dont la seule nomenclature couvrirait deux bons feuillets dactylographiés sans interlignes . . .

Fonctionnaire depuis 20 ans, l'active américaine avait commencé sa carrière dans l'enseignement. Elle devint plus tard assistante civile du directeur de la police. Emma détient une maîtrise es-art de l'université de Colombie et une licence en droit de l'université Fordham.

7424

7424—Soyez ravissante dans ce tablier de gala orné de poinsettias fabriqués de biais de couleur. Le modèle est de 11½ pouces x 19 pouces. **Prix : 38 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Un conseil par jour

SI VOUS AVEZ L'INTENTION de vous lancer dans la couture, ne faites pas l'erreur de choisir le tissu le plus cher ou le plus vaporeux. Au contraire, prenez bien soin de choisir un tissu solide et de votre couleur préférée, qui ne soit pas difficile d'agencer. Si vous prenez un plaid, par exemple, vous aurez de la difficulté au début à faire arriver vos carreaux. Cela vous convainc sans aucun doute de dénicher un coupon de tissu de teinte unie et sans motifs compliqués... et pas trop cher ?

Bonne idée!

Vous avez des draps déchirés et vous vous demandez comment les utiliser ? Si la section déchirée n'est pas trop large, elle peut certainement être reprisée, ou bien encore, vous pouvez l'enlever et coudre ensemble les deux laizes qui restent. Ces deux laizes forment ainsi un drap qui peut être employé pour un lit simple, le lit d'un enfant, par exemple.

De toute façon, si c'est toute la partie centrale du drap qui est déchirée, il y a toujours moyen d'utiliser le tissu des deux côtés, environ 30 pouces de chaque côté, pour en faire des taies d'oreillers. Se servir d'une taie d'oreiller de grandeur standard comme patron, couper le tissu de façon à ce que l'ourlet soit la partie ouverte de la taie d'oreiller, coudre les côtés. Et voilà, vous avez fait quatre taies d'oreillers avec un drap usagé.

Du côté des accessoires

La règle du jeu: fantaisie

PARIS, (Reuters) — Les beaux accessoires de la mode parisienne sont étrangement apparentés à l'art des disciples d'Esculape; en effet, si elle est administrée comme il se doit, la dose exacte et juste s'avérera des plus efficaces.

En ce moment, les boutiques et les grands magasins parisiens regorgent de nouveaux accessoires tous plus tentants les uns que les autres.

Le style tout nouveau des bottillons et des sacs à main est particulièrement en vedette.

Vers la fin de l'hiver dernier, Chanel décida que les bottillons étaient de mise avec ses créations de style classique et la vogue de ces chaussons chauds se répandit si rapidement qu'on en trouve maintenant pour chaque heure du jour et même de la nuit.

Inspiration russe

Pour le jour on en voit qui, s'inspirant des hautes bottes des paysannes russes, montent jusqu'au genou ou, beaucoup plus délicats, il y a les souliers bien couverts à empeigne montante qui entoure toute la cheville dans un rappel des bottines de grand-mère.

Un des plus fervents protagonistes de ces "couvre-pieds" nouveau genre est Marc Bohan, de chez Dior. Il les a adaptés en versions diverses, à compter des douze boutons minuscules jusqu'aux bottillons à talon cubain avec un effet de guêtre, de tissu contrastant.

Les sacs à main

La note dominante dans les sacs est la qualité et le souci du détail.

Ferest, un maroquinier de la rive gauche qui compte plusieurs princesses étrangères dans sa clientèle, met l'accent sur les poignées et les cadres.

Le fourre-tout de fourrure est aussi très en vogue et constitue un excellent moyen d'utiliser les peaux défraîchies.

Jacques Griffe a mis en vedette un énorme havresac de matelot en renard bleu, si volumineux qu'il peut faire office de sac de fin de semaine.

Quant à Guy Laroche, il a trouvé au moins 10 variations du fourre-tout pratique. Ils sont en général faits de peau à poil ras, poney, mouton, léopard et sont ornés de poignées en bambou, en métal ou en os.

9013
10–20

9013—Aurez-vous remarqué l'importance donnée aux boutons cette saison ? Ce modèle tout simple à tailler et à coudre, est original par le plissé obtenu par la ceinture et par la disposition des boutons. Grandeurs : 10, 12, 14, 16, 18 et 20. **Prix : 43 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 43c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

DEMAIN
11 NOVEMBRE
JOUR DU SOUVENIR
2 minutes de silence seront observées chez Ogilvy's à 10 h. 58 a.m.
OGILVY'S

RABAIS 25% — CHAUDS PALETOS SPORT POUR GARÇONS

Rég. 15.98
11.98

Les paletots Duffle : tissu tout laine avec chaude doublure piquée et entre-doublure de laine. Capuchon à glissière, manchettes tempête. Bleu, gris fusain, loden. Ages : 6 à 18 ans.

Les paletots Zéro : nylon 100% chaudement doublé. Capuchon à glissière amovible. Marine, loden ou gris fusain. Ages : 6 à 18 ans.

Ecrivez ou composez Ogilvy's, VI. 2-7711

OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

Rabais de $16 à $36

CHICS MANTEAUX UNIS

Valeurs allant jusqu'à $85 . . . Rien au-dessous de $65 $49

Une imposante collection de plus de 100 modèles les plus nouveaux, de couleurs les plus ravissantes, de tissus les plus chauds. Vous verrez des manteaux ajustés, amples, avec doublure long poil ou amovible. Vous choisirez des mohairs ou des tweeds tissés unis ou de fantaisie. **Petites tailles: 5 à 15.**

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy's, au deuxième

Vente!

CHAPEAUX ECHANTILLONS POUR HOMMES

Rég. $10 à $15
Echantillons et lignes interrompues de nos stocks. Feutre fourrure ou feutre brossé dans des tons de gris, vert ou brun. Modèles classiques ou sport.
Pointures 6¾ à 7⅞. 6.95

PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES

Rég. 59.95
Laine et cachemire, laine veloutée ou élyséenne dans le groupe. Modèle droit, ajusté ou au genou. Sobres teintes gris moyen ou marine. Tailles 37 à 46 (statures hautes, régulières ou courtes). $49.

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — Vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée

OGILVY'S

COQUETS MANTEAUX SIMILISUÈDE DOUBLE LONG POIL

Rabais ⅓ et plus

Pour fillettes de 7 à 12 ans
Rég. 29.98 17.98

Pour adolescentes de 7 à 13 ans
Rég. 32.95 19.98

2 JOLIS MODELES — 3 RAVISSANTES TEINTES

Chaud tissu simili suède de Hollande à l'épreuve de l'eau, confectionnés dans des coloris roux, brun ou vert. Nettoyage à sec recommandé.

A) Modèle croisé, doublé de laine Sherpa (imitation de peau de mouton).

B) Modèle droit. Doublure du capuchon et du manteau en Orlon long poil.

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
(jusqu'à épuisement du stock — S.V.P., mentionner 2e choix)

OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

OGILVY'S

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9h

M. Thomas L'Incrédule — notre meilleur client!

MAGASINS mGm Manufacturers' General Merchandise LIMITEE

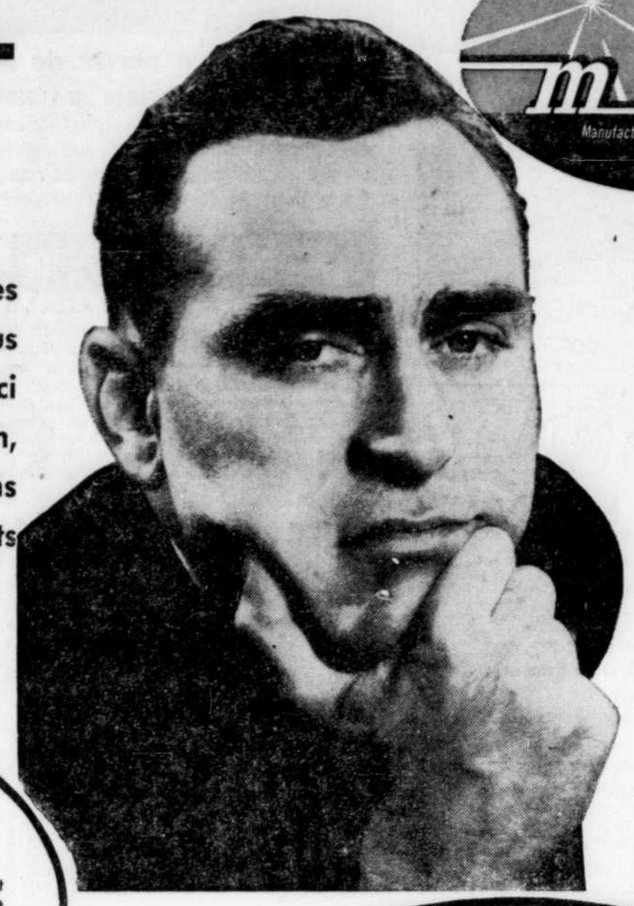

Les prétentions ne coûtent rien – c'est pourquoi elles sont tellement répandues. Nous, des magasins MGM, nous faisons grand cas des clients qui mettent nos prétentions en doute. Si vous doutez que nous puissions vendre de la marchandise d'une pareille qualité à si bas prix, voici une suggestion : lorsque vous viendrez, ayez soin de vous munir d'un carnet et d'un crayon, promenez-vous entre les étalages, contrôlez nos prix et comparez-les. Même, nous serons heureux de vous fournir carnet et crayon (vous n'avez qu'à en demander au "préposé" des carnets et crayons).

Vous doutez que nous puissions y arriver ? Eh bien, venez constater vous-même !

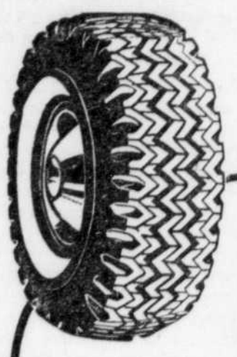

Sur la neige et la glace...
A PRIX SI MODIQUE !
FLAMBANT NEUFS
Pneus à neige sans chambre à air FIRESTONE, DUNLOP, DOMINION — marques reconnues que vous pouvez acheter avec confiance ! Grandeur 750 x 14 — garantie de 24 mois !
Rég. $26.80
Notre prix de super-escompte **$18.22**
AUCUN ECHANGE NECESSAIRE — INSTALLATION GRATUITE !

MGM a "rasé" le prix d'aussi près qu'il était humainement possible !
Rasoir électrique rotatif
Philishave SPEED-FLEX
Quel beau cadeau de Noël ! C'est vraiment le dernier cri en fait de rasoirs électriques. Nouveau couteau à huit lames et puissant moteur lubrifié à perpétuité. Rég. $32.95
Notre prix de super-escompte **$21.88**
Et celui-ci pour ces dames !
Rasoir électrique rotatif — Rég. $19.95
de grande marque, dans étui à glissière. Notre prix de super-escompte **$7.77**

TOUTES LES FACILITES DE CREDIT POUR TOUT ACHAT !

Nous avons "coupé" le prix !
FOREUSE ELECTRIQUE MILLERS FALLS

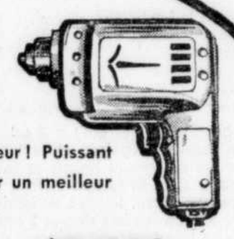

Indispensable à l'atelier du bricoleur ! Puissant moteur 2.5 amp. — 2250 rpm pour un meilleur rendement.
Rég. $24.95 —
Notre prix de super-escompte **$15.53**

PNEUS FIRESTONE RECHAPES
à prix très, très modique
(750 x 14 — 4 plis)
Notre prix de super-escompte **$10.95**
AUCUN ECHANGE NECESSAIRE
INSTALLATION GRATUITE !

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

RENDEZ CES ROUES PLUS BRILLANTES !
Parois blanches. D'installation facile. 13" — 14" — 15".
Rég. $3.98 —
Notre prix de super-escompte **$2.87**

Imaginez l'économie si vous aviez des triplets !

COSTUMES de NEIGE
POUR BAMBINS ET BAMBINES

Modèles ravissants et confortables offerts à prix de super-escompte ! Confectionnés de tissus de qualité. Vaste choix. Ne manquez pas cette aubaine exceptionnelle !
Rég. $12.98 à $29.98
Notre Prix de super-escompte
$8.66 à $17.63

SECHOIR A CHEVEUX
Electro-Matic
Ne pèse que 32½ onces, mais assèche pourtant les cheveux en un rien de temps ! Entièrement portatif et muni d'un capuchon ventilé ajustable pour vous assurer commodité et confort. Garanti pour une année complète.
Rég. $24.95 —
Notre prix de super-escompte **$11.77**

Voici un item "populaire" !
FER A REPASSER
à vapeur et à sec de qualité

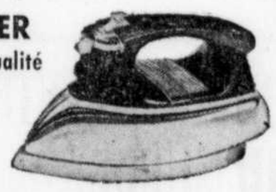

Caractéristiques les plus avancées ! Commutateur instantané de vapeur à sec avec contrôle du bout du doigt pour tous genres de tissus. Un an de pleine garantie.
Rég. $16.95
Notre prix de super-escompte **$9.66**

"Captez" bien cette super-valeur MGM !
RADIOS ADMIRAL
Robustes super-hétérodynes à 5 lampes, en couleurs bien harmonisées aux mobiliers modernes.
Rég. $29.95 —
Notre prix de super-escompte **$16.66**

Soyez élégante tout en étant bien confortable !
MANTEAUX D'AUTO SPORT
... pour dames
Superbes modèles en suédine soyeuse — luxueuse garniture de Sherpa — et doublure piquée très chaude. Vert Loden, brun, rouille et rouge. — Rég. $16.95
Notre prix de super-escompte **$9.99**
Autres ravissants modèles valant rég. de $29 à $35
Notre Prix de super-escompte **$18.83**

Voici une offre épatante !
NYLONS
première qualité pour dames
En mesh sans couture — les plus nouvelles nuances d'hiver — toutes pointures et longueurs. Rég. 79¢ la paire.
Notre prix de super-escompte
3 PAIRES POUR $1.29

Robes ravissantes à prix d'escompte colossal !
ROBES POUR DAMES
Les plus beaux modèles de la saison dans les teintes les plus en vogue de la saison : magenta, or, beige, vert, rose et noir. Choix de nombreux tissus fins, dont le nouveau "Mouche-à-feu", "givré", laine-orlon, 100% laine, laine et mohair, provenant d'importants manufacturiers canadiens. Tailles : 10 à 18 et 7 à 15.
Rég. $25.00. Notre prix de super-escompte **$8.94**

... pour hommes
PALETOTS COURTS AUTO SPORT
"Wonderfabric" — entièrement laminés. Collet de laine — doublure piquée. Choix de teintes masculines. Super-valeur **$12.27**
PALETOT BANLIEUE
Modèle laminé, longueur ¾ — léger et pourtant très chaud. Tout doublé en Sherpa Garniture en tartan de laine. Collet militaire. Vert militaire garni d'une bordure noire. Tailles 34-44.
Super-valeur **$31.77**

Fameux POLISSOIR à PARQUETS GE
Obtenez un poli excellent à bas prix ! Idéal pour parquets, escaliers, dessus de table. Fameuse qualité G.E.
Val. rég. $39.95
NOTRE PRIX DE SUPER-ESCOMPTE **$27.88**

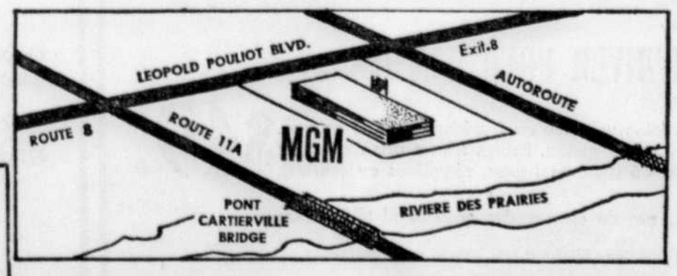

HEURES D'AFFAIRES:
lundi, de 1 à 10 p.m.
mardi, jeudi, vend. de 10 a.m. à 10 p.m.
mer redi, samedi, de 10 a.m. à 7 p.m.

IMMENSE PARC DE STATIONNEMENT GRATUIT !

MAGASINS mGm Manufacturers' General Merchandise LIMITÉE

500 boul. LEOPOLD-POULIOT CHOMEDEY (ST-MARTIN)

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI, 10 NOVEMBRE 1961 — 78e ANNEE — No 23

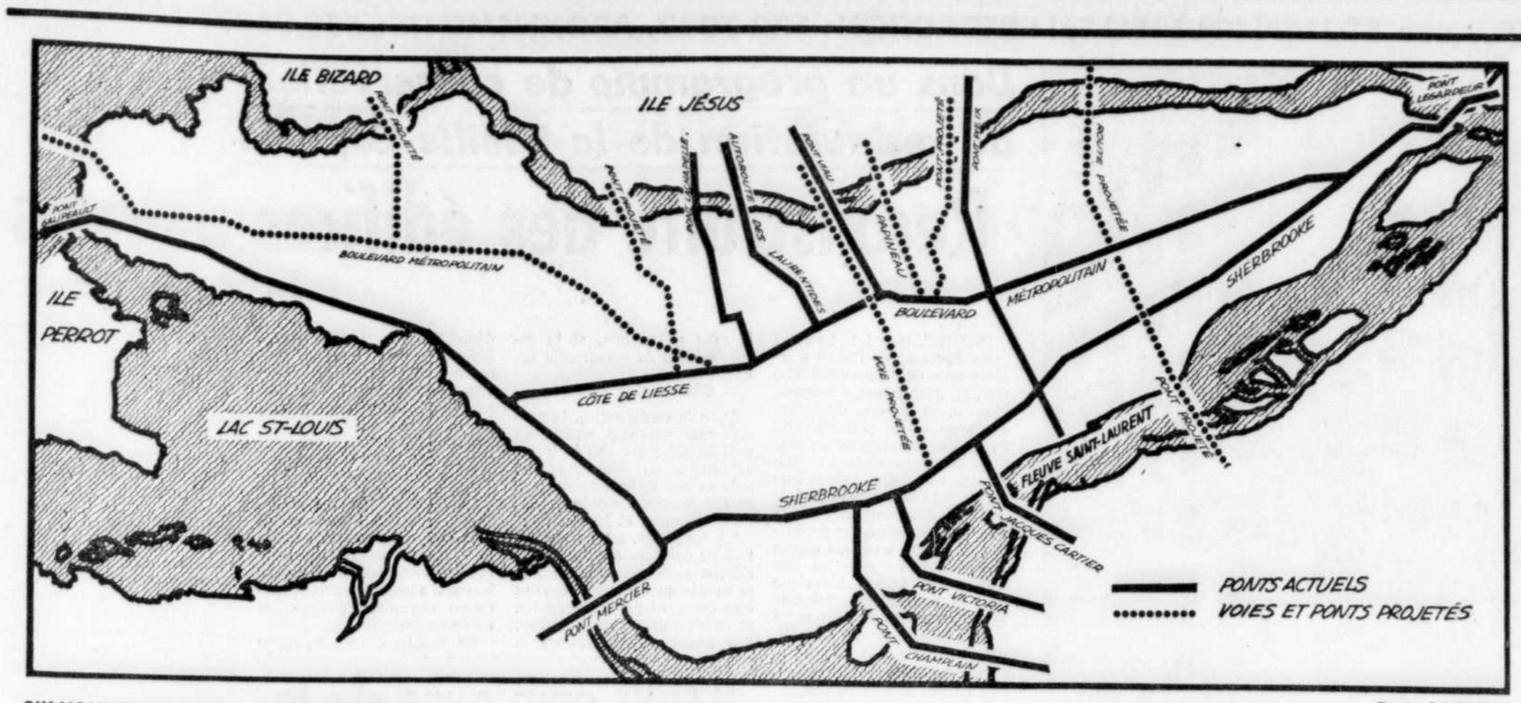

Dessin, LA PRESSE

SIX NOUVEAUX PONTS POUR MONTREAL—Cela est trop beau pour être vrai, d'accord. Le dessin ci-haut montre les dernières suggestions présentées aux autorités pour débloquer l'île de Montréal. La Corporation de Montréal Métropolitain a remis aux calendes grecques, le plan directeur d'un réseau routier métropolitain. Mais ce plan prévoyait aussi de nouveaux ponts, dont quatre traversant la rivière des Prairies et un, le fleuve Saint-Laurent, et que le gouvernement provincial pourrait sûrement faire siens. On attend aussi des plans définitifs pour la construction du pont de l'île aux Tourtres (à l'extrémité ouest du boulevard Métropolitain), et celle du doublement du pont Galipeault.

Test en vue des prochaines élections?

La Fédération libérale met à l'essai les "machines à voter"

QUEBEC. (G.P.) — La Fédération libérale du Québec, actuellement en congrès au Château Frontenac, mettra à l'essai demain le système de machines à voter pour le choix de son exécutif.

Si les machines donnent de "bons" résultats, ce dont personne ne doute, le système sera inscrit au programme de réformes électorales pour le prochain scrutin provincial.

Trois compagnies américaines, Automatic Voting Machine; Seiscor et Shoup vantent chacune, au congrès, les mérites de leurs machines dont le coût par unité varie entre $1,100 et $1,500.

On voit tout de suite qu'il sera impossible de doter du premier coup tous les bureaux de votation de telles machines. L'essai se fera tout d'abord dans les comtés urbains et encore dans les arrondissements où les électeurs sont le plus nombreux.

C'est ainsi qu'au prochain scrutin, les machines électorales s'affronteront aux machines à voter dont l'intégrité ne peut être mise en doute. Elles ont d'autres plumes à leur chapeau : elles assurent une votation rapide et facile; elles gardent le plus grand secret; elles ne gaspillent jamais de bulletins, n'en annullent pas non plus; le comptage est mécanique et précis; les résultats peuvent être connus aussitôt que le dernier votant est passé.

En plus de tout cela, les machines réduisent considérablement les frais d'élection, ce qui veut dire qu'elles peuvent se payer d'elles-mêmes à l'usage.

La machine à voter est aussi discrète que le confessionnal, mais là, il est virtuellement impossible de tricher, à moins que l'officier rapporteur soit dans le coup, ce qui devient un problème d'homme.

Il est impossible de voter plus d'une fois sans le consentement de l'officier raporteur, et sans que les représentants des partis s'en rendent compte.

Ces machines ne peuvent toutefois pas éliminer la substitution de personne. C'est là un problème échappant à la machine. Il semble bien que la seule façon d'y remédier sera la carte électorale obligatoire. Alors seulement, on pourra avoir, avec l'aide de ces machines honnêtes, des scrutins sûrs.

Une des compagnies distribue des chiffres intéressants sur l'utilisation de ces machines aux USA où elles servent à 35 millions de votants dans 10,000 villes. La ville de New York même utilise ce système depuis 1925 pour ses élections municipales.

Les trois compagnies citent de tels chiffres. Elles se font une belle lutte. Toutes américaines qu'elles soient, elles ont même ressenti le besoin de faire imprimer des dépliants en français pour la circonstance.

Les 4 comtés de l'ouest du Québec seront redivisés

VAL D'OR. (PCf) — M. Lucien Cliche, député d'Abitibi-Est et président de l'Assemblée législative, estime probable que la carte électorale des quatre comtés de la région de l'Ouest du Québec sera remaniée prochainement.

Le député d'Abitibi-Est a déclaré cependant qu'il ne peut préciser la nature des modifications qui seront apportées. A cet égard, il a ajouté : "Aucune décision n'a encore été prise."

"Comme le comté que je représente compte 34,000 électeurs et que les comtés d'Abitibi-Ouest et de Rouyn-Noranda comptent moins de 20,000 électeurs, il est plus que probable, qu'à cause de cette disproportion, la carte électorale sera modifiée dans la région".

Si Maisonneuve revenait...

Pleurerait-il sur les ponts que Montréal n'a pas encore?

par **Claude GENDRON**

Si Maisonneuve revenait dans son île...

Il serait heureux de voir Ville-Marie transformée en une grande métropole; mais il se demanderait sûrement s'il n'eût pas mieux valu fonder sa ville sur l'autre rive du majestueux Saint-Laurent plutôt que de voir son île de Montréal transformée en... souricière.

Il eût pu facilement expliquer son geste au roi de France.

Mais, les hommes étant ce qu'ils sont, leurs prévisions étant limitées et, souvent, les jeux politiques primant sur les projets d'intérêt public, il arrive que des populations s'éveillent, un bon matin, dans des situations assez cocasses, comme celle de l'île de Montréal, prise dans une souricière.

Evidemment, on a depuis longtemps constaté et considéré les problèmes que soulèvent les communications entre notre grande île et la terre ferme. Déjà on a cherché à résoudre ces problèmes en construisant des ponts.

Mais, il semble qu'au fur et à mesure qu'on en construit, de ces ponts, la population de l'île s'accroit (elle dépasse aujourd'hui 2,000,000) et le problème reste tout aussi épineux. De nombreuses études ont été faites; elles ont démontré la carence des ponts autour de l'île et souligné aux gouvernements l'importance de les multiplier si l'on veut empêcher les habitants de l'île de Montréal d'étouffer.

Et il est devenu d'autant plus difficile d'apporter une solution concrète au problème que les municipalités, outre la grande métropole, se sont multipliées dans l'île. Exemple, la dernière étude, faite par les ingénieurs Lalonde, Girouard et Letendre, remise "aux calendes grecques" par la Corporation de Montréal Métropolitain, nos politiciens s'étant renvoyé la balle.

Et pendant qu'on discute et qu'on fait couler l'encre, le vieux pont Viau a montré des signes de faiblesse, causé une peur bleue à des milliers d'automobilistes, sans compter les embouteillages monstres qu'ont entraînés les réparations des derniers jours.

Quelques statistiques

Pendant ce temps et toujours, le nombre des véhicules utilisant les ponts ne cesse d'augmenter. Selon les statistiques du service de la circulation de Montréal, les quatre ponts enjambant la rivière des Prairies ont servi à 455,658 véhicules au cours d'une seule fin de semaine du mois d'août dernier (du vendredi midi au lundi midi).

Au même moment, 365,013 véhicules ont emprunté les trois ponts traversant le fleuve Saint-Laurent. Au pont Le Gardeur, à l'est, on a compté 100,836 véhicules; et au pont Galipeault, à l'ouest, 82,697.

Toujours selon le même relevé, le pont le plus achalandé fut le pont Jacques-Cartier. Vient ensuite, le pont Viau. Voici un tableau montrant le nombre de véhicules ayant utilisé les ponts de l'île de Montréal, dans la fin de semaine du 11 au 14 août dernier :

Jacques-Cartier	185,269
Pont Viau	149,597
Autoroute	130,055
Lachapelle (Cartierville)	107,496
Honoré-Mercier	101,031
Le Gardeur (Bout-de-l'Ile)	100,836
Galipeault (pont de Ste-Anne	82,697
Victoria	78,713
Pie IX	68,510

Ainsi, donc, un grand total de 1,004,584 véhicules ont circulé sur les ponts autour de l'île de Montréal, en cette fin de semaine-là.

Ce dernier chiffre montre que le nombre de véhicules à l'entrée ou à la sortie de l'île de Montréal, au cours d'une seule fin de semaine d'août, a presque doublé depuis 1954, alors qu'on avait compté un total de 594,200 véhicules.

Ce qu'elles expliquent

On comprend alors pourquoi le nouveau pont Champlain ainsi que la construction de la nouvelle section du pont Mercier sont bienvenus ; pourquoi, on projette de construire un nouveau pont sur le fleuve, dans l'est de Montréal ; pourquoi on réclame toujours de nouveaux ponts, particulièrement au-dessus de la rivière des Prairies ; enfin, pourquoi on s'impatiente des retards apportés dans la construction du nouveau pont à l'extrémité ouest du boulevard Métropolitain et dans celle du doublement du pont Galipeault.

La Fédération canadienne des maires à M. Diefenbaker :

Les ports nationaux devraient être taxés dans les villes portuaires

TROIS-RIVIERES. — Le premier ministre, M. John Diefenbaker, et les membres de son cabinet seront saisis aujourd'hui d'une demande exigeant que la Commission des ports nationaux paie des taxes foncières à toute municipalité où elle gère un havre et des entrepôts portuaires. C'est ce qui ressort d'une "conférence de presse" sur ruban magnétique du maire J.-A. Mongrain, présentement à Montréal où il assiste au congrès de la Fédération canadienne des maires, dont il est le premier vice-président.

Lors de cette conférence de presse, qui, avouons-le, sortait de l'ordinaire, le maire Mongrain a souligné que les officiers du Conseil des ports nationaux se sont déclarés favorables à cette réclamation au cours d'une réunion tenue mardi dernier.

"Trois-Rivières, de dire le maire Mongrain, ne perçoit que $6,000 en taxes foncières pour l'opération du port local, alors qu'un barême équitable pourrait amener environ $60,000 dans les coffres de la cité".

Le maire Mongrain a ensuite expliqué que les $6,000 versés en taxes par la Commission des ports nationaux n'ont trait qu'aux services d'égoût et d'aqueduc auxquels s'ajoute celui des pompiers et de la police. Il a ajouté qu'il avait appris que les ports nationaux ont investi depuis 1951 un montant de $2,282,000 en dépenses capitales et qu'en 1960, grâce au travail de M. Lorenzo St-Pierre, gérant du port local, le port de Trois-Rivières a rapporté un profit net de $315,491.

L'exécutif de la Fédération canadienne des maires a étudié, mercredi, toutes les résolutions prises au congrès national, tenu à Halifax, en juin dernier. Les maires en ont profité pour jeter les préliminaires d'un mémoire qui devra être présenté au gouvernement provincial lors de sa prochaine session. Aujourd'hui, le maire Mongrain sera à Ottawa, au sein de la délégation qui rencontrera le premier ministre du Canada pour lui faire part de la demande énoncée plus haut.

Suggestion pour une réforme

Une chance à tous les coureurs!

par **Guy LAMARCHE**

"L'Etat assumera les dépenses essentielles des candidats".

C'est là la seule phrase qui, dans le programme électoral du parti libéral, promettait au Québec que le parti libéral, s'il était élu, adopterait une loi prévoyant une forme quelconque de paiements de certaines dépenses électorales.

S'il est relativement facile de poser le principe, pour peu que l'on soit convaincu de sa nécessité, il est plus compliqué de trouver les meilleurs moyens pratiques qui atteindront le plus possible les buts visés et encourageront les valeurs que l'on désire répandre tout en n'entravant pas d'autres valeurs que l'on entend respecter.

Mais pourquoi le gouvernement paierait-il les dépenses essentielles des candidats ou des partis politiques ? N'est-il pas suffisant qu'il les limite, les contrôles et oblige les candidats à publier l'origine et l'utilisation de leur caisse électorale ?

Ce serait, en effet, un grand pas de fait. Mais ce qui est mieux, c'est que l'Etat, par les taxes de ses citoyens, verse à tous les candidats de "bonne foi" une somme suffisante pour lui permettre de rejoindre ses électeurs, afin que l'argent ne soit pas un empêchement majeur pour un bon candidat de recevoir les suffrages des électeurs. Il est évidemment question ici des dépenses "essentielles", et le mot est important. Personne ne songerait à demander à l'Etat de verser directement à chaque candidat le montant maximum qu'il peut dépenser et de lui interdire toute autre source de financement. Ce serait singulièrement éliminer toute forme de contribution volontaire au financement d'un parti.

Mais quand on parle des dépenses essentielles, on pense aux dépenses minima qu'aucun candidat ne saurait éviter pour faire une campagne le moindrement décente et efficace. On pense aussi aux moyens traditionnels et nouveaux utilisés par tous les candidats : pancartes, dépliants, annonces dans les journaux, à la radio et à la télévision, location de comités, de salles pour les assemblées, etc.

Des normes à changer

Un argument peut surgir facilement : "Un candidat qui n'est pas capable de s'amasser assez d'argent ne peut pas être un bon candidat". Cela revient à dire qu'un étudiant dont les parents n'ont pas d'argent ne peut pas suivre des cours à l'université. De plus, un tel raisonnement avantage beaucoup ceux qui ont une fortune personnelle ou qui savent faire des promesses aux grands intérêts financiers et aux entrepreneurs. L'argument vaut donc peut-être selon les normes présentement en cours. Mais ce sont peut-être les normes elles-mêmes qu'il conviendrait de changer si l'on veut élever le niveau intellectuel de notre députation. Aujourd'hui, le professeur d'histoire n'a aucune chance contre le fils de l'industriel qui vient d'hériter du travail de son père.

Autre élément en faveur du paiement par l'Etat de certaines dépenses essentielles : c'est le moyen le plus facile de les contrôler.

En pratique surgit l'obstacle que l'on se plait le plus souvent à souligner : "Comment empêcher qu'une pléthore de candidats loufoques, sinon subversifs, ne s'amènent sur les rangs pour jeter le ridicule sur l'élection ou mettre en péril le régime démocratique lui-même" ?

C'est ici qu'intervient la définition du candidat "de bonne foi". Aujourd'hui, un candidat doit déposer $200 et 25 signatures en sa faveur. Souvent, les $200 ne sont que la centième partie de sa caisse, et les 25 noms, ceux des salariés de son organisation. Ça n'est donc pas compliqué à trouver.

Si on cessait de demander un dépôt, pour exiger 100 signatures, ce serait au moins 100 électeurs d'assurés pour le candidat. De plus, il existe plusieurs méthodes de paiements "différés" aux candidats. Celui qui n'aurait pas obtenu un certain pourcentage ne recevrait aucun remboursement, ou n'en recevrait qu'une partie à la condition d'avoir conservé un strict minimum.

Présentement, celui qui n'a pas la moitié des votes du gagnant, donc qui n'a pas 34 pour cent des votes s'il n'y a que deux candidats, "perd son dépôt". C'est très rigoureux comme exigence. Pour qu'un candidat ne soit pas éligible aux paiements de l'Etat, il faudrait par exemple qu'il n'ait pas obtenu 10 pour cent des votes, et il n'aurait droit qu'à un paiement proportionnel s'il avait obtenu entre 10 et 25 pour cent des suffrages.

Il y a donc trois méthodes possibles.

—Payer les dépenses essentielles à tout candidat ayant conservé un pourcentage minimum.

—Rembourser tous les candidats proportionnellement au vote reçu, mais à partir d'un pourcentage minimum.

—Rembourser complètement tous les candidats ayant dépassé un certain pourcentage, proportionnellement ceux se situant entre deux pourcentages donnés, et pas du tout ceux n'ayant pas obtenu le minimum absolument requis.

Dans la première méthode, ce serait le minimum qui serait difficile à fixer. A partir de quel pourcentage un candidat est-il "sérieux" ? Est-ce que le nombre de voix reçues fait tout le sérieux d'une candidature ?

La méthode de remboursement proportionnel au vote risquerait de faire manquer le but proposé. L'électorat déciderait indirectement quel candidat recevrait le plus et quel candidat recevrait le moins. C'est presque poser le postulat que celui qui dépense le plus aura plus de votes, et donc un remboursement plus important, quand c'est précisément cette conception que l'on veut combattre. De plus, la liberté pour un candidat de bonne foi de rejoindre les électeurs ne devrait pas être aussi intimement liée au degré auquel il a réussi à les convaincre. C'est confondre les chances initiales dans la course aux résultats finals.

La troisième méthode combinerait les deux premières. D'une part, on rembourserait complètement (pour les dépenses spécifiques prévues et non pour toutes les dépenses) les candidats ayant dépassé un minimum important, par exemple, 25 pour cent. Au pire, disons que quiconque "sauverait son dépôt" aurait droit au remboursement prévu basé sur le nombre des électeurs.

Le nombre de votes obtenus jouerait pour une catégorie intermédiaire de candidats qui, par exemple, auraient obtenu entre 10 pour cent et le minimum requis pour obtenir un remboursement total. Il y a plus de candidats sérieux que l'on croit dans cette catégorie. Qui dirait que les candidats du Bloc populaire qui se sont logés à ce niveau n'étaient pas des candidats sérieux ? Il y a aussi bon nombre de candidats indépendants ou des candidats de troisièmes partis qui risqueraient de tomber au-dessous du premier minimum, tout en conservant un vote décent. Ceux-là pourraient être remboursés proportionnellement à leur vote.

A l'Ecole normale Jacques-Cartier

Les directeurs veulent une enquête complète

Les membres de la direction de l'Ecole normale Jacques-Cartier (MM. Gérard Beaudry, directeur, Roger Levasseur, directeur des études, Marcel Sicotte, directeur des étudiants, et Normand Prescott, assistant-directeur des étudiants) viennent d'apporter certaines précisions sur le cas du professeur Marc-Aimé Guérin, suspendu de ses fonctions, au début de l'année académique.

Ils répondent en même temps eux dans un mémoire rédigé par eux dans unmémoire rédigé par cinq professeurs de l'Ecole et dans lequel il est dit que trois des membres de la direction ont usurpé des titres universitaires dans des prospectus et agendas. Et à leur tour, ils demandent qu'une enquête complète soit instituée sur toute l'affaire.

Le document qu'ils ont fait parvenir aux journaux est accompagné d'une déclaration assermentée de M. Raymond Houde qui se "considère seul responsable" des erreurs concernant M. Prescott qui se sont glissées dans la préparation des prospectus en question, prospectus imprimés au Centre de psychologie et de pédagogie. Des affidavits, signés par MM. Roger Levasseur, Marcel Sicotte et Normand Prescott, sont inclus dans le document. Chacun déclare : "C'est à mon insu que tous les titres universitaires auxquels je n'avais pas droit m'ont été attribués dans tout prospectus ,agenda, imprimé ou publication que ce soit".

Texte de la mise au point

Voici d'ailleurs le texte de la mise au point :

"Le problème du professeur Guérin n'est pas nouveau pour la direction de l'Ecole normale. En juin 1960, il y a par conséquent plus d'un an, le principal de l'école, l'abbé Georges-Etienne Foisy, réunit le conseil de l'école, dont font partie deux représentants des professeurs, pour lui faire part de son intention d'envoyer au service des Ecoles normales un rapport sur la conduite de M. Marc-André Guérin. Celui-ci n'ayant pas été prévenu, les directeurs demandèrent au principal de ne pas envoyer son rapport et d'avertir M. Guérin, au début de l'année scolaire 1960-61, que la direction exigeait de lui une nette amélioration de sa conduite.

"A la fin de l'année scolaire 1960-61, les directeurs de l'école ayant encore des raisons de se plaindre de la manière dont M. Guérin s'était acquitté de son devoir professionnel, décidèrent de présenter un rapport au service des Ecoles normales.

"La plainte fut soumise aux deux professeurs délégués par leurs collègues au conseil de l'école. Ces deux derniers n'apportèrent aucune objection à l'envoi du rapport, où il ne s'agissait pas uniquement de retards et d'absences non justifiés.

"L'abbé G.-E. Foisy, qui avait décidé depuis plusieurs mois de quitter le poste de principal de l'école, ne signa pas ce rapport.

Responsabilité des quatre signataires

"Comme aucun texte des règlements du Comité catholique ne défendait aux quatre directeurs signataires de porter eux-mêmes la plainte, ils prirent alors la responsabilité de le faire et l'envoyèrent au directeur général du service des Ecoles normales, en lui demandant d'étudier le cas et de prendre les décisions qui s'imposaient.

"Lors de la réunion du Comité catholique du 13 septembre 1961, M. Guérin fut suspendu de ses fonctions. Son cas est maintenant à l'étude devant le comité permanent chargé d'étudier les plaintes formulées contre les membres du personnel enseignant.

"La direction de l'Ecole normale ne peut donc faire autre chose que d'attendre la décision de ce comité.

"En outre, on a lancé diverses accusations contre les directeurs de l'Ecole. On a, en particulier, reproché à trois d'entre eux, MM. Roger Levasseur, Marcel Sicotte et Normand Prescott, de s'être attribué des titres universitaires auxquels ils n'avaient pas droit, titres accolés à leur nom dans des prospectus et agendas. Ces trois directeurs sont convaincus que les rédacteurs des publications ont accolé par erreur ces titres à leur nom et jurent, tel que le prouve l'affidavit ci-joint, que cette erreur s'est commise à leur insu.

"Les cas de MM. Levasseur et Sicotte s'expliquent par le fait qu'en remplissant leurs dossiers, ils ont indiqué qu'ils avaient fait des études au niveau du B. Sc 2 (2e année de la faculté des sciences) et du B. Sc 3 (3e année de la faculté des sciences) ce qui est conforme à la réalité. La lettre d'excuses de M. Raymond Houde, directeur général du Centre, explique le cas de M. Prescott.

Le DPI invité à instituer une enquête

"Les directeurs se voient aussi accusés de despotisme, d'incompétence et de mesures attentatoires à la liberté académique des professeurs. Ils ne leur appartient pas de réfuter ces affirmations. Ils s'en remettent au jugement de leurs supérieurs, qui sont les directeurs du service des Ecoles normales, les officiers du département de l'Instruction publique et les membres du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique et ils les invitent à instituer, le plus tôt possible, une enquête complète sur toute l'affaire.

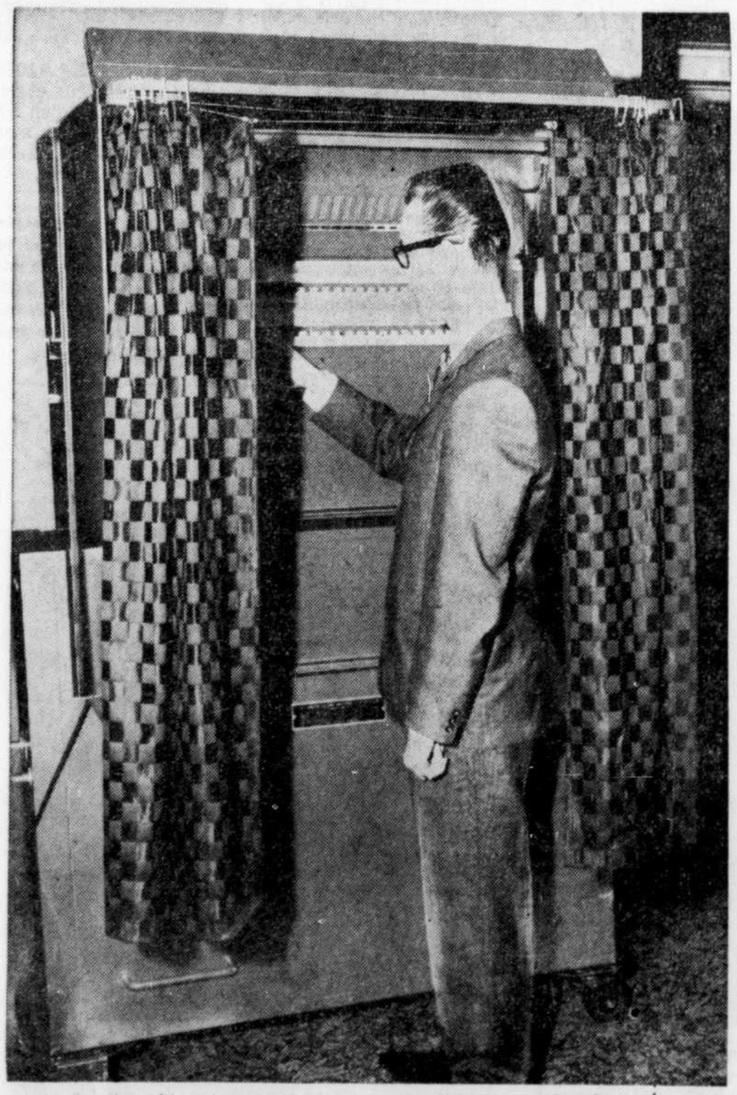

La "machine à voter" contre... la "machine électorale"!

M. Angell analyse

Les moyens pratiques que l'Etat pourrait utiliser

Dans sa longue étude sur quelques éléments de réforme électorale, M. Harold M. Angell, maître en science politique et chargé de cours à l'Université McGill, hésite à proposer une série de recommandations concrètes, comme il l'avait fait pour la limitation et la publication des dépenses électorales.

Tout au plus conclut-il qu'en principe :

1) Il ne devrait pas y avoir de subventions directes aux partis politiques sauf peut-être :
   a) sous forme d'une déduction de l'impôt des contributions volontaires ;
   b) sous forme de temps gratuit accordé aux partis à la radio et à la télévision.
2) Il devrait y avoir un système de paiements directs aux candidats pour certaines dépenses électorales spécifiques.

M. Angell ne veut pas proposer un système précis, parce qu'à son avis c'est un problème beaucoup plus politique que technique. Tout dépend des objectifs que se fixe un gouvernement ou une société en adoptant une telle loi et plusieurs méthodes s'offrent à son choix.

M. Angell s'emploie surtout à décrire ces nombreuses méthodes en indiquant à l'occasion certaines réserves sur telle ou telle méthode.

PAIEMENTS DIRECTS

1) Paiements directs aux partis politiques

Appliquée en certains endroits où elle convient au système politique, cette méthode comporterait plusieurs inconvénients graves dans le Québec. Elle nécessiterait la délicate obligation de décider quel groupe est un parti politique et quel groupe ne l'est pas. Elle ne découragerait en rien les contributions importantes à la caisse tout en décourageant les petites souscriptions volontaires, qui auraient tendance à être remplacées plutôt par l'exigence d'un salaire "puisque c'est l'Etat qui paierait".

De plus, elle accentuerait la tendance à la centralisation à l'intérieur de nos partis politiques.

C'est donc plutôt vers une méthode prévoyant des paiements aux candidats eux-mêmes qu'il faut se tourner.

2) Remboursements aux candidats

Le principe est connu. Il est proposé par plusieurs libéraux. Seuls les candidats ayant obtenu un pourcentage minimum des votes auraient droit aux remboursements pour certaines dépenses spécifiques. Il ne s'agit pas de toutes les dépenses, mais seulement celles qui seraient définies par convention comme "essentielles". La somme payée par l'Etat pourrait, par exemple, atteindre le tiers du total permis par la loi limitant les dépenses.

3) Exemption d'impôt pour contribution à une campagne électorale

Non pas une exemption calculée sur le revenu brut, avant le calcul de l'impôt (ce ne serait pas une motivation suffisante pour attirer les contributions volontaires) mais une déduction calculée directement sur l'impôt à payer. Déduction de la moitié de la contribution par exemple. Celui qui donne $20, paie $10 d'impôt de moins.

Ce système à ceci de bon qu'il fait payer à l'Etat un montant égal à celui versé volontairement, mais ce sont les citoyens eux-mêmes qui, en décidant de contribuer à tel parti plutôt qu'à tel autre, décident de la répartition de la contribution de l'Etat. L'exemption devrait évidemment être plafonnée à un montant raisonnable, par exemple à $100 par citoyen.

Le grand avantage de ce système est de laisser aux partis l'initiative du recrutement et l'habileté d'un parti à recueillir des souscriptions de ce type est un signe de sa popularité dans les masses. Le citoyen qui contribue de cette façon est aussi plus enclin à travailler activement et par conviction pour le parti de son choix.

DEPENSES SPECIFIQUES

1) Frais postaux, dépliants, pancartes

Pendant la campagne électorale, l'Etat devrait payer un minimum de ces dépenses spécifiques à tous les candidats. Tout candidat n'ayant pas obtenu un certain pourcentage des votes, par exemple 20 ou 25 pour cent, serait tenu de rembourser les frais assumés par l'Etat pendant sa campagne électorale.

2) Radio et télévision

La loi pourrait obliger les postes de radio et de télévision à accorder une période gratuite à tous les candidats. Cette mesure serait combinée avec la loi limitant le nombre d'heures permises sur ces médiums. Chacun aurait un temps gratuit égal, et il serait loisible à tous d'acheter d'autres périodes jusqu'à concurrence du maximum permis.

3) Usage des édifices publics

En plusieurs pays, les édifices publics sont mis à la disposition des candidats pour leurs assemblées électorales.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION et ABONNEMENTS: 640, rue ST-JEAN (QUEBEC) Tél.: REDACTION: 522-7027, ABONNEMENTS: 529-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

Shore se fait rabrouer

Eddie Shore, qui n'a apparemment pas encore payé l'amende de $2,000 que lui imposait Richard Canning il y a deux ans, n'a pas été chanceux lors de sa première tentative d'intimidation à l'égard du président Jim Balmer. Shore, qui n'a pas assisté à l'incident Douglas - Foreman à Hershey, avait sa version le lendemain de l'annonce de la suspension de 12 parties à son protégé.

"Foreman et le cerbère George Wood étaient en discussion sur le 3e but des Bears, déclare Shore. Douglas vint se mêler à la conversation quand soudainement, c'est du moins ce que Pat Egan a rapporté à Shore, Foreman s'est élancé sur Douglas qui n'a fait que répliquer". Mais d'après la version de Frank Mathers et celle des agences de presse, Douglas a donné un coup de poing et un coup de bâton sur la tête.

Shore, qui était à 500 milles de l'incident, continue : "C'est une médaille que devrait avoir Douglas, parce que l'arbitre l'a frappé le premier. Chaque fois qu'un juge de ligne touche à un joueur, ce dernier devrait riposter immédiatement. Si j'avais été là, Foreman ne serait même pas en état de donner sa version." Shore termine sa diatribe en rappelant toutes les décisions injustes dont Douglas et les Indiens ont été victimes dans le passé et précise que ce sont des injustices du genre qui éloignent les amateurs des arénas.

M. Shore doit prendre du mieux car il fait autant de tapage qu'au temps de sa meilleure santé. Les gouverneurs de la Ligue Américaine ne se sont pas laissé impressionner toutefois et ils ont même refusé toute réouverture de l'affaire.

Jimmy Anderson, le méconnu

Un joueur qui a marqué 43 francs buts dans la Ligue Américaine la saison dernière, Jimmy Anderson, n'a même pas été choisi sur la première équipe d'étoiles. Il y a même une ville où son nom n'a pas été placé parmi les trois joueurs choisis.

L'ailier gauche, qui sera à Québec avec les champions dimanche après-midi, s'est dit désappointé, mais ne conserve aucune rancune. "Je crois que le vote a été sincère, a-t-il déclaré au Hockey News. Je veux oublier cela et connaître une autre bonne saison. Mon objectif : un but à toutes les deux parties."

Ici et là

John Hanna s'est blessé à un orteil mardi soir, et même s'il n'y a pas de fracture, il se peut qu'il ne soit pas prêt pour la partie de ce soir à Providence . . . A l'Union commerciale, il y aura élections à 7 postes le 20. La mise en nomination se terminera le 12 à minuit . . . Au football, Laval-Ouest a triomphé des Carabins de l'université de Montréal par 26 à 12 . . . Jack McKenzie s'est blessé à une main et serait hors de l'alignement du Hershey pour 3 ou 4 semaines. Les Bears réussiront probablement à obtenir le gréviste Parker MacDonald en attendant . . . Danny Poliziani s'est tiré de son altercation avec le juge de lignes Jean-Paul Turcotte avec une amende $200 . . . Rochester a commencé un petit jeu qui consiste à deviner le pointage exact de chaque période. Dans la victoire de 3-1 des Américains sur les As, 16 amateurs avaient la combinaison gagnante.

La boxe amateur à St-Malo

QUEBEC. — Le premier programme de boxe amateur du Centre de loisirs St-Malo, a vu Robert Piau et Gaston Tancrède, deux élèves du gymnase St-Malo, l'emporter par K.O. dans les finales de cinq rondes sur des adversaires montréalais. L'attraction spéciale était une rencontre hors-concours entre professionnels où Fernand Simard a disposé de Gerry Leroux par mise hors de combat technique au 4e engagement d'un combat prévu pour huit. La prochaine carte est préparée pour le 6 décembre. Voici les résultats du programme de mardi :

Finales, 5 rondes : Robert Piau, St-Malo, par K.O. à la 4e, sur Emmedio Vespas, Montréal; Gaston Tancrède, St-Malo, par K.O.T. à la 3e, sur Jean-Marie Avena, Montréal.

Spécial, 8 rondes : Fernand Simard, St-Malo, par K.O.T. à la 4e, sur Gerry Lerous, Montréal.

Préliminaires, 3 rondes : Rod Beaupré, St-Malo, par K.O. à la 1ère, sur Léonard Duguay, R22R ; Sam Carrier, R22R, par déc. part., sur Jacques Leduc, Montréal ; Léo McGrath, R22R, par déc. un., sur Léo Houde, St-Malo ; Jacques Lachance, St-M., par déc., sur Gabriel Fournier, R22R.

Adenauer se retirerait d'ici 2 ans

BONN. (UPI, AFP) — On croit savoir que le chancelier Adenauer se serait engagé par écrit à résigner ses fonctions d'ici deux ans. Certaines sources d'information veulent que le chancelier ait fait parvenir une lettre à Henrich Krone, chef de file du parti chrétien-démocrate, et une autre à Erich Mende, leader du parti libéral (FDP).

En ce qui concerne la lettre adressée à M. Mende, on sait déjà qu'elle est parvenue à destination, mais les porte-parole du FDP se sont jusqu'ici refusés à dire si la missive fait mention d'une date précise de départ du chancelier.

Au sujet du ministère fédéral de l'Aide au développement, dont la constitution a été décidée malgré l'opposition du ministre de l'Economie Erhard, on indique dans les milieux FDP que ses compétences seront prochainement délimitées. Le chancelier Adenauer, M. Ludwig Erhard et le futur ministre (FDP) de l'Aide au développement, Walter Scheel, se réuniront bientôt à ce sujet.

Bonn a par ailleurs officiellement confirmé, hier, que M. Conrad Adenauer se rendra à Washington les 20 et 21 novembre, en vue d'y rencontrer le président Kennedy.

Cette seconde visite du chancelier à Washington en un peu plus de six mois constituera une étape importante dans les efforts déployés par l'Occident pour faire face aux tentatives communistes d'empiètement sur ses droits à Berlin et l'éventuelle recherche de bases acceptables de négociations avec l'URSS.

Toutes les indications que l'on possède dans la capitale des Etats-Unis sur l'orientation de la nouvelle administration ouest-allemande ne permettent pas de penser, croit-on, que le président Kennedy rencontrera des changements fondamentaux dans ce que son invité de deux jours lui exposera.

La Voix des femmes

Vigile écourtée de trois heures

La vigile de 24 heures que la "Voix des femmes du Québec" voulait observer au cénotaphe de la place Dominion, à l'occasion du jour du souvenir, pour protester contre les essais nucléaires, a été réduite de trois heures. Elle devait durer de midi le 10 novembre jusqu'à midi le 11, mais la police a demandé de la terminer à 9 heures de la matinée pour éviter tout incident.

La Légion canadienne doit pour sa part commencer sa cérémonie à dix heures, et on a cru que la présence de manifestants contre les essais nucléaires au cours d'une cérémonie que les anciens combattants considèrent comme leur étant exclusive, pourrait provoquer des incidents.

Des manifestations identiques sont prévues aux cénotaphes de Westmount et Outremont, dans la banlieue, mais pour dimanche seulement.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

ERREUR, ILS AVAIENT UN PERMIS — Un quotidien de Québec a créé une petite sensation hier en annonçant que les constructeurs de cet édifice de 9 étages, que l'on érige présentement entre les avenues Belvédère et Calixa-Lavallée, chemin Ste-Foy, ne détenaient pas un permis de construction de la Commission municipale d'urbanisme . . . On achève présentement de couler la structure du 8e étage de cet édifice où doivent emménager tous les services du ministère provincial de la Santé. Mais la nouvelle était erronée . . . Heureusement pour les entrepreneurs et pour la succession J.-A. Grenier, propriétaire de l'immeuble dont le coût doit atteindre $1,250,000.

Dans un programme de conservation et de restauration de la Vieille Capitale

Reconstruire des édifices détruits -- M. John Bland

QUEBEC. (par **J.-L. Lacroix**) — Le directeur de l'Ecole d'architecture de l'Université McGill, M. John Bland, a proposé, hier, à un groupe d'hommes d'affaires et de professionnels de Québec un programme pratique de conservation et de restauration de cette "ville unique sur le continent américain".

A un dîner-causerie de la Chambre de commerce de Québec, M. Bland a déclaré que la Vieille Capitale est "un site d'un grand intérêt historique dans la civilisation américaine et particulièrement dans notre propre développement culturel, autant anglais que français".

Pour lui conserver ce caractère unique tout en lui permettant de croître et de devenir une cité prospère, le conférencier a concédé que le problème est grand, mais il s'est dit convaincu qu'il peut être résolu avec de la sympathie, de la patience et de la bonne volonté.

Comme éléments de solution, M. Bland a développé un programme en quatre points : la conservation, la planification intelligente, l'amélioration dans le sens pittoresque, et la reconstruction de monuments détruits.

Conservation d'abord

Selon le conférencier, la conservation est une affaire de goût et de jugement et il est nécessaire de développer un sens et des techniques pour la rendre possible physiquement, financièrement et légalement.

"A mon avis, a-t-il expliqué, tout ce qui date des 17e et 18e siècles, ainsi que de la première moitié du 19e siècle, devrait être conservé par force de loi, et on devrait y penser à deux fois avant d'en permettre la démolition ou l'altération . . . Mais là encore, plusieurs choses mériteraient d'être conservées par le seul fait qu'elles sont intéressantes et belles, même si elles n'ont aucune association reconnue avec un personnage ou un événement historique".

La tâche suivante, selon M. Bland, est l'élaboration d'une politique de planification, tenant compte de la croissance et du développement de la ville lorsqu'il s'agit de mettre à exécution des plans d'adaptation ou de modification.

En troisième lieu, lorsqu'on a l'assurance qu'il existe des plans en vue d'une cité moderne et bien ordonnée, et que l'on s'attache à conserver le meilleur des anciens temps, il est possible de porter toute son attention à l'amélioration dans un sens ouvertement pittoresque.

"Enfin, a conclu le conférencier, un aspect essentiel du développement de Québec que nous voudrions tous voir mais, qui est peut-être le plus difficile à atteindre, parce qu'il requiert le plus de jugement et des dépenses considérables, c'est la reconstruction totale de quelques gros édifices détruits et la reconstitution d'un grand nombre de plus petites constructions."

Présenté par Me Henri Beaupré, échevin de Québec et membre du Comité international pour la conservation des monuments et sites historiques, le conférencier a été remercié par M. Edouard Fiset, architecte.

Pour le moment

Pas d'enquête générale sur l'administration des hôpitaux

(De notre édition finale d'hier)

QUEBEC. (J. M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement, a déclaré lors d'une conférence de presse que le gouvernement, de la province ne croit pas, pour le moment, à la nécessité d'ouvrir une enquête générale sur la façon dont les hôpitaux sont administrés ; et d'autre part, le premier ministre a révélé que l'ensemble des dettes des établissements hospitaliers du Québec est moins important qu'on l'a cru jusqu'ici.

Un journaliste : "On a parlé de $200,000,000 . . ."

M. Lesage : "J'ai toutes les raisons de croire que, globalement, les dettes des hôpitaux de la province ne s'élèvent pas à cette somme. Il semble qu'elles soient passablement moins considérables qu'on n'a pu le penser dans le public et même dans ce bureau . . ."

Le chef du gouvernement vient de recevoir un document sur ces dettes. Il en a été question mercredi après-midi à la séance du cabinet. Mais les autorités provinciales ont encore besoin de renseignements additionnels pour tirer les conclusions définitives qui s'imposent, et pour élaborer une politique bien déterminée en vue de régler le problème des établissements hospitaliers.

Le premier ministre a refusé de divulguer les chiffres qu'on lui a soumis.

Au sujet des investigations sur l'administration des hôpitaux, M. Jean Lesage, comme on vient de le voir, a dit ne pas juger, pour l'instant nécessaire une enquête générale.

Les autorités provinciales interviennent, explique-t-il, seulement quand un rapport du vérificateur en chef des comptes publics le justifie.

—"Lorsque ce haut fonctionnaire, responsable devant les Chambres, attire l'attention du gouvernement sur certains faits, nous devons agir. C'est ainsi que je comprends notre devoir !"

Dès la prochaine session

L'U. de M. cherchera à faire modifier sa charte

par **Françoise de REPENTIGNY**

"Le procédé de nomination des professeurs est à revoir.

Le corps professoral est structuré avec beaucoup trop de rigidité. Il faut aussi donner une autre définition des officiers généraux de l'université de Montréal".

Voilà ce que nous déclarait mercredi le vice-recteur laïc de l'U. de M., M. Lucien Piché, lors d'une entrevue qu'il nous accordait concernant un projet de révision de la charte civile de l'université.

"La charte actuelle, nous a-t-il dit, a été adoptée en 1950. Ele n'est plus du tout adéquate. La complexité de l'évolution universitaire fait que le Conseil des Gouverneurs ne peut plus suffire à la tâche. Et les besoins ne cessent d'augmenter".

En effet, nombre de nouvelles facultés ont été créées qui n'ont pas été reconnues depuis l'adoption de la Charte. Une nouvelle catégorie a été instaurée, celle d'attachés de recherches, en sciences, en droit et en médecine. Et pourtant, il n'y a rien de prévu pour la recherche dans la présente charte.

Assouplir l'administration

M. Piché nous soulignait le climat d'effervescence qui règne au sein de toutes les facultés. De plus, les travaux de réaménagement de l'aile ouest vont donner un essor considérable à l'université.

Voilà pourquoi, il y a un mois, un comité spécial était formé pour corriger les insuffisances de la présente charte, étudier les besoins nouveaux correspondant à l'évolution universitaire et redéfinir certaines questions académiques.

La mission finale de ce comité est d'introduire plus de souplesse dans l'administration. Il est aussi question de créer des comités permanents pour augmenter le nombre des gouverneurs. M. Piché a même manifesté l'intention que des gouverneurs soient nommés par des professeurs d'une part et des étudiants d'autre part.

Ce comité spécial, chargé de présenter un projet de révision de la charte civile de l'université avant le 15 janvier à la Législature, se compose de : Mgr Irénée Lussier, recteur de l'U. de M.; l'honorable juge André Montpetit; M. Maurice Chartré, président du Conseil d'administration de LA PRESSE; M. Roger Gaudry, directeur des laboratoires de recherche Ayers; Me Jean Beetz, professeur de droit constitutionnel et administratif et directeur de l'Institut de recherches en Droit public à l'université, et de M. Eugène Therrien.

Un dialogue entre professeurs et gouverneurs

Le comité a aussi l'intention d'inviter M. Marc Brière à assister aux séances d'études en tant que substitut du procureur général.

On sait que le Conseil des Gouverneurs de l'université, composé de 12 membres, comporte une forte représentation d'hommes d'affaires.

"Nous voudrions, soulignait M. Piché, que le sentiment du corps professoral soit mieux senti au sein du Conseil. Le dialogue entre les gouverneurs et les diverses facultés pourrait ainsi s'établir d'une façon plus efficace. Outre les directeurs d'études de chaque faculté, il pourrait y avoir des professeurs représentés auprès des officiers généraux. Les étudiants, les professeurs et les diplômés sont même invités à soumettre leurs vues au comité qui vient d'être formé. On sait que le président de l'AGEUM, Michel Grimard a récemment adressé une lettre au Conseil, leur disant que les étudiants étaient prêts à collaborer.

Pour protéger le statut des professeurs

Si donc ces prévisions se réalisent, le Corps professoral de l'université pourra exposer son point de vue beaucoup plus facilement en ce qui concerne l'administration académique.

Un tel dialogue ne peut que porter de bons fruits. L'échelle des salaires des professeurs n'avait-il pas été revu par suite d'une entente de ce genre entre l'Association des professeurs et le Conseil des gouverneurs ?

"Nous avons aussi l'intention de créer un conseil professoral pour protéger le statut des professeurs". Ainsi, en ce moment, la nomination des assistants-professeurs relève du Conseil des gouverneurs !

Ce Conseil se compose présentement de : Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, président ; Mgr Irénée Lussier, recteur ; S. E. Mgr Emilien Frenette ; l'honorable Olivier Renaud ; le Dr Donatien Marion ; l'honorable Wilfrid Gagnon; M. Etienne Crevier; M. Aristide Cousineau; M. Maurice Chartré; l'honorable Juge André Montpetit et MM. Lucien Rolland et Roger Gaudry.

Nécrologie

FRERE EDWARD MARY

Mardi, le 7 novembre, est décédé à Laprairie, à l'âge de 82 ans, Frère Edward Mary (Thomas Malpass), de la Congrégation des frères de l'Instruction chrétienne.

Né à Stoke-on-Trent en Angleterre, le défunt vint au Canada en juin 1893. Il enseigna successivement à l'école Saint-Michel de Buckingham, à St-Edouard, St - Jean - Berchmans, Ste-Famille, St-François-Xavier de Montréal, à Mount Assuption Institute de Plattsburg (N.-Y.) et à St. Mary's College, Southampton, Angleterre. Les funérailles auront lieu à la Maison provinciale des frères de l'Instruction chrétienne à Laprairie, vendredi le 10 novembre, à 10 heures.

229,000 inscrits à l'Ass.-chômage le 29 septembre

OTTAWA. (PC) — Le nombre de réclamations pour les prestations d'assurance chômage s'est chiffré à 229,200 le 29 septembre, sans changement par rapport au mois d'août mais 50,000 de moins que le 29 septembre 1960, rapporte aujourd'hui le Bureau fédéral de la statistique.

Environ deux tiers des bénéficiaires des allocations d'assurance chômage étaient de sexe masculin.

La moyenne hebdomadaire des bénéficiaires était de 173,200 pour septembre, 186,000 pour août et 222,700 pour septembre 1960. Le montant total des déboursés pour septembre était de $16,100,000 par rapport à $18,-900,000 pour août et $21,200,000 pour septembre 1960.

8,000 employés de la Dom. Textile demandent une hausse de 30 cents

Quelque 8,000 employés de la compagnie Dominion Textile, à travers la province de Québec, réclament des augmentations de salaire et des améliorations à leurs conditions de travail évaluées dans l'ensemble à environ 30 cents l'heure, pour une période de deux ans.

Deux groupes syndicaux distincts représentent ces travailleurs : à Montréal et à Valleyfield, les employés sont représentés par les Ouvriers unis des textiles d'Amérique; à Sherbrooke, Magog, Drummondville et St-Grégoire de Montmorency, les employés sont membres de syndicats affiliés à la Fédération nationale du textile et à la Confédération des syndicats nationaux.

Bien que dans les détails les revendications de ces deux groupements syndicaux puissent varier, dans l'ensemble elles représentent des augmentations à peu près identiques.

Les syndicats affiliés à la CSN ont déjà commencé leurs négociations depuis quelques semaines. Les Ouvriers unis des textiles d'Amérique viennent d'entamer leurs pourparlers avec la compagnie.

M. René Gosselin, président de la Fédération nationale du textile, a déclaré que ses membres veulent une augmentation de salaire, des améliorations au régime de boni, aux bénéfices sociaux et notamment au plan de pension. M. Gosselin n'a pas voulu pour le moment donner plus de détails sur les revendications syndicales, se contendes demandes équivaut à un peu plus de 30 cents l'heure pour deux ans.

M. Roger Provost, directeur canadien des Ouvriers unis des textiles d'Amérique, a dit qu'il évaluait lui aussi les demandes de son groupe à environ 30 cents l'heure.

Ces demandes comprennent une augmentation des taux de salaire de 20 p. 100 pour les ouvriers payés à l'heure et une hausse de 15 cents des taux servant de base au calcul des bonis dans le cas des employés relevant du régime de boni.

Les OUTA demandent aussi des améliorations au plan de pension, au régime des vacances, un congé payé additionnel, une prime de 20 cents au lieu de 10 cents pour le travail de nuit, ainsi que des améliorations au régime d'assurance-santé.

Orientation

A la demande du Rév. F. Louis-Claude, i.c., l'autorisation lui a été donnée de s'enquérir auprès des autorités concernées de la possibilité d'avoir un orienteur pour les élèves de la 7e et 9e années de l'Académie St-Médard. Contrairement à l'an dernier, cette orientation aura lieu plus de bonne heure cette année soit vers la fin de janvier. En ce faisant, le F. Louis-Claude a déclaré que le travail sera de beaucoup plus efficace.

Mort d'un bébé

Recherche du suspect

QUEBEC. — La Sûreté provinciale poursuit ses recherches afin de trouver un suspect, en rapport avec la découverte d'une fillette de six mois morte faute de soins.

Le cadavre a été retrouvé mercredi soir dans un logis de St-Gérard-Majella, à la suite de certaines informations parvenues à la Sûreté provinciale. La petite, qui répondrait au nom de Danielle Boulanger, a visiblement été privée des soins nécessaires. L'autopsie pratiquée hier après-midi par le Dr Gustave Desrochers indique qu'elle est décédée des suites d'une broncho-pneumonie et de malnutrition.

Une femme d'une trentaine d'années est détenue au quartier général de la police pour interrogatoire mais les agents de la sûreté sont à la recherche d'un individu qui aurait sa part de responsabilités dans l'affaire. Au moment de la découverte, la mort remontait déjà à quelques jours.

Le Dr J.-E. Raymond, coroner du district, devra attendre les résultats de l'enquête de la police avant de mener la sienne et on doute que ce puisse être avant le début de la semaine prochaine.

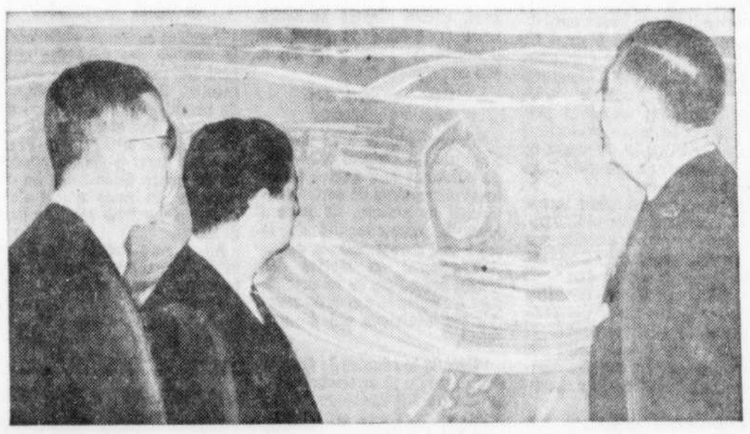

M. PAUL GERIN-LAJOIE, ministre de la Jeunesse, a déclaré ouverte l'"exposition d'art religieux et de tapisseries belges" à Québec; il a mis en relief l'action stimulatrice d'un tel événement dans la province. La photographie prise à cette occasion nous montre, de gauche à droite, M. Jacques Melsens, vice-consul de Belgique à Montréal; M. Gérin-Lajoie, et S. Exc. l'ambassadeur de Belgique au Canada, M. Guy Daufresne de la Chevalerie.

L'année 1961 sera une année record en ce qui concerne le tourisme, a déclaré hier le ministre des Ressources, M. Walter Dinsdale. Les touristes devraient laisser cette année près de $420 millions au Canada.

LES DEBRIS DU CONSTELLATION où 77 hommes ont péri dont 74 recrues de l'armée américaine qui devaient s'entrainer pour faire partie de la garnison de Berlin-Ouest. La tragédie s'est produite près de l'aéroport Byrd de Richmond, en Virginie. Ce serait le plus funeste écrasement d'avion civil aux Etats-Unis. Le 15 septembre dernier, il y eut 78 morts dans la chute d'un Constellation à Chicago.

46 ANS AU SERVICE DE L'AUTOMOBILISTE A MONTREAL

CLERMONT CHRYSLER

CHRYSLER PLYMOUTH VALIANT '62

vous invite à venir voir et faire l'essai DES TOUTES NOUVELLES

GRAND CHOIX DE VOITURES USAGEES entièrement reconditionnées et garanties A partir de $195

LE PLUS IMPORTANT DISTRIBUTEUR AU CANADA

Imperial — Chrysler — Plymouth

Valiant — Simca et camions Fargo

5363-99 rue ST-DENIS

TEL. CR. 9-6301

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION et ABONNEMENTS: 640, rue ST-JEAN (QUEBEC) Tél.: REDACTION: 522-7027, ABONNEMENTS: 529-8487

Les instituteurs sont exploités par des commissions scolaires ignares

-- Le doyen des Lettres à Laval

QUEBEC. (P. C.) — Selon le doyen Maurice Lebel, des Lettres de Laval, l'influence des instituteurs québecois n'est pas assez considérable au département de l'Instruction publique où ils ne sont pas assez bien représentés. De plus, ils sont encore trop souvent victimes d'administrateurs plus intéressés à leur avancement personnel qu'au bien-être de la Corporation des instituteurs et des institutrices.

D'autre part, toujours selon M. Lebel, ils sont plus unis qu'autrefois, plus dynamiques et plus audacieux. Mais ils sont encore, surtout les institutrices, exploités par des commissions scolaires aussi ignares qu'incompétentes.

Le doyen de la faculté des Lettres s'adressait hier soir aux instituteurs québecois. Il a rappelé qu'en France et en Russie, les instituteurs et institutrices touchent des traitements identiques depuis une quarantaine d'années.

A compétence égale, à travail égal, devrait correspondre égalité de traitements, a soutenu M. Lebel... Nous dépensons tellement d'argent pour les ponts et les chemins. Quand va-t-on avoir le vrai sens de la hiérarchie des valeurs? s'il-il exclamé.

M. Lebel a déclaré que nos instituteurs manquent de directions précises, de véritables directeurs des études, quand ils ne sont pas littéralement poursuivis par des inspecteurs plus versés en statistiques qu'en littérature, en science et en mathématiques.

A l'instar de certains hauts fonctionnaires, ils sont souvent pleins de bonne volonté, mais ils ne savent pas trop sur quoi faire porter leurs efforts; c'est une volonté purement physique qui semble tourner à vide, faute d'un objectif intellectuel précis.

Etablissant une comparaison avec la Russie, M. Lebel a révélé qu'en 1961, 50 pour cent des étudiants universitaires soviétiques se destinent à l'enseignement. Aussi, la Russie est l'un des rares pays du monde qui ne manque pas de professeurs.

Par contre, les Russes font un dieu de la science. Mais ils ont au moins cette grande qualité de savoir ce qu'ils veulent et où ils vont...

Aussi, ils paient mieux leurs maîtres que nous parce qu'ils croient à la force des idées. Nous, y croyons-nous vraiment? s'est demandé le conférencier. N'est-ce pas plutôt du bout des lèvres? On donne régulièrement un coup de chapeau à la mission de la race française en Amérique, après quoi l'on pense que tout est réglé alors que rien n'est commencé...

Commençons par le commencement : une très solide formation intellectuelle dans des écoles normales vraiment dignes de ce nom; la grève générale plutôt que l'acceptation de non-diplômés dans les cadres de l'enseignement; puis des traitements appropriés, mobiles, convenables..., a-t-il conseillé.

S. E. Mgr MAURICE ROY REMET A Mgr JACQUES GARNEAU, aumônier militaire du 7e groupe de milice, la "Décoration canadienne", pour service émérite et continu. On aperçoit aussi le lieutenant-colonel Gérard Venne, qui commandait, hier, les membres du CEOC du contingent Laval, qui ont assisté à la cérémonie.

Nous avions une histoire; nous avons une littérature

-- Suzanne Paradis

QUEBEC, (R. D'A.) — Mlle Suzanne Paradis, dont le livre "Il ne faut pas sauver les hommes" a remporté la moitié du prix littéraire Camille Roy a déclaré hier midi devant les membres du club Kiwanis de Québec, que pas plus que nous n'étions un peuple sans histoire, nous ne sommes un peuple sans littérature.

Mais, a-t-elle dit, nous dormions à cette histoire dont le labeur acharné ne nous éblouissait pas. Nous ne devons pas risquer de dormir au nez de notre littérature, sous prétexte qu'elle n'est ni mûre ni brillante, mais difficile, têtue et besogneuse. Nous avons envers elle des obligations, a ajouté la conférencière.

Accepter sa présence parmi nous est un de nos premiers devoirs. Collaborer à sa diffusion, travailler à l'implanter profondément dans nos terres intimes, lui apporter la part de nous dont elle a besoin pour survivre, reconnaître avec lucidité les liens secrets qui nous attachent à elle, voilà ce que j'entends par nous attacher à notre littérature, a dit Mlle Paradis.

Et c'est justement cet homme, que nous appelons un écrivain qui s'est chargé de raviver notre conscience. C'est à la hauteur de notre conscience que l'écrivain existe.

Cependant, a continué la jeune romancière, ce n'est pas l'écrivain seul qui édifie une littérature, ce serait d'ailleurs trop facile de lui en laisser la responsabilité non partagée, mais toute une nation, tout un peuple. Si l'écrivain accepte le risque de parler, c'est au nom de tous les autres, et pour eux. Ni le poète ni le romancier ne se parlent tout seul. Il n'écrit pas pour lui, il offre, il donne.

Mlle Paradis a terminé en disant que c'est à cause de cette volonté d'originalité, de cette acceptation nouvelle de ce que nous sommes, de nos vigueurs et de nos faiblesses personnelles, que nous pouvons affirmer que notre littérature est née, que notre écrivain est un vivant, non plus un esclave, et que nous pouvons commencer à compter sur nous, dans cette marche vers la conquête de la langue et de la pensée.

Peu de Canadiens sont prêts à affronter les problèmes de l'heure

-- Le Dr. C. Ouellet

QUEBEC. — Il n'y a pas un Canadien sur mille qui soit prêt à affronter les problèmes de notre époque, a déclaré le Dr Cyrias Ouellet, ancien doyen de la faculté des Sciences de Laval, lors d'une causerie prononcée au département de chimie.

Les méthodes d'enseignement actuelles et les barrières érigées entre scientifiques et humanistes, ont eu pour effet de laisser l'homme de la rue sans ressources devant des transformations trop rapides.

Le Dr Ouellet a exprimé l'avis que l'humanité était inquiète et angoissée parce qu'aucun précédent ni aucune formation adéquate ne l'avait préparée à lutter victorieusement devant la situation présente.

Il a terminé en disant qu'il était urgent pour chacun d'ouvrir ses horizons, et il a demandé aux éducateurs de ne pas jouer au prophète mais de former des adultes.

Important mémoire sur les travaux d'hiver au Saguenay-Lac-St-Jean

JONQUIERE. (T. D.) — La réunion de dimanche dernier, convoquée par le comité d'éducation des syndicats nationaux, où M. Gérard Picard était le conférencier invité, n'a pas tardé à donner des résultats.

L'exécutif du conseil régional des syndicats nationaux Saguenay-Lac St-Jean, à la suite de cette prise de position, a décidé hier soir, de préparer un volumineux mémoire sur les travaux d'hiver qui devraient être entrepris par les gouvernements fédéral et provincial, en vue de pallier le chômage.

La date n'en a pas encore été fixée, mais une réunion spéciale, soit à Jonquière ou à Chicoutimi, sera convoquée d'ici quinze jours, semble-t-il, devant grouper autour d'une même table les députés des quatre comtés, MM. Jean-Noël Tremblay, Roger Parizeau, Augustin Brassard, Vincent Brassard, Jean-Claude Plourde, Lucien Collard, Gérald Harvey et Antonio Talbot, ainsi que les maires de toutes les municipalités urbaines, afin de leur présenter le mémoire projeté, qui contiendra également des remèdes à longue échéance pour le plus grand soulagement des municipalités, soit des travaux susceptibles d'être exécutés par les gouvernements fédéral et provincial ou par les villes de la région, mais moyennant certaines conditions. Toutes ces décisions de l'exécutif du CRSN seront ratifiées, dimanche, à Arvida. On se proposerait même de préparer une manifestation publique d'envergure, dans les rues et sur les places publiques, si les autorités concernées ne donnent pas suite aux suggestions des syndicats.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

10:30—Mire
11:30—Mire et musique
12:25—Horaire commenté
12:30—Les nouvelles
12:45—Siège réservé
7:15—La jardinière
2:40—La personnalité Bravo
2:45—Ciné-roman
3:00—L'éternel féminin
3:30—Fémini-thé
4:00—Bobino
4:30—Boîte à surprises
5:00—L'écran des jeunes
5:30—Capitaine Tombalo
6:00—Les nouvelles
6:15—Vie de l'Eglise
6:20—Panorama et Météo
6:50—Nouvelles sportives
7:00—Moment musical
7:15—Film
7:30—La science et la Vie
7:45—La boîte à chansons
8:00—Le mors aux dents
8:30—Insolences d'une caméra
9:00—Cinéma international
10:30—Première audition
11:00—Téléjournal
11:19—Bulletin sportif
11:14—La météo
11:26—Commentaire
11:34—La boîte aux images
1:00—Fin des émissions.

DEMAIN

10:00—Fonfon
10:45—Le Jour du Souvenir
11:15—Film
11:30—Coucou
12:00—Domino
1:00—Le golf et ses étoiles
2:00—Pierres vivantes
2:30—Magazine international
3:00—Images en tête
5:00—Les Apprentis
5:30—Les uns, les autres
6:00—Les nouvelles
6:15—La météo
6:20—Vers demain
6:35—Court métrage
6:50—Nouvelles sportives
7:00—Court métrage
7:15—Entre Vous et Moi
7:30—Adam ou Eve
8:00—Les Quatre Justiciers
8:30—Le Revers de la Médaille
8:45—La Soirée du Hockey Chicago vs Montréal
10:15—Les Club des Autographes
10:45—Film
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:26—Commentaire
11:34—Cinéma du samedi soir
1:00—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—Pat and Ernie
3:30—Friendly Giant
3:45—Sing ring around
4:00—Three Stooges
4:15—Canadian Mounties vs Atomic local RFN 7
4:30—World of Tim Fraser
5:01—Razzle Dazzle
5:30—Tidewater Tramp
6:00—Cartoons
6:30—Feuilleton Québec
7:01—7 0 1
7:30—Jefferson Drum
8:00—Country Hoedown
8:30—Car 54, where are you
9:00—Tommy Ambrose
9:30—The Telephone Hour
10:30—The Burns and Allen Show
11:00—CBC—TV News
11:14—Movies at Midnight: App. 1:01—Sign Off

DEMAIN

10:45—Remembrance day service
10:15—Test pattern
2:00—World of sport
4:30—Bowling
5:00—This living world
5:30—Bugs Bunny
6:00—Teen club
6:40—Photography is fun
6:45—News and sports
7:00—Dennis the menace
7:30—The Charles Farrell show
8:20—T.V. hour of stars
8:50—News pictorial
9:00—NHL hockey, Chicago at Montreal
10:15—Juliette
10:45—Film
11:00—CBC-TV News
11:10—Movies at midnight
12:21—Sign off.

Le Ghana accueille la reine

(De notre édition finale d'hier)

ACCRA. (Reuters, UPI) — La reine Elisabeth et le prince Philippe sont arrivés aujourd'hui au Ghana pour y effectuer une visite de 11 jours qui a failli être contremandée en raison des actes terroristes commis par des adversaires du président Nkrumah. Ce dernier a accueilli les visiteurs royaux à Accra, capitale du pays, où un vaste dispositif de sécurité a été mis en place. Une foule considérable s'était massée le long de la route qu'a suivie le cortège officiel.

"Nous espérons que votre séjour dans notre pays sera agréable", a déclaré le président ghanéen. Il a rappelé le voyage que le prince Philippe avait fait au Ghana en 1959. La reine en est à son premier séjour dans l'ancienne colonie britannique.

Blessé à un orteil

Hanna ne sera pas du voyage

QUEBEC. (J. P.) — John Hanna, blessé par un lancer à un orteil mardi, ne prendra pas part au voyage des As qui les conduit à Providence ce soir et à Springfield demain. Il est demeuré à Québec et il suivra des traitements pour être prêt à affronter les Indiens dimanche après-midi.

Le pilote Floyd Curry jouera donc avec 4 défenses et 11 avants pour ces deux parties à l'étranger. En plus de ses trois trios réguliers, il choisira deux joueurs supplémentaires entre Guy Black, Bob Barlow et Jackie Leclair qui ont tous fait le voyage. Les As ont quitté Québec à 3 heures hier après-midi et ont effectué le trajet de Montréal à Springfield sur le train de nuit. Ils établiront leurs quartiers-généraux à Springfield, faisant une courte randonnée en autobus à Providence pour la partie de ce soir.

De l'inédit dans un foyer québecois

Rien ne sert de partir, il faut payer à point!...

QUEBEC. (R. D'A.) — Une femme d'une quarantaine d'années a été condamnée hier par le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions de la paix, sur une accusation de refus de pourvoir.

C'est la première fois qu'un tel fait se produit à Québec. L'histoire a débuté il y a quelques années, quand Madame décida de partir et de quitter Monsieur qui resta avec le garçon et la fillette pendant que Madame s'installa à Montréal.

Il y a quelque temps, le garçon, qui souffrait d'un cancer du cerveau, dut être opéré et il demanda comme faveur à son père de revoir sa mère. Celle-ci vint donc au chevet de son fils, et les tourtereaux se réconcilièrent. Cependant, tout ne semble pas aller dans le meilleur des mondes. Les engueulades au point de vue pécunier semblent vouloir se succéder.

Le mari est chauffeur de taxi et il fait un salaire de $34.75 par semaine, sans les pourboires, et il doit nourrir la famille.

Par ailleurs, l'épouse est commis dans un grand magasin à rayons de la Vieille Capitale et elle gagne $40 par semaine. Elle s'occupe d'habiller sa fillette et de l'envoyer à l'école. Le couple reçoit aussi $125 par mois du service familial.

Or, après maintes discussions, la cause est venue s'étaler devant le juge Roy.

L'époux a allégué que sa conjointe ne lui aidait pas assez pour la marche des "affaires familiales".

Après avoir entendu les deux parties, le juge Roy a rendu jugement et a condamné la femme à payer dix dollars par semaine pour la bonne marche de la maison.

A Québec, réorganisation des services touristiques

QUEBEC, (par J.-L. L.) — Le conseil municipal a adopté à l'unanimité hier un projet de réorganisation des services touristiques de la Vieille Capitale sur une base régionale, tel que présenté récemment par les anciens présidents du carnaval d'hiver.

La ville accepte ainsi de contribuer au financement de ce projet un montant égal à 2 p.c. du produit de la taxe de vente municipale qui lui revient. Le tout cependant, à condition que le conseil d'administration de 13 membres du bureau métropolitain du tourisme soit constitué comme suit: un représentant de la province, tris représentants de la ville, deux représentants des autres municipalités de la région, et sept autres membres.

Suggestion utile

Par ailleurs, à la suggestion de l'échevin Médéric Robichaud, le Comité municipal du tourisme tiendra des réunions sans tarder pour mettre au point les recommandations que la ville entend présenter au conseil provincial du tourisme.

Cet organisme, créé lors de la dernière session, achève sa tournée à travers la province et doit siéger à Québec très prochainement.

Plus de français sur les herbicides

QUEBEC — Le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, a demandé hier aux compagnie d'herbicides d'employer plus de français dans leur "modes d'emploi".

Il a souligné hier devant les membres du comité national des mauvaises herbes, au Câteau Frontenac, que par exemple, quart se traduit par pinte et que pint se traduit par chopine ce qui cause souvent de graves problèmes aux cultivateurs n'entendant pas l'anglais.

Le ministre a également invité les producteurs d'herbicides à insister davantage dans leur publicité sur le nom scientifique de leur produit, plutôt que sur la marque de commerce, pour que l'acheteur puisse savoir ce qui'l achète réellement.

Garder à Québec son caractère unique

Tâche rude et longue, dit le Père Lévesque

QUEBEC. (J.L.L.) — Le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, président du Comité international pour la conservation des sites et monuments historiques de Québec, nous a fait part hier du grand espoir qu'il met dans les réalisations prochaines de cet organisme de création plutôt récente.

Le comité groupe d'éminentes personnalités américaines et canadiennes qui se sont donné pour but premier de garder au berceau de la civilisation en terre d'Amérique et de lui redonner au besoin, son caractère unique sur tout le continent.

"La tâche est rude et longue, a concédé l'éminent dominicain, mais j'espère que nous la mènerons à bonne fin".

Commentant l'apathie, et même une certaine hostilité des milieux officiels de la Vieille Capitale devant les projets du comité qu'il préside, le Père Lévesque a déploré qu'on n'ait pas réservé un accueil plus chaleureux à un organisme qui amènera des millions à la ville de Québec.

"Mais il ne faut jamais abandonner, a-t-il ajouté... Il faut lutter et frapper sans cesse, à coups redoublés... Si je m'en étais découragé il y a 25 ans, je me demande où j'en serais aujourd'hui..."

Allô! Ici Québec

MICHEL CLICHE A LA HUCHETTE — La galerie d'art "La Huchette" présente aujourd'hui, et jusqu'au 25 novembre, une exposition des aquarelles du peintre Michel Cliche. Le public est cordialement invité.

AH ! CES LENTEURS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES — Un camion de la ville avait été détruit par l'effondrement d'un mur, il y a plus d'un an, et il n'a pas encore été remplacé, malgré que des soumissions aient été demandées depuis longtemps. Comme on s'informait hier au conseil municipal des raisons de cette lenteur, l'échevin Gaston Flibotte a fait savoir que des pressions avaient été faites auprès des ingénieurs pour qu'ils retardent la présentation des soumissions... afin de donner la chance à une maison retardataire de présenter la sienne...

HEUREUX ANNIVERSAIRE — Les échevins Damase Blais et Médéric Robichaud célèbrent aujourd'hui et demain leur anniversaire respectif de naissance, et le maire Wilfrid Hamel s'est fait l'interprète de tous ses collègues pour leur souhaiter longue vie et... réélection...

LE CONSEIL A ADOPTE A L'UNANIMITE une motion de l'échevin Isidore Deschênes, recommandant au gouvernement provincial de légiférer dès la prochaine session pour réglementer les heures de fermeture des magasins dans les zones métropolitaines.

Concours de natation inter-facultés

QUEBEC. — Jackie Borne, Gaudry Delisle et Laurent Aubin ont mené la Pédagogie à la victoire dans la première tranche du concours inter-facultés de natation. La deuxième tranche sera présentée à la mi-janvier.

Vainqueur en 1960-1961, la Pédagogie a accumulé 45 points en comparaison de 35 pour les Sciences. Les détenteurs du trophée "Jos A. Lachance" ont surtout brillé en remportant les deux courses à relais au programme. Le résultat de cette première épreuve se complète avec les pointages suivants : Commerce, 34 points; Collège universitaire, 23; Médecine, 22; Sciences sociales, 16. Ce concours servait en même temps de guide dans le choix de l'équipe de natation Rouge et Or de l'Université Laval pour la prochaine saison interuniversitaire.

Causerie aux membres du syndicat des instituteurs québecois

La plupart de nos écoles normales ne sont que des écoles primaires déguisées

— M. Maurice Lebel

QUEBEC. (par P.C.) — Le doyen de la faculté des Lettres de Laval, M. Maurice Lebel, est d'avis que le Québec compte beaucoup trop d'écoles normales. Selon lui, la plupart ne sont que des écoles primaires déguisées, camouflées ou tronquées, où trop d'enseignants ont seulement une semaine d'avance sur les élèves.

Le doyen Lebel prononçait une causerie hier soir devant les membres du syndicat québécois des instituteurs et institutrices. Il a établi un parallèle entre l'instituteur du Québec et celui de France.

Ce qui compte par-dessus tout dans l'enseignement, le problème no 1, c'est la formation des maîtres, a-t-il déclaré. Les plus beaux programmes d'études, les plus ingénieux ponts de communication entre les divers degrés de l'enseignement, les rapports les plus intelligents sur la coordination de l'enseignement, tout cela ne vaut rien sans la formation et la compétence des maîtres.

M. Lebel a déclaré que le bill 80 passé à la dernière session pour favoriser la formation des enseignants aurait dû être présenté il y a 25 ans. Il a reconnu qu'on travaille ferme depuis quelque temps à la réforme de nos écoles normales.

Personne ne regrettera la disparition des brevets B et C, comme tout le monde souhaite l'abolition de l'article 232 de la loi de l'Instruction publique, "nettement injuste et arbitraire" puisqu'il dispense les commissions scolaires de motiver le congédiement des instituteurs titulaires.

Le doyen de la faculté des Lettres est d'avis que c'est la formation de l'intelligence et de l'esprit — la formation intellectuelle ou culturelle qui fait le plus défaut chez nos instituteurs. Leur préparation sur le plan pédagogique, psychologique, pratique et social est plus que suffisante : nos maitre sont férus de méthodologie, ils savent trop de recettes, ils ne savent pas toujours l'essentiel... Chez nous, on fait de la pedagogie pour elle-même, en vase clos, comme une science distincte... On la cultive comme une fin, et non comme un moyen en vue d'une fin.

"A travail égal, ,salaire égal"

Problème qui ne se règle pas avec des citations d'encyclique

-- L'abbé Dion

CHICOUTIMI. — Selon M. l'abbé Gérard Dion, le problème d'égalité de salaire et de travail n'est pas de ceux qui se règlent avec "des citations d'encyclique". Ce serait dangereux, car ce principe d'égalité est plus qu'un problème moral et il faut en considérer tous les autres aspects", déclarait-il hier soir à Chicoutimi.

L'abbé Dion qui participait à un débat sous le thème "à travail égal, salaire égal", a toutefois insisté sur l'aspect moral de la question. Il a souligné qu'il faut également tenir compte de la situation où l'on se trouve, même si elle est inacceptable.

"Deux principes semblent contradictoires, ceux de salaire et de revenu : pendant longtemps, le salaire a été identifié avec le revenu, mais il existe un contraste entre les deux. En effet, le principe d'enseignement social veut que le chef de famille ait droit à des revenus pour envisager ses responsabilités, mais un revenu n'est pas constitué d'un salaire seul, mais de toutes sortes d'allocations, a précisé le conférencier.

Les autres participants au colloque étaient Mme Simone Troisgros, de Paris, spécialiste dans les problèmes ouvriers, Mlle Jeanne Duval, vice-présidente de S.N.C. et M. Laval Grondine, directeur de l'Association des instituteurs et institutrices du Québec.

Réception pour les champions de Roanoke

CHICOUTIMI. (A.J.) — La ville de Chicoutimi a fait à ses héros revenant du concours international de Roanoke, aux Etats-Unis, un accueil triomphal, hier soir.

Conduits par le directeur du service de la survivance nationale, à Chicoutimi, le major Léon-Maurice Tremblay, portant le trophée, les champions du tournoi ont fait leur entrée à l'hôtel de ville où ils ont reçu une véritable ovation.

Le conseil municipal était présent, ainsi que de nombreux fonctionnaires qui venait de quitter leur travail, puis une foule de parents et amis.

Le maire Rosaire Gauthier leur a souhaité une cordiale bienvenue et les a félicités chaleureusement de leur haut fait qui jette plus d'éclat nouveau sur leur ville.

Le major Tremblay, au nom de ses hommes, a remercié cordialement tous ceux qui participaient à cette récepton et a félicité publiquement son équipe de ce beau rendement. Il a exposé brièvement la façon amicale dont le groupe a été traité labas.

Nécrologie

LAPOINTE — A Québec, le 9 novembre 1961, à l'âge de 84 ans et 10 mois, est décédé M. Emmanuel Lapointe, époux de feu dame Lucia Greffard, demeurant à St-Nicolas.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence de la Cie Hubert Moisan, au numéro 1187 de la 1ère avenue, à 9 heures, pour l'église St-Nicolas, et de là au cimetière Belmont à Québec.

12 entrepreneurs soumissionnent pour le nouveau pont à Ste-Foy

QUEBEC. (J.M.) — M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, a demandé des soumissions publiques pour la construction d'un pont au croisement des boulevards Charest et Champigny à Sainte-Foy ; douze entrepreneurs ont répondu à cet appel ; pour l'adjudication, on aura donc à choisir, dans quelques jours, entre :

"Komo Construction Ltée, Québec, $184,589.40 ; Frs Marquis Ltée, Québec, $190,608.80 ; La Cie de Construction des Boulevards du Québec, $180,134.50 ; "Emile Frenette Ltée", Québec $184,985.46 ; "Magloire Cauchon Ltée". Québec, $226,-313.90 ; "Les Constructions du St-Laurent Ltée", $195,263.11 ; "J.-L. Bizier Inc", Québec, $188-293.50 ; "Thériault & Béland Inc", Québec $199,968.00 ; "Chs-E. Langelier", St-Victor $180-815.24 ;

"Atlas Construction Ltd," Montréal, $184,762.00 ; "Dieppe Construction Inc", $180,469.10 ; "R. Vézina", Québec $195,126.70.

Rencontre avec les autorités provinciales

Les libéraux de Gaspé-Sud veulent une usine de traitement du poisson

QUEBEC. (J. M.) — Des délégués de l'Association libérale de Gaspé-Sud, ayant à leur tête le président Me Terrence Pidgeon, avocat de Gaspé, ont rencontré hier sur la colline parlementaire, Me Georges Lapalme, procureur général ; Me Gérard-D. Lévesque, ministre de la Chassé et des Pêcheries ; et M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts.

Aucours de la discussion, quantité de problèmes intéressant la population gaspésienne ont été soumis aux représentants du gouvernement.

Il a été question :

1—Du hangar d'aviation de Sandy Beach, que l'on veut convertir en chantier maritime pour la construction de bâtiments de bois ;

2—Du palais de justice que les autorités provinciales veulent construire à Gaspé, mais que les gens de Percé veulent avoir chez eux ;

3—De la nécessité d'ouvrir un "bureau régional du bien-être social" à Gaspé.

4—Des possibilités de monter, entre cette ville et Newport, une usine pour le traitement du poisson avant sa mise sur le marché ;

5—Des besoins du district dans le domaine de la voirie, etc.

Me Pidgeon a dénoncé l'attitude de certains fonctionnaires qui, dit-il, tirent dans le dos du gouvernement.

Congrès de l'Association forestière

QUEBEC. — L'Association forestière Charlevoix-Montmorency tiendra son congrès annuel dimanche, le 12 novembre.

Un groupe imposant de cultivateurs, d'agronomes et d'ingénieurs forestiers étudieront les dernières méthodes techniques employées dans l'aménagement et le reboisement des fermes forestières de la province.

Les deux comtés de Charlevoix et Montmorency, en plus de leur 55 scieries, ont l'avantage de posséder deux grandes usines qui, à elles seules, produisent plus de 240,000 tonnes de papier-journal par année.

Le congrès débutera par une messe solennelle à la basilique de Ste-Anne-de-Beaupré. Dans l'après-midi, M. J.-C. Pelletier, agronome, présidera l'assemblée générale annuelle, et le soir, à h. 30 p.m., M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts, sera le conférencier d'honneur à un banquet qui réunira plus de 300 invités.

Un budget déficitaire

WARWICK. (DNC) — Un dernier son de cloche a sonné, hier, lors de l'assemblée de la Commission scolaire de Warwick. En effet en discussion depuis plusieurs mois, finalement le budget pour l'année 1961-62 a été adopté avec un déficit d'environ $7,000, tout en portant le taux de la taxe scolaire à $1.14 le $100 d'évaluation. Le budget total se chiffre dans les $245,000 de revenus tandis que les dépenses dépasseront les $252,000. Seulement l'item salaire viendra prendre près de 50% des revenus soit $116,000 soit une augmentation de $21,000 sur l'an dernier. Le taux de la taxe était de $1 depuis quelques années et à cause de prévisions déficitaires, la commission fut mise dans l'obligation d'augmenter ce taux.

Huile à chauffage

Contrairement à l'an dernier, les contrats d'huile à chauffage pour les écoles de la ville ont été attribués aux marchands locaux après entente entre ceux-ci sur le partage du marché local. Les quatre fournisseurs réunis se sont entendu pour que White Rose, M. Emile Royer alimente les réservoirs de l'école Ste-Marie; Irving Oil, M. Aurèle Turgeon, aura l'école Ste-Jeanne-d'Arc; Imperial, M. Raymond Robitaille, aura l'Académie St-Médard, et la Coopérative, M. Bertrand Comtois aura l'hôtel de ville et le poste des pompiers.

L'an prochain, il y aura rotation avec entente sur le prix de vente entre les mêmes fournisseurs. En agissant de cette manière la commission scolaire bénéficie d'une réduction de $0.012 le gallon et permet à la ville de bénéficier du même prix.

A la suite de cet entente, les quatre fournisseurs se sont fait un devoir d'adresser une lettre de remerciements à l'attention des commissaires les remerciant de la bonne entente qui a régné lors de la rencontre à cet effet.

Location

A la demande de M. Conrad Beaudet, la salle de l'école Ste-Jeanne-d'Arc a été louée au club Aramis pour dimanche le 10 décembre lors de l'initiation,

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE : 452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES

UN SECTEUR DOMICILIAIRE PROSPERE

Le secteur St-Jean-Baptiste de la Salle de Trois-Rivières, contribue beaucoup à l'expansion domiciliaire de notre ville. En effet, selon M. Arthur Dubé, officier des permis pour la cité, 10 maisons unifamiliales ont été érigées au cours du mois d'octobre dans ce quartier. Au total, en incluant les autres secteurs domiciliaires dans les limites de la ville, des permis ont été accordés pour 14 maisons à un logement ; 2 maisons à deux logements et 2 autres à 4 logements.

SOUS LE CHAUD SOLEIL DE MIAMI . . .

Le gérant de la ville, M. Roger Lord, a quitté mercredi ses bureaux de l'hôtel de ville pour ses vacances annuelles. Il se rendra à Miami Beach où il participera à la fin du mois à la 47e convention de l'Association internationale des gérants municipaux. M. Lord sera de retour aux Trois-Rivières, le 4 décembre. L'assistant gérant, M. Robert Corbeil, le remplacera durant son absence.

UNE SEULE LIVRAISON DU COURRIER, SAMEDI

Des modifications seront apportées à l'horaire régulier du bureau de poste de Trois-Rivières, à l'occasion du jour de l'Armistice, samedi le 11 courant. Il n'y aura qu'une seule livraison par facteurs mais les services de la route rurale, de la livraison spéciale, de la réception et de l'expédition du courrier ainsi que la levée des boîtes aux lettres ne subiront aucun changement. La salle des cases postales sera ouverte de 7 h. 30 du matin à 10 h. du soir.

LA CAMPAGNE DU TIMBRE DE NOEL

M. Jean-Louis Baribeault, conseiller législatif, et M. Honorius Francoeur, présideront conjointement cette année la campagne du Timbre de Noël, qui débutera dans le comté de Champlain, le 13 courant. Ces derniers font partie du comité depuis les premiers jours de son existence.

Ce comité comprend également plusieurs autres personnalités notamment M. Maurice Bellemare, député de comté à l'Assemblée législative ; M. Paul Lahaie, député aux communes, le maire Réal Desrosiers, M. Raoul Rocheleau, président de la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine ainsi que les présidents des diverses associations du comté de Champlain.

DU TRAVAIL SUR LA PLANCHE

La ville de Trois-Rivières devra soumettre avant le 19 décembre prochain son projet de loi en vue de la session provinciale, qui s'ouvrira le 10 janvier. Cette année encore, les autorités municipales demanderont à la législature d'amender quelques articles de sa charte. Le conseil municipal se réunira prochainement en séance spéciale afin de mettre au point ces amendements.

SHAWINIGAN

UN GENEREUX OCTROI . . . ATTENDU

Les commissaires d'écoles de Shawinigan s'attendent à un généreux octroi de la part du gouvernement provincial sur les travaux d'agrandissement de l'école St-Joseph. Un officier du département de l'Instruction publique a laissé entendre dernièrement aux commissaires qu'il recommanderait un octroi basé sur le coût de $441,000, soit bien près du coût total des travaux qui se montent à $460,500. Ce dernier chiffre comprend également les travaux de réparation et de réfection à la partie existante.

SHAWINIGAN-SUD

LES COMMISSAIRES REPONDENT

La Ligue des contribuables de Shawinigan-Sud n'a pas eu de chance avec sa résolution demandant aux commissaires d'écoles de rescinder la résolution pour l'adoption du budget 1961-62. La ligue avait fait des suggestions qui selon elle, auraient permis de boucler un budget déficitaire de $62,000. Il lui a été répondu par les commissaires qu'en vertu d'une lettre adressée par le surintendant de l'Instruction publique le 7 mai 1958, "toutes les décisions d'une commission scolaire doivent être prises exclusivement par les commissaires d'écoles et ceux-ci n'ont pas le droit de conférer leur pouvoir à qui que ce soit", sous peine d'agir illégalement et d'encourir des poursuites. Le président M. H. Lapointe déclarait à cette occasion : "La Commission scolaire, comme par le passé, s'en tiendra strictement aux lois scolaires afin de donner l'instruction et l'éducation les plus adéquates possibles aux enfants de nos écoles".

DANS TOUS LES COINS DE LA MAURICIE, des travaux de voirie sont en cours, dont ceux illustrés sur cette photo. Des ouvriers s'affairaient hier, malgré le temps assez froid, à poser de l'asphalte sur un chemin conduisant au village de St-Mathieu.

Activité fébrile avant l'arrivée de la neige

$100,000 de travaux de voirie en Mauricie

SHAWINIGAN. — La Voirie provinciale et le ministère de la Colonisation ont uni leurs efforts dans le comté de St-Maurice pour mener de front plusieurs travaux d'améliorations de routes. Le bruit des béliers et des grues mécaniques se fait entendre aux quatre coins du comté.

On s'affaire partout à mettre de nouveaux chemins en forme, à élargir d'autres voies et à asphalter certaines routes. Cependant la plupart des chantiers seront bientôt fermés avec l'arrivée de l'hiver. A certains endroits, les travaux reprendront au printemps. Il y a des projets en cours pour plus de $100,000. A Shawinigan-Sud, l'asphaltage de deux milles de rue environ coûtera $55,000. Les travaux sont passablement avancés.

L'année dernière, le ministère de la Voirie avait fait asphalter quelques rues. Le programme a été complété cette année. Il restera encore l'asphaltage d'autres rues cependant pour l'an prochain.

A Ste-Flore, les entreprises Cascade de Shawinigan ont obtenu le contrat pour l'élargissement de la rue qui traverse le village. A cet endroit, on a refait un ponceau, et élargi la route. Les travaux, pour une somme de $40,000 reprendront au printemps pour compléter l'élargissement de la rue Principale. Le projet comprend la construction de trottoirs de chaque côté de la rue qu'on élargira, soit sur une longueur d'environ un mille. Il y eut déjà pour une somme de $50,000 consacrée à l'élargissement du boulevard St-Onge, à l'entrée est du village.

On met la dernière main aux travaux d'élargissement et de réparation d'une route à St-Boniface, entre Belgoville et Shawinigan-Nord. La voirie aura dépensé une somme de $30,000 à cet endroit. La route en question est le prolongement du rang de la Réserve.

A St-Mathieu, le ministère de la Colonisation terminera dans quinze jours des travaux entrepris sur le chemin qui conduit aux lacs McLarens, Jackson, Mongrain, etc. On y aura consacré pour plus de $15,000.

A l'entrée sud du même village, des employés de Régional Asphalt s'affairent à compléter l'asphaltage d'une route qui conduit vers le lac Souris. Ce contrat était de $18,000.

Il y eut des travaux de gravelage et de mise en forme effectués dans d'autres localités, notamment à St-Etienne, à St-Gérard, St-Elie, etc. Les projets immédiats visent à la pose d'un tuyau de drainage dès cette semaine dans le village de St-Sévère. Des travaux semblables seront effectués à St-Michel-des-Forges. Le rang désigné, comme le "Cordon des grès", à Shawinigan-Sud sera aussi élargi et gravelé, dès cet automne.

A Shawinigan-Sud :

Nouvelle résidence pour les religieuses

SHAWINIGAN-SUD — Les commissaires d'écoles de Shawinigan-Sud ont décidé dernièrement de faire préparer des plans pour la construction d'une résidence devant servir aux religieuses à qui on confiera la future école secondaire pour filles. Il avait tout d'abord été convenu que les Soeurs de la Charité de Saint-Louis seraient logées ailleurs, soit au couvent Ste-Jeanne-d'Arc et qu'elles se rendraient à cette école tous les jours pour leurs cours. Mais les commissaires viennent de se rendre à la suggestion de ces religieuses en prévoyant la construction d'une résidence soit près de cette école, ou à même le bâtiment principal.

Les plans de cette école secondaire de 20 classes et d'une dizaine d'autres locaux sont presque terminés chez l'architecte Arthur Lacoursière. La décision récente des commissaires ne nécessitera pas la reprise de ces plans, car on avait prévu que dans un avenir peut-être rapproché, il faudrait construire une résidence pour les religieuses. On devance seulement de quelques années le projet dans son ensemble.

Un facteur déterminant qui a poussé les commissaires à s'adresser au Département de l'Instruction publique pour la construction de la résidence est le fait que les religieuses à qui on confiera la direction de l'Ecole Ste-Maria-Goretti, enseignent déjà dans trois autres institutions de la ville et qu'elles sont déjà à court de locaux. Avec une équipe de religieuses additionnelle pour prendre charge de la nouvelle école, il devient impossible de loger ailleurs sans être forcé d'agrandir les autres résidences. Mieux vaut donc prévoir l'espace nécessaire immédiatement.

Lancement du Savannah, premier cargo atomique

(De notre édition finale d'hier)

CAMDEN, New Jersey, (PA) — Le premier navire marchand au monde à être mû par l'énergie nucléaire, le "Savannah", a glissé aujourd'hui dans les eaux du fleuve Delaware.

Le "Savannah" est l'oeuvre des techniciens atomistes de la New York Shipbuilding Corporation. Il a été conçu en 1957 et construit au coût de $45 millions. Les techniciens ont, sous les yeux des journalistes, alimenté le réacteur à eau pressurée du carburant chaud qui activera le navire. Mais ce n'est que dans quelque dix jours — le moment exact est tenu secret—que le réacteur du navire, considéré comme le plus parfait des réacteurs atomiques, recevra son véritable combustible dans le plus grand secret. L'annonce n'en sera faite qu'une fois la chose accomplie. Le réacteur du "Savannah" est du même type que celui qui active le sous-marin nucléaire "Nautilus".

Des institutrices s'en plaignent à Shawinigan-Sud

Les enfants d'âge préscolaire retardent souvent les autres

SHAWINIGAN-SUD. — Des institutrices qui enseignent dans les classes de première année dans quelques écoles de la Commission scolaire de Shawinigan-Sud ont l'intention de s'adresser prochainement au département de l'Instruction publique pour qu'on leur accorde la permission de renvoyer chez-eux les élèves qui n'ont pas encore l'âge scolaire tel que défini par le département et qui ne s'adaptent pas à la scolarité.

C'est ce qui a été décidé au cours d'une réunion, tenue cette semaine au collège St-Georges. On ignore si le cas a été présenté à la Commission scolaire, on ignore aussi si la demande au gouvernement provincial fera son chemin, mais ces renseignements proviennent de source sûre qui certifie que le cas a été étudié.

Pour être admis dans les classes de la Commission scolaire, l'âge requis à Shawinigan-Sud est de six ans, le 1er janvier qui suit la date d'admission. Le gouvernement provincial oblige les commissions scolaires à accepter les élèves qui ont eu six ans le 1er juillet précédant l'entrée des classes du mois de septembre suivant.

Les institutrices ont constaté que plusieurs enfants ne s'adaptaient que difficilement à la vie scolaire, quand ils ont moins de six ans. Pas tous, bien entendu. Certains de ces élèves sont une cause de dérangement et de retardement dans les études des autres écoliers et viennent compliquer de ce fait le travail de l'institutrice.

Celles-ci sont d'avis que les premières années du cours primaire sont trop importantes pour ainsi retarder les études de 20 ou 30 autres élèves capables de suivre les cours. Elles s'ingénient à faire comprendre les leçons aux enfants de moins de six ans par toutes sortes de moyens démonstratifs qui relèvent surtout de la classe maternelle.

Ces jeunes filles désirent cependant garder dans leurs classes les enfants qui n'ayant pas l'âge scolaire prescrit par le département de l'Instruction publique sont quand même en mesure de suivre adéquatement les leçons. Ces jeunes, après quelques difficultés, deviennent bien souvent de talentueux élèves qui pourront ainsi bénéficier de l'avance d'une année d'âge dans leurs cours.

LES PARENTS DES ENFANTS HANDICAPES DE LA MAURICIE se sont réunis dernièrement au Cascade Inn, à Shawinigan, pour une séance d'étude avec des personnes qui s'intéressent à la réhabilitation des handicapés. L'association organise de temps à autre de telles rencontres qui ont pour but principal d'inciter les parents à mieux comprendre leurs enfants souffrant de tares physique ou mentale et, partant, de les aider à améliorer l'état de leurs enfants. Dans l'ordre habituel, sur cette photo lors de cette rencontre, nous remarquons Mme L. Sparrow, directrice de l'exécutif à l'Association des paralysés cérébraux du Québec; Mme Y. Fletcher, thérapeute; M. Marcel Boily, responsable de la clinique de réhabilitation de Trois-Rivières; M. J.-A. Richard, député du comté de St-Maurice-Laflèche, aux Communes; M. Adélard La Vallière, président de l'Association des parents des enfants handicapés de la Mauricie; Mlle F. Rousseau, travailleuse sociale, et Mlle Martan, physiothérapeute.

La Chambre de La Tuque demande à son tour une voie Mauricie-Lac-St-Jean

LA TUQUE. — Après maints organismes, la Chambre de commerce de La Tuque vient de s'adresser au Conseil du tourisme de la province de Québec pour demander la réalisation d'une voie routière entre la Mauricie et le Lac-St-Jean. A cet effet, la Chambre de La Tuque envoyait récemment une lettre au secrétaire du conseil susmentionné en faisant valoir tous les avantages touristiques qui ressortiraient d'une telle réalisation.

La Chambre souligne que le touriste fixe habituellement son itinéraire de façon à ne pas revenir sur ses pas et traverser deux fois le même endroit. On souligne que sous ce rapport la province de Québec offre un réseau routier désavantageux

Le trajet classique de nos agences de voyage est le tour de la Gaspésie. "On admettra, souligne-t-on, que malgré le pittoresque indéniable que présente cette région pour celui qui l'a fait une fois, une seconde visite manque considérablement d'intérêt au domaine de la recherche, de la découverte, du nouveau, de l'exclusif ou de l'incertain."

On appuie sur le fait que le centre du Québec offre deux magnifiques régions, la Mauricie et le Saguenay-Lac-St-Jean. Cependant, chacune de ces régions, qui offre une attraction de premier ordre, offre également le désavantage de faire retourner le touriste dans la même direction d'où il est venu.

"Pourtant, mentionne-t-on, ces deux régions sont voisines, mais il est impossible de passer de l'une à l'autre pour compléter une tournée, parce qu'il manque une maille au chainon : un débouché routier à compléter de 25 milles entre ces deux régions."

La Chambre souligne le fait que la province perd ainsi un complément à son attraction classique du tour de la Gaspésie, à savoir la riche vallée industrielle du St-Maurice, les magnifiques paysages du boulevard Ducharme longeant la rivière jusqu'à La Tuque, le Lac-St-Jean si pittoresque avec sa mer intérieure, le Saguenay à la fois industriel et gardien de nos coutumes, le parc des Laurentides, le retour par Québec, tout ceci tenu à l'écart par une lacune de 25 milles dans le réseau routier.

"Il y aurait sans doute des recommandations à ajouter dans les mesures propres à assurer la conservation et les abords du territoire que traversera la future route, fait-on remarquer, mais nous désirons surtout que vous reteniez la nécessité de compléter la jonction de deux grandes régions au centre de notre province."

La Chambre termine ainsi son exposé : "Comme Chambre de commerce, nous sommes pleinement confiants que l'initiative privée saura ensuite fournir les facilités de divertissement que doivent offrir des centres touristiques bien organisés."

Pour les automobilistes

Un système de pénalisation instauré bientôt au Québec

CAP-DE-LA-MADELEINE. — Les conducteurs imprudents seront graduellement éliminés des routes de la province de Québec grâce à la nouvelle législation sur le sujet votée lors de la dernière session à Québec.

Un système de pénalisation, qui sera mis en vigueur sous peu dans la province tendra à éliminer de la route les conducteurs qui commettent des séries d'infraction mineures.

M. Paul-André Joly, préposé au service français de Public and Industrial Relations Ltd. de Montréal et consultant auprès du Comité des relations extérieures de la Fédération des assureurs du Canada, traitait de ce sujet dernièrement, alors qu'il était le conférencier invité au dîner du club Richelieu du Cap-de-la-Madeleine.

M. Joly a révélé que le système serait semblable à celui actuellement en vigueur en Ontario. Les conducteurs recevront un certain nombre de points pour les infractions qu'ils commettent en vertu du code de la route. Ainsi, ceux qui passent outre à un arrêt auront deux points ; les cas de vitesse excessive ou de dépassement interdit vaudront quatre points, etc.

Le conducteur qui aura cumulé un total de 12 points en deça de deux ans verra son permis suspendu pour une période de trois mois, à la première offense, six mois, à la deuxième et pour une période indéfinie par la suite.

M. Joly souligna que ce système, combiné avec un plan de recensement des accidents (qui indiquera avec précision où, quand et comment les accidents se produisent), contribuera à faire baisser le taux de fréquence des accidents dans la province.

En terminant, le conférencier s'exprimait ainsi : "Mais notre nouvelle loi ne sera pleinement efficace que si la police et les tribunaux qui sont chargés de la faire respecter, font leur devoir en toute impartialité et si toute la population leur donne son appui".

ENTRE LES DEUX ARCHES

EMPLOI D'HIVER

Le Président du comité local d'emploi d'hiver, M. Pierre Bureau, désire avertir la population que l'ouverture officielle de la campagne 1961-62 aura lieu mercredi, le 15 novembre à cinq heures p.m., à l'hôtel de ville. Après la proclamation, un vin d'honneur sera offert aux invités par les autorités municipales. Le tout sera suivi par un souper-causerie au Château-Louise. A cette occasion, le conférencier sera M. Valmore Gratton, président de la campagne d'emploi d'hiver de la ville de Montréal.

FILLES D'ISABELLE

L'assemblée régulière des Filles d'Isabelle du cercle Blanche de Castille sera tenue en la salle paroissiale, mardi, le 14 novembre, à huit heures précises. L'assemblée sera suivie de la messe pour les membres défunts, avec prédication par le rév. Père Jean de la Gorce, O.M.I., venant de France.

ORGANISTE

Mme Marc Aubé a été récemment nommée organiste officielle à l'église de Louiseville. Elle succède à Mlle Marguerite Lord qui a démissionné après plusieurs années de service.

S.S.J.B.

L'assemblée mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste aura lieu mercredi, le 15 novembre, à 8 h. 30, au centre récréatif St-Antoine. Tous les membres devraient se faire un devoir d'y assister.

ITINERAIRE

Le ramassage des vidanges dans la paroisse à compter de mardi, le 14 novembre, sera faite dans les secteurs suivants : rue Notre-Dame nord, de la voie ferrée à M. Guy Paillé, Notre-Dame sud, du carré Pie IX à M. Wilfrid Lacoursière, Royale Nord, du Boulevard est à M. Gérard Béland, Royale sud, du Boulevard est à M. Alfred Désaulniers, Boulevard est, du Pont à M. Jean-Charles Roberge, y compris le secteur Lagacé, Boulevard ouest, du Pont à M. Paul Vouligny, petite Rivière, du Boulevard ouest au Dr Martin Trépanier, rang Carrière, de la voie ferrée à M. Raymond Bastrash. De plus, les secteurs Comtoisc et Bel'essor seront desservis.

Doyon trouvé coupable de conduite dangereuse

TROIS-RIVIERES. — Le troisième accusé à comparaître à la cour des présentes assises de Trois-Rivières a été trouvé coupable, hier, de conduite dangereuse au volant de son automobile, le 7 août 1960. Me Claude Bisson avait pris la défense de Camille Doyon, devant la Couronne représentée par Me H.-Jules Biron. Le juge Jean-Louis Marchand fera connaître la sentence le 28 novembre.

Les douze jurés ont en effet annoncé leur verdict après environ quinze minutes de délibérations par la voix de leur président. M. Cormier, a affirmé que le jury trouvait l'accusé coupable de conduite dangereuse au volant. Me Claude Bisson a alors demandé au juge Jean-Louis Marchand que son client soit libéré sous le même cautionnement. Le procureur de la couronne n'ayant aucune objection, — Camille Doyon a obtenu la liberté provisoire jusqu'au 28 novembre.

Les circonstances

Le 7 août 1960, Camille Doyon, accompagné d'un ami, Raymond Clavette, voyageait sur la route de Trois-Rivières à Québec, en direction de Trois-Rivières, quand son automobile entra en collision avec celle de J.-David Leacock, celui-ci se dirigeait avec son automobile au parc St-Maurice et ralentissait, en ayant pris soin de signaler sa direction vers la gauche, quand l'auto de Doyon qui venait en sens inverse, surgit soudainement. Les deux autos se sont alors tamponnées fortement et le conducteur J.-David Leacock est décédé quelques heures plus tard à l'hôpital des suites de ses blessures.

L'accusation

Le premier témoin de la couronne fut M. Gabriel Lachance, un photographe au service de la Sûreté provinciale de la Province, qui exhiba quelques-unes des photos qu'il avait prises sur les lieux de la tragédie, photos qui formèrent la forte majorité des exhibits pour la preuve de la couronne.

M. Laurent Boisvert, un agent de la circulation affirma aux jurés qu'il s'était rendu sur les lieux à 4 h. 40 a.m. et avait fait les premières constatations. Selon les traces qui marquaient le pavé, l'accident serait arrivé à 170 pieds de l'entrée du Parc St-Maurice et à 75 pieds de la rue Notre-Dame. L'automobile de M. Lealock, se trouvait à 57 pieds du lieu de la collision, sur le rebord de la chaussée. L'auto de Doyon par ailleurs était immobilisée à 36 pieds du lieu de la tragédie.

Robert Stewart, le troisième témoin de la couronne, a révélé que la victime était allée chez lui le soir du 6 août et y était demeurée jusque vers quatre heures du matin. Il a ajouté de plus que M. Leacock n'a pris qu'une petite bouteille de bière au cours de la soirée et une partie de la nuit et avait par conséquent pris le volant de son véhicule avec toutes ses facultés. Raymond Clavette, qui l'a suivi dans la boite des témoins, a relaté pour sa part les activités de l'accusé au cours de l'après-midi et la soirée de samedi le 6 août. Clavette a précisé que Doyon n'avait consommé que très peu pour ne pas dire presque pas de boissons alcooliques au cours de ce laps de temps.

Ils se sont rendus à la plage au cours de l'après-midi et dans la soirée, au Casino Variété, à Lauzon, non loin de Québec. C'est alors que Doyon a suggéré de se rendre à Grand'Mère dans le but de voir son frère. Ils ont quitté Québec vers deux heures du matin et n'ont fait qu'un arrêt au cours du trajet afin de remplir le réservoir d'essence. Au moment de l'accident, Clavette a affirmé que la voiture filait à environ 50 milles à l'heure. Me Biron lui faisant remarquer qu'ils étaient alors dans une zone de 30 milles, le témoin a déclaré qu'il n'avait pas vu aucun panneau en ce sens sur le bord de la route.

Les autres témoins de la couronne se trouvaient tous dans l'auto de M. J.-David Leacock. Mme Thelma McCormick a affirmé que l'auto dans laquelle se trouvaient Doyon et Clavette se trouvait du mauvais côté du pavé, soit à leur gauche.

Clavette avait affirmé sous serment quelques instants auparavant que l'auto dans laquelle il se trouvait voyageait à leur droite. M. Adam Leacock, le père de la victime, a révélé que son garçon avait vécu la majeure partie de sa vie en Angleterre et qu'il se trouvait au Canada que depuis 18 mois. Il a ajouté qu'il n'avait cependant pas appris à conduire un véhicule-moteur dans ce pays, mais seulement une motocyclette. On sait que les automobilistes d'Angleterre circulent à leur gauche.

La femme de ce dernier s'est présentée également à la barre, mais elle ne put éclairer le jury à cause de l'émotion qui l'étreignait au moment de la tragédie.

Par la suite, deux médecins attachés à l'hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine, les docteurs Jean-Luc Bellemare et Gaston Marcotte, ont affirmé avoir vu les blessés à l'hôpital et le Dr Marcotte en particulier a affirmé s'être occupé de M. David Leacock jusqu'à son décès. Il a ajouté que la mort était attribuable aux suites de l'accident. Un autre témoin, Jean Dubé, a juré avoir vu la victime à la morgue.

Le dernier témoin de la couronne, l'un des plus importants, fut M. Donald McCormick. Ce dernier est sorti de l'hôpital, il n'y a que quinze jours, à la suite des blessures subies dans cet accident. Il est pénétré dans la salle d'audience à l'aide de béquilles afin de faire son témoignage. Il était assis sur la banquette avant de l'auto de M. Leacock et a pu ainsi observer encore mieux les circonstances de l'accident. Il a affirmé que l'auto de Doyon venait sur le même côté du pavé que la leur et que l'accident est survenu à environ 30 pieds avant l'entrée du parc St-Maurice.

La défense

La Défense pour sa part n'a fait entendre qu'un témoin en la personne de l'accusé lui-même, Camille Doyon. Les déclarations de ce dernier concordaient exactement avec celles de son compagnon Clavette sauf peut-être quelques précisions. Il a affirmé entre autres qu'il ne prenait pas cette route d'habitude, mais que cette fois il voulait se rendre au Cap-de-la-Madeleine afin de se procurer de la gazoline, les stations étant fermées à Champlain. Il a affirmé que son véhicule filait à la vitesse de 50 milles à l'heure parce qu'il savait que sa voiture pouvait prendre la plupart des courbes à cette vitesse. Me Biron lui demanda s'il avait vu le panneau indiquant qu'il y avait un peu plus loin une courbe assez prononcée ainsi que celui limitant la vitesse à 30 milles à l'heure. L'accusé répondit qu'il n'avait vu aucune de ces indications et qu'il se fiait uniquement aux lignes blanches au milieu du pavé.

Dans son plaidoyer, Me Claude Bisson, le procureur de l'accusé, a affirmé aux jurés qu'ils n'avaient pas à défendre la mémoire d'un décédé mais avaient à décider si en aucun temps, l'accusé était coupable à l'accusation de négligence criminelle. Il a expliqué qu'un accusé était coupable quand il montrait une insouciance envers ses semblables.

Après avoir éliminé le cas de la boisson, Me Bisson a tenté de prouver que faire 50 milles à l'heure à 4 h. 30 du matin ne constituait pas une insouciance de la part d'un conducteur. Il a poursuivi son plaidoyer en déduisant quelques chiffres au cas où le chauffeur eut vu le panneau-réclame qui lui indiquait qu'il y avait une courbe. Il termina en affirmant que son client se trouvait à sa droite et qu'il n'était nullement coupable de cette accusation.

Me Biron, pour sa part, a affirmé "nous avons ici un cas de négligence criminelle. L'accusé ne connait pas la route et file quand même à une vitesse un peu forte. Il ne tient pas compte des panneaux, il prend la courbe assez de long, à cause de sa vitesse et heurte l'autre véhicule sur le côté gauche du chemin, puisque les photos indiquent que les traces de l'accident se trouvent de ce côté".

Le juge Jean-Louis-Marchand, a expliqué aux jurés qu'ils étaient les juges des faits et que lui était celui de la loi.

Il a expliqué clairement cette dernière aux membres du jury et a ajouté qu'ils pouvaient donner un autre verdict que celui de négligence criminelle. Il s'agit de celui de conduite dangereuse, qui constitue un délit beaucoup moins grave que le premier aux yeux de la loi.

Il était 6 h. 30 du soir quand les douze jurés se sont présentés à la salle d'audience afin de rendre leur verdict après quinze minutes environ de délibérations. Camille Doyon a été reconnu coupable de conduite dangereuse et entendra sa sentence le 28 novembre. Entre-temps cependant, il jouit d'une liberté provisoire.

CKTM-TV (13)

Aujourd'hui

12:45—Ciné-Matinée
2:15—Pour vous Madame . . .
3:00—L'éternel féminin
3:30—Actualité féminine
4:00—Bobino
4:30—La Boîte à surprises
5:00—L'écran des jeunes
5:30—Roy Rogers
6:00—Caméra 13
8:00—Le mors aux dents
8:30—Insolences d'une caméra
9:00—Cinéma international
10:30—L'Art et son secret
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Météo
11:30—Le 13 vous informe
11:35—CBC TV News
11:45—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions.

Demain

10:00—Pépinot
10:30—Maman Fonfon
11:30—Coucou
12:00—Domino
1:00—Le golf et ses étoiles
2:00—Pierres vivantes
2:30—Magazine international
3:00—Images en tête
5:00—Les apprentis
5:30—Les uns, les autres . . .
6:00—Caméra 13
8:00—Adam et Eve
8:30—Film
8:45—La soirée du hockey
10:45—Le club des autographes
10:45—Film
11:00—Téléjournal
11:45—Nouvelles sportives
11:25—CBC TV News
11:35—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

LA MAURICIE

REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE : 452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél : LE. 6-4411
BUREAU DE TROIS-RIVIERES :

Shawinigan est en deuxième position de la Ligue provinciale "junior A"

Victoire des Cats sur les Reds 4-2

MAURICIE SPORTS

SHAWINIGAN. — Les Cataractes de Shawinigan sont montés en deuxième position de la Ligue provinciale "junior A" en triomphant hier soir des Reds de Trois-Rivières 4-2. Robert Lord a été la grande étoile des vainqueurs avec trois buts tandis qu'André Chamberland marquait l'autre. Yves Carle et Yves Descormiers ont compté les buts des Reds.

Voici le sommaire :

1ère PERIODE

Aucun but
Pun.: Baril, 14.33.

2ième PERIODE

1—Cats : Chamberland, Carrier Joncas, 7.21.
2—Cats : Robert Lord, G. Cloutier, C. Caron, 11.28.
3—Reds : Yves Carles, Hébert Sauvageau, 18.53.
Pun.: Chamberland 2.00.

3ième PERIODE

4—Cats : Robert Lord, Cloutier Caron 2.05.
5—Reds : Descormiers, Harvey Lafrance 18.28.
6—Cats : Robert Lord, Cloutier caron 19.53.
Pun.: Caron 8.45, Lord 11.10, Carle 12.17, Harvey 14.59, Poisson 15.40.

MARTEL en tête

avec Kid Martel

Nous aurons une équipe de ballon-panier qui représentera Trois-Rivières, dans le circuit le plus important de l'Est du Canada et cela grâce aux efforts répétés de John Ritchie, Harry Ashworth, Bob Llanos et autres qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur argent afin de batailler ferme pour gagner leur point de vue et se voir admettre au sein de la Canado-américaine. Il va sans dire que le calibre de jeu qui sera déployé dans cette ligue qui comprend trois équipes de la métropole, une de Kingston et d'Ottawa en Ontario, Plattsburgh et Watertown dans l'Etat de New York ainsi que Trois-Rivières, va faire sensation et devrait attirer une nombreuse assistance chaque fois que les nôtres joueront devant leurs supporteurs.

Le trio Vetere-Ashworth-Ritchie ne s'est nullement découragé quand les dirigeants du club du canotage Radisson firent savoir qu'ils ne pouvaient patronner de nouveau une équipe d'étoiles au ballon-panier. C'est alors que Maurice Lamy, qui a été nommé publiciste de ce sport chez nous jeta un coup d'oeil vers divers commanditaires pour les intéresser à investir quelques centaines de dollars. Mais comme il était trop tard, ce fut partout un refus. C'est alors que des échevins, qui ont déjà été de grands sportifs se décidèrent à encourager ces gars-là et avec le maire Mongrain adoptèrent une résolution pour leur octroyer $100. Puis un autre bon Samaritain y alla de $40. Si l'on donne encore un coup de main, l'équipe locale aura bientôt un costume. On apprécierait bien qu'un Trifluvien, qui peut se permettre un effort monétaire, puisse acheter les chandails et culottes pour l'équipe.

Avec les athlètes qui pratiquent le ballon-panier ici, l'instructeur Lou Vetere est confiant d'aligner un club bien représentatif. On va assister en fin de semaine à une réunion de la ligue, à Montréal, où il sera décidé de l'ouverture officielle qui devrait avoir lieu au début de décembre. Entre-temps, des pourparlers sont en cours avec le ministre de la Jeunesse, M. Paul-Gérin Lajoie, pour obtenir un gymnase à Trois-Rivières, capable de loger tous ceux qui suivront notre équipe senior dans sa lutte contre les autres clubs de la Canado-américaine. L'entraînement de notre équipe se poursuit au Pavillon Mgr St-Arnaud et les promoteurs de l'initiative sont plus confiants que jamais de l'avenir du ballon-panier dans la région mauricienne.

On cherche présentement le nom dont sera dotée l'équipe trifluvienne. Il est fort probable qu'on acceptera celui de "Rockets". Nous sommes heureux de voir notre ville se faire connaître dans un autre sport. Bientôt, l'on devra emboiter le pas de Trois-Rivières dans divers domaines car la cité trifluvienne grâce à ses citoyens si dévoués ne cesse d'ouvrir les yeux des villes beaucoup plus populeuses, qui ne possèdent pas les atouts nécessaires pour réussir. Chez nous, rien n'est impossible et les promoteurs semblent préférer rencontrer des difficultés pour mieux batailler et remporter la victoire. Hier, le ski, le baseball, la balle-molle étaient à l'honneur, aujourd'hui il s'agit du ballon-panier.

CHEZ LES CHEVALIERS DE CHAMPLAIN, un citoyen de Grand'Mère, M. Martial Laforest (au centre) a été élu dernièrement gouverneur régional de l'Ordre. L'Abitation de Grand'Mère n'a pas voulu passer cette élection sous silence et c'est pourquoi les Chevaliers de Champlain de cette ville ont organisé une fête intime pour M. Milette. Il est accompagné à gauche d'un des pionniers de ce mouvement à Grand'Mère, M. Conrad Daneault et à droite de M. Michel d'Anjou, capitaine-chevalier de Grand'Mère. Au cours des élections au congrès tenu en fin de semaine à Victoriaville, M. Omer Gratton, de Cap-de-la-Madeleine, a été réélu gouverneur souverain de l'ordre.

Au sujet d'un contrat de $10,000

Action signifiée contre la corporation de Yamachiche

YAMACHICHE. — Une action a été signifiée contre la corporation du village de Yamachiche, hier soir, vers cinq heures, par l'ex-maire de cette localité, M. Emile Pellerin, ainsi qu'un groupe de contribuables, en vertu de l'article 625 du code municipal. Cet article spécifie que la Corporation doit afficher et demander des soumissions avant d'accorder un contrat à quiconque.

Un contrat d'environ $10,000 a été accordé le 6 novembre à Thomas Bellemare et Fils Limitée au sujet de la construction d'une bâtisse qui doit servir au remisage des pompes à incendie. Fait assez curieux, de noter le plaignant, cet entrepreneur semblait assez certain d'obtenir le contrat, puisqu'il commençait les travaux de construction de cette bâtisse quelques jours avant la déclaration officielle de l'adjudication du contrat.

La résolution se lit ainsi :

"Il est proposé par le conseiller Gérard Milot et secondé par le conseiller Joseph Lamirande et résolu d'engager la compagnie Thomas Bellemare et Fils Limitée à exécuter certains travaux de construction demandés par le conseil municipal en employant des matériaux de meilleure qualité et à suivre les plans et devis fournis par la municipalité et le gouvernement provincial. La dite compagnie s'engage à faire accepter ces travaux par le gouvernement provincial après inspection. Ladite compagnie dégage la municipalité de toutes responsabilités qui pourraient résulter de l'exécution de ces travaux et à employer autant que possible la main-d'oeuvre locale actuellement en chômage. Adopté unanimement."

M. Milette élu président de la ligue de hockey de l'enseignement spécialisé

SHAWINIGAN. — Lors d'une assemblée de la Ligue de hockey de l'enseignement spécialisé, tenue dernièrement, M. Jean-Marc Milette de Shawinigan a été élu président de cette ligue de la Mauricie. M. Jean-Marc Milette est professeur à l'institut de Technologie de Shawinigan.

Le comité de direction de la ligue est complété par MM. Rosaire Dupuis, de l'institut de Technologie de Trois-Rivières, vice-président et par Guy Frigon de l'école des Arts et Métiers de Trois-Rivières, secrétaire-trésorier. Les directeurs sont tous les instructeurs des équipes qui feront partie de la ligue cette saison. L'ouverture officielle de cette ligue aura probablement lieu le 15 novembre prochain à Trois-Rivières. La Ligue de hockey de l'enseignement spécialisé entreprendra cette année sa troisième saison.

La ligue comprendra deux sections cette année. La section 'A" aura des équipes de l'institut de Technologie de Shawinigan, l'institut de Technologie de Trois-Rivières, l'école de Papeterie de Trois-Rivières. L'institut de Technologie de Shawinigan avait remporté le championnat l'an dernier. Dans la section "B", il y aura des équipes de l'école des Arts et métiers de Grand'Mère, l'école des Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine, l'école des Arts et métiers de Trois-Rivières et l'école des Arts et Métiers de Louiseville. L'école des Arts et Métiers de Grand'Mère avait remporté les grands honneurs, l'an dernier.

Les joueurs qui font partie de la ligue sont d'âge juvénile. Chaque équipe aura le droit d'aligner 15 joueurs en uniforme. A l'occasion de l'ouverture, Shawinigan jouera à Trois-Rivières, mais rien d'officiel n'a été confirmé concernant l'autre section.

Ce circuit populaire est vraiment régional puisqu'il englobe les villes de Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'Mère et Cap-de-la-Madeleine. C'est pourquoi, le ministère de la Jeunesse a renouvelé dernièrement son octroi à cette ligue. Le calibre de jeu présenté dans cette ligue est assez puissant. La ligue aide aussi les étudiants des différentes villes à fraterniser et à mieux se connaître. Nul doute, à l'instar de l'an dernier, que la Ligue des écoles de l'enseignement spécialisé obtiendra un aussi grand succès.

L'EVEQUE DE TROIS-RIVIERES, Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, a béni en fin de semaine une nouvelle école à St-Elie-de-Caxton, peu avant de se rendre à Shawinigan bénir le nouveau local de la Fédération de la jeunesse ouvrière catholique. Sur la photo, le député du comté de St-Maurice, M. René Hamel, cause avec le prélat, sous le regard réjoui de l'abbé Jean-Noël Trudel, aumônier de la fédération jociste.

LES REDS DE PROVIDENCE L'EMPORTENT — Une performance inconsistante de l'arbitre John Ashley a permis aux Reds de Providence de l'emporter 4-3 en supplémentaire, hier, sur les As de Québec. Cet arbitre a puni Jean-Marie Cossette en temps supplémentaire, permettant le jeu de puissance du but vainqueur. John Hanna, que l'on voit ici retenant George Ranieri devant les filets de Charley Hodge, n'a pas été puni pour cette infraction survenue au début de la rencontre alors que Ashley a jugé bon de punir Cossette pour roughing en supplémentaire. Les autres joueurs des As sur cette photo sont, de gauche à droite, Charley Hodge, Frank Martin, Michel Harvey, Michel Labadie et Jean-Marie Cossette.

Réorganisation éventuelle des cadres

Verra-t-on la disparition de la Ligue industrielle de hockey

TROIS-RIVIERES. — La Ligue industrielle de hockey, qui a tenu le coup pendant plus de sept saisons, fait face aujourd'hui à plusieurs problemes épineux et il se pourrait fort bien que ce soit sa perte.

En effet, M. Honorius Francoeur, qui a présidé la destinée de ce circuit l'hiver dernier, est toujours prêt à continuer son travail mais il se bute à des difficultés de plus en plus ardues.

L'équipe de la Wayagamack est la seule qui a toujours évolué dans l'Industrielle depuis sa fondation pendant que Canada Iron Foundries, St-Lawrence Corporation, Canadian International Paper, une équipe de la division du Cap-de-la-Madeleine de la Wayagamack; Ecole de Papeterie et Wabasso ont tour à tour évolué mais jamais plus de quatre clubs à la fois.

M. Yves Lamarche, qui a sans doute été le pionnier de la ligue, voudrait bien lui aussi voir ce groupe poursuivre ses activités, mais il en doute.

A la Wayagamack, tout ne marche pas sur les roulettes et il se pourrait fort bien qu'une grève se déclenche sous peu. A la Canada Iron oFundries, on n'est plus intéressé aux sports et il en est de même à la St-Lawrence Corporation. La Wabasso serait encore diposée à jouer.

Dans les circonstances, il ne peut être possible que la Ligue industrielle avec deux équipes seulement puisse revenir en scène.

Il est encore trop tôt pour se prononcer et MM. Francoeur, Fred Boisvert, Yves Lamarche et quelques autres promoteurs de ce circuit vont tenter l'impossible pour réorganiser les cadres de l'Industrielle, sinon, ce circuit cessera ses activités.

En Correctionnelle

TROIS-RIVIERES. — Le juge Léon Girard a condamné Clément Dubé à une amende de $300 plus les frais, alors qu'il comparaissait hier matin en Cour des sessions de la paix de Trois-Rivières sous l'accusation d'avoir été en possession de sept gallons d'alcool illégalement fabriqué.

Dubé avait nié sa culpabilité à cette accusation lors d'une comparution antérieure mais il changea son plaidoyer hier pour maintenant plaider coupable. Le délai qu'il demanda pour s'acquitter de son amende et des frais lui a été refusé parce qu'on ne lui connaît pas de domicile fixe.

Daniel Thibeault, qui comparaissait sous l'inculpation d'avoir été en possession d'un succédané d'un produit laitier a vu sa cause ajournée au 23 novembre.

Voies de fait

La cause de Marcel Trépanier a été ajournée au 17 novembre. Trépanier est accusé de voies de faits avec lésions corporelles sur deux jeunes filles.

Vol

Le juge Maurice Langlois, pour sa part, a ajourné la sentence qu'il devait rendre dans le cas de Jean-Marie Petticlerc. Il a révélé remettre la sentence au 23 novembre afin de pouvoir prendre des informations sur les antécédents et le milieu social de l'accusé afin de rendre un jugement équitable.

Petticlerc est accusé de vol par effraction d'une somme de $250. Le vol a été commis au patronage St-Charles de Trois-Rivières. Le prévenu est présentement détenu, mais le juge lui a fait remarquer qu'il tiendrait compte du temps qu'il a fait quand il rendra sa sentence.

Au Pavillon Mgr St-Arnaud, ce soir

La ligue féminine de ballon-panier inaugure officiellement sa saison

TROIS-RIVIERES. — La nouvelle ligue féminine de ballon-panier, une initiative de M. Marcel Duval, commencera officiellement ses activités, ce soir au gymnase du Pavillon Mgr St-Arnaud.

A cette occasion, quatre des cinq équipes du circuit commenceront la saison. Plusieurs invités d'honneur dont le juge Maurice Laurin, et l'abbé Paquin, aumônier de l'OTJ seront présents.

Il serait difficile de prédire d'avance les équipes qui feront la pluie et le beau temps dans cette ligue. Toutefois, on dit que les Irlandaises du St. Pat's et les Comètes sans oublier le Pavillon vont se faire valoir au cours de la saison régulière et dans les éliminatoires de fin de saison.

Dans la première joute à l'affiche, ce soir à 7 h. le St. Pat's visitera l'équipe des Loisirs St-Sacrement.

Puis les Comètes évolueront contre le club Pie-XII qui pourrait causer bien des surprises cette saison.

Après le programme double de ce soir, une autre rencontre aura lieu en fin de semaine, soit dimanche après-midi, à 4 h., alors que St-Sacrement jouera contre Pie-XII.

Toutes les joutes de la ligue féminine de ballon-panier seront disputées au Pavillon Mgr St-Arnaud.

Equipe d'étoiles

Nous avons appris que les experts du ballon-panier à Trois-Rivières s'occuperont de voir à l'oeuvre les différentes équipes pour choisir les meilleures joueuses afin d'organiser un club d'étoiles pour jouer contre des équipes féminines de la métropole et d'autres villes du Québec.

Un concours d'art oratoire interscolaire

CAP-DE-LA-MADELEINE. — Toutes les institutions d'enseignement supérieur de la Mauricie seront invitées de nouveau cette année à déléguer un représentant au prochain concours d'art oratoire interscolaire.

Ce concours est organisé par la Jeune chambre de commerce dans le but de stimuler l'art de s'exprimer en public avec facilité. Ce tournoi a remporté l'an dernier un très grand succès, et les organisateurs espèrent qu'il en sera de même encore cette année.

Une importante réunion au cours de laquelle on a discuté de la préparation de ce concours était tenue hier soir au secrétariat du Jeune commerce de Grand'Mère.

Pour cette année, la ville du Cap-de-la-Madeleine sera le théâtre de la grande finale, le 20 mars. C'est d'ailleurs le Jeune commerce du Cap qui a la charge d'organiser cet événement sur le plan régional.

MM. Jacques Hébert, Lucien Lefebvre et Jean-Claude Lachance était les représentants du Jeune commerce du Cap à la réunion d'hier à Grand'Mère.

Mme Grant est décédée

TROIS-RIVIERES. (PC) — Mme Vve William P. Grant âgée de 85 ans est décédée. Elle était la tante de feu le premier ministre Maurice Duplessis et la veuve d'un ancien parlementaire du Québec.

Plan directeur pour l'île Jésus

La Corporation interurbaine de l'île Jésus vient de confier la préparation d'un plan directeur de l'île à l'urbaniste Jean-Claude Lahaie. La décision unanime a été prise hier soir au cours d'une séance de la Corporation.

Ce plan, qui affectera 13 municipalités, montrera les routes à caractère intermunicipal et aussi certains espaces qui seront ou aménagés en parcs ou réservés pour la construction d'édifices pour services interurbains. Le plan suggérera également la construction de ponts entre l'île Jésus et la ville de Montréal.

Cinéma

TROIS-RIVIERES

IMPERIAL—"Un verre de whisky", avec Rossana Podesta et Georges Rigaud; "Plein soleil", avec Alain Delon, Marie Laforêt et Maurice Ronet. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 15.

RIALTO — "The honeymoon machine", avec Steve McQueen, Jim Hutton et Dean Jagger; "The secret partner", avec Stewart Granger. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 45 et 8 h. 15.

CINEMA DE PARIS — "Passeport pour la honte", avec Eddie Constantine, Odile Versois et Diana Dors; "Détournement de mineures", avec Frank Villard et Hélène Chancel. Représentations à 1 h. 50, 6 h. 30 et 8 h. 20.

CAPITOL — "Rien n'est trop beau", en couleurs et en CinemaScope, avec Hope Lange, Suzy Parker, Louis Jourdan et Stephen Boyd; "Harry Black et le tigre", en CinemaScope et en couleurs avec Stewart Granger, Barbara Rush et Anthony Steel. Représentations à 1 h. 30 et 6 h. 30.

CAP-DE-LA-MADELEINE

HAMPLAIN — "Les fausses honteS"; "Je pense souvent à Pirosch-ka", en couleurs. Représentations à 1 h. 30 et 5 h. 30.

MADELON — "Comment qu'elle est", avec Eddie Constantine et Françoise Brion; "Incognito", avec Eddie Constantine et Danik Patisson. Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15.

GRAND'MERE

ALACE — "Vertes demeures", en CinemaScope et en couleurs, avec Audrey Hepburn et Anthony Perkins; "La grande époque", avec Laurel et Hardy. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

SAINT-TITE

THEO — "Thésée et le minotaur", en couleurs; "La chute des héros", avec Richard Widmark et Richard Basehart. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LOUISEVILLE

ROYAL — "Viens m'attendre en enfer", avec Jeffrey Hunter, Vic Damone, David Jansen et Patricia Owens; "Le diable dans la peau", en CinemaScope et en couleurs, avec Audie Murphy et Félicia Farr. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LA TUQUE

EMPIRE — "The rat race", en couleurs, avec Tony Curtis; en plus, sujet court. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

A Shawinigan

Formation des ligues mineures

SHAWINIGAN. — Les ligues mineures de hockey de Shawinigan, qui ouvriront leur saison le 26 novembre prochain, ont complété leurs cadres pour la prochain saison. Elles comprendront encore cette année les ligues Juvénile, Midget et Bantam.

Les équipes de la ligue juvénile ont été définitivement formées mardi dernier. Cette ligue comprendra six équipes, il s'agit du Séminaire Ste-Marie, de l'Ecole secondaire Immaculée-Conception, du Technique, des Chevaliers de Colomb, des Optimistes et des Loisirs. La semaine prochaine, mardi de 6 h. 30 à 8 h. 30, les Chevaliers de Colomb et les Optimistes auront chacun leur heure de pratique.

Quant à la ligue Midget, il y aura six équipes, dont le Séminaire Ste-Marie, l'ESIC, le St-Patrick, le St-Georges de Shawinigan-Sud, les Loisirs et les Optimistes. Cette ligue aura des séances de pratique lundi soir prochain, de 7 h. 30 à 9 h.

La ligue Bantam comprendra elle aussi six équipes, dont deux équipes du Séminaire Ste-Marie, deux Optimistes et deux Loisirs. Les équipes de cette ligue ne sont pas encore définitivement formées. Le tout sera bâclé dès demain soir, où les jeunes pratiqueront de 4 h. à 6 h. Une invitation est faite à tous les joueurs bantam à se rendre à l'aréna de Shawinigan, demain, samedi, pour prendre part à la pratique.

A Shawinigan

Début de saison des ligues scolaires de ballon-panier

SHAWINIGAN. — Les ligues de ballon-panier de Shawinigan ouvrent officiellement leur saison ce soir et demain. Les ligues concernées sont la ligue interscolaire senior et la ligue interscolaire junior.

Les équipes qui formeront les cadres de la ligue senior sont l'école secondaire Immaculée-Conception, l'Institut de technologie de Shawinigan, le High School et le séminaire Ste-Marie. La ligue junior, par ailleurs, comprend également quatre équipes. Ce sont l'école St-Maurice, l'ESIC, le Technique et le séminaire Ste-Marie. Le comité de direction est composé de MM. Lionel Janna, président, Guy Deschesnes, vice-président et Robert Vallières, secrétaire-trésorier. Ce dernier agira en même temps comme arbitre. La direction a adopté une nouvelle attitude, cette année, à l'effet qu'un prix d'admission de dix sous sera exigé des spectateurs.

Ouverture, ce soir

La direction a invité un représentant de la Commission scolaire de Shawinigan à ouvrir les hostilités de la ligue senior. Il sera accompagné de MM. Guy Deschesnes, vice-président, ainsi que de Robert Vallières, secrétaire-trésorier.

Ligue senior

Toutes les parties de la ligue senior auront lieu au gymnase de l'école secondaire Immaculée-Conception, le vendredi. A chaque vendredi soir, il y aura un programme double. — Pour l'ouverture, ce soir, dans la première partie, à 6 h. 45, le High School fera face à l'Institut de technologie de Shawinigan, tandis que dans la deuxième rencontre, à 8 h. 15, le séminaire Ste-Marie affrontera l'école Secondaire Immaculée-Conception.

Ligue junior

Toutes les parties de la ligue junior auront lieu au gymnase de l'Institut de technologie de Shawinigan, le samedi après-midi. Là encore, il y aura un programme double. Demain après-midi, à 1 h. l'école St-Maurice fera face à l'Institut de technologie de Shawinigan tandis que dans la deuxième rencontre, l'école secondaire Immaculée-Conception visitera le séminaire Ste-Marie.

Clinique d'arbitres

Présentement, les ligues senior et junior de Shawinigan coopèrent avec Trois-Rivières pour tenir une clinique d'arbitres. Les arbitres de Shawinigan, ils sont huit, se rendent à Trois-Rivières, tous les dimanches matin pour suivre des cours sous la direction de M. Paul Germain. Les arbitres passeront des examens à la fin de ces cours, plus précisément à la fin de novembre.

Ligue intermédiaire formée ?

La direction des ligues de ballon-panier de Shawinigan tiendra une importante assemblée, mardi soir prochain au gymnase de l'école secondaire Immaculée-Conception afin de savoir s'il y aurait lieu d'organiser une ligue intermédiaire, plus précisément une ligue senior "B". Cette ligue serait pour tous ceux qui ont fini l'école et qui désirent joueur au ballon-panier à Shawinigan. Cette ligue serait dans le même genre que celle organisée, il y a quelques années, avec les Bill Roy, Rod Lessard et autres. Tous ceux qui sont intéressés à faire partie de cette ligue n'ont qu'à donner leur nom à M. Lionel Janna ou à se rendre à l'assemblée de mardi prochain.

A Trois-Rivières

Auxquilles

TROIS-RIVIERES. — Les quilles sont un sport populaire durant l'automne et l'hiver, et des milliers d'adeptes sont heureux de pratiquer ce jeu.

A Grand'Mère, dans la ligue de la Cité au Benny Bowling, la Taverne des Sports occupe la première position avec 18 gains et trois défaites pour un total de 24 points.

J. Rocheleau détient la meilleure moyenne soit 171 ayant joué 3,596 en 21 parties. A. Laforme est deuxième avec 168, suivi de A. Desserres 164 ; G. Grenier et C. Lessard, chacun 157.

J. Rocheleau a obtenu le plus haut triple à date soit 653 pendant qu'il détient avec A. Laforme, la meilleure partie simple, 257.

A la Banlieue

Dans la ligue mixte de Ste-Catherine-de-Sienne, à la Banlieue de Trois-Rivières, l'équipe de la Coopérative Fédérée occupe toujours le premier rang avec 30 points suivie de celles de Station Biron 28, Landry & Frère 27, Launier Ltée 26, Pharmacie Houde et Castel des Prés, chacun 25.

Chez les dames, Mme Antoine Biron détient la meilleure moyenne 124; suivie de Mmes Yvon Rocheleau 116, J.-P. Turbide 110, Mlle Madeleine René 109 et Mme M. Roch 108.

Chez les hommes, Antoine Biron est en tête avec une moyenne de 141 puis viennent Rosario Boileau 140, Noël St-Louis et Yvon Rocheleau, chacun 139 et Robert Boucher 137.

A la salle Notre-Dame, dans les ligues commerciales "A" et "B" plusieurs surprises ont été signalées.

Dans la classe "A", la bijouterie de Trois-Rivières est première avec 24 gains et 12 défaites pour un total de 20,925 points pendant que Y. Chartray détient plusieurs records : une partie simple de 258, un triple de 635 et la meilleure moyenne soit 170.6.

Bélanger et Laflamme a réussi une partie d'équipe de 887 et la taverne Continentale un triple d'équipe de 2,531.

Dans la classe "B", Au Boucan est en tête avec un record de 26-10 et un total de 19,185 points.

haute partie simple, 278, et un

C. Bouchard a réussi la plus triple de 582 tandis que le Del Dugré Molson a obtenu une partie d'équipe de 851 et Au Boucan, un total d'équipe de 2,294.

G. Bergeron est le meneur avec une moyenne de 155.2

"Archi-faux", dit Me Bastien

TROIS-RIVIERES. — Me Alexandre Bastien, C.R., avocat de Shawinigan, a vigoureusement nié, hier soir, la rumeur à l'effet qu'il serait nommé le 15 novembre juge de la Cour du magistrat dans la région de Québec.

Me Bastien, ex-président du groupement libéral régional de la Mauricie, s'est élevé contre cette prétention qui a fait l'objet d'un bulletin de nouvelle à une station de radio trifluvienne. Il a déclaré que la nouvelle "était archi-fausse puisqu'il n'y a actuellement aucune vacance à ce poste de la magistrature dans la province".

Il a associé cette rumeur à une nouvelle qu'avait publiée récemment un hebdomadaire de Shawinigan qui laissait entendre que sa nomination à la présidence de la Commission du salaire minimum ne saurait tarder ; on sait que le Dr Marc Trudel, qui occupait ce poste sous l'administration Duplessis, est décédé récemment. Son poste n'a pas encore été comblé.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

Asbestos, Tél.: 879-5554
Magog, Tél.: VI. 3-9075

BUREAU DE SHERBROOKE, 131 RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Estriettes

HORAIRES ET AUTOBUS : SITUATION STAGNANTE. — Aucun nouveau pas n'a été fait dans l'affaire des horaires d'autobus à Sherbrooke. Le mois d'essai accordé par la ville à la compagnie Laramée est passé depuis plusieurs semaines et ce sont toujours les nouveaux horaires qui sont en vigueur. La régie des transports doit venir siéger à Sherbrooke dans la semaine du 10 décembre, et entendra alors les griefs des citoyens et des corps publics.

NOUVELLES PISTES AU MONT ORFORD. — Les fervents du ski seront heureux d'apprendre que deux nouvelles pistes seront à leur disposition au mont Orford cet hiver. L'une d'elles suivra dans presque toutes sa longueur (6,000 pieds) le parcours du télésiège. L'autre sera spécialement aménagée pour les débutants et ceux qui n'ont pas encore atteint une maîtrise suffisante de leurs skis. En d'autres mots, ce sera la piste de ceux qui tombent souvent. On apportera par ailleurs des améliorations sensibles à la piste des Trois-Ruisseaux et à la piste Contour, qui sert aux grands concours.

REUNION DES ELEVEURS DE GUERNESEY. — Les éleveurs de Guernesey de la province ont tenu cette semaine leur réunion annuelle à Richmond. Mme Maria Twaafhoven a reçu les éleveurs à sa ferme. A cette occasion, M. Rémi St-Jacques, de Lachute, a été élu président de l'Association des éleveurs de Guernesey du Québec, qui groupe 55 membres. On croit que l'an prochain le nombre d'éleveurs de Guernesey aura atteint la centaine.

PLUS DE CHOMAGE A ASBESTOS. — Le nombre de chômeurs a augmenté considérablement dans la ville d'Asbestos au cours des deux derniers mois. Alors que le service fédéral de placement de l'endroit comptait 230 postulants non placés en septembre, il en compte maintenant près de 400.

TERRAINS DE CAMPEMENT A L'ORFORD. — Devant le nombre toujours grandissant de visiteurs qui se rendent chaque année au parc provincial du mont Orford, le gouvernement a décidé de faire des travaux pour accommoder un plus grand nombre d'amateurs de campement. Les statistiques ont établi que cette année, près de 130,000 visiteurs se sont rendus sur les pentes du mont Orford.

LA NEIGE CAUSE UN ACCIDENT MINEUR. — La neige, qui a déferlé sur la région dans l'après-midi et la soirée d'hier, a causé un accident mineur vers 11 h. 15 hier soir, à Sherbrooke. Un automobiliste, à cause de la chaussée glissante, a perdu la maîtrise de sa voiture qui est allée s'écraser sur une galerie, après avoir heurté un autre véhicule. L'accident s'est produit au 794 King Ouest. Il n'y eu toutefois aucun blessé.

EN AVANT POUR LE 125e — Réunis hier après-midi à l'hôtel de ville de Sherbrooke sur l'invitation du maire Armand Nadeau, les représentants des divers organismes de la ville ont assuré les promoteurs des fêtes du 125e anniversaire de leur entière collaboration. On remarquait aussi la présence des responsables des organisations prévues pour les trois premiers mois de cette année jubilaire. Sur la photo, on aperçoit M. Roch Labbé, président local de l'Union canadienne des raquetteurs; Mme Paul McKenna, présidente conjointe de la danse lors du couronnement de la reine, qui sera l'activité inaugurale; Mme John Dunn, présidente du comité féminin des fêtes; le maire Armand Nadeau; M. Yvan Frenette, président conjoint de la danse inaugurale, et M. Jean-Louis Gauthier, président général du comité des fêtes.

Préparations pour les fêtes du 125e anniversaire de Sherbrooke

SHERBROOKE. (J. L.) — La célébration du 125e anniversaire de l'incorporation de Sherbrooke en ville apparaît clairement rallier toutes les bonnes volontés de la ville, ainsi qu'en fait preuve une assemblée convoquée hier après-midi à son cabinet de l'hôtel de ville par le maire Armand Nadeau.

La réception organisée par le premier magistrat a permis aux organisateurs des fêtes de rencontrer les représentants des divers organismes de la ville et de s'assurer de leurs concours pour faire de la prochaine année de célébrations un succès sans précédent dans l'histoire de la reine des Cantons de l'Est. On ne doute guère d'éclipser l'ampleur de la réussite des festivités qui avaient marqué le centenaire, en 1937.

Tous mis à contribution

Clubs et mouvements étaient presque tous représentés à la rencontre d'hier et aucun des délégués n'a refusé son concours. Dans certains cas, il restera le rôle à déterminer, mais l'ensemble des fêtes contribuera, à n'en pas douter, un véritable mouvement de masse, si l'on établit la somme des bonnes volontés déjà ralliées.

Les organisateurs du 125e n'ont pas caché leur satisfaction à l'issue de la rencontre. Etaient présents les responsables des activités des trois premiers mois de l'année jubilaire.

Pour tous les goûts

La manifestation d'hier a donné un aperçu du programme de ce premier trimestre, bien que les détails n'en doivent être communiqués qu'au cours des prochains jours.

L'activité inaugurale sera la danse du couronnement de la reine. La souveraine sera choisie parmi les duchesses dont la candidature sera moussée par les divers organismes de la ville. L'organisation de cette première manifestation est sous la présidence conjointe de Mme Paul McKenna et de M. Yvan Frenette.

La danse sera à l'honneur puisque l'aperçu du programme laisse déjà voir un coquetel et danse pour le 6 janvier, une danse dite du 125e et une de la St-Valentin.

La bonne chère ne sera pas pour autant négligée, le souper gastronomique de 125 couverts demeurant toujours au programme pour janvier.

On cherchera à atteindre l'intérêt de tous et chacun en étendant les célébrations aux domaines des plus divers. Sportifs comme amis des arts y trouveront leur compte : les premiers, dans divers concours; les seconds, dans toutes sortes d'expositions et spectacles.

Tel qu'indiqué plus haut, le caractère social des fêtes sera d'envergure. Les manifestations collectives entrent également dans l'esprit des organisateurs, comme pour n'en citer qu'une, une promenade aux flambeaux sur skis.

Même les écoliers ne seront plus oubliés puisqu'un travail approprié doit être mené auprès d'eux.

Intégration

Les célébrations ont été conçues pour constituer un ralliement sans précédent. Diverses activités courantes se répéteront en 1962 en mettant l'accent sur le 125e anniversaire et leurs dirigeants ont accepté sans restriction d'y travailler de concert avec le comité des fêtes.

Ainsi, le carnaval d'hiver des étudiants de l'Université de Sherbrooke et le festival d'été lancé l'an dernier s'intégreront au programme des célébrations. M. Georges Massé, président du festival, a promis que rien ne serait ménagé pour faire mieux qu'en 1961. La rumeur voulait que les Carabins n'aient relancé leur carnaval que sur les instances du comité touristique de Sherbrooke.

La ligue de la jeunesse féminine doit également tenir son gala annuel dans les cadres des fêtes.

De même, les Filles d'Isabelle se sont chargées d'une activité spéciale pour février.

L'Ecole Jeannine Labonté doit également consacrer un de ses nombreux spectacles musicaux aux fêtes du 125e.

La compagnie de Sherbrooke du Corps Impérial des Frontiersmen a accepté d'assurer le service d'ordre là où il lui sera possible de répondre à l'appel fait à ses services.

Encore à faire

Et le programme n'est pas encore arrêté dans tous ses détails. Les suggestions restent toujours les bienvenues.

Mêmes les cadres du personnel d'organisation demeurent ouverts. Toutes les compétences et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Présentement, certains des pionniers doivent cumuler jusqu'à cinq présidences et sont littéralement débordés.

En accueillant les délégués dans son cabinet, le premier magistrat s'est dit heureux de leur fournir l'occasion de se retremper aux sources de la fierté sherbrookoise. Il a qualifié de "formidable" l'organisation des fêtes du 125e, en a félicité les ouvriers et les a assuré de son entière confiance dans le succès de leur entreprise.

Le président des fêtes, M. Jean-Louis Gauthier, s'est fait l'interprète des remerciements du groupe, puis s'est empressé de céder la parole à l'échevin Marcel Savard, président de la commission municipale du tourisme. Le représentant du quartier centre a particulièrement insisté sur le dévouement bénévole apporté par les organisateurs et a enjoint à tous les mouvements de la ville de leur prêter main-forte pour que rien ne vienne compromettre le succès attendu.

Puis le maire Nadeau a remis à chacune des personnes présentes un briquet aux armoiries de la ville en guise de cadeau-souvenir pour entretenir leur feu sacré.

Outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait M. Jean-Maurice Bilodeau, responsable des activités sportives des fêtes, dont un grand tournoi provincial de quilles; M. Roland Bernard, président du Jeune Commerce; le lt-col. John Dunn, responsable du coquetel et danse du 6 janvier; M. Roch Labbé, président de la section locale de l'Union canadienne des Raquetteurs; Mme Carrier Fortin, président du comité artistique; Mme John Dunn, présidente du comité féminin des fêtes; M. Michel Leprohon, responsable du ski; M. Maurice Cloutier, chargé de la danse de la St-Valentin; M. Lauréat Baillargeon, président des Amicales des Frères du Sacré-Coeur et responsable du travail auprès des écoliers; Mlle Jeannine Labonté, directrice de l'école musical du même nom; M. Réal Guérette, chargé du ballon-balai; Mlle Claudette Roux, présidente de la ligue de la jeunesse féminine; M. Jean-Louis Langlois, président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke; le capitaine Roland Grenier, de la Compagnie de Sherbrooke des Frontiersmen; M. Mathieu Parisien, président du club optimiste; Mme Léo Longpré, régente des Filles d'Isabelle; M. André Rémillard, commandeur de la loge des Elans; M. Guy Brousseau, président du club Lions; le président du club Richelieu; M. Jean-Guy Boivin, président du club Aramis; M. Léonard Laflamme, du club de raquetteurs Tuque-Rouge; M. Marcel Bureau, secrétaire diocésain de la SSJB; M. Jean-Paul Savard, vice-président du comité touristique de Sherbrooke, chargé des fêtes, et le secrétaire, M. Paul Lecours, ainsi que MM. Guy Joubert et G. Perreault.

Pour les mélomanes sherbrookois

Une salle plus vaste pour les concerts de l'université

SHERBROOKE. — Forts du succès remporté par leur premier spectacle, les Concerts de l'université, dont M. André Lachance est le président, ont décidé de retenir la salle de l'auditorium Saint-Charles, sise rue Frontenac, pour présenter au public sherbrookois, le jeune prodige du piano, Richard Gresko.

Cette décision a été prise à la suite du premier concert alors que sept cents personnes se sont massées dans l'auditorium de l'école normale à la cité universitaire. Pour pallier cet inconvénient, il a été décidé, afin de satisfaire le public, de présenter le prochain concert dans une salle plus vaste.

Le prochain concert aura lieu mardi soir le quatorze à 8 h. 30. Richard Gresko, jeune pianiste de 18 ans, déploiera sur scène le talent que chantent les critiques depuis ses débuts. On peut juger quelque peu du chemin parcouru en jetant un bref coup d'oeil sur son passé : en 1959, il se méritait le premier prix du conservatoire de la province et profitait d'une bourse de la Fondation des Amis de l'art. Il donnait par la suite une série de concerts avec divers orchestres symphoniques sous la direction de Wilfrid Pelletier et Alexander Brott.

On pourra mieux juger du talent de l'artiste qui a fait dire à un critique "un nom à retenir, car il est celui d'une de nos futures gloires nationales dans le domaine musical . . ."

A Sherbrooke

Procès de 5 personnes en janvier

SHERBROOKE. — Cinq jeunes gens de Sherbrooke subiront leur procès lors des assises criminelles de janvier.

Il s'agit de Raymond Grimard, 21 ans ; Jean-Claude Auger, 21 ans; Laurent Lamontagne, 21 ans; Maurice Richard, 25 ans; et Luc Laplante, 19 ans. 25 ans, et Luc Laplante, 19 ans. quête préliminaire, hier matin, en Cour des sessions de la paix, pour une infraction statutaire.

Comparaissant sous un deuxième chef d'accusation, soit le vol d'articles divers représentant une valeur de $250, Grimard, Auger et Lamontagne ont été condamnés à deux années de pénitencier, alors que Richard et Laplante ont obtenu une sentence de six mois de prison chacun.

Les trois premiers n'en étaient pas à leur premier crime et leur dossier judiciaire a grandement influencé la décision du juge Marier.

Autre vol

Raymond Audet, 19 ans, de Sherbrooke, pour le vol d'articles divers dans une automobile, a comparu, hier devant le juge Marier, et sa sentence sera rendue le 16 courant.

Les articles volés représentent une valeur de $575.

A Sherbrooke, hier soir

Reprise des discussions dans le différend de la construction

SHERBROOKE. — Après une interruption de quelques jours, les séances de conciliation ont repris hier soir entre l'Association des constructeurs des Cantons de l'Est et le Syndicat des métiers de la construction de Sherbrooke, sous la présidence du conciliateur, M. Jacques Guilhault, de Montréal.

La première séance avait eu lieu mardi soir, mais les représentants des deux parties n'avaient pas siégé depuis, au grand mécontentement des syndiqués, qui attribuaient ce retard aux contracteurs. On avait même parlé de convoquer une assemblée d'urgence des travailleurs ce matin, dans le but de hâter la solution du différend.

Vol de $15,000 à la Caisse populaire Notre-Dame-de-Rosaire de Sherbrooke

Trois inculpés appréhendés une heure après un coup de force

SHERBROOKE. — Un vol à main armée a été perpétré vers 6 h. 30 hier soir à la Caisse populaire Notre-Dame-du-Rosaire, située au 1668 rue Galt ouest à Sherbrooke. Environ une heure et demie plus tard, la police municipale appréhendait dans le centre de la ville, trois hommes qu'on croit être les auteurs du coup de main, qui serait d'environ $15,000.

Deux hommes armés se sont présentés dans l'établissement vers 6 h. 30. A ce moment, quatre personnes étaient dans la caisse, soit le gérant, M. Gilles St-Cyr, deux employés et un client. Les voleurs les ont mis en joue, et après leur avoir ordonné de se coucher sur le plancher, ils se sont emparé eux-mêmes de l'argent.

Ils sont ensuite sortis de l'immeuble pour prendre la fuite avec un complice qui les attendait dans une voiture. Tard hier soir, la police municipale questionnait encore les trois individus qui ont été arrêtés vers 8 h. et qu'on croit être les bandits qui ont effectué le vol.

Sentence arbitrale bientôt rendue dans le différend à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke

SHERBROOKE. — La quatrième et dernière séance d'arbitrage dans le différend qui oppose l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke et ses employés, a eu lieu hier après-midi, au Palais de justice. On attend maintenant avec une égale impatience, de part et d'autre, la sentence arbitrale que rendra le tribunal présidé par Me Roger Brisson, de Trois-Rivières. Celui-ci est assisté de Me Jean-Paul Geoffroy, arbitre syndical, et de M. Albert Pigeon, arbitre patronal.

Au cours de cette séance c'est la question de salaires qui a tenu le haut du pavé. Les employés demandent en effet une augmentation substantielle, tout en réclamant une diminution d'heures de travail, de 44 à 40. En amalgamant les deux points, l'acquiescement aux demandes des syndiqués voudrait dire, pour l'hôpital, des déboursés additionnels d'environ 30 pour cent. "Je suis large d'esprit devant les demandes des employés, mais il ne faut pas oublier que l'argent en cause est celui de tous les payeurs de taxes et que j'ai des comptes à rendre," a dit M. Albert Charpentier, administrateur de l'Hôtel-Dieu.

Les employés concernés dans ce différend sont les aides-malades, les gardes-bébés, les infirmiers, les aides-techniciennes, les cuisiniers et cuisinières et les femmes de ménage. Les infirmières-techniciennes, employés de bureau et les préposés à l'entretien général des édifices ne font pas partie de ce groupe syndical.

Des pourparlers sont présentement en cours dans sept autres hôpitaux de la région. A l'hôpital La Providence de Magog, une seconde séance d'arbitrage aura lieu mardi prochain. Une demande d'arbitrage a été faite à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, de Sherbrooke. A Lac-Mégantic, Asbestos et Coaticook, on en est au stage des conciliations, alors que des négociations se poursuivent à l'hospice du Sacré-Coeur (et hôpital d'Youville), de Sherbrooke, et à l'hôpital de Windsor.

Il est à prévoir que la sentence arbitrale dans le cas de l'Hôtel-Dieu fera jurisprudence, jusqu'à un certain point, pour la solution des autres différends.

Chez les Filles d'Isabelle

Formation de comités

PRINCEVILLE. (DNC) — Plusieurs comités ont été formés pour prendre la responsabilité d'activités différentes au cercle des Filles d'Isabelle de Princeville. Ces comités ont été organisés à l'occasion d'une assemblée régulière des membres et ces groupes passent à l'action immédiatement. Le comité des Malades sera dirigé par Mme Eddy Bergeron et celui de Bienfaisance par Mme Ovila Talbot. Mlle Rachel Raymond a été chargé de la présidence du comité des Loisirs et Mme Hervé Bilodeau de celui du Recrutement.

Comme par les années passées, le Cercle organisera une fête pour les enfants à l'occasion de Noël. Cette manifestation aura lieu le 9 décembre. Des précisions seront données un peu plus tard en rapport avec cette manifestation.

La cérémonie dite "Hommage aux Soeurs Secrètes" a été fixée au 10 décembre. Des échanges de cadeaux figurent sur le programme de la manifestation organisée à cette occasion.

Une pieuse cérémonie s'est déroulée le 4 novembre au cercle des Filles d'Isabelle de Princeville. Une délégation s'est rendue au cimetière paroissial afin de rendre hommage aux défunts, parents des membres du mouvement.

Mme Eugène St-Pierre, régente du Cercle a lancé une invitation spéciale pour la cérémonie religieuse du 8 décembre. Un cachet particulier sera donné à cette manifestation du début de décembre. La nouvelle rédactrice du mouvement, Mme Denis Côté a signalé que des communiqués seront émis prochainement sur les activités particulières de chacun des comités en action.

Le Dr H. Goyer participe à la défense civile

PRINCEVILLE. (DNC) — Un fonctionnaire fédéral de Princeville a participé à l'intéressante séance d'entraînement sur la défense civile. Il s'agit du Dr Hébert Goyer, médecin vétérinaire et inspecteur à l'abattoir local de la Coopérative fédérée.

Le Dr Hébert Goyer s'était inscrit à une série de séances d'études organisées dans l'Ontario par le ministère fédéral de la Santé. Des spécialistes de tous les coins du pays ont pris part à ces études sur des sujets d'actualité dans le domaine de la médecine vétérinaire.

Le programme comprenait aussi des exercices de défense civile : bombardement simulé d'un village miniature, exercices de sauvetage, premiers soins, organisation d'évacuation, etc., complétaient les séances d'entraînement. Le Dr Goyer a constaté que tout était prévu avec précision dans de tels exercices.

Des statistiques ont été fournies sur les réactions des populations lors de désastres. On a constaté qu'une très minime partie des sinistrés conservaient leur sang-froid à ces occasions. C'est pourquoi on recommande d'entrainer des hommes-clef qui, au besoin, pourraient prendre la direction de mouvements d'envergure dans le cas de désastres comme par exemple, un bombardement atomique.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Décès de M. A. Savoie

PLESSISVILLE — M. Albert Savoie, pionnier du baseball et du hockey dans la région des Bois-Francs, est décédé à l'âge de 71 ans à son domicile de Plessisville.

M. Savoie s'est dévoué pendant 30 ans dans les organisations sportives; il fut un pionnier de la Ligue Québec district, devenue ensuite Ligue Laurentienne, et enfin de la Ligue provinciale de baseball.

Il fut aussi un promoteur de la Ligue Roguet des Bois-Francs qui eut son heure de gloire quand Plessisville jouait avec Réal Goupil des parties de détail contre les clubs Capital et Métropole.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Yvonne Lemay, et sa soeur, Mme J.-M. Dufresne, de Montréal.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, si elle se fait sur un accord raisonnable, peut être intéressante à la fois pour la G.-B. et pour le Commonwealth, a déclaré hier le haut-commissaire, M. Amory.

On ne l'a pas brûlé comme on le devait :

Le "spread" saisi est allé à des institutions religieuses

SHERBROOKE — Le bûcher sur lequel on devait brûler, hier, près de 20,000 livres de "spread" saisies ici et là dans les Cantons de l'Est n'a pas été dressé. Les inspecteurs gouvernementaux n'ont pas pour autant adoré ce qu'ils avaient brûlé la veille mais l'assaisonnement aurait servi à des fins charitables en étant distribué dans diverses institutions religieuses. C'est du moins ce que nous avons appris de source fiable.

Mercredi après-midi, on avait brûlé près de 15,000 livres de ce produit, dans une cour de la rue Galt. L'opération était dirigée par M. C.-E. Noury, inspecteur du ministère provincial de l'Agriculture, section des établissements et des produits laitiers. Un deuxième incendie devait être préparé pour hier, mais il n'en fut rien.

M. Noury a déclaré que le ministère a procédé de semblable façon dans plusieurs endroits de la Province, notamment à St-Hyacinthe, à Drummondville et dans la Beauce. Le "spread" qu'on a brûlé à Sherbrooke, comme celui qu'on a donné aux institutions, a été saisi au cours du dernier mois à Sherbrooke même et dans les environs. La composition du produit ne rencontrait pas les exigences de la loi sur la production de la margarine, ce qui en rendait la fabrication illégale.

On peut s'attendre à ce que d'autres saisies de "spread" soient effectuées d'ici quelque temps, mais on ignore si les blocs de succédané du beurre finiront leurs jours dans le feu ou dans le réfectoire d'un couvent, collège ou monastère.

Pour le palais de l'agriculture à Sherbrooke

Contribution de $200,000 d'OTTAWA et de QUÉBEC

par Maurice GIROUX

SHERBROOKE. — Les directeurs de l'ETAA ont reçu l'assurance que les gouvernements fédéral et provincial participeraient sur une base égale à la construction d'un palais de l'agriculture à Sherbrooke.

Deux délégations se sont rendues dans les deux capitales et en sont revenues avec la certitude que deux montants de $100,000 chacun seraient versés aussitôt que "la facture serait présentée par l'ETAA".

Par ailleurs, on apprend que les responsables du projet ont établi des contacts avec la Société d'agriculture du district de St-Hyacinthe afin de s'inspirer des esquisses et des plans d'un projet analogue pour le terrain d'exposition de St-Hyacinthe.

Dès qu'à Sherbrooke l'esquisse et les plans préliminaires seront prêts, i.e. dans trois semaines environ, les ministères de l'Agriculture à Québec et Ottawa seront appelés à approuver définitivement le projet.

Subside de la ville ?

Etant donné que les gouvernements supérieurs ne sont intéressés à subventionner que le côté agricole du projet, il se peut que la ville de Sherbrooke soit invitée à fournir un montant pour promouvoir la promotion industrielle de même que les locaux nécessaires à cette fin.

C'est ce qui expliquerait le montant de $200,000 qui a été mentionné hier dans les milieux bien informés en ce qui regarde la part des gouvernements et de $50,000 en ce qui regarde la part de la cité.

Le coût global en effet se situerait entre $250,000 et $300,000 surtout que le projet du palais de l'agriculture à St-Hyacinthe coûtera $300,000 environ.

La participation de la ville serait d'autant plus attendue que l'édifice prendrait l'allure d'un centre civique en étant à la disposition d'organismes comme les clubs 4-H, les jeunes éleveurs, le Cercle des fermières s'intéressant de près à l'agrimières, et autres associations culture.

La bâtisse aura 40,000 pieds de surface et aura deux étages. Son apparence extérieure serait assez originale. On saura dans quelques jours les autres détails à ce sujet.

NOUVEAU PONT SUR LA RIVIERE AUX PINS — D'importants travaux sont en cours aux abords de Warwick depuis quelques mois. Tout récemment on a procédé à la construction d'un nouveau pont, qui enjambera la rivière aux Pins. Cette route, qui fut ouverte à la circulation à la fin de l'été, est la dernière partie de la route neuve reliant Tingwick à Warwick. Il appert que, dès le printemps prochain, l'asphalte y sera posé. Le contrat pour le pont de la rivière aux Pins s'élève à une somme de $36,718.88.

Cinéma

MAGOG

Théâtre Magog : One Eyed Jacks, avec Marlon Brando; Robbery, avec Bryant Foy.

Théâtre Centre : La tour, prends garde, avec Jean Marais; L'Etoile brisée, avec Audie Murphy.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou : Leçon dangereuse; Les époux terribles, avec Jacqueline Sassard.

COATICOOK

Théâtre Opéra : Elmer Gantry, avec Burt Lancaster et Jean Simmons; The Last Time I Saw Archie, avec Robert Mitchum.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris : Sursis pour un vivant, avec Henri Vidal; Panique au music-hall, avec Claudine Dupuis.

Théâtre Premier : Mr Corey, avec Tony Curtis; La ronde de l'aube, avec Rock Hudson.

Cinéma Rex : Les mirages de la vie, avec Lana Turner et John Gavin; Lady Godiva de Coventry, avec Maureen O'Hara; Cet homme est armé, avec Dana Clark.

Théâtre Granada : Ben Hur, avec Charlton Heston.

Théâtre Capitol : La colline des potences, avec Gary Cooper et Maria Schell; Cri de terreur, avec James Mason et Rod Steiger.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

Asbestos, Tél.: 879-5554
Magog, Tél.: VI. 3-9075

BUREAU DE SHERBROOKE, 131 RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

CANTONS DE L'EST SPORTS

D'un sport à l'autre

par Jean-Louis de LESELEUC

L'intérêt que l'on porte à telle ou telle ligue de hockey dépend, en majeure partie, d'un certain équilibre qui doit exister entre les équipes de ce circuit. Il en est de même dans tous les domaines du sport et il devrait en être également ainsi dans toutes les ligues de quilles.

La ligue de petites quilles de la Cité est en voie de connaître sa meilleure saison depuis sa fondation, il y a quelque 30 années. Plusieurs records enviables ont été abaissés depuis l'ouverture de cette présente saison, le 2 octobre dernier, et les moyennes individuelles sont les plus hautes enregistrées depuis nombre d'années.

Mais il y a une ombre au tableau et ce n'est certainement pas les quilleurs qui détiennent les meilleures moyennes ou les équipes en tête, qui oseraient s'en plaindre. Ils ignorent peut-être trop ceux qui sont derrière eux, mais d'autres ont remarqué cet état de choses et ne se gêneront pas — avec raison — d'en parler.

Ce circuit comprend douze équipes et est considéré comme le plus puissant du genre de Sherbrooke et de la région. Ces douze équipes ne sont pas toutes d'égale force. Nous le comprenons bien et nous comprenons aussi qu'il faut un premier et un dernier et que l'équilibre n'est pas de ce monde. Tout de même, une amélioration dans cet équilibre serait nécessaire.

Parmi ces quelques équipes trop faibles, il y en a une qui sort un peu de l'ordinaire. Il s'agit de l'équipe "Studio Roland" qui, dans les 18 rencontres disputées à date, n'en a remporté qu'une seule, tandis que le club "Hôtel Albert", le meneur du circuit Gosselin, a remporté 15 de ces 18 rencontres. La marge est donc trop grande et prouve un certain déséquilibre, qui nuit à l'intérêt que les amateurs de quilles ont à l'égard de cette ligue.

Chaque équipe a droit à neuf joueurs, cinq réguliers et quatre substituts. Nous ne croyons pas que la direction de cette équipe, le "Studio Roland", ait déjà choisi ses neuf joueurs. Si tel est le cas, elle peut donc faire "signer" quelques bons quilleurs qui restent, et il en reste. Il s'agit de les découvrir et de le leur demander.

Et si cette même équipe a déjà fait "signer" ses neuf joueurs, nous ne croyons pas qu'elle aurait de la difficulté à demander à la direction de la ligue l'autorisation d'en faire "signer" quelques autres. La direction jugerait que c'est pour le bien de la ligue et elle acquiescerait à la demande légitime de cette même équipe.

Ainsi renforcée, l'équipe et la ligue ne s'en porteraient que mieux. Les membres de cette équipe ne perdraient pas intérêt en gagnant un peu plus souvent. Le commanditaire — et c'est là le point principal — serait plus heureux de payer pour une équipe qui figure au moins un peu, que pour une équipe qui ne figure pas du tout.

Lors des dernières rencontres régulières de ce même circuit, deux assidus du Bowlorium — pour ne pas dire deux pensionnaires — Roger Delafontaine et Fernand Carbonneau, ont roulé des triples de 395, descendant ainsi de quelques rangs dans le classement des moyennes individuelles et descendant également dans l'estime de leur capitaine respectif. Le banc les attend aux prochaines rencontres.

Les rapports de la section féminine de ce même circuit ne nous sont pas encore parvenus . . . et pour cause. Aline Rancourt, qui nous fait parvenir ces rapports, a roulé 351 aux dernières rencontres comparativement à 551 la semaine dernière. Elle n'est donc pas pressée de nous fournir ces rapports, mais ses "amis" se sont hâtés de nous mettre au courant des faits saillants de ces dernières rencontres.

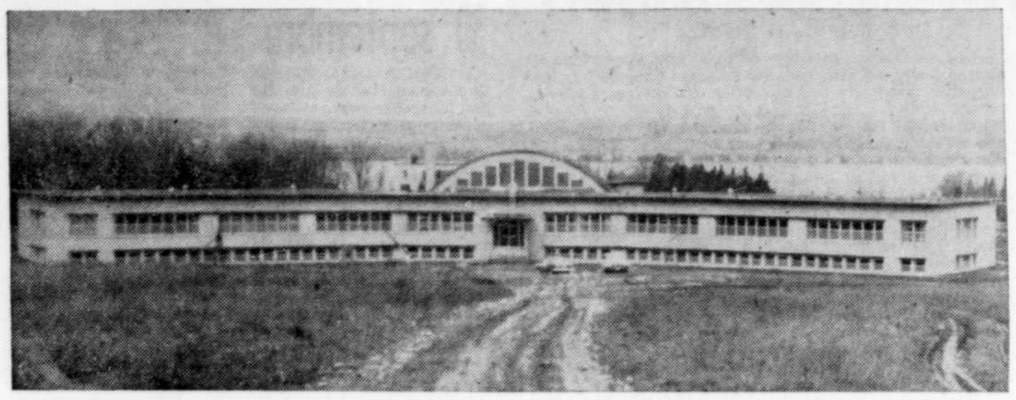

INAUGURATION A VAL-DU-LAC — L'école-gymnase de Val-du-Lac sera inaugurée le 19 par Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke.

Journée des parents et amis

L'école-gymnase de Val-du-Lac sera inaugurée le 19 courant

SHERBROOKE. (M. G.) — Un nouvel édifice sera inauguré le 19 novembre à Val-du-Lac, par Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke. On compte également sur la présence du ministre du Bien-Etre social et de la Famille, M. Emilien Lafrance.

La bâtisse est l'école-gymnase pour garçons dont la construction est terminée depuis un mois déjà.

La journée débutera par l'inscription des parents et amis des enfants et par la messe qui sera célébrée à 10 h. du matin.

Il y aura ensuite un forum pour les parents des enfants, pour les amis et les parents nourriciers. Les discussions ayant lieu séparément selon la catégorie.

Après le dîner, un temps libre est prévu pour visiter les enfants. C'est à 3 h. dans l'après-midi qu'aura lieu la bénédiction et l'inauguration de l'édifice.

Une partie de ballon-volant aura lieu par la suite, mettant aux prises deux équipes du centre Notre-Dame-de-la-Joie.

Un souper à 6 h. clôturera la journée.

L'édifice

De conception moderne, l'école-gymnase a été conçue spécialement pour donner aux enfants une formation spécialisée qui tient compte à la fois de leur condition particulière et de leur développement physique.

La bâtisse comprend trois parties: les classes, le gymnase et la salle de quilles et de patins à roulettes.

La chapelle est également située dans le centre de l'édifice, au premier étage, avec les salles d'atelier.

Deux autres édifices sont également en construction. Ce sont deux résidences qui serviront à la fois aux enfants et aux membres de l'administration.

Près de 160 enfants sont actuellement gardés au Centre Notre-Dame-de-la-Joie.

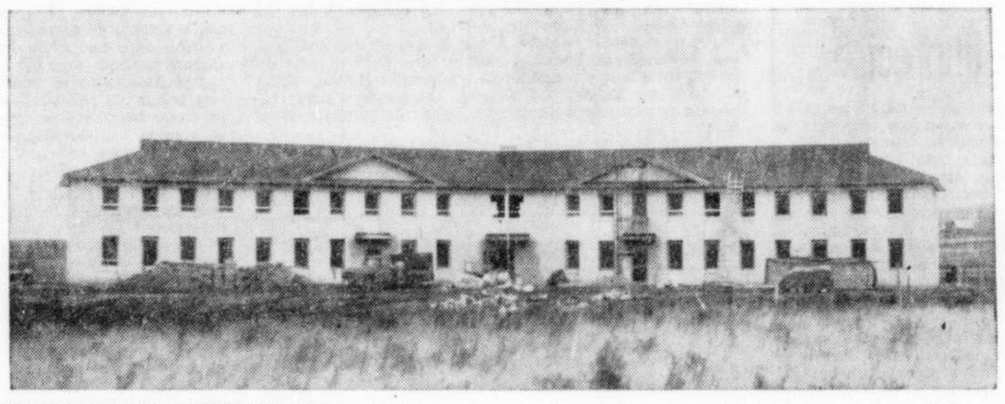

RESIDENCE EN CONSTRUCTION — Voici l'un des deux édifices qui sont en construction à Val-du-Lac. Cette résidence accueillera en mars plus de 160 enfants, qui suivent des cours spécialisés au centre Notre-Dame-de-la-Joie.

Vu le succès obtenu par le groupe Sherbrooke-Orford

Une augmentation du nombre des boursiers serait probable

SHERBROOKE. — Le succès se faisant sentir d'année en année au sein du groupe Sherbrooke-Orford, on s'attend à ce qu'il y ait une augmentation dans le nombre des boursiers pour la prochaine saison.

C'est du moins l'impression qui se dégage de la réunion qui a eu lieu au club social cette semaine et à l'issue de laquelle Mme Sarto Roy a été élue présidente du groupe. Le tout reste conditionné aux recettes du souper-buffet annuel, qui aura lieu le 11 février 1962.

Les autres membres de l'exécutif sont Mmes Cagl Camirand, 1ère vice-présidente; Walter Lefebvre, 2ème vice-présidente; Jacques Lemieux, secrétaire; Alphonse Bélanger, trésorière; Rodrigue Boisvert et Paul-Emile Genest, directrices.

Le comité de réception sera composé de Mmes Pierre Comtois, présidente, Pierre Bachand, 1ère vice-présidente; Julien Giroux, 2ème vice-présidente. Le comité de décoration comprendra pour sa part Mmes Gaston Desmarais, Alvarez Vaillancourt, C.-E. Janelle.

Mgr Maurice O'Bready, P.D., est en charge du comité de distribution des bourses d'études aux jeunes qui en font la demande. L'an dernier il y a eu sept boursiers, et l'année précédente, cinq seulement.

En raison du succès grandissant remporté au cours des dernières années, on prévoit une augmentation du nombre des boursiers.

Le groupe Sherbrooke-Orford a été fondé il y a neuf ans.

Ligue des quilles de la Cité

Le club Lévesque blanchit le Studio Roland 4 à 0

SHERBROOKE. — L'équipe Lévesque est finalement sortie de sa léthargie et a blanchi le Studio Roland 4-0, lors des dernières rencontres régulières de la ligue de quilles de la Cité. Ce fut le seul blanchissage enregistré à cette dernière soirée de quilles et il a permis au Lévesque de monter sur un pied d'égalité avec les équipes L.-O. Noël et Fabi et Fils. Chacune de ces équipes a maintenant dix points.

Fait assez inusité, toutes les autres rencontres ont été remportées par des pointages identiques de 3-1. C'est ainsi que les équipes Hôtel Albert, Bergeron, Pour Vous Messieurs, Manoir de l'Estrie et Dow ont disposé respectivement des clubs Fabi et Fils, Molson, O'Keefe, L.-O. Noël et Elans au compte de 3-1.

Marcel Plante a roulé le plus haut simple, soit 234, permettant ainsi au Fabi et Fils de remporter les honneurs d'une seule partie aux dépens de l'hôtel Albert. André Dutil, n'a pas encore "cassé" depuis le début de la saison et son dernier triple de 621, le plus haut de ces dernières rencontres, a permis à son équipe, le Dow, de triompher des Elans 3-1. Ses coéquipiers ont fait piètre figure et, n'eût été ce triple de 621, les Elans auraient certainement remporté la victoire.

Normand Ainslie n'a roulé que 509, mais ce triple lui a quand même permis de conserver la première position des moyennes individuelles quatre points en avant d'André Dutil, installé au deuxième rang avec 179. L'hôtel Albert est toujours en tête avec 21 points, suivi du Bergeron avec 19. La lutte se corse et il ne serait pas surprenant d'assister à un chambardement de positions à l'issue des prochaines rencontres régulières qui auront lieu lundi soir prochain, au Bowlorium Mathieu.

Position des équipes

	PJ	G	P	Quil.	Pts
Hôtel Albert	18	15	3	15250	21
M. Bergeron	18	14	4	14923	19
Manoir l'Estrie	18	13	5	13734	18
O'Keefe	18	11	7	13863	15
Dow	18	10	8	14028	14
Molson	18	9	9	13967	12
L.-O. Noël	18	8	10	13685	10
Fabi et Fils	18	7	11	13148	10
Me. Lévesque	18	8	10	13147	10
P.V Messieurs	18	7	11	13737	9
Elans	18	6	12	12407	5
Studio Roland	18	1	17	12780	1

LES DIX PREMIERES MOYENNES

	PJ	Quil.	Moy.
Normand Ainslie	18	3297	183.3
André Dutil	12	2156	179.8
Adolphe Dulac	18	3202	177.16
J.-C. Poulin	18	3097	172.1
Elie Champagne	9	1548	172
André Carrier	12	2053	171.1
Roger Delafontaine	15	2499	166.9
Henri Fortier	12	2001	166.9
Léo Hamel	15	2498	166.8
Renaud Lefebvre	18	2993	166.5

Chez les Fonctionnaires

La ligue de quilles des Fonctionnaires provinciaux, de Sherbrooke, a procédé à son ouverture officielle lundi soir dernier, et, à cette occasion, le député de Sherbrooke, M. L.-P. Brousseau, avait été invité à lancer la première boule et à dire quelques mots avant le début des rencontres régulières. Il a félicité la ligue du bel esprit d'équipe dont elle a fait preuve jusqu'ici et a terminé en disant que même si une seule équipe doit remporter les honneurs toutes doivent faire leur possible pour gagner.

Outre le député Brousseau, on remarquait les présences de MM. Roméo Cloutier, du Roméo Dry Cleaning, Jean-Louis Dupuis, de l'équipe O'Keefe, ainsi que Gilles Raymond, de la salle de quilles du Centre d'Achats.

Lors de ces dernières rencontres régulières, René Plante s'est signalé avec un simple de 202 et un triple de 525 lui permettant de conserver la première position des moyennes individuelles. Chez les dames, Gisèle Laurendeau a été la meilleure et détient toujours la meilleure moyenne.

Les équipes Quilles de l'Estrie, Larochelle et Frères, Proulx Esso Service et Hervé Kirouac Oil ont remporté des victoires de 3-1 aux dépens des équipes Croteau Swimming Pool, Henri Girard, Roméo Dry Cleaning et Réal Martel, tandis que les clubs O'Keefe et Cyr Automobile ont divisé les honneurs 2-2.

Meilleures moyennes masculines:

René Plante, 149.8; Bernard Paquette, 140; Claude Deschesnes, 130.3; Claude Longpré, 125.1; J.-P. Thibault, 121.9.

Meilleures moyennes féminines:

Gisèle Laurendeau, 108.3; Marie-Claire Daigneault, 100.1; Estelle Thibault, 99.13; Mme J. Brosseau, 91.14; Madeleine Guilbert, 88.3.

A Sherbrooke:

Les Rockets battent les Castors: 4 à 2

SHERBROOKE. (R. R.) — Les Rockets de Drummondville, grâce à la tenue remarquable de leur gardien de buts, Claude Groulx, qui a bloqué pas moins de 35 lancers dirigés contre lui, ont remporté une victoire de 4-2, hier soir, sur les Castors de Sherbrooke, dans une partie régulière de la ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est.

Claude Aubrey a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts, les autres étant réussis par Michelin et Boucher. Seuls, Lemay et Moore ont pu tromper la vigilance du cerbère Groulx.

A la suite de cette partie, le classement s'établit comme suit : Vics de Granby, 6 points ; Rockets et Castors, 4 points; Olympiques de Montréal, 2 points.

Première période

La joute a débuté à une vive allure et des montées à l'emporte-pièce des deux équipes se sont succédées. Un seul but a été compté dans la première période. André Boucher, du Drummondville a converti une passe de Boivin à la cinquième minute de jeu, après que les Rockets eurent tenté de protéger le but de Pratte. Cette période a été marquée par le beau jeu de Bouvrette, des Castors, du jeu erroné de la part des deux équipes et une performance remarquable du cerbère Groulx, des Rockets, qui bloqua 12 rondelles. Pratte pour sa part réussit 7 arrêts. Cinq punitions ont été décernées dans cette période, dont trois aux Castors.

Deuxième période

La fougue et le jeu erroné de la première devaient également caractériser le seconde reprise. Les Castors ont continué à jouer de malchance, ratant d'excellentes occasions de compter. Ainsi, dès la reprise du jeu, St-Cyr, des Castors, se présenta seul devant Groulx qu'il ne put déjouer. A 8:45, les Rockets marquaient leurs 2 buts, sur une attaque massive dans la zone des sherbrookois. Beaudry compta assisté de Boivin et Boucher. Il nous a toutefois semblé sur ce jeu que le lancer de Beaudry dévia sur le bâton du joueur de défense Bourbonnais des Castors.

Les efforts soutenus des protégés de Gilles Dubé devaient avoir leur récompense sur la fin de la période lorsque Lemay déjoua complètement la vigilance de Groulx, sur un lancer de revers. Ducharme obtint une assistance sur ce jeu. Deux punitions seulement ont été décernées dans cette période, soit à Leclerc et à Michelin du Drummondville.

Troisième période

Les Castors ne devaient pas être plus chanceux à la troisième reprise. Ils ne purent profiter d'occasions inouies de compter et Drummondville, plus opportuniste, en profita pour réussir deux buts. Aubrey compta son 2e but de la partie, à 2.57, Moore marqua pour les Castors, à mi-chemin dans cette période, qui donna un regain de vie aux Sherbrookois, mais 35 secondes avant la fin, Michelin fit perdre tout espoir par un but compté sur un jeu individuel.

PREMIERE PERIODE

1—Drummondville : André Boucher (Boivin) 5.22
Punitions : Désy 8.08, Vachon 10.49, Denommée 13.35, Leclerc 14.13, Dubé 17.42.

DEUXIEME PERIODE

2—Drummondville : Aubrey (Boivin et Boucher) 8.45
3—Sherbrooke : Lemay (Ducharme) 18.26
Punitions : Leclerc 10.59, Michelin 14.12.

TROISIEME PERIODE

4—Drummondville : Aubrey (Michelin) 2.57
5—Sherbrooke : Moore (Grégoire) 11.14
6—Drummondville : Michelin 19.25
Punitions : Ducharme et Michelin 1.14, Rousseau et Fortin 5.43 Boivin 5.55, Grégoire 8.04, Rousseau et Aubrey 12.37, La Haye 13.58.

ARRETS

Pratte (Sher. 7 13 7—27
Groulx (Drum.) 12 10 13—35

Princeville :

Au conseil municipal

PRINCEVILLE. (DNC) — Trois projets ont été étudiés par les membres du conseil municipal de Princeville. Ces projets concernent la meilleure méthode à adopter pour le fonctionnement de la pompe de grande puissance qui alimentera l'aqueduc municipal à la nouvelle usine.

Contrôle automatique à l'usine même, installation de flottes aux réservoirs et appareil spécial et moderne pour le démarrage automatique de la pompe avaient été recommandés par les ingénieurs. Le système avec flotte a été considéré le plus avantageux quoique plus dispendieux d'installation qu'un contrôle de démarrage automatique avec horlogerie à l'usine même.

Comme le système comprend déjà un démarreur manuel qui est assez coûteux et qui ne serait plus d'aucune utilité et impossible à vendre, les édiles municipaux ont décidé de s'en tenir à ce système pour le moment.

En présence ru maire J.-André Mailhot, MM. Ferdinand Fournier et Gaston Cloutier ont été assermentés comme policiers à temps partiel.

Une automobile louée du Garage Pépin sera mise à la disposition de ces deux fonctionnaires. Des ententes ont été prises avec cette firme pour la question des assurances, de l'entretien et des autres détails concernant la location de ce véhicule.

Une avis de motion a été donné par l'échevin M. Roger Bilodeau sur la question de la danse dans les hôtels. Le cas sera étudié et une décision sera prise à ce sujet lors d'une prochaine séance des édiles municipaux.

Warwick obtient un octroi

WARWICK. (DNC) — Avec une assistance aussi minime qu'à l'ordinaire, l'assemblée du conseil municipal de Warwick, sous la présidence du maire Roland Boulanger, s'est déroulée dans le calme habituel.

Soumissions

Etat donné l'expiration du contrat pour l'enlèvement des vidanges, le conseil demande pour l'assemblée du 4 décembre, de nouvelles soumissions pour ce travail. L'an dernier, trois soumissionnaires s'étaient présentés et ce fut M. Maurice Carignan qui, ayant la plus basse soumission, s'est vu attribuer le contrat.

Octroi

Un octroi au montant de 5,098.81 a été reçu par la ville de Warwick d'après l'exécution des travaux d'hiver de 1960-61. Comme on le sait, la réfection de la façade de l'hôtel de ville et la construction du viaduc de la rue Baril sont entrés dans ce programme. Rien n'est prévu pour la prochaine saison. Les édiles ont décidé de temporiser pour cette année. Cette somme, sur proposition adoptée, sera versée au fonds de l'aqueduc qui montrait un déficit dans les prévisions budgétaires de la fin de 1960.

Nouvelles rues

Avant d'effectuer des travaux d'aqueduc, la ville devra être propriétaire des rues concernées. C'est ce qu'a déclaré le maire à M. Emile Rousseau sur la demande de celui-ci en ce qui a trait au service d'aqueduc, à sa nouvelle résidence du boul. Breton près de la rue de l'Hôtel de ville. C'est alors que M. Adrien Gingras profita de l'occasion pour déclarer qu'il était prêt à céder la continuation de la rue Hinse, et contrat sera préparé à cet effet. En ce qui concerne le problème de M. Rousseau, ce sera M. Emile Royer qui devra faire le nécessaire pour transférer les droits de propriété de cette rue.

Au programme de la visite de Frondizi:

L'adhésion du Canada à l'OEA

par Jack BEST

Ottawa. (PCf) — A la fin du mois, le président de l'Argentine, M. Arturo Frondizi visitera le Canada. Ce sera la deuxième visite officielle d'un chef d'Etat sud-américain.

On prépare un programme assez chargé. Le président de 53 ans doit arriver le lundi 27 novembre, pour un séjour de quatre jours. Après deux jours à Ottawa, il se rendra à Toronto et de là il se dirigera vers Montréal.

Ce voyage s'effectue dans le contexte d'un resserrement des liens qui unissent le Canada à l'Amérique latine. La question de la participation canadienne à l'Organisation des Etats américains sera donc remise en question.

Dans les milieux diplomatiques, on prévoit que le sujet sera à l'ordre du jour des discussions entre le président Frondizi et le premier ministre Diefenbaker, surtout quand on considère que l'Argentine a toujours été un des plus ardents protagonistes de la participation du Canada.

Ce ne sera que la deuxième visite officielle d'un chef d'Etat d'Amérique latine à Ottawa. En 1959 le président du Mexique, M. Adolfo Lopez Mateos, était venu séjourner dans la capitale fédérale et le premier ministre Diefenbaker avait effectué quelque temps plus tard une visite de courtoisie à Mexico.

Contre l'inflation

On souligne que l'Argentine fut l'un des trois premiers pays d'Amérique latine avec lesquels le Canada établit des relations diplomatiques. Il y a en effet tout juste 20 ans que le Canada a installé sa première légation là-bas, en même temps qu'au Brésil et au Chili.

Maintenant, le Canada est représenté par ses diplomates dans 19 républiques latino-américaines.

M. Frondizi, un avocat qui fut élu pour la première fois à la Chambre en 1946, est président depuis 1958, soit un peu plus de trois ans après le renversement du régime dictatorial de Juan Peron.

En tant que président, il s'est surtout efforcé d'éviter l'inflation et de stabiliser le cours de la monnaie nationale. Il a aussi favorisé les investissements étrangers, le développement de l'industrie pétrolière nationale et la coopération économique avec l'Amérique latine.

Il a été l'un des architectes principaux du Marché commun des huit Etats latino-américains. L'on accorde une signification toute particulière au fait qu'il arrive au Canada au moment même où cette association commerciale voit le jour.

Déséquilibre commercial

Loin de voir d'un oeil inquiet l'essor du Marché commun d'Amérique latine, les observateurs économiques trouvent là l'occasion toute indiquée d'accroître les exportations vers ce continent.

L'Argentine aimerait certes voir diminuer le large écart qu'il y a entre ses importations en provenance du Canada — qui se chiffraient l'an dernier par $19,400,000 — et ses exportations ici — qui s'élevaient pendant la même période à $3,600,000.

Quelques heures après son arrivée, M. Frondizi sera l'invité d'honneur d'un dîner d'Etat offert par Son Excellence le gouverneur général, M. Georges Vanier. Le lendemain, il conférera avec M. Diefenbaker et les membres du cabinet, puis il visitera la colline parlementaire, l'hôtel de ville d'Ottawa et déposera une couronne de fleurs au pied du cénotaphe.

Le 29, il sera à Toronto et passera la journée du 30 à Montréal, repartant le 1er décembre.

Résultats des quilles

LIGUE MASCULINE

Classement des équipes

Artisans 19, Duval & Raymond Inc. 14, Turlu-tu-tu 11, Clover Farm 11, Hôtel des Erables 9, Hôtel Manoir 8, Moison 5, Auberge Bon Air 3.

Meilleurs résultats de la période

Plus haut simple individuel : Michel Caouette 322;
Plus haut triple individuel : Michel Caouette 610;
Plus haut simple d'équipes : équipe Duval & Raymond 695;
Plus haut triple d'équipes : Equipe Artisans 1,969.

Plus hautes moyennes

Jean-Marie Girouard 165.4, Arthur Martin 165.1, Michel Caouette 160.7.

LIGUE FEMININE

Classement des équipes

Lucette Girouard, 27 points, 9,077 quilles; Lilas Carrière 20, 8,906; Agathe Houle 15, 8,463; Denise Croteau 13, 7,890; Madeleine Bélanger 12, 8,551; Mme Liliane Marcheterre 3, 7,337.

Meilleurs résultats

Plus haut simple individuel : Lucette Girouard 159.
Plus haut triple individuel : 389;
Plus haut simple d'équipes : Equipe Lilas Carriere 542;
Plus haut triple d'équipes : Equipe Lucette Girouard 1,578.

Plus hautes moyennes

Agathe Houle 126.2; Lucette Girouard 121.8, Bernadette Trépanier 121.5, Lilas Carrière 109, Michelle Raymond 106.9.

Le programme au cercle de fermières

PRINCEVILLE (DNC) — Le programme d'études pour 1961-62 sera inauguré mardi, le 14 novembre, au cercle de Fermières de Princeville. "La Terre et le Foyer" a été choisi comme thème au programme de la saison et un tel sujet promet un intérêt particulier de la part des membres.

Tous les membres seront donc convoqués pour 8 hrs p.m. à la salle du centre paroissial. C'est Mme Joseph Trépanier, présidente, qui dirigera les travaux de l'assemblée.

Mme Henri Paquin, rédactrice-bibliothécaire du cercle, signale que l'exposition mensuelle sera aussi au programme de la réunion. Les articles à présenter sont : pantoufles confectionnées dans du tissu et poignées de cuisine.

Un rapport sera aussi présenté sur la participation des membres du bureau de direction à une journée dite "des présidentes" tenue à Plessisville au début du mois. La délégation de Princeville a participé à un forum populaire sur "La Terre et le Foyer". Des forums semblables seront organisés à chaque activité mensuelle du Cercle de Fermières de Princeville. Ces forums seront dirigés par Mme Siméon Bédard, présidente du comité d'études du mouvement local.

Ayant recours à ses pouvoirs d'urgence, le maire d'Ottawa, Charlotte Whitton a désigné le chef de police, M. Reginald Axcell, coordonnateur temporaire de l'organisation des mesures d'urgence de la capitale.

M. ANDRE PICHE A ETE HONORE SAMEDI SOIR par le chapitre de Trois-Rivières de la Corporation des techniciens professionnels. On aperçoit ici M. Piché au moment où il reçoit le diplôme de membre honoraire des mains du jeune Denis Fex. Outre M. Piché, on distingue de gauche à droite, MM. Lionel Thibeault, président provincial de la Corporation ; le chanoine Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Institut de technologie ; Gabriel Rousseau, conseiller technique au ministère de la Jeunesse et Me Yves Gabias, député de Trois-Rivières à l'Assemblée Législative. N'apparaissent pas sur la photo, MM. Jacques Falardeau, président du chapitre de Trois-Rivières, et J.-F. Thériault, directeur de l'Institut de Technologie de Trois-Rivières.

LES CAPITAUX

Besoins pressants même dans les pays développés

Si on entend par pays "sous-développé" celui qui a besoin de capitaux, aucune nation au monde n'est développée, déclarait, hier, un ancien président de l'Imperial Oil, M. John R. White, devenu administrateur de la Standard Oil Company of New Jersey.

"Les Etats-Unis aussi bien que le Canada", disait-il aux assureurs-vie agréés du Canada, "seraient classés parmi les pays sous-développés parce que tous deux ont besoin de capitaux pour maintenir leur essor économique." M. White faisait remarquer qu'on a tendance à diviser le monde en nations développées et en nations sous-développées. Il précisa qu'on crée ainsi l'impression que les pays sous-développés ont besoin de capitaux internationaux tandis que les pays développés peuvent s'en passer. "Cette description est tout à fait inexacte," jugeait-il.

Principal mouvement

"Le mouvement des capitaux s'effectue pour une bonne part non pas des pays entièrement développés aux pays dits sous-développés, mais plutôt de pays très développés comme le Canada et les Etats-Unis à d'autres pays grandement développés, tels le Royaume-Uni et le Japon", précisait M. White.

Il fit allusion à l'importance des fonds provenant des compagnies d'assurance-vie. "L'assurance-vie est une des principales exportations du Canada", disait-il. "L'assurance-vie met à contribution une ressource naturelle accumulée — le capital — et s'en sert comme pivot du développement économique et industriel."

"Il est réconfortant de constater que le mouvement des capitaux au Canada s'effectue dans les deux sens", ajoutait M. White. "Les Canadiens et les compagnies canadiennes suivent de très près le Royaume-Uni comme pourvoyeur direct de capitaux étrangers aux Etats-Unis. Par contre, les investissements américains constituent la principale source de capitaux "étrangers au Canada".

Libre initiative

"Le capital," déclarait M. White, "se dirigera vers les nations les plus disposées à donner libre cours à son utilisation et y demeurera. Le Canada fournit un exemple remarquable du rôle joué par le capital privé dans le développement des ressources d'un pays. Depuis la découverte d'abondants approvisionnements de pétrole brut dans l'Ouest canadien il y a 14 ans, on a investi environ $9 milliards dans l'expansion de toutes les phases de l'industrie du pétrole et du gaz naturel, et celle-ci est devenue un élément vital de l'économie canadienne."

"Le placement des économies, qu'elles proviennent des individus, des institutions ou des compagnies, a comblé bien des vides," de conclure M. White. "Il a comblé des vides dans les normes éducatives et technologiques et dans le niveau de vie de la période d'après-guerre. Les investissements dans l'Ouest canadien ont accru les possibilités d'emploi et les ont rendues égales à celles qu'on trouve ailleurs. Aujourd'hui, nous assistons au même phénomène chez plusieurs nations d'outre-mer, où l'égalisation des conditions économiques est favorisée par les investissements en vue de la production des biens que le public désire."

Contre l'acquéreur américain

L'industrie de la chaussure réussira-t-elle à se liguer?

par **Marcel THEORET**

Les actionnaires de Agnew-Surpass Shoe Stores Ltd. ont accepté l'offre qui leur avait été faite par Genesco Inc., une entreprise américaine très diversifiée et d'envergure internationale, d'acheter leurs actions au prix de $24.25. Plus de 260,000 actions ont en effet été déposées, au 1er novembre, date d'expiration de l'offre. Comme Genesco ne s'était engagée à acheter qu'un maximum de 260,000 actions au prix offert, les autres ne seront acceptées que sur une base de "pro rata". Toutes seront payées en monnaie du Canada.

Avec l'acquisition du contrôle de Agnew-Surpass par Genesco, trois importants manufacturiers de chaussures américains sont maintenant installés au Canada.

Comme "LA PRESSE" le signalait, il y a quelques semaines, International Shoe, de St-Louis, Missouri, a réussi à absorber successivement six entreprises canadiennes à capital familial ou semi-privé : cinq d'Ontario et une de Montréal.

Savage Shoe Company, de Preston, Ontario est la plus importante de ces acquisitions. Elle se classe même comme la plus profitable de toutes les entreprises que contrôle International Shoe à travers le monde entier.

Comme nous le signalait un industriel très au courant de la question, en s'emparant de Savage Shoe, une excellente organisation qu'il suffisait de laisser prospérer, International Shoe pénétrait dans l'industrie canadienne de la chaussure avec une "clef d'or". Rien d'étonnant à ce que les concurrents américains de cette entreprise aient été tentés de venir s'installer à leur tour au Canada où l'industrie de la chaussure, moins contrôlée, moins intégrée, est plus souple, peut s'adapter plus rapidement et passe pour plus agressive.

The Brown Shoe Company fut la première à suivre l'exemple de International Shoe en formant la Brown Shoe Company of Canada Ltd qui a acheté deux usines en Ontario et en a rebâti une troisième.

Par l'acquisition de Agnew-Surpass, une chaîne de plus de 150 magasins de détail, et de sa filiale, la John Ritchie Company, Limited, Genesco s'installe à son tour.

Les premiers succès de Brown ont été loin d'être spectaculaires, comme la compagnie l'avouait elle-même dans une annonce publiée récemment. Ceux de Genesco paraissent mieux assurés. Pourtant, si elle s'est approprié un marché captif, sa filiale la John Ritchie ne suffit pas à tous les besoins des magasins Agnew-Surpass qui doivent se procurer d'autres manufacturiers, dont le principal concurrent de Genesco : International Shoe, les autres genres de chaussures dont ils font le détail.

On peut donc s'attendre à voir le mouvement d'infiltration se poursuivre, car il est logique que Genesco, afin de pouvoir lutter à armes égales contre International Shoe, veuille s'assurer une position plus forte en s'emparant d'autres fabriques de chaussures d'homme et même de femme et d'enfant.

Quelle sera la prochaine "victime" ? Il est impossible de le prévoir, quoique les rumeurs soient nombreuses. Mais il est possible d'entrevoir aussi que des groupes se formeront pour mieux résister à l'envahisseur.

Royalite Oil

Hausse du bénéfice au 30 septembre

Le bénéfice net de Royalite Oil Company était de $1,400,000 pour les neuf premiers mois terminés le 30 septembre, contre $780,000 en 1960.

M. Charles Hay, président, a déclaré que le bénéfice tiré de sa production a augmenté. Pendant la période, sa production de pétrole brut est passée de 948,000 barils à 1,101,000 barils. Ses ventes de gaz naturel se sont chiffrées par 9,081,000 millions de pieds cubes, contre 7,930,000 millions de pieds cubes un an plus tôt. Le bénéfice tiré de sa production de pétrole brut doit augmenter au cours du dernier trimestre par suite de l'augmentation de 10 cents le baril accordée récemment.

Depuis le début de 1961, la société a participé au forage de 15 puits. Sur ce chiffre, treize sont productifs et deux ont dû être abandonnés.

Arabie Saoudite en tête

Hausse de la production de pétrole au Moyen-Orient

LONDRES. — La production de pétrole au Moyen-Orient, pour les neuf premiers mois de l'année, a connu une autre hausse substantielle, rapporte The Petroleum Information Bureau. La production totale de la région s'est élevée à 210,347,000 tonnes métriques de pétrole comparativement à 193,705,000 tonnes métriques, en 1960, pour la période correspondante ,soit une hausse de 8.6%.

Tous les principaux pays ont connu des hausses de productions : le Koweit a produit 61,687,000 tonnes métriques de pétrole dont 50,914,000 proviennent de l'Arabie saoudite; la Perse a fourni 43,686,000 tonnes, soit le plus grand accroissement proportionnel parmi les principaux producteurs du Moyen-Orient, et l'Irak, 36,260,000 tonnes.

Parmi les autres producteurs, il faut mentionner le Koweit (zone neutre de l'Arabie saoudite) avec une production de 6,772,000 tonnes, et le Katar avec 6,278,000 tonnes métriques; suivent l'Egypte, les îles Bahrein, la Turquie et Israël.

Même si la production du Moyen-Orient est presque égale à la production mondiale durant la guerre 1939-1945, l'apport des autres parties du monde a tellement progressé qu'elle équivaut à un quart environ de la production mondiale actuelle. De plus, il y a encore beaucoup de pays qui pourraient accroître substantiellement leur rendement si un changement dans le monde pétrolier l'exigeait.

L'ACTIONNAIRE

—Je n'achète que des obligations municipales. Ainsi j'ai de quoi payer mes taxes !

Léger fléchissement des importations américaines

WASHINGTON. (AFP) — Les importations des Etats-Unis se sont élevées en septembre à 1,176.3 millions de dollars contre 1,233.5 millions en août et 1,160.1 millions en septembre 1960, indique le Département du commerce. Après correction des variations saisonnières, les achats américains à l'étranger marquent par contre une légère augmentation par rapport à ceux du mois d'août. Dans ces conditions, ils se chiffrent en effet, en septembre, à 1,249.0 millions de dollars contre 1,242.8 millions le mois précédent, soit un accroissement de 0,5 pour cent. Les exportations étant chiffrées à 1,541.8 millions de dollars en septembre, l'excédent commercial des Etats-Unis s'est donc élevé au cours du mois sous revue à 292.8 millions de dollars contre 347.7 millions en août et 395.5 millions en septembre 1960.

C'est le troisième mois consécutif au cours duquel les importations américaines sont supérieures à celles du mois correspondant de l'année dernière. La tendance a été inverse lors des six premiers mois de l'année (en raison de la récession) si bien que les importations des neuf premiers mois de l'année sont encore inférieures à celles de la même période de 1960; elles ont totalisé, après correction des variations saisonnières, 14,211 millions de dollars, chiffre inférieur de 5 pour cent à celui de l'année dernière. Au cours des trois premiers trimestres, les exportations ont totalisé (après correction des variations saisonnières) 19,832 millions de dollars, soit 3 pour cent de plus qu'en 1960.

La légère baisse des importations effectives en septembre par rapport à août est due principalement à une régression des achats de machines, de véhicules, de produits du règne animal, de bois, de papier, de produits alimentaires végétaux et de boissons.

Les affaires au Canada

Le rythme de croissance s'est ralenti en octobre

Tandis que tous les principaux facteurs de la situation des affaires au Canada ont continué à s'améliorer au cours du mois d'octobre, il semble que le rythme de croissance a modéré, selon une étude d'envergure nationale faite par Canadian Association of Purchasing Agents. Ce phénomène est particulièrement évident quand on examine les nouvelles commandes placées au cours du mois.

L'Association rapporte que 48% des personens consultées ont répondu que le niveau de leurs nouvelles commandes est demeuré le même que le mois précédent. En tout, 32% rapportent que les commandes reçues sont plus élevées, et 20% annoncent qu'elles sont plus basses. Les pourcentages correspondants et respectifs pour le mois de septembre sont 51% (sans changement); 40% (plus élevé) ; et seulement 9% (plus bas).

La production a augmenté dans 30% des compagnies qui ont fait rapport, est demeurée stable dans 55% des cas, et a baissé dans 15%.

Quant à l'emploi, il semble être demeuré stable : 21% des entreprises annoncent une augmentation du nombre de leurs employés, tandis que 19% annoncent une réduction de personnel. Parlant de leur inventaire, 31% des entreprises rapportent une hausse, 45% aucun changement et 24% une baisse.

Les prix des biens de consommation n'ont subi que peu de changements au cours d'octobre bien qu'on ait rapporté des hausses sur un nombre plus élevé de biens particuliers. Un bon nombre de hausses sont attribuables à la situation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

New Associated Dev.

Concessions sur l'île d'Anticosti

Le ministère des ressources naturelles de la province de Québec vient d'accorder à New Associated Developments Limited une concession de pétrole et de gaz sur toute l'île d'Anticosti, d'une superficie de 1,947,000 acres; l'île a une longueur de 135 milles et une largeur de 35 milles. La concession est d'une durée de 10 ans à compter du 2 novembre 1961 et, si on y découvre du pétrole et du gaz en quantités commerciales, la compagnie pourra obtenir des baux de production de vingt ans. La compagnie a l'intention d'explorer elle-même la moitié de la concession et d'en affermer le reste.

Le 27 octobre dernier, la compagnie New Associated Developments Limited a mené à bien son premier puits de gaz naturel à la Pointe-du-Lac: ce puits a jailli hors contrôle pendant vingt-quatre heures puis a été obturé avec du ciment. En dépit de cela, il a continué de jaillir et, à l'épreuve, il donnait encore un débit libre de neuf millions de pieds cubes par jour; dans ces conditions, la compagnie a jugé à propos de l'appareiller et de le considérer comme un puits producteur, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de forer un autre puits à proximité.

La construction d'une chaussée jusqu'à environ 1,000 pieds du rivage est commencée; elle devrait être terminée dans quelques jours, après quoi le puits no 7 Bald Mountain-New Associated Pointe-du-Lac entrera en forage. Le champ de gaz de cette région ne se trouve que sous six pouces à quatre pieds d'eau, ce qui en rend l'accès facile.

Nouvelle émission

Terre-Neuve empruntera $5,000,000

Une nouvelle émission de $5,000,000 de débentures de la province de Terre-Neuve est mise en vente aujourd'hui par un syndicat de courtiers en valeurs et de banques dirigé par la maison Dominion Securities Corporation Limited et la Banque de Montréal. L'émission portera intérêt à 5½%; les débentures porteront la date du 15 décembre 1961 et viendront à maturité le 15 décembre 1981. Elles ne seront pas rachetables avant échéance. On pourra les obtenir en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Elles se vendront $98.00 pour donner un rendement de 5.67%.

La province de Terre-Neuve lance cet emprunt dans le but de rembourser le fonds de revenu consolidé de la province des déboursés effectués ou à effectuer dans l'avenir pour la construction d'hôpitaux, d'institutions d'éducation, de la portion insulaire de la route Trans-Canada, d'autres routes et de ponts, pour le développement des pêcheries et de l'agriculture et diverses autres fins à être déterminées selon le bon plaisir du lieutenant-gouverneur en conseil.

DIRECTEUR DE LA SALLE BUILDERS SUPPLY

L'élection de **M. Vincent Iacurto** au bureau de direction de La Salle Builders Supply Ltée, a été annoncée par M. P.-H. Desrosiers, président.

M. Iacurto compte 28 ans de service avec la compagnie et continuera de s'occuper de la livraison et de l'entreposage

Séance de jeudi en Bourse

Marchés actifs -- tendance imprécise

La bourse locale était active mais les changements se limitaient généralement à des fractions. Les banques et les services publics accusaient de légers gains tandis que les spiritueux et les alimentaires ont fléchi. Les métaux non-ferreux étaient actifs — Aluminium a gagné ⅜ et Hudson Bay ½. Consolidated Smelters a perdu ½. Banque Royale a gagné ½ et Banque de Nouvelle-Ecosse a perdu ½. Industrial Acceptance a pris ½ et Trans-Canada Fund a pris ⅝. Aux mines, Steep Rock a pris ⅜.

La tendance était toujours à la hausse sur la bourse de **NEW YORK**. La plupart des valeurs-clefs accusaient des hausses alque son prix ne change. Texaco perd ⅜ et Royal Dutch ⅛. General Electric gagne ⅜ avec 2,800 actions et DuPont prend lant de fractions à 1. General Motors, ex-dividende de $1, est restée inchangée. American Motors a pris ¼. U.S. Gypsum a gagné plus de 2. International Business Machine a gagné plus de 6 et Zenith plus de 2. U.S. Steel, American Smelting et Radio Corp. ont pris 1 chacune.

A **Toronto**, les valeurs industrielles ont avancé d'une façon régulière et les valeurs spéculatives ont fait de même. Les virements étaient peu nombreux. Lake Dufault a continué de baisser. Les services publics, les banques, les institutions financières et les raffineries de pétrôle étaient en tête chez les industrielles. Imperial Oil a pris ¼ pour toucher un nouveau sommet. Les principales productrices de métaux non-ferreux étaient plus fermes. Hudson Bay Mining, Labrador, Geco et Falconbridge ont gagné jusqu'à 1. Les pétroles de l'ouest étaient plutôt délaissées. Le kilo d'or était coté $36.20-$36.45 l'once.

Les affaires étaient toujours très animés sur la Bourse de **PARIS** et si les progrès étaient un peu moins nombreux et surtout moins accentués que la veille, cette séance n'en peut pas moins être considérée comme le palier de consolidations que les professionnels ne pouvaient que souhaiter après le mouvement de hausse qui vient d'être enregistré. Les américaines, emmenées par New York, se sont adjugées d'appréciables plus-values. Il y a eu très peu de modifications sur le marché de l'or.

La plupart des secteurs ont gagné sur la place de **LONDRES** au cours de cette séance.

Métal argent

En Bourse locale

Marché à terme :

	Ach.	Ven.
Novembre	.9600	.9900
Janvier	.9700	1.0100
Mars	.9925	1.0150
Mai	1.0000	1.0250
Juillet	1.0100	1.0300
Septembre	1.0200	1.0500

Grâce à la modernisation

Dominion Textile en plein essor

Dominion Textile Company Limited jouit d'une bien meilleure situation au cours du présent exercice commencé le 1er avril. Les ventes jusqu'ici sont bien au-dessus de celles de la période correspondante de l'an passé.

Financial Counsel rapporte qu'à la suite de la modernisation constante de ses usines et de son outillage, l'amélioration de la qualité de ses produits et d'une plus grande efficacité de ses services de vente, cette compagnie a réussi à améliorer sensiblement sa situation en dépit des conditions défavorables du marché.

Le vaste programme d'amélioration de la compagnie, qui a nécessité des dépenses de plus de $60 millions depuis la guerre, est le facteur déterminant dans le maintien des coûts à un bas niveau, face à la forte concurrence de ces dernières années.

Dominion Textile s'est assuré une bonne place sur les marchés étrangers. Au cours de l'année terminée le 31 mars dernier, les exportations comptent pour 7% du total des ventes de la compagnie. Elle espère maintenir ce volume encore cette année.

Deux filiales de la compagnie, Domil Limited et Caldwell Linen Mills, sont également en assez bonne posture.

La première, en dépit d'une concurrence difficile, voit ses expéditions s'améliorer cette année. La seconde s'avère actuellement rentable.

Les profits de la compagnie, jusqu'ici, sont égaux à ceux de toute l'année dernière. On prévoit que l'année fiscale se bouclera avec des profits intéressants.

Pour la troisième fois seulement dans toute son histoire, Dominion Textile a réalisé au cours de l'exercice finissant le 31 mars dernier, un profit net de $3,608,665, soit $1.35 par action après versement de dividendes aux détenteurs d'actions privilégiées.

M. Enrico Mattei entre sur le marché pétrolier anglais

LONDRES. (AFP) — On confirme dans la City que le magnat du pétrole italien, M. Enrico Mattei, va prendre pied sur le marché britannique en dépit de l'opposition des grandes compagnies pétrolières internationales. Le chef de l'ENI/AGIP s'est assuré à cet effet l'appui de deux importantes banques d'affaires de la City, la Hambros Bank et la Banque S. G. Warburg, ainsi que celui de la chaîne de restaurateurs Forte dont le président, M. Charles Forte, est d'ailleurs d'origine italienne.

"AGIP-OIL", filiale britannique de l'ENI, fondée à la fin de l'année dernière mais demeurée jusqu'à présent à l'état embryonnaire, va être développée sous la présidence de M. Forte: des terrains seront achetés en vue de l'implantation d'une chaîne de stations-service-buffets, en particulier le long des autoroutes. Les produits pé-

Voir M. MATTEI en page 47

Channel Television

Nouvelle compagnie canadienne

Une nouvelle compagnie canadienne, Channel Television Productions Limited, vient d'être formée pour servir l'industrie de télévision canadienne dans la création et la production des émissions.

Les principaux actionnaires de la compagnie sont Beaver Film Productions Limited, CTV Television Network Limited et Ted Cott. M. David Griesdorf a été élu président de la compagnie et M. Ted Cott, vice-président de l'exécutif.

$2 milliards

Les assurés sont de puissants prêteurs

Les détenteurs de polices d'assurance-vie au Canada fournissent des capitaux d'une valeur totale de $1 milliard aux entreprises de service public, $620 millions aux manufacturiers canadiens et $390 millions aux entreprises commerciales et financières du pays.

C'est ce qui ressort d'une analyse des obligations de compagnies canadiennes détenues par les compagnies d'assurance, analyse faite par la Canadian Life Insurance Officers Association.

Ces chiffres ne tiennent pas compte d'un autre milliard de dollars d'obligations de compagnies canadiennes détenues par des compagnies d'assurance-vie non canadiennes au nom de détenteurs de polices résidant à l'extérieur du Canada.

Les plus importants emprunteurs sont les compagnies privées d'électricité et les compagnies de téléphone. Chacun de ces deux groupes a pris jusqu'à 16% des prêts aux compagnies.

Donohue Brothers

Bénéfice net accru au 30 septembre

Donohue Brothers Ltd. rapporte que son bénéfice net était de 48 cents l'action pour le troisième trimestre, contre 45 cents un an plus tôt. Si le résultat du dernier trimestre est aussi élevé, le bénéfice pour l'année atteindra le chiffre record de $1.85, contre $1.78 en 1960.

A la suite d'une majoration des frais de production et de transport et d'une légère baisse de ses expéditions, son bénéfice pour le premier semestre était de 89 cents, contre 90 cents un an plus tôt. Ces facteurs ont été compensés en partie par la hausse du dollar américain.

Pour les neuf premiers mois, son bénéfice net était de $823,446 ou $1.37 l'action, contre $810,345 et $1.35 un an plus tôt. Son bénéfice d'exploitation est passé de $2,221,889 à $2,306.525.

PIR s'associe à Hill & Knowlton

Public and Industrial Relations Limited vient d'anoncer son association avec Hill and Knowlton Incorporated, une entreprise internationale en relations publiques dont les quartiers généraux sont à New-York. Selon l'entente, les deux compagnies prodigueront leurs conseils et leurs services aux clients de l'une et de l'autre.

Hill and Knowlton, une compagnie établie depuis 1927, s'adonne aux relations publiques internationales depuis 10 ans et a ses quartiers généraux d'Europe à Genève, en Suisse ; elle possède, en plus, un coordonnateur de l'Amérique Latine à Mexico et des représentants dans les principales villes de l'Asie, de l'Océanie et du Moyen-Orient.

PIR maintient des bureaux à travers tout le Canada, à Halifax, Saint-Jean, Montréal, Toronto et Vancouver.

Avis et communiqués

(Bourses de Montréal et Canadienne)

M. A.J. Chilcott a été élu membre de la Bourse Canadienne le 6 novembre. Il est membre du conseil d'administration de C.J. Oliver & Co. Ltd et membre de la Bourse de Montréal.

Nouvelle inscription

Dynamic Petroleum Products Ltd — 4,000,000 d'actions ordinaires, sans valeur nominale, de Dynamic Petroleum Products Ltd sont négociables à la section officielle de la Bourse Canadienne depuis le 7 novembre 1961. La compagnie a été incorporée comme entreprise privée en vertu de la loi des compagnies de l'Alberta, le 27 janvier 1958 et elle fut convertie en entreprise publique le 9 octobre 1958. Son siège social est situé à 1011A, 17ème avenue, S-O, Calgary, Alberta. Son capital-actions autorisé consiste en 4,000,000 actions ordinaires, sans valeur nominale, dont 3,220,319 actions sont émises et en circulation et 189,000 sont réservées pour fins d'émission conformément à l'accord d'options en faveur des employés, en date du 20 octobre 1959. Le régistraire est le Prudential Trust Co. Ltd., de Calgary, Alberta. L'agent de transfert est le même trust, ayant des bureaux à Montréal, Toronto, Vancouver, et Calgary. Leur symbole sur le téléscripteur est "DYN". (Voir la circulation de renseignements No 47 pour plus amples détails en attendant la distribution des papiers d'inscription).

Inscription substitutionnelle

Bathurst Power & Paper Co. Ltd. — 400,000 actions nouvelles de la classe A, sans valeur nominale, et 650,000 actions, sans valeur nominale, toutes émises et en circulation, sont négociables sur la Bourse de Montréal, depuis l'ouverture de cette dernière. Leurs symboles sur le téléscripteur sont "BATA new" et "BAT", respectivement. Les catégories actuelles d'actions A et B ont été rayées de la liste le 8 courant.

Des Lettres Supplémentaires émises et datées du 6 novembre, en vertu de la Loi des compagnies du Dominion, ont ratifié le compromis de proposition ou l'accord en date du 28 août, dont les détails à ce sujet figurent dans les bulletins nos 119 et 136, amendant les droits, privilèges, limites, et restrictions des actions de la classe 'A' et réduisant le capital-actions autorisé au moyen de l'annulation de 350,000 actions non émises de la classe A. Sur la foi des données ci-dessus, les 500,000 actions de la classe 'B', dont 325,000 sont émises, seront fractionnées et reclassifiées en 1,000,000 d'actions ordinaires sans valeur nominale, à raison de 2 actions ordinaires pour chaque action de la classe B détenue et le capital-actions ordinaires autorisé se trouvera augmenter de 2,500,000 actions additionnelles ordinaires. A la suite de ces changements, le capital de la compagnie consistera en 400,000 actions nouvelles de la classe A, toutes émises et en circulation, et en 3,500,000 actions ordinaires, dont 650,000 sont émises et en circulation. Les lettres de transmission ont été envoyées aux détenteurs d'actions de la classe B le ou vers le 8 novembre.

Dividendes

	Taux	Ex-div	Enrg.	Paiement
Algoma Steel Corp. Ltd.	$0.30	29-11-61	1-12-61	22-12-61
Eddy Paper "A"	$0.25	13-11-61	15-11-61	15-12-61
Eddy Paper Ord.	$0.15			
Growers Wine "B"	$0.20	13-11-61	15-11-61	1-12-61
Hallnor Mines	$0.04	15-11-61	17-11-61	1-12-61
Handy Andy Company	$0.10	13-11-61	15-11-61	1-12-61
Home Oil Co. Ltd. "A"	$0.12½	29-11-61	1-12-61	1- 1-62
Inland Cem. Co Ltd. Priv	$0.60	23-11-61	27-11-61	15-12-61
Pamour Porcu. Mines	$0.04	22-11-61	24-11-61	15-12-61
Waite Amulet Mines	$0.15	17-11-61	21-11-61	11-12-61

Ex-dividendes

Aujourd'hui		Demain	
Scythes & Co.	$0.25	Andian National Corp.	$0.40(e)
Scythes & Co. Priv.	$0.32½	General Motors Corp.	$1.00
		MacMillan B. & Powell R.	$0.22

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

DIVIDENDE NO 283

Un dividende de 45 cents par action sur le capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 30 novembre 1961. Ce dividende sera payable à partir du 1er décembre 1961, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 31 octobre, à la fermeture des guichets.

DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE

Un dividende supplémentaire de 40 cents par action sur le capital versé de la Banque est en outre déclaré. Ce dividende sera payable à partir du 15 décembre, aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

Par ordre du Conseil d'administration,
Le Gérant général,
LOUIS HÉBERT

PRESIDENT DE MELCHERS

M. SARTO MARCHAND

Le Lieut. Col. Sarto Marchand, E.D., A.D.C. qui vient d'être réélu président et nommé gérant général des Distilleries Melchers Limitée, à l'issue de l'assemblée annuelle tenue récemment au siège social de la compagnie à Montréal.

THE MINING CORPORATION OF CANADA, LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est ici donné qu'un dividende intérimaire de cinquante cents (50c) l'action a été déclaré par les administrateurs de The Mining Corporation of Canada, Limited, payable le 29 décembre 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1er décembre 1961.

D'ordre du conseil,
Le secrétaire-trésorier,
W. HARRISON.
7 novembre 1961.
Toronto, Ontario.

QUEMONT MINING CORPORATION, LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est ici donné qu'un dividende intérimaire de trente cents (30c) l'action a été déclaré par les admisnistrateurs de Quemont Mining Corporation, Limited, payable le 28 décembre 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1er décembre 1961.

D'ordre du conseil,
Le secrétaire trésorier,
W. HARRISON
7 novembre 1961.
Toronto, Ontario.

WAITE AMILET MINES LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est ici donné qu'un dividende intérimaire de quinze cents (15c) l'action a été déclaré par les administrateurs de Waite Amulet Mines Limited, payable le 11 décembre 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 21 novembre 1961.

D'ordre du conseil,
Le secrétaire,
C. H. Windeler.
8 novembre 1961,
Toronto, Ontario.

LABRADOR ACCEPTANCE CORPORATION

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est, par les présentes, donné qu'un sixième dividende trimestriel de (0.10c) l'action sur les actions Classe "A" émises du capital-actions de la Compagnie a été déclaré payable le 1er décembre 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 15ème jour de novembre 1961.
Par décision du Conseil d'Administration.
LOUIS-PHILIPPE RONDEAU,
Secrétaire-trésorier.
Montréal, le 6 novembre, 1961.

HALLNOR MINES, LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est ici donné qu'un dividende intérimaire de quatre cents (4c) l'action a été déclaré par les administrateurs de Hallnor Limited, payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 17 novembre.

D'ordre du conseil,
Le secrétaire,
C. H. Windeler.
8 novembre 1961
Toronto, Ontario

NORMETAL MINING CORPORATION, LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est ici donné qu'un dividende intérimaire de douze cents (12c) l'action, a été déclaré par les administrateurs de Normetal Mining Corporation, Limited, payable le 28 décembre 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux, le 1er décembre 1961.

D'ordre du conseil,
Le secrétaire-trésorier,
W. HARRISON.
7 novembre 1961.
Toronto, Ontario,

PAMOUR PORCUPINE MINES, LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est ici donné qu'un dividende intérimaire de quatre cents (4c) l'action a été déclaré par les administrateurs de Pamour Porcupine Mines Limited, payable le 15 décembre 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 novembre 1961.

D'ordre du conseil.
Le secrétaire,
C. H. WINDELER
8 novembre 1961
Toronto, Ontario.

Ces prêts offerts par soumission, le 29 août 1961, par la S.C.H.L., ayant été souscrits, cette annonce n'est publiée qu'à titre d'information

$3,250,000

Prêts hypothécaires garantis à 6¾%

(Garantis par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement en vertu de la Loi Nationale de l'Habitation de 1954)

Greenshields Incorporated

NOUVELLE SOUMISSION

Prêts hypothécaires garantis à 6¾%

La Société Centrale d'Hypothèque et de Logement demande des soumissions pour des prêts hypothécaires au montant de $18,500,000 à 6¾%, entièrement garantis par la S.C.H.L. en vertu de la Loi Nationale de l'Habitation de 1954. Toutefois, il ne sera pas adjugé plus de $15 millions.

Ces groupes d'hypothèques constituent des placements avantageux pour les fonds de retraite et autres investissements d'institutions.

Nous serons heureux de répondre à toute question relative à cette soumission pour hypothèques et de remplir vos commandes.

Date de la soumission: le 21 novembre 1961.

Greenshields Incorporated

MONTRÉAL

TORONTO NEW-YORK LONDRES OTTAWA
QUÉBEC WINNIPEG SHERBROOKE LONDON, ONT.

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	977	$ 39	38¾	39
Acad Atl	105	$ 12¼	12¼	12¼
Acad Atl	165	$ 12¼	12¼	12¼
Acad Atl A	600	$ 22½	22½	22½
Agnew S	270	$ 21⅜	21⅜	21⅜
Algoma	2085	$ 50	49½	49½
Alumini	3678	$ 28⅛	28¼	28¼
Alum 2 p	250	$ 48	47¾	48
Ang 290 pr	50	$ 53	53	53
Argus	75	$ 45¼	45¼	45¼
Asbestos	811	$ 35	34¾	34¾
Atlas Steel	496	$ 28¾	28½	28½
Bail S 5¼	2275	$ 24¾	24¾	24¾
Bank Mo	1188	$ 70¼	69¾	70
Bank NS	385	$ 79	78¾	79
Banq CN	1310	$ 76	74	76
Banq PC	520	$ 48¼	47⅞	48
Bath P	400	$ 19¾	19½	19¾
Bell Pho	1923	$ 56¼	56¼	56⅝
Bow 5p	75	$ 50½	50½	50½
Bowater	1500	$ 7	6⅞	6⅞
Bow Mer p	25	$ 52	52	52
Brazil	532	350	350	350
BA Oil	1662	$ 34⅜	34	34⅛
BC Pow	965	$ 33¾	33⅜	33⅝
Bruck A	100	$ 10¼	10¼	10¼
Cal Pow	500	$ 25	24⅞	25
Can Cem	25	$ 27¾	27¾	27¾
Can Ce pr	25	$ 28½	28½	28½
Can Dredg	272	$ 23½	23	23
C Fndry A	300	$ 17	17½	17½
CI Fndry	450	$ 22⅜	22¾	22⅜
CAE	175	$ 23	23	23
Cdn Brew	710	$ 55¼	55	55¼
C Br Alum	300	$ 11	11	11
C Bronze	225	$ 11	11	11
Cdn Celan	325	$ 34½	34	34⅜
C Cel 1.75 p	100	$ 35½	35¼	35½
C Chem	225	$ 5⅜	5⅜	5⅜
C Fdks B	275	$ 8	8	8
C Husk y	700	$ 6¼	6	6
C Hydro	100	$ 13¼	13⅛	13⅛
C Imp Bk C	749	$ 70⅜	70	70⅜
CIL	105	$ 14½	14½	14½
CI Pow	230	$ 12⅜	12⅜	12⅜
CI Pow pr	262	$ 37½	37¼	37¼
C Marconi	3200	$ 5¼	5¼	5¼
Cdn Oil	1425	$ 35	34¾	34¾
CPR	3501	$ 25⅜	25⅜	25½
Cdn Pet pr	311	$ 12⅜	12⅜	12⅜
C Vickers	255	$ 20½	20	20½
Cockshutt	235	$ 15	15	15
Comb Int	z125	$ 12	11¾	12
Con MS	1000	$ 23	22⅞	22⅞
C Glass	55	$ 26½	26	26
Corby A	z50	$ 18½	18½	18½
Coronation	225	$ 10	9⅞	9⅞
Credit Fin	165	119	119	119
Crush Int	z50	$ 8¼	8¼	8¼
Dist Seag	305	$ 47¼	47¼	47¼
Dome Pete	250	$ 13¼	13¼	13¼
D Bridge	1525	$ 21½	21¼	21¼
D Fndry	100	$ 68	68	68
D Glass	50	$ 86	86	86
D Glass pr	500	$ 15	15	15
D Steel	200	$ 11	10⅞	10⅞
D Stores	425	$ 15	15	15
Dom Tar	1890	$ 19	18⅝	18⅝
Dom Text	356	$ 16½	16½	16½
Donohue	200	$ 23	23	23
Du Pont	45	$ 26⅜	26⅜	26⅜
Dupuis FA	750	$ 9¼	9⅛	9¼
Electrolux	40	$ 44	44	44
Fam Play	z20	$ 17	17	17
Fleetwood	1185	$ 17¼	16⅞	17¼
Fndtn	175	$ 13	13	13
Fraser	1385	$ 27	26¼	27
Gatineau	300	$ 38⅛	38⅛	38⅛
GMC	25	$ 55	55	55
GS W pr	25	$ 85	85	85
GL Paper	576	$ 18½	18½	18½
Handy And	100	$ 22	22	22
Handy A wt	140	$ 12	12	12
Holt Ren	z25	$ 16½	16½	16½
Home A	1225	$ 11¼	11¼	11¼
Home B	5140	$ 11	10⅜	10⅜
Horne Pf	900	410	405	410
Hud B Co	1205	$ 13⅜	13½	13½
Hud Bay	350	$ 55½	55	55½
Imp Oil	3542	$ 48½	48¼	48⅜
Imp Tob	1490	$ 6¼	6¼	6¼
Imp Tob p	500	$ 6½	6½	6½
Ind Accep	3451	$ 34¼	33⅝	34¼
Inland C pr	z25	$ 16	16	16
Int Nickel	490	$ 84	83¾	84
Int Pap	318	$ 37	36⅞	36⅞
Int Util	250	$ 45⅜	45¼	45⅜
Int Util pr	100	$ 50⅜	50⅜	50⅜
Inter PL	430	$ 79	78	79
Jamaica PS	280	$ 43½	43	43½
Labatt	425	$ 15¾	15¾	15¾
Laur F A	1680	$ 24¾	24¼	24⅝
Laur 200 pr	z10	$ 52	52	52
Loeb M	z25	$ 20½	20½	20½
L St L	25	$ 36	36	36
MB PR	4415	$ 19	18¾	19
Maritime T	220	$ 20½	20½	20½
Mass-F	3798	$ 11¾	11¾	11¾
Miron pr	975	$ 8¾	8½	8½
Mptch R A	592	$ 9	9	9
Molson A	50	$ 28½	28½	28½
Molson pr	25	$ 43	43	43
M Loco	1155	$ 16¾	16½	16½
Mont rst	425	$ 83	83	83
N St Car	225	$ 16	16	16
Noranda	2379	$ 52	51¾	52
Pac Pete	2100	$ 12¼	11⅞	12¼
Page Hers	303	$ 25¼	25	25
Penmans	25	31	31	31
Pow Corp	310	$ 59	57¾	59
Premium	300	300	300	300
Price Br	776	$ 55	54½	54½
Prov Tr pr	100	$ 49	49	49
QN Gas	2373	$ 7⅛	7	7
QN Gas pr	155	$ 52	52	52
Que Phone	z10	$ 51	51	51
Q Ph 61 p	100	$ 24½	24½	24½
Reitman A	340	$ 15¼	15¼	15¼
Roe AV C	1682	$ 7	6¾	7
Rolland A	1255	$ 10⅜	10¼	10⅜
Rolland B	z80	$ 12¼	12¼	12¼
Rothmans	125	$ 11¼	11¼	11¼
Royal Bk	654	$ 79¼	79½	79⅝
Royalite	100	$ 12⅛	12¼	12¼
Royalite pr	z1	$ 22	22	22
STL Corp	z2	$ 22½	22½	22½
Salada-S	3560	$ 17⅜	17¼	17⅜
Shawin	4235	$ 24⅞	24½	24⅝
Shawin A	100	$ 27	27	27
Shaw 4½ p	100	$ 48¾	48¾	48¾
Sicord	100	$ 7½	7½	7½
Simpsons	385	$ 28⅛	28¾	28⅞
Steel Can	182	$ 78½	78½	78½
Steinbg A	105	$ 27	27	27
Texaco C	z10	$ 56½	56½	56½
Tor-Dom	110	$ 69	69	69
T Can PL	945	$ 25	24⅞	25
Triad	1000	175	175	175
U Steel	120	$ 6	6	6
Vendomat	900	$ 9¼	9	9⅛
Walk GW	1405	$ 57½	57¼	57½
W Coast v	400	$ 16¾	16¾	16¾
Zellers	75	$ 34¾	34½	34½

Bourse Canadienne

Séance de jeudi

Ajax	17412	39	38	39
Alscope	z430	85	85	85
An Am M	1750	340	325	330
Arno	4000	5	5	5
Atlas	2000	6	6	6
Atlas Tl	21650	188	180	185
Augustus	2588	43	41	41
Avalon	675	$ 11½	11¼	11¼
Bailey S A	400	810	805	810
Bateman	3500	7	7	7
Beauce	500	45	43	45
Beld C	150	$ 13	13	13
Bellechas	600	24	24	24
Blue Bon	300	$ 12¼	12	12
Blue B W	750	300	300	300
Bluewtr	500	14	14	14
Bornite	59000	16	15	16
Cal Ed	100	$ 17½	17½	17½
CG Inv	200	$ 40¾	40¾	40¾
C Kodiak	3125	155	150	150
C Power	180	$ 7½	7½	7½
Canalask	2500	4½	3½	4½
Canoram	3500	21	17	21
Carbec	53500	23	22½	22½
Cartier Q	100	9	9	9
Cassiar	650	$ 12¾	12⅝	12⅝
Chemaloy	3790	325	310	320
Chess	1500	4½	4½	4½
Chipman	2800	4	4	4
Cominga	1000	3½	3½	3½
Con C Cad	4000	3	3	3
C Di Sec p	z15	$ 35	35	35
Cons Que	1000	32	32	32
Copstrm	1500	32	32	32
Dav Fr A	100	$ 46	46	46
Dome	300	$ 25¼	25¼	25¼
D Eng	2100	$ 36¼	36	36¼
D Explor	7500	70	68	70
D Lease	2000	60	60	60
D Oilcloth	z25	$ 23⅜	23⅜	23⅜
Dumont	8000	37	36	36
Ea Sull	300	194	194	194
Em Oil	2000	6	6	6
Fab	5500	14½	14	14
Falcon	100	$ 64½	64½	64½
Fontana	1000	4½	4½	4½
Ft Relian	14500	63	55	59
Fundy	500	5	5	5
Gaspe	6000	4	3	3
Gd Age	1000	35	35	35
Hastings	1200	128	124	124
Jubilee	2409	380	330	360
Lk Dufau	1400	735	685	735
Lab Accep	z35	$ 8½	8½	8½
Labra	50	$ 26½	26½	26½
Ladoboro	300	118	118	118
McIntyre	150	$ 46¾	46¾	46¾
Melch pr	150	$ 15½	15½	15½
Mer Ch	32691	70	67	70
Mid Chib	6000	21	19½	20
Mt Pleas	11000	55	50	55
MR Dair	z3	$ 7½	7	7½
MR Rice	450	$ 8½	8½	8½
M Wrig	6000	168	168	168
N Forma	3676	5	5	5
N Jack L	5000	13	12	13
NW Am	23800	31	28	30
Nocana	1000	4½	4½	4½
NA Rare	z400	33	33	33
Obaldi	1500	8	8	8
Op Exp	13000	22	20½	22
Opemiska	600	630	625	630
Paudash	4000	10½	10	10
Pitt Pr A	500	$ 11¼	11¼	11¼
Porcup	9800	12	11	11¼
Que Cob	1800	340	340	340
Que Oil	24500	3½	3½	3½
Que Sm	3000	11½	11½	11½
Radiore	1500	34	33	33
Red Crst	500	2½	2½	2½
Rob Foo	100	265	265	265
Rob Foo w	100	55	55	55
St L Col	255	730	725	730
Sauc D	1500	112	107	112
Shop Save	862	$ 8¾	8¾	8¾
Sobey	z850	$ 17	16¾	17
S Dufault	43166	24	21	23
SC Pow 6p	z60	$122	122	122
Spartan	8950	175	165	170
Spartan w	400	45	45	45
Suptest Or	200	$ 14½	14½	14½
Tache	116400	24½	20	22
Tazin	5600	13	12	13
Titan	1500	11	11	11
TRC Corp	165	$ 78¼	78	78
U Prin	10900	91	91	105
U Towns E	125	$ 14¼	14¼	14½
Vangard	49000	12	11	11½
Vauze	5400	142	140	141
Vand Ht	2800	270	260	270
Virginia	2000	5½	5	5
Weedon	3000	3	3	3
Wendell	10000	2	2	2
Westvile	3500	5½	4½	5

Section non officielle

Alta Tnk A 100	$ 35½	35½	35½
Camp Chib 200	735	735	735
Cent Del 10600	680	670	680
C Paper 565	$ 42½	42	42¼
Con Gas 1265	$ 22¼	22¼	22¼
Crell z18	$ 63	63	63
Gateway 2000	2	2	2
Geco Mine 200	$ 22	21¾	22
Giant YK 300	$ 10¾	10¾	10¾
Gunnar 100	855	855	855
Hollinger 175	$ 25¾	25¾	25¾
Kerr Add 100	910	910	910
Lob Co B 200	$ 11¼	11¼	11¼
Maclaren A 100	$ 49¾	49	49¾
Pembina 1000	$ 8½	8½	8½
Steep R 650	760	760	760
Trans Mt 2250	$ 15¾	15¾	15¾
Un Gas 115	$ 20¼	20¼	20¼

Cote des grains

WINNIPEG

	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :			
Déc.	92½	92¼	92¼
Mai	96	95⅛	95¼
Juil.	—	—	92⅜
Orge :			
Déc.	1.27¼	1.26¼	1.26⅜
Mai	1.31¼	1.30¼	1.30¼
Juil.	1.29¼	1.28⅜	1.28½
Lin :			
Déc.	3.47½	3.44½	3.44¾
Mai	3.54½	3.51¾	3.52-3.52
Juil.	3.39¾	3.47	3.47-3.47
Seigle :			
Déc.	1.41⅞	1.40¾	1.41
Mai	1.44⅛	1.43⅝	1.43⅞
Juil.	1.41	1.40¼	1.40⅜

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 91⅜, ex 3 cw 88¾, 3 cw 88⅝, ex 1 fourragère 88⅝, 1 fourragère 88e, 2 fourragère 85½, 3 fourragère 82½, 1 fourragère mélangée 57.

Orge : 1 et 2 cw 6 rangs 1.35⅝, 1 et 2 cw 2 rangs 1.26⅝, 3 cw 6 rangs 1.27⅝, 3 cw 2 rangs 1.23⅝, 1 fourragère 1.23¼, 2 fourragère 1.22⅛, 3 fourragère 1.18⅜.

Seigle: 1 et 2 cw 1.41, 3 cw 1.36, 4 cw 1.25, ergoté 1.22 sur voie 1.40.

Lin : 1 cw 3.43¾, 2 cw 3.38¾, 3 cw 3.04¾, sur voie 3.43¼.

Marché du lin :

Prix au comptoire, 14 cents de moins que l'option de décembre.

CHICAGO

	Haut	Bas	Clôt.
Blé :			
Déc.	2.03⅛	2.02¾	2.02¾-1⅛
Mars	2.09⅜	2.08½	2.08½
Mai	2.11⅜	2.10⅝	2.11
Juil.	2.13	2.12¼	2.12⅜
Sept.	2.16	2.15¼	2.15¼
Maïs :			
Déc.	1.10⅜	1.09⅛	1.09¼
Mars	1.14⅞	1.13¼	1.13½-⅝
Mai	1.18¼	1.16¾	1.16¾-⅞
Juil.	1.21	1.18⅝	1.19⅛
Sept.	1.20⅝	1.20	1.20¼-20
Avoine :			
Déc.	68¼	66⅞	67
Mars	72⅛	71	71¼-71
Mai	74¼	73¼	73¼-⅜
Juil.	73⅞	73¼	73⅝
Sept.	74	73⅛	73⅝
Seigle :			
Déc.	1.43	1.41	1.41-41¼
Mars	1.41½	1.40	1.40⅝-¼
Mai	1.39¼	1.37⅝	1.37⅝
Juil.	1.32¼	1.31¼	1.31¼
Sept.	—	—	—
Fèves soya :			
Nov.	2.44½	2.42¾	2.42¾-⅞
Jan.	2.46½	2.45¼	2.45⅜-½
Mars	2.49½	2.48½	2.48⅝-½
Mai	2.52	2.51	2.51¼-51
Juil.	2.53¼	2.52¼	2.52⅜-½
Août	2.53¼	2.52	2.52-52¼
Sept.	2.45¼	2.44	2.44

Marchés à bestiaux

Les prix des porcs et des bovins cotaient de fermes à 5 cents en hausse et les truies étaient de fermes à $1 en hausse sur les marchés à bestiaux cette semaine. La demande était bonne et le marché était généralement actif.

Il y a eu sur les marchés cette semaine : 2,413 bovins, 2,352 veaux, 1,092 porcs et 374 agneaux et moutons. Les arrivages s'étaient chiffrés par 2,443 bestiaux.

Les bouvillons de choix rapportaient de $23.25 à $25.60, les bons de $22 à $23.25, les moyens de $18.25 à $22 et les communs de $14.25 à $19.50.

Les taures moyennes étaient à $18 et les communes de $11.75 à $17.75.

Les bonnes vaches se vendaient de $14.75 à $16.50, les moyennes de $13.50 à $15.

Les bons taureaux valaient de $17 à $18.75, et les communs de même que les moyens de $11.25 à $17.75.

Les bons agneaux rapportaient de $19.35 à $19.50, les communs de $15 à $18 et ceux de qualités variées $19. Les moutons valaient de $4 à $9 suivant la qualité.

Au marché de l'ouest, les porcs de catégorie "A" étaient de $27.50 à $27.75 et les truies, de $18 à $20.

Au marché de l'est, 35 porcs de catégorie "A" ont rapporté $27.50, 80 à $27 et 340 à $27 plus 80 cents chacun. Les truies se vendaient $18 et la majorité $18 plus 80 cents chacune.

Essayez le
PLUS LÉGER WHISKY
du monde, le . . .
"Canadian Club"

On le voit à leur forme: ce sont des cigares de choix, faits de tabac de toute première qualité, mûri à point. Ils sont un hommage à votre bon goût. **LES "STATESMEN" SIMON**

22¢ chacun

Les cigares Simon—les meilleurs au Canada—offerts dans le célèbre "Fold-A-Pak" de cinq cigares

Bourse de BOURSE DE TORONTO New York

(séance de jeudi)

(INDUSTRIELLES)

	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Lab.	68⅛	67¾	67½
Admiral Corp.	15	14¾	15
Air Reduction	—	64¾	—
Allis-Chalmers	21½	20¾	20⅞
Am. Can.	45⅝	45	45⅛
Amerada Pete	99⅝	98½	99⅝
Am. Locomotive	40⅞	40	40⅜
Am. Tel. & Tel.	128⅜	128½	128⅜
Am. Tobacco	98½	98¼	98¼
Anaconda Copper	50	49⅝	50
Armco Steel	73½	73¼	73½
Atchison	28¼	27¾	28
Bethlehem Steel	—	41¼	—
Boeing Aircraft	49½	48¾	49
Borden's Co.	71¼	71	71
Canada Dry	—	23⅜	—
Canadian Pacific	24⅝	24¼	24⅝
Case, J. I.	—	7⅜	—
Caterpillar Tractor	38⅝	38¼	38¼
Cerro de Pasco	33¾	33	33
Chesapeake & Ohio	57⅜	57½	57½
Chrysler	54	53⅜	53½
Coca Cola	100	99¾	99½
Colgate-Palmolive	50⅜	50¼	50¼
Comm. Credit	49¾	49¾	49¾
Cons. Edis of N.Y.	84⅜	84¼	84¼
Continental Can	48¼	48⅛	48¼
Cont. Oil	47¾	47½	47¾
Corn Products	56	56⅛	56¼
Curtiss Wright C.	—	17	—
Delaware & Hudson	—	18	—
Douglas Aircraft	—	33½	—
Du Pont	234	233½	233¾
Eastman Kodak	111	110½	110¾
Eversharp	34	33¾	33⅝
Firestone	49⅞	49¼	49½
Ford Motor	111	110½	110⅝
Gen. Electric	75	74¾	74½
Gen. Foods	102	101¾	101¾
Gen. Dynamics	29	28⅝	28⅝
Gen. Motors	48	47¾	47¾
Gillette S R.	141	140¾	140¼
Glidden	41⅞	41⅜	41⅜
Goodrich	74	73¾	73½
Goodyear Tire	49⅝	49¼	49¾
Homestake Mining	50¼	50¼	50¼
Illinois Central	49¾	49¾	49¾
Int. Business Ma.	597	596½	596⅜
Int. Harvester	50	49⅝	49⅝
Int. Nickel	84	83¾	83½
Int. Paper	39	38¾	38¾
Inter. Tel. and Tel.	54	53¾	53½
Johns-Manville	66	65¾	65½
Lockhee d	49¾	49¾	49¾
Mack Trucks	50	49¾	49¾
Mont. War d	33	32⅝	32⅝
Motorola	108	107¾	107¾
Nat. Biscuit	81	80⅞	80¾
Nat. Cash Reg.	117	116¾	116½
Nat. Dist.	28	27½	27⅝
New York Central	17	16¾	16⅞
North Am. Aviat.	43	42⅞	42⅞
Ohio Oil	39	38⅝	38⅝
Owens-Illinois	89	88⅝	88⅝
Pennsylvania R.R.	14¼	14¼	14¼
Phelps Dodge	59⅝	59⅛	59⅛
Phillips Pete	60	59⅝	59½
Pitts. Pl. Gl.	67	66⅝	66⅝
Procter & Gamble	92	91¾	91½
Pullman	35	34¾	34½
Pure Oil	34	33⅞	33⅞
Radio Corp.	51⅞	51⅝	51⅞
Republic Steel	60	59⅞	59⅞
Shell Union	39	38⅝	38½
Sinclair Oil	40	39⅞	39½
Socony Mobil	47	46⅞	46⅞
Southern Pacific	29	28⅞	28⅞
Standard Oil (N.J.)	47	46⅝	46⅝
Standard Brands	74	73¾	73½
Union Carbide	130	129¾	192½
Union Pacific	35	34⅞	34⅝
Unit. Airc. Corp.	47	46⅝	46½
United Corporation	8¾	8⅝	8⅝
U.S. Rubber	60	59¾	59½
U.S. Smelters	35	34⅜	34½
Warner Bros.	74	73⅝	73⅝
Western Union Tel.	46	45½	45½
Woolworth	85	84¾	84½
Zenith Radio	197	196¾	196¾

Marché hors bourse

par G. E. LESLIE & CO.

Section minière

	Achat	Vente
Aconic	.07	.10
Aconic vte	.09	.09
Alsab	—	.15
Amal Mining	.10	.20
Amerie	.25	.30
American Chib	.08	.11
Atlas Chib	.01	.02
Ass. Devp	.10	.12
Arnora	½	1½
Blad Mountain	.14	.16
Black Hawk	.14	.16
Bracemac	.06	.08
Brosnan	.04	.07
Cdn Javelin	.12¼	.12¾
Dauphin	.07	.10
Dumagami	.35¼	.40
Franksin	—	.30
Galloway	—	.37
Gibson	.02	.05
Glencona	.00½	.01
Gt North Dev.	—	.35
Hull Iron	.30	.50
Imperial Minerals	.04	.06
Independent Asb.	.07	.10
Kukatush	8.25	8.75
Lake Chib.	—	.10
Lun Echo	.23	.26
New Lorie	.08	.10
North Explor	.42	.46
Main Oka	.45	.55
Marpic	.03	.05
Martin Bird	.03	.05
Matagami Explor.	.10	.15
Milado	.36	.41
New Assoc. Devl	.83	.86
New Lorie	.08	.10
New Miller Cooper	.18	.20
Nipiron	.07	.09
North Exploration	.65	.70
North Sun.	.05	—
Oklend	.03	.05
Olympia	—	.20
Pascalis	.17	.20
Pine Point	.12	.12½
Quecon	—	.05
Quejo	.02	.04
Rand Malartic	.03	.05
Sheraton	—	.25
St-Jude	—	.10
St. Helen	.05	.10
Scott Chib.	.01	.02
Seaway	.20	.22
Spring Pole	.25	.27
Starlight	.01	.03
Sullco	2.25	2.75
Valmont	.08	.10
Vercheres Oil	—	.90
W. M. Leys	.01	.03
Young Dave	.17	.20

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

	'46	50
Anglo-Tel A	63	65
Banque d'Economie	107	110
Banque d'Epargne	2¼	2½
Brinco	16	16½
Can. Superior Oil	8½	9
Clairtone	300	310
Crown Life	19	21
Dupuis priv.	50	52
Eastern Trust	780	800
Great West Life	9	9½
Imp. Chemicals	200	220
La Prévoyance	200	—
La Sauvegarde	53	—
La Solidarité	390	400
London Life	73	76
Les Prévoyants	4½	4¾
Pac. Gas Trans.	18½	19
Pouv. Bas St-L priv	16½	—
Rockower	19¾	20¼
Savette	7	7½
Shoppers City	6½	7
Soc. d'Administration	145	155
Sovereign Life	290	—
Superpak	8¼	8¾
Stedman	10	10½
Towers Mtre	9½	10
Towers Mart wts	3	3¼
Velok Com	6	8
Trust Général	39¼	40

M. MATTEI

SUITE DE LA PAGE 46

troliers commercialisés par la compagnie italienne seront, à l'origine tout au moins, importés d'Italie. Ultérieurement, une raffinerie pourrait être construite en Grande-Bretagne.

L'entrée en lice de M. Mattei, estime-t-on ici, ne peut qu'intensifier la concurrence que se livrent les compagnies pétrolières sur le marché britanique. Cependant, on doute dans les milieux pétroliers de Londres qu'elle puisse déclencher une "guerre des prix" sur une vaste échelle.

Russell	100	$ 10⅝	10⅝	10⅝	Buffad	17000	5	5	5	Kirk Mi.	11700	48	47	48
S Maurice	1100	85	85	85	Buff Ank	2200	265	250	265	Kirk Town	500	7½	7½	7½
Salada S	4320	$ 17¾	17	17¾	Camp RL	575	$ 15⅜	15	15	Kopan	2000	12	12	12
Salada w	855	$ 10¾	10¼	10¾	C Tung	2500	183	180	181	Lab Min.	770	$ 26¾	26⅜	26¾
Selkirk A	x50	$ 5½	5½	5½	C Dyno	30072	234	220	234	L. Dufit	122034	740	665	720
Seven Ar	1750	$ 9¼	9¼	9¼	N Inca	6542	11	10	10	Lake Ling	1000	9½	9½	9½
Shawin	3148	$ 24⅞	24½	24⅝	Cdn NW	3066	19	18	18	L. Osu	11500	25	22½	22½
Shawin A	500	$ 27	27	27	Candore	1000	11	11	11	L. Shore	z10	275	275	275
Shaw A pr	30	$ 43¼	43¼	43½	Can-Erin	18300	34	28	28	Lamaque	514	345	345	345
Silkirt	400	$ 21	21	21	Captain	500	6½	6½	6½	Langis	15150	54	52	52
SilverwdA	550	$ 13	13	13	Cariboo	3800	110	107	110	Latin Am.	9000	50	49	50
Simpsons	855	$ 28⅞	28½	28⅝	Cassiar	1450	$ 12¾	12½	12½	Leitch	1900	151	151	151
SKD Mfg	100	495	495	495	Cayzer	2400	40	40	40	Lencort	156500	13	9½	13
Slater In	1375	$ 15	13⅞	15	Cent Pat	200	150	150	150

AVIS DE DÉCÈS

AMYOT — A Valleyfield, le 8 novembre 1961 à l'âge de 70 ans, est décédé Josaphat Amyot époux de Georgianna Gauthier père de Roland, René et Roger Amyot, de Valleyfield, demeurant 255 Dufferin. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils
317 rue Victoria
pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

BARON — A Pte-aux-Trembles, le 8 novembre 1961 à l'âge de 62 ans, est décédé William Baron, époux de Marie-Louise Auclair, demeurant à 2559 Hector. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras
11,813 rue Notre-Dame Est
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Victor-de-Terrasse-Vinet, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

BASTIEN — A Montréal, le 7 novembre 1961, à l'âge de 44 ans, est décédé Roland Bastien, fils de feu Arthur Bastien et de Blanche Lavirière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
2251 Jean-Talon Est
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Bernardin de Sienne où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

BOUCHARD — A Montréal, le 7 novembre 1961, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Henri Bouchard, née Marie-Louise Gariépy, demeurant à 1290 Bernard, apt 11, mère de Marie-Reine. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

BRUNETTA — A Montréal, le 8 novembre 1961 à l'âge de 73 ans est décédée Mme veuve Joseph Brunetta, née Dominique Marcia, demeurant à 2610 St-Germain. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635 rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

CADIEUX — A St-Zotique, le 8 novembre 1961, à l'âge de 80 ans est décédée Adrinna Cadieux, fille de feu Hyacinthe Cadieux. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras
11,813 rue Notre-Dame Est
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Victor-de-Terrasse-Vinet, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

CARON — A Montréal, le 7 novembre 1961 à l'âge de 68 ans est décédé Louis Hector Caron époux de feu Aline Brabant, demeurant à 9490 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie Est
à 8.45 heures pour se rendre à l'église du Christ Roi où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

CHAPUT — A Montréal, le 8 novembre 1961, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Odila Chaput, fille de feu Médor Chaput et de feu Odile Provost, demeurant à 1748 Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Monty et Monty
1926 rue Plessis
à 7 hres 45, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

****

COMEAU — A Montréal, le 8 novembre 1961, à l'âge de 72 ans 6 mois, est décédée Mme veuve Gilbert Comeau, née Eva Desormeaux, demeurant à 2463 Ste-Cunégonde. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre ipvitation.

****

CORBEIL — A Mascouche, le 8 novembre 1961, à l'âge de 70 ans, est décédée Léa Beauchamp, épouse de feu Philias Corbeil, demeurant à 270A rue Principale Lachenaie. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay,
144 rue St-Louis, Terrebonne
à 9hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL — Subitement, à Montréal, le 8 novembre 1961, à l'âge de 56 ans, est décédé Antonio Corbeil, époux de Donalda Bertrand, demeurant à 10,126 rue Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

DENIS — A Montréal, le 7 novembre 1961, à l'âge de 47 ans, est décédé Gabriel Denis, directeur des achats du comptoir postal chez Dupuis & Frères, époux d'Adrienne Cormier, demeurant à 10,375 Hamel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 est, rue Fleury,
à 8h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

DESPUTEAU — Accidentellement à Montréal, le 7 novembre 1961 à l'âge de 39 ans, est décédé Marcel Desputeau, époux d'Angéline Loubert demeurant à 84, St-Jacques à Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
831 est, rue Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là en destination de l'église paroissiale de Ste-Marie Salomé où un libéra sera chanté. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

DUBE — A l'hôpital de Sorel, le 7 novembre 1961, à l'âge de 80 ans, est décédé Polidor Dubé, époux en 1ères noces de Fabiola Turpin et en 2èmes noces de Bernadette Lavallée, demeurant à Ste-Aimée, comté Richelieu, père de Viola (Mme F. L. Lawton), Noélia (Mme Paul Bruneau), Noémie (Mme G. Limoges), Beatrice et Des Neiges, (Mme A. Trudeau); lui survivent 19 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3472, rue Ste-Catherine est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

GAGNON — A Jacques-Cartier, le 8 novembre 1961, à l'âge de 44 ans, est décédé Arthur Gagnon, époux d'Aline Hamilton, demeurant au 1047 Emma. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.
1370 Chemin Chambly, J.-C.
à 9 h. 10 pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, de Longueuil où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière St-Henri de Mascouche, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

GAUVREAU — Accidentellement à Joliette, le 7 novembre 1961, à l'âge de 85 ans, est décédé Médéric Albert Gauvreau, époux de feu Albertine Boisvert, père du Révérend Père Louis Philippe C.S.V. assistant économe au Séminaire de Joliette, du Révérend Frère Arthur C.S.V. directeur de l'école Dujarié, Cartierville, de François Xavier, contremaître au ministère de la jeunesse, Roland, journaliste et directeurs des services de récréation de la cité de Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Landreville
674 rue St-Louis
pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 11 hres 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

GINGRAS — A Montréal, le 9 novembre 1961, à l'âge de 65 ans, est décédé Lionel Gingras, époux de feu Rosilda Guay, demeurant à 7528 Querbes. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
2251 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Granby, Québec, où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

GRANT James Victor — A Montréal, le 8 novembre 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé James Victor Grant époux de Frances (Betty) Featherston, père bien-aimé de Mme K. J. King (Jacqueline) frère de Mme Odilon Perreault (Emma) et Miles Annie et Rosette Grant, grand-père de Martha et Anthony King. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke
5580 rue Sherbrooke, Ouest
pour se rendre à l'église St-Augustin de Canterbury où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière aux journaux de Québec de reproduire.

****

HETU — A Montréal, le 8 novembre 1961, à l'âge de 83 ans, est décédé Alfred Hétu, époux de Simonne Vadeboncoeur, demeurant à 2707 rue du Grand Tronk. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine Est
à 8 hrs 35, pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KEPES — A Montréal, le 8 novembre 1961, à l'âge de 66 ans, est décédé John Kepes, époux d'Emélia Brochu, demeurant à 2249 Old Orchard. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras,
4504 est, rue Ste-Catherine,
à 8h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

LALIBERTE — A Sarnia, Ontario, le 6 novembre 1961, à l'âge de 62 ans, est décédé Henri Laliberté, capitaine de navire, époux de Clarina Chevalier, 5087 de Carignan, père de Lise et Réal. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie Est
à 9.45 heures pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

LAPALME — A St-Alexis Co Montcalm le 8 novembre 1961 à l'âge de 82 ans est décédée Mme veuve Salomon Lapalme née Augustine Magnan. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Placide Perrault
à St-Alexis
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

LAPLANTE — A Laprairie, le 7 novembre 1961, à l'âge de 68 ans, est décédé Joseph Claudius Laplante, époux en 1ères noces de Rose Laplante et en 2èmes noces de Marie-Jeanne Surprenant demeurant à 373 St-Georges, Laprairie. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
223 rue St-Jacques, à Laprairie
à 10 hrs pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetière de St-Constant, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

LE BOURDAIS — A Montral, le 8 novembre 1961, à l'âge de 35 ans, est décédé Roger Le Bourdais, époux de Henriette Durivage, demeurant à 6989 Briand. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
à 9.45 heures pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

LEVAC — A Montréal, le 7 novembre 1961 à l'âge de 61 ans est décédée Mme Eugène Levac née Laura Mc Lean demeurant à 5027, 3ème Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11ème Avenue, Rosemont
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

McKEWON — A Montréal, le 8 novembre 1961, est décédé John Mc Kewon, employé à la Cie de biscuits Stuart Ltée, demeurant au 7332 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard,
7384 rue St-Denis
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière Sault-au-Recollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

McLEAN — A Montréal, le 7 novembre 1961 à l'âge de 60 ans, est décédé Alexandre McLean, époux de Rita Monast, demeurant 7012 Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire
3254, rue Bellechasse
pour se rendre à l'église Saint-Barthélemy où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Rallie-ment, coin Des Ecores et Jean-Talon, à 9 h. 15.

****

MEUNIER — Subitement à Fort Chambly, le 8 novembre 1961, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Lorenzo Meunier, née Marguerite Gauvreau. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20, rue Des Carrières
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Fort Chambly, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

PAQUETTE — A Hawkesbury, le 8 novembre 1961, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Elie Paquette, née Mélina Sauvé, demeurant à 54 Régent ouest, à Hawkesbury. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Noël Ltée.
12, rue McGill, à Hawkesbury,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREZEAU — A Montréal, le 7 novembre 1961, à l'âge de 54 ans 9 mois est décédé Oswald Prézeau époux de Bernadette Emélie Thomas, demeurant à 6559 Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 rue Beaubien Est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

ROULEAU — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 9 novembre 1961, à l'âge de 45 ans est décédé Paul-Henri Rouleau, époux de Madeleine Poulin, demeurant au 1112 Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4278 rue Papineau
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Tite, cc. Champlain, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

ROY dit CHARBONNEAU — A Montréal, le 8 novembre 1961, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Narcisse Roy, épouse en 1ères noces de feu Albert Charbonneau, née Mary Jane Holmes, demeurant 4293 Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

THIBAULT — A Montréal, le 8 novembre 1961, à l'âge de 77 ans 9 mois, est décédé Louis Thibault, époux de feu Eugénie Sigouin, demeurant à 4067 Jean-Talon ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11130 boulevard Pie-IX
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

TITTLEY — A Jacques-Cartier, le 7 novembre 1961, à l'âge de 61 ans, est décédée Marguerite Speding, épouse de Georges Tittley, demeurant à 1124 Aibani. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc
1370 rue Chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 8 hrs 10 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de St-Eugène. Ontario. lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

TRUDEAU — A Beloeil, le 7 novembre 1961, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Alcide Trudeau, née Fébronie Gatien, demeurant à 159, rue Brodeur. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
881, rue Mgr-Laval
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Matthieu, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs.

****

TROUBETZKOI — (Prince Nicholas) décédé jeudi le 9 novembre 1961. La dépouille mortelle est exposée à sa résidence 5639 avenue Darlington. Les funérailles auront lieu en l'église St-Paul (Dorchester et Champlain), samedi le 11 novembre à 10 heures.

****

VENNE — A St-Esprit de Montcalm, le 8 novembre 1961 à l'âge de 56 ans est décédée Mme veuve Gilbert Venne née Simonne Lesage. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Placide Perrault
St-Esprit de Montcalm
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Esprit où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jacques-de-Montcalm, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

VOTTERO — A Montréal, le 6 novembre 1961, à l'âge de 28 ans, est décédé Georges Vottero, fils de feu Angelo Vottero et de Antoinette Marra. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
A 9h.30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

WELLARD — A Montréal, le 7 novembre 1961 à l'âge de 73 ans est décédé Joseph Wellard, époux de Marie Blanchette, demeurant à 4824 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.
25 Laurier est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

YELLE — A St-Isidore-de-Laprairie, 8 novembre 1961 à l'âge de 60 ans, 11 mois, est décédé subitement Andras Yelle, époux de Juliette Yelle. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de
Elie Primeau et Fils
St-Isidore-de-Laprairie
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

****

ZAKIBE — A Ville Mont-Royal le 8 novembre 1961 à l'âge de 77 ans est décédé Elias A. Zakibe, époux de Alya Gossine. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Desiauriers Ltée.
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 10 pour se rendre à l'église St-Sauveur, 329 Avenue Viger où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 heures.

MESSES ANNIVERSAIRES

VALADE — Le 11 novembre, à 8 heures, à l'église St-Pierre-Claver sera chantée une messe 1er anniversaire pour le repos de l'âme de M. Honoré Valade. Parents et amis sont priés d'y assister.

NAISSANCES

FAUST — A l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc le 7 novembre 1961 à M. et Madame Laurier Faust (Gilberte Guérette) est née une fille Carole. Parrain et marraine, M. et Mme Nelson Faust, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme B. Guérette, grand-mère maternelle.

****

TREMBLAY - GARIEPY — A Jonquière, le 4 nov. 1961, à l'Hôtel-Dieu de Jonquière, à M. et Mme Léonard Tremblay, née Gisèle Gariépy, une fille baptisée Marie, Germaine Cécile Danielle. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Gariépy, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Germaine Tremblay, grand-mère de l'enfant.

REMERCIEMENTS

CREPEAU — Les enfants de Mme Odila Crépeau remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur mère, soit par offrandes de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Ceux qui ont omis de s'enregistrer sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

****

DAOUST — Les familles Aubin, Mayo, Morrissette, Guérin remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Antonio Daoust, décédé le 3 novembre, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

IN MEMORIAM

MARTIN — A la douce mémoire d'une enfant chérie, Suzanne, décédée 8 novembre 1954. Qu'elle repose en paix. Famille Martin.

****

RIENDEAU, Henri — Voilà 1 an, le 11 novembre, tu nous quittais. Ton départ a assombri les jours de notre vie. Des grand-messes seront chantées à St-Charles le 11 novembre à 7 h. 30, le 13 novembre à 8 h. St-Isidore Cté Laprairie, 14 novembre à 7 h. 30. Ste-Marie-Vianney, Châteauguay Park, 14 novembre à 7 h. 15. Ton épouse et tes enfants.

****

RAYMOND et SAMSON — Que de jours sombres sans toi, les larmes que nous versons encore après 4 ans, sont l'écho de nos coeurs brisés où ton souvenir est à jamais gravé. 10 messes chez les Pères des Missions étrangères dans le mois de novembre. A ma Lucienne que j'aimais tant. Ta mère et ton père, Eliza et Odina.

A LOUER
Comptoir de viande de supermarché de l'ouest de la ville.
Téléphoner le soir
MU. 1-8472

Préposé expérimenté à la production pour vêtements sport de dames.
LOUBEN SPORTWEAR INC.,
5555 av. de Gaspé CR. 3-2895

AVIS DE VENTE

AVIS est donné que le vingt-septième jour de novembre 1961, à deux heures et demie de l'après-midi, Me Paul Betts, notaire soussigné, procédera, à son bureau, Chambre 1004, 132, rue St-Jacques ouest, Montréal, à la vente à l'enchère de l'immeuble appartenant à WANDA JANE KAWAHARA, CYNTHIA LEE KAWAHARA et TRACEY LEE KAWAHARA, mineurs, et DAME MSAKO JANE HIKIDA, Tutrice aux dits mineurs, en propriété indivise, connu et désigné comme suit :

"Un emplacement faisant front sur la rue Nightingale en la ville de Beaconsfield étant la subdivision quatre cent soixante-seize du lot vingt-cinq (25-376) aux plan et livre de renvoi officiel de la paroisse de pointe Claire, mesurant quatre-vingt-trois pieds de largeur par cent pieds de profondeur, mesures anglaises.

Avec l'immeuble ci-dessus érigé, portant le numéro civique 131, rue Nightingale.

Sujet à une servitude en faveur de la compagnie de Téléphone Bell du Canada, établi par contrat enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1279640."

Cette vente sera faite en vertu d'un jugement de l'hon. juge François Caron, daté du trente-et-un octobre, 1961, autorisant ladite vente.

Pour les conditions de la vente, s'adresser au notaire soussigné.

(Signé) **PAUL BETTS,**
Notaire.

CITE DE MONTREAL
Service des achats et magasins
SOUMISSIONS
IMPERMEABLES DE GABARDINE

On recevra, à l'Hôtel de Ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour **la fourniture d'imperméables de gabardine,** pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 20 novembre 1961 pour être ouvertes le 22 novembre 1961, à 2 h. 30 p.m.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 13 novembre 1961, par monsieur Gérard Bastien, directeur du Service des achats et magasins, 700, rue de Fleurimont, Montréal.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 10 novembre 1961.
Le Greffier de la Cité :
GABRIEL MORIN

CITE DE MONTREAL
Service des achats et magasins
SOUMISSIONS
EQUIPEMENT de GYMNASE

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture d'équipement de gymnase pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 27 novembre 1961 pour être ouvertes le 29 novembre 1961, à 2.30 p.m.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis, à compter du 13 novembre 1961, par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700 rue de Fleurimont, Montréal.

Hôtel de ville,
Montréal, le 10 novembre 1961
Le Greffier de la Cité,
GABRIEL MORIN

VILLE DE MONTREAL
Service de la voie publique
Camions pour le transport de neige (au pied cube)

Les propriétaires de camions désireux de louer leurs camions à la Ville de Montréal pour le transport de la neige chargée à la souffleuse et payé au pied cube, sont invités à se présenter, pour faire mesurer et enregistrer leurs camions, au bureau de la division de l'outillage situé à :
1220 rue Des Carrières

L'enregistrement devra se faire entre le 2 et le 30 novembre. Le bureau sera ouvert chaque jour, samedi et dimanche exceptés, de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.

LE DIRECTEUR DE LA VOIE PUBLIQUE,
L.-P. Cabana
Montréal, 10 novembre 1961

VILLE DE MONTREAL
Service de la voie publique
LOCATION D'OUTILLAGE POUR LE DENEIGEMENT

Les propriétaires d'appareils désireux de les louer à la Ville de Montréal pour les travaux de déneigement durant l'hiver 1961-62, sont invités à se rendre au bureau de la division de l'outillage situé à :
1220 rue Des Carrières

Ils pourront s'y procurer le cahier des charges régissant la location d'outillage par la Ville et y faire enregistrer leurs appareils.

L'enregistrement devra se faire entre le 2 et 30 novembre. Le bureau sera ouvert chaque jour, samedi et dimanche exceptés, de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.

LE DIRECTEUR DE LA VOIE PUBLIQUE,
L.-P. Cabana
Montréal, 10 novembre 1961

CHATEAUGUAY CENTRE, QUEBEC
SOUMISSION POUR L'ECOLE MARY GARDNER

Des soumissions cachetées, dont les sommes devront être stipulées, pour la fourniture de toute la main-d'oeuvre et des matériaux pour la construction d'une école, seront reçues par MM. GOODFELLOW et HUGHES, architectes, à 195, rue Crescent, Montréal 25, jusqu'à 3 p.m.,
MARDI 5 DECEMBRE 1961.
On pourra se procurer les plans et devis au Montreal Builders Exchange ou au bureau des architectes sur un dépôt de $25 fait sous forme de chèque visé lequel sera remboursable seulement sur la réception de la soumission. Les soumissions devront être accompagnées d'un dépôt de garantie équivalant à 5% du montant de la soumission et le soumissionnaire choisi sera appelé à fournir un autre dépôt de garantie de 50% du contrat pour l'exécution des travaux.
Les sous-entrepreneurs sont tenus de présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Bureau des soumissions de Montréal.
La commission ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission.

Peter Ross, secrétaire,
Ecole protestante,
Municipalité de Châteauguay.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 3 novembre 1961 par lequel Loomweave Corporation a transporté et cédé à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 7 novembre 1961 sous le No. 1586886. Banque de Montréal, le 7 novembre 1961.

HYDRO-QUEBEC
Soumission No A-135

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure normale de l'Est, le lundi 20 novembre 1961, relativement à la fourniture de
124000 sacs de 87½ livres de ciment Portland (sacs imperméables et 6 plis).

On devra obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du
Directeur des Achats
Suite 404
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée :
"Soumission Nu A-135"

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 7 novembre 1961.

MINISTERE DE LA VOIRIE
PROVINCE DE QUEBEC
SOUMISSIONS
ROUTE TRANS-CANADA
SECTION: Q.L.
PROJET : Q.L. - 2

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction de la route Trans-Canada dans les municipalités de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil et de Vaudreuil-sur-le-Lac, comté de Vaudreuil. Longueur 2.958 milles.

Une copie des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenue en s'adressant au :
Ministère de la Voirie,
**

Le "Toudeh" en manchette à Téhéran

TEHERAN. (AFP) — Les journaux de Téhéran ont publié sous de larges titres le compte-rendu de la conférence de presse tenue par le procureur de l'armée, au cours de laquelle celui-ci avait annoncé la découverte, au début d'octobre, d'un réseau du parti pro-communiste "Toudeh" et l'arrestation de quatre-vingt-dix de ses membres. Les journaux publient sur cette affaire de nombreuses photos, notamment des trois membres du réseau, de la presse à bras utilisée par les inculpés et du fac-similé d'une lettre, adressée par l'un des trois prisonniers présents à la conférence, à un membre du Comité central du parti "Toudeh", qui résiderait en Allemagne orientale.

Au cours de cette conférence de presse, le procureur militaire a révélé également qu'une grève de cinq jours avait eu lieu il y a quelques mois dans une usine de textile à Ispahan, à l'instigation, selon le procureur, du réseau Toudeh. Le magistrat militaire a ensuite précisé que ce réseau opérait à la fois dans le milieu des ouvriers d'usine et parmi le corps enseignant d'Ispahan. Mais le procureur a surtout insisté sur les liens qui uniraient le parti Toudeh au "Front national", groupe d'opposition légal se réclamant du Dr Mossadegh. Partout, a encore affirmé le procureur, le Toudeh, qui, dit-il, a perdu son prestige, essaie de s'infiltrer au sein du "Front national" et de détourner l'action de ce parti à son profit.

Le magistrat a notamment souligné que les militants du parti "Toudeh" connaissaient à l'avance toutes les décisions, mots d'ordre et manifestations décidées par le "Front national".

Les révélations du procureur militaire coïncident avec une recrudescence d'activité du "Front national", en particulier parmi les étudiants. Le gouvernement entend donner le maximum de publicité à ces révélations.

C'est la première fois, depuis l'arrestation, il y a dix-huit mois, d'un des chefs du Comité militaire "Toudeh", que les activités clandestines de cette organisation reviennent au premier plan de l'actualité. La plupart des dirigeants militaires Toudeh avaient été exécutés ou emprisonnés dans les années qui suivirent la chute du régime Mossadegh en 1953, tandis que certains auraient réussi à gagner notamment l'Allemagne orientale, d'où ils poursuivent leur action de propagande.

Les observateurs de Téhéran estiment que, dans les prochains jours, d'autres actions spectaculaires contre les réseaux Toudeh pourraient être rendues publiques.

La Géorgie n'a pas cessé de vénérer Staline

MOSCOU. (AFP) — La déstalinisation ne semble pas avoir donné de grands résultats en Géorgie où la plupart des squares et bâtiments publics baptisés Staline portent encore son nom, et ses portraits restent encore partout en évidence, relatent des voyageurs occidentaux qui se trouvaient à Tbilisi pendant les fêtes du 44ème anniversaire de la révolution d'octobre.

Le patriotisme local géorgien — contre lequel l'éthique communiste s'efforce de lutter plus intensément que jamais — a résisté assez efficacement depuis 1956 à la première vague de déstalinisation et la région natale de Joseph Staline a conservé, dans les limites permises, le culte de ce dernier.

Cependant, les représentants officiels du parti communiste géorgien se sont associés à la résolution bannissant les restes de Staline du mausolée de la Place Rouge, et dénonçant les vestiges du culte de la personnalité. Mais, selon ces témoins occidentaux, l'avenue et le jardin public qui dominent la capitale georgienne portent encore aujourd'hui le nom de Staline et l'on remarque dans toute la ville de très nombreux portraits de ce dernier. Enfin, son village natal, Gori, à une soixantaine de milles au nord de Tbilisi, est demeuré un lieu de pèlerinage pour les Géorgiens.

A Téhéran

On "débaptisera" l'avenue Staline

TEHERAN. (AFP) — Le Conseil municipal de Téhéran a voté une motion proposant de "débaptiser" l'avenue Staline et de lui donner le nom d'une personnalité iranienne.

C'est avenue Staline, importante artère de la capitale iranienne, que se trouve l'ambassade soviétique, où le maréchal Staline a séjourné durant la conférence de Téhéran de 1943.

Deux autres participants de cette conférence, Roosevelt et Churchill, ont également chacun une avenue portant leur nom.

Les conseillers municipaux n'ont fait aucune allusion, dans leur motion, aux décisions du 22ème Congrès du Parti communiste de l'URSS. Ils ont simplement déclaré qu'il était peu indiqué de donner aux rues des noms de personnalités étrangères, évoquant le cas de l'avenue Djelal Bayar, qui a dû être débaptisée après le coup d'Etat de Turquie.

Satisfaction ou argent remis

Pourquoi pas

meilleure qualité au plus bas prix

AU SOUS-SOL

Quartier Français — OPERATION 400 MEMBRE

Une autre auto **"ENVOY" CHEVROLET** Valeur de $2,000.00 sera attribuée **CE SOIR A 10 H.** à l'angle des rues Ste-Catherine et Papineau. D'ici là demandez vos coupons de participation chez Dupuis et déposez-les dans les boîtes CONCOURS au rez-de-chaussée Dupuis

VI.2-6171

NYLONS 15 deniers
filet, sans couture
.39 3 paires **1.10**
paire
Entrée large, bouts et talons renforcés. 8½ à 11. BEIGE MOYEN ou BEIGE FONCE. (Imperfections dans le haut et le pied seulement).
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1375

TRICOT 15% LAINE,
85% coton — blanc
.64 chaque pièce
CAMISOLES, épaulettes étroites, encolure ronde. P.M.G.
CULOTTES jambes longues, taille et jambes sur élastique. Chaud pour l'hiver. P.M.G.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

4 à 6x ans
COSTUMES DE SKI
Nylon et coton ● royal ● brun ● vert ● rouge
14.98
VI.2-6171
La petite fille chaudement vêtue pour jouer dehors ou sortir avec maman. Jaquette avec fermeture sur glissière devant, broderie fantaisie. Le capuchon bordé de fourrure. Les jambières avec élastique à la taille, sous-pieds élastiques. Le tout avec épaisse doublure de matelassé.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555

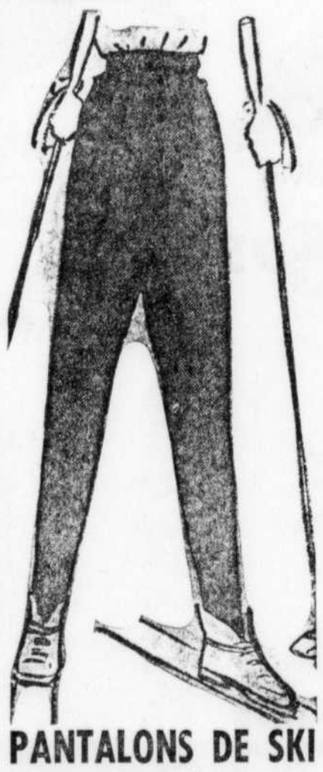

PANTALONS DE SKI
dames et jeunes filles tailles 10 à 20 ans
5.98 ● noir ● marine ● gris
Solide gabardine. Jambes fuselées, sous-pieds élastiques, glissière de côté. Ils sont aussi entièrement doublés, ce qui les rend encore plus confortables quand il fait très froid. Couleurs et tailles désassorties.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1545

maillots
COLLANTS
nylon extensible
2.59
Tailles P. M. G. pour dames et jeunes filles. Première qualité de nylon extensible. Pour toutes tailles. Beige, noir.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

BOTTES genre "Polar"
3.97 paire
Pour jeunes garçons, pointures 1 à 5, chaudement doublées, avec revers en shearling. Fermeture avec courroie et boucles. Fortes semelles à relief. Fabrication canadienne. CAOUTCHOUC BRUN.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1465

CAOUTCHOUCS NOIRS
2.17 paire
Pour hommes, ces caoutchoucs forme basse et nouvelle. Renfort. Fabrication canadienne. Pointures: 6 à 11.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1465

PANTOUFLES pour dames
en cuir, talons en coins "wedgee", semelles de composition. Le dedans doublé, les revers de mouton "shearling". Jolies autant que chaudes pour l'hiver. Pointures: 5 à 9. Beige, tan, melon, vert Spindrift.
3.37 paire
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1455

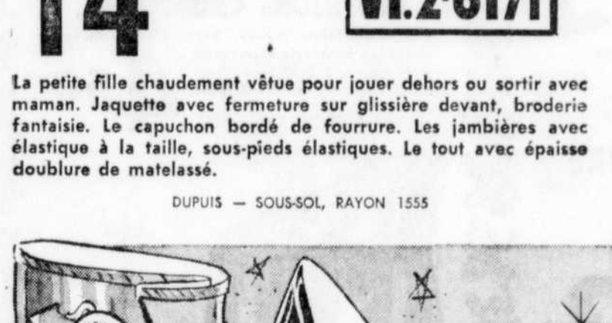

SOULIERS cuir noir
Pour hommes et jeunes gens, ces souliers de fabrication soignée, trépointe Goodyear. Empeigne lacée, forme nouvelle, semelles de composition. Pointures 6 à 11.
8.77 paire
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1675

SOULIERS cuir noir ou brun
Pour garçons, pointures 11 à 6. Fabrication solide, genre lacé, nouvelles formes, semelles de composition. Jolis motifs. Brun ou noir.
4.37 paire
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1475

dupuis

COMPLETS 2 PANTALONS

coupe semi-CONTINENTAL très populaire garçons 6 à 16 ans
13.98
les 3 pièces
Bonne coupe et confection soignée dans un worsted (acétate/viscose) se pressant bien. Veston à devant simple, nouvelle coupe étroite, fente au bas du dos. Entièrement doublé de soie rayonne. Les deux pantalons à taille ordinaire, brayette sur glissière et boutonnant avec 1 bouton, 3 poches, revers. Quadrillés ou fines rayures.
brun – bleu – royal – gris
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

PALETOTS D'AUTO ¾
chauds, pratiques, parfaits pour notre climat garçons 6 à 12 ans
8.98
OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H.

MOLLETON LAINEUX
(FLEECE)
● bleu ● vert ● charcoal
Indispensable paletot pour aller en classe, pratiquer le sport et sortir quand le froid pique le nez et les joues. Chaude doublure de mousse de laine 7 lb, sur envers soie piquée.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

Ecoutez le message du PERE NOEL tous les soirs CKVL — 5 h. 45

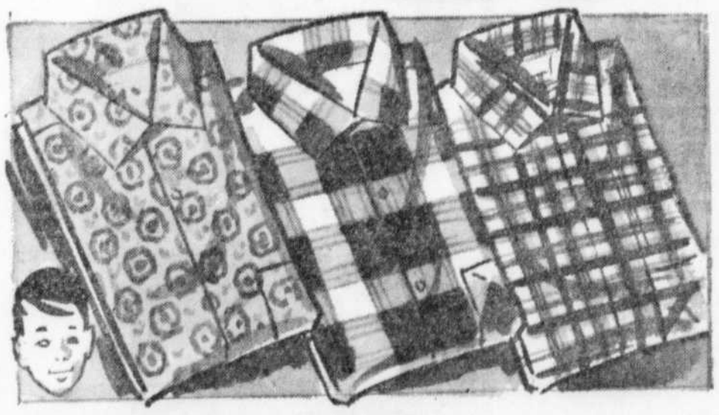

CHEMISES SPORT
Finette de coton lavable
1.89
3 pour 5.50
Pour garçons 8 à 16 ans. "Sanforized". Choix de teintes dans tartans différents. Nouveau col à pointes courtes. Manches longues, pochette poitrine. Coutures doubles. Fabrication par une maison connue dont nous devons taire le nom.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1665

Commandes téléphoniques : VI. 2-6171 - Commandes postales : Dupuis Frères, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic — Blvd Gouin est, Nos 1770 à 1774. Lots Nos 204-8-2, 204-7-3. Lemay Bellerose Construction Inc. à Pasquale Meffe, $26,000.00—1565983.

Ahuntsic — Avenue Pothier (vagues). Lot No 204-123, 204-124, terrain 6824' pds en sup. Dr Paul Mousseau, et al à Liberato Spensieri, $11,200.00 — 1566065.

Maisonneuve — Avenue Leclaire, Nos 2097 à 2107. Lt No 1A-1684, terrain 26 x 100 pds. Georges Saint-Onge à Raymond Gauthier et al, $17,000.00 — 1566041.

Montcalm — Rue Cartier, No 6650. Lot No 210-87. Lucien Girard à Pierre Savard, $7,000.00 — 1566002.

Ste-Cunégonde — Rue Marin, Nos 777, à 781. Lot No 385-139. Mme Aimé Hotte à Léopold Deschênes, $12,000.00 — 1566105.

St-Louis — Rue St-Urbain, Nos 4109 à 4113, droits dans Lot No 441-7-2, 441-8-1, terrain 20 x 114 pls. Floriano Ferreira à Jose Barroca, $9,000.00 — 1566003.

Avenue Hôtel de Ville, Nos 3868 à 3878. Lots Nos Pt 918-17, 18.19, terrain 60 x 60'4' pds. Succ. Louis L. Adler à Mme Joseph P. Dobransky, $23,000.00—1566026.

* * *

Villes D'Anjou — Blvd Ray Lawson. Lot No 489-7, terrain 250 x 270½' pds. Anjou Investment Corp. à Metropolitan Industrial Park Inc., $21,640.00 — 1565986.

Blvd Ray Lawson, Lot No 489-7, terrain 250 x 270½ pds. Metropolitan Industrial Park Inc., à Jean L. Henrichon, $30,431.25 —1565987.

Côte St-Luc — Avenue Westluke, No 592. Lot No 112-46. James H. Wilson à Percy R. Cree, $16,500.00 — 1565979.

Avenue Eldridge, Nos 5751-5753. Lot No 101-127, terrain 50 x 89'9' pds. Marcel Construction Co. Ltd, à Jack Buchler, $30,800.00 — 1565982.

Avenue Eldridge, Nos 5755-5757. Lot No 101-126, terrain 45 x 89'9' pds. Marcel Construction Co. Ltée à Eli Goldberg, $31,000.00 — 1565984.

Pointe-Claire — Basswood Circle No 2. Lot No 46-81, terrain 63'5' x 100 pds. Lester Everett Taplin à The Royal Trust Company, $19,000.00 — 1565981.

Avenue Kirkwood (vague). Lot No 29A-45, 29A-46-2. Mlle Edythe M. Shuter à Mme Jean L. Morgenstern, $6,600.00 — 1566048.

St-Laurent—Rue Beauséjour, No 3615. Lot No 87-621, terrain 48 x 90 pds. Mme André Vinson à Mme Jean Raymond Denault, $1.00 et considérations—1566097.

Rue Beauséjour, No 12,242. Lot No 87-186, terrain 60 x 90 pds. Mme Jean Raymond Denault à Mme André Vinson, $17,378.76. — 1566098.

Westmount — Avenue Elm, Nos 221-223-225. Lot No 375-63, terrain 28 x 108 pds. Mme Emile Massicotte et al à Enrico Pietrobruno, $23,000.00—1566160.

A la conférence sur les affaires mondiales des étudiants de McGill

Pour leur cinquième conférence annuelle sur les affaires mondiales, les étudiants de McGill ont choisi cette année le thème suivant "La Russie et l'Ouest, défi et réponse". Les assises auront lieu au Redpath Hall, de l'université McGill, du 20 au 22 novembre, et réuniront les représentants d'environ 25 universités canadiennes et américaines.

Pour donner matière à leurs discussions, les étudiants ont invité deux professeurs et un journaliste américain, qui parleront au cours de trois assemblées plénières auxquelles le public est invité : le Dr Alfred G. Meyer, professeur de sciences politiques à l'université d'Etat de Michigan, qui parlera de la théorie et de la pratique du communisme; le Dr William Y. Elliott, professeur d'histoire à l'université Harvard, qui traitera de la nature du défi communiste; et, enfin, M. Harry Schwartz, éditorialiste au "New York Times", qui abordera l'aspect capitaliste.

COUR SUPERIEURE

Division de pratique—9 novembre 1961

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. juge Paul-Emile Côté:

Seventy Seven Sunset Strip vs The City of Montreal, jugement injonction intérimaire maintenue en force jusqu'au 16 novembre 1961 à 5 h. p.m. injonction interlocutoire continuée au 16 novembre 1961 frais à suivre;

Adolphe Houle vs Jeannette Chevrier, jugement accordant motion pour faire déclarer la forclusion de la défenderesse;

B. P. Canada Limited vs Capt G. L. C. Bates, jugement requête pour ordonner au défendeur de déposer la partie saisissable de son salaire;

Poncelle Inc vs Alan Horne, jugement motion pour substitution accordée sans frais de consentement;

Domenico D'Amico vs Edouard Boies, jugement motion pour être relevé de défaut accordée comme suit: Défendeur et procureur appelés font défaut, congé défaut accordé avec dépens;

Asbestonos Corporation Limited vs Marie Jacques Leblanc, jugement motion pour regle nisi accordée comme suit: défendeur présent, permis de répondre, accordée pour les frais seulement;

J. E. Middleton vs Bonneville Oil Company, jugement injonction intérimaire maintenue en force jusqu'au 22 novembre 1961 à 5 hrs p.m. injonction interlocutoire continuée au 22 novembre 1961 frais à suivre;

Armand Laframboise vs Paul Machina, jugement motion pour examen médical accordée examen d'ici 15 jours, frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu;

Jeanne Primeau et Hervé Meloche, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil;

Dame Sophie Blumenthal et Dame Mary Blumenthal, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil;

Claude Boudrias vs Mario Santini et al et Canadian Pacific Railway Company cross plaintiff et Claude Boudrias cross défendant jugement motion pour substitution accordée sans frais de consentement;

S. Simard Construction Limitée vs Pierre Beaudry et Pratt & Whitney Company Limited tiers-saisis, jugement par défaut contre le défendeur;

Agence D'Assurances Maisonneuve vs Marcel Gazné, jugement motion pour cesser d'occuper accordée sans frais;

Nolex Trading Company Limited vs David Nadler Inc, jugement motion pour interroger témoin hors de cour continuée sine die;

Dupuis Frères Ltée vs Jean Guy Cousineau, jugement motion pour regle nisi accordée pour les frais seulement;

Pourquoi pas dupuis

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h. — Samedi 5 h. 30

MEILLEURE QUALITE AU PLUS BAS PRIX

Satisfaction ou ARGENT REMIS

MANTEAUX
DRAP TOUT LAINE
adolescentes de 10 à 14x ans
17.88
AVEC OU SANS COL DE FOURRURE
Très chauds, juvéniles, de belle confection, ce sont les manteaux qui plairont aux petites demoiselles. Drap tout laine en brun ou vert. TOUS A CHAUDE DOUBLURE POUR L'HIVER.

MANTEAUX
FILLETTES 7-12 ans
17.88
Drap anglais "SEALSKIN" en brun, vert, or.
Plusieurs modèles dont un illustré. Choix de la taille ajustée ou silhouette ample. Une chaude doublure assure la protection contre le vent et le froid.
TOUS AVEC COL DE FOURRURE "BON MOUTON" (agneau traité).
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

MAILLOTS LEOTARDS
TOUT NYLON
Fillettes 8-10, 10-12, 12-14, 14-16.
1.99
PAS DE COUTURE DANS CE TRICOT EXTENSIBLE. Avec pieds. Fourche renforcée.
• beige • noir • marine

LE PERE NOEL ARRIVE DEMAIN CHEZ DUPUIS
ECOUTEZ LE MESSAGE DU PERE NOEL CE SOIR A CKVL — 5 H. 45

Cet ensemble en cadeau
GILETS ET PANTALONS "SKI"
POUR FILLETTES 8 A 14 ANS
le gilet **15.99**
UNE "FOURRURE" NYLON
Une jaquette ou gilet très confortable en beige, vert, or. Le capuchon à même est bordé effet fourrure blanc/noir. Epaisse doublure matelassée. Fermeture glissière devant. Tailles : 8 à 14 ans.
le pantalon
TEXTURE NYLON/COTON
Un tissu qui ne retient pas la neige et devient ainsi hydrofuge, à l'épreuve de l'humidité. Chaude doublure matelassée fileté or. Coupe fuselée, genoux renforcés. Fillettes 7 à 14 ans. Choix de brun ou marine.
le pantalon **4.99**
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

VI. 2-6171 dès 9 h. du matin — Commandes postales aussi acceptées
DUPUIS — 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal

semaine FUTURES MAMANS
DU 13 AU 18 NOVEMBRE
DEFILES DE MANNEQUINS
2e ETAGE, CHEZ DUPUIS
MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI
à 2 h. 30 et jeudi soir à 8 h. 30
VOTRE BILLET D'ENTREE doit être obtenu sans tarder afin d'assister au défilé à la date et au jour convenant le mieux à vos activités.
BILLETS DONNES GRATUITEMENT AU RAYON "BEBE".
DUPUIS — TROISIEME ETAGE

SAMEDI, DERNIER JOUR DE CETTE VENTE

NYLONS

filet première qualité 400 aiguilles, 15 deniers

FILET HAUT DENTELLE
SANS COUTURE
paire **.73**
3 paires **2.10**
6 paires **4.10**
12 paires **8.00**

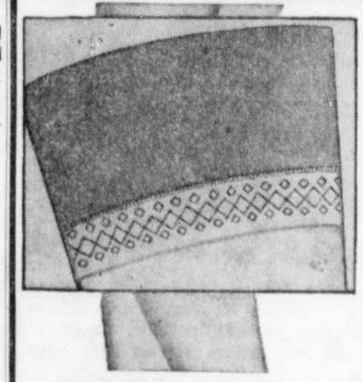

VENTE de 6 JOURS

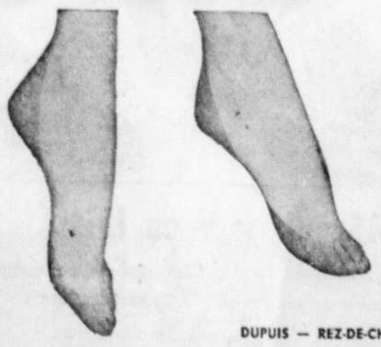

MICRO FILET est une texture fine mais résistante. Entrée large, le haut effet dentelle. Bout/talon renforcés sans couture. Chaque paire dans housse cello.
Pointures : 8½ à 11.
café — brun foncé
moka — brun neutre
épice — brun moyen
fantaisie — brun vison
bronze — brun ambre
charbon — gris foncé
gris rêve — gris moyen
beige — beige moyen

VI. 2-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

L'ELEGANCE ET LE CONFORT A VOS PIEDS

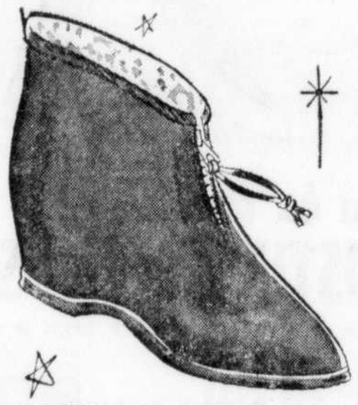

BOTTILLONS CAOUTCHOUC
Pour dames. Talons ILLUSION. Devant à bande élastique dissimulée. Epaisse doublure rayonne. Pointures 5 à 10 en brun ou noir. la paire **4.50**
DUPUIS, DEUXIEME, RAYON 471

BOTTILLONS BIEN DOUBLES
En suède noir, cuir maroquin noir ou cuir à gants "NATUREL". DOUBLURE EN PEAU DE MOUTON des plus confortables. Pointures pour adolescentes : 5 à 10. La paire **13.95**
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472

BOTTILLONS TOUT CUIR
Cuir souple en noir — vert ou melon. Epaisse doublure touffue et molletonnée pour plus de confort. Semelles à reliefs non glissantes. Pointures adolescentes, 4 à 10. La paire **7.95**
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472

NYLON TRAITE "SILICONE"
Bottillons à l'épreuve du calcium, de la boue. Nettoyage à l'eau courante. Brun ou noir avec doublure rayonne, intérieur avec col de mouton à l'entrée. Pour talons illusion ou cubains. 5 à 10 pas de ½. **6.95**
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 471

CUIR A GANTS fini maroquin
Bottillons pour fillettes et adolescentes. Pointures 5 à 10 et ½ pointures. Entièrement doublés PEAU DE MOUTON. Epaisses semelles caoutchouc ondulé non glissantes. Noir — brun — vert pin — rouge. la paire **10.95**
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472

TOUT CUIR BRUN
Bottillons pour fillettes et enfants, pointures 8 à 3. Cuir brun entièrement doublé de peau de mouton. Epaisses semelles de caoutchouc ondulé. la paire **7.95**
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472

"IGLOO" POUR ENFANTS
Bottes caoutchouc brun, dessin cuir. Pied, jambe isolés. Doublure touffue. Fausses-semelles en feutre. Le haut intérieur en mouton.
enfants 6 à 12 **7.95** — fillettes 13 à 3 **8.95** — garçons 1 à 5 **9.95**
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 473

COUVRE-CHAUSSURES caoutchouc
Pour les plus petits, pointures 4 à 10. Caoutchouc en blanc avec doublure de molleton. Extérieur avec large col de fourrure. Indispensable pour les promenades. la paire **4.45**
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 473

COUVRE-CHAUSSURES LACES
Pour adolescentes, pointures 4 à 10. Caoutchouc noir ou brun à plaid très fin. Epaisse doublure molletonnée. Cordure de fourrure. la paire **7.95**
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 473

Commandes téléphoniques : VI. 2-6171 — commandes postales : dupuis Frères 865 est, rue Ste Catherine, Montréal

SCIENCES

LE CANCER : aucun remède sensationnel n'est prévu

par **Roland PREVOST**

Un millier de cancérologues se sont réunis ces jours derniers à Washington. Voici quelques déclarations en bref par des spécialistes :

— Les médicaments doivent être employés davantage dans le traitement du cancer. La plupart des médecins comptent sur les traitements conventionnels (chirurgie ou radiations), mais il faudrait avoir recours aux médicaments dès que l'on constate l'expansion du mal. (Dr Sidney Farber, professeur de pathologie à Harvard et directeur de recherches de la Fondation pour le cancer des enfants).

— On réussira à contrôler le cancer tout comme on le fait pour le diabète. Avant un an, on aura la preuve que certaines lésions malignes chez les humains sont produites par des virus. (Dr Isidor S. Radvin, ex-président de l'American College of Surgeons.)

— On fait le test clinique de 160 composés chimiques différents dans 150 hôpitaux des Etats-Unis. Les résultats sont encourageants mais ne nous attendons pas à des révélations sensationnelles dans un an. (Dr Charles Heidelberger, McArdle Memorial Laboratory, Madison).

Napoléon a-t-il été empoisonné ?

— L'analyse d'une touffe des cheveux de Napoléon 1er semble indiquer que l'ex-empereur des Français a été empoisonné à l'arsenic, et qu'il n'est pas mort d'un cancer comme l'avait prétendu le rapport officiel. Ses cheveux contiennent un taux élevé d'arsenic. (Un médecin de l'Université de Glasgow).

— Un vaccin ne sera jamais un bon traitement du cancer; il ne ferait que compliquer la situation. En effet, les cellules cancéreuses ont des anticorps contre elles-mêmes et non contre les tissus normaux. Dans le cancer, "l'agresseur" est donc une substance logée dans l'organisme. (Dr Jack G. Makari, directeur de recherches à l'hôpital Muhlenberg, Plainfield, N.J.).

URSS : la recherche médicale au ralenti

Une critique virulente de la recherche en URSS a paru récemment dans une revue soviétique.

Le président de l'Académie des Sciences médicales y déclare en effet que son pays est loin de donner un rendement satisfaisant dans la recherche médicale fondamentale, particulièrement dans les sciences suivantes : virologie, cytologie, génétique, biochimie et immunologie.

M. N. Blokhine s'en est pris surtout à l'insuffisance des travaux en endocrinologie. L'Académie des sciences médicales, dit-il, n'a même pas de laboratoires organisés pour l'endocrinologie, et le principal Institut d'endocrinologie de l'URSS n'a rien produit de valable dans ses expériences en endocrinologie et en biochimie des hormones.

Les physiologistes aussi ont été savonnés. Il y a quelques années, a déclaré Blokhine, ils ont su exploiter l'héritage de Pavlov, mais, depuis, ils ont peu apporté d'intéressant sur l'activité des centres nerveux.

Blokhine a aussi déploré que 30 pour 100 des chefs de départements et de laboratoires (à l'Académie des sciences médicales) n'aient pas atteint le grade de docteur en sciences.

Un médicament pour empêcher l'avortement

Pendant un test clinique à l'hôpital Grace de Toronto, avec un groupe de 32 femmes qui avaient eu au moins deux avortements consécutifs, 25 bébés sont nés : il y eut deux prématurés et l'un des enfants est mort.

Le Dr Douglas Dalziel, consulté en obstétrique et en gynécologie, expérimentait une nouvelle hormone qui aurait pour effet d'empêcher les avortements.

Ce nouveau médicament mis au point par les laboratoires Upjohn, aux Etats-Unis, est la première hormone synthétique obtenue depuis que fut isolée, il y a 30 ans, la progestérone. Elle est 40 fois plus puissante que la progestérone naturelle, en laboratoire.

Parmi les 32 femmes qui avaient accepté de se soumettre à l'expérience, 16 n'avaient jamais pu mener un enfant à terme; huit avaient au moins un enfant vivant mais avaient ensuite subi des avortements.

Le Dr Dalziel prend soin de dire que le nombre des sujets est trop faible pour qu'on puisse tirer des conclusions définitives, mais il fait remarquer que parmi les 12 enfants de sexe féminin nés à la suite de l'expérience aucun ne présentait d'anomalies congénitales.

Les statistiques révèlent qu'il y a chaque année au Canada et aux Etats-Unis un demi-million de fausses couches. Dix grossesses sur cent se terminent par l'avortement, sept se terminent par une naissance prématurée.

La transmission de la pensée à distance

La transmission de la pensée à distance est régie par les lois de la cybernétique, affirme Leonide Vassiliev, chef du laboratoire de l'électronique biologique de l'Université de Leningrad. Ce savant étudie la question depuis 30 ans.

Ce n'est pas la pensée qui est transmise, dit-il, puisque celle-ci est inséparable du cerveau, mais seulement l'information. Le cerveau est la forme la plus parfaite de la matière et cette matière est capable de produire un genre particulier d'énergie. Vassiliev est certain que les phénomènes parapsychologiques reposent sur les liens entre la perception et l'induction.

Ces phénomènes, à son avis, l'homme les a hérités de ses ancêtres zoologiques et ils ne progressent pas avec l'évolution humaine ; au contraire, ils sont sans doute en voie de dégénérescence. Cette propriété rudimentaire s'est conservée chez des animaux : les femelles de papillons de nuit, par exemple, sont capables d'appeler les mâles d'une distance de plusieurs milles.

Vie cellulaire dans le cosmos

Nous pouvons affirmer avec une certaine confiance scientifique que la vie cellulaire telle que nous la voyons à la surface de notre planète existe réellement en des millions d'autres endroits de l'univers, avait déclaré, en 1959, dans une conférence qui avait fait sensation, le professeur Melvin Calvin qui a obtenu ces jours derniers le Prix Nobel de chimie.

La vie n'est donc pas confinée à notre infime planète, elle n'est pas apparue comme un événement unique mais comme un état de la matière fréquent dans l'univers.

Quant à l'exploration extra-terrestre par l'homme, elle est, d'après le professeur Calvin, un aspect nécessaire de l'évolution humaine.

La physique peut aider à comprendre la biologie

Le professeur Sybren R. de Groot, directeur du département de physique théorique à l'Université de Leyde (Pays-Bas), vient de terminer à l'Université de Montréal une série de cours ; avant son départ, il a donné la conférence résumée ici.

Le second principe de la thermodynamique (ou principe de l'entropie) est souvent énoncé sous la forme suivante : pendant chaque processus naturel un système quelconque subit une transformation, où le **désordre** (pour lequel l'entropie est une mesure) est augmenté. Les phénomènes de la vie, où l'on observe au contraire une tendance à l'ordre, à une formation de structures, à une complication croissante, semblent être en contradiction avec le principe de l'entropie. Certains auteurs ont donc douté de la validité de ce principe pour les phénomènes biologiques. Le vitaliste Driesch, par exemple, a évoqué "l'entéléchie", et Teilhard de Chardin a introduit la notion d'orthogénèse, pour expliquer les phénomènes vitaux.

Le paradoxe cité peut être discuté dans le cadre de la thermodynamique moderne. On doit faire remarquer tout d'abord que l'énoncé selon lequel l'entropie (le désordre) augmente n'est exacte que pour les systèmes fermés, c'est-à-dire ceux qui sont isolés de leur milieu par des parois impénétrables pour l'énergie et la matière.

Les êtres vivants, par contre, sont des systèmes ouverts dans le sens de la thermodynamique, c'est-à-dire qu'ils peuvent échanger de l'énergie et de la matière avec leur milieu. Sous ces conditions, le changement de leur contenu en entropie est causé par deux effets : premièrement par l'échange d'énergie et de matière avec le milieu ; cet échange peut diminuer ou augmenter l'entropie du système, dépendant des conditions de cet échange, qui peuvent être choisies arbitrairement telles que l'on ait un apport ou une soustraction d'énergie et de matière, et donc d'entropie.

Deuxièmement, l'entropie change parce que, au sein du système, des phénomènes "irréversibles", comme le "métabolisme" des êtres vivants, ont lieu. Le seconde principe de la thermodynamique nous dit que ce changement est nécessairement positif.

Dans l'évolution d'un système ouvert, comme un système biologique, on peut très bien avoir une diminution de l'entropie (c'est-à-dire une augmentation de l'ordre, une formation de structure) quand les conditions externes sont telles que l'augmentation de l'entropie due au métabolisme est plus que compensée par une diminution de l'entropie due à l'échange de matière et d'énergie (nourriture, rayonnement du soleil) avec le milieu. Des calculs sur des exemples concrets montrent qu'il en est, en effet, ainsi. Les phénomènes biologiques ne sont donc pas en contradiction avec les lois de la thermodynamique. Bien au contraire, ces lois permettent de clarifier le problème de l'entropie des êtres vivants.

Le passage des Soviétiques sous régie américaine

BERLIN. (AFP-UPI) — Au poste de contrôle pour étrangers de la Friedrichstrasse, les policiers militaires américains ont pris en main, hier en fin de soirée, le contrôle de tous les citoyens soviétiques se rendant à Merlin-Ouest ou retournant à Berlin-Est à bord de voitures qui ne portent pas les plaques minéralogiques soviétiques.

Jusqu'à présent, ce contrôle était exercé conformément à la décision du 1er novembre dernier, par la police de Berlin-Ouest. Un porte-parole américain a déclaré que cette nouvelle décision a été prise pour bien souligner la responsabilité alliée dans l'ensemble de Berlin.

D'un autre côté, un Allemand de l'Est a réussi, hier, à passer en secteur occidental. Coiffé d'une casquette militaire et vêtu d'une vareuse tchécoslovaque et d'un pantalon américain, l'homme, âgé de 25 ans, est passé sans encombre au poste de contrôle de la Friedrichstrasse.

La police occidentale signale, en outre, que des coups de feu ont été entendus dans la nuit de mercredi dernier. Il s'agirait, a-t-elle précisé, des policiers d'Allemagne de l'Est qui, accidentellement, auraient fait partir leurs armes.

Selon des sources bien informées, Berlin-Ouest serait encore vulnérable à un blocus soviétique, malgré le stockage de marchandises, de matières premières et de combustibles pour une année.

Conquêtes de la biologie

Monstruosités faites à volonté

PARIS. — On connait chez l'Homme et dans différents groupes d'animaux, des monstruosités spontanées, qui sont dues à des accidents du développement. Comment se produisent ces accidents, quelle est la genèse des monstruosités ? A ces questions répond un ensemble important de recherches effectuées récemment en France. Deux problèmes principaux ont été envisagés.

quel est le mécanisme de la formation des monstres ?

quelles sont les causes qui peuvent faire dévier le développement ?

Monstres sur commande

A la première question répondent principalement les expériences d'Etienne Wolff, effectuées entre 1933 et 1940 dans le laboratoire de P. Ancel (Etienne Wolff — **La Science des monstres,** Gallimard, Paris, 1948 —). On savait, par les recherches d'un grand précurseur français, Dareste, que de nombreux facteurs peuvent provoquer des malformations.

Les recherches d'Etienne Wolff ont consisté à choisir un facteur particulièrement efficace et à l'appliquer localement, sans dommage pour l'ensemble de l'embryon, à certains territoires bien définis du germe de poulet. Il utilise les rayons X exactement dosés et localisés à certaines ébauches de l'embryon. Les ébauches touchées sont arrêtées dans leur développement, les ébauches voisines se regroupent suivant un plan inaccoutumé, et c'est ainsi qu'on peut reproduire chez l'Oiseau la plupart des grandes malformations que l'on rencontre sporadiquement chez tous les Vertébrés.

Ainsi on peut obtenir à volonté des Cyclopes à un oeil, des Cyclocéphales, voisins des Cyclopes, mais possédant 2 yeux au milieu de la face; des fissures faciales, reproduisant les différentes modalités des becs de lièvre; des Otocéphales, sans bec inférieur, dont les oreilles externes communiquent avec la bouche; des monstres plus ou moins Acéphales, dont la tête rudimentaire ne présente plus aucun organe caractéristique.

Promène-t-on le faisceau de rayons X sur les différentes parties du tronc ? On peut obtenir par exemple, des Symèles ou des Sirénomèles, dont les deux pattes sont soudées en un seul membre, situé dans le prolongement de la colonne vertébrale et ne comportant qu'un seul axe squelettique. Ils évoquent grossièrement les Sirènes de la mythologie grecque.

Ces résultats ont servi de point de départ à des recherches menées principalement par J. Kirrmann, collaborateur d'E. Wolff, sur la protection qu'exercent certaines substances contre les rayons X.

Le principe en est le suivant : on sait qu'une dose connue de rayons X appliquée à un territoire défini d'un embryon provoque à coup sûr une malformation, la Cyclocéphalie par exemple. Certaines substances dont on soupçonne l'activité protectrice sont instillées dans l'embryon avant l'irradiation.

Les témoins, soumis à la seule irradiation, sont toujours affectés de la monstruosité. Par contre, si une substance est protectrice, les embryons traités seront normaux ou moins monstrueux que les témoins. C'est ainsi que la cystéamine, le bleu de méthylène réduit, l'hydrogène à l'état gazeux, se sont révélés protecteurs. De telles recherches sont intéressantes à deux points de vue : elles apportent des données et des espoirs sur la protection contre les radiations en général; elles permettent d'autre part de mieux comprendre le mode d'action des rayons X sur la matière vivante.

Chimie des malformations

Les recherches de P. Ancel répondent à un problème un peu différent : quels sont les facteurs ou les substances qui, dans la nature, sont capables de provoquer des malformations ? P. Ancel s'adresse à des substances chimiques variées, acides, bases, alcools, alcaloïdes, sulfamides, etc. Il les fait agir sur l'embryon de poulet à des stades précis du développement. En dosant exactement la substance employée et en faisant varier le stade de l'intervention, il obtient un grand nombre de malformations. Le résultat le plus important est qu'à un stade déterminé, des substances différentes créent des malformations différentes.

Un grand nombre de composés chimiques ont une action élective sur certaines ébauches embryonnaires encore indifférenciées. Celles-ci sont plus ou moins sensibles à certaines substances. On obtient ainsi toute une série de résultats nuancés et spécifiques. Ainsi la colchicine provoque, dans une majorité de cas, une malformation caractéristique, la Strophosomie. Cette malformation consiste en une absence de fermeture de la paroi ventrale du corps, qui laisse une ouverture béante sur les viscères, et d'autre part en un reploiement des membres vers le dos de l'embryon. La paraminobenzène-sulfamide détermine la formation de monstres achondroplases, ayant l'allure de bassets, dont les os sont courts, épais et déformés. Une dose plus importante de cette substance provoque une malformation de même type, mais plus accentuée, la Phocomélie, caractérisée par un raccourcissement encore plus considérable des os longs.

L'intérêt de telles recherches, que P. Ancel a exposées dans son livre "La chimiotératogenèse" (Doin, Paris 1950), est d'avoir démontré que différents agents chimiques peuvent produire des malformations spécifiques. Il est vraisemblable que de telles substances doivent avoir des effets analogues au cours de la gestation des Mammifères.

Avec ou sans vitamines

A. Giroud et ses collaborateurs étudient l'action d'une autre catégorie de facteurs : le rôle des carences en vitamines ou des hypervitaminoses sur le développement de petits Mammifères, rats ou souris. Ils montrent qu'un régime carencé en riboflavine par exemple, entraine un nombre élevé de malformations dans la descendance des mères traitées. Ces malformations sont de types constants : fissures du palais, raccourcissement des membres, soudure des doigts. Un excès de vitamines A entraine lui aussi, des malformations définies, telles que l'Anencéphalie, des fentes palatines, des anomalies oculaires. L'avantage expérimental des hypervitaminoses est que l'on peut administrer le régime à partir d'un moment quelconque de la gestation, n'obtient dans ces conditions, des résultats différents, en rapport avec le stade où l'embryon a commencé à subir les effets du traitement administré à la mère.

L'ensemble de ces résultats tend à montrer qu'un équilibre vitaminique est nécessaire au développement normal des embryons de Mammifères.

E. Wolff et H. Lutz ont mis au point une méthode microchirurgicale qui permet, par simple fissuration du germe de poulet, d'obtenir, selon la nature de l'intervention, des jumeaux, des monstres doubles, des embryons multiples.

Pourquoi pas dupuis

OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 h.
SAMEDI 5 h. 30

Quartier Français — Opération 4000 membre

DEMANDEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION AU CONCOURS
QUARTIER FRANÇAIS
qui se continue chez DUPUIS
Déposez chaque coupon dans la boîte concours placée au rez-de-chaussée Dupuis.
12 AUTOS DONNEES

STATIONNEMENT DUPUIS
à quelques pas du magasin rue DeMontigny, angle tS-Timothée

Ecoutez l'IMPORTANT message du PERE NOEL CE SOIR CKVL — 5 h. 45

Profitez de ces trois avantages :
• élégance
• confort
• bas prix

COMPLETS 2 PANTALONS

Worsteds tout laine, la plupart sont importés

paiements faciles convenant à chaque budget

TAILLES ET STATURES
35 à 46 — ordinaire, courte, élancée, corpulente

NUANCES HIVER 1962
• gris • brun • olive
• bleu • noir

300 nouveaux complets confectionnés avec soin par des manufacturiers locaux qui ont su réussir chaque complet en travaillant le worsted avec bon goût. Nouveau veston droit à 3 boutons. Epaules et revers modifiés. Les deux pantalons à glissière et plis couchés sur le devant. Bas des jambes à revers.

SPECIAL
59.95
les 3 pièces

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, CONFECTION POUR HOMMES, RAYON 610

VESTONS SUEDINE
• rouille • loden • or
11.95 doublure simili-fourrure
Le favori chez les garçons, adolescents de 8 à 18 ans
Une suédine importée de la Hollande et réfractaire à la neige et à l'eau. Doublure simili-fourrure du col jusqu'au bas. Col de même fini. Poches bordées effet mouton en "Sherpa".
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

PANTALONS
Touch Down
exclusivité Dupuis
pour garçons, adolescents de 8 à 18 ans
ALLIAGE RAYONNE/ACETATE AVEC 15% NYLON, UNE TEXTURE EXTRA RESISTANTE. EPAISSEUR 21 OZ. CONFORTABLE POUR L'HIVER.
7.95

• bleu • gris • brun • loden
IRRETRECISSABLE... LAVABLE "Touch Down" est la qualité répondant aux exigences des jeunesses actives. Un simple coup de fer à repasser donne au pantalon sa première apparence soignée.
VI. 2-6171 dès 9 h. du matin
Commandes postales :
DUPUIS — mezzanine
865 est, rue Ste-Catherine, Montréal
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

Exigez le 'Gros Gin' ★★★

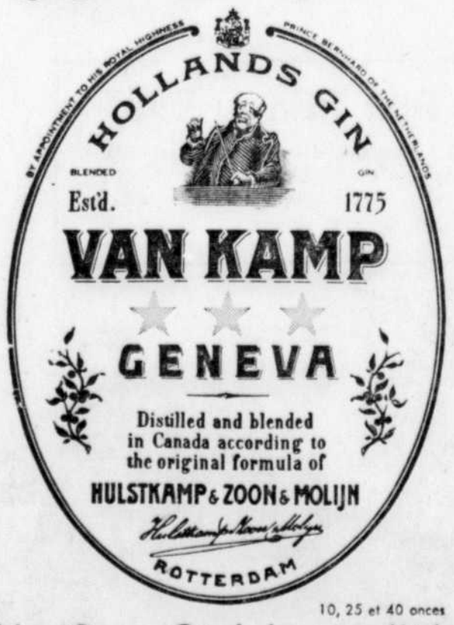

10, 25 et 40 onces
Un 'Gros Gin' de qualité
GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM

ANNONCE

Suave mystère des parfums

Saviez-vous qu'il faut plus de 12,000 fleurs et 35 corps chimiques aromatiques pour faire *une seule once* de parfum ?... Qu'un parfumeur peut passer des *années* à composer un nouveau mélange ? SÉLECTION du Reader's Digest de novembre vous révèle d'où vient le pouvoir grisant des parfums — et comment trouver la formule qui sera exaltée, et non dénaturée, par votre chimisme personnel. Achetez Sélection aujourd'hui !

ARRIVÉE DU PÈRE NÖEL
ET DE LA FÉE DES ÉTOÎLES

samedi le 11 novembre

Chez dupuis

à la Cité des Jouets
au 4e étage

POUPEE "VICKY"

4.94

La coiffure "queue de cheval" caractérise cette ravissante poupée hauteur 17". Prête pour la promenade avec son joli chapeau de paille et sa robe fraîche. Une rare valeur à ce prix.

BEBE "ELLEN"

4.94

Jolie poupée, hauteur 21". Elle boit... puis mouille sa couche. Beaux cheveux saran. Avec biberon, souliers, socquettes. Une culotte et un joli bonnet complètent sa tenue.

CABANE BOIS ROND

3.98

Un carton contenant **103** pièces pour la construction de chalet, maison. Complet avec LE TOIT ET LA CHEMINEE. Couleurs attrayantes. Un passe-temps qui exercera l'imagination du petit bricoleur.

JEU EDUCATIF "LEGO SYSTEM"

NOUVELLE CONCEPTION DE LA CONSTRUCTION

no de série		no de série	
702	2.50	708	8.95
703	3.50	711	11.95
705	5.95	717	19.95
		725	27.50

Le plan de ville comprend: hôtel, poste de taxi, garage, arbres, enseigne direction, auto. Le tout en couleurs. Fabrication en plastique. La base sert de plan de ville. Autres jeux permettant des constructions illimitées.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910

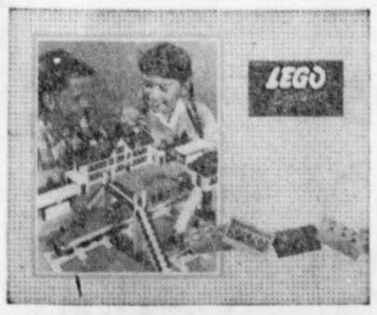

DEFILE A TRAVERS LE "QUARTIER FRANÇAIS"

Voyez le DEFILE GRANDIOSE qui escortera le Père Noël à travers le QUARTIER FRANÇAIS.

12 chars allégoriques
10 fanfares
4 troupes "Majorettes"
centaines de personnages: bouffons, musiciens, danseurs, fées, gendarmes français, scouts et autres.

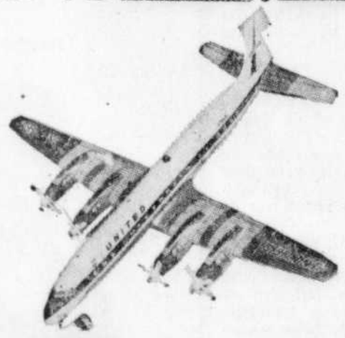

AVIONS 4 moteurs

5.95

Tout métal, longueur 32", largeur 23½" — 3 roues caoutchoutées. Les moteurs arrêtent et repartent automatiquement permettant ainsi aux voyageurs de descendre. Un cadeau dont rêvent les petits garçons.

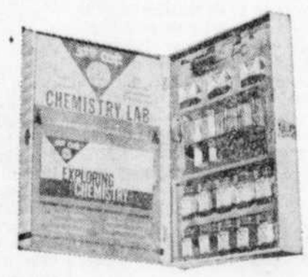

Microscopes

13.98

C'est complet avec les accessoires élémentaires pour s'entraîner aux recherches tout en jouant au savant. Explications en français. Parfait cadeau pour garçon ou fille.

Autres modèles:
11.98 - 19.98

"Le Petit Train du Nord"

transporte les enfants dans un pays merveilleux. C'est un voyage inoubliable.

PRIX DU BILLET: .15

CITE DES JOUETS "DUPUIS" — 4e étage

MOBILIERS "DINETTE"

3 pièces 8.66

Une table hauteur 19", surface 17" x 21", pour la collation comme pour les jeux des jeunes. Fabrication de bois franc verni. Deux chaises pour convenir, siège 11", dossier 22".

PYROGRAVURE 3.95

Rien de tel pour développer l'imagination créatrice de l'enfant. Feuilles explicatives:

- stylo électrique
- 4 panneaux de bois
- 5 panneaux de liège
- cinq godets
- un pinceau • un bol
- six feuilles métal
- 3 pointes interchangeables

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910

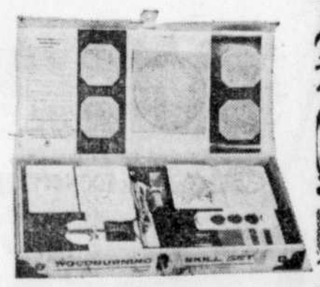

OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 h. — SAMEDI jusqu'à 5 h. 30